Université de Lorraine – ATILF-CNRS
École Doctorale « Stanislas »

LES RÉCITS DE VOYAGE DES XIVe ET XVe SIÈCLES LEMMATISÉS : APPORTS LEXICOGRAPHIQUES AU *DICTIONNAIRE DU MOYEN FRANÇAIS*

Thèse de doctorat de Sciences du langage

présentée par **Capucine HERBERT**

sous la direction de
Sylvie BAZIN-TACCHELLA, professeur à l'Université de Lorraine

février 2016

Composition du jury :

Sylvie BAZIN-TACCHELLA, professeur à l'Université de Lorraine
Michèle GOYENS, professeur à l'Université KU Leuven, rapporteur
Yan GREUB, chargé de recherches à ATILF-CNRS
Michèle GUÉRET-LAFERTÉ, professeur à l'Université de Rouen, rapporteur
Robert MARTIN, professeur émérite à l'Université de Paris-Sorbonne, Membre de l'Institut

Illustration de la page de couverture : ms. 2709, f°2, collection Egerton, British Library, Londres.

Remerciements

Travailler sous la direction de Sylvie Bazin-Tacchella a été un honneur et un plaisir. Je lui adresse donc mes plus sincères remerciements. Cette thèse n'aurait sans doute pas abouti sans sa bienveillance, sa clairvoyance et ses qualités humaines.

L'ATILF a été un cadre idéal pour préparer ce travail. J'en remercie donc tous ses membres.

J'adresse des remerciements tout particuliers à Gilles Souvay pour sa disponibilité et pour les outils informatiques qu'il continue à développer.

Le travail lexicographique doit beaucoup à Hiltrud Gerner qui m'a véritablement formée à la rédaction d'articles et qui a accepté de relire mes brouillons. Ses conseils m'ont été très précieux.

Jean-Loup Ringenbach m'a bien souvent suggéré des pistes d'analyse pour les formes les plus délicates. Ce travail doit donc beaucoup à son expérience, ses conseils et son flair de fin lexicographe.

Tous mes remerciements à Pascale Baudinot pour son efficacité dans le travail de documentation, sa disponibilité et ses petites attentions toujours sympathiques.

Je remercie également Nadine Steinfeld et Béatrice Stumpf pour leurs conseils et leurs encouragements. Leur bienveillance a toujours été un aiguillon.

Je tiens également à remercier Éva Buchi, directrice de l'ATILF, pour ses encouragements.

J'adresse un remerciement tout particulier à Alain Surdel qui avait travaillé avant moi sur ce corpus et qui a très gentiment accepté d'en discuter.

Je remercie les membres du jury d'avoir accepté d'évaluer ce travail.

Ce travail doit beaucoup à d'autres doctorants rencontrés au gré de ces années d'étude. Parmi eux, Perrine Coudurier a été une collègue hors pair, avec qui j'ai eu la chance de travailler et d'échanger. Je la remercie pour ses relectures. Laure Budzinski a également accepté de relire des parties de ce travail alors qu'elle-même venait de terminer sa thèse, je lui en suis donc reconnaissante.

J'adresse également une pensée amicale à Guillemette Auguste, Mélanie Brouillot-Comte, Fanny Duchanoy et Camille Venner.

Enfin, je remercie ma famille pour son soutien.

Avant-propos

Notre recherche est adossée à la version de 2012 du *DMF* (*DMF2012*).

Avant d'exposer notre travail quelques précisions sur les règles typographiques que nous avons suivies s'imposent. Les lemmes sont indiqués en petite capitale. Les formes ainsi que les étymons figurent en italique. Les définitions sont mentionnées entre guillemets droits ("").

Quand un ouvrage que nous citons fait partie de la bibliographie du *DMF*, nous en reproduisons sa notice bibliographique abrégée. Les textes de notre corpus sont tous cités de cette façon. Nous employons les mêmes abréviations que le *DMF* pour les dictionnaires que nous utilisons fréquemment comme le *T.-L.*, le *GD*, le *GDC*, le *DEAF*, le *FEW* ou le *TLF*. Les références complètes figurent toutes dans la bibliographie, accompagnées de leurs abréviations.

Pour davantage de précisions sur les notices bibliographiques ainsi que sur règles typographiques du *DMF*, nous renvoyons à la bibliographie du *DMF*[1] ainsi qu'à la « Présentation du *DMF2012*[2] », rédigée par Robert Martin.

[1] « Recherche dans la bibliographie », site du *DMF*, [En ligne], http://www.atilf.fr/dmf/.
[2] MARTIN, Robert, « Présentation du *DMF2012* », site du *DMF*, [En ligne] : http://www.atilf.fr/dmf/.

INTRODUCTION

1. Le *DMF* : évolution du projet et perspectives d'enrichissements

C'est en 1980 que Robert Martin a évoqué pour la première fois la création du *Dictionnaire du moyen français* (*DMF*) à l'occasion du 3e Colloque international sur le moyen français. Ce projet s'inscrivait dans le sillage du *Trésor de la langue française* (*TLF*) qui, à l'origine, devait embrasser toute la langue française des premiers textes jusqu'au XXe siècle. Rapidement, pour des raisons d'efficacité face à une tâche d'une telle envergure, les bornes chronologiques du *Trésor de la langue française* (*TLF*) ont été arrêtées à la période la plus récente (1789-1965)[3]. Le travail sur la langue ancienne restait donc à mener. C'est ainsi que la réalisation du *DMF* s'est imposée[4].

Il fallait donc fixer avec précision la période concernée par ce nouveau dictionnaire. Les dates qui ont été retenues pour son élaboration sont celles de 1330-1500[5]. Ce choix repose sur l'observation de changements linguistiques majeurs rappelés par Robert Martin dans le fascicule de présentation du *DMF*[6]. Les années 1330, remarque-t-il, sont marquées par une période d'instabilité politique qui débouche sur la Guerre de Cent ans. La misère sociale qui en résulte est encore accentuée par les ravages consécutifs à l'épidémie de la Peste Noire. Ces événements, affirme Robert Martin, ne sauraient être sans répercussion sur la langue et son lexique. Mais surtout, des mutations linguistiques importantes sont remarquables. On observe la fin du système bi-casuel et d'autres bouleversements syntaxiques majeurs, comme l'expression presque systématique du pronom sujet. Quant au vocabulaire, on assiste à une profusion de termes savants d'origine latine. Au XVIe siècle, la langue s'enrichit d'hellénismes, résultant de la lecture des textes en grec ancien, et de nombreux emprunts à l'italien. C'est également une période où s'engage une réflexion sur la langue vulgaire : de nombreuses grammaires fleurissent et sont rapidement diffusées grâce à l'imprimerie.

La mise en chantier du *DMF* a débuté en 1982. Les rédacteurs et collaborateurs du projet ont rassemblé la documentation et élaboré des lexiques. Un premier volume imprimé (A-AH) a vu le jour en 1998, époque à laquelle Robert Martin prévoyait déjà une version numérique du dictionnaire, à côté des volumes imprimés[7]. En 2003, c'est finalement le format numérique qui l'emporte pour plusieurs raisons. Il permet tout d'abord une diffusion rapide de

[3] Robert Martin rappelle tous ces éléments dans : MARTIN, Robert, « Le Dictionnaire du moyen français (*DMF*) », dans : *Comptes-rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 142e année, n°4 (1998), p. 961-982.
[4] L'histoire du *DMF* est résumée par Robert Martin dans : MARTIN, Robert, « Bref retour historique sur le *Dictionnaire du Moyen Français* (*DMF*) », dans : *Romania*, t. 133 (2015), p. 219-227.
[5] Au sujet des débats sur la périodisation du moyen français, on peut consulter : SMITH, John-Charles, « Middle French : When ? What ? Why ? », dans : *Langages Sciences*, n°24 (2002), p. 423-445.
[6] La justification des critères est exposée par Robert Martin dans sa « Présentation du *DMF2012* » : MARTIN, Robert, « Présentation du *DMF2012* », *op. cit.*
[7] *Cf.* MARTIN, Robert, « *Le Dictionnaire du moyen français* (*DMF*) », *op. cit.*, p. 962.

la recherche auprès de la communauté scientifique à moindre frais (économisant ainsi le coût de l'édition papier). Ce format est également jugé plus opportun pour les techniques de recherche qu'il offre.

Robert Martin expose ainsi son projet :

> L'option qu'on a choisie met pleinement à profit les ressources de l'informatique. Elle se fonde sur l'idée que l'informatisation autorise désormais une lexicographie dynamique : il ne s'agit plus de rédiger un dictionnaire lettre par lettre, ce qui le laisserait dans l'inachèvement aussi longtemps que la lettre ultime n'est pas atteinte, mais plutôt de procéder par une suite d'étapes dont chacune possède sa propre clôture tout en restant ouverte à tous les développements ultérieurs[8].

On le comprend bien, le *DMF* repose donc sur une « lexicographie évolutive »[9]. Chaque version du dictionnaire correspond ainsi à des étapes de travail préalablement définies et chaque étape, une fois terminée, est définitivement close, de telle sorte que le consultant peut aisément s'y référer sans crainte de modification de son contenu.

Une première étape fut achevée et ouverte à la consultation en 2003. Elle était constituée de 13 lexiques, 32 779 lemmes et 84 778 articles. Les synthèses n'existaient pas encore, on avait seulement accès aux lexiques qu'on pouvait interroger groupés ou séparément. Il était donc prévu de poursuivre cet enrichissement par d'autres lexiques. En 2007, le *DMF2* lui a succédé. Il enrichissait la précédente version de quatre nouveaux lexiques, et d'environ 30 000 vocables. La nomenclature totale se portait alors à 60 241 lemmes et à 117 723 articles.

Le *DMF* a poursuivi son développement dans une double perspective. Il fallait à la fois réaliser les synthèses des lexiques, afin de proposer aux utilisateurs un article unique pour chaque lemme, mais également poursuivre l'enrichissement du dictionnaire en intégrant de nouveaux lexiques et en exploitant les glossaires des éditions. C'est ce qui caractérise la version de 2009, enrichie de trois nouveaux lexiques et dans laquelle on peut accéder aux premiers articles synthétiques. Le travail de synthèse s'est poursuivi dans le *DMF2010* qui comporte également un lexique supplémentaire. Le *DMF2012* complète 10 000 entrées qui ne figuraient que dans un seul lexique intégré au *DMF1*. Il voit également le début du travail sur l'intégration du fonds papier. L'apparition d'une nouvelle rubrique, *Compléments au*

[8] *Cf.* MARTIN, Robert, « La Lexicologie du moyen français : bilan et perspectives », *op. cit.*, p. 734.
[9] *Cf.* MARTIN, Robert, « Présentation du *DMF2012* », *op. cit.*

DMF2012, permet de consigner des informations intéressantes pour le consultant, avant la publication en ligne de la version suivante[10].

Dans sa cinquième version, de 2012, le *DMF* paraît très complet puisqu'il est désormais composé, comme l'annonce sa page d'accueil, de 62 371 entrées et de 455 969 exemples. Imprimé, il serait composé d'environ 18 400 pages soit environ douze volumes du *TLF*.

Comment l'enrichir désormais ?

La version 2015 prévoit d'accroître globalement la nomenclature grâce à un dépouillement des glossaires d'éditions de parution récente et à un travail d'exploitation de la documentation papier conservée dans les archives du *DMF*. Des compléments plus ciblés seront également apportés : un lexique des mots grammaticaux, un lexique des préfixes et suffixes. Enfin, des liens dans les articles concernés permettront de renvoyer à un lexique des proverbes élaboré par Pierre Cromer[11].

Après la version de 2012, que pourrait donc apporter un nouveau lexique au *DMF* ? En effet, une fois la période de synthèse achevée, peut-on continuer à enrichir le *DMF* en conservant la même méthodologie ? C'est d'ailleurs la première fois, dans la version 2012, que le dictionnaire n'est pas enrichi par de nouveaux lexiques. Le dernier a été élaboré par Béatrice Stumpf pour la version de 2010[12]. Comment expliquer ce tarissement ?

Dans sa présentation du *DMF2012*, Robert Martin appelait pourtant de ses vœux la constitution de nouveaux lexiques pour que l'enrichissement du dictionnaire puisse se poursuivre le plus longtemps possible :

> […] il serait extrêmement souhaitable que de nouveaux lexiques soient élaborés, surtout dans les domaines techniques, et que leur matière soit ensuite intégrée au dictionnaire. Si le *DMF* reste ouvert aux connaissances qu'apporteront les travaux futurs sur le moyen français, il pourra indéfiniment s'améliorer, jusqu'au jour où la technique lexicographique qu'il met en œuvre sera à son tour dépassée[13].

---

[10] L'histoire du *DMF* est rappelée par Sylvie Bazin-Tacchella et Gilles Souvay dans cet article : BAZIN-TACCHELLA, Sylvie / SOUVAY, Gilles, « Construction assistée de glossaires avec les outils du DMF », dans : *Actes du XXVIe Congrès international de linguistique et de philologie romanes* (València, septembre 2010), éd. E. Casanova Herrero et C. Calvo Rigual, València, W. de Gruyter, 2013, VIII, p. 4682-4691.

[11] *Cf.* la prévision des apports du *DMF 2015*, rédigée par Robert Martin : MARTIN, Robert, « Vers un *DMF2015* », site du *DMF*, [En ligne] : http://www.atilf.fr/dmf/.

[12] STUMPF, Béatrice, *Le lexique des pèlerinage de Guillaume de Digulleville*, site du *DMF*, [En ligne] : http://www.atilf.fr/dmf/. Le lexique ainsi que sa présentation peuvent également être consultés dans : STUMPF, Béatrice, *Lexicographie et lexicologie historique du français*, sous la dir. de J.-P. Chauveau, thèse de doctorat de l'Université Nancy 2, 2009, t. 2.

[13] MARTIN, Robert, « Présentation du *DMF2012* », *op. cit.*, p. 5-6.

On suppose que si Robert Martin souhaite orienter la recherche vers les textes de « domaines techniques », c'est parce qu'ils sont susceptibles de contenir du vocabulaire spécialisé. Ils représentent donc une réserve potentielle de nouveaux lemmes ou de sens nouveaux. Mais, à n'en point douter, d'autres apports au *DMF* sont encore souhaitables. Certains articles ne possèdent pas du tout d'exemple. C'est le cas de BOVEL, CAFI, ou encore COUILLU. D'autres articles mentionnent des sens qui ne sont pas encore illustrés par des exemples. C'est le cas de DÉBORDER dans le sens de "se répandre par dessus les bords" (*DMF*, I.A). Des locutions comme *sucre candi* ou des syntagmes fréquents tels que *galée pèlerine* ne sont pas encore enregistrés. Des nuances de sens et d'emploi peuvent également venir enrichir certaines définitions. C'est le cas d'*ancienneté* dans le sens "objet(s), monument(s) remontant aux temps anciens", comme il apparaît clairement dans cet exemple : « Et me fist monstrer les merveilles et *anciennetez* de la ville et des esglises »[14].

Comment repérer efficacement ces apports dans un lexique ? Ils risqueraient en effet d'être dilués, mêlés à d'autres informations car une nomenclature de lexique, comme l'explique Claude Buridant dans sa « Proposition de protocole pour la confection de lexiques d'œuvres du français préclassique »[15], « doit embrasser tous les mots, à l'exception des mots grammaticaux, dans un premier temps »[16]. C'est d'ailleurs la méthode qui a été globalement suivie par les premiers lexiques qui ont intégré le *DMF*. Si, ainsi conçus, ils s'avéraient indispensables dans les premières phases d'élaboration du *DMF*, doit-on aujourd'hui, dans une perspective d'enrichissement du dictionnaire, les perpétuer et ainsi mêler dans une même nomenclature des éléments déjà présents dans le dictionnaire à des éléments nouveaux ?

Évidemment la question ne se pose pas pour les nouveaux lemmes. Une nomenclature informatisée du lexique permettrait assez rapidement de les repérer et ils pourraient donc dans un délai assez bref être reversés dans le *DMF*. Qu'en est-il en revanche pour d'autres types d'apports, qui, au moment de l'élaboration des synthèses des lexiques, permettaient de bâtir les articles : les nuances de sens, des exemples jugés intéressants parce que leur contexte, sans modifier forcément le sens, permet de porter un éclairage différent sur le mot ?

Il semble bien qu'après la version de 2012 et la fin des synthèses, une réflexion sur une autre méthodologie d'enrichissement du *DMF* mérite d'être menée et qu'un nouveau format de travail lexicographique soit à inventer. C'est tout l'enjeu de notre travail.

---

[14] LANNOY, Voy. amb. P.H., p.1450, 65.
[15] BURIDANT, Claude, « Proposition de protocole pour la confection de lexiques d'œuvres du français pré-classique », dans : *Le Français préclassique*, n°6 (1999), p. 114-133.
[16] *Ibid.*, p. 118.

2. Un corpus de récits de voyage

En 2003, lors d'une communication devant l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, intitulée : « La lexicologie du moyen français : bilan et perspectives »[17], Robert Martin indiquait que serait prochainement intégré au *DMF* un lexique des récits de voyage. Celui-ci n'a malheureusement pas vu le jour.

Le *DMF* a poursuivi son développement et, en l'absence du lexique annoncé, les rédacteurs ont commencé à exploiter ces textes. Ils ont dépouillé les quelques glossaires existants dans les éditions de référence et ils ont, manuellement, et selon leurs propres appréciations, relevé des mots nouveaux, des formes inconnues ou des exemples jugés intéressants. C'est ce qui explique que la très grande majorité des récits de voyage sélectionnés pour l'élaboration de notre corpus aient déjà été intégrés à la bibliographie du *DMF*[18]. Une recherche en plein texte dans les articles[19] permet d'apprécier l'important travail déjà réalisé.

Mais si les textes ont déjà été exploités, pourquoi reprendre le même corpus dans une perspective d'enrichissement du *DMF* ?

Tous les textes n'ont pas été exploités de la même façon : certains avaient bénéficié d'un traitement assez complet, comme *Le Saint voyage de Jherusalem du seigneur d'Anglure,* que l'on retrouve cité à 521 reprises lorsque l'on effectue dans le *DMF* une recherche en plein texte à partir de la référence bibliographique de l'ouvrage. En revanche, selon les mêmes modalités de recherche, le récit du pèlerin anonyme de 1480 n'est cité qu'à cinquante-huit reprises. C'est dire s'il existe des disparités dans le traitement des ouvrages.

Beaucoup de mots intéressants de ces textes ont donc déjà été intégrés au *DMF* mais des manques subsistent car une étude systématique, assistée par informatique, n'a pas été pratiquée, ce que nous nous proposons de faire.

Quelques nouveaux lemmes ont en effet pu échapper aux rédacteurs. Citons par exemple IMPLACABLE qui apparaît pourtant à la première page de l'ouvrage du pèlerin anonyme de 1480. Il n'a tout simplement pas dû attirer l'attention, car jugé *a priori* fréquent et donc nécessairement référencé dans le *DMF*. L'outil informatique, quant à lui, le détecte

[17] MARTIN, Robert, « La lexicologie du moyen français : bilan et perspectives », *op. cit.*, p. 735.
[18] Seul le pèlerinage de Coppart de Velaines ne fait pas partie de la bibliographie du *DMF*. La bibliographie du *DMF* est accessible à l'adresse suivante : « Recherche dans la bibliographie », site du *DMF*, *op. cit.*
[19] Recherche à effectuer à partir de l'abréviation des ouvrages référencée dans la bibliographie du *DMF*.

instantanément. Néanmoins, il est bien évident que notre travail n'enrichira pas massivement le *DMF* en nouvelles entrées, un travail méticuleux ayant déjà été mené en amont.

En revanche, de nouveaux sens ou des exemples jugés intéressants pourront constituer un apport plus conséquent, comme le montre un premier sondage. Même un récit comme celui de Bertrandon de La Broquière, *a priori* bien exploité, fournit encore des données. Une attestation du lemme PÉTRIR[20] y figure avec le sens de "palper", "manipuler quelqu'un", non-répertorié par le *DMF*.

La forme *espardeist*[21], 3e personne du singulier du verbe *espardre* au passé simple, trouvée dans le sens de "disperser" et plus précisément de "poser çà et là" est attestée dans le récit de Georges Lengherand et apporte un sens nouveau à l'article du *DMF*. En effet, s'agissant des langes du Christ, on peut proposer comme définition "étendre".

Notre travail permettra également de répertorier de nouvelles formes, inconnues du *DMF*. Le lemme COQUILLE apparaît, par exemple, dans le récit de Georges Lengherand sous la forme *quonquilles*[22], non répertoriée dans le *DMF*. Cette démarche permet bien évidemment d'enrichir le dictionnaire mais également d'élargir la base de connaissances du lemmatiseur qui pourra ainsi proposer, quand la forme sera à nouveau rencontrée, le lemme correspondant. *Guatz*[23] est par exemple attesté dans le récit de Nompar de Caumont et se rattache au lemme CHAT, mais le lemmatiseur ne formule aucune proposition car cette forme est régionnalement marquée[24] et qu'il ignore les règles de variations graphiques à appliquer.

L'objectif de notre travail est de réfléchir à une nouvelle méthode d'enrichissement du *DMF* et, ce faisant, de lui apporter des nouveautés. Cela bénéficie également à d'autres projets élaborés au laboratoire ATILF (Analyse et Traitement Informatique de la Langue Française). Les textes de notre corpus complètent la *Base Frantext intégral*[25] et pourront intégrer la base de textes du *DMF*[26]. Cet apport n'est pas négligeable[27] puisque dans un

---

[20] LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 23 : « Et là reposay environ six heures ; et voyans ma forte malladie, vinrent quatre ou cinq de la congnoissance de celluy qui me conduysoit et me feisrent descendre de mon asne et me feisrent couchier sur ung matras que je portoys et me medecynerent à leur guyse, et me ***pestrirent*** et me pincherent tant de leurs mains que, de force de travail, je m'endormys. »

[21] LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 173 : « Ce balsme vint que comme Nostre Dame lavast les drapeles de Nostre Seigneur en la fontaine dessus dicte et ***espardeist*** sur ledit bois qui paravant ne sentoyent riens, incontinent prinst ceste odeur. »

[22] *Ibid.*, p. 87 : « Et quand à l'église cathédrale, il y a à l'enthour du ceur de l'ouvrage de musayke où il y a beaucoup de ***quonquilles*** de perles. »

[23] CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 33 : « Item de celle ditte cipté de Baffa au chief du Guavata en Chipre 1 milles, en le dit chief ha ung monestir de calogeres grex que s'apelle le monestir dez guatz, par se car y tiennent moultz dez ***guatz*** par destruir lez serpens aspis que demeurent alentour d'eux. »

[24] *Cf. FEW* II-1, 515A : *cattus*. Forme répertoriée notamment à Agen, ville près de laquelle se trouve Caumont d'où est originaire ce pèlerin.

[25] *Base textuelle Frantext*, site de l'ATILF, [En ligne] : http://www.frantext.fr.

[26] Cette base compte au total 242 textes et est accessible sur le site du *DMF* : « Recherche dans les textes », site du *DMF*, *op. cit.*, Seuls quatre textes de notre corpus en font partie : BÉTHENCOURT, *Canarien* C., c.1490, CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, LE BOUVIER, *Descript. pays* H., p.1451, *Voy. Jérus.*, c.1395.

compte-rendu, favorable à bien des égards au *DMF,* Stefan Schneider regrette néanmoins que cette base de textes n'ait pas augmenté :

> *Die Anzahl der Texte hat sich allerdings ab dem DMF2 nicht mehr verändert und umfasst 242 Texte (davon elf aus der Zeit nach 1500)*[28].

Par ailleurs, notre travail s'inscrit dans une lignée de travaux autour du récit de voyage aujourd'hui très dynamique : des critiques prenant pour objet d'étude les œuvres de notre corpus sont récemment parues[29].

Les éditeurs semblent également sensibles à l'intérêt suscité par les récits de voyage et les œuvres médiévales ne sont pas en reste : le récit de Mandeville a par exemple été édité par deux fois à quelques années d'intervalle seulement[30]. *Le Canarien*, œuvre diptyque de Jean de Béthencourt et de Gadifer de La Salle, qui avait déjà connu plusieurs éditions, est parue à nouveau en 2008, avec des révisions et une présentation inédite, en regard[31]. Le récit de Bertrandon de La Broquière[32] et celui d'Ogier d'Anglure[33] ont récemment été adaptés en français moderne dans des éditions à large diffusion afin de permettre à ces œuvres d'être connues du public contemporain, sans les laisser exclusivement dans le giron des spécialistes.

Des récits d'auteurs qui n'avaient jusque là jamais été édités, ont également bénéficié de ce regain d'intérêt. C'est le cas par exemple du récit de Coppart de Velaines[34] édité par Jacques Paviot. Ce foisonnement, s'il constitue une excellente nouvelle pour la transmission des œuvres, astreint néanmoins à une veille bibliographique constante.

---

[27] Seuls ces récits de notre corpus y figurent : *Voy. Jérus.*, c.1395 ; LE BOUVIER, *Descript. pays* H., 1451, BÉTHENCOURT, *Canarien* G., c.1490 ; CAUMONT, *Voy.* N., 1420.

[28] SCHNEIDER, Stefan, « Compte-rendu sur le *DMF2012* », dans : *Zeitschrift für romanische Philologie,* n°129 (2013), p. 1234.

[29] SVATEK, Jaroslav, *Discours et récit de noble voyageur à la fin du Moyen Âge (Ogier d'Anglure, Nompar de Caumont, Guillebert de Lannoy, Bertrandon de la Broquière)*, sous la dir. de B. Schnerb et M. Nejedly, thèse de doctorat de l'Université Charles de Gaulle Lille 3 et de l'Université Charles de Prague, 2012.
CHAREYRON, Nicole, *Éthique et esthétique du récit de voyage à la fin du Moyen Âge*, éd. J. Meyers et M. Tarayre avec la collaboration de L. Dulac et P.-A. Sigal, Paris, Honoré Champion, 2013.

[30] *La Version liégeoise du « livre » de Mandeville*, éd. M. Tyssens et R. Raelet, Bruxelles, Académie Royale des Anciens Auteurs Belges, coll. Les Anciens auteurs belges, 2011. MANDEVILLE, Jean (de), *Le Livre des Merveilles du Monde*, éd. C. Deluz, Paris, CNRS éditions, 2001.

[31] BÉTHENCOURT, Jean (de) / LA SALLE, Gadifer (de), *Le livre nommé « Le Canarien » textes français de la conquête des Canaries au XVe siècle*, éd. D. Corbella, B. Pico, M. Privat, A. Tejera, Paris, CNRS éditions, coll. Sources d'histoire médiévale, 38, 2008.

[32] LA BROQUÈRE, Bertrandon (de), *Le Voyage d'Orient, Espion en Turquie*, trad. H. Basso, introduction et notes de J. Paviot, Toulouse, Anacharsis éditions, 2010.

[33] ANGLURE, Ogier (de), *Journal de Voyage à Jérusalem et en Égypte (1395-1396),* dans : *Vers Jérusalem, itinéraires croisés au XIVe siècle Nicolas de Martoni et Ogier d'Anglure*, introduction, trad. et notes de N. Chareyron, préface de J. Meyers, Paris, Les Belles Lettres, 2008, p. 203-320.

[34] « Le manuscrit Coppart de Velaines (BNF, ms. nouv. acq. fr. 10058) », éd. Jacques Paviot, *Campin in contexte, peinture et société dans la vallée de l'Escaut à l'époque de Robert Campin 1375-1445*, actes du colloque international organisé par l'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis (Tournai 30 mars-1er avril 2006), l'Institut royal du Patrimoine artistique et l'Association des Guides de Tournai, sous la dir. de L. Nys et D. Vanwijnsberghe, Valenciennes-Bruxelles-Tournai, Presses universitaires de Valenciennes, 2007, p. 291-309.

L'intérêt pour cette matière ne se cantonne pas à la France. Werner Paravicini, en collaboration avec d'autres chercheurs a, par exemple, déjà fait paraître trois volumes consacrés aux récits de voyages médiévaux. Le premier concerne les voyageurs français[35], le deuxième les voyageurs néerlandais[36] et le troisième les voyageurs allemands[37]. Un site internet[38] tenu par Joerg Wettlaufer et Werner Paravicini recense de précieuses informations en particulier sur des voyageurs d'autres nationalités, ne figurant pas dans les ouvrages édités.

En outre, l'intérêt pour le thème du voyage au Moyen Âge dépasse le champ de la recherche universitaire. En témoigne une exposition récemment organisée à Paris au musée de Cluny du 22 octobre 2014 au 23 février 2015 intitulée *Voyager au Moyen Âge*.

La notoriété du récit de voyage n'est pas nouvelle. Les récits de voyage ont toujours été relativement populaires. Friedrich Wolfzettel note par exemple, dans *Le Discours du voyageur*, que, entre le début et la fin du XVIIIe, le nombre des récits de voyage aurait au moins quintuplé[39].

Le XIXe siècle marque l'époque où de nombreux chercheurs, Charles Scheffer en tête, vont se soucier d'offrir des éditions aux récits de voyage du Moyen Âge : ils sont ainsi conservés et également diffusés. Ces éditions ne sont pas toujours d'une grande fiabilité, certains éditeurs s'octroyant des libertés importantes par rapport au contenu même. Le baron d'Huart propose par exemple une adaptation partielle du manuscrit 217 de la bibliothèque d'Épinal qui contient l'une des versions du récit de pèlerinage d'Ogier d'Anglure[40]. Cependant, afin, le concède-t-il, de susciter davantage l'intérêt des lecteurs, il va apporter des modifications en insérant notamment quatre personnages : quatre chevaliers messins[41]. Fort heureusement toutes les éditions de cette époque n'ont pas les mêmes travers et constituent encore aujourd'hui des références dans l'étude des récits de voyage car tous n'ont pas bénéficié d'une réédition au XXe siècle. Il a néanmoins fallu exercer un regard critique et procéder à une sélection quand deux éditions existaient.

---

[35] PARAVICINI, Werner (dir.), *Europäische Reiseberichte des späten Mittelalters*, *Teil 2 : Französishe Reiseberichte*, éd. J. Wettlaufer et J. Paviot, Frankfurt am Main, New York, P. Lang, 1999, t. 12.
[36] PARAVICINI, Werner (dir.), *Europäische Reiseberichte des späten Mittelalters, Teil 3: Niederländische Reiseberichte*, éd. D. Kraack et J. Hirschbiegel, Frankfurt am Main, New York, P. Lang, 2000, t. 14.
[37] PARAVICINI, Werner (dir.), *Europäische Reiseberichte des späten Mittelalters*, *Teil 1 : Deutsche Reiseberichte*, éd. C. Halm, Frankfurt am Main, New York, P. Lang, 1994, t. 5.
[38] « Digiberichte », [En ligne] : http://www.digiberichte.de/.
[39] WOLFZETTEL, Friedrich, *Le discours du voyageur. Pour une histoire littéraire du récit de voyage en France,* du Moyen Âge au XVIIIe siècle, Paris, Presses Universitaires de France, « Perspectives littéraires », 1996, p. 231.
[40] HUART (Baron de), « Relation d'un voyage de Metz à Jérusalem entrepris en 1395 par quatre chevaliers messins, adaptation partielle par le baron d'Huart », *L'Austrasie, Revue du Nord de la France*, 3 (1838), p. 149-168 et 221-236.
[41] *Cf.* « Introduction », *Voy. Jérus.*, c.1395, XX-XXI et notamment la lettre d'Auguste Prost.

3. Un protocole de recherche en six étapes

Notre méthodologie de recherche s'est organisée en six grandes étapes que nous présentons brièvement avant de les détailler.

Ce sont d'abord des questions d'ordres littéraire et linguistique qui ont animé la constitution du corpus. Le premier critère d'importance était bien évidemment, compte tenu des ambitions de notre travail, de respecter les bornes chronologiques du *DMF* (1330-1500). Il a également fallu s'interroger sans ambages sur la notion même de récits de voyage. S'il constitue un « genre sans loi »[42], quels sont les critères définitionnels que l'on peut mobiliser pour établir un ensemble cohérent d'œuvres ? Faut-il mettre sur le même plan, dans le cadre d'un travail lexicographique, des œuvres directement écrites en français et des œuvres traduites ? Est-il nécessaire d'intégrer des récits de voyage fictionnels ?

Des questions philologiques se sont ensuite imposées : quelles éditions retenir quand un même récit a été édité à plusieurs reprises ? Sur quel manuscrit chaque édition s'appuie-t-elle ? S'agit-il d'un autographe ou d'une lointaine copie remaniée ? Est-il toujours possible de le savoir et, dans le doute, l'œuvre peut-elle être mise sur le même plan dans la perspective d'un traitement lexicographique ultérieur ?

Une fois le corpus constitué, il a fallu procéder à un état des lieux de la numérisation des textes. Certains avaient été numérisés intégralement grâce à un OCR (Optical Character Recognition) mais n'avaient en revanche pas bénéficié d'une relecture. D'autres textes n'étaient que très partiellement numérisés et il fallait donc assurer leur numérisation, soit, quand cela était possible, en ayant recours à un OCR, soit en les saisissant manuellement, quand la correction de la version de l'OCR paraissait plus longue que la saisie manuelle.
Les textes ont ensuite bénéficié d'un balisage XML, selon les normes de la TEI P5[43], conformément aux normes de Frantext[44].

L'étape de la lemmatisation a pu alors s'engager. Le lemmatiseur LGeRM (**L**emmes **G**raphies **e**t **R**ègles **M**orphologiques), élaboré par Gilles Souvay, ingénieur informaticien à l'ATILF, que nous présenterons en détails le moment venu, émet des propositions de lemme pour chaque forme que le chercheur doit valider ou corriger. À l'issue de cette étape, toutes les formes des textes sont classées sous un lemme, à l'exception des mots grammaticaux, que

[42] LE HUENEN, Roland, « Le récit de voyage : l'entrée en littérature », *Études littéraires,* vol. 20, n° 1 (1987), p. 45, [En ligne] : http://id.erudit.org/iderudit/500787ar.
[43] *Site de la TEI*, [En ligne] : http://www.tei-c.org/Guidelines/P5/.
[44] *Base textuelle Frantext*, *op. cit.*

nous avons laissés de côté pour ce travail car leur identification se serait révélée très longue et peu pertinente. En effet, le *DMF*, dans sa version de 2012, n'intègre pas encore les mots grammaticaux[45].

Un index lemmatisé dynamique est donc accessible pour chacun des textes. Par index lemmatisé dynamique, nous entendons un répertoire des lemmes consignant toutes les attestations du texte, et fournissant leur cotexte. Si l'échantillon cotextuel proposé par l'outil est jugé insuffisant par le consultant, un renvoi au texte complet est possible. Un lien vers l'article du *DMF* concerné est également proposé.

Cette étape terminée et après un travail de relecture et d'harmonisation, il a été possible de rassembler le résultat de la lemmatisation des quatorze textes et d'obtenir ainsi un index lemmatisé global[46] regroupant 450 200 *tokens* (unités lexicales) répartis sous 9 399 lemmes.

Comment, à partir de cette fusion présentant toutes les attestations des textes et leur cotexte, cibler les apports intéressants au *DMF* ? Pour faciliter la démarche et sa lisibilité, il a fallu définir des types d'apports. Nous expliquerons et détaillerons chacun de nos choix, mais disons déjà qu'ils sont de plusieurs ordres : « nouveau lemme », « sens nouveau », « forme intéressante », « exemple intéressant », « nouveau syntagme ».

Parallèlement à ce travail, un protocole de sélection, fixant des règles d'enrichissement du *DMF*, a été établi. Il ne paraîtrait en effet pas pertinent d'ajouter des exemples à un article déjà fort complet pour chacun des sens attestés. Cela pourrait au contraire gêner la consultation sans ajouter d'informations nouvelles. En revanche, ajouter un nouvel exemple a été jugé judicieux quand la section de l'article concerné du *DMF* n'en comportait pas plus de trois, d'auteurs et d'œuvres différents.

Une fois cette méthodologie établie, la rédaction du travail lexicographique a pu débuter. Le résultat de cette étape ainsi que son analyse seront présentés dans une deuxième partie.

Disons d'emblée que présenter ainsi les résultats de la recherche a plusieurs avantages : ce travail s'inscrivant dans le sillage de la « lexicographie évolutive »[47], les différentes phases de son élaboration, c'est-à-dire les textes lemmatisés ainsi que l'index lemmatisé global, sont accessibles et peuvent ainsi fournir des données pour d'autres

[45] Ce travail est toutefois mené pour la version de 2015. Cf. *Compléments au DMF2012*, site du *DMF*, *op. cit.*
[46] L'index lemmatisé dynamique global est donné en annexe de ce travail : HERBERT, Capucine, *Base des récits de voyage*, site du *DMF* [En ligne] : http://www.atilf.fr/dmf/RecitsVoyage/ (page consultée le 5 décembre 2015). Possibilité est également offerte de consulter les textes lemmatisés en mode plein texte.
[47] *Cf.* MARTIN, Robert, « Présentation du *DMF2012* », *op. cit.*, p. 3.

recherches. Cette démarche a surtout, dans le cadre de notre réflexion, l'avantage de cibler exclusivement les apports au dictionnaire. Le lecteur, en étant renvoyé au *DMF* dispose donc de tous les outils pour vérifier la pertinence des données et des apports présentés.

PREMIÈRE PARTIE

DE LA SÉLECTION DU CORPUS AU TRAVAIL LEXICOGRAPHIQUE

CHAPITRE PREMIER

LA CONSTITUTION DU CORPUS

Le travail lexicographique que nous nous proposons de mener s'appuie sur un corpus spécifique, celui des récits de voyage de la fin du Moyen Âge. Sélectionner les œuvres conduit à opérer des choix guidés par des critères littéraires, philologiques et linguistiques qu'il conviendra tout d'abord d'examiner. Une synthèse sur les caractéristiques des œuvres retenues sera ensuite proposée afin d'en donner une image aussi précise que possible. Enfin, nous nous interrogerons sur les questions linguistiques spécifiques que peut soulever un tel corpus.

1. Les récits de voyage au Moyen Âge

Lorsqu'on entreprend d'établir un travail lexicographique à partir de récits de voyage de la fin du Moyen Âge, la détermination du corpus est une étape clé. Un questionnement littéraire doit être mené en amont. Afin de pouvoir établir des critères de sélection stricts et fiables, il convient d'abord d'essayer de cerner ce que sont les récits de voyage à cette époque. Or, comme le remarque Jean Richard, la notion même de littérature de voyage n'existait pas à cette époque[48]. Ce n'est donc pas à proprement parler un genre, si l'on se

[48] RICHARD, Jean, *Les Récits de voyages et de pèlerinages*, Turnhout-Belgium, Brepols, 1996, p. 36. Nombreux sont les autres critiques à faire ce constat. Citons parmi eux : CHAREYRON, Nicole, *Éthique et esthétique du récit de voyage à la fin du Moyen Âge*, *op. cit.*, p. 27.

réfère à la définition que donne Gisèle Matthieu-Castellani de ce terme : « des familles historiques de textes pratiquant la même écriture, dans une perspective synchronique »[49].

C'est d'ailleurs le sentiment de Paul Zumthor lorsqu'il écrit :

> On ne peut considérer ensemble ces ouvrages comme un genre constitué. Leur extrême diversité l'interdit : les circonstances d'origine, l'intention, les moyens, autant que la qualité du texte comme tel[50].

Réunir aujourd'hui des œuvres sous cette catégorie, c'est procéder à un classement *a posteriori*, nécessairement artificiel et qui fait donc cohabiter des œuvres très différentes[51]. En outre, ce classement est extrêmement mouvant dans la mesure où il dépend de la hiérarchisation de différents critères de définition, qui varie selon les critiques.

Tout en remarquant que *Le Livre de la description des pays* de Gilles Le Bouvier appartient plutôt à la littérature géographique, dans la mesure où n'y figure aucun souvenir personnel et qu'aucun itinéraire n'y est raconté, Jean Richard mentionne tout de même cette œuvre dans son ouvrage consacré aux récits de voyages médiévaux, car son auteur aurait contribué à développer les connaissances de l'écoumène des lecteurs de l'époque. Dans la perspective d'étude de Jean Richard, participer à mieux faire connaître le monde est un critère important dans l'identification d'un récit de voyage[52]. C'est pour cela également qu'il mentionne des œuvres au moins en partie fictives, comme celle de Jean de Mandeville. En effet, même si Jean de Mandeville a compilé et traduit la matière d'autres auteurs, il a été extrêmement lu[53] et a participé à faire connaître le monde aux lecteurs médiévaux. C'est d'ailleurs, comme le remarque Nicole Chareyron[54], une ambition qu'il affiche clairement en employant de nombreuses formules à visée didactique. En revanche, les critères mis en place par les auteurs de l'*Europäische Reiseberichte des späten Mittelalters* consacrés aux voyageurs français reposent davantage sur l'aspect personnel des récits. Ils privilégient le fait que le voyageur raconte son parcours[55], ce qui les amène à exclure de leur corpus les œuvres de Gilles Le Bouvier et de Jean de Mandeville.

---

[49] MATTHIEU-CASTELLANI, Gisèle, *La Notion de genre à la Renaissance*, Genève, Slatkine, 1984, p. 30.
[50] ZUMTHOR, Paul, *La Mesure du monde. Représentation de l'Espace au Moyen Âge*, Paris, Les éditions du Seuil, 1993, p. 304.
[51] RICHARD, Jean, *Les Récits de voyages et de pèlerinages*, *op. cit.*, p. 30.
[52] *Ibid.*, p. 36. Jean Richard déclare en effet : « […] le moyen âge n'a pas eu à proprement parler la notion d'une littérature de voyages et […] le groupement que nous réalisons sous ce nom réunit quelque peu artificiellement des œuvres très diverses. Mais, dans l'ensemble, il s'agit d'œuvres qui ont aidé l'Occident médiéval à découvrir le monde à travers les voyages d'un certain nombre d'hommes. »
[53] RICHARD, Jean, *Les Récits de voyages et de pèlerinages*, *op. cit.*, p. 35.
[54] CHAREYRON, Nicole, *Éthique et esthétique du récit de voyage à la fin du Moyen Âge*, *op. cit.*, p. 59.
[55] PARAVICINI, Werner (dir.), *Europäische Reiseberichte des späten Mittelalters*, *Teil 2 : Franzosishe Reiseberichte*, éd. J. Wettlaufer et J. Paviot, Frankfurt am Main, New York, P. Lang, 1999, t. 12, p. 9.

On le comprend bien, s'agissant d'une catégorie bâtie par les critiques, il n'existe pas une littérature de voyage unie et harmonieuse. Il faut donc fixer des critères de sélection et s'entendre sur les contours, même s'ils sont approximatifs, d'une définition.

Le récit de pèlerinage soulève lui aussi des questions qui méritent maintenant d'être examinées de façon spécifique car, comme le note Paul Zumthor :

> Parmi les récits de voyage, ceux dont l'objet est un pèlerinage constituent, jusqu'au XIIIe siècle au moins, un groupe à part[56].

Le pèlerinage est un voyage en ce sens qu'il est un déplacement vers l'Ailleurs mais d'une nature très particulière car il est animé par la dévotion[57]. Il s'ancre dans une histoire, une tradition. Il se conforme à des rites et se pare d'aspects symboliques, comme l'explique Marie-Christine Gomez-Géraud :

> Parcours rituel, le pèlerinage est d'abord un trajet fondé sur une mémoire et en quête d'une remémoration. Dans l'univers de la chrétienté, ce voyage s'ajuste, au fil des étapes, au modèle archétypal du voyage du Christ sur terre et de la douloureuse ascension au Golgotha ; il réitère un trajet plus symbolique : celui du destin de l'humanité perdue et rachetée […]. Son parcours est tracé d'avance. Le modèle de déplacement spatial fournit la trame de voyage qui redira sans faute un parcours toujours à l'identique[58].

Cela a bien évidemment des conséquences sur sa mise en mots :

> [é]crire signifie dès lors nécessairement réécrire et le « je » du pèlerin se dissout dans la collectivité anonyme des rédacteurs de pareilles relations[59].

Le récit de pèlerinage serait donc une « œuvre autobiographique paradoxale »[60] : son objectif serait d'abord de répéter ce que les autres pèlerins ont déjà écrit et moins de faire part d'une expérience singulière du monde[61].

Cette singularité transparaît néanmoins de plus en plus dans les relations, à partir du XIVe siècle. En effet, les guides de voyage, qui existaient jusque là, vont peu à peu se transformer en véritables récits dans lesquels le voyageur, comme le remarque Jean Richard, « entend faire connaître sa propre *peregrinatio* »[62]. Cette mutation s'opère lentement : la subjectivité, si elle commence à poindre, demeure encore ténue, et il est frappant de

---

[56] ZUMTHOR, Paul, *La Mesure du monde, op. cit.*, p. 302.
[57] Concernant les « motivations religieuses des pèlerins », on peut consulter : GRABOÏS, Aryeh, *Le Pèlerin occidental en Terre-Sainte au Moyen-Âge*, De Boeck Université, Paris / Bruxelles, 1998, p. 53-71. Concernant le pèlerinage médiéval et les lieux de pèlerinage, on peut consulter : CHÉLINI, Jean / BRANTHOMME, Henry, *Les Chemins de Dieu. Histoire des pèlerinages chrétiens des origines à nos jours*, Paris, Hachette, 1982, p. 153-234.
[58] GOMEZ-GÉRAUD, Marie-Christine, « Récit de pèlerinage et modèle : le cas de Frère Pantaliao d'Aveyro », dans : *Littérales,* n° 7 (1990), p. 71-72.
[59] *Ibid.*, p. 72.
[60] GERMAIN-DE FRANCESCHI, Anne-Sophie, *D'Encre et de poussière. L'Écriture du pèlerinage à l'épreuve de l'intimité du manuscrit*, Paris, Honoré Champion, 2009, p. 15.
[61] *Ibid.*
[62] RICHARD, Jean, *Les Récits de voyages et de pèlerinages*, *op. cit.*, p. 23.

remarquer la très forte ressemblance de tous ces récits qui ont encore bien du mal à s'affranchir des guides. Les pèlerins n'hésitent d'ailleurs pas à les recopier pour partie[63], sans doute parce qu'ils tiennent avant tout, en consignant leurs expériences par écrit, à apporter des renseignements pratiques à ceux qui voudraient, à leur tour, se lancer dans l'aventure. Peuvent alors s'ensuivre, sous forme de liste, les distances entre les principales villes du parcours[64] et des indications de dépenses à prévoir[65].

Il est également frappant de remarquer que la Palestine contemporaine n'occupe qu'une lointaine toile de fond dans la narration. Elle est très peu décrite et il est à de rares occasions fait mention des autochtones, si l'on met de côté les truchements ou tout autre personne dévolue à assurer l'organisation du séjour sur place. Les pèlerins ne sont en effet ni des explorateurs ni des touristes, leur voyage est d'abord mu par la dévotion et c'est ce que leurs récits s'emploient à refléter. Ils vont ainsi énumérer les lieux des principaux épisodes bibliques, souvent sur le mode de l'allusion au texte saint — supposé connu de tous —, et certains vont même jusqu'à le citer[66].

Cette forte similitude entre les œuvres trouve également une explication dans l'organisation même du Saint voyage. La très grande majorité des pèlerins embarquait en effet entre mai et juin à Venise[67] sur des galées pèlerines spécialement affrétées. Les Vénitiens assuraient aux pèlerins sécurité et confort minimal durant le séjour[68]. Il leur était possible à l'aller ou au retour de débarquer à Alexandrie et d'effectuer ensuite le pèlerinage au mont Sinaï. À leur débarquement à Jaffa, les pèlerins étaient directement accueillis par les frères mineurs qui avaient la garde du Saint Sépulcre. Alain-Julien Surdel explique que ces moines franciscains concevaient « la visite des lieux saints de Jérusalem, de Judée et de Galilée comme une marche et une méditation à la suite du Christ : la *Sequela Christi*. […] Le pèlerin ne devait plus se contenter de thésauriser des indulgences, il devait d'abord opérer une conversion sincère à partir d'une méditation sur la mort et la résurrection de son

---

[63] CHAREYRON, Nicole, *Les Pèlerins de Jérusalem au Moyen Âge : l'aventure du Saint voyage d'après Journaux et Mémoires*, Paris, Imago, 2000, p. 110.
[64] LENGHERAND, *Voy*. G., 1486-1487, 20-21.
[65] *Voy. et pard*. M., c.1419-1425, 85-86.
[66] Pour un exemple du corpus, voir par exemple : *Pèler*. D., 1486, 43. Au sujet des citations bibliques dans les récits de pèlerinage, on peut consulter : GERMAIN-DE FRANCESCHI, Anne-Sophie, « Les pèlerins, metteurs en scène de la parole biblique », dans : *Écrire des récits de voyage, (XV-XVIIIe siècle) : esquisse d'une poétique en gestation*, actes de colloque (Toronto 4-6 mai 2006), dir. M.-C. Pioffet avec la collaboration d'A. Motsch, Québec, Presses de l'Université Laval, 2008, p. 43-51.
[67] À propos de Venise et de l'accueil des pèlerins, on peut consulter : CROUZET-PAVAN, Élisabeth, *Venise, une invention de la ville : XIIIe-XVe siècle*, Seyssel, Champ Vallon, coll. Époques, 1997, p. 260.
[68] GOMEZ-GÉRAUD, Marie-Christine, *Le Crépuscule du Grand Voyage. Les Récits de pèlerins à Jérusalem (1458-1612)*, Paris, Honoré Champion, 1999, p. 14.

Rédempteur »[69]. Cette conception du pèlerinage supposait que les pèlerins soient constamment encadrés. Leurs regards étaient détournés de la Palestine contemporaine. Ils étaient donc amenés à observer les mêmes lieux, dans une perspective commune orientée vers la dévotion. Leurs propos ne pouvaient dès lors pas vraiment se démarquer, ce qui n'était d'ailleurs pas l'intention des pèlerins[70].

La distinction entre le voyage, gouverné par une forme de curiosité et une envie de découvertes, et le pèlerinage, orienté quant à lui vers un passé biblique, est donc bien marquée au Moyen Âge[71]. Cela n'est toutefois pas un phénomène récent puisque Saint Jérôme l'évoquait déjà dans une formule extraite de l'épître LVIII, adressée à Paulin de Nole :

> *Non Hierosolymis fuisse, sed Hierosolymis bene uixisse laudandum est.* [...] *Singuli quique credentium, non locorum diuersitatibus, sed fidei merito ponderantur ; et veri adoratores, neque Hierosolymis, neque in monte Garizim adorant Patrem, quia Deus spiritus est, et adoratores eius in spiritu et ueritate adorare eum oportet*[72].

D'après Saint Jérôme, l'important n'est pas de se rendre à Jérusalem mais avant tout d'avoir une foi sincère. Il faut dès lors que les conditions soient réunies pour effectuer un voyage de piété, si celui-ci doit avoir lieu. Le pèlerinage et le voyage de curiosité sont donc clairement distincts au Moyen Âge : les marques de l'énonciateur et sa subjectivité face à ce qu'il a pu vivre, rencontrer et observer sont souvent gommées. Cette attitude assez austère se retrouve encore chez un pèlerin de 1549, Antoine Regnaut[73] :

> *La premiere instruction est, à intention d'aller voir, et visiter avec effusion de larmes les sainctz lieux, que Dieu a esleuz et choisis en ce monde pour rachepter nature humaine. Et non pas affin de voir le monde, ou par exaltation de dire j'ay esté voir, et ay veu le pays pour estre estimé du monde, ainsi comme aucuns font, desquelz nostre Seigneur dit en l'Evangile: Receperunt mercedem suam*[74].

Cette manière de vivre et de relater le pèlerinage devient toutefois assez marginale car elle est concurrencée depuis la fin du XVe siècle par les récits de « pèlerins curieux »[75], qui, sans laisser de côté la dévotion qui anime leur voyage, l'agrémentent d'anecdotes plus personnelles, à l'image de Felix Fabri ou de Nicole Le Huen.

C'était aussi le sentiment de Paul Zumthor qui déclarait à propos de l'évolution du récit de pèlerinage :

---

[69] SURDEL, Alain-Julien, « Oultremer, la Terre sainte et l'Orient vus par les pèlerins du XVe siècle », dans : *Senefiance*, n°11 (1982), p. 332.
[70] GERMAIN-DE FRANCESCHI, Anne-Sophie, *D'Encre et de poussière. L'Écriture du pèlerinage à l'épreuve de l'intimité du manuscrit*, *op. cit.*, p. 15.
[71] *Cf.* TINGUELY, Frédéric, « Janus en Terre Sainte : la figure du pèlerin curieux à la Renaissance », dans : *Homo viator, Revue des Sciences humaines*, 245 (janvier-mars 1997), p. 51-65.
[72] Saint Jérôme, épître LVIII au prêtre Paulin : Saint Jérôme, *Lettres*, Paris, Les Belles Lettres, 1953, t. III, p. 75-76.
[73] Exemple cité par Frédéric Tinguély : TINGUELY, Frédéric, *op. cit.*, p. 57.
[74] REGNAUT, Antoine, *Discours du voyage d'outre mer au Sainct Sepulcre de Jerusalem*, Lyon, G. Rouille, 1573, p. 1.
[75] TINGUELY, Frédéric, *op. cit.*, p. 65.

> La curiosité grandit ; tenue en laisse, elle tend maintenant à l'emporter ; par là même le témoignage se personnalise davantage et l'exposé se laïcise. À la fin du XVe siècle, plus grand-chose ne distingue ces textes des autres récits de voyage[76].

Toutefois le pèlerin conserve sa particularité et ne se meut pas en simple voyageur, comme le remarque Anne-Sophie Germain de Franceschi :

> Le pèlerin protagoniste de la relation affirme son autonomie, mais il ne s'éloigne jamais très loin de la communauté viatique et de la petite patrie ; il a conscience d'être membre d'une Église qui n'existe elle-même qu'intégrée au corps du Christ. Le sujet du pèlerin ne peut se construire sans ces ensembles englobants. Si, au XVIe siècle, le voyage est l'un des terrains privilégiés de l'épanouissement de l'individualité chez les humanistes, le pèlerin ne se libère dans la rupture avec sa communauté d'origine que pour mieux se retrouver dans la relation avec le corps du Christ[77].

Si cette évolution du récit de pèlerinage, où l'on assiste à l'émergence d'une forme de subjectivité se fait encore discrète dans les œuvres de la fin du XIVe et de l'ensemble du XVe siècle, les pèlerins singularisent leur récit lorsqu'ils sont confrontés à l'imprévu ou au danger. Nompart de Caumont, après avoir subi une énième tempête, semble presque se livrer à la confidence en pensant tendrement à sa femme et en regrettant de ne pas être à ses côtés[78] :

> *Combien que sans penssemant estre je ne povoie quant il me souvenoit de ma tres chere et bone amye ma loyal compaignie que j'eyme tant, le quelle souvant par moy estoit desiree de veoir comme celluy que lonc tamps en avoye esté moult loingtain et le grant amour sertayne que je ly ay me faizoit souvante foix le journee d'elle avoir le souvenir, tant que par celluy panssemant m'estoyt avis propremant que la nuyt en moy dormant la veoye, dont estoye aillors en si grant plaisir que pas revellé estre ne vouldroie, tant avoye de joye et de solas. Mes si j'avoie esté bien a mon ayse au reveller que je fis, je me trouvoye en aussi grant desaise plein de douleurs, vuyt de liesse et garni de souspirs que plus je ne povoie, quant je veoie que tout cella que j'avoie veu estoit par le contraire. Hellas, que tant estoie en grief peyne quant il m'en souvenoit pour ce que mon vouloir ne povoie acomplir et que nullemant de elle aproschier ne me povoie. Car se pour chevaux ou par mes piés moy puisse ajouster, peyne et treveil, tout me seroit neant. Mes je suy yssi en ces ylles de mer environees a le merci de Diey et du vant le quel au present plus je vouldroye que ung chastel plein d'or*[79].

Les pèlerins peuvent également ajouter à la relation de leur séjour en Terre sainte le récit de leurs escapades hors des sentiers battus. C'est à ces occasions qu'émerge le registre exotique, et que peuvent être évoquées des merveilles. Les pèlerins qui s'étaient aventurés en

---

[76] ZUMTHOR, Paul, *op. cit.*, p. 303.
[77] GERMAIN-DE FRANCESCHI, Anne-Sophie, *D'Encre et de poussière. L'Écriture du pèlerinage à l'épreuve de l'intimité du manuscrit*, *op. cit.*, p. 208.
[78] CAUMONT, *Voy.* N., 1420, 66.
[79] *Ibid.*

Égypte, ne manquèrent pas, par exemple, de décrire le crocodile. C'est le cas notamment du pèlerin anonyme :

> *Item, encores est vray que en celle riviere du Nille est une maniere d'un grant serpent que ilz appellent* ***calcatrix***[80]*, qui a la teste grande comme ung cheval et le corps ainsy que monseigneur saint George desconffist*[81].

On retrouve également une description de cet animal sous la plume de Georges Lengherand :

> *En nostre chemin sur le dit fleuve depuis le dit Damiette jusques à nostre cravelle, veysmes d'unne veue XVI ou XVIII* ***cocodrilles*** *qui sont les serpens en forme de lézars dont dessus est faicte mencion, lesquelz estoient sur le sable au soleil*[82].

Toutefois ce merveilleux ou ces évocations exotiques ne viennent pas s'insérer au récit de pèlerinage à proprement parler. Ces mentions apparaissent en complément, comme le souligne Frédéric Wolfzettel :

> Ce processus semble être lié à un phénomène de « duplication » en ce sens que le registre exotique, loin de s'amalgamer au récit principal, va se placer à côté du registre sacré traditionnel[83].

Parfois, le regard du pèlerin est tellement accaparé par l'objectif religieux de son voyage qu'il ne peut interpréter l'exotisme qui l'environne que comme une manifestation du merveilleux divin. Ogier d'Anglure justifie par exemple le fait que la banane soit nommée « fruit de paradis terrestre » par la forme qui se dessine en son centre quand on la découpe[84] :

> *Avec ce y a si beaux jardins comme l'en pourroit deviser, et sont peuplés d'arbres portans fruit de paradis terrestre, lequel fruit l'en appelle selon l'usage du pays "muse" ; et est vray que ce vous coppés cellui fruit au travers en .X. coppons ou en plus ou en moings, tousjours y verrés vous l'emprainte du Crucify figurée en chescun cospon*[85].

La présence du merveilleux païen, en plus des miracles relatés, atteste bien de l'évolution du récit de pèlerinage vers le récit de voyage. En effet, les merveilles, qui appartenaient bien « à l'horizon d'attente des lecteurs »[86] des récits de voyage, semblent bien désormais également attendues dans les récits de pèlerinage.

---

[80] Voir au sujet du *cocatrix* : PASTOUREAU, Michel, *Bestiaires du Moyen Âge*, Paris, Les Édition du Seuil, 2011, p. 192 : « Certains auteurs confondent le crocodile et le cocatrix… ».
[81] *Voy. et pard.* M., c.1419-1425, 100.
[82] LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 189.
[83] WOLFZETTEL, Friedrich, *op. cit.,* p.14.
[84] Nous remercions Alain Surdel de nous avoir indiqué cet élément.
[85] *Voy. Jérus.*, c.1395, 38.
[86] BAZIN-TACCHELLA, Sylvie, « Merveilles aquatiques dans les récits de voyage de l'époque médiévale », dans : *Dans l'eau, sous l'eau. Le Monde aquatique au Moyen Âge*, dir. Danièle James-Raoul et Claude Thomasset, Presses Universitaires de Paris-Sorbonne, 2002, p. 81.

Entre le XIVe et le XVe siècles, le récit de pèlerinage est donc à un tournant de son histoire et amorce une redéfinition marquée par l'émergence d'un narrateur qui commence à faire entendre sa voix. S'il paraissait difficile de l'intégrer pleinement à la catégorie récits de voyage au début du XIVe siècle[87], il commence à y trouver sa place à la fin du siècle suivant[88]. Dans la période qui nous intéresse, il a donc amorcé un processus de rapprochement. Ces œuvres peuvent dès lors intégrer notre corpus.

Le récit de voyage est bien, comme l'affirme Roland Le Huenen, un genre polymorphe qui accueille volontiers d'autres genres[89]. Il réunit en effet des œuvres fort différentes, qui racontent des voyages aux objectifs divers mais dont le point commun est « l'expérience de l'altérité »[90]. Cela a néanmoins des conséquences sur la distribution des registres discursifs qui repose sur une alternance du narratif et du descriptif[91]. Cette évocation du registre descriptif appelle immédiatement une précision, car il ne s'agirait pas d'établir d'anachronisme avec la description telle qu'on l'entend depuis le XVIIIe siècle. Mais celle-ci est déjà en germe, comme l'explique Paul Zumthor :

> [p]arce que tels sont les moyens du discours, la description, jusqu'aux XVe-XVIe siècles, procède en général par « lieux communs » (empruntés à la connaissance livresque que l'on possède de la Terre) plutôt que par notations « naïves » ; elle reste souvent pauvre en détails concrets et souvent, si elle s'organise selon les étapes d'un itinéraire réel, est coupée et comme distordue par les digressions anecdotiques[92].

Si, comme nous l'avons compris, la catégorie récit de voyage est assez élastique, des critères de définition, qui se logent en son cœur peuvent néanmoins, à ce stade de notre réflexion, être dégagés : il s'agit du récit d'un itinéraire personnel, écrit de la main même du voyageur ou sous sa dictée — et, de préférence, rédigé à la première personne —, le voyage a réellement été effectué et, enfin, le récit s'attache à donner une représentation d'une terre étrangère à l'auteur ou, pour le dire autrement, il est subordonné à un « souci descriptif »[93].

---

[87] ZUMTHOR, Paul, *op. cit.*, p. 302.
[88] *Ibid.*, p. 303.
[89] LE HUENEN, Roland, « Qu'est-ce qu'un récit de voyage ? », dans : *Littérales*, n° 7 (1990), p. 11-25.
[90] ZUMTHOR, Paul, *op. cit.*, p. 305.
[91] *Ibid.*, p. 305-306.
[92] *Ibid.*
[93] RICHARD, Jean, *op. cit.*, p. 25.

Cependant cette définition est extensible. En établissant des sous-catégories, comme l'a fait Jean Richard, tout récit relatant un voyage, de préférence réellement effectué, pourrait être considéré comme appartenant à la littérature viatique. Ajoutons néanmoins qu'il s'agit bien de considérer ici le terme *voyage* dans son acception médiévale. Il englobait alors des déplacements politiques, diplomatiques, guerriers, religieux, marchands[94]. Les sous-catégories établies par Jean Richard s'appuient d'ailleurs majoritairement sur les visées du voyage. Il distingue ainsi les guides de pèlerinages, les récits de pèlerinages, les récits de croisades et d'expéditions lointaines, les relations des missionnaires, les récits des ambassadeurs et des aventuriers, les guides de marchands et enfin les relations de voyages fictifs.

Bornant la catégorie du récit de voyage, on trouve à une extrémité les chroniques, qui peuvent raconter un voyage mais qui, dans l'ensemble, ne se soucient pas du descriptif et, à une autre extrémité, les récits de voyages fictifs, qui, bien que racontant un voyage, privent le lecteur de l'expérience réelle du voyageur. La littérature géographique occupe une dernière frontière, dans la mesure où elle se préoccupe presque exclusivement du descriptif, évacuant ainsi l'itinéraire propre du voyageur[95]. Si l'on peut, de manière toute théorique, s'entendre sur l'exclusion de telles catégories génériques d'un ensemble plus vaste que serait le récit de voyage, que faire d'œuvres comme *Le Canarien,* qui, bien qu'appartenant au genre de la chronique en ce qu'il raconte le récit d'une expédition, ou plutôt d'une amorce de conquête, contient également des passages entiers consacrés à la description des îles Canaries ? Que faire également d'une œuvre comme celle de Gilles Le Bouvier, qui, bien que ne se mettant pas en scène en tant que voyageur, compile toutes les connaissances accumulées durant ses voyages ? Que faire enfin d'une œuvre comme celle de Mandeville qui n'est pas fictive à proprement parler puisqu'elle compile pour une bonne part d'autres récits de voyage ?

Qu'est-ce qui, littérairement, différencie un récit de voyage fictif d'un récit de voyage réellement effectué ? Il y a bien évidemment la question du pacte que concluent ensemble narrateur et lecteur[96] : le narrateur s'engage à raconter ce qu'il a vu et cet engagement, qui est en général formulé dès le début de la relation, emprunte souvent des tournures juridiques[97]. Le lecteur, quant à lui, en ouvrant le livre, atteste adhérer à la vérité du récit. Ce pacte est donc dévoyé lorsqu'il est formulé dans un récit de voyage fictif. Néanmoins, il est en général formulé et même, parfois, à la perfection comme dans l'œuvre de Mandeville qui, en grand

---

[94] *Cf.* VERDON, Jean, *Voyager au Moyen Âge*, Paris, Perrin, 1998.
[95] CHAREYRON, Nicole, *Éthique et esthétique du récit de voyage à la fin du Moyen Âge*, *op. cit.,* p. 27.
[96] Au sujet de ce pacte, on peut consulter : GUÉRET-LAFERTÉ, Michèle, *Sur les routes de l'Empire Mongol. Ordre et rhétorique des relations de voyage aux XIIIe et XIVe siècles*, Paris, Honoré Champion, 1994, p. 148-153.
[97] GUÉRET-LAFERTÉ, Michèle, *op. cit.,* p. 151.

compilateur, a su s'inspirer des meilleures formules des autres récits. Ainsi, il va même jusqu'à nuancer le pacte : il s'engage seulement à raconter ses souvenirs et non à révéler l'absolue vérité[98]. En outre, cette œuvre retrace bien un itinéraire, qui n'a certes pas été réellement effectué[99], mais qui tend à structurer le récit, comme dans la majorité des relations de voyage. La différence majeure entre un récit de voyage réellement effectué et une œuvre comme celle de Jean de Mandeville pourrait résider dans une certaine volonté d'exhaustivité, conséquence directe de l'ambition didactique de Mandeville : il veut dire le monde, tandis que les autres voyageurs se contentent souvent de raconter leur voyage. Toutefois, une œuvre comme *Le Livre des Merveilles du Monde* serait, d'un point de vue formel, sans doute beaucoup plus proche du cœur de la définition du récit de voyage qu'une œuvre comme *Le Canarien*. C'est là tout le paradoxe de la catégorie récit de voyage.

Au terme de cette réflexion sur la pratique d'écriture du voyage au Moyen Âge, il paraît désormais essentiel d'examiner plus spécifiquement chaque œuvre du corpus en s'interrogeant sur les objectifs des voyages et sur les intentions qui ont présidé à l'écriture de chaque récit. Interroger ainsi le corpus permettra, en effet, de dégager des sous-catégories, comme l'a fait Jean Richard, et ainsi de dresser une synthèse, sans pour autant étouffer la diversité des relations face à laquelle nous nous trouvons. Avant d'en venir à cette étape, il convient préalablement de considérer les questions linguistiques et philologiques qui nous ont conduite à fixer des critères de sélection pour constituer le corpus.

2. Critères de sélection linguistiques et philologiques

Notre corpus se distingue d'abord par un choix : celui de travailler exclusivement à partir d'œuvres écrites directement en français. Ceci a été possible car à partir du XIIIe siècle, survient un phénomène marquant dans l'histoire du récit de voyage : ces textes sont de plus en plus écrits en langue vernaculaire au détriment du latin qui était jusque là majoritaire[100].

En effet, à cette période, l'écriture n'est plus l'apanage de l'Église et une partie plus large de la population la maîtrise et privilégie le français pour s'exprimer. La langue ne

[98] *Ibid.*, p. 152.
[99] MANDEVILLE, Jean (de), *Le Livre des Merveilles du Monde*, éd. Christiane Deluz, Paris, CNRS éditions, 2001, p. 11.
[100] RICHARD, Jean, *op. cit.*, p. 44.

semble ainsi plus liée au statut social, ni à l'appartenance religieuse, comme le détaille Nicole Chareyron :

> Les récits en latin, langue universelle des religieux et des hommes de lois (Martoni), sont encore nombreux. Mais les récits en langue vernaculaire ont tendance à se développer au détriment des premiers : Mandeville abandonne délibérément le latin car dit-il, « les seigneurs ne le connaissent plus ». L'option de la langue n'apparaît pas systématiquement liée à la condition sociale des individus, comme on pourrait le croire, et l'on voit des prêtres préférer le français (Pierre Barbatre), l'italien (Pietro Casola), ou l'anglais (William Wey), au latin qu'ils connaissent et auquel peut-être les Allemands restent un peu plus fidèles[101].

C'est ainsi que même des prêtres, à l'image de Pierre Barbatre, vont délaisser le latin pour s'exprimer en français.

Employer la langue vernaculaire permet d'être compris du plus grand nombre, comme le remarque Paul Zumthor[102] et donc de diffuser plus largement les textes[103]. Dès lors, une interrogation s'impose, que formule ainsi Nicole Chareyron : « [c]omment le progressif élargissement du lectorat n'aurait-il pas engendré une mutation de l'écriture »[104] ? Effectivement, elle observe que cette plus ample diffusion a encouragé les auteurs à se placer au centre du récit et à accentuer une certaine forme d'héroïsation[105].

Cette observation est partagée par Frédéric Wolfzettel[106], qui voit lui aussi, derrière le choix de la langue, une conséquence sur l'évolution des récits de pèlerinage. Ce phénomène n'est donc pas anodin puisqu'il accompagne, à côté d'autres facteurs, la « personnalisation » des récits. Frédéric Wolfzettel résume ainsi ses observations :

> Cette lente transformation d'une littérature d'origine et de destination cléricales, visant un but exclusivement religieux, en une littérature de « divertissement » virtuellement moderne est évidemment liée à un changement de mentalité. […] On dirait un processus de sécularisation dénoté par l'usage fréquent de la langue vulgaire à la place du latin, par le rôle de plus en plus important que prend le *je* du narrateur et par la narrativisation d'un récit qui, sous les apparences du guide traditionnel, voudrait rendre l'aspect dynamique du vécu[107].

On le voit, les choix linguistiques ont des répercussions sur l'histoire littéraire et sont une des clés qui permet d'expliquer l'évolution du récit de voyage vers une plus grande individualisation.

---

[101] CHAREYRON, Nicole, *Les Pèlerins de Jérusalem au Moyen Âge : L'aventure du Saint voyage d'après Journaux et Mémoires*, *op. cit.*, p. 20.
[102] ZUMTHOR, Paul, *op. cit.*, p. 302.
[103] *Cf.* également RICHARD, Jean, *op. cit.*, p. 44.
[104] CHAREYRON, Nicole, *Les Pèlerins de Jérusalem au Moyen Âge : L'aventure du Saint voyage d'après Journaux et Mémoires*, *op. cit.*, p. 20.
[105] *Ibid.*, p. 20-21.
[106] WOLFZETTEL, Friedrich, *op. cit.*, p. 14.
[107] *Ibid.*

Comme les récits de voyage directement écrits en langue vernaculaire étaient déjà nombreux et que ce phénomène était, dans la période qui nous intéresse, en plein développement, nous avons estimé qu'ils constituaient un corpus cohérent, et nous n'avons donc pas intégré les traductions. Elles auraient en effet considérablement amplifié le corpus et n'auraient pas permis son traitement informatique dans un délai raisonnable. Il n'en reste pas moins que l'exclusion de certaines œuvres traduites mérite de notre part un commentaire.

Ce critère a, par exemple, participé, même si ce n'était pas le seul, à exclure l'œuvre d'un auteur comme Mandeville. Son livre se présente en effet comme une compilation de plusieurs ouvrages, comme l'explique Christiane Deluz :

> Écrivant en 1356, Mandeville a pris pour fil conducteur de son œuvre des textes récents, le *Liber de quibusquam ultramarinis partibus*, récit de pèlerinage de Guillaume de Boldensele (1336), l'I*tinerarium* d'Odoric de Pordenone en Extrême-Orient (1330) et la *Flor des Estoires de la Terre d'Orient* de Hayton (1307). Il a enrichi les données qu'il y a puisées de celles que lui ont fournies d'autres récits de pèlerinage plus anciens, des encyclopédies, notamment le *Speculum historiale* et le *Speculum Naturale* de Vincent de Beauvais, *Li Livres dou Tresor* de Brunetto Latini, et des ouvrages de fiction, *Roman d'Alexandre*, *Littera Presbyteri Johannis*, ainsi qu'une littérature de caractère religieux, *Légende dorée* de Jacques de Voragine, *Tractatus de statu sarracenorum* de Guillaume de Tripoli. On aboutit au total à une vingtaine de titres.[108]

Sur un plan lexicologique et lexicographique, est-ce pertinent d'intégrer un texte se composant pour une bonne part de traductions de diverses sources à un corpus d'œuvres directement écrites en moyen français ? Peut-on mettre sur le même plan lexicalement *Le Livre des Merveilles du Monde* de Mandeville et d'autres œuvres écrites par des auteurs ayant réellement voyagé, ayant réellement vu, ayant donc procédé à une mise en mots du réel observé ? L'acte de traduire un texte n'est pas analogue à l'acte de mettre en mots un monde nouveau, au moins inconnu par l'expérience, car les auteurs connaissaient généralement bien par la lecture ou la tradition orale les lieux où ils partaient. Leurs récits en témoignent par les références à d'autres œuvres qui s'y trouvent.

Cette remarque appelle immédiatement un commentaire : on ne peut affirmer avec certitude que Mandeville n'a pas voyagé. On sait qu'il ne s'est rendu ni en Perse, ni en Inde, ni en Chine, ni dans les Îles de l'océan Indien. Peut-être, en revanche, était-il déjà allé à Constantinople, en Égypte ou en Terre sainte[109]. Quoi qu'il en soit, et même s'il avait visité

[108] DELUZ, Christiane, « introduction », dans : MANDEVILLE, Jean (de), *Le Livre des Merveilles du Monde*, éd. Christiane Deluz, Paris, CNRS éditions, 2001, p. 12.
[109] *Ibid.*, p. 11.

tous les pays dont il parle dans son œuvre, il n'en reste pas moins qu'il emploie les mots des autres, en les traduisant pour la plupart, pour raconter.

Qu'est-ce que traduire ? Cela implique de « formuler dans une autre langue (langue cible) ce qui l'était dans la langue de départ (langue source) sans en changer le sens » (*TLF*). Or, le récit de voyage, comme le note Olivia Guérin, appartient plus globalement à une catégorie de discours « qui tentent de porter à la connaissance de leurs lecteurs un univers culturel qui n'a pas été "découpé" et enregistré par la langue dans laquelle ils sont produits… »[110]. Ils procèdent ainsi à une « reconfiguration d'une logique culturelle dans une langue qui ne la conceptualise pas habituellement »[111]. Il s'agit donc bien de traduire le monde[112]. Sans doute que ces observations d'Olivia Guérin, qui s'appuient sur des œuvres du XXe siècle, mériteraient d'être atténuées et ajustées si on voulait les transposer à la période médiévale. Il n'en reste pas moins que l'acte de traduire implique un maillon supplémentaire dans une chaîne de transmission parfois fort longue de l'œuvre. Celle-ci a en effet déjà pu être soumise à la plume de plusieurs copistes susceptibles de l'avoir retravaillée. Cela compromet déjà assez une étude qui voudrait se donner pour ambition d'étudier la mise en mot d'un monde observé par les auteurs.

Qu'en serait-il alors d'une œuvre comme le *Traité sur le passage en Terre sainte* d'Emmanuel Piloti[113] ? Son intégration au corpus pose en effet question car même si l'œuvre originale écrite en italien de Venise ou dans une « *lingua franca* à base d'italien »[114] puis en latin n'a pas été retrouvée, il s'agit d'une traduction qui, selon toute vraisemblance, a été effectuée par Emmanuel Piloti lui-même[115]. Cela nous amène légitimement à nous interroger : à partir du moment où une traduction est réalisée par l'auteur lui-même, n'accède-t-on pas à sa propre mise en mot du réel ? Cela revient à se demander s'il s'est davantage attaché à rendre compte du monde ou à translater ses premières impressions écrites dans une langue étrangère ? Seule une comparaison fine entre l'original et la traduction permettrait d'en juger. Dans le cas précis de cette œuvre un commentaire s'impose également sur la langue du texte. C'est bien la langue d'oïl qui domine mais figurent également des italianismes[116] voire des

[110] GUÉRIN, Olivia, « Espèce de premier ministre, sorte de clarinette et autres drôles de toques. Ou quand les voyageurs y perdent leur latin », dans : *Carnets de bord*, n°6 (2003), p. 46.
[111] *Ibid*.
[112] HARTOG, François, *Le Miroir d'Hérodote. Essai sur la représentation de l'autre*, Paris, Gallimard, 1980, p. 332.
[113] PILOTI, Emmanuel, *Traité d'Emmanuel Piloti sur le passage en Terre sainte (1420),* éd. P. H. Dopp, Paris, Béatrice-Nauwelaerts, 1958.
[114] DOPP, Pierre-Herman, « introduction », dans : PILOTI, Emmanuel, *Traité d'Emmanuel Piloti sur le passage en Terre sainte (1420), op. cit*., 1958, p. XXXIV.
[115] *Ibid*.
[116] *Ibid*.

tournures arabes[117]. L'œuvre première aurait-elle laissé des stigmates dans la traduction ? L'histoire de cette œuvre ainsi que l'état particulier de langue qu'elle présente nous a donc conduite à l'écarter du corpus car cela ajoutait un relais supplémentaire dans la chaîne de transmission du texte.

Les œuvres de Mandeville et de Piloti et plus généralement l'ensemble des traductions ont bien évidemment toute leur place dans un dictionnaire comme le *DMF*, qui a pour corpus d'étude toutes les œuvres écrites en moyen français (1330-1500)[118]. Néanmoins, notre travail ne se place pas sur le même plan : notre objectif est de travailler à partir d'un échantillon de textes élaboré à partir de critères clairs et cohérents.

Nous n'ignorons pas toutefois que les œuvres face auxquelles nous nous trouvons sont souvent composites car leurs auteurs n'hésitent pas à recourir fréquemment à des emprunts qui ne sont d'ailleurs pas toujours facilement identifiables. Ils emploient alors pour quelques lignes ou quelques pages les mots des autres, les modifiant légèrement ou les reprenant tels quels, ce qui participe à ajouter un intermédiaire supplémentaire.

Dans le cas des récits de pèlerinage, le recours aux emprunts s'explique par l'histoire même de ces textes qui s'affranchissent peu à peu des guides, dont l'ambition était de transmettre des informations pratiques. Voici ce que dit à leur propos Jean Richard :

> Qu'il s'agisse de ces « descriptions » que nous rangeons parmi les guides de pèlerinage, ou de récits de pèlerinage, voire de narrations d'autres voyages, leurs auteurs ne se sont pas fait faute de recourir à des sources antérieures. Un des ouvrages les plus utilisés par les pèlerins de l'époque carolingienne ou post-carolingienne était le *De locis sanctis* de Bède, qui devait beaucoup à celui d'Adamnan, plus vieux de quelque cinquante ans[119].

Les auteurs de récits de pèlerinage reprennent donc les indications que contiennent ces petits guides, en particulier les mentions concernant les indulgences. Les textes peuvent alors devenir de véritables compilations puisque les auteurs y insèrent des pans entiers d'autres œuvres, comme par exemple des descriptions entières de Jérusalem[120]. C'est ce travail complexe de copie qu'est parvenu à mettre en avant grâce à un traitement informatique de plusieurs récits de pèlerinage Josephie Brefeld[121].

---

[117] *Ibid.*, p. XLIII-XLIV.
[118] MARTIN, Robert, « Présentation du *DMF2012* », *op. cit.*
[119] RICHARD, Jean, *op. cit.,* p. 39.
[120] *Cf.* RICHARD, Jean, *op. cit.*, p. 40.
[121] BREFELD, Josephine, *A guidebook for the Jerusalem Pilgrimage in the Late Middle Ages. A case for Computer-aided Textual Criticism*, Hilversum, Verloren, 1994. Elle justifie ainsi son hypothèse de l'existence d'un texte source, dont ce serait servi les pèlerins, p. 61 : « I have shown that the hypothesis of the existence of a widespread late mediaeval source-text that could be used by those that wanted to write about the Jerusalem pilgrimage is very much a probable one, because not only the pilgrims but also the Franciscans say that such information was available, because less explicit pilgrims at times reveal as much by being able to describe holy places they admit to not having seen at all, […] because bilingual texts have come down to us, because there is, all in all, quite a correspondence in the order in which different texts mention the holy places, because some texts have appendices that do not agree with the texts themselves, because a great number of texts from all over Europe

Les récits de voyages, quant à eux, ne se privent pas non plus de recourir aux emprunts. Leurs sources sont plutôt les encyclopédies, les textes d'auteurs antiques ou encore d'autres récits de voyage, comme l'affirme Jean Richard :

> Mais lorsque les voyageurs présentent leurs narrations sous la forme d'une « description du monde », ils utilisent aussi bien les auteurs antiques, Isidore ou Solin, que les récits de leurs prédécesseurs : les narrateurs de la conquête des Canaries se réfèrent expressément au *Libro del conoscimiento*[122] ; Felix Fabri, lorsqu'il s'agit de pays qu'il n'a pas visités lui-même, renvoie volontiers à Odoric de Pordenone[123].

Il ne faudrait néanmoins pas voir derrière ces œuvres de simples compilations. Les emprunts sont généralement motivés, comme l'explique Nicole Chareyron :

> On ne saurait s'arrêter à l'accusation de plagiat ou de pure et simple compilation. Des inclusions ou des allusions font leur apparition sous l'effet d'une motivation scientifique, critique, poétique, onirique. La référence livresque peut être un ajout valorisant, le voyageur vérifiant la validité d'une assertion antérieure. Elle peut être encore la garantie d'une façade culturelle que l'auteur entend se donner. Elle peut introduire la correction d'erreurs trouvées ou l'ajout d'éléments scientifiques nouveaux. La connaissance sera parfois source de confusion, et, dans ce cas, mieux vaudrait moins de culture, tant il est avéré que l'imaginaire peut fausser l'interprétation du réel[124].

Face à un emprunt, il faut donc toujours s'interroger sur sa cause et également sur sa provenance, si elle n'est pas clairement énoncée par l'auteur lui-même.

Mais l'identification des sources n'est pas toujours aisée. En témoignent deux passages analogues, rencontrés dans l'œuvre du pèlerin anonyme et dans celle de Georges Lengherand, consacrés à la description d'une mystérieuse créature aquatique[125]. Nous ne détaillerons pas ici les ressemblances et les dissemblances des deux œuvres ; disons seulement qu'elles sont très similaires sur le plan du contenu et que quelques divergences mineures existent au niveau de l'expression. Il est dès lors tout à fait probable que Georges Lengherand, qui voyage en 1486, ait eu connaissance du livre du pèlerin anonyme (1419-1425) pour effectuer sa description[126] et agrémenter son livre de merveilles. Mais il est

---

have what I chose to call the Silvester-phrase, a formula which does not refer to a holy place or anything tangible in the Holy Land at all, and, most importantly, because verbal similarities in details alone (again in texts from all over Europe) are too striking to be attributed to chance. I trust that with these arguments nobody can seriously doubt the existence (past or present) of an influential source-text for the late mediaeval Jerusalem pilgrimage). »

[122] Sur ce point on peut consulter également : CHAREYRON, Nicole, *Éthique et esthétique du récit de voyage à la fin du Moyen Âge*, *op. cit.,* p. 63.

[123] RICHARD, Jean, *Les Récits de voyages et de pèlerinages*, *op. cit.,* p. 41.

[124] CHAREYRON, Nicole, *Éthique et esthétique du récit de voyage à la fin du Moyen Âge*, *op. cit.,* p. 378.

[125] Pour une analyse détaillée de ces deux passages, on peut consulter : BAZIN-TACCHELLA, Sylvie / HERBERT, Capucine, « Le Nil dans les récits de voyage de la fin du Moyen Âge, entre réalité et légende », dans : *The Nile in Medieval Thought*, éd. P. Blazek, Ch. Burnett, A. Scafi, Londres, The Warburg Institute, à paraître.

[126] Un manuscrit qui daterait selon l'éditeur du milieu du XVe siècle et qui est à la bibliothèque de Lille nous transmet le récit du pèlerin anonyme (1419-1425), alors que deux manuscrits transmettent celui de Georges Lengherand, dont le plus ancien, conservé à la Bibliothèque de Lille, est de la fin du XVe siècle.

également envisageable qu'une source commune puisse être à l'origine de cette étrange description, dont nous donnons ici un extrait :

> *Item, encore nous dirent une très merveilleuse chose, se ainsy est, laquelle les marchans Chrestiens nous affermoient. C'est assavoir que en icelle riviere du Nille, qui vient du Paradiz terrestre, comme dit est, sont hommes et femmes tous nudz, qui jour et nuit dedens comme poissons se tiennent ; et est nulle difference de hommes et femmes a nous, fors qu'ilz ne parlent point et que au long de leur dos et de leurs eschines portent ung rencq de escailles comme poissons ; lesquelx aucune foiz saillent en terre et au solail, et par la rive vont mengant rachines, roisins, herbes et fruitz se ilz en treuvent : mais quant ilz voient aucunes gens, soubitement ilz saillent ou fleuve. Et disent les gens qu'il en y a esté aucune foiz prins en fosses et en las ; mais ilz ont tant de dolleurs et se debattent sy fierement, que se ilz ne sont laissiez, incontinent ilz meurent. Mais quant ces ribaulx chiens Sarrasins qui gardent les bestes les peuent prendre aux fosses ou aux las, ainsy que est dit, et il a aucune femme, disent qu'ilz s'en servent pour lors charnellement et puis les laissent aller : et incontinent que elles sont laissées, sans nulle congnoissance d'amour quelxconcques, tant a courant que elles peuent, au fleuve s'en vont jetter*[127].

On ne retrouve de créatures analogues ni dans l'œuvre de Pline, ni dans celle de Solin. Gossuin de Metz, quant à lui, évoque bien des créatures aquatiques mais la description physique qu'il en fait ne correspond pas avec celle de nos textes[128]. La vulnérabilité dont elle fait montre pourrait la rapprocher de Nicholas Pipe, l'homme poisson, que l'on retrouve pour la première fois dans l'œuvre de Gautier Map. Comme notre créature, il meurt en effet en raison de la méchanceté des hommes qui le forcent à quitter son milieu aquatique[129]. Ces femmes-poissons pourraient peut-être préfigurer celles décrites par Sylvie Réquemora-Gros dans son article extrait du *Bestiaire fantastique des voyageurs* et qu'auraient rencontrés des voyageurs au sud de l'Île de Mozambique au XVIIe siècle. Comme dans nos textes, les autochtones semblent également s'adonner à des pratiques lubriques avec ces créatures[130].

Même s'il est parfois difficile d'identifier clairement leurs sources, les emprunts sont toujours motivés : que ce soit pour préciser certains éléments ou simplement pour ajouter la touche de merveille attendue par les lecteurs. Les voyageurs et les pèlerins, pour d'autres motifs, liés à l'histoire de ces textes, se font donc le relais, pour quelques lignes ou quelques pages des mots des autres qu'ils revendiquent ou délaient au contraire dans leur propre récit.

---

[127] *Voy. et pard.* M., c.1419-1425, 100.
[128] *L'Image du monde de Maître Gossouin*, notes et introduction par O. H. Prior, Lausanne et Paris, Librairie Payot & Cie, 1913, p. 123.
[129] *Cf.* POSSAMAÏ, Marylène, « Monstres marins : mythologies et allégories », *Mondes marins au Moyen Âge*, Aix-en-Provence, Publications du C.U.E.R.M.A., *Senefiance* n° 52 (2006), p. 389-404.
[130] REQUEMORA-GROS, Sylvie, « Poisson-femme », *Bestiaires fantastique des voyageurs*, sous la direction de D. Lanni, Paris, Arthaud, Flammarion, 2014, p. 334-335.

Ces emprunts, à la fin du Moyen Âge, font donc partie intégrante de la pratique d'écriture du récit de voyage.

Bien entendu, une œuvre comme celle de Mandeville qui se présente comme une somme sur les connaissances du monde, animée par une volonté d'exhaustivité de son auteur, n'est pas à considérer sur le même plan car elle est essentiellement compilation.

On pourrait imaginer que dans la mesure où ces œuvres sont parsemées d'emprunts, étudier sur le même plan des traductions ne viendrait pas fausser une recherche lexicologique ou lexicographique. Peut-être, mais, comme nous avons pu le voir, l'étape de la traduction implique un intermédiaire supplémentaire, celui du traducteur, avec toutes les questions de l'impact sur la langue que cela soulève. Si l'on avait fait le choix d'intégrer des traductions, aurions-nous pu indistinctement fusionner tous les lemmes de l'ensemble des œuvres ? Il est possible que cela aurait eu un impact sur notre méthode de travail, nous conduisant à établir des sous-corpus. La question ne s'est finalement pas posée car le corpus, sans les traductions, rassemblait déjà quatorze œuvres, ce qui nous a paru constituer un ensemble suffisamment significatif.

Pour rassembler les textes, il a également fallu être particulièrement attentive à leurs dates d'écriture ainsi qu'à la datation des manuscrits dans lesquels ils avaient été conservés. Les bornes chronologiques retenues sont celles du *DMF*, à savoir 1330-1500. Quant aux éditions, nous nous sommes toujours assurée qu'elles s'appuyaient bien sur un manuscrit datant de cette même période car, pour se faire une idée juste de la langue, il paraît en effet important que la copie elle-même respecte les bornes temporelles que nous nous étions fixées.

Une œuvre de notre corpus ne respecte pourtant pas ce critère : il s'agit du récit du pèlerin anonyme de 1480. En effet, il n'existe pas, à notre connaissance, de manuscrit du XVe siècle pour ce voyage et aucun n'est référencé par l'éditeur. N'existent que des imprimés du XVIe siècle[131] et l'édition se base sur l'un d'entre eux[132]. Ce texte ayant néanmoins déjà été exploité par le *DMF* et le premier imprimé reproduisant cet ouvrage datant du tout début du XVIe siècle, il nous a paru envisageable de l'intégrer. Ajoutons également qu'il est parfois difficile de dater à quelques années près les manuscrits. À ce titre, les œuvres de Pierre Barbatre et de l'anonyme de 1486 intègrent le corpus et ont été exploitées par le *DMF* alors

[131] *Cf.* PARAVICINI, Werner (dir.), *Europäische Reiseberichte des späten Mittelalters*, *Teil 2 : Franzosishe Reiseberichte*, *op. cit.*, p. 102-105.
[132] À notre connaissance, Charles Scheffer ne précise pas sur quel imprimé il a basé son édition. L'hypothèse la plus probable semble que l'éditeur ait utilisé principalement l'édition de 1517, puisqu'il en conserve le titre.

que les manuscrits qui les conservent datent peut-être du tout début du XVIe siècle[133]. Dès lors, l'intégration d'une œuvre comme celle de l'anonyme de 1480 ne paraît pas problématique, une fois mentionnées les caractéristiques du support sur lequel s'appuie l'édition.

Le récit d'Eustache Delafosse[134] nous est parvenu quant à lui dans un manuscrit écrit par Louis de La Fontaine en 1548. Ce commerçant a pourtant bien effectué son voyage en Afrique entre 1479 et 1481. La date tardive du manuscrit conservé nous a contraint à ne pas l'exploiter. C'est également le choix qu'a fait le *DMF*, puisqu'il ne figure pas dans la bibliographie. Ce récit aurait pourtant été très intéressant d'un point de vue lexical, en témoigne le travail réalisé par Takeshi Matsumura[135], car son auteur a été sensible aux mœurs locales et n'hésite pas à produire, ce que l'éditeur décrit comme « un véritable lexique d'une dizaine de mots, qui est en fait l'amorce d'un manuel de conversation »[136]. La datation problématique du passage à l'écriture permet en outre d'étayer notre décision. Denis Escudier, l'éditeur du texte, pense en effet que la rédaction a été effectuée en deux étapes. Des notes furent prises dans un premier temps afin qu'Eustache Delafosse puisse rendre compte de la mission qui était la sienne à ses supérieurs hiérarchiques[137]. Celles-ci furent ensuite agencées pour former le récit que nous connaissons aujourd'hui, au moins douze ans après le retour d'Eustache Delafosse[138]. Il n'est donc pas certain que l'œuvre ait été rédigée avant 1500. Quoi qu'il en soit, dans ce contexte, seule la date du manuscrit peut être prise en compte[139].

Un autre pèlerin, Philippe de Voisins, a quant à lui effectué un pèlerinage en 1490. Étant décédé en 1501, on peut imaginer que l'écriture de son récit, même si elle a été effectuée par Jean de Belesta, son écuyer, est contemporaine ou de peu ultérieure au voyage lui-même. Dès lors, aurait-il fallu intégrer ce récit au corpus ? Le principal problème réside surtout dans l'établissement de l'édition : le manuscrit sur lequel s'appuie l'éditeur Philippe Tamisey de Larroque, fait partie d'une compilation établie par Jehan Asclafer, notaire du XVIIe siècle. L'éditeur ne précise pas explicitement la date du manuscrit concerné. On peut

---

[133] BARBATRE, *Voy*. T.-C. P., 1480, 80. Pour l'anonyme de 1486, *cf.* : *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France*, t. XXIV, [En ligne] : http://ccfr.bnf.fr/portailccfr/jsp/index_view_direct_anonymous.jsp?record=eadcgm:EADC:D29011056

[134] *Voyage d'Eustache Delafosse sur la côte de Guinée, au Portugal et en Espagne (1479-1481)*, éd. et trad. D. Escudier, avant propos Th. Monod, Éditions Chandeigne, 1992.

[135] MATSUMURA, Takeshi, « Sur le vocabulaire d'Eustache Delafosse (1548) », dans : *Travaux de linguistique et de philologie*, XXXI (1994), p. 123-129.

[136] ESCUDIER, Denis, « La 'vraye verité' d'Eustache Delafosse », dans : *Voyage d'Eustache Delafosse sur la côte de Guinée, au Portugal et en Espagne (1479-1481)*, *op. cit.*, p. 120.

[137] *Ibid.*, p. 95.

[138] *Ibid.*

[139] C'est également le point de vue de Takeshi Matsumura qui déclare : « [p]récisons toutefois qu'il faut ici s'en tenir à la date de l'unique manuscrit, […] c'est-à-dire le 29 mars 1548, et, non à la date du voyage (1479-1481) ni à celle, controversée, de la rédaction. » *Cf.* MATSUMURA, Takeshi, *op. cit.*, p. 123.

toutefois se douter qu'il s'agit d'une transcription datant du XVIIe siècle puisque Philippe Tamisey de Larroque écrit :

> Tout ce que l'on peut reprocher à l'honorable notaire du XVIIe siècle, c'est que sa copie n'est pas partout d'une pureté parfaite. Il a mal lu certains mots ; il n'a pas lu du tout certains autres mots. Pardonnons lui les infidélités et les vides de sa copie en faveur de tout ce qu'il a bien reproduit d'un original qui, en tels et tels endroits, où le transcripteur tantôt a bronché et tantôt s'est arrêté net, était sans doute peu lisible ou même altéré[140].

La bibliothèque municipale d'Auch où est conservé ce manuscrit nous a confirmé qu'il s'agissait effectivement d'une transcription effectuée par Jehan Asclafer et qui datait donc du XVIIe siècle. Compte tenu de ces éléments, ce texte n'a pu être exploité dans le cadre de notre travail. Les exemples des récits d'Eustache Delafosse et de Philippe de Voisins montrent bien à quel point connaître l'histoire des manuscrits est essentiel lors de la constitution d'un corpus.

Un autre paramètre s'impose, celui de la fiabilité des éditions utilisées. Comme le note Robert Martin : « [p]our recueillir ses données, le lexicologue s'appuie autant que possible sur des textes convenablement édités »[141]. Cette règle paraît effectivement incontournable : comment le lexicographe ou le lexicologue pourrait-il accorder sa confiance à des éditions ne fournissant pas, par exemple, des informations essentielles relatives au manuscrit sur lequel elles s'appuient, à l'image de l'édition du texte de Philippe de Voisins ? Quels critères permettent de considérer qu'une œuvre est « convenablement » éditée ? Il faut bien entendu tenir compte de la rigueur scientifique de l'éditeur, mais une édition répond-elle toujours aux mêmes objectifs si elle est réalisée par un littéraire, un historien ou un lexicologue ? Les pratiques et les règles d'édition ont, en outre, beaucoup évolué depuis le XIXe siècle. Dès lors, la question qu'il convient de se poser est plutôt : l'édition répond-elle aux attentes d'un lexicographe ? Et quelles sont ces dernières ?

Frankwalt Möhren a réfléchi à ces questions dans son article intitulé « Édition et lexicographie »[142]. Avant d'exposer en détails les qualités qui doivent être celle d'une bonne édition de texte, il apporte une précision sur la posture à adopter par un lexicographe :

> Le lexicographe ne veut et ne peut se faire précepteur des éditeurs de textes, mais ce n'est pas sa tâche non plus de redresser les éditions jusqu'à comprendre les textes[143].

---

[140] DE VOISINS, Philippe, *Voyage à Jérusalem de Philippe de Voisins*, éd. P. Tamisey de Larroque, Paris / Auch, Honoré Champion / Cocharaux Frères, 1883, p. 10-11.
[141] MARTIN, Robert, « La lexicologie du moyen français : bilan et perspectives », *op. cit.*, p. 724.
[142] MÖHREN, Frankwalt, « Édition et lexicographie », dans : *Alte und neue Philologie*, éd. Martin-Dietrich Glessgen et Franz Lesbanft, Tubingen, De Gruyter, 1997, p. 153-166.
[143] *Ibid.*, p. 155.

Le rôle d'un éditeur est d'abord, selon Frankwalt Möhren, de bien connaître le manuscrit qu'il souhaite éditer[144]. Il se doit également d'exposer les critères qui l'ont conduit à le choisir plutôt qu'un autre, s'il en existe plusieurs. L'éditeur doit ensuite fournir aux lecteurs des informations sur le manuscrit choisi ainsi que sur son scribe. Ses origines géographiques peuvent par exemple éclairer certaines graphies. L'éditeur renseigne le lecteur sur le choix des variantes et les manuscrits utilisés à cet effet[145]. Sa transcription doit être de qualité et refléter une juste compréhension du texte[146]. Un travail sur la langue doit en outre être mené. Gilles Roques en souligne l'intérêt dans son article intitulé « La critique des éditions de textes ». Il précise :

> […] nous avons besoin surtout de savoir en quoi la langue du texte édité s'écarte de ce que l'on connaît généralement de la langue de l'époque en question[147].

Il ajoute :

> […] les éditeurs ont le devoir de dater, de localiser, voire de caractériser le plus nettement possible la langue de l'auteur et celle des principales copies manuscrites (et au moins de celle qui sert de base à l'édition). On ne soulignera jamais assez les services que l'étude du vocabulaire peut rendre dans cette tâche fondamentale[148].

L'étude de la langue du texte doit conduire l'éditeur à préparer un glossaire. Celui-ci revêt trois fonctions que résume Frankwalt Möhren. La première est d'aider le lecteur à saisir le sens d'un texte[149]. Un glossaire doit également « donner au lecteur les moyens pour vraiment pénétrer le texte, pour en saisir la couleur, pour se rassurer sur le sens primordial d'un mot et des faits historiques visés »[150]. C'est sa seconde fonction. Sa troisième est d'apporter des informations précieuses aux lexicographes et aux lexicologues[151]. Le rédacteur de dictionnaire détecte ainsi rapidement de nouvelles entrées pour son dictionnaire ou des sens non-attestés dans ses articles. Quand les éditions des textes de notre corpus en comportaient, il est bien évident que les glossaires furent des outils précieux pour notre travail. Mais force est de constater que la majorité des éditions que nous avons utilisées en étaient dénuées[152].

Quel regard critique peut-on porter sur les éditions retenues dans le cadre de notre travail ? Il s'agit pour huit œuvres de notre corpus d'éditions établies au cours du XIXe siècle

---

[144] *Ibid*.
[145] *Ibid*., p. 158.
[146] *Ibid*. p. 157.
[147] ROQUES, Gilles, « La Critique des éditions de textes », dans : *Alte und neue Philologie*, éd. Martin-Dietrich Glessgen et Franz Lesbanft, Tubingen, De Gruyter, 1997, p. 148.
[148] *Ibid*.
[149] MÖHREN, Frankwalt, « Édition et lexicographie », *op. cit*., p. 160-161.
[150] *Ibid*., p. 161.
[151] *Ibid*.
[152] Seules les éditions suivantes en comportent : *Voy. Jérus*., c.1395 ; CAUMONT, *Voy*. N., p.1420 ; LENGHERAND, *Voy*. G., 1486-1487.

ou au tout début du XXe siècle[153]. Les éditeurs indiquent en règle générale le manuscrit qui sert de base à leur édition et les manuscrits auxquels ils recourent pour les variantes. Précisons toutefois que certains ne mentionnent pas cette information indispensable : c'est le cas de Charles Schefer, l'éditeur du récit de Bertrandon de La Broquière[154], qui reste flou sur le manuscrit du XVe siècle qui a servi de support à son édition[155]. Ce même éditeur n'indique pas avec précision l'imprimé du XVIe sur lequel il s'est appuyé pour éditer le texte du voyage du pèlerin anonyme de 1480[156].

Étant souvent établies par des historiens, très peu d'éditions comportent une véritable étude de la langue, à l'exception notable de celle du texte de Nompar de Caumont. Les notes des éditeurs qui éclairent des passages obscurs ou proposent au moins des pistes de solution sont rares.

Les éditions des textes que nous étudions n'ont pas été réalisées dans le cadre d'un travail lexicologique ou lexicographique. Elles ont été élaborées par des éditeurs de formations variées dans des optiques différentes et à des époques où les règles philologiques demandaient encore à être précisées. Ces éditions sont néanmoins tout à fait exploitables par le lexicographe ou le lexicologue dans la mesure où les transcriptions sont dans l'ensemble fiables. En cas de doute, une consultation du manuscrit reste possible si celui-ci est accessible facilement. D'autres pistes de lecture peuvent également être avancées sous forme d'hypothèses, comme nous avons été amenée à le faire à plusieurs reprises. Dans cet exemple extrait du récit de pèlerinage de Pierre Barbatre, il semble préférable de lire une forme du lemme HUILE, débutant par la lettre *h*, plutôt que la forme *bylle*, telle qu'elle apparaît dans l'édition :

> *Item a VIII lieues vers Rodes est le corps saincte Maure lequel rent bylle par miracle comme saincte Katherine ou sainct Nicolas*[157].

En outre, les rédacteurs du *DMF* ont également jugé exploitables ces éditions puisqu'ils s'en sont servis pour rédiger leur dictionnaire[158].

L'objectif de notre travail n'est bien entendu pas de suppléer les éditions de textes. En revanche, la méthode que nous adoptons est un premier pas vers celle qu'appelait de ses vœux

---

[153] Il s'agit de : *Voy. Jérus.*, c.1395 ; *Voy. et pard.* M., c.1419-1425 ; *Voy. Hierus.* S., 1480 ; *Voy. Outr.* S., c.1455-1457 ; LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450 ; LE BOUVIER, *Descript. pays* H., p.1451 ; LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487 ; JEAN DE SULTANIEH, *Mém. Tamerlan* M., 1403.
[154] LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457.
[155] Précisons que tous les manuscrits référencés datent du XVe siècle.
[156] *Voy. Hierus.* S., 1480.
[157] BARBATRE, Voy. T.-C. P., 1480, 155. Nous remercions Jean-Loup Ringenbach de nous avoir signalé cette forme.
[158] À l'exception du texte de Coppart de Velaines : VELAINES, *Pèler. tourn.* P., p.1432.

Pierre Kunstmann dans son article intitulé « L'électronique à l'aide de l'éditeur : miracle ou mirage ? Bilan de quatorze années au LFA ». On peut y lire :

> En fait, il serait souhaitable que le philologue préparant une édition critique puisse se tourner directement, en temps réel, vers le lexicographe responsable d'un dictionnaire, non seulement pour trouver une solution à tel problème de reconnaissance ou d'interprétation d'une forme lexicale, mais aussi le cas échéant pour signaler la découverte de nouveaux vocables ou de nouveaux sens. Cette possibilité de va-et-vient entre les deux pôles édition/lexique serait à l'avantage de chacun : l'édition en serait bonifiée et le lexique enrichi. Le dictionnaire resterait ouvert, aussi longtemps que les circonstances le permettraient[159]...

Le philologue et le lexicographe pourraient ainsi travailler conjointement et cette méthode serait profitable aussi bien aux textes édités qu'aux dictionnaires s'appuyant sur une méthode de « lexicographie évolutive »[160] .

Toutes les œuvres de notre corpus ont donc bénéficié d'une édition et nous n'avons pas travaillé sur manuscrit. Ceci est dans l'ensemble la règle de sélection des ouvrages fixée pour rédiger le *DMF* que rappelle Robert Martin et que nous avons respectée :

> À quelques exceptions près, il s'agit toujours de textes imprimés – de préférence dans des éditions critiques – et non pas de manuscrits[161].

Nous n'avons pas non plus travaillé à partir d'imprimés du XVIe siècle car cela nous aurait confrontée à des problématiques d'édition, que les limites de nos travaux ne pouvaient nous permettre. Ces deux critères justifient déjà qu'un certain nombre d'œuvres n'aient pu être traitées.

C'est le cas par exemple du récit de Jean de Cucharmoys, dont la seule édition du texte que l'on possède est un fac-similé d'une édition de 1530[162] et, dans une certaine mesure de celui de Nicole Le Huen[163].

---

[159] KUNSTMANN, Pierre, « L'électronique à l'aide de l'éditeur : miracle ou mirage ? Bilan de quatorze années de travaux au LFA », *Perspectives médiévales*, 34 (2012), [en ligne] : http://peme.revues.org/2245.

[160] *Cf*. MARTIN, Robert, « Présentation du *DMF2012* », site du *DMF*, p. 3, [En ligne], http://www.atilf.fr/dmf/.

[161] *Ibid*., p. 8.

[162] CUCHARMOYS, Jehan (de), *Le Sainct voyage de Hierusalem ou petit traité du voyage de Hierusalem, de Rome et de Saint Nicolas de Bar en pouille*, reproduit par le procédé Pilinski d'après l'édition de Lyon pour la Société de l'Orient latin, Genève, J. G. Fick, 1889.

[163] BREYDENBACH, Bernhard (de), *Les Sainctes pérégrinations de Jhérusalem*, tirées du latin par frère Nicole Le Huen, Lyon, Michelet Topie de Pymont et Jacques Heremberck, 1488. Même si l'auteur a suivi la composition du livre de Breydenbach, en respectant la division des chapitres, il ne s'est pas contenté de traduire et s'est approprié l'ouvrage comme l'explique Frédéric Duval : « On considérait jusqu'à présent que Nicole le Huen n'avait donné qu'une traduction quelque peu libre de Bernard de Breidenbach mais les détails tant nominatifs que chronologiques, ainsi que les nombreuses anecdotes personnelles et l'emploi du pronom sujet « je », donnent à penser qu'il s'est bien rendu à Jérusalem en 1488 » (DUVAL, Frédéric, *La traduction du* « Romuleon » *par Sébastien Mamerot : étude sur la diffusion de l'histoire romaine en langue vernaculaire à la fin du Moyen Âge*, Genève, Droz, 2000, p. 206). Tout comme Mandeville, il se réapproprie la matière qui l'inspire. Ce livre est donc exclu du corpus pour deux raisons : la première est que même si Nicole Le Huen l'a modifié, il s'agit à l'origine d'une traduction du latin. La seconde est que de toute façon, il n'existe pas de transcription.

Nous avons généralement travaillé à partir de l'édition la plus récente des œuvres. Cela n'a néanmoins pas toujours été possible. En ce qui concerne le *Canarien*, l'édition Ráfols et Cioranescu[164] avait par exemple déjà été numérisée. Seul un dernier travail de relecture restait à faire. Numériser une nouvelle édition ne paraissait donc pas opportun. L'édition Aznar *et al.*[165] a donc été consultée et nous avons mentionné les leçons différentes, surtout quand elles affectaient directement le sens du texte, comme dans ce passage où Gadifer de La Salle et ses compagnons arrivent sur l'île de Gran Canaria et rencontrent des autochtones :

> *Et leur portoient des figues à grant planté et du sang de dragon qu'ilz chavoient pour ams à pescher et pour vieulles ferrasses de fer et pour aguilles à coudre*[166].

La forme *chavoient* paraît tout à fait étonnante dans ce contexte où le sens oriente clairement vers le lemme CHANGER. L'édition Magry[167], quant à elle, transcrit *changeoient*[168] sans plus de précision. L'édition Aznar *et al.* opte pour une solution intermédiaire : elle transcrit *chanoient* mais propose de lire *chan<ge>oient*[169]. Cette interprétation assez logique est en plus confortée par la version du texte de Béthencourt, où l'on retrouve *changoient*, dans l'édition Aznar *et al.*[170] ainsi que dans l'édition Gravier[171].

Une autre forme pose question dans ce passage : *ams*. Là encore, le contexte est suffisamment clair pour aider à l'interprétation. L'édition Aznar *et al.* propose de lire *ains*[172]. On rattache ainsi cette forme au lemme AIM, « hameçon » (*DMF*). C'est ce qui paraît probable, on lit *ayns* dans l'édition Ráfols et Cioranescu[173], dans l'édition Aznar *et al.*[174] ainsi que dans l'édition Gravier[175].

Bien entendu la consultation d'autres éditions ne remplace en rien le manuscrit. Cela permet néanmoins d'établir des synthèses de lecture sur des leçons problématiques et peut mettre le lexicographe sur une piste d'interprétation.

Il n'en reste pas moins que, lors de doutes, un recours au manuscrit aurait été souhaitable. C'est pour cette raison que nous les avons, sauf difficultés, tous référencés dans des fiches synthétiques, que nous fournissons en annexe. Elles reprennent les informations

---

[164] BÉTHENCOURT, *Canarien* C., c.1490 et GADIFER DE LA SALLE, *Canarien* C., c.1404-1406.
[165] *Livre nommé Le Canarien* A.C.P.P.T., c.1490.
[166] GADIFER DE LA SALLE, Canarien C., c.1404-1406, 73.
[167] *La Conquête et les conquérants des Îles Canaries*, édition et introduction par Pierre Margry, Paris, E. Leroux, 1896.
[168] *Ibid.*, p. 192.
[169] *Livre nommé Le Canarien* A.C.P.P.T., c.1490, 144.
[170] *Ibid.*, p. 145.
[171] BÉTHENCOURT, *Canarien* G., c.1490, 65.
[172] *Livre nommé Le Canarien* A.C.P.P.T., c.1490, 144.
[173] GADIFER DE LA SALLE, *Canarien* C., c.1404-1406, 149.
[174] *Livre nommé Le Canarien* A.C.P.P.T., c.1490, 145.
[175] BÉTHENCOURT, *Canarien* G., c.1490, 65.

mentionnées dans les différents volumes de l'*Europäische Reiseberichte des späten Mittelalters* et plus globalement dans les prologues des éditions. Sans doute aurait-il été profitable de consulter plus fréquemment les manuscrits, mais l'objectif de notre travail n'étant pas d'établir une édition de texte, nous y avons recouru lorsque des passages entiers soulevaient d'importants problèmes d'interprétation.

Le récit de Pierre Barbatre contient par exemple un passage assez énigmatique, que nous reproduisons :

> *Premierement il y a VII portes au portail, VII percez en trous a bouttoir les poms comme ung van et la grant porte non.*[176]

Le lemmatiseur propose de rattacher la forme *bouttoir* au lemme BOUTOIR, ainsi défini dans le *DMF* :

BOUTOIR **FEW XV-1 *BOTAN**

BOUTOIR, subst. masc.

[T-L : botëoir ; GD, GDC : ***boutoir*** ; FEW XV-1, 211b : **botan* ; TLF IV, 862b : ***boutoir***]

I. - "Instrument avec lequel le maréchal-ferrant enlève la corne superflue du pied d'un cheval avant de le ferrer" (synon. ***bouteur2***)

II. - "Moulin à tan"

Lexique complémentaire Robert Martin

Cependant, dans notre exemple, *bouttoir* est clairement un verbe. Pourrait-il dès lors s'agir d'un problème de lecture du manuscrit ? La vérification est possible puisque, grâce à la générosité du Musée des lettres et manuscrits, nous sommes en possession d'une photocopie du manuscrit de ce récit. Voici l'extrait dans lequel figure notre exemple[177] :

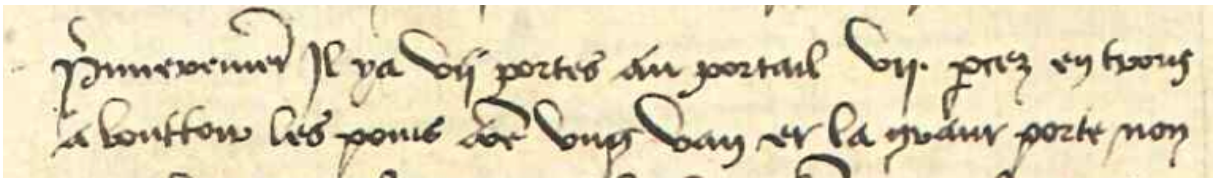

Après avoir confronté le mot qui nous intéresse avec d'autres, notamment pour vérifier la graphie du double *t* et la finale *-oir*, il apparaît que la lecture est effectivement correcte.

[176] BARBATRE, *Voy*. T.-C. P., 1480, 98.
[177] Manuscrit conservé au Musée des lettres et manuscrits, Paris.

Dès lors, que signifie le verbe *bouttoir* ? Dans cet exemple, son sens paraît assez proche de celui du verbe BOUTER[178] : " exercer sur qqn ou qqc. une poussée qui déplace, imprimer un mouvement à qqn ou qqc " (*DMF*).

Si on admet que *van*, qui désigne " une corbeille d'osier à fond plat servant à séparer le bon grain des balles, de la paille et de la poussière le bon grain des autres substances " (*DMF*), peut être étendu à un objet permettant de trier les pommes en fonction de leur calibre[179], la phrase commence à prendre du sens : les sept portes sont parsemées de trous à la manière d'un *van* qui servirait à sélectionner les pommes. Cette interprétation ne semble pas erronée dès lors qu'on la confronte avec les portes de la basilique Saint-Marc qui sont effectivement parsemées de trous, ce qui n'est pas le cas du grand portail. En revanche, une note de la part de l'éditeur, afin d'éclaircir le problème du nombre de portes, aurait été souhaitable : la basilique comporte bien sept arches mais seulement cinq portes voire quatre, si l'on exclut le portail central.

Certaines formes ont soulevé de notre part des interrogations et nous avons alors, sans forcément consulter les manuscrits, comme cela est fait dans le *DMF*, suggéré d'autres hypothèses de lecture, dans les remarques générales de nos articles.

Voici par exemple un extrait du récit de l'anonyme de 1486 qui a retenu notre attention :

> *Et est une merveilleuse chose, quant on est en ladicte eglise du Sainct Sepulchre, de ouyr une chacune nation et maniere de chrestiens, et toutes a une heure, faire leur service, car en chantant ilz mainent si grant bruyt que merveilles, et chacuns en divers tons et actent, et font grant cerimonies principallement d'encencer, et long service*[180].

Que signifie dans ce passage la forme *actent* et à quel lemme renvoie-t-elle ? Nous nous sommes demandée s'il ne fallait pas plutôt lire *accent*, les lettres *c* et *t* pouvant facilement être confondues dans les manuscrits.

Dans le même récit, une autre forme nous a paru étonnante, *boncque*. Voici la phrase dans laquelle elle figure :

> *Mais trop bien depuis le dict port de la Tour jusques au dict port de Soueez, qui n'est que canal, ou boncque de mer, peult on aller en petites barques ferrees pour ce qu'il n'y a point d'aymant*[181].

---

[178] Pour les infinitifs, le changement de *-er* en *-eir*/*-oir*, se constate en anglo-normand, comme on peut le lire dans : FOUCHÉ, Pierre, *Le Verbe français*, Paris, Klincksieck, 1967, p. 216-217. Je remercie Gilles Roques pour cette indication.
[179] Une recherche dans le *FEW* permet d'accréditer l'extension du sens que nous proposons. On relève une attestation de *van* dans le Gard avec le sens de : « appareil pour vanner les grains et les légumes » (*FEW* XIV, 157b : *vannus*).
[180] *Pèler*. D., 1486, 368.
[181] *Ibid*., p. 419.

Comment comprendre cette forme ? À quel lemme correspond-t-elle ? Nous nous sommes demandé s'il ne fallait pas plutôt lire *boucque*, c'est-à-dire une attestation du lemme BOUQUE, " passe étroite, embouchure d'un bras de mer " (*DMF*).

Une autre forme nous a également interrogée, il s'agit de *prosine*, rencontrée dans le récit de Nompar de Caumont :

> *C'est a dire que amez ton prosine comme toy mesmez et qui fera le comandemant de Dieu sera sauvez et bien se doit aviser donques que l'en ne face mal expressemant a son voisin et aviser se ce sera bien (bien) fait ou mal*[182].

Nous proposons de la rattacher au lemme PROISME, " proche, proche parent ", en nous demandant s'il ne faudrait pas lire plutôt *prosme* ou *proisme*. Il existe bien un lemme PROYSINE dans le *DMF* mais qui serait en réalité un fantôme, c'est-à-dire un mot « disposant à tort d'un statut lexicographique »[183], comme le suggère Robert Martin dans la remarque générale de l'article. Quant à l'édition La Grange[184], que nous avons également consultée, elle propose de lire *prouchain*[185]. Si cette interprétation est très proche du sens, la forme est suffisamment éloignée pour justifier un recours au manuscrit, malheureusement difficilement accessible[186].

Recourir au manuscrit, lorsque nous sommes confrontée à des formes problématiques aurait bien évidemment été préférable. Cette démarche ne peut néanmoins pas être systématique car elle implique d'avoir accès au manuscrit. En outre, la forme, si elle a posé question à l'éditeur risque d'être difficilement interprétable à qui n'est pas familier de l'écriture du copiste et de ses habitudes. Si le lexicographe doit légitimement s'interroger sur les éditions qu'il utilise, son travail nécessite-t-il un recours obligatoire et automatique au manuscrit ? Il serait bien évidemment souhaitable mais compte tenu de tous les problèmes que cela soulève, la méthode ne peut être généralisée et il semble que le lexicographe atteigne là les limites de son rôle propre[187]. En revanche, il nous a paru important de signaler des formes pour lesquelles nous avons estimé qu'une autre interprétation était probable et de proposer d'autres interprétations.

Pour opérer une sélection du corpus, une autre question s'est imposée : que faire des œuvres contenant beaucoup de mots régionaux et/ou subissant diverses influences

---

[182] CAUMONT, *Voy*. N., p.1420, 19.
[183] *Cf. Base des Mots fantômes,* site de l'ATILF [En ligne] : http://www.atilf.fr/MotsFantomes, ATILF/Nancy Université.
[184] CAUMONT, Nompar (de), *Voyage d'Outre-Mer en Jérusalem par le seigneur de Caumont*, publié par le marquis de La Grange, Paris, 1858, reprint Genf, 1975.
[185] *Ibid*., p. 21.
[186] Ce manuscrit, conservé à la British Library, n'est à notre connaissance pas accessible en ligne.
[187] MÖHREN, Frankwalt, *op. cit.,* p. 155.

dialectales ? Une œuvre comme celle de Nompar de Caumont a, par exemple, posé question. Si globalement l'œuvre est bien rédigée en langue d'oïl, l'influence de la langue d'oc et de divers dialectes du sud-ouest est notable. Voici comment Peter S. Noble conclut son étude de la langue du texte :

> *Provençal clearly has more influence than any of the dialects of French. Its influence is quite general throughout the text, both on the vocabulary and the orthography. Even Provençal, however, has relatively little influence on the text. The overall impression is of a text written in standard Francien with only borrowings from the dialects and Provençal, while the influence of Latin is very slight. Most of the regional dialects leave some trace on the text but the only ones of any importance are Anglo-Norman and the dialects of the south-west. Provençal is more influential than any of the dialects, but its influence is largely confined to certain orthographical traits and the borrowing of certain words*[188].

Cette particularité linguistique du texte s'explique aisément par l'origine géographique de son auteur qui a vécu dans la Guyenne et plus particulièrement dans l'Agenais. Cette région ayant été sous domination anglaise[189], il n'est pas non plus étonnant de retrouver dans le texte des traits caractéristiques de l'anglo-normand[190].

Fallait-il dès lors intégrer le récit de Nompar de Caumont à notre corpus d'étude ? Une telle œuvre a-t-elle sa place dans le *DMF* ? Robert Martin consacre un paragraphe du fascicule de présentation du *DMF2012* à rappeler les règles qui ont présidé à la sélection des entrées. Il déclare :

> Le *DMF* est fondamentalement un dictionnaire de corpus. Le principe du corpus suppose que l'on enregistre dans le dictionnaire tous les faits repérés, sans aucune exception. Cela signifie que les hapax, les fantaisies verbales, les créations sans lendemain, voire les mots fantômes que les éditions peuvent comporter entrent dans le dictionnaire, où naturellement ils sont signalés pour ce qu'ils sont. Aucune sélection n'est opérée sur des critères de fréquence. Seuls sont exclus, en principe, les mots « étrangers » (y compris occitans, franco-provençaux, franco-italiens et même les mots proprement anglo-normands). Les mots latins ne sont admis que si leur syntaxe est française (un ave, un vidimus...)[191].

Le *DMF*, on le comprend bien, se veut donc assez accueillant, pour fournir le plus de renseignements possibles au consultant. Seuls sont exclus par principe les mots étrangers. Le statut des mots régionaux rencontrés dans des textes majoritairement rédigés en langue d'oïl semble toutefois moins clair, on s'en aperçoit en consultant le *DMF*. On remarque en effet que beaucoup de termes extraits du récit de Nompar de Caumont et répertoriés comme

---

[188] NOBLE, S. Peter, « The Influence of Provençal and of Dialects », dans : CAUMONT, *Voy*. N., p.1420, 201-202.
[189] VIELLIARD, Françoise / MONFRIN, Jacques, *Manuel bibliographique de la littérature française du Moyen Âge de Robert Bossuat. Troisième supplément (1960-1980)*, Paris, Centre national de la recherche scientifique, t. 2, p. 900-901, n°s 8124-8126.
[190] NOBLE, S. Peter, *op. cit.*, p. 199.
[191] MARTIN, Robert, « Présentation du *DMF2012* », *op. cit.*, p. 10-11.

appartenant à l'ancien-provençal ou à d'autres dialectes du sud de la France dans le *FEW* ont trouvé leur place dans le *DMF*.

En voici quelques exemples :

ARAISIN **FEW X** *RACEMUS*

ARAISIN, subst. masc.

[FEW X, 12a : ***racemus***]

"Raisin" : Et en cest pays sont communemant lez *arrayzims* noirs et lez vins sont toux blancs. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 49).

REM. Formes dial. en *a-* ds le Sud, *cf.* FEW.

Lexique complémentaire Robert Martin

CONFISER ***FEW II-2** *CONFIDERE*

CONFISER, verbe

[*FEW II-2, 1034a : ***confidere***]

Confisant de qqc. "Faisant confiance à qqc." : ...je *contfisant* de vostre bonne prodomie et loyauté vous recomande (...) que... (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 11).

REM. *Cf.* anc. prov. *confizar, confisar.*

Lexique complémentaire Robert Martin

LEVADISSE **FEW V** *LEVARE*

LEVADISSE, adj.

[FEW V, 270a : ***levare***]

Région. (Provence) "En manière de pont-levis" : Et au chief de cest talu est ung beau jardin en le quel a une belle fontayne et de cestuy jardin puet l'on entrer sur le chief de le ditte tour du molin a une planche *levadisse*. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 78).

REM. A. prov. *pont levaditz* (FEW).

Lexique complémentaire Robert Martin

MESOLLE **FEW VI-1** *MEDULLA*

MESOLLE, subst.

[FEW VI-1, 632b : ***medulla***]

Région. (Provence) "Moëlle" : Le sucre il croist es champs et ressemble que se soient chevenieres et oussi sont elles de celle mesme maniere mes que elles ont dedens *mesolle* et croistent deux foix l'annee sellon qu'il dient (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 70).

Lexique complémentaire Pierre Cromer

Ces articles comportent généralement un seul exemple et précisent dans la plupart des cas qu'il s'agit d'un mot régional. Remarquons également que ces mots ne sont pas enregistrés dans les autres dictionnaires mentionnés habituellement par le *DMF*. S'ils le sont, c'est le même exemple que celui du *DMF* qui est mentionné dans l'article. C'est le cas par exemple pour ENTRIQUADE (*DMF*) et ENTRIGADE (*GD*) ou encore pour APAISIMÉ.

Le *DMF* n'hésite donc pas à intégrer à sa nomenclature des mots régionaux et cite le récit de Nompar de Caumont à 192 reprises, comme permet de le vérifier une recherche en plein texte dans les articles. Des formes non répertoriées dans le *DMF* ont toutefois été laissées de côté. C'est par exemple le cas de *guatz*[192]. Le *FEW* mentionne *gat*, dans la région d'Agen et en Gascogne[193]. À ce titre, les rédacteurs du *DMF* ont dû considérer qu'il s'agissait d'une variante dialectale du lemme CHAT et qu'il n'était pas utile de la mentionner dans l'article. Toutefois, la relever permet d'enrichir la base de connaissances du lemmatiseur qui propose bien de rattacher cette forme au lemme CHAT mais parmi dix autres propositions comme l'atteste cet extrait du texte lemmatisé de Nompar de Caumont :

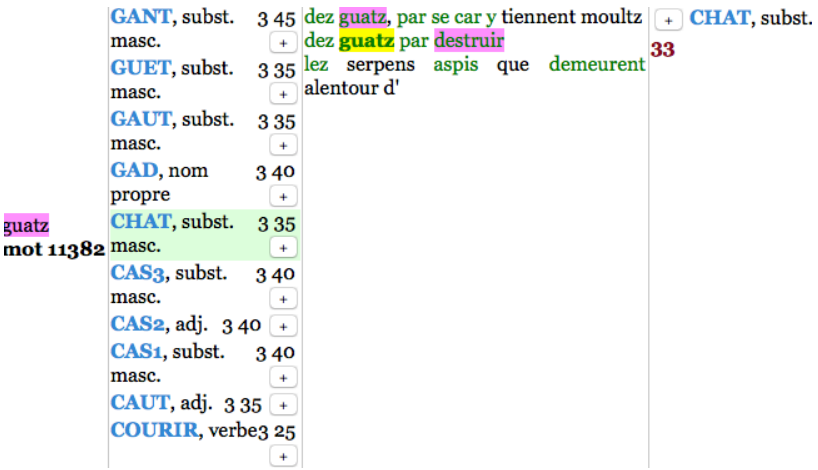

Cette forme étant rencontrée dans un texte rédigé en langue d'oïl et n'étant pas forcément facile à appréhender pour le lecteur, il paraît pertinent de suggérer qu'elle soit répertoriée par le *DMF*. Elle a, en outre, permis d'enrichir la base de connaissances du lemmatiseur qui proposera désormais en priorité pour cette forme le lemme CHAT. Nous l'avons donc intégrée à notre travail lexicographique.

Bien connaître l'histoire des textes, des manuscrits et des éditions s'est révélé indispensable pour construire un corpus fiable et cohérent. Des choix ont également été faits comme celui de ne conserver que des œuvres écrites en langue vernaculaire car les traductions impliquaient un relais supplémentaire dans une chaîne de transmission déjà fort longue de l'œuvre. Comme le *DMF*, nous ne nous sommes appuyée que sur des éditions modernes et avons donc exclu les imprimés du XVIe siècle et les manuscrits. Nous n'avons conservé que des éditions s'appuyant sur des manuscrits médiévaux même si une certaine souplesse s'est parfois révélée nécessaire : pourquoi en effet exclure une œuvre intéressante comme l'est

[192] CAUMONT, *Voy*. N., p.1420, 33.
[193] *FEW* II, 515a, *cattus*. *Cf*. également : *REW*, 141a, *cattus*. Concernant l'évolution de la consonne initiale latine C > G, on peut consulter : RONJAT, Jules, *Grammaire historique des parlers provençaux modernes*, Montpellier, Société des Langues Romanes, 1932, t. III, part. 1, §256, p. 62. *Cf*. également : ANGLADE, Joseph, *Grammaire de l'ancien provençal ou ancienne langue d'oc : phonétique et morphologie*, Paris, Klincksieck, 1921, p. 162.

celle de l'anonyme de 1480 au prétexte qu'elle s'appuie sur un imprimé du tout début du XVIe siècle ?

3. Les récits de voyage du corpus

3.1. Présentation des œuvres du corpus

Après avoir exposé les différentes questions d'ordre littéraire, linguistique et philologique préalables à la sélection des œuvres, il convient désormais d'examiner plus en détails les quatorze récits que rassemble le corpus. Comme nous l'avons vu, il est quelque peu artificiel de regrouper aujourd'hui des œuvres sous l'étiquette « littérature de voyage » ou « récit de voyage » alors que leurs auteurs n'avaient absolument pas conscience de l'existence d'une telle catégorie. Nous avons donc dû procéder à des choix. Si l'on s'en tient à la définition du genre littéraire établie par Gisèle Matthieu-Castellani, peut-on dire que les auteurs des œuvres de notre corpus pratiquaient « la même écriture, dans une perspective synchronique »[194] ? Cela paraît compromis au regard de la diversité des textes. Il convient donc de nous interroger sur les motivations des voyages de nos différents auteurs ainsi que sur les raisons qui ont conduit à leur mise par écrit. Cela permettra de dégager une image synthétique du corpus en regroupant les œuvres par type de voyage et en essayant de faire émerger les particularités de chacune d'entre elles. À l'issue de cette présentation, des questions relatives aux conditions d'écriture des œuvres ainsi qu'à leur différents relais de transmission devront se poser.

3.1.1. Huit récits de pèlerinage

Les récits de pèlerinage sont les mieux représentés dans le corpus qui en compte huit[195]. Les pèlerins qui ont effectué le Saint voyage sont les suivants : Ogier d'Anglure, Nompar de Caumont, le pèlerin anonyme (1419-1425), Coppart de Velaines, Pierre Barbatre,

[194] MATTHIEU-CASTELLANI, Gisèle, *op. cit.*, p. 30.
[195] Il s'agit des textes suivants : *Voy. Jérus.*, c.1395, *Voy. et pard.* M., c.1419-1425, *Voy. Hierus.* S., 1480, *Pèler.* D., 1486, BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, VELAINES, *Pèler. tourn.* P., p.1432.

le pèlerin anonyme de 1480, Georges Lengherand et le pèlerin anonyme de 1486. Il s'agit exclusivement de récits de pèlerinage en Terre sainte qui ont été effectués entre 1395 et 1486.

Il convient en effet de remarquer que la très grande majorité des récits de l'époque médiévale concerne la Terre sainte. Cela tiendrait en fait en la spécificité du Christianisme médiéval qui serait une « religion de l'espace plus que du temps »[196]. Or, le pèlerin, en écrivant son récit, « trace, sans le vouloir expressément peut-être, l'itinéraire d'une sainteté ; la mémoire se projette dans l'espace sacré, et le discours par lequel elle le fait remplit une fonction initiatrice »[197]. Ainsi c'est donc la Terre sainte qui est privilégiée pour effectuer le Pèlerinage car elle est « le Lieu par excellence où l'homme rencontre Dieu »[198].

Un récit de pèlerinage à Saint-Jacques aurait pu intégrer le corpus, celui de Nompar de Caumont qui s'intitule Le *Voiatge à St Jacques en Compostelle et à Notre Dame de Finibus terre*[199]. Nous avons toutefois préféré l'écarter car n'y figurent que les noms des lieux traversés et les distances qui les séparent. Le seul passage narratif du texte, assez court, relate la légende du pendu dépendu[200] et n'est pas en lien direct avec le voyage de Nompar de Caumont.

Pourquoi les pèlerins consignent-ils par écrit leur voyage ? En général, ils écrivent pour informer de futurs voyageurs et inciter d'autres pèlerins à prendre la route. C'est en tout cas ce qu'avance l'anonyme de 1480 dans le prologue :

> *Et pour ce que plus facillement et à moins de crainte, on ose entreprendre les choses desquelles on a quelque certitude ou congnoissance soit ou par experience ou à la relation d'aultruy, et aussi que les choses du tout incongneues semblent impossibles ou au moins plus merveilleuses quelles ne sont, j'ay bien voulu, en satisfaisant de mon petit labeur et pouvoir aux devotz pelerins chrestiens qui desirent accomplir le voyaige de Hierusalem iceulx advertir des lieux, perilz et aultres aventures qui peuvent avenir audict voyage tant pour la grandeur et longue distance du chemin et par mer et par terre, etaz, nations, langaiges et meurs differens que pour le danger des Turcz ennemis de nostre foy ; et iceluy chemin, lieux et passaiges avec la diversité des pays que il fault passer, mettre et rédiger briefvement par escript, non pas par maniere de cosmographie ou aultres descriptions artificielles, mais simplement et ainsi que les choses se sont offertes en mon entendement pendant ledict voyage par moy fait et accomply, en rédigeant au soir par escript ce que le jour avois veu digne de recit, en faisant loyal registre des choses dessusdictes, sans rien y adjouster ou obmettre de la verité, ainsi que par sens oculaire pouvons le congnoistre*[201].

[196] ZUMTHOR, Paul, *La Mesure du monde. Représentation de l'Espace au Moyen Âge*, *op. cit.,* p. 303.
[197] *Ibid.*, p. 302-303.
[198] *Ibid.*, p. 303.
[199] CAUMONT, Nompar (de), *Voyage d'Outre-Mer en Jérusalem par le seigneur de Caumont*, *op. cit.*, p. 141-150.
[200] *Ibid.*, p. 144-145.
[201] *Voy. Hierus.* S., 1480, 2.

Ce pèlerin anonyme prétend donc, comme le remarque Michel Zink dans son article « Pourquoi raconter son voyage ? Débuts et prologues d'une chronique de la Croisade et de deux itinéraires de Terre sainte »[202], « non pas décrire les lieux saints […] mais faciliter (le) pèlerinage par des renseignements pratiques et surtout dissiper en eux la peur de l'inconnu, qui pourrait les dissuader de partir »[203]. Il souhaite raconter son itinéraire dans le but d'intéresser le lecteur par des conseils pratiques, notamment, en relatant une expérience réelle, plutôt que de détourner son attention par le récit de « cosmographie ou aultres descriptions artificielles »[204]. Il établit donc une distinction claire entre le pèlerinage et le voyage de découverte. Michel Zink ajoute que le pèlerin apporte dans ce prologue deux justifications pour accomplir le pèlerinage. La première est de nature spirituelle : c'est l'occasion pour le pèlerin de concrétiser sa méditation en se rendant sur les lieux saints[205]. La seconde, en revanche, témoignerait d'une vision sans doute plus « matérialiste »[206] de la religion et des raisons d'initier un pèlerinage. Elle n'est pas clairement énoncée par le pèlerin car sûrement très évidente à l'époque. C'est l'occasion de thésauriser des indulgences et c'est pour cela que l'auteur précise qu'il les mentionnera chaque fois :

> *Il fault noter que par tous les lieux marquez en tel signe+, il y a pardons de peine et de coulpe*[207]…

Les autres auteurs du corpus les indiquent également. C'est le cas, par exemple, de l'anonyme de 1486 qui, chaque fois qu'il mentionne un lieu visité, inscrit à sa suite les indulgences qui en résultent, comme lorsqu'il raconte s'être rendu au lieu de la pamoison de la vierge :

> *Et en tournant a main dextre, environ demy gect de pierre, de la y a une grosse pierre et muraille fondue, ou l'on disoit, Nostre Dame de Pasma, a l'endroit de laquelle la glorieuse Vierge Marie se pasma, et cheut a terre, pour la grant douleur et inestimable qu'elle eut, quant elle veit Jesus, son benoist enfant, ainsi malmené des Juifz et portant sa croix. Et il y a sept ans et sept quarantaines de pardon*[208].

---

[202] ZINK, Michel, « Pourquoi raconter son voyage ? Débuts et prologues d'une chronique de la Croisade et de deux itinéraires de Terre sainte », dans : *Voyage, quête, pèlerinage dans la littérature et la civilisation médiévales*, *Senefiance*, 2 (1976), p. 237-254.
[203] *Ibid*., p. 149.
[204] *Voy. Hierus*. S., 1480, 2.
[205] ZINK, Michel, *op. cit.,* p. 150.
[206] *Ibid*., p. 150.
[207] *Voy. Hierus*. S., 1480, 2-3.
[208] *Pèler*. D., 1486, 342.

Cette énumération des lieux saints et des indulgences se poursuit ensuite sur une trentaine de pages. Et c'est une véritable liste des indulgences que l'on peut lire sous la plume de Coppart de Velaines[209].

Si l'on en croit Alain-Julien Surdel, l'importance des indulgences dans les récits de pèlerinages est toutefois à relativiser, car elles ne sont plus, à cette époque, de tout premier ordre :

> Dans l'esprit des Franciscains de Terre sainte, le pèlerin ne devait plus se contenter de thésauriser des indulgences, il devait d'abord opérer une conversion sincère à partir d'une méditation sur la mort et la résurrection de son Rédempteur. Dans ce mouvement spirituel, l'indulgence n'était pas dépréciée, elle était secondarisée. Elle devenait le signe concret de cette conversion fondamentale[210].

Les pèlerins écrivent donc leur voyage pour encourager d'autres croyants à prendre la route en leur fournissant les renseignements nécessaires. Mais qui sont-ils ceux qui, dans nos œuvres, se sont lancés à l'aventure ?

Majoritairement, il s'agit de séculiers, appartenant à la noblesse ou à la bourgeoisie, comme Ogier d'Anglure, Nompar de Caumont, Georges Lengherand, ou encore Coppart de Velaines. Certains sont membres du clergé. C'est le cas de Pierre Barbatre et peut-être de l'anonyme de 1486[211]. Des doutes subsistent encore concernant les identités du pèlerin anonyme (1419-1425) et de l'anonyme de 1480, nous ne saurions donc préciser s'ils étaient ou non hommes d'église[212]. Quoi qu'il en soit, ces pèlerins manifestent tous une profonde dévotion : ils ont bravé les nombreux dangers liés aux conditions de voyage à cette époque. Leur foi ne transparait toutefois pas de manière égale dans les œuvres. Elle se manifeste souvent dans le parcours même du pèlerinage mais des pèlerins l'exposent plus volontiers, comme c'est le cas de Nompar de Caumont.

Ces pèlerins ne voyageaient jamais seuls : ils intégraient des groupes à Venise où ils embarquaient à bord de galées spécialement affrétées pour le Saint voyage. Certains faisaient même le choix de quitter leur région avec des compagnons de route, des serviteurs mais également avec d'autres gentilshommes. Ogier d'Anglure part ainsi en compagnie de son beau-père, Simon de Sarrebruck, qui meurt d'ailleurs sur le chemin du retour, à Nicosie le

---

[209] VELAINES, *Pèler. tourn.* P., 1432, 293-296.
[210] SURDEL, Alain-Julien, *op. cit.*, p. 332.
[211] Béatrice Dansette pense qu'il s'agit de Guy de Tourestres, Chanoine de la Sainte Chapelle de Paris, prêtre et écolâtre de Saintes, Prieur de Saint Georges de Saintonge. *Cf.* DANSETTE, Béatrice, « Les pèlerinages occidentaux en Terre Sainte : une pratique de la Dévotion moderne à la fin du Moyen Âge ? », dans : *Archivum Franciscanum Historicum*, Roma, Collegio S. Bonaventura, 1979, t. 72, p. 126.
[212] Charles Schefer pense, parce que l'Anonyme de 1480 a une bonne connaissance du latin, qu'il est probablement clerc, mais qu'il n'avait pas été ordonné prêtre car il n'a pas dormi dans le couvent du Mont Sion et n'a célébré aucune messe. SCHEFER, Charles, « introduction », *Voy. Hierus.* S., 1480, XLII.

18 janvier 1396, de Pierre de Nortquelmes, un chevalier artésien, ainsi qu'avec l'auteur de la relation, très probablement un des serviteurs du seigneur d'Anglure ou de son beau père.

Le trajet pour se rendre à Jérusalem étant très dangereux compte tenu de la situation politique, les pèlerins n'avaient guère le choix, ils embarquaient tous à Venise et suivaient globalement le même itinéraire maritime jusqu'à leur débarquement à Jaffa. Les itinéraires relatés ne divergent donc pas dans notre corpus, à une exception près, celle du récit de Nompar de Caumont. Celui-ci souhaitait, comme la très grande majorité des pèlerins, embarquer à Venise, mais le Comte de Foix, qu'il a rencontré sur son chemin, l'en a dissuadé si bien qu'il a modifié sa trajectoire et a préféré embarquer à Barcelone.

D'une manière générale, les pèlerins se contentent de mentionner sous forme de notes leur trajet jusque Venise. Certains justifient même ce choix dès les premières lignes de leur texte :

> […] *car à deviser le chemin des parties de par deça, c'est assavoir de France à Venise, je m'en delaisse, car il est très commun*[213].

Doit-on comprendre que ce pèlerin n'a pas vécu, lors de ce déplacement, d'aventures qu'il estime dignes d'être racontées car il les a jugées trop banales ?

Certains sont néanmoins plus prolixes, comme Georges Lengherand, qui n'hésite pas à raconter quelques péripéties advenues en cours de route, lors de la traversée de cols alpins :

> *Tost après que fûmes party hors dudit grand Mertigny, nous failly tirer entre deux roches et montaignes comme aultres journées paravant, et sur la rive d'unne eauwe venant desdites montaignes nommée le Rosne, qui est tant estroicte que à grand doubte y passe ung homme de piet en prenant son cheval en main. Et de ladicte estroicte voye jusques à l'eauwe y a merveilleuse profondeur et haulteur pour y perdre homme et cheval ; et si est le regard desdictes roches et montaignes tant hault que c'est chose merveilleuse à regarder ; et que pis est, nous ayant cheminé aucun temps par icelle estroicte voye, nos chevaulx en main, trouvâmes glaches venant des eauwes qui descendent des montaignes sy merveilleuses avec l'estroit chemin, que possible n'estoit aux chevaulx de y passer ; mais fally envoyer quérir hommes marons de montaignes, pour de leurs haxes rompre la glache, pour les gens et chevaulx passer à sceureté. Et lesdicts gens et chevaulx encoires estans en ce dangier, possible ne leur estoit de tourner leurs chevaulx pour retourner dont ilz estoient venus*[214].

C'est néanmoins à Venise d'une manière générale que la majorité des pèlerins commence véritablement à écrire et à livrer par exemple de fréquentes descriptions de la

[213] *Cf. Voy. Hierus.* S., 1480, 76.
[214] LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 13-14.

basilique Saint-Marc, comme celle très détaillée de Pierre Barbatre, dont nous ne reproduisons ici qu'un court extrait :

> *L'eglise de Sainct Marc n'est point de la fasson de celles de France. Elle est pres autant large comme longue, partout couverte de pelon, a V clochiers rons et dessus aultres petiz clochiers rons a croys dessus et des pommes rondes ; celuy du millieu et plus grant et plus hault que les aultres tellement que on n'en voit que quatre ou bien pou, car ce que on gaigne en l'ung on le pert en l'autre*[215].

La basilique Saint-Marc est ainsi détaillée sur trois pages et c'est ensuite le Campanile qui est décrit.

Les conditions dans lesquelles se déroulent les pèlerinages dépendent de la situation politique très variable à cette époque, à cause de la guerre que mène Venise contre les Turcs. La tension est à son comble en 1480, lors du siège de Rhodes. Ainsi, durant le pèlerinage de la même année, auquel participent Pierre Barbatre et l'anonyme de 1480, une vingtaine de pèlerins, sur les quatre vint dix embarqués, décide de rebrousser chemin malgré les importantes dépenses engagées. Quant à Coppart de Velaines, c'est une fois parvenu à Jaffa, en 1423, qu'il se voit refuser l'accès en Terre sainte à cause d'une interdiction du sultan Barsbay due semble-t-il à des attaques de corsaires aragonais l'année précédente[216].

Les récits de pèlerinage du corpus se présentent généralement sous la forme de journaux de bord, où les lieux traversés et visités sont très bien référencés ainsi que les distances qui les séparent. Les dates peuvent également être scrupuleusement mentionnées comme dans les récits de Nompar de Caumont et de Georges Lengherand. Cela permet de retracer avec une assez grande fiabilité le voyage de ces pèlerins. Certains écrivent au jour le jour comme l'anonyme de 1480, qui n'hésite pas à le préciser dans son prologue. Cela garantit au lecteur la fiabilité des informations racontées, qui n'ont ainsi pu être déformées par la mémoire du voyageur. Cela est bien évidemment à mettre en relation avec le pacte que concluent ensemble narrateur et lecteur[217]. D'ailleurs, ces récits sont très majoritairement rédigés à la première personne. Seul le récit d'Ogier d'Anglure se démarque sur ce point en faisant intervenir un narrateur qui se dilue dans un « nous » collectif. Toutefois, dès les premières lignes du récit, le seigneur champenois est présenté comme étant l'acteur principal du voyage.

Certains pèlerins ont effectué en même temps le pèlerinage, c'est le cas du pèlerin anonyme de 1486 et de Georges Lengherand. Parfois, ils ont même voyagé à bord du même

---

[215] BARBATRE, *Voy*. T.-C. P., 1480, 98.
[216] On peut consulter à ce sujet l'article de Jacques Paviot dans : VELAINES, *Pèler. tourn*. P., 93.
[217] GUÉRET-LAFERTÉ, Michèle, *op. cit.*, p. 148-153.

bateau. Cela permet de pouvoir confronter les relations et d'apprécier les personnalités différentes des pèlerins. L'anonyme de 1486 et Georges Lengherand ont par exemple été témoins de la même scène. Excédé par les demandes de courtoisie, c'est-à-dire de gratification financière des autochtones, un pèlerin allemand finit par recourir à la violence. L'anonyme de 1486 va considérer qu'il s'agit d'un événement méritant d'être détaillé comme en témoigne sa relation :

> *Ce jour vindrent apres nous onze arabes, courans, enbastonnez de javelines et targectes a leur guise. Et incontinant envoyasmes vers eulx le dict Calliff, nostre trucheman, auquel ilz dirent qu'ils vouloient avoir courtoisies. Et apres que leur eusmes faict bailler du biscuyt bien largement, de ce ne furent contans, mais voulurent avoir de l'argent. Et alors dismes a notre* [*sic*] *dict trucheman qu'il estoit a tenu* [*sic*] *nous acquiter, et si bon luy sembloit qu'il leur en baillast. Lequel longuement differa disant qu'il n'en avoit point. Et lors un alman pelerin, qui n'entendoit aulcun langaige fors le sien, tira a l'espee et voulu courir sus ausditz arabes, ou incontinant en survint six autres, tellement qu'ilz se trouverent dix sept qui se relierent tous ensembles, et pareillement de nostre part nous convint serrer et mectre la main a l'espee tellement qu'il y cuida avoir une grant broillys, et a la par fin [sic], dismes au dict Califf, nostre trucheman, que s'il n'appointoit a eulx et que noyse survint, qu'il se tint seur, que le depescherions le premier. Et lors trouva façon d'avoir argent, et les envoya*[218].

Georges Lengherand, ne fait quant à lui que le mentionner :

> *Et nous vinrent XVII arrabes ausquelz il failly baillier bescuit et yauwe doulce, et pour courtoysie quarante medins : et près qu'il n'y eubt une lourde besongne de nostre part par les Allemans qui les vollurent enchachier à l'espée et à forche d'armes etc*[219].

Tout est donc affaire de sensibilité, d'appréciation de la part des pèlerins. Même si les récits sont globalement tous les mêmes et que leur objectif d'écriture est analogue, les pèlerins ne vivent pas tous de la même façon leur voyage et certains laissent plus volontiers transparaitre leurs sentiments un peu amers. C'est le cas par exemple du pèlerin anonyme lors de son arrivée en Terre sainte qui rapporte cette anecdote :

> […] *les gardes de Jherusalem ostent aux pelerins leurs espées, et puis les maynnent prestement logier dedens la cité à l'ospital des pelerins, qui est une très povre chose, et là fault dormir sur la paille et sur viez pourris mattras couvertes de drapeaux par terre ; mais les seigneurs et gens de bien, qui de ce sont advisez, font sur les asnes louez porter leurs litz de la galée, où ilz couchent dessus*[220].

Les récits de pèlerinage présentent bien une sous-unité dans notre corpus. Même s'ils sont encore assez impersonnels et très codifiés, comme nous venons de le vérifier, la

[218] *Pèler*. D., 1486, 405.
[219] *Voy*. G., 1486-1487, 156.
[220] *Voy. et pard*. M., c.1419-1425, 81.

comparaison des textes permet toutefois de dégager les particularités de chaque récit. Cela est encore plus évident lorsqu'on confronte des récits de pèlerins ayant effectué le même voyage. Le pèlerinage peut désormais s'entendre comme un voyage de piété. Il est en effet d'abord animé par la foi et sa finalité reste la visite des lieux saints. Mais, tout en conservant une dominante informative qu'il hérite des guides, revendiquée par des pèlerins comme l'anonyme de 1480, il laisse peu à peu émerger la subjectivité. En outre, à l'image d'autres récits de voyage, le merveilleux païen commence à trouver sa place à côté du merveilleux religieux. Étudions maintenant ce qui peut différencier ces récits de pèlerinage d'autres œuvres du corpus et en particulier de récits de voyageurs s'étant rendus, tout comme les pèlerins, en Terre sainte.

3.1.2. Deux récits d'envoyés en missions ducales

Informer de futurs pèlerins et ainsi les inciter à prendre la route semble, à première vue, être également la perspective d'écriture adoptée par Bertrandon de La Broquière, puisque l'on peut lire au début de sa relation :

> *POUR induyre et attraire les cueurs des nobles hommes qui desirent veoir du monde, par commandement et ordonnance de treshault, trespuissant et mon redoubté seigneur, Phelippe, par la grace de Dieu, duc de Bourgoigne,* […] *je, Bertrandon de la Broquiere,* […] *ainsi que je puis avoir souvenance et que rudement l'avoye mis en ung petit livret par maniere de memoire, ay faict mectre en escript ce pou de voyaige que j'ay faict*[221]…

Toutefois, nous savons que ce voyage en Orient, Bertrandon de La Broquière l'a effectué en 1432 sur les ordres du duc de Bourgogne, Philippe le Bon, et qu'il avait pour mission de rapporter des informations susceptibles d'aider à l'organisation d'une nouvelle croisade. Le but de ce voyage apparaît d'ailleurs clairement, puisque Bertrandon de La Broquière avoue raconter « affin que si aucun roy ou prince crestien voulloit entreprendre la conqueste de Iherusalem et y mener grosse armée par terre, ou aulcun noble homme y voulsist aller ou revenir, qu'il peust sçavoir les villes, cités, regions, contrées, rivyeres, montaignes, passaiges ès pays et les seigneurs qui les dominent, depuis Iherusalem jusques à la duchié de Bourgoigne »[222].

[221] LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 1.
[222] *Ibid.*

Ce n'est donc pas en qualité de pèlerin qu'il parcourt la Terre sainte mais bien en qualité d'espion. La relation qui en résulte, même si elle prend, sous certains aspects, la forme d'un récit de pèlerinage, en ce qu'elle raconte un itinéraire en Terre sainte, est en fait un rapport qui synthétise les différentes informations récoltées sur place par Bertrandon de La Broquière. Une partie de son ouvrage est consacrée au récit de son itinéraire et, une autre, à la description des Turcs et de leur armée. Le récit de Bertrandon de La Broquière se caractérise donc, comme le démontre Christine Ferlampin-Acher, par une « forte instabilité générique »[223]. En effet, l'auteur s'écarte de l'objectivité traditionnelle des récits de pèlerinage à cette époque. Il en résulte un texte unique dans la production médiévale, inclassable génériquement, dans lequel le récit de pèlerinage et le récit militaire se teintent parfois de subjectivité pour dériver vers l'autobiographique[224]. Le récit de Bertrandon de La Broquière se distingue également des récits de voyage par l'image originale qu'il véhicule de l'Orient et de la Terre sainte, comme l'explique Alain-Julien Surdel :

> *Le Voyage d'Oultremer* témoigne d'un moment important de l'évolution des mentalités occidentales car il marque la fin du vieux rêve médiéval de conquête de l'Orient. Le récit de Bertrandon de la Broquière propose une image nouvelle de ces contrées longtemps fabuleuses. Débarrassée des phantasmes dont la surchargeait la Chrétienté, cette image prend en compte les nouvelles données politiques qui s'imposent désormais à l'Europe. L'Orient selon Bertrandon de la Broquière cesse d'être l'objet des convoitises et le carrefour des nostalgies de l'Occident pour devenir le berceau d'une de ses plus profondes inquiétudes. Comparés à Bertrandon de la Broquière, les deux anonymes de 1480 et 1486 — et, *a fortiori*, Ogier d'Anglure et Nompar de Caumont — apparaissent comme des hommes du passé. Maladroitement mystiques et inconsciemment nostalgiques, leurs récits diffusent l'image d'un Orient totalement anachronique. En fait, ces pèlerins ordinaires sont encore imprégnés de l'esprit des Croisades[225].

L'image de l'Orient véhiculée par Bertrandon de La Broquière se veut donc plus conforme à ce qu'elle était réellement à cette période, ce qui s'explique aisément par le but de son voyage qui était de rapporter des informations.

Le trajet relaté par Bertrandon de la Broquière dans son œuvre est également différent de celui des pèlerins classiques. Pour mener à bien sa mission de renseignement, cet informateur décide de rentrer par voie de terre avec les dangers que cela implique. Voici comment il expose son dessein à ses lecteurs :

---

[223] FERLAMPIN-ACHER, Christine, « Le Voyage d'Outremer de Bertrandon de la Broquière : récit de pèlerinage, rapport d'espionnage ou récit de voyage ? », dans : *Itinéraires littéraires du voyage*, dir. F. Moureau avec la collaboration de M.-C. Gomez-Géraud et Ph. Antoine, *Travaux de Littérature*, t. 26 (2013), p. 11.
[224] *Ibid.*, p. 11-22.
[225] SURDEL, Alain-Julien, *op. cit.* , p. 335.

> […] *j'avois oy dire à aucuns que ce seroyt chose impossible à ung Crestien de revenir par terre jusques au reaulme de France. Et à mon entendement, lequel je ne dis point qu'il soit sçeur, il me samble que à ung homme assez bien complectionné pour endurer peyne et de moyenne force, mais qu'il ait argent et santé, que toutes choses luy sont possibles de faire ; et prie Dieu que ce ne me soit tourné à oultrecuydance*[226].

Il va mener à bien ce projet en se mêlant à une caravane turque et en se déguisant. Il passe ainsi par la Turquie, les Balkans, la Hongrie, l'Autriche, l'Allemagne avant de rejoindre la Bourgogne.

Bertrandon de La Broquière ne prend donc pas la plume comme l'anonyme de 1480 ou les autres pèlerins, pour inciter d'autres occidentaux à aller en Terre sainte mais bien pour rendre compte de ses observations personnelles, en particulier concernant les Turcs. Sur ce point, il ne se contente pas de diffuser des clichés, au contraire, il bat en brèche certaines idées reçues. Il remet par exemple en cause le bien-fondé de l'expression « fort comme un turc », en remarquant qu'il a déjà vu des chrétiens bien plus forts que certains Turcs[227]. Sa mission d'observation et sa mise en écrit dépassent donc largement le cadre que le duc avait pu lui fixer. Ce n'est, en effet, pas à une simple description des Turcs que Bertrandon de La Broquière se livre car, à force de les côtoyer, il s'est également attaché à certains d'entre eux, ce qui le conduit, avant l'heure, à faire preuve d'un certain relativisme culturel, comme dans cet épisode, où, pour remercier le chef de la caravane d'accepter de le conduire, il offre à celui-ci du gingembre :

> *Je donnay audit Hoyarbarach un pot de gingembre vert lequel il ne voult prendre que à grant priere et depuis je y trouvay grant franchise et leaulté, plus par adventure, que je n'eusse fait en beaucop de Chrestiens et n'eus oncques aultre parole ne seurté de luy*[228].

Le récit oscille donc entre un attachement évident aux personnes qu'il a pu fréquenter et sa mission, qui consistait à rapporter le plus d'informations militaires susceptibles d'aider à affronter les Turcs. Certains passages de son récit laissent d'ailleurs clairement transparaître son rôle d'informateur à la solde du duc de Bourgogne, comme dans cet extrait où il collecte des renseignements sur la religion musulmane :

> *Et pour ce que on parloit tant de choses du fait de Machommet, je parlay à ung prestre qui servoit le consul des Venissiens à Damas lequel disoit souvent messe à l'ostel dudit consul et confessoit et ordonnoit lesditz marchans en leurs necessitez ; auquel aussy je me confessay et ordonnay et luy demanday s'il savoit à parler dudit Machommet. Il me dit que oyl et qu'il savoit bien tout leur*

[226] LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 25.
[227] *Ibid.*, 217.
[228] *Ibid.*, 63.

Alkoran. Je luy priay bien chierement que ce qu'il en savoit qu'il me le volsist baillier par escript et que je le porteroie à monseigneur le duc. Il le fist tresvoulentiers et ainsy je l'apportay avec moy[229].

Bertrandon de La Broquière n'est pas le seul auteur de notre corpus à être parti dans le but de recueillir des informations. Dix ans avant lui, Ghillebert de Lannoy avait également été envoyé en Terre sainte et avait, par ailleurs, effectué divers voyages à visée diplomatique. Le récit qui en résulte prend néanmoins une forme assez différente : une première partie est consacrée à la relation des différents voyages[230], dont l'itinéraire est plus ou moins développé. Ghillebert de Lannoy raconte par exemple avec des détails son expédition en Russie. Bien entendu, il livre des informations de diplomate. Il relate ainsi ses rencontres avec les hauts dignitaires étrangers, l'accueil qui lui a été réservé, les cadeaux qui ont été échangés, comme dans cet exemple :

Item, me fist ledit roy honneur et bonne chière, et fist à ung jour sollempnel ung très merveilleux et beau disner, et me fist sëoir à sa table, puis au partir me donna une couppe dorée, armoyée de ses armes, et escripvy par moy lettres de créance au roy de France, laquelle créance estoit qu'il se complaignoit de luy, qui estoit principal de tous les roys cristiens, pour ce que tous les rois cristiens l'avoient visité par leurs ambaxades depuis sa nouvelle créacion d'avoir esté fait roy cristien, et ledit roy de France non[231].

Mais Ghillebert de Lannoy ne se contente pas de passer en revue ses différentes ambassades. Les trajets qui l'y conduisent sont également mentionnés. C'est à cette occasion qu'il livre des informations concrètes sur les moyens de transports utilisés ou qu'il décrit les paysages traversés. Il raconte ainsi son arrivée en Russie :

Item, de la passay oultre la rivière de le Narowe et entray en païs de Russie et illecque montay sur sledes, pour les grans nesges et froidures qu'il faisoit. Et y a la ung chasteau de Russie, nommé Nyeuslot, qui siet à six lieues de Narowe. Et de Nyeuslet alay tousjours parmy le païs de Russie et passay par aucuns villaiges et chasteaux assis en désers païs, plains de forests, de lacs et de rivières, puis arrivay en la cité de la grant Noegarde. Et y a dudit chasteau de Nyeuslot jusques à la grant Noegarde vingt et quatre lieues de long[232].

L'expérience propre du voyageur n'est donc pas gommée. Il raconte au contraire ce qu'il a vécu, comme dans cet exemple où il relate son expérience du froid :

Item, une merveille de froit y avoit que, quant on chevauchoit par les forests, on y oyoit crocquier les arbres et fendre du hault en bas, de froit. Et y vëoit on les crottes de la fiente des chevaulz, qui

[229] *Ibid.*, p. 58.
[230] LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 9-71 et 161-178.
[231] *Ibid.*, p. 47.
[232] *Ibid.*, p. 32.

estoient sur la terre engellée, saillir contremont, de froit. Et quant on dormoit de nuit oudit désert, on y trouvoit au matin sa barbe et ses sourcieux et paupières engelées de l'alaine de l'omme et plaines de glachons, sy que au resveillier à paine povoit on ouvrir ses yeulz[233].

Cette section du livre est donc bien vouée à raconter les récits de voyage d'un ambassadeur.

Dans une autre partie, consacrée aux rapports[234], c'est en revanche l'informateur qui s'exprime. L'expérience personnelle est alors gommée au profit de la description précise, comme en témoigne cet exemple :

Il est à sçavoir que de Alexandrie jusques à la bouche du bras du Nyl appelé Rosette, il y a trente et cincq milles par terre, et par mer y a bien soixante milles, pour les terres qui se boutent en mer, et est Rosette ung grant villaige de bricque, assez bon, assis droit sur la rivière du costé vers Alexandrie à cincq milles près de laditte bouche où elle chiet dedens la mer. Et y a en icelle bouche une petite islette deshabitée qui part laditte bouche en deux et est celle devers Alexandrie la plus grande et la plus parfonde comme j'ay sceu par informacion, car nul Cristien n'y ose aler. Et y a bonne entrée pour gallées et pour plattes fustes[235].

La mention de la profondeur des différents bras du Nil et l'indication relative aux types de bateaux qui peuvent s'y aventurer relève bien évidemment de l'information militaire, destinée à une éventuelle organisation logistique. Remarquons également que l'auteur de ce rapport prend grand soin de distinguer les informations qu'il a pu lui-même obtenir, par son observation, de celles qui lui ont été rapportées par ouï-dire.

C'est donc bien le compte rendu que Ghillebert de Lannoy a élaboré pour les cours de France et d'Angleterre que le lecteur a sous les yeux. Le caractère officiel de cet écrit est d'ailleurs souligné par l'auteur lui-même puisqu'il emploie le terme « article » pour y référer, comme en témoigne cet exemple :

Item, cest article ne fait plus avant mencion de la nature des bras de ceste rivière, pour ce que, en l'article qui parle du bras de Damiette, qui sont aucques d'une mesmes nature, en parle plus à plain, cy après ensieuvant[236].

Ce rapport est précédé d'un autre écrit[237], que Nicole Chareyron qualifie de « manuel de pèlerinage »[238]. L'éditeur préfère quant à lui le désigner par la périphrase « nomenclature des pèlerinages »[239]. Difficile en effet de qualifier précisément cette partie du livre qui énumère de façon très exhaustive les lieux saints ainsi que les indulgences, mais qui ne

[233] *Ibid.*, p. 34-35.
[234] *Ibid.*, p. 99-161.
[235] *Ibid.*, p. 110-111.
[236] *Ibid.*, p. 113.
[237] *Ibid.*, p. 73-97.
[238] CHAREYRON, Nicole, *Globe-Trotters au Moyen Âge*, Paris, Imago, 2004, p. 72.
[239] POTVIN, Charles, « introduction », dans : LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, XXXII.

recense pas, comme le ferait un guide, d'indications pratiques telles que les distances séparant deux villes ou les différents coûts engendrés. Notons en revanche la volonté de l'auteur d'assimiler cet inventaire des lieux saints aux guides ou récits de pèlerinages. Il cite par exemple à de nombreuses reprises la *Bible* ou des paroles que le Christ aurait tenues et ouvre son récit par cette formule stéréotypée :

> *Et veuillez sçavoir que, en quelconcques lieux cy après nommez où vous trouverez le signe de la croix, il y a plaine absolucion de peine et de coulpe, et, es aultres lieux nommez cy après où point n'y a le signe de la croix, il y a sept ans et sept quarantaines de pardon*[240].

L'itinéraire du pèlerinage est complétement gommé et la narration est très impersonnelle et peut se contenter d'organiser l'énumération, comme en témoigne cet exemple :

> *+- Item en la place de l'entrée de l'esglise du Saint-Sépulcre et en la moyenne de laditte place est le lieu ouquel Nostre Seigneur se reposa ung petit quant on le menoit crucefier en portant la croix.+- Item, en l'esglise du Saint-Sépulchre est le mont de Calvaire sur quoy Jhésucrist fut crucefiez.+- Item, y est le lieu où Jhésucrist fut recouchiez et oingz et enveloppé es sains lincheus.+- Item, y est le saint sépulchre où Jhésucrist fut ensepvely et depuis très glorieux resuscita*[241].

Notre corpus est donc composé de deux récits d'envoyés en missions ducales chargés de rapporter des informations politiques et militaires. Les récits sont bien entendu orientés de ce point de vue. Ils n'ont pas pour autant la même forme. Bertrandon de La Broquière laisse quant à lui transparaître son expérience propre et ses sentiments vis-à-vis des populations locales qu'il est amené à côtoyer. Ghillebert de Lannoy livre dans une première partie de son œuvre le récit des ses missions en tant qu'ambassadeur. Il ne gomme pas son expérience propre et se laisse parfois aller aux récits de quelques anecdotes. Le ton est toutefois moins personnel. La seconde partie de son œuvre est quant à elle très protocolaire et prend des allures officielles. C'est bien un compte rendu d'observation militaire et stratégique qu'il nous est donné de lire. Même si ces deux voyageurs effectuent des pèlerinages, on voit bien que l'objectif de leur récit est fort différent des récits de pèlerinage à proprement parler.

[240] LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, p. 73.
[241] *Ibid.*, p. 74-75.

3.1.3. Un récit de conquête en deux versions : *Le Canarien*

L'écriture du *Canarien* répond encore à des objectifs bien différents et entremêlés, du fait de l'histoire même de ce livre. Avant de l'évoquer, observons tout d'abord, une citation extraite du début de la version de Jean de Béthencourt :

> *POURCE qu'il est vray que maintz chevalliers en ouant retraire les grans adventures, les vaillances et les biaulx faiz de ceulx qui au temps passé ont entreprins de faire les voiages et les conquestes sur mescreans, en esperance de les tourner et convertir à la foy chrestienne, ont prins cueur, hardement et voulenté de les resambler en leur biens fais, et affin de eviter touls vices et estre vertueulx, et que à la fin de leurs jours puissent acquerir vie permanable ; Jehan de Bethencourt, chevallier, nez du royaulme de France, eut entreprins ce voiage à l'onneur de Dieu et au soutenement et acroissement de nostre foy es parties meridiennes, en certaines isles qui sont sur celle bende, qui se dient les isles de Canare, habitées de gens mescreans, de diversses loys et de divers langagez, dont la Grant Canare est une des milleurres et des plus principalles et mieulx peuplée de gens et de vivres et de toutez autres choses ; et pource est ce livre nommé le Canarien, auquel, s'il plaist à Dieu, on trouvera au temps advenir de bien estranges choses en escript*[242].

Cette introduction place Jean de Béthencourt, héros de cette version, comme héritier de tous les grands conquérants et en particulier des Croisés, en rappelant que la visée des conquêtes est avant tout religieuse : il s'agit de convertir à la religion chrétienne les peuples infidèles. Le *Canarien* s'inscrit bien dans le genre de la chronique et c'est un récit de conquête qui laisse la part belle à son héros principal. En cela, il s'agit, pour reprendre la formule employée par Nicole Chareyron, d'une « reconstitution biographique élogieuse »[243]. Cet aspect du livre est aisément compréhensible, si on le confronte à son histoire. Une première version de ce récit aurait vraisemblablement été écrite par Jean le Verrier et Pierre Boutier, deux clercs au service de Jean de Béthencourt et Gadifer de La Salle, les capitaines de l'expédition. Néanmoins, ces deux hommes s'opposèrent violemment, Gadifer de La Salle reprochant notamment à Jean de Béthencourt d'avoir profité d'un séjour en Espagne pour tirer à lui seul toute la gloire de la conquête. De cette dispute, il résulte donc deux copies différentes, l'une écrite par Gadifer de La Salle, juste après l'expédition, en 1419, dans le but de la remettre au duc de Bourgogne. Il s'y présente plutôt en victime des ambitions de Jean de Béthencourt. Une seconde version, plus tardive, fut réécrite très probablement vers 1490 par le neveu du conquérant, à la gloire de son oncle[244].

---

[242] BÉTHENCOURT, *Canarien* G., c.1490, p. 11-12.
[243] CHAREYRON, Nicole, *Éthique et esthétique du récit de voyage à la fin du Moyen Âge*, *op. cit.*, p. 39.
[244] Pour un résumé de l'histoire du livre, on peut consulter : *Livre nommé Le Canarien* A.C.P.P.T., c.1490, 10-24.

Si dans un premier temps, le livre, celui rédigé par les clercs, devait raconter la conquête, il s'est dans un second temps paré d'autres objectifs, ceux de présenter une version favorable à l'un ou l'autre des deux capitaines. Malgré cela, *Le Canarien* est-il un récit de voyage ? En parcourant les diverses îles de l'archipel, les auteurs sont sensibles à décrire ce qu'ils observent et s'attachent également à rendre compte de la manière de vivre des *Canares*. Nicole Chareyron conclut donc :

> *Si les chroniqueurs n'ont pas fait du récit de voyage l'objet de leur narration, ils se sont parfois comportés en témoins voyageurs, usant des mêmes procédés que ceux qui s'étaient donné pour seul but de rendre compte de leur pérégrinations*[245].

Il y a donc bien dans l'écriture du *Canarien* « un souci du descriptif »[246], comme le remarquait déjà Jean Richard. C'est donc à ce titre que les versions de Jean de Béthencourt et de Gadifer de la Salle intègrent notre corpus d'étude. Cet ouvrage participe, en outre, à mieux faire connaître les peuples des Canaries aux hommes médiévaux.

3.1.4. Un traité de géographie : *Le Livre de la description des pays* de Gilles Le Bouvier

Cette ambition didactique domine très nettement dans l'œuvre de celui que l'on surnommait le héraut Berry, Gilles Le Bouvier, qui prend la plume vers 1451. *Le Livre de la description des pays* se présente en effet comme une compilation de connaissances sur les pays connus et sur les peuples observés. Indéniablement, c'est bien une visée encyclopédique qui a prévalu à l'écriture de cet ouvrage. L'anthropologue et ethnologue français, Ernest Théodore Hamy, également éditeur du livre, va même, dans sa préface, jusqu'à lui reconnaître le statut de « plus ancien traité de géographie descriptive écrit dans notre langue »[247].

C'est bien pour instruire et enseigner, à la fois de simples lecteurs et de futurs voyageurs, que Gilles Le Bouvier écrit cet ouvrage. C'est en tout cas le sens de la déclaration d'intention qu'il formule en guise d'introduction :

> *POUR ce que plusieurs gens de diverses nacions et contrées se délectent et prennent plaisir comme j'ay fait le temps passé à vëoir le monde, et les diverses choses qui y sont, et aussi pour ce que plusieurs en veullent savoir sans y aler, et les aultres veullent vëoir, aler, et voyager, j'ay commencé ce petit livre, selon mon petit entendement, afin que ceulx qui le verront puissent savoir au vray la manière, la forme et les propriétés des choses qu'ilz sont en tous les royaulmes crestiens et des aultres*

[245] CHAREYRON, Nicole, *Éthique et esthétique du récit de voyage à la fin du Moyen Âge*, *op. cit.*, p. 40-41.
[246] RICHARD, Jean, *Les Récits de voyages et de pèlerinages*, Turnhout-Belgium, Brepols, 1996, p. 25.
[247] HAMY, Ernest-Théodore, « préface », dans : LE BOUVIER, *Descript. pays* H., p.1451, 3.

> *royaulmes où je me suis trouvé ; de la longueur d'iceulx, des montaignes qui y sont, et des fleuves qui y passent, de la propriété des païs, des hommes, et des aultres choses estranges, comme cy après sera déclairé*[248].

L'écriture impersonnelle du livre accompagne la volonté de collection d'informations de l'auteur. Il a en effet gommé tout ce qui concerne son expérience propre de voyageur afin de donner à son récit une envergure universelle. L'itinéraire n'étant pas la trame narrative et les anecdotes ayant été gommées, dans quelle mesure peut-on considérer *Le Livre de la description des pays* de Gilles Le Bouvier comme un récit de voyage ?

Nicole Chareyron, dans son ouvrage intitulé *Les Globe-trotters au Moyen-Âge*, remarque :

> On pourrait croire que, le sel anecdotique de ses aventures ayant été mis de côté, le livre manquât d'attraits. Tel n'est pas le cas. Cette somme fourmille de détails plaisants sur les hommes, de stylisations amusantes. Ses esquisses de traits populaires, à la frontière du satirique et du réaliste, portent en germe, sinon la réalité de l'âme d'un peuple, du moins le croquis de convention que nous nous en faisons encore… parfois ! Chacun jugera si ces portraits sont constats de vérité ou effets de préjugé[249]…

Gilles Le Bouvier passe en effet en revue les diverses régions françaises puis étrangères qui lui ont été données de visiter. C'est ce qu'il prétend à la fin de son ouvrage :

> *Ce livre a fait le Roy d'armes de Berry, hérault du roy de France, des pays et régions où il a esté en son vivant, avec les fleuves et cités principaulx de toute crestienté*[250].

Peut-être aurait-il néanmoins exagéré ses voyages et ne se serait-il pas rendu dans toutes les régions qu'il mentionne. C'est en tout cas ce qui est suggéré dans l'article qui lui est consacré dans le *Dictionnaire des lettres françaises* et écrit par Gillette Tyl-Labory, comme on peut le lire dans cet extrait :

> De ses multiples voyages, il a livré le souvenir dans *Le Livre de la description des pays*. Cet ouvrage demeure l'un des plus intéressants de cette époque, même en faisant la part de l'exagération et en admettant que Berry ne se soit pas rendu dans toutes les régions qu'il assure avoir visitées. (Il cite plus de 70 noms.) Il a peut-être exploré l'Arménie et la Turquie, il n'est pas sûr qu'il soit allé à Damas, à Trébizonde, à Prague, au Luxembourg, en Irlande[251].

---

[248] LE BOUVIER, *Descript. pays* H., p.1451, 29.
[249] CHAREYRON, Nicole, *Globe-trotters au Moyen-Âge*, *op. cit.*, p. 224.
[250] LE BOUVIER, *Descript. pays* H., p.1451, 132.
[251] *Dictionnaire des Lettres françaises : Le Moyen-Âge*, ouvrage préparé par Robert Bossuat, Louis Pichard et Guy Raynaud de Lage, éd. Geneviève Hasenohr et Michel Zink, Paris, Fayard, La Pochothèque, 1992, p. 539-540.

Quoi qu'il en soit, Gilles Le Bouvier est bien un voyageur[252] qui aurait sans doute complété ses lacunes grâce à d'autres ouvrages[253], en particulier le récit de Nompar de Caumont[254].

En passant en revue les divers pays, il mentionne toujours la géographie, le caractère des habitants et les diverses particularités. Il décrit ainsi la Sardaigne :

> *Et près d'illec à X ou à XII lieues envers Aragon est l'isle de Sardaigne, qui est moult bonne pour beufz et vaches, et chevaulx petits, qui courent moult fort, et sont les hommes sauvaiges et vistes et se vestent de peaux de bestes ; en aultre nom l'appellent Arboree. Et est ceste ysle de present au roy d'Aragon, qui l'a surgaignée par force. En ceste ysle dedans la mer se cuille le courail plus que en païs du monde et croist de sa propriété dedens la mer en petis arbres comme font roses, les ungs plus grans que les aultres, et si tost comme il yst hors de la mer il endurcist comme pierre, puis en font patenostres, et l'emportent les marchans vendre par tout le monde très chièrement. Et y a ung moult fort chasteau nommé le chasteau de Calle où se retraient les gens du païs quant gens viennent par mer pour leur faire guerre*[255].

Il n'hésite pas non plus à commenter le caractère des Siciliens :

> *Les nobles de ce païs sont vaillans hommes d'armes à cheval ; le peuple de ce païs sont gros crestiens et moult jalous de leurs femmes et sont pleins de mauvaises conditions*[256].

Même si Gilles Le Bouvier n'a peut-être pas visité tous les pays qu'il évoque, son œuvre favorise néanmoins la diffusion des connaissances accumulées sur d'autres pays. À ce titre, il compile l'expérience d'un voyageur et d'autres connaissances géographiques.

3.1.5. Un récit de missionnaire : *Mémoire sur Tamerlan et sa cour* de Jean de Sultanieh

Jean de Sultanieh ne consacre pas d'introduction à exposer les raisons qui l'ont conduit à prendre la plume. Nous pouvons néanmoins penser que ses intentions sont bien différentes de celles des autres auteurs du corpus. En 1402, Jean, archevêque de Sultanieh depuis 1398, est envoyé en ambassade par Tamerlan en Europe. L'éditeur du récit, Henri de Moranvillé, remarque que sa mission avait probablement un double objectif : tenir informé Tamerlan de ce qui se passait à la cour de France et conclure des accords commerciaux entre

[252] *Cf.* également à ce sujet : RICHARD, Jean, *op. cit.*, p. 30.
[253] Il aurait notamment consulté de récit de Nompar de Caumont, *cf.* HAMY, Ernest-Théodore, « préface », dans : LE BOUVIER, *Descript. pays* H., p.1451, 24.
[254] HAMY, Ernest-Théodore, « introduction », dans : LE BOUVIER, *Descript. pays* H., p.1451, 24.
[255] LE BOUVIER, *Descript. pays* H., p.1451, 66-67.
[256] *Ibid.*, p. 66.

l'Orient et l'Occident[257]. L'archevêque semblait très sensible sur ce second point : favoriser les relations commerciales devait en effet permettre aux missionnaires chrétiens d'accéder plus facilement à l'empire mongol.

C'est durant son séjour à la cour du roi Charles VI que Jean de Sultanieh raconta ce qu'il savait de la personne de Tamerlan et de la vie à sa cour. Il composa son court récit directement en français, probablement pour faciliter sa diffusion et ainsi inciter quelques marchands occidentaux à commercer avec l'Orient. Outre des informations destinées à faciliter les échanges commerciaux, Jean de Sultanieh diffusa une description précise de Tamerlan et de la vie à sa cour.

Cet ouvrage est essentiellement centré sur la personne de Tamerlan et l'organisation sociale qui l'entoure. Jean de Sultanieh s'attache donc en partie à donner une représentation de Temir Bey de son physique et de son caractère. Il raconte par exemple le piège qu'il a tendu à des ambassadeurs en se faisant passer pour mort :

> *Quant Temir Bey vit les ambaxiateurs venir devers soy, il commença à soy mettre par tres grant malice sur son lit et contrefit le malade, pour ce qu'il doubtoit la puissance dudit empereur : si se commença à pourpenser comment il pourroit decevoir son adversaire et ses ambaxiateurs. Et quant il ot bien pensé, il se fist apporter du sang d'un sanglier et le but ; et, tantost qu'il ot beu le sang, il fist hastivement appeler les ambaxiateurs devant lui, pour dire leur ambaxiaterie pour quoy ilz estoient venus. Et adoncques, tantost que les ambaxiateurs si furent entrez dedens sa chambre, il se fist hastivement apporter un bacin et en la presence desdits ambaxiateurs il commença à vomir le sang qu'il avoit beu ; dont ilz cuiderent que se feust son propre sang. Pour quoy il leur fut advis que jamais il n'en devoit eschapper et que de fait il estoit mort sans nul remede. Si fu adoncques dit aux ambaxiateurs qu'ilz s'en povoient seurement retourner et qu'il veoyent bien que Temir Bey estoit mort*[258].

Il raconte également les mœurs à la cour de Temir Bey, comme en témoigne ce passage :

> *Sa vie et son estat si est qu'il se loge tousjours en plains champs en tentes de fines soies* […] *; Item ilz menguent sus terre sans table et sans touaille et sont assez ordement. Toutesfoiz ilz ont grant habondance de chars et de ris, et les Tartres ne menguent gueres de pain, ne ilz ne leur en chault, mais les estrangers en pevent bien mengier s'ilz veulent, car ilz en treuvent en habondance. Et, quant est du vin, il est deffendu en toute sa cour que nul si n'en boive, fors les Christiens, qui en puent boire à leur disner tant seulement et non plus ; car, apres le disner, s'ilz ont soif, il faut qu'ilz boivent de l'eaue ou du lait de jument, confist en telle manière qu'il enyvre comme feroit vin. Et si on un autre buvrage qui font de mil et est fait comme servoise et enyvre comme feroit vin. Il est aussi deffendu en sa court que nul ne tiengne ne sueffre femme deshonneste, et a chascun sa femme et son estat avecques soy. Les femmes chevauchent en la manière des hommes et si on habis honnestes et en*

[257] MORANVILLÉ, Henri, « introduction », dans : JEAN DE SULTANIEH, *Mém. Tamerlan* M., 1403, 437 et 441.
[258] JEAN DE SULTANIEH, *Mém. Tamerlan* M., 1403, 443.

chevauchant, on voit fors le nefz et les yeux ; et si seroit grant honte aux femmes se ilz ne portoient brayes. Leurs visaiges sont gros et tartaresques et vivent communement comme les autres et sont de la secte des Sarrazins[259].

Cet ouvrage contraste incontestablement avec les autres récits de voyage du corpus. Il n'est effectivement pas centré sur un parcours, un itinéraire. Jean de Sultanieh met complétement de côté son expérience personnelle. La narration est essentiellement assurée à la troisième personne du singulier, nous ne relevons qu'une seule occurrence de « je », qui renvoie plutôt au temps de l'écriture du récit, qu'à celui du séjour en Orient[260].

Il paraît néanmoins intéressant de l'intégrer au corpus des récits de voyage dans la mesure où il témoigne de la vision d'un occidental qui a vécu à la cour de Tamerlan et qui donne son propre point de vue sur la personnalité du dirigeant et sur sa cour. Dans cette mesure, ce récit présente bien un point de vue original sur l'Ailleurs, même s'il ne retrace pas un itinéraire. Il ne s'agit donc pas à proprement parler d'un récit de voyage mais plutôt, pour reprendre la formule de Jean Richard, d'un « mémoire décrivant la cour du potentat turc et les possibilités d'échanges commerciaux »[261]. D'autres récits comme celui, par exemple, de Jean de Cori, qui raconte également un voyage auprès de Tamerlan auraient sans doute mieux correspondu au cœur de la définition du récit de voyage. Néanmoins, cet ouvrage est exclu de notre corpus car, à l'origine, il était écrit en latin, même si des traductions en français ont été proposées ensuite[262].

Notre corpus se compose donc de huit récits de pèlerinage, de deux versions différentes semble-t-il d'un même récit de conquête, de deux récits d'envoyés en missions ducales, d'un traité de géographie écrit par un voyageur et d'un récit de missionnaire à la cour du Tamerlan.

---

[259] *Ibid.*, 453.
[260] JEAN DE SULTANIEH, *Mém. Tamerlan* M., 1403, 450 : « En semblable manière, il y envoye tout ce qu'il puet lever de gabelles de toutes ses provinces ; et, quant est des choses precieuses, je le croy et si le dit on, que nul seigneur, tant soit grant, ne tirant, ne autre, ne pourroient finer autant comme lui. »
[261] RICHARD, Jean, *Les Récits de voyages et de pèlerinages*, *op. cit.*, p. 29.
[262] *Le Livre de l'Etat du grand Khan*, éd. E. Jacquet, dans : *Nouveau Journal asiatique ou recueil de mémoires, d'extraits et de notices, relatifs à l'histoire, à la philosophie, aux langues et à la littérature des peuples orientaux*, Paris, publié par la Société Asiatique, 1830, tome VI.

3.2. La mise à l'écrit des voyages et la transmission des œuvres

Avant de s'intéresser plus spécifiquement aux questions linguistiques soulevées par un corpus de récits de voyage de la fin du Moyen Âge, avoir connaissance de l'histoire des textes ainsi que de leurs différents relais de transmission paraît préalablement important. En effet, comment les éventuels remaniements, les différents relais de transmission n'auraient-ils pas eu d'impact sur la mise en mots du voyage ? Nous ne prétendons pas ici résoudre toutes les questions liées à l'histoire de chacun des récits. Comment le pourrions-nous d'ailleurs ? Néanmoins, une réflexion sur l'impact qu'une écriture fragmentée aurait pu avoir sur les œuvres du corpus, à partir des informations en notre possession grâce aux éditions, peut s'engager. Des questions relatives au copiste et à son degré d'intervention mériteront également d'être soulevées.

À première vue, il serait tentant d'imaginer que la situation narrative présentée dans les récits de voyage serait plus facile à cerner que dans la fiction. Elle serait relativement analogue à celle de l'autobiographie. L'auteur raconterait plus ou moins longtemps après le voyage, son expérience à travers un « je » représentant trois instances : le scripteur, le narrateur et le personnage principal. C'est effectivement ainsi que se présentent la majorité des œuvres du corpus. Certaines sont présentées comme étant écrites au jour le jour. C'est le cas de l'œuvre de l'anonyme de 1480 qui dit écrire tous les soirs ce qu'il a observé dans la journée[263]. D'autres œuvres du corpus ont, quant à elles, été écrites des années après le voyage, comme c'est le cas de la première partie de l'œuvre de Ghillebert de Lannoy. Ces différentes modalités d'écriture soulèvent déjà une question : raconte-t-on l'Ailleurs de la même façon juste après avoir voyagé ou des années après avoir voyagé, à partir de souvenirs ? Sans doute non, mais pour l'affirmer avec certitude, il faudrait savoir si le voyageur au moment de la rédaction n'est pas en possession de notes prises lors du voyage, ce qui paraît difficilement vérifiable.

Certains textes du corpus présentent ce que Nicole Chareyron a appelé une « dichotomie entre l'instance agissante et l'instance pensante »[264]. Le scripteur n'est ainsi pas l'acteur principal du récit et peut même ne pas du tout avoir pris part au voyage. Il convient donc d'essayer de cerner avec le plus de précision possible son rôle exact car la mise en mot de l'Ailleurs peut-elle s'effectuer de la même façon si l'on ne s'y est pas rendu, si l'on n'a pas observé soi-même ? À moins qu'il ne s'agisse que d'un réagencement d'un texte déjà écrit. Le

[263] *Voy. Hierus.* S., 1480, 2.
[264] CHAREYRON, Nicole, *Éthique et esthétique du récit de voyage à la fin du Moyen Âge*, *op. cit.*, p. 230.

rôle de ce tiers pourrait dès lors être comparable à celui d'un copiste fidèle. Quel est le rôle de ces remanieurs ? Peut-on toujours le connaître avec précision ? Quel en sera l'impact sur les textes ? Peut-on d'ailleurs le mesurer ? Ces questions méritent d'être posées pour au moins quatre œuvres du corpus.

Dans *Le Saint voyage de Jherusalem du seigneur d'Anglure,* c'est Ogier d'Anglure qui est présenté comme acteur principal du récit. Ce n'est toutefois pas lui qui écrit mais un serviteur qui a bien participé au voyage. Le narrateur se manifeste d'ailleurs par l'emploi de la première personne du pluriel. Que sait-on néanmoins sur la mise à l'écrit ? Ce serviteur l'a-t-il assuré seul ou sous la dictée du seigneur d'Anglure ? Quel est son degré d'intervention dans l'écriture de l'œuvre ? Cela paraît difficilement mesurable. Malgré l'originalité de ce récit, on s'aperçoit que les questions qu'il soulève pourraient tout aussi bien être posées pour les autres œuvres du corpus.

Parfois l'histoire du voyage et de ses protagonistes a une lourde influence sur la postérité de l'œuvre. C'est le cas par exemple du *Canarien*. On conserve aujourd'hui deux versions de ce voyage, l'une donne la part belle à Jean de Béthencourt et l'autre à Gadifer de la Salle. Il est toutefois possible d'imaginer qu'il existait une première version commune, aujourd'hui perdue, qui aurait été rédigée par des clercs, Pierre Boutier, peut-être le chapelain de Gadifer de La Salle, et Jean Le Verrier, chapelain de Jean de Béthencourt. La première étape de rédaction de l'ouvrage serait donc celle des clercs. Néanmoins, ont-ils écrit ensemble ou l'un après l'autre ? Quel est le rôle de chacun ? Rien dans les textes ne permet réellement de l'éclaircir. Voilà comment ceux-ci se présentent dans la version de Jean de Béthencourt :

> *Et nous, frere Pierre Boutier, moine de Saint Jouyn de Marnes, et Jehan Le Verrier, prestre et serviteur du dit Bethencourt dessus nommés, avons commencié à mestre en escrit le plus des choses qui luy sont advenues à son commencement, et aussi la maniere de son gouvernement, dont nous pouvons avoir eu vraie congnoissance de ce qu'il se party du royaume de France jusque au XIXe jour d'Avril mil CCCC et six, que le dit Bethencourt est arrivé es isles de par dessa ; et la en advent est venue l'escripture en autres mains, qui la poursuivront jusques à la fin de sa conqueste*[265].

Que signifie exactement cette formulation : « est venue l'escripture en autres mains, qui la poursuivront jusques à la fin de sa conqueste ». Elle est, remarquons-le, assez ambiguë, et s'est prêtée à de nombreux commentaires. Les prêtres se seraient-ils relayés dans l'écriture, Pierre Boutier ayant rédigé la première partie et Jean le Verrier la seconde ou bien désignent-ils une tierce personne ? Quoi qu'il en soit, les scripteurs, dans un premier temps, sont au moins deux. Si l'hypothèse de la version commune est exacte, un deuxième niveau de

[265] BETHENCOURT, *Livre nommé Le Canarien* A.C.P.P.T., c. 1490, 13.

rédaction peut-être dégagé, celui de la réécriture au profit de chacun des conquérants. Gadifer de La Salle serait sans doute le remanieur de la version qui est à son avantage. Il l'aurait écrite pour le Duc de Bourgogne en 1419. La version en faveur de Jean de Béthencourt est quant à elle plus tardive, elle aurait été effectuée par le neveu du conquérant en 1490. Il faudrait dès lors envisager que le texte ait pu être affecté d'une manière ou d'une autre par cette réécriture fort tardive et, qui plus est, assurée par quelqu'un qui n'a pas voyagé. Quoi qu'il en soit c'est à deux versions remaniées que nous avons affaire.

L'influence du tiers peut être moins facilement décelable, c'est le cas par exemple pour l'œuvre de Ghillebert de Lannoy. Elle serait en fait une compilation d'œuvres écrites en deux temps. Ghillebert de Lannoy aurait tout d'abord rédigé les « Rapports sur la Syrie et sur l'Égypte » pour les remettre aux cours de France et d'Angleterre en 1423. C'est seulement 27 ans plus tard, en 1450, qu'il aurait mis par écrit ses autres voyages. Toutefois, l'œuvre n'a pas été rassemblée du vivant de l'auteur, c'est son chapelain qui s'en serait chargé[266]. Peut-être aurait-il pu d'une manière ou d'une autre influencer le contenu de l'œuvre ? Mais là encore, comment le savoir ?

Une autre œuvre du corpus a subi des remaniements de la part d'un tiers, il s'agit du *Voyage d'Outremer* de Bertrandon de La Broquière. Quand celui-ci est revenu de son expédition en 1433, il avait déjà consigné son expérience par écrit sous forme de notes sûrement dans la perspective de rédiger un rapport. Ces notes furent partiellement revues entre 1454 et 1459. À cette occasion, il aurait actualisé la partie occidentale de son voyage. Pour le passage à l'écrit, il eut sans doute recours à un tiers, probablement Jean Miélot. Toutefois, comme l'atteste Nicole Chareyron, Bertrandon de la Broquière demeure «le premier architecte du livre »[267]. Le récit est d'ailleurs rédigé à la première personne du singulier et laisse largement la place à l'expérience personnelle du voyageur. L'impact de l'intervention de Jean Miélot paraît donc mineur sur le contenu même du récit.

La mise à l'écrit de quatre œuvres méritait donc des commentaires de notre part, soit parce qu'elles présentent une situation narrative originale, due à la dissociation du scripteur et de l'acteur principal de la relation, soit parce que des remanieurs sont intervenus plus ou moins fortement. Ces informations sont importantes et soulèvent des questions qu'il faut avoir à l'esprit lors d'une étude lexicale. Mais ces interrogations peuvent s'étendre à toutes les œuvres du corpus. Nous ne possédons en effet pas toutes les informations concernant

[266] C'est en tout cas l'analyse que propose Charles Potvin dans son introduction à l'édition de l'œuvre de Ghillebert de Lannoy. *Cf.* : LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, XXXII.
[267] CHAREYRON, Nicole, *Éthique et esthétique du récit de voyage à la fin du Moyen Âge*, *op. cit.*, p. 126.

l'écriture ou la transmission des autres œuvres. Avant les imprimés du XVIe siècle, comment le récit de l'anonyme de 1480 était-il, par exemple consigné ?

Toutes ces questions relatives aux remaniements des textes ont bien entendu à voir avec la question du copiste. Le récit de Bertrandon de La Broquière a par exemple été mis par écrit par Jean Miélot, d'origine picarde, et copiste sous les ordres du duc de Bourgogne. Il faudrait donc se demander s'il n'a pas influencé la langue du texte par des traits picards.

Après une présentation détaillée des œuvres de notre corpus et une réflexion sur l'impact que leur écriture et leur mode de transmission auraient pu avoir sur le récit de l'expérience du voyageur et de la mise en mots de l'Ailleurs, une étude plus globale, qui recensera les questions linguistiques spécifiques soulevées par un corpus d'œuvres viatiques, peut désormais être menée.

4. Les questions linguistiques spécifiques soulevées par le corpus

Raconter son voyage confronte d'emblée à une difficulté : comment donner à voir au lecteur une réalité qu'il ne connaît pas? Arraché à son domaine de connaissance habituel, plongé dans un univers jusque-là méconnu, le narrateur-voyageur va tout d'abord devoir appréhender cette nouvelle réalité, l'apprivoiser avant de la mettre en mots. Dans une certaine mesure, ce travail d'appropriation puis de transmission est comparable à celui du traducteur. Le narrateur-voyageur doit en effet transcrire une nouvelle réalité pour permettre au lecteur d'accéder à un monde qui lui est étranger. François Hartog résume ainsi cette difficulté, propre aux récits de voyage :

> Un narrateur appartenant au groupe *a* va raconter *b* aux gens de *a* ; il y a le monde où l'on raconte et le monde que l'on raconte ; comment, de manière persuasive, inscrire le monde que l'on raconte dans le monde où l'on raconte : tel est le problème du narrateur : il est confronté à un problème de *traduction*[268].

Le narrateur de récit de voyage doit donc bien s'efforcer d'importer une réalité nouvelle, dans l'univers de référence qu'il partage avec le lecteur. L'enjeu est ainsi, qu'après la lecture du récit, ce monde initialement méconnu devienne plus familier. N'est-ce-pas d'ailleurs l'une des raisons de la popularité de ces récits que de faire voyager le lecteur par procuration ?

[268] HARTOG, François, *op. cit.*, p. 332.

Le voyageur, pour assurer la réussite de son entreprise, va donc, dans un premier temps, se livrer à un véritable « décryptage »[269] de ce nouveau monde. Pour ce faire, il puise dans toutes ses ressources, aussi bien personnelles que culturelles. Il doit, en effet, par un travail d'analogie, mesurer l'écart entre ses connaissances et la réalité observée. Ces tentatives se retrouvent dans le récit quand l'auteur souhaite, par exemple, décrire un animal ou une plante qu'il n'a jamais vu auparavant. Il fait alors l'inventaire des similitudes entre la nouveauté décrite et d'autres référents connus dans sa culture d'origine. C'est ainsi que procède, par exemple, Bertrandon de La Broquière, lorsqu'il veut décrire un scinque, une espèce de varan vivant dans le désert :

> *Et avoit assez longue queue en la fachon de ces gros verdereaulx, et avoit les piedz comme les mains d'un petit enfant et la teste comme un grant lievre*[270].

Néanmoins, et c'est particulièrement vrai à l'époque médiévale, il arrive parfois que le narrateur-voyageur masque la réalité observée en lui substituant des références livresques ou folkloriques. Pourquoi, alors que dans le récit de voyage le narrateur s'engage à représenter le monde tel qu'il l'a observé, répétant à l'envie qu'il a vu et qu'il dit vrai[271], succombe-t-il à la tentation de remplacer ses observations par des pans entiers d'autres œuvres, transformant parfois son texte en véritable compilation ? Selon Paul Zumthor, il agirait ainsi pour ne pas déstabiliser son lectorat qui, confronté à une altérité trop radicale, penserait lire des affabulations[272]. Il est possible également que le narrateur-voyageur ne parvienne pas à voir cette altérité. Pour l'appréhender, il tente alors de se référer à ce qu'il connaît et qui fait autorité. Les sources livresques et culturelles primeront donc l'espace de quelques lignes sur le récit de l'expérience et se dresseront comme des écrans – projections forgées dans la culture du voyageur – entre lui et le nouveau monde observé.

Tâche particulièrement ardue au Moyen Âge donc que de rendre compte de l'altérité puisque sa méconnaissance laisse très peu de prise à l'observateur pour la comprendre et, *a fortiori*, l'écrire. En outre, s'il y parvenait, le lecteur pourrait douter de la véracité du texte. Les auteurs doivent donc se livrer à de savants dosages : faire voir un monde nouveau, tel qu'eux-mêmes *peuvent* l'appréhender, mais dans des proportions accessibles aux lecteurs.

Après l'observation vient donc la mise en mots. Comment le narrateur-voyageur s'y

---

[269] Nicole Chareyron consacre une partie de son ouvrage à ce qu'elle nomme « la conquête du nouveau lexique ». Cf. CHAREYRON, Nicole, *Éthique et esthétique du récit de voyage à la fin du Moyen Âge*, *op. cit.*, p. 355.
[270] LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 22.
[271] Ce que Roland Le Huenen nomme « le topos de la transparence du discours » : LE HUENEN, Roland, « Qu'est-ce qu'un récit de voyage ? », *op. cit.*, p. 16.
[272] ZUMTHOR Paul, *op. cit.*, p. 305.

prend-il pour nommer des référents inconnus dans la langue qu'il partage avec ses lecteurs ? Olivia Guérin a étudié cette question dans son article intitulé « Les processus de nominations des référents non répertoriés dans les récits de voyage : Faits de langue ou de discours ? »[273], à partir d'un corpus composé de récits de voyage en Afrique du XXe siècle. Elle remarque que le récit de voyage est soumis à un double enjeu assez contradictoire : à la fois il doit mettre en avant la spécificité du référent nouveau et, en même temps, il doit s'efforcer de rendre accessible cette nouveauté au lecteur.

Selon qu'il souhaite mettre l'accent sur le premier ou le second enjeu, le narrateur-voyageur effectuera des choix de nominations différents. Il n'hésitera pas à recourir au xénisme lorsqu'il voudra mettre en avant la spécificité du référent mais il privilégiera plutôt les périphrases descriptives lorsqu'il souhaitera rendre accessible au lecteur cette nouvelle réalité[274].

Qu'est-ce exactement qu'un xénisme ? Anne Marie Movassaghi-Gerner étudie ce phénomène lexical dans sa thèse de doctorat intitulée *Les Xénismes dans les récits de voyageurs français en Perse au XIXe siècle*[275] et en donne une définition:

> Un xénisme est […] tout signifiant d'une langue L2 introduit dans une structure d'une langue L1 en référence à un signifié propre à la langue L2.

Elle précise que ce mot est inséré dans la langue L1 sans pour autant être encore répertorié, ce qui est propre à l'emprunt[276]. Voici en effet la définition que donne le *Dictionnaire de linguistique*[277] de l'emprunt :

> Il y a emprunt linguistique quand un parler A utilise et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existait déjà précédemment dans un parler B (dit langue source) et que A ne possédait pas ; l'unité ou le trait emprunté sont eux-mêmes qualifiés d'emprunts[278].

Ainsi, avant d'être considéré comme un emprunt, un mot a été un xénisme mais tout xénisme n'est pas voué à devenir emprunt. Entre ces deux phases, on peut encore en dégager une autre, le pérégrinisme. *Le Dictionnaire de linguistique* résume ainsi les différences entre xénisme, pérégrinisme et emprunt :

---

[273] GUÉRIN, Olivia, « Les processus de nomination des référents non répertoriés dans les récits de voyage : Faits de langue ou de discours ? », dans : *L'Information grammaticale*, n°92 (janvier 2002), p. 8-12.
[274] Pour cette question, on peut notamment consulter le tableau récapitulatif de l'analyse d'Olivia Guérin : GUÉRIN, Olivia, « Les processus de nomination des référents non répertoriés dans les récits de voyage : Faits de langue ou de discours ? », *op. cit.*, p. 12.
[275] MOVASSAGHI-GERNER, Anne-Marie, *Les Xénismes dans les récits de voyageurs français en Perse au XIXe siècle*, sous la dir. D. Bouverot, thèse de doctorat de l'Université Nancy 2, 1993.
[276] *Cf.* également : DEROY, Louis, *L'emprunt linguistique*, Paris, Les Belles Lettres, 1956, p. 224.
[277] DUBOIS, Jean (dir.), *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse, 2002 (1994).
[278] *Ibid.*, p. 177.

> Le xénisme est le premier stade de l'emprunt. Au stade de l'utilisation occasionnelle mais dépourvue de marques métalinguistiques, on parlera de pérégrinisme. Le stade ultime de l'installation est l'emprunt proprement dit : le mot est versé au vocabulaire français, et peut par exemple entrer dans des processus de dérivation et de composition[279].

Alors qu'il raconte son ambassade auprès du duc Witholt, en Russie, Ghillebert de Lannoy énumère les présents que lui fait le duc à son départ. Il mentionne notamment une *soube*, c'est-à-dire, selon sa propre glose, "une robe de soie fourrée de martre" :

> *A mon clercq, nommé Lambin, que je renvoyai devers le roy d'Angleterre, donna il une soube, qui est robe de soye fourrée de martres, et ung chappel de sa livrée*[280].

Soube viendrait sans doute du russe *šuba* (*шуба*) qui désigne un manteau de fourrure, qui lui-même proviendrait de l'arabe *djoubbah*. Ce mot est attesté dans les dictionnaires russes dès le XIVe siècle[281]. Il s'agit donc bien d'un xénisme mais celui-ci n'a pas été intégré au français, il ne devient donc pas un emprunt[282]. Comme on ne connaît pas d'autres attestations de ce lemme, on ne peut pas non plus parler de pérégrinisme.

Il n'en va pas de même pour *batzhar*, que mentionne, quant à lui, Bertrandon de La Broquière notamment lors de son passage à Bursa, en Turquie :

> *Et quant je vins à l'entrée de ladite ville de Bourse, je vins à une place, là où il se assamble trois ou quatre rues. Dieu m'adrecha à celle dont j'avoie besoing de trouver et me mena devant le bathzar de ladite ville où tous les marchans sont, et où toutes les marchandises se font*[283].

Les premières attestations aujourd'hui connues du lemme BAZAR se rencontrent dans l'œuvre de Bertrandon de La Broquière. Il s'agit donc, à l'époque, d'un xénisme, puisque la deuxième attestation répertoriée de ce lemme date seulement de 1528[284], ce qui prouve qu'il n'était pas encore intégré dans la langue. En revanche, ce terme, par la suite, a connu une fortune lexicale et, à ce titre, il est aujourd'hui considéré comme un emprunt au persan *bazar*.

Les analyses d'Olivia Guérin sont-elles toutefois transposables à un corpus d'œuvres médiévales ? On peut légitimement penser qu'un voyageur, quelle que soit l'époque, est de toute façon confronté à un problème de nomination. Il ne faut néanmoins pas perdre de vue, qu'au Moyen Âge, rares étaient les voyageurs, et en particulier les pèlerins, qui se mêlaient véritablement aux autochtones. Le seul de notre corpus à être entré plus intimement en

---

[279] *Ibid*., p. 512.
[280] LANNOY, *Voy. amb*. P.H., p.1450, 57.
[281] COOPER, Brian, « Dérivés russes de l'arabe *Djoubbah* », *Revue des études slaves*, t. 73, fascicule 1, 2001, p. 97-98, [En ligne] : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/slave_0080-2557_2001_num_73_1_6701.
[282] D'autres mots français en revanche peuvent être considérés comme des emprunts à l'arabe *djoubbah*, comme par exemple *jupe*.
[283] LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr*. S., c.1455-1457, 131.
[284] FEW XIX, 33b : *bazar*.

contact avec la population est Bertrandon de La Broquière. Son œuvre présente donc quelques xénismes, premières attestations connues de mots aujourd'hui fréquemment employés comme BAZAR, CAVIAR, TOQUE ou encore YAOURT. La fréquence des xénismes est en effet un bon repère pour mesurer le degré d'ouverture à l'autre du voyageur.

Les autres voyageurs du corpus, majoritairement des pèlerins, n'ont pas été mêlés, comme Bertrandon de La Broquière, aux populations locales. Leur pratique du voyage explique la faible proportion des xénismes dans les œuvres de notre corpus.

Recourir à un xénisme est également l'occasion pour un auteur de donner une touche exotique à son œuvre. C'est d'autant plus évident lorsqu'il existe un équivalent français du mot étranger employé. Lors du récit d'une soirée bien arrosée, Bertrandon de La Broquière indique qu'un de ses compagnons de boisson l'appelle *kardays*[285], l'équivalent en français de frère. Cette mention lui permet de mettre en avant la courtoisie de ses hôtes, malgré leur insistance à le faire boire. Voici comment il raconte la scène :

> *Ilz commencerent estre mal contentz de moy pour ce que je ne buvoye comme eulx et leur sambloit que je leur faisoye grant tort. Adont l'un d'eulx de qui j'estoye le plus acointé lequel me appelloit kardays, c'est à dire frere, dist qu'il beuveroit pour moy affin que les aultres fussent contens de moy. Il beut à son tour et au mien jusques ad ce que la nuyt vint qu'il nous en failly aler à nostre kan*[286]*…*

Employer le mot turc dans ce contexte montre bien que cet occidental s'est bien intégré à la population locale.

Les voyageurs de la fin du Moyen Âge ont donc employé dans leurs récits des xénismes. Toutefois, pour les raisons que nous venons d'évoquer, leur emploi est relativement marginal. Comme Olivia Guérin le remarque dans l'ensemble de ses travaux, les xénismes ou les emprunts ne représentent qu'une solution possible à laquelle recourent les voyageurs lorsqu'ils veulent nommer une nouvelle réalité tout en mettant en avant sa particularité. Les voyageurs du XXe siècle y ont parfois recours, ceux du Moyen Âge, plus rarement, sans doute parce qu' ils accèdent plus difficilement à l'altérité. Nous pouvons donc imaginer que lors de notre travail lexicographique, nous serons assez peu confrontée aux emprunts ou aux xénismes.

En outre, beaucoup d'emprunts issus de nos textes sont déjà répertoriés dans le *DMF*, à l'instar de BAZAR, CAVIAR, ou encore YAOURT. D'autres en revanche avaient été laissés de côté comme AVANIE et ÉLAN. Les xénismes, quant à eux, avaient été plus majoritairement laissés de côté, alors que nos textes en contiennent bel et bien. Citons par exemple : SOUBE,

[285] C'est-à-dire *kardeş* en turc.
[286] LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 80.

COURAGNE, SLEDE ou encore JUMEL. Une réflexion sur la pertinence de l'intégration de ces mots dans la *DMF* méritera d'être menée.

Bien évidemment, notre apport de ce point de vue ne sera pas pléthorique, le *DMF* étant désormais un dictionnaire à la nomenclature fort étendue. Il mérite toutefois d'être mentionné car l'étude systématique permet de repérer très rapidement ces enrichissements.

À ces mots venus de l'Ailleurs, notre étude devra également être attentive aux mots originaires de la région de l'auteur ou de celle du copiste. Certains textes en sont en effet parsemés, c'est le cas, comme nous l'avons vu, du récit de Nompar de Caumont qui est bien rédigé en langue d'oïl à laquelle des mots régionaux viennent se greffer. D'autres en contiennent de manière moins significative, mais leur présence mérite néanmoins d'être mentionnée. C'est le cas par exemple du récit de Bertrandon de La Broquière originaire de Guyenne.

Trois formes de deux mots de la même famille ont particulièrement retenu notre attention dans cet ouvrage. Le premier est adjectif : *piquadée*[287] ou *piccadée*[288], toujours épithète du nom « paille ». Le second est *picquade*[289] qui semble désigner de « la paille *piquadée* », comme on peut le voir dans cet extrait du texte :

> *Et dès la premiere journée que je me trouvay en la compaignie devant Balbec, je regarday en mon escript comment on appelloit l'orge et la picquade pour mon cheval*

Ces formes semblent se rattacher à l'étymon *piccare*, FEW VIII, 450a : **piccare*. L'auteur étant originaire de Guyenne, peut-être s'agit-il d'une forme d'occitan. Il semblerait qu'effectivement *picar* signifie " hâcher " en occitan[290].

Le corpus des récits de voyage médiévaux offre donc la particularité pour le lexicographe de pouvoir étudier à la fois des mots régionaux comme des xénismes. Certes ces derniers ne seront sans doute pas très nombreux dans nos textes, compte tenu notamment des pratiques du voyage et en particulier du pèlerinage au Moyen Âge.

Nicole Chareyron consacre une partie de son ouvrage, au phénomène du xénisme. Voici ce qu'elle déclare :

---

[287] *Ibid*., p. 62.
[288] *Ibid*., p. 218.
[289] *Ibid*., p. 63.
[290] *Picadé* signifierait "hachoir, tranchoir" en occitan. La paille serait donc, par métonymie, le résultat de l'action de hacher. *Cf*. LESPY, Jean-Désiré / RAYMOND, Paul, *Dictionnaire béarnais ancien et moderne*, Montpellier, Imprimerie centrale du midi, 1887, t. 2, 160b.

> L'enrichissement de la langue usuelle par la langue des autres peuples est presque un passage obligé. Le voyageur a le choix : l'équivalence d'un mot-image, les périphrases descriptives, les connaissances assimilatrices, tous les contournements lexicaux peuvent aider à la construction littéraire d'un autre monde réel. Mais rien ne vaut semble-t-il, l'incrustation de termes étrangers ou xénismes pour colorer sa prose. Les avantages en sont nombreux, et fort divers les intérêts qu'en retirent les auteurs. Ils renforcent le potentiel exotique en imposant un dépaysement. Ces mots signent le passage du narrateur sur des lieux inaccessibles, ils symbolisent son assimilation temporaire, ils ajoutent à son prestige. Quant au lecteur qui entend des mots étranges par la musique intérieure de la lecture, il est comme initié[291].

Les xénismes sont donc une preuve que le voyageur rapporte de l'Ailleurs qu'il a visité. En les employant, l'auteur manifesterait une forme de connivence avec ses lecteurs sédentaires qu'il introduirait directement dans l'altérité. Ils représenteraient une forme de quintessence du récit de voyage dont l'un des objectifs est de faire voyager par procuration.

En outre, employer des xénismes manifeste la volonté du voyageur de davantage s'ouvrir sur l'Ailleurs et sur l'Autre. Il rend ainsi compte de ses observations, il rapporte un témoignage, comme l'a fait un auteur comme Bertrandon de La Broquière. Ce recours à la langue des pays visités pourrait, de ce point de vue, être interprété comme l'une des manifestations de l'individualisation progressive des récits de voyage à l'aube de la Renaissance.

Parmi le vaste corpus des récits de voyage médiévaux, deux considérables sous-ensembles thématiques se dessinent : il s'agit des récits de missions vers l'empire mongol et des récits de voyage en Terre sainte. Les critères de sélection du corpus que nous avons fixés en vue d'une étude lexicographique, nous ont conduite à sélectionner majoritairement les seconds : huit œuvres racontent des pèlerinages et deux autres sont consacrées à des récits de missions en Terre sainte. En nous interrogeant sur la pratique d'écriture de la littérature viatique et en présentant les œuvres du corpus, nous avons pu constater que ces récits étaient, dans la période qui nous intéresse, à un tournant de leur histoire. Cette mutation concerne en particulier les récits de pèlerinage, que plus grand-chose ne différencie des récits de voyage à la fin du XVe siècle, alors qu'ils constituaient jusque là un « groupe à part »[292]. Les pèlerins n'hésitent en effet plus à mentionner des anecdotes, à rendre compte de leur propre parcours et donc à faire entendre leur voix. Cette singularité est accompagnée par une écriture de plus en plus fréquente en langue vernaculaire, pour assurer une meilleure diffusion de ces récits.

---

[291] LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 357.
[292] ZUMTHOR, Paul, *op. cit.*, p. 302.

Ainsi les guides se transforment, et, en devenant récits, ils s'individualisent peu à peu, comme le résume Nicole Chareyron :

> Mais dans l'inlassable répétition de la marche jusqu'à Jérusalem, les acteurs changent, et le style des discours qui en disent et redisent l'histoire, car la variété humaine s'inscrit sur fond de conformité aux usages. Et si le pèlerinage est toujours le même, les improvisations autour du thème sont aussi nombreuses et diverses que sont nombreux et divers les témoignages qui le racontent. Les récits de voyages en orient, produits dans les deux siècles précédant la Renaissance, sont à l'image de ceux qui les écrivent : ils trahissent des auteurs qui résistent de moins en moins à la tentation de se peindre en héros, même si cet héroïsme est habillé du manteau de la croix. Derrière l'image traditionnelle du pèlerin de Terre sainte à laquelle ils entendent rester fidèles, ces auteurs de circonstance - dans la plupart des cas ils n'écriront que ce seul livre de souvenir ! - montrent des originalités littéraires, une perception où se décèlent plaisir de voir des terres inconnues, intérêt mêlé de crainte pour les habitants, attention pour des formes incarnées d'humanité sauvage, comme ces Bédouins qu'ils croisent dans le désert. Grâce au pèlerinage à Jérusalem, le marchand de soie brugeois, le seigneur champenois et son chapelain qu'il emmène, hommes des villes, des champs et des couvents peuvent enfin se donner l'illusion d'être des navigateurs au long cours, explorateurs du désert, découvreurs de terre vierge[293].

La tendance à la réécriture n'est, comme nous avons pu le constater et comme le remarque Nicole Chareyron, pas encore enrayée. Bien entendu, cela s'explique par la conception même du pèlerinage qui est avant tout mu par la dévotion et qui, une fois écrit, ne peut complétement se départir de la répétition. Cette explication, tout à fait valable, n'est néanmoins pas entièrement satisfaisante car une tendance à une autre forme de la répétition qu'est la compilation se vérifie également dans d'autres œuvres viatiques. Gilles Le Bouvier semble par exemple s'inspirer du récit de Nompar de Caumont[294]. *Le Canarien* quant à lui se réfère au *Libro del conoscimiento*[295]. Les histoires de toutes ces œuvres sont différentes et on ne saurait complétement mettre sur le même plan un récit de pèlerinage et un récit d'expédition, par exemple. Ne peut-on toutefois pas expliquer cette tendance à la redite par la conception de la construction des connaissances à l'époque médiévale ? Conçu comme une avancée collective, le savoir serait une œuvre commune que chacun ferait progresser. Reprendre ce qu'a écrit l'autre n'est dans cette optique pas un pillage mais l'occasion d'enrichir la culture commune. N'est-ce d'ailleurs pas ainsi que l'on construit aujourd'hui le savoir scientifique ? La différence, qui déstabilise le lecteur moderne, est que ces reprises ne sont la plupart du temps pas signalées et qu'elles peuvent se manifester par du mot à mot sur

---

[293] CHAREYRON, Nicole, *Les pèlerins de Jérusalem au Moyen Âge : L'aventure du Saint voyage d'après Journaux et Mémoires*, *op. cit.*, p. 12.
[294] HAMY, Ernest-Théodore, « introduction », dans : LE BOUVIER, *Descript. pays* H., p.1451, 24.
[295] On peut consulter à ce sujet : RICHARD, Jean, *op. cit.*, p. 41.

plusieurs pages. Sans doute également que ce qui nous paraît aujourd'hui étonnant est qu'elles interviennent dans des œuvres « littéraires », qui ne sont pas des encyclopédies, ni des œuvres exclusivement scientifiques. La volonté didactique unirait-elle davantage qu'aujourd'hui la diversité des pratiques de l'écriture viatique au Moyen Âge ? Il semble qu'il en est ainsi et cela s'explique sans doute par une conception de l'espace, qui a considérablement évolué du fait du développement des moyens de transport.

Notre corpus rassemble une diversité de voyageurs et donc une pluralité de sensibilités qui émerge peu à peu. Nul doute que cette tendance se trouvera inscrite dans le choix du vocabulaire de nos récits. En outre, ces voyageurs ramènent de leurs périples du vocabulaire étranger. Ces xénismes trouvent place dans les œuvres à côté de mots régionaux, témoins de l'origine du voyageur ou du copiste. Ce corpus ouvre ainsi la voie à l'étude d'un vocabulaire de diverses origines. Des xénismes ou des emprunts pourront donc sans doute être ajoutés au *DMF* ainsi que des nuances de sens qui viendront enrichir les articles. Avant de présenter le travail lexicographique, un exposé de la méthode employée pour l'établir doit avoir lieu.

CHAPITRE DEUX

TRAITEMENT DU CORPUS GRÂCE À « L'OUTIL GLOSSAIRE »

Une fois le corpus réuni, il a fallu en assurer son traitement informatique. Cette étape s'est effectuée grâce au lemmatiseur LGeRM (Lemmes Graphies et Règles Morphologiques) développé par Gilles Souvay. Cet outil, initialement conçu pour faciliter la rédaction et la consultation de dictionnaire[296], s'est très vite révélé, moyennant quelques adaptations, tout à fait performant pour assister la réalisation d'autres types de travaux, comme des éditions électroniques. Sylvie Bazin-Tacchella et Gilles Souvay résument ainsi les raisons qui ont conduit à imaginer de nouveaux développements de LGeRM :

> Nous nous sommes […] aperçus que les éditeurs de textes avaient des demandes spécifiques que nous pouvions satisfaire en modifiant et en adaptant les outils dont nous disposions déjà, plus spécifiquement au niveau de la lemmatisation. Nous avons dégagé trois souhaits : la possibilité d'afficher un article sans passer par l'interface standard de la base, la lemmatisation d'un texte et la construction du glossaire du texte[297].

L'interface du *DMF* a donc évolué pour proposer de nouvelles fonctionnalités répondant aux attentes des éditeurs de textes. C'est dans ce contexte qu'a été développé « l'outil glossaire », que nous allons maintenant brièvement présenter[298].

---

[296] BAZIN-TACCHELLA, Sylvie / SOUVAY, Gilles, « Lemmatisation et construction automatique de ressources lexicographiques : les développements du lemmatiseur LGeRM », *L'édition de textes : entre exigences philologiques et soucis linguistiques*, éd. J. Glikman et T. Verjans, Paris, Garnier, à paraître.

[297] BAZIN-TACCHELLA, Sylvie / SOUVAY, Gilles, « Construction assistée de glossaires avec les outils du DMF », *op. cit.*, p. 4682.

[298] Pour une présentation exhaustive de l'outil glossaire, on peut consulter : BAZIN-TACCHELLA, Sylvie / SOUVAY, Gilles, « Construction assistée de glossaires avec les outils du *DMF* », *op. cit.*, p. 4682-4691.

« L'outil glossaire » est une adaptation de LGeRM. Il permet donc, en premier lieu, de lemmatiser un texte. La lemmatisation, comme l'expliquent Gilles Souvay et Jean-Marie Pierrel, « consiste à fournir, pour une forme donnée, la représentation standardisée du mot correspondant, utilisée le plus souvent en entrée dans un dictionnaire de référence »[299]. Cette représentation standardisée correspond, dans le cas de LGeRM et de « l'outil glossaire », au lemme de référence dans la nomenclature du *DMF*. Compte tenu de la variation graphique de la langue médiévale, si l'on veut exploiter les résultats de la lemmatisation, il convient d'abord d'en vérifier les propositions et de lever les ambiguïtés indiquées par le programme. Nous reviendrons plus en détail le moment venu sur cette étape, mais disons simplement qu'une fois les vérifications effectuées et les ambiguïtés levées, toutes les formes sont regroupées sous des lemmes – ceux de la nomenclature du *DMF* – qui renvoient, grâce à un système de liens hypertextes, aux articles du dictionnaire. À l'issue de cette étape, un index lemmatisé dynamique est disponible. L'utilisateur ou n'importe quel consultant – si les droits juridiques sur le texte le lui permettent – peut également accéder au texte en continu[300]. Ce mode de consultation facilite la compréhension du texte puisque chaque forme renvoie à un article du dictionnaire. L'éditeur peut également concevoir un glossaire en ligne. Dans ce cas, les formes des lemmes retenus dans la nomenclature du glossaire – toujours par un système de lien hypertexte – peuvent y renvoyer. Des éditions électroniques ainsi réalisées sont accessibles sur le site du *DMF*[301]. On y trouve également les index lemmatisés des textes médiévaux au programme de l'agrégation.

Pour traiter informatiquement notre corpus, grâce à « l'outil glossaire », nous avons suivi la méthodologie exposée par Sylvie Bazin-Tacchella et Gilles Souvay dans leur article intitulé « Construction assistée de glossaires à l'aide des outils du *DMF* »[302] et rappelée dans « Lemmatisation et construction de ressources lexicographiques : les développements du

---

BAZIN-TACCHELLA, Sylvie / SOUVAY, Gilles, « Lemmatisation et construction automatique de ressources lexicographiques : les développements du lemmatiseur LGeRM », *op. cit.* BAZIN-TACCHELLA, Sylvie / SOUVAY, Gilles, « Lemmatisation et construction automatique de ressources lexicographiques : les développements du lemmatiseur LGeRM », *L'édition de textes : entre exigences philologiques et soucis linguistiques*, éd. J. Glikman et T. Verjans, Paris, Garnier, à paraître.

[299] SOUVAY, Gilles / PIERREL, Jean-Marie, « LGeRM : Lemmatisation des mots en moyen français », dans : *Traitement Automatique des Langues*, v. 50, n°2 (2009), p. 150.

[300] L'index lemmatisé dynamique ainsi que les textes lemmatisés sont des annexes de ce travail. Pour y accéder, il faut se connecter à la *Base des récits de voyage* : site du *DMF*, [En ligne] : http://www.atilf.fr/dmf/RecitsVoyage/: http://www.atilf.fr/dmf/RecitsVoyage/.

[301] Pour un exemple détaillé de ces réalisations, on peut consulter : BAZIN-TACCHELLA, Sylvie, « Le " Réceptaire attribué à Jean Pitart" (XIVe siècle) : projet d'une édition et d'un glossaire électronique », dans : *Sciences et langue au Moyen Âge*, éd. J. Ducos, Paris, PUPS, 2012, 269-286.

[302] BAZIN-TACCHELLA, Sylvie / SOUVAY, Gilles, « Construction assistée de glossaires avec les outils du DMF », dans : *Actes du XXVIe Congrès international de linguistique et de philologie romanes* (València, septembre 2010), éd. E. Casanova Herrero et C. Calvo Rigual, València, W. de Gruyter, 2013, VIII, p. 4686-4687.

lemmatiseur LGeRM »[303]. Nous la présentons dans son ensemble avant d'en détailler chacune des étapes appliquées à notre corpus et d'expliquer comment nous l'avons l'adaptée aux besoins spécifiques de notre projet de recherche.

La première étape est celle de la « mise en forme du texte » [304]. Il s'agit de préparer un document qui sera exploitable par le lemmatiseur. Dans cette perspective, le texte doit être numérisé au format XML (*Extensible Markup Language*) et respecter les recommandations de la TEI (*Text Encoding Initiative*). La lemmatisation peut alors avoir lieu : c'est la seconde étape. LGeRM repère des formes qui lui sont inconnues et pour lesquelles il ne peut proposer aucun lemme, ce sont les « mots non-résolus ». Il convient d'abord de s'assurer qu'il ne s'agit ni d'une erreur de transcription ni d'une erreur de numérisation. Cette vérification effectuée, des recherches peuvent alors être entreprises pour proposer des lemmes ou des hypothèses d'analyse aux formes inconnues du lemmatiseur et pour lesquelles il n'est pas en mesure de fournir une analyse unique ou fiable. Cette première lemmatisation est l'occasion d'évaluer la nécessité d'ajuster le balisage[305]. Le texte peut en effet contenir des variantes, des corrections, des remarques de l'éditeur, qui, si elles n'avaient pas été préalablement balisées, peuvent altérer les résultats de la lemmatisation. Une fois les corrections introduites dans les fichiers XML, les textes peuvent à nouveau être lemmatisés. La troisième étape est celle de l'examen et de la résolution des ambiguïtés. Pour environ 30%[306] des formes du texte, LGeRM émet en effet plusieurs propositions de lemmes. L'utilisateur doit alors sélectionner la bonne proposition ou introduire une correction. Viennent enfin la finalisation et l'exportation des résultats qui constituent une dernière étape, pour qui veut réaliser une édition électronique.

Nous allons maintenant détailler chacune des étapes de l'utilisation de « l'outil glossaire » appliquée à notre corpus des récits de voyage.

---

[303] BAZIN-TACCHELLA, Sylvie / SOUVAY, Gilles, « Lemmatisation et construction automatique de ressources lexicographiques : les développements du lemmatiseur LGeRM », *op. cit.*

[304] BAZIN-TACCHELLA, Sylvie / SOUVAY, Gilles, « Construction assistée de glossaires avec les outils du *DMF* », *op. cit.*, p. 4686.

[305] *Cf.* l'exemple qu'en donnent Sylvie Bazin-Tacchella et Gilles Souvay sur « le Réceptaire de Jean Pitart », dans : BAZIN-TACCHELLA, Sylvie / SOUVAY, Gilles, « Lemmatisation et construction automatique de ressources lexicographiques : les développements du lemmatiseur LGeRM », *op. cit.*

[306] BAZIN-TACCHELLA, Sylvie / SOUVAY, Gilles, « Construction assistée de glossaires avec les outils du *DMF* », *op. cit.*, p. 4687.

1. La numérisation des textes

Après avoir rassemblé les œuvres du corpus, il a fallu en assurer la numérisation. Comme les rédacteurs du *DMF* les avaient déjà exploitées dans le cadre de leurs travaux[307], certaines avaient déjà été intégralement numérisées. Trois œuvres ont toutefois nécessité un travail de relecture de notre part, à la suite de leur traitement par l'OCR (*Optical Character Recognition*). La reconnaissance optique de caractères engendre en effet diverses coquilles ou éléments parasites qu'il convient de corriger avant l'étape de la lemmatisation. D'autres œuvres n'avaient jamais été numérisées ou avaient seulement bénéficié d'une numérisation partielle. Dans ce dernier cas, certains extraits avaient été sélectionnés par les rédacteurs du *DMF* pour leur intérêt lexicographique, puis saisis. Il a donc fallu procéder à une numérisation complète de ces textes grâce à l'OCR. Trois œuvres ont néanmoins été saisies manuellement : l'une car le traitement par l'OCR n'était pas satisfaisant et impliquait trop de corrections et les deux autres car elles étaient assez courtes. Leur saisie manuelle paraissait ainsi paradoxalement moins longue que la vérification et la correction du résultat produit par l'OCR.

Nous présentons un bilan de la numérisation des textes :

Textes préalablement numérisés intégralement et relus[308] :

- BÉTHENCOURT, *Canarien* C., c.1490
- CAUMONT, *Voy*. N., p.1420
- LE BOUVIER, *Descript. pays* H., p.1451
- *Voy. Jérus*., c.1395

Textes préalablement numérisés mais non relus :

- GADIFER DE LA SALLE, *Canarien* C., c.1404-1406
- LENGHERAND, *Voy*. G., 1486-1487

Textes préalablement numérisés partiellement :

- BARBATRE, *Voy*. T.-C. P., 1480

[307] Le récit de Coppart de Velaines (VELAINES, *Pèler. tourn*. P., p.1432), n'avait pas été exploité, car il est paru en 2007 dans des actes de colloque. Dans un souci d'exhaustivité, nous avons toutefois jugé utile de l'intégrer à notre corpus.
[308] Il s'agit des seuls textes de notre corpus qui avaient déjà intégré la base des textes du *DMF* accessible sur le site du *DMF* : « Recherche dans les textes », site du *DMF*, *op. cit*.

- LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457
- *Pèler.* D., 1486
- *Voy. et pard.* M., c.1419-1425
- *Voy. Hierus.* S., 1480

- Textes numérisés dans le cadre de ce travail :

- Numérisation par OCR :
  - BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480
  - LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457
  - *Pèler.* D., 1486
  - *Voy. et pard.* M., c.1419-1425
  - *Voy. Hierus.* S., 1480

- Numérisation par saisie manuelle :
  - LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450
  - JEAN DE SULTANIEH, *Mém. Tamerlan* M., 1403
  - VELAINES, *Pèler. tourn.* P., p.1432

La numérisation des textes s'est dans un premier temps effectuée à partir de documents au format .doc (logiciel Word), que nous avons relus. Une fois cette étape terminée, ces fichiers ont été convertis au format XML (logiciel Oxygen) et balisés selon les normes de la TEI P5[309] dans le cadre de la *Base Frantext*[310]. Nous ne détaillons pas ici l'ensemble des balises utilisées. Nous nous bornons simplement à indiquer les grands principes de numérisation qui ont été respectés.

Dans la perspective de notre recherche, qui était d'obtenir un index lemmatisé global du corpus, nous nous devions de travailler avec des textes numérisés fiables qui reproduisent fidèlement l'édition papier afin que la lettre du texte soit parfaitement respectée et que les divers renvois aux pages soient opérants.

Voici les différents éléments qui ont été balisés dans les textes de notre corpus et les balises qui y sont associées :

- les diverses indications de titres : titre de l'ouvrage (<title>), titres de chapitres (, <head> , </head>)

[309] Les normes de la TEI P5 sont exposées et consultables en ligne, sur le site de la TEI : *op. cit.*
[310] *Base textuelle Frantext*, *op. cit.*

- les chapitres ( )
- les paragraphes (<p>)
- les sauts de page (<pb>)
- les sauts de lignes (<lb>)
- les langues étrangères (<foreign lang="lt">)

Dans l'ensemble, toute présentation typographique particulière, comme le gras ou l'italique, a été signalée.

Cette liste n'est pas exhaustive. Elle recense seulement les éléments minimaux nécessaires pour une reproduction fidèle de l'édition papier. Une balise comme celle qui indique la langue étrangère présente quant à elle un grand intérêt au moment de l'étape de la lemmatisation. En effet, dans les récits de pèlerinage en particulier, des passages de la *Bible* ou des *Évangiles* en latin sont souvent cités. Les baliser permet au lemmatiseur de les identifier comme « mots étrangers » et de les classer préalablement dans cette catégorie. Ainsi, ils ne figurent pas dans des listes de « formes inconnues » ou à désambiguïser. Le balisage permet, dans ce cas précis, de préparer l'étape de lemmatisation. Si, d'une manière générale, on peut convenir qu'un texte bien numérisé et correctement balisé sera forcément mieux lemmatisé, il ne faut pas perdre de vue que le balisage est extrêmement consommateur de temps. Une réflexion sur sa juste utilisation, adaptée au projet que l'on souhaite mener, doit donc préalablement être conduite.

Si l'on voulait rendre accessibles ces textes et en proposer une véritable édition électronique, il faudrait sans doute en améliorer le balisage. Peut-être serait-il opportun de signaler les passages des textes assez fréquents dans les récits de pèlerinage où les pèlerins dressent la liste des lieux traversés et où ils indiquent, à droite de la page, les distances qui les séparent. Cette présentation, sans doute adoptée dans un but pragmatique, devait être conforme à celle proposée dans les guides. La baliser aurait été nécessaire pour la reproduire dans le cadre d'une édition. Il en aurait été de même pour la liste des indulgences[311]. Celles-ci sont d'ailleurs parfois signalées dans les textes par une croix pattée[312] : « ✠ » que nous avons, pour le moment, seulement grossièrement représentée par le signe « + ». Si l'on souhaite ouvrir les textes à la consultation, une solution plus satisfaisante et adaptée pourra être trouvée.

Dans le cadre de ce projet, nous nous sommes donc contentée d'adopter un balisage léger, permettant une présentation minimale des textes et une exploitation efficace par le

[311] *Cf.*, par exemple, LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 74-75.
[312] On trouve une explication de ce signe dans le récit du pèlerin anonyme de 1480 : *Voy. Hierus.* S., 1480, 4.

lemmatiseur. Nous n'avons donc pas procédé, comme le préconisent dans leur article Sylvie Bazin-Tacchella et Gilles Souvay à une véritable « mise en forme des textes »[313]. Cette divergence dans la procédure se justifie par la finalité particulière de notre recherche qui est d'obtenir un index lemmatisé des textes et non de réaliser une édition électronique. Notre intervention sur les textes XML s'est donc essentiellement limitée à corriger des erreurs ponctuelles de numérisation. Si toutefois nous souhaitions un jour réaliser une édition électronique des textes, accessible sur le site du *DMF*, nous pourrions aisément approfondir le balisage et travailler davantage la mise en forme.

2. La lemmatisation des textes et l'utilisation de « l'outil glossaire »

Une fois intégralement numérisés, les textes de notre corpus ont ainsi pu être lemmatisés grâce au lemmatiseur LGeRM[314]. Comme nous l'avons vu, la lemmatisation fournit pour une forme « la représentation standardisée du mot correspondant, utilisée le plus souvent en entrée dans un dictionnaire de référence »[315]. Si cette technique fonctionne assez facilement pour le français moderne, il n'en est pas de même pour la langue médiévale qui se caractérise par la variation graphique puisqu'elle n'est pas normée.

À un lemme peuvent donc correspondre plusieurs formes, parfois bien différentes. Ainsi, deux formes du lemme EAU, le singulier *eau* et le pluriel *eaux*, existent en français moderne, tandis qu'en moyen français, on en répertorie au moins 26 différentes : *aue, aulx, auwe, eau, eaue, eaues, eauez, eaul, eaulx, eaus, eauue, eauve, eaux, eawe, eawez, euves, eve, iaue, iauve, iawe, yaue, yaue, yaues, yauwe, yave, yawe*[316]. Toutes ces variantes sont enregistrées dans le lemmatiseur qui pourra ensuite, à leur rencontre, proposer le lemme qui y est associé. Des règles morphologiques ont également été programmées pour permettre à LGeRM d'émettre des hypothèses d'interprétation sur des formes qu'il n'a jamais rencontrées. Le fonctionnement du lemmatiseur peut ainsi être résumé :

[313] BAZIN-TACCHELLA, Sylvie / SOUVAY, Gilles, « Construction assistée de glossaires avec les outils du *DMF* », *op. cit.*, p. 4686.
[314] BAZIN-TACCHELLA, Sylvie / SOUVAY, Gilles, « De la gestion de la variation en moyen français à son élargissement aux états anciens du français : les développements du lemmatiseur LGeRM », *op. cit.*
[315] SOUVAY, Gilles / PIERREL, Jean-Marie, « LgeRM : Lemmatisation des mots en Moyen Français », *op. cit.*, p. 150.
[316] Formes répertoriées dans le *DMF*.

> […] le système repose sur un algorithme qui fournit une liste d'hypothèses de lemmes à partir d'une forme donnée en entrée, à partir d'une base de connaissances composée de trois éléments : la liste des lemmes, la liste des graphies et les règles morphologiques[317].

Pour produire ses analyses, LGeRM exploite également le cotexte d'apparition de la forme dans la phrase. C'est ainsi que, pour une même forme, les propositions d'analyse du lemmatiseur peuvent différer. Par exemple, dans le cas de la forme *Chambelée* rencontrée à deux reprises dans le récit de Georges Lengherand, toponyme qui désigne très probablement le village de Chamblay dans le Jura[318], le lemmatiseur ne formule pas tout à fait les mêmes propositions. Voici les deux occurrences :

Occurrence 1 :

> *… vinsmes couchier à Chambelée où l'on compte jusques illec deux lieuwes*[319] *…*

Occurrence 2 :

> *Le mercredy, XXII.e jour de février, partîmes du matin de Chambelée et alâmes disner en la ville de Sallins ou comté dudit Bourgoingne où il y a IIII lieuwes*[320]*…*

Dans le cas de la première occurrence, le lemmatiseur fournit la bonne analyse puisqu'à côté des lemmes CHAMPEL1, CHAMBEL, CEMBEL, il propose bien de la considérer comme un nom propre alors qu'il n'émet pas cette proposition pour la seconde occurrence et cela probablement en raison de la préposition différente qui l'introduit. Une même forme peut donc, selon sa place dans la phrase et les lemmes qui l'entourent, être analysée différemment par LGeRM. Mais on ne peut pas affirmer pour autant que le lemmatiseur analyse pleinement le contexte puisque face à une forme ambiguë, il ne détermine pas sa catégorie grammaticale. Ainsi pour la forme *boire*, proposera-t-il les lemmes BOIRE1 (verbe), BOIRE2 (?[321]), BOIRE 3 (subst. fém.), BOIRE 4 (subst. masc.).

Les quatorze textes de notre corpus ont ainsi été lemmatisés, c'est-à-dire que le lemmatiseur a classé chaque forme rencontrée, 407 023 pour l'ensemble du corpus, sous un

---

[317] BAZIN-TACCHELLA, Sylvie / SOUVAY, Gilles, « Le *Dictionnaire du Moyen Français*: la version *DMF2010* », dans : *Actes du XXVIe Congrès international de linguistique et de philologie romanes* (València, septembre 2010), éd. E. Casanova Herrero et C. Calvo Rigual, València, W. de Gruyter, 2013, VIII, 2013, p. 4453. *Cf.* également : BAZIN-TACCHELLA, Sylvie / SOUVAY, Gilles, « Construction assistée de glossaires avec les outils du *DMF* », *op. cit.*, p. 4684.
[318] *Cf.* notes de l'éditeur : LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, p. 260.
[319] *Ibid.*, p. 8.
[320] *Ibid.*
[321] S'agissant sans doute d'un problème de lecture, ce lemme n'a pas été pourvu de catégorie grammaticale dans le *DMF*.

lemme. Pour faciliter le contrôle des propositions émises par le programme, les formes sont classées selon plusieurs paramètres. Sont ainsi rassemblés les « mots non résolus », les « analyses douteuses » et les « formes inconnues ambigües ». Examinons désormais chacune de ces catégories.

« Mots non résolus »

La catégorie « mots non résolus » regroupe les formes inconnues à LGeRM et que ses règles de variations ne lui permettent pas d'appréhender. Le programme n'émet donc aucune proposition car il a utilisé un nombre de règles trop important pour analyser ces formes. C'est donc à l'utilisateur de proposer lui-même le lemme.

« Analyses douteuses »

Une forme est classée dans la catégorie « analyses douteuses » quand LGeRM, pour l'analyser, a employé plus de trois règles[322]. Les propositions de LGeRM étant, de ce fait, assez hasardeuses, ces formes demandent à être vérifiées en priorité.

« Formes inconnues ambigües »

Cette catégorie regroupe des formes inconnues du lemmatiseur qu'il propose de rattacher à quatre lemmes ou davantage[323]. Ainsi considère-t-il par exemple que la forme *osteux*, rencontrée dans le récit de Coppart de Velaines[324], peut être rattachée aux lemmes : ÔTEUR, OUTIL, HÔTEL1, OSTEAU, HÔTEL2, HOTTEL2, AUTEL1, AUTEL2, ÔTER, AUTOUR1, AOUSTEUX.

Les formes classées par le programme dans ces catégories peuvent être de plusieurs ordres. Il peut s'agir d'une forme inconnue à LGeRM d'un lemme pourtant répertorié dans le *DMF* ou d'une forme d'un lemme absent du *DMF*. Il faudra alors proposer un nouveau lemme. Mais, il peut également s'agir de formes d'un nom propre, d'un nombre ou encore

[322] Il s'agit du paramétrage par défaut que nous avons conservé.
[323] Il s'agit également du paramétrage par défaut, utilisé dans le cadre de ce travail.
[324] VELAINES, *Pèler. tourn.* P., 1432, 292.

d'un mot étranger. Ce classement permet également de déceler des erreurs de transcription ou de numérisation.

2.1. Bilan des « mots non résolus », des « analyses douteuses » et des « formes inconnues ambiguës »

La répartition des formes du corpus placées dans ces différentes catégories peut ainsi se résumer sous forme d'un tableau.

Bilan des « mots non résolus », « analyses douteuses » et « formes inconnues ambiguës » rencontrés dans le corpus

Textes	Mots dans les textes	Mots non résolus	Analyses douteuses	Formes inconnues ambiguës	Pourcentage
Voy. Jérus., c.1395	25 609	12	11	99	0,48%
Voy. et pard. M., c.1419-1425	11 325	21	22	43	0,76%
Voy. Hierus. S., 1480	25 419	7	34	60	0,40%
Pèler. D., 1486	26 680	16	15	52	0,31%
BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480	32 227	38	30	63	0,41%
BÉTHENCOURT, *Canarien* C., c.1490	39 249	19	38	82	0,35%
CAUMONT, *Voy.* N., p.1420	34 157	52	116	510	1,99%
LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457	50 665	13	52	97	0,32%
LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450	35 553	79	98	147	0,91%
GADIFER DE LA SALLE, *Canarien* C., c.1404-1406	21 316	13	24	51	0,41%
LE BOUVIER, *Descript. pays* H., p.1451	22 133	28	33	82	0,65%
LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487	63 244	26	87	298	0,65%
JEAN DE SULTANIEH, *Mém. Tamerlan* M., 1403	6 813	5	9	23	0,54%
Pèler. tourn. P., p.1432	12 633	1	48	137	1,47%
Total	**407 023**	**330**	**617**	**1 744**	**0,66%**

Si l'on confronte l'ensemble des formes placées par le programme dans les catégories « mots non résolus », « analyses douteuses » et « formes inconnues ambiguës » avec le total des mots contenus dans le corpus, on s'aperçoit qu'elles ne représentent que 0,66% des mots de tous les textes. Il est toutefois important de les vérifier isolément car, du fait de leur caractère généralement exceptionnel, ces formes requièrent des recherches spécifiques.

La confrontation des résultats de chaque texte permet également de s'apercevoir que le lemmatiseur a rencontré davantage de difficulté pour analyser le récit de Nompart de Caumont. En effet, le pourcentage de « mots non résolus », d'« analyses douteuses » et de « formes inconnues ambiguës » atteint 1,99%, alors qu'il est de 0,66% en moyenne pour les textes du corpus. Ce résultat s'explique par l'importance de la variation diatopique dans le récit de Nompar de Caumont. Comme nous avons déjà eu l'occasion de le mentionner, la langue de ce texte est très marquée par des traits régionaux du sud-ouest de la France et dans une moindre mesure par l'anglo-normand[325]. Le lemmatiseur n'enregistrant pas toutes les règles de variations diatopiques, il est logique que le taux de « mots non résolus », d'« analyses douteuses » et de « formes inconnues ambiguës » soit plus élevé dans ce texte que dans les autres. Le pourcentage est également, mais dans une moindre mesure, plus élevé dans le récit de Coppart de Velaines. Cela s'explique également par la variation diatopique dans le récit de Coppart de Velaines, celui-ci comporte en effet de très nombreux traits régionaux picards. Afin d'étayer nos propos, relevons quelques exemples. Le pronom personnel *je* est à cinq reprises[326] graphié *jou*[327]. L'article défini au féminin est très majoritairement *le*[328]. Ainsi on peut lire par exemple : *le compagnie*[329], *le caine*[330], *le sainte tierre*[331]. Enfin, le traitement des gutturales est caractéristique de la région picarde[332]. On relève en effet par exemple *brach*[333] (BRAS)[334] ou encore *cambre*[335] (chambre)[336]. Le récit de Ghillebert de Lannoy a sans doute quant à lui été plus difficile que d'autres textes à traiter par le lemmatiseur car il comporte beaucoup de noms propres. L'auteur ayant souvent voyagé, il lui arrive de résumer ses voyages et les toponymes mentionnés sont très fréquents.

---

[325] NOBLE, S. Peter, « The Influence of Provençal and of Dialects », dans : CAUMONT, *Voy*. N., p.1420, 201-202.
[326] VELAINES, *Pèler. tourn*. P., p.1432, 291, 297, 299, 300.
[327] GOSSEN, Charles-Théodore, *Grammaire de l'ancien picard*, Paris, Klincksieck, 1970, §64, p. 123.
[328] *Ibid*., §63, p. 121.
[329] VELAINES, *Pèler. tourn*. P., p.1432, 291.
[330] *Ibid*., p. 292.
[331] *Ibid*.
[332] GOSSEN, Charles-Théodore, *op. cit*., §38-43, p. 91-102.
[333] VELAINES, *Pèler. tourn*. P., p.1432, 291, 292, 296.
[334] GOSSEN, Charles-Théodore, *op. cit*., §39, p. 94.
[335] VELAINES, *Pèler. tourn*. P., p.1432, 292, 296, 297, 300.
[336] GOSSEN, Charles-Théodore, *op. cit*., §41, p. 95.

Les « mots non résolus », pour lesquels LGeRM ne propose aucune analyse, ne représentent quant à eux que 0,1%. Ils sont donc très peu fréquents.

L'examen particulier des formes classées par le programme dans ces trois catégories constitue la première étape de la vérification de la lemmatisation dont nous allons maintenant rendre compte. À l'issue de cette étape, il sera intéressant de procéder à un bilan des nouveaux lemmes détectés en nous demandant, si, comme nous pouvons le supputer, la majorité d'entre eux a été identifiée.

Préalablement, une précision d'importance s'impose : dans le contexte précis de la vérification de la lemmatisation, parler de « nouveau lemme » nous permet de rendre compte d'une opération technique. La forme ne pouvant être, selon nous, rattachée à aucun lemme déjà existant dans le *DMF*, elle a nécessité de notre part la création d'un lemme. Car chaque forme, à moins d'être exclue, est forcément référencée sous un lemme. Comme aucun lemme référencé dans la nomenclature du *DMF* ne convenait, il a fallu en proposer un nouveau. Mais il faut bien évidemment établir une distinction entre des formes comme *galette*[337] (GALETTE), *implacable*[338] (IMPLACABLE), *cendalles*[339] (SANDALE) dont les lemmes sont bien référencés dans les dictionnaires et qui sont toujours employés aujourd'hui et une forme comme *trarc*[340] ou *trerc*[341] dont même la proposition d'une famille étymologique paraît hasardeuse. C'est d'ailleurs pour cela que nous proposons les lemmes TRERC et TRARC, qui reprennent la forme en attendant, peut-être un jour, de proposer une analyse plus satisfaisante. Sans création de lemme, ces formes auraient été, à ce stade, vouées à l'exclusion et notre étude n'aurait pu prétendre à l'exhaustivité. Créer un nouveau lemme renvoie donc, à cette étape du travail, à l'opération technique d'étiquetage d'une forme dont le lemme est inconnu au *DMF* et non à une proposition d'enrichissement de la nomenclature du *DMF*. Ainsi, à l'issue de l'ensemble de l'opération de la vérification de la lemmatisation, 138 nouveaux lemmes ont été créés, ce qui ne signifie pas que toutes les formes étiquetées comme telles auront le même statut dans le travail lexicographique que nous proposons ensuite. Nous employons toutefois, faute de mieux, l'appellation « nouveau lemme » car c'est ainsi que « l'outil glossaire » désigne cet étiquetage.

---

[337] BARBATRE, *Voy*. T.-C. P., 1480, 144.
[338] *Voy*. *Hierus*. S., 1480, 1.
[339] LENGHERAND, *Voy*. G., 1486-1487, 85.
[340] BARBATRE, *Voy*. T.-C. P., 1480, 153.
[341] *Op*. *cit*., p. 136.

2.2. Première étape de la vérification de la lemmatisation : les « mots non résolus », les « analyses douteuses » et les « formes inconnues ambiguës »

2.2.1. Les « mots non résolus »

Pour 330 formes rencontrées dans notre corpus, LGeRM n'est pas parvenu à émettre de proposition de lemmes. Après l'examen des formes, ce chiffre peut toutefois être très largement relativisé. Si l'on enlève les formes identiques, ce qui correspond aux chiffres entre parenthèses dans le tableau, nous ne sommes plus en présence que de 267 formes. Parmi ces formes, une majorité correspond à des noms propres, principalement des toponymes, des nombres écrits en chiffres romains, des problèmes de balisage des textes XML et des erreurs de numérisation qui sont restées présentes malgré notre vigilance.

En ne tenant pas compte de tous ces cas de figure qui n'intéressent pas directement notre étude et qui faussent le taux de bons résultats du lemmatiseur, il ne reste plus que 61 formes à analyser, 51 si l'on met de côté les répétitions. Parmi ces 51 formes, nous en avons rattaché 38 à un lemme existant déjà dans le *DMF*. Pour 13 formes, cela n'a pas été possible. Elles ont donc nécessité la création d'un nouveau lemme.

Tous ces chiffres peuvent ainsi se retrouver dans un tableau :

Bilan des « mots non résolus »

Textes	Mots non résolus	Formes rattachées à un lemme du *DMF*	Formes nécessitant un nouveau lemme
Voy. Jérus., c.1395	12 (9)	0	0
Voy. et pard. M., c.1419-1425	21 (15)	1	1
Voy. Hierus. S., 1480	7 (4)	0	0
Pèler. D., 1486	16 (13)	0	4 (3)
BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480	38 (35)	3	3
BÉTHENCOURT, *Canarien* C., c.1490	19 (13)	1	0
CAUMONT, *Voy.* N., p.1420	52 (46)	19 (18)	3 (2)
LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457	13 (7)	2	3 (1)
LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450	79 (68)	6 (4)	3 (1)
GADIFER DE LA SALLE, *Canarien* C., c.1404-1406	13	4	0
LE BOUVIER, *Descript. pays* H., p.1451	28 (23)	2	1
LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487	26 (15)	5 (3)	0
JEAN DE SULTANIEH, *Mém. Tamerlan* M., 1403	5	0	0
Pèler. tourn. P., p.1432	1	0	1
Total	**330 (267)**	**43 (38)**	**19 (13)**

2.2.1.1. Formes rattachées à un lemme du *DMF*[342]

Nous présentons ici toutes les formes pour lesquelles le lemmatiseur n'a pas émis de proposition alors que le lemme auquel elles se rapportaient était, selon nous, pourtant répertorié dans le *DMF*. Nous mentionnons donc également le lemme auquel nous proposons de rattacher la forme.

assauvament (SAUVEMENT2) ; *arcepellec* (ARCHIPELAGUE) ; *arechevoir* (RECEVOIR) ; *azoraras* (ADORER) ; *benneuiré* (BIENHEUREUX) ; *bourgastre*, *bourgatres* (BOURGADE) ; *devezint* (VOISIN) ; *desobiassence* (DÉSOBÉISSANCE) ; *dragroniers* (DRAGONNIER) ; *entrangla* (ÉTRANGLER) ; *eschassemant* (ESCHARSEMENT) ; *espinguardes* (ESPRINGALE), *est-noord-ost* (EST) ; *estrubillons* (ESTOURBILLON) ; *génenois* (GENEVOIS) ; *guovern* (GOUVERNER) ; *lucrature* (LUCRATIVE) ; *maquanit* (MÉCANIQUE), *mavinzins*, *marvesins* (MARAVÉDIS) ; *melileures* (MEILLEUR) ; *mevilleusement* (MERVEILLEUSEMENT) ; *miencolie* (MÉLANCOLIE) ; *ostriciers* (AUTOURSIER), *noot-noord* (NORD) ; *noord-noord-ost* (NORD-EST) ; *notiffique* (NOTIFIER) ; *palaisau* (PALAIS1) ; *pellegrinacions* (PÈLERINATION) ; *penssesons* (PENSER) ; *raconsuire* (RACONSUIVRE) ; *reliquies* (RELIQUE) ; *sabonneux* (SABLONNEUX) ; *sçarafes* (GIRAFE) ; *solempniaumat* (SOLENNELLEMENT) ; *soubredorees* (SURDORER) ; *tantsolemant* (SEULEMENT) ; *tournejant* (TOURNOYER).

Dans cette liste, il convient de distinguer les formes qui peuvent être rattachées avec une relative certitude à un lemme. Nous pouvons par exemple citer *estrubillons*, forme par métathèse de ESTOURBILLON. On peut encore citer des formes bien répertoriées dans les dictionnaires. *Marvesin* (MARAVÉDIS) figure par exemple dans le *FEW* et l'exemple du *Canarien* (*marvesins*) de l'édition Margry[343] figure dans la notice étymologique du *TLF*. Même si, à notre connaissance, les dictionnaires n'enregistrent pas la graphie *sçarafes* (GIRAFE), elle est très proche d'autres formes comme *ceraffe*, attestée dans le *DMF* et proche de l'étymon *zarafa* (*FEW* XIX, 207b : *zarafa*). Elle peut donc être rattachée à ce lemme sans réserve.

[342] On obtient ici un total de 37 lemmes alors qu'on en dénombrait 38 dans tableau. L'écart s'explique facilement : le lemme MARAVÉDIS est attesté dans les deux versions du *Canarien* : BÉTHENCOURT, *Canarien* C., c.1490 et GADIFER DE LA SALLE, *Canarien* C., c.1404-1406.
[343] *La Conquête et les conquérants des Îles Canaries*, édition et introduction par P. Margry, Paris, E. Leroux, 1896, p. 146.

Les formes *noord-noord ost* ou *noot-noord* ont, quant à elles, posé des problèmes d'interprétation à LGeRM car elles ont été balisées comme étant des mots composés. Considérées individuellement, elles ne posent pas de problème d'interprétation au lemmatiseur.

D'autres formes paraissent très éloignées du lemme que nous proposons et appellent de notre part une justification. Pourquoi rattache-t-on par exemple *devezint*, à VOISIN ? Nous émettons l'hypothèse qu'il faudrait plutôt lire *de vezint*, c'est d'ailleurs ce que propose l'édition La Grange[344], et supposons que le *t* final pourrait être transcrit pour un *s*. *Vesins* est une forme bien attestée du lemme VOISIN. En outre, son attestation dans la phrase paraît tout à fait justifiée du point de vue du sens puisqu'il s'agit de désigner deux îles à proximité d'un golfe, comme nous pouvons le lire :

> *Entre les quels est le guolf du Chasteau Raupa et le guolf de le Levetique* ***devezint*** *ces deux le ylle du Semy en lequel Jhesu Crist se demostra cruciffié a saint Estassi et de cest païs fut entiquemant seigneur le roy Menelaus, mary de le belle royne de Gresse qui avoit a nom Heleyne, le quelle par force s'en apourta Paris en Troye*[345].

En l'absence d'une vérification du manuscrit, notre analyse reste une hypothèse. Nous rattachons tout de même cette forme au lemme, en proposant une explication en remarque, comme on en trouve dans plusieurs articles du *DMF*.

On retrouve, à l'image de *devezint* d'autres hapax, cas probables d'agglutination graphique, dont nous dressons la liste à laquelle nous ajoutons notre hypothèse d'interprétation :

- *assauvament* (SAUVEMENT2) : lire *a sauvement* ?
- *arechevoir* (recevoir) : lire *a rechevoir* ?
- *notiffique* (NOTIFIER) : lire *notiffi que* ?
- *palaisau* (PALAIS1) : lire *palais au* ?
- *tantsolemant* (SEULEMENT) : lire *tant solemant* ?

Pour une forme comme *lucrature*, que nous n'avons trouvée mentionnée dans aucun dictionnaire, nous nous demandons s'il ne faudrait pas plutôt lire *lucrative*, forme qui est

[344] Lu *de vezint* dans : CAUMONT, Nompar (de), *Voyage d'Outre-Mer en Jérusalem par le seigneur de Caumont*, éd. marquis de La Grange, Paris, chez Auguste Aubry, 1858, p. 40.
[345] CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 30.

attestée dans le texte dans un contexte très similaire[346]. Nous reproduisons l'extrait du texte dans lequel *lucrature* apparaît :

Et illec aucuns crestiens de la chainture vinrent pour la ***lucrature****, et nous aportoyent vivres*[347].

2.2.1.2. Formes nécessitant la création d'un nouveau lemme

Avant de dresser la liste des formes nécessitant la création d'un nouveau lemme, une précision s'impose. Pour créer des lemmes, nous avons adopté la méthodologie du *DMF* qui, compte tenu de son histoire, distingue le lemme et l'entrée. En effet, lorsque différents lexiques ont été rassemblés en vue du *DMF1* de 2003, il a fallu créer le lemme qui a permis de rassembler, sous une même étiquette, des articles dont le choix de l'entrée pouvait différer d'un lexique à un autre. Ainsi le lemme CHÂTEAU renvoie, dans le *DMF1*, à 9 lexiques différents dont les entrées sont : *chasteau, castel, chastel*. Rattacher toutes ces entrées au lemme CHÂTEAU permettait de consulter simultanément tous les articles des lexiques. Le critère retenu pour la création du lemme est d'opter pour une forme la plus proche possible du français moderne afin de faciliter la recherche dans le dictionnaire aux consultants[348]. Toutefois, quand le lemme n'est plus attesté en français moderne, l'usage des signes diacritiques est à proscrire car ils ne sont pas d'usage dans la langue médiévale. Ainsi pour la forme *isloit* a été crée le lemme ISLET et non pas ÎLET, forme non-attestée en français moderne, malgré la présence du lemme ÎLE. Pour la forme *bleuwastre*[349], c'est le lemme BLEUÂTRE qui a été créé car il est ainsi attesté en français moderne. Pour des formes comme *pignaillez*, *trarc* et *trerc*, nous avons fait le choix de conserver la forme attestée dans les textes car nous n'avons pu proposer de solution d'analyse satisfaisante en les rattachant à un lemme.

Nous présentons maintenant les formes ainsi que les lemmes que nous proposons :

agorgiaser (AGORGIASER) ; *anastorians* (ANASTORIEN) ; *azameny* (AZAMENI) ; *barnabont* (BARNABONT) ; *cessilliane, secilliane* (SICILIEN) ; *esvekiel* (EVESCAL) ; *greguesque* (GREGUESQUE) ; *isloit* (ISLET) ; *jacobitains* (JACOBITAIN) ; *provedis* (PROVEDIR) ; *surlandemain* (SURLENDEMAIN) ; *trarc* (TRARC) ; *trerc* (TRERC).

[346] Nous reproduisons l'extriat du texte : « Mais la **lucrative** qu'ilz en eurent nous y firent entrer après avoir atendu grand temps que lesdiz Mores estoient hors de leurs dévocions et d'iceulx lieux. » (LENGHERAND, *Voy*. G., 1486-1487, 144.)
[347] *Ibid*., p. 113.
[348] *Cf*. MARTIN, Robert, « Présentation du *DMF2012* », *op. cit*., p. 13.
[349] LENGHERAND, *Voy*. G., 1486-1487, 206.

2.2.2. Les « analyses douteuses »

Cette catégorie regroupe les formes pour lesquelles LGeRM a utilisé plus de trois règles pour proposer un lemme. Nous indiquons donc, pour chaque texte, le nombre total de formes pour lesquelles le programme a fourni une « analyse douteuse ». Ce chiffre comprend les formes qui ont pu être rattachées à un lemme du *DMF*, celles qui ont nécessité la création d'un nouveau lemme mais également les noms propres ainsi que les nombres.

Afin d'évaluer notre degré d'intervention, nous précisons également le nombre de formes pour lesquelles l'analyse du lemmatiseur s'est révélée juste. Toutes les bonnes propositions émises par le lemmatiseur, y compris quand elles sont relatives à un nom propre ou à un nombre seront ainsi comptabilisées. Le premier chiffre de la colonne correspond au total de toutes les formes, y compris les répétitions. Le second chiffre, entre parenthèses, n'enregistre pas la répétition d'une même forme.

Enfin, comme pour les autres catégories, nous précisons le nombre de formes pour lesquelles nous avons dû proposer une correction : soit en les rattachant à un lemme déjà existant dans le *DMF*, soit en créant un nouveau lemme.

Bilan des « analyses douteuses »

Textes	**Analyses douteuses**	**Propositions justes de LGeRM**[350]	**Formes rattachées à un lemme du *DMF***[351]	**Formes nécessitant un nouveau lemme**[352]
Voy. Jérus., c.1395	11	4	0	2
Voy. et pard. M., c.1419-1425	22	7 (4)	2 (1)	3
Voy. Hierus. S., 1480	34	2	1	0
Pèler. D., 1486	15	2	2	2
BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480	30	6	5	2
BÉTHENCOURT, *Canarien* C., c.1490	38	7 (6)	5	2 (1)
CAUMONT, *Voy.* N., p.1420	116	34 (30)	32 (29)	3
LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457	52	8	3	3 (2)
LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450	98	18 (16)	6	1
GADIFER DE LA SALLE, *Canarien* C., c.1404-1406	24	2	4	1
LE BOUVIER, *Descript. pays* H., p.1451	33	10	2	0
LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487	87	19 (12)	10 (9)	3 (1)
JEAN DE SULTANIEH, *Mém. Tamerlan* M., 1403	9	1	0	0
Pèler. tourn. P., p.1432	48	25 (20)	9	2
Total	**617**	**145 (123)**	**81 (76)**	**24 (20)**

[350] Cette colonne compte toutes les bonnes propositions émises par le lemmatiseur, y compris quand elles sont relatives à un nom propre ou à un nombre. Le premier chiffre de la colonne correspond au total de toutes les formes, y compris les répétitions. Le second chiffre, entre parenthèses, ne tient quant à lui pas compte des répétitions.

[351] Le premier chiffre indiqué dans la colonne correspond au nombre total des différentes formes rencontrées. Les formes identiques ne sont pas comptabilisées. Le second chiffre entre parenthèses indique le nombre de lemmes correspondants, quand il est différent du premier chiffre. Dans le récit de Georges Lengherand, par exemple, le lemme TUGURION est attesté à quatre reprises sous deux formes différentes : *tigurions, tygurions*. Nous prenons donc en compte deux formes et un lemme et indiquons : 2 (1).

[352] Le premier chiffre dans la colonne correspond au total des formes différentes. Le second chiffre indique le nombre de lemmes comptabilisés. Ainsi, dans la version du *Canarien* de Jean de Béthencourt, le lemme CANARIEN est attesté à 5 reprises mais seulement sous 2 formes différentes : *canarien, quenarien*. Nous indiquons donc : 2 (1).

Après un premier examen rapide des formes et une analyse des chiffres contenus dans ce tableau, plusieurs remarques s'imposent. Notons tout d'abord qu'une forte majorité de ces « analyses douteuses » concernent des noms propres et des nombres. Ces formes n'ont donc pas nécessité une analyse particulière de notre part dans le cadre de ce travail. À partir des résultats obtenus, il est possible de calculer le taux de propositions justes émises par LGeRM. Il atteint 23,5%[353]. Ce chiffre peu élevé paraît logique puisqu'il s'agit des formes pour lesquelles le programme a utilisé le plus de règles pour formuler son analyse. Il permet également d'indiquer que les corrections apportées ont été nombreuses même si elles ont majoritairement concerné les noms propres et les nombres.

2.2.2.1. Formes rattachées à un lemme du *DMF*

Nous comptabilisons dans cette catégorie toutes les formes rattachées à un lemme du *DMF* que la proposition vienne de LGeRM ou qu'il ait fallu la corriger.

2.2.2.1.1. Propositions justes de LGeRM

Malgré un nombre important de règles utilisées, LGeRM est parvenu à analyser correctement quelques formes en émettant seulement une proposition de lemme. C'est le cas par exemple des formes *escripvroye* (ÉCRIRE) et *wytspenninck* (WISPENNING) rencontrées dans le récit de Georges Lengherand[354].

Dans le cas d'autres formes, LGeRM a fourni une juste analyse mais a émis plusieurs propositions de lemmes de rattachement. Nous avons alors dû sélectionner la juste proposition. C'est le cas par exemple pour la forme *monestir* (MONASTÈRE) rencontrée dans le récit de Nompar de Caumont[355] et que le lemmatiseur proposait de rattacher aux lemmes suivants : MENACER, MONESTE, HONNÊTETÉ, MONASTÈRE, ANATIR.

Ces propositions justes de LGeRM concernent 45 formes dont voici la liste :
acathamez (ACHETER) ; *adevonsa* (ADEVANCER) ; *alloinyons* (ALOIGNER) ; *assauvement, assauvemant* (SAUVEMENT2) ; *assoufrir* (SOUFFRIR) ; *carcre* (CARCE) ; *cartroix*

[353] Calcul effectué à partir du chiffre le plus élevé dans le tableau, c'est-à-dire celui qui comptabilise les répétitions.
[354] LENGHERAND, *Voy*. G., 1486-1487, 37 et 206.
[355] CAUMONT, *Voy*. N., p.1420, 33.

(CHARTREUX) ; *chainglâmes* (CINGLER2) ; *chamizes* (CHEMISE) ; *couranées* (COURONNER) ; *dapnacion* (DAMNATION) ; *deffallimens* (DÉFAILLEMENT) ; *diptanus* (DIPTANNE) ; *domander* (DEMANDER) ; *egeussant* (ÉJOUIR) ; *enbarchier* (EMBARQUER) ; *escripvroye* (ÉCRIRE) ; *fluvi* (FLEUVE) ; *frummeté* (FERMETÉ) ; *guatz* (CHAT) ; *guaynent* (GAGNER) ; *haulendoys* (HOLLANDAIS) ; *hupplandes* (HOUPPELANDE) ; *huilhs* (HUILE) ; *kalogiros* (CALOGÈRE) ; *mamallucz, mamallucs* (MAMELUK) ; *monestir* (MONASTÈRE) ; *northost* (NORD-EST) ; *pobleez* (PEUPLER) ; *prelieuse* (PÉRILLEUX) ; *ralumina* (RELUMINER) ; *revienesmes* (REVENIR) ; *roluysans* (RELUISANT) ; *sojour* (SÉJOUR) ; *tenquillon* (TENTILLON) ; *thierache* (TERRASSE) ; *tranys* (TRAMETTRE) ; *vayneglories* (GLOIRE) ; *yffusse, yffussent* (ÊTRE1) ; *wallachz, wallosques* (VALAQUE) ; *wytspenninck* (WISPENNING).

2.2.2.1.2. Correction par rapport aux propositions de LGeRM

Pour 36 formes, LGeRM n'a pas émis de juste proposition de rattachement de lemmes malgré une liste parfois assez importante de propositions. Il émet par exemple 5 propositions fausses de lemmes pour la forme *tigurions*[356] (TUGURION) : DIGUER, DIGÉRER, DÉCURION, TEGUER, DIGÉRIR.

Voici la liste de ces 36 formes et les lemmes auxquels nous proposons de les rattacher :

a_chevoir[357] (ACHEVER) ; *acoupeau* (COUPEAU) ; *aimés-lay* (AIMER) ; *artempté* (ATTENTER) ; *bonnance* (BONACE) ; *chestienté* (CHRÉTIENTÉ) ; *cranallee* (CRÉNELÉ) ; *emmijour* (MI-JOUR) ; *enfrumée* (ENFERMER1) ; *eschessemant* (ESCHARSEMENT) ; *espingardes* (ESPRINGALE) ; *gênenois* (GENEVOIS) ; *lapareux* (LAPEREAU) ; *lontemps* (LONGTEMPS) ; *marublier* (MARGUILLIER) ; *menchief* (MÉCHEF) ; *miasson* (MAISON) ; *ost-zuut-ost* (EST) ; *ourgulh* (ORGUEIL) ; *pensil* (PANFILE) ; *poalles* (POÊLE3) ; *poblacion* (POPULATION) ; *preguieres* (PREGUIERE) ; *quatorre* (QUATRE) ; *quonquilles* (COQUILLE) ; *recrouva* (RECOUVRER) ; *seilleva* (SEILLEAU) ; *tabernalle* (TABERNACLE) ; *tigurions, tygurions,* (TUGURION) ; *trimphe* (TRIOMPHE) ; *vaicuns* (VAINCRE) ; *veessell* (VAISSEAU) ; *west-zuut-west* (OUEST) ; *wiwoude* (VOÏVODE) ; *zuut-ost* (SUD EST).

[356] LENGHERAND, *Voy*. G., 1486-1487, 98.
[357] Lire *a chevoir* dans l'éd., CAUMONT, *Voy*. N., p.1420, 73. Cette forme résulte donc d'une coquille de numérisation.

2.2.2.2. Formes nécessitant la création d'un nouveau lemme

Parmi les formes mentionnées dans les « analyses douteuses », 24 ne semblaient correspondre à aucun lemme répertorié dans le *DMF*, en voici la liste à laquelle nous ajoutons les lemmes que nous proposons :

abasin (ABASIN) ; *assary* (AZÉRI) ; *canarien, quenarien* (CANARIEN) ; *candiens* (CANDIEN) ; *cloustaige* (CLOUTAGE) ; *embarbotés* (EMBARBOTER) ; *esturiers* (ESTURIER) ; *gregiesque, grequesque* (GREGUESQUE) ; *inditable* (INDITABLE) ; *keuchelles* (KEUCELLE) ; *mioches* (MIOCHE) ; *myterrienne* (MITERRAINE) ; *nerbonnois* (NARBONNAIS) ; *nubiens* (NUBIEN) ; *ombreille, hombreille, umbrelle* (OMBRELLE) ; *preguieres* (PREGUIERE) ; *rescansser* (RESCANSER) ; *singleure* (CINGLURE) ; *piccadé* (PICADÉ) ; *pignaillez* (PIGNAILLEZ).

2.2.3. Les « formes inconnues ambigües »

Quand le lemmatiseur ne connaît pas une forme et qu'il propose de la rattacher au moins à quatre lemmes, il la classe parmi les « formes inconnues ambigües ». Cette catégorie regroupe bien plus de formes que les précédentes : 1 744 contre 617 pour les « analyses douteuses » et 330 pour les « mots non résolus ».

Le tableau qui suit permet de présenter en détail la répartition de toutes les « formes inconnues ambigües » dans les textes ainsi que les formes qui ont pu être rattachées à un lemme du *DMF* et celles qui ont nécessité la création d'un nouveau lemme.

Tableau des « formes inconnues ambiguës »

Textes	Formes inconnues ambiguës	Formes rattachées à un lemme du *DMF*	Formes nécessitant un nouveau lemme
Voy. Jérus., c.1395	99	54	0
Voy. et pard. M., c.1419-1425	43	25	1
Voy. Hierus. S., 1480	60	8	0
Pèler. D., 1486	52	28	1
BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480	63	15	0
BÉTHENCOURT, *Canarien* C., c.1490	82	22	5 (3)
CAUMONT, *Voy.* N., p.1420	510	378	4
LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457	97	17	7
LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450	147	18	3
GADIFER DE LA SALLE, *Canarien* C., c.1404-1406	51	10	3 (2)
LE BOUVIER, *Descript. pays* H., p.1451	82	28	0
LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487	298	156	7 (5)
JEAN DE SULTANIEH, *Mém. Tamerlan* M., 1403	23	4	0
Pèler. tourn. P., p.1432	137	44	3
Total	**1 744**	**807**	**34 (29)**

Observons tout d'abord qu'un peu plus de la moitié des formes rencontrées dans cette catégorie, 51,84 % précisément, n'a pu ni être rattachée à un lemme du *DMF* ni n'a nécessité la création d'un nouveau lemme. Il s'agit pour la plupart de noms propres ou de nombre.

2.2.3.1. Formes rattachées à un lemme du *DMF*

807 formes ont pu être rattachées à un lemme déjà présent dans le *DMF*. Ce chiffre étant très élevé, nous ne fournissons donc pas la liste exhaustive de ces formes.

2.2.3.2. Formes nécessitant la création d'un nouveau lemme

34 formes, c'est-à-dire 1,95% des formes rencontrées dans cette catégorie ont nécessité la création d'un nouveau lemme. Nous en présentons la liste à laquelle nous ajoutons les lemmes que nous proposons, qui s'élèvent au nombre de 28[358] :

avanies (AVANIE) ; *caixons* (CAISSON) ; *canarez* (CANARE) ; *estramas* (ESTRAMAT) ; *goriste* (GORISTE) ; *herelle* (HERELLE) ; *houltz* (HOULT) ; *kardays* (KARDAYS) ; *marour* (MAROUR) ; *merselle* (MERCELLE) ; *noiriz* (NOIRIR) ; *nubiens* (NUBIEN) ; *palmars* (PALMART) ; *paquir* (PAQUIR) ; *parfiguré, parfigurés, parfigure* (PARFIGURER)[359] ; *piccadée* (PICADÉ) ; *pignaillez* (PIGNAILLEZ) ; *rescancer* (RESCANSER) ; *rembuche* (REMBÛCHE) ; *rasciens* (RASCIEN) ; *russes* (RUSSE) ; *scippe, chippe, schippe* (SCHIPPE) ; *sledes* (SLEDE) ; *somete* (SOMMETTE) ; *soubes* (SOUBE) ; *tarhais* (TARHAIS) ; *vinace* (VINASSE) ; *zigues* (ZYGUE).

2.2.4. Bilan à l'issue de la première étape de vérification de la lemmatisation

Cette première vérification de la lemmatisation concerne une minorité de formes. Il s'agit des formes qui ont donné le plus de difficulté d'analyse au lemmatiseur. Nous leur avons donc consacré le premier temps du travail car il s'agit des cas les plus difficiles pour

[358] PARFIGURER figure dans les deux versions du *Canarien*. C'est pour cela qu'il est indiqué 29 dans le tableau et non 28.
[359] Les formes *parfiguré* et *parfigure* du lemme PARFIGURER se retrouvent dans les deux versions du *Canarien* ce qui explique que figurent ici 32 formes alors que le tableau en mentionne 34.

l'analyse. Cela permet de s'y consacrer pleinement pour pouvoir ensuite aborder la levée d'ambiguïté et la relecture de manière plus efficace.

Dans le cas d'une préparation d'édition, cette étape permet également un retour sur la numérisation. Comme ce n'était pas notre perspective de travail, nous ne l'avons pas toujours fait et quelques balisages maladroits ont parasité l'analyse du lemmatiseur. Quelques signes typographiques ont par exemple compliqué la lemmatisation du texte de Coppart de Velaines[360] et les titres en français moderne n'avaient pas été balisés dans le récit du pèlerin anonyme de 1486.

Cette première étape est également l'occasion de faire un point sur les nouveaux lemmes détectés. Ils sont au nombre de 56[361], en voici la liste :

ABASIN ; AGORGIASER ; ANASTORIEN ; AVANIE ; AZAMENI ; AZÉRI ; BARNABONT ; CAISSON ; CANARE ; CANARIEN ; CANDIEN ; CINGLURE ; CLOUTAGE ; EMBARBOTER ; ESTRAMAT ; ESTURIER ; GORISTE ; GREGUESQUE ; EVESCAL ; HERELLE ; HOULT ; INDITABLE ; ISLET ; JACOBITAIN ; KARDAYS ; KEUCELLE ; MAROUR ; MERCELLE ; MIOCHE ; MITERRAINE ; NARBONNAIS ; NUBIEN ; NOIRIR ; OMBRELLE ; PALMART ; PAQUIR ; PARFIGURER[362]; PICADÉ ; PIGNAILLEZ ; PREGUIERE ; PROVEDIR ; RASCIEN ; RESCANSER ; REMBÛCHE ; RUSSE ; SCHIPPE ; SICILIEN ; SLEDE ; SOMMETTE ; SOUBE ; SURLENDEMAIN ; TARHAIS ; TRARC ; TRERC ; VINASSE ; ZYGUE.

Comme nous l'avons déjà dit, tous ces nouveaux lemmes ne sont sans doute pas à mettre sur le même plan. Mais certains, qui sont encore employés aujourd'hui, méritent une attention particulière, comme AVANIE ou encore OMBRELLE.

56 nouveaux lemmes est un résultat assez satisfaisant mais qui mérite néanmoins d'être mis en balance avec l'ensemble des nouveaux lemmes créés à l'issue de la phase finale de la lemmatisation : 138[363]. C'est donc seulement 40,58% des nouveaux lemmes qui sont

[360] Il s'agit essentiellement de signes typographiques insérés par l'éditeur pour résoudre des abréviations dans le manuscrit. Pour que le lemmatiseur puisse correctement analyser les formes concernées, il aurait fallu insérer systématiquement des balises dans les textes XML.

[361] Si l'on additionne les 13 nouveaux lemmes repérés à partir de la consultation des « mots non résolus », les 20 repérés dans les « analyses douteuses » et les 28 dans les « formes inconnues ambigües », on obtient un total de 61 lemmes. Il faut toutefois tenir compte d'une donnée supplémentaire : les lemmes GREGUESQUE, NUBIEN, PICADÉ, PIGNAILLEZ et RESCANSER sont repérés à partir de plusieurs catégories. PICADÉ figure par exemple dans les « analyses douteuses » et les « formes inconnues ambigües ».

[362] PARFIGURER est attesté dans les deux versions du *Canarien*.

[363] Ce chiffre de 138 correspond au total des nouveaux lemmes trouvés à l'occasion de notre travail. Nous l'indiquons ici simplement pour comprendre ce que représentent les 56 nouveaux lemmes créés à l'issue de la première étape de vérification de la lemmatisation, par rapport à l'ensemble des nouveaux lemmes.

détectés après cette étape. Dès lors, on peut se demander combien seront décelés après l'examen de toutes les formes inconnues qui amorce la seconde phase de la lemmatisation.

3. Seconde phase de la vérification de la lemmatisation : les « formes inconnues », la levée des ambiguïtés et la relecture globale

La première phase de la vérification de la lemmatisation a permis de passer en revue les formes pour lesquelles le lemmatiseur rencontrait des difficultés d'analyse. Pour une part, il s'est agi simplement de les classer parmi les noms propres ou les nombres. Mais, une autre part a nécessité des recherches et un examen méticuleux. Ce n'est qu'un très petit nombre des formes qui a été examiné, 0,66 % par rapport à l'ensemble des formes du corpus. Les analyser isolément permet toutefois d'alléger la relecture globale. La seconde phase du travail peut alors s'opérer, lors de laquelle nous avons passé en revue l'ensemble des formes du corpus, à l'exception des mots grammaticaux qui n'intéressent pas directement notre étude.

Cette seconde phase peut s'effectuer par étape. Afin de faciliter la relecture globale, les formes inconnues de LGeRM ont d'abord été examinées isolément. Une fois les résultats contrôlés et au besoin corrigés, nous avons procédé simultanément à l'examen des formes ambigües, pour lesquelles LGeRM propose plusieurs lemmes de rattachement, et à la relecture de l'ensemble de la lemmatisation, y compris des formes pour lesquelles le lemmatiseur n'émet qu'une proposition qu'il considère comme relativement fiable puisqu'il utilise moins de 3 règles pour produire son analyse. Nous verrons que cette relecture est en effet indispensable pour produire un index lemmatisé fiable. Détaillons maintenant ces deux étapes du travail.

3.1. Toutes les formes inconnues

3.1.1. Bilan sur les formes inconnues de LGeRM dans le corpus

Toutes les formes inconnues du lemmatiseur sont regroupées dans la catégorie « formes inconnues ». On retrouve en les examinant les « analyses douteuses » et « les formes inconnues ambiguës » qui sont mêlées à des formes dont les résultats d'analyse par LGeRM

sont statistiquement nettement plus plausibles. En effet, soit le lemmatiseur propose de rattacher la forme à moins de 4 lemmes, soit il a utilisé moins de 3 règles pour émettre sa proposition de lemme. Dans notre corpus, 9 158 formes sont inconnues du lemmatiseur, 5 364[364] si l'on supprime les répétitions. Cela correspond à 2,25% des mots du corpus.

Le décompte des « formes inconnues » peut ainsi se retrouver sous forme de tableau :

[364] Chiffre indiqué par LGeRM.

Les « formes inconnues »

Textes	Formes inconnues
Voy. *Jérus*., c.1395	496 (271)
Voy. et pard. M., c.1419-1425	272 (170)
Voy. *Hierus*. S., 1480	498 (297)
Pèler. D., 1486	299 (182)
BARBATRE, *Voy*. T.-C. P., 1480	443 (300)
BÉTHENCOURT, *Canarien* C., c.1490	730 (305)
CAUMONT, *Voy*. N., p.1420	1516 (929)
LA BROQUIÈRE, *Voy*. *Outr*. S., c.1455-1457	609 (349)
LANNOY, *Voy*. *amb*. P.H., p.1450	776 (493)
GADIFER DE LA SALLE, *Canarien* C., c.1404-1406	241 (157)
LE BOUVIER, *Descript. pays* H., p.1451	493 (391)
LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487	2107 (1005)
JEAN DE SULTANIEH, *Mém*. *Tamerlan* M., 1403	115 (81)
Pèler. tourn. P., p.1432	563 (434)
Total	9158 (5364)

Le premier chiffre indiqué dans le tableau correspond au total des « formes inconnues » tandis que le second[365] ne tient pas compte des répétitions de formes. Même si les propositions émises par LGeRM sont statistiquement plus fiables, cette étape nécessite une relecture très attentive, car les formes analysées par le lemmatiseur n'appartiennent pas à sa base de connaissances.

3.1.2. Bilan sur les nouveaux lemmes détectés

Spécifiquement, cette étape permet de débusquer encore 47 nouveaux lemmes, dont voici la liste :

ABROC ; ABYSSIN ; AFFAÇONNER ; AFFAIBLER ; ALAREB ; ALLANCIR ; ANCÔNITAIN ; ARABOIS ; ARMÉNIEN ; ASSOMPTER ; BACHO ; BLEUÂTRE ; BOMBARDIGER ; CORCE ; COURAGNE ; DESGRÂCE ; DÉRÈGLETÉ ; ESCLAVOIS ; ETHIOPIEN ; FIOLETTE ; FORESTEUX ; GÉORGIEN ; GOTHLAN ; HASTESSE ; IMPLACABLE ; INDICIEN ; LIVREL ; MACÉDONIEN ; MALTRAITER ; MARSILIEN ; MASTIQUIER ; MELIBE ; MIQUE ; NADRE ; OIRE2 ; PATICHE ; PÂTRE ; PICADE ; PLATEUR ; PLOYEUR ; PORTELET ; PUNAGE ; RACHELLE ; RAVANCER ; ROUVRIR ; SANDALE ; SOLETTE2.

Ces nouveaux lemmes représentent 34,06% de l'ensemble des nouveaux lemmes détectés à la fin de l'étude. Même si ce chiffre appelle à être relativisé car il comptabilise aussi bien des hapax, comme *patiche* (PATICHE)[366], *rachelle* (RACHELLE)[367], que des lemmes bien attestés et référencés dans les dictionnaires, comme *cendalles* (SANDALE)[368], *desgrace* (DESGRÂCE)[369], *bleuwastre* (BLEUÂTRE)[370], il n'en reste pas moins que toutes ces formes nécessitent des recherches spécifiques et un examen particulier de notre part. Les effectuer permet encore une fois de faciliter l'étape suivante, celle de l'examen des ambiguïtés et de la relecture globale.

[365] Chiffre indiqué par LGeRM.
[366] BARBATRE, *Voy*. T.-C. P., 1480, 109.
[367] *Pèler*. D., 1486, 398.
[368] LENGHERAND, *Voy*. G., 1486-1487, 85.
[369] CAUMONT, *Voy*. N., p.1420, 19.
[370] LENGHERAND, *Voy*. G., 1486-1487, 206.

3.2. Levée d'ambiguïté et relecture de la lemmatisation

3.2.1. Bilan de la levée des ambiguïtés et de la relecture de la lemmatisation

Pour chaque texte, la levée d'ambiguïté et la relecture globale ont été effectuées simultanément, à partir de la nomenclature des lemmes. L'ensemble des propositions de lemmes émises par LGeRM a donc été contrôlé. Lorsque plusieurs lemmes sont proposés pour une même forme, c'est à nous qu'il revient de choisir ou d'émettre une autre proposition. 40,91 % de tous les mots du corpus sont ambigus[371]. Le détail pour chaque texte peut être présenté sous forme de tableau, comme on peut le voir à la page suivante.

[371] Ce chiffre est assez élevé car dans leur article « Construction assistée de glossaires avec les outils du *DMF* », Sylvie Bazin-Tacchella et Gilles Souvay indiquent que la moyenne de formes ambiguës dans un texte est d'environ 30%. *Cf.* BAZIN-TACCHELLA, Sylvie / SOUVAY, Gilles, « Construction assistée de glossaires avec les outils du *DMF* », *op. cit.*, p. 4687.

Bilan sur les formes ambigües dans les textes

Textes	Nombres de mots ambigus	Pourcentage de mots ambigus[372]
Voy. Jérus., c.1395	11 377	44,43%
Voy. et pard. M., c.1419-1425	4 602	40,64%
Voy. Hierus. S., 1480	10 127	39,84%
Pèler. D., 1486	11 099	41,60%
BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480	13 499	41,89%
BÉTHENCOURT, *Canarien* C., c.1490	15 710	40,03%
CAUMONT, *Voy.* N., p.1420	14 823	43,40%
LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457	19 189	37,87%
LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450	14 362	40,62%
GADIFER DE LA SALLE, *Canarien* C., c.1404-1406	9 041	42,41%
LE BOUVIER, *Descript. pays* H., p.1451	9 010	40, 71%
LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487	23 086	36,50%
JEAN DE SULTANIEH, *Mém. Tamerlan* M., 1403	2 819	41,38%
Pèler. tourn. P., p.1432	5 232	41,42%
Total	**163 976**	**40,91%**

[372] Ces pourcentages sont indiqués par LGeRM.

Pour illustrer la méthode de la levée des ambiguïtés, prenons l'exemple de la forme *désert*, attestée à sept reprises dans le récit de Bertrandon de La Broquière[373], qui peut correspondre selon le lemmatiseur à cinq lemmes différents : DÉSERT3, DÉSERT2, DÉSERT1, DESSERVIR1, DESART. Chaque forme apparaît en contexte et c'est à l'utilisateur de sélectionner le lemme qui convient parmi les propositions de LGeRM. Voici par exemple un extrait de l'édition du lemme[374] DÉSERT1 :

DÉSERT1, subst. masc.	
desert 7 att.	**DÉSERT3**, subst. masc. | **DÉSERT2**, adj. | **DÉSERT1**, subst. masc. **DESSERVIR1**, verbe | **DESART**, subst. masc.
1	Gazere auquel il mande qu'il appoincte les Arabes du **desert** qui ont puissance de conduyre les pelerins à Saincte
2	comme on dict, et alasmes logier en ung pays **desert** en une maison qu'ilz appellent Kan. C'
3	, assise prez de la mer à l'entrée du **desert**. Et veut on dire que ceste ville fut

Tout en haut de la page est mentionné le lemme que contrôle l'utilisateur (DÉSERT1). Sont ensuite indiqués tous les lemmes (DÉSERT3, DÉSERT2, DÉSERT1, DESSERVIR1, DESART), DÉSERT1 y compris, auxquels peut correspondre la forme ambiguë (*desert*)[375]. Il faut donc, pour chaque attestation, sélectionner un lemme, en ayant pris soin préalablement d'en contrôler le sens dans le *DMF*. Pour cela, un formulaire à renseigner s'affiche, dont nous reproduisons une copie :

[373] LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 15, 19, 20, 21 58.
[374] « L'édition d'un lemme » est la page sur laquelle LGeRM détaille toutes les formes qu'il propose de rattacher à un lemme.
[375] Précisons que la présentation de la page d'édition du lemme de DÉSERT2, correspondant à la forme *desert*, est exactement la même. LGeRM propose donc de la même façon de rattacher cette forme aux lemmes DÉSERT3, DÉSERT2, DÉSERT1, DESSERVIR1, DESART. Le programme conserve toutefois les informations enregistrées. Ainsi, si le lemme DÉSERT2 est contrôlé après le lemme DÉSERT1, le travail de la levée d'ambiguïtés, pour la forme *desert*, n'est plus à effectuer.

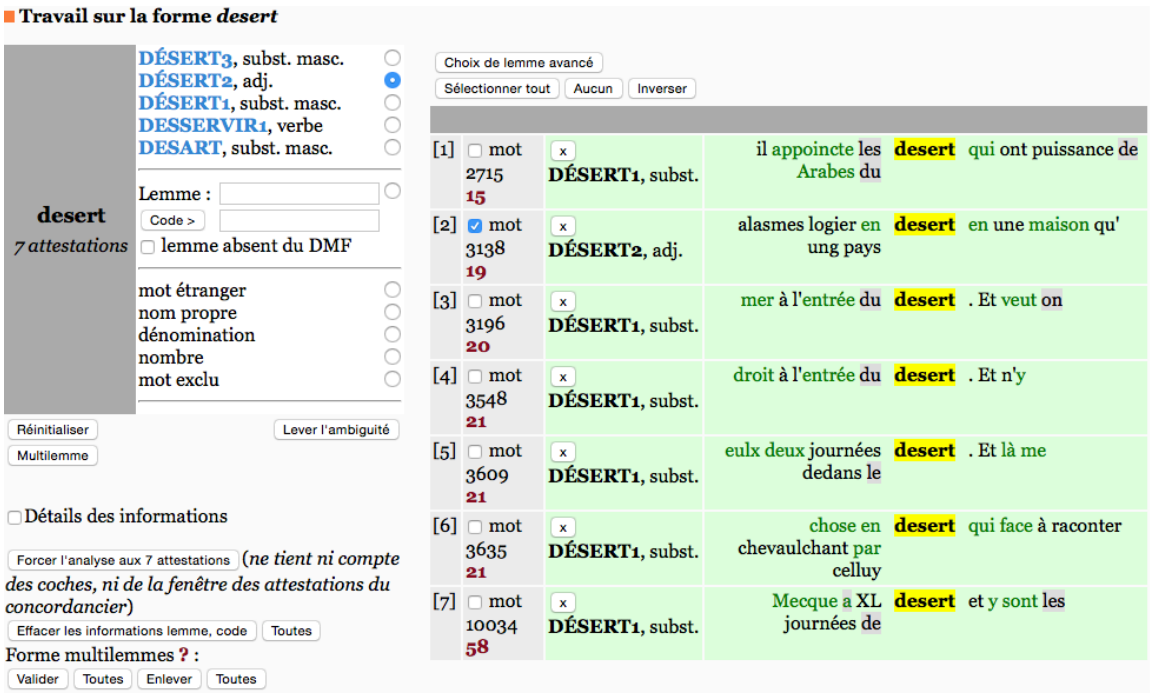

Pour chaque attestation l'utilisateur doit sélectionner un lemme. Nous constatons que six formes ont été rattachées au lemme DÉSERT1 et qu'une seule correspond au lemme DÉSERT2[376].

Une fois validée, la proposition de lemme s'inscrit dans la colonne de droite, sur la page d'édition du lemme, comme nous pouvons l'observer sur cette copie d'écran :

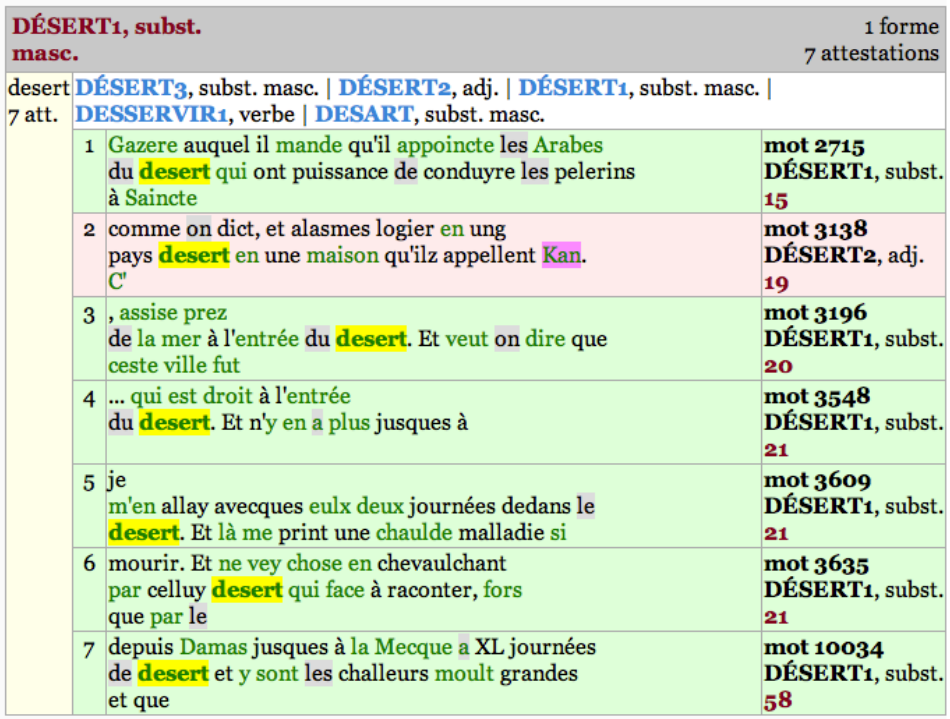

[376] La copie d'écran que nous présentons correspond à l'étape où nous avons attribué la forme *desert* de la deuxième occurrence au lemme DÉSERT2.

Quand le lemmatiseur n'émet qu'une proposition de lemme, l'utilisateur doit en vérifier la pertinence. Toutefois, aussi performant et abouti que soit l'outil, il lui arrive parfois de commettre des erreurs. C'est pour cela que ses propositions ne peuvent pas se passer d'une solide relecture. Dans les exemples que nous reproduisons ci-dessous, toujours extraits du récit de Bertrandon de La Broquière, le lemmatiseur proposait que la forme *peyne* soit rattachée au lemme PAIN. Or, comme nous pouvons l'observer sur cette copie d'écran, il s'agit en fait d'attestations du lemme PEINE :

1	peyne subst.%PEINE **mot 1014**	PAIN, subst. masc.	, en aucunes desdictes esglises, a plain pardon de peyne et coulpe que les sainctz papes y ont donné	PEINE, subst. fem. 5
2	peyne subst.%PEINE **mot 3086**	PAIN, subst. masc.	car nul Crestien n'ose entrer dedans lesdictes musquées sur peyne de mort ou de renoyer la foy catholicque,	PEINE, subst. fem. 18
3	peyne subst.%PEINE **mot 3415**	PAIN, subst. masc.	, pour ce que camelz sont bestes qui font grant peyne à ceulx qui ne les ont point accoutumez à	PEINE, subst. fem. 20
4	peyne subst.%PEINE **mot 4457**	PAIN, subst. masc.	samble que à ung homme assez bien complectionné pour endurer peyne et de moyenne force, mais qu'il ait	PEINE, subst. fem. 25

La correction apportée s'affiche alors dans la colonne de droite.

Cette relecture, qu'il a fallu effectuer successivement pour les 14 textes du corpus, s'est très vite révélée assez longue et fastideuse. Il a donc été décidé de ne pas procéder à la vérification des mots grammaticaux, à l'exception de quelques adverbes, ainsi qu'aux verbes ÊTRE et AVOIR du fait de leur fréquence très élevée. À titre d'exemple, la vérification du lemme AVOIR dans le récit de Georges Lengherand obligerait à passer en revue 1 339 attestations de 61 formes différentes.

Néanmoins, quelques formes étant homonymes, certaines ambiguïtés relatives à des mots grammaticaux ont malgré tout dû être levées. Pour illustrer cela, nous pouvons par exemple citer la forme *car* qui peut aussi bien être rattachée aux lemmes CHAR, CAR, ou CHAIR. Cette dernière solution n'était d'ailleurs pas envisagée par le lemmatiseur alors qu'une attestation de CHAIR apparaît bien parmi 17 attestations de *car*, comme nous pouvons le constater à partir de cette copie d'écran :

CHAR, subst. masc.			3 formes 18 attestations
car 13 att.	CHAR, subst. masc. | CAR, conj.		
	1	courchiet que nous n'aliemes en le Sainte Tierre, car che leur estoit grant pourfit. Item, nous	**mot 724** **CAR**, conj. **p.292**
	2	cosse a oir les bielles parolles qui leur dissoit, car c'estoit le plus biel princhе, sage et	**mot 985** **CAR**, conj. **p.292**
	3	Sainte Croix de Jherusalem, Nostre Dame le Majour, car ellez sont fondees de souverains evesques et enperenez et	**mot 1658** **CAR**, conj. **p.293**
	4	, il ne luy fauroit point aller au Saint Sepucre car il poet illuec estre assaux. Item, toux	**mot 2230** **CAR**, conj. **p.294**
	5	v. mile personnes furent repus, et de le car du circumsis Nostre Sire, des caveux[1] et du	**mot 4125** **CHAIR**, subst. fém. **p.296**
			Voir les 13 attestations

Cet exemple illustre bien que même si les mots grammaticaux n'ont pas été vérifiés, une attention particulière a été portée aux formes homophones.

Les levées d'ambiguïtés et les corrections que nous avons apportées ont également permis d'enrichir – modestement – la base de connaissances de LGeRM. Ainsi, avant notre travail, le lemmatiseur proposait de rattacher la forme *martiriée*[377] aux lemmes MARTYRER ou MARTYRISER. Désormais, il n'émet plus que la proposition MARTYRER. De la même manière, il proposait de rattacher la forme *Corcigue*[378], aux lemmes COURROUCER, COURGÉE, COURCIER ou de la considérer comme nom propre. À l'occasion d'une prochaine lemmatisation, il proposera simplement cette dernière solution. Le travail de désambiguïsation en sera ainsi allégé.

Parfois, c'est au contraire une proposition de lemmes supplémentaires qu'émettra le lemmatiseur à la suite de notre travail. Ainsi, pour la forme *coer*, il pourra proposer en plus du lemme CŒUR, le lemme CHŒUR comme dans l'attestation suivante :

> *Le lundy du matin, XX.e jour de février, allâmes veoir l'église des Chatrois lez Digon qui est très belle église. Ou coer d'icelle y a trois tombeaux ; les deux tous acoustrez et estoffez, et l'autre non*[379].

[377] *Voy. et pard.* M., c.1419-1425, 102.
[378] Voici l'extrait du texte dans lequel apparaît cette forme : « […] *ou qui veult prend le pellaige de la mer Myterrienne entre la Barberie et lesdictes ysles de Trinacle, de Sardigne et de* ***Corcigue****, et vient on à l'estroit de Marroc et es mers d'Espaigne, de France, d'Engleterre et des Allemaignes.* » (*Voy. et pard.* M., c.1419-1425, 106.)
[379] LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 6.

De la même manière, il proposera désormais de rattacher la forme *meur*[380] au lemme MUR, en plus des autres lemmes qu'il proposait déjà : MÛR2, MÛR1, MOURIR et MŒURS. Le lemme GLACE viendra également enrichir sa liste de propositions pour la forme *glace*[381] en plus des lemmes GLACIER2 ou GLACHE et le lemme BOUCLETTE sera proposé pour la forme par métathèse *bloucquettes* qu'il rattachait fautivement à BLONQUETTE.

Ce sont également les formes enregistrées pour les nouveaux lemmes qui viendront enrichir la base de connaissances du lemmatiseur. Ainsi, pour une forme comme *débit*[382], pourra-t-il proposer en plus des lemmes DÉBIT1 et DÉBIT2, le lemme DÉBIT3, que nous proposons d'intégrer à la nomenclature de la prochaine version du *DMF*. Si cela est jugé opportun, certaines règles de variations graphiques pourront être ajoutées aux très nombreuses déjà répertoriées dans LGeRM. Ainsi serait-il opportun de rattacher la forme *mitraine*[383], au lemme MITERRAINE[384], comme il le propose déjà lorsqu'il est confronté à la forme *miteraine*, si une règle lui permettait de prévoir l'amuïssement du *e*.

Ces divers exemples montrent que les apports de notre travail au lemmatiseur sont de plusieurs ordres : parfois il s'agit de faire en sorte que le lemmatiseur réduise sa liste de propositions, parfois il s'agit au contraire de faire en sorte que le lemmatiseur émette davantage de propositions. Ainsi, dans la perspective d'un prochain travail, la lemmatisation sera-t-elle plus précise et le travail de l'examinateur encore allégé. Gilles Souvay et Sylvie Bazin-Tacchella en faisaient d'ailleurs la remarque dans leur article :

> L'idéal est que le transcripteur fasse remonter les erreurs afin de corriger, améliorer les résultats de la lemmatisation non seulement pour son texte mais aussi pour les projets ultérieurs qui mettront en œuvre l'outil[385].

Chaque nouvelle lemmatisation permet donc de rendre l'outil encore plus performant qu'il ne l'est déjà.

---

[380] Voici l'extrait du texte dans lequel apparaît cette forme : « *Et cinquante mille delà l'isle de Quandie dont j'ay fait ci devant mention, est l'isle de Rodes où sont les seigneurs de Rodes, qui est une très forte ville et chastel, et y a moult bon port et seur, fermé d'un costé de* ***meur****, et dessus pluseurs molins à vens, et de l'autre costé d'une grosse tour quarrée.* » (LE BOUVIER, *Descript. pays* H., p.1451, 68.)

[381] Voici l'extrait du texte dans lequel apparaît cette forme : « *Si tost que nous eusmes passé ladite ville de Clere, il nous failly monter à piet une grande roche et mener noz chevaulx en main, laquelle estoit plaine de* ***glache*** *; et nous venus au dessus de ladite montaigne, eusmes très beau chemin jusques audit Lassara.* » (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 10).

[382] Voici l'extrait du texte dans lequel apparaît cette forme : « *La pluspart des manans dudit Jarre ont vins à vendre en gros ou à débit, et sont fort vins que l'on ne peult boyre sans beaucoup d'eauwe.* » (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 88)

[383] LE BOUVIER, *Descript. pays* H., p.1451, 79.

[384] Actuellement, il propose de rattacher *mitraine* à : ISSIR + -AINE, MITRE2, MITRE1, MITRER, METTRE.

[385] BAZIN-TACCHELLA, Sylvie / SOUVAY, Gilles, « Construction assistée de glossaires avec les outils du *DMF* », *op. cit.*, p. 4687.

3.2.2. Bilan sur les nouveaux lemmes détectés

À cette étape de la recherche, c'est-à-dire après la première phase de la vérification de la lemmatisation et de toutes les « formes inconnues », 113[386] nouveaux lemmes ont déjà pu être détectés. Ce chiffre est conséquent. Il indique néanmoins que de nouveaux lemmes restent encore à trouver, 40[387], si l'on observe les résultats compilés dans ce tableau :

[386] Ce chiffre tient compte de la répétition de lemmes dans plusieurs textes.
[387] *Idem*.

Bilan sur les nouveaux lemmes détectés lors des levées d'ambiguïtés et de la relecture de l'ensemble de la lemmatisation

Textes	**Absents *DMF***	**Nouveaux lemmes trouvés après la 1ère étape de la vérification de la lemmatisation et de toutes les formes inconnues**	**Nouveaux lemmes trouvés lors de la levée des ambigüités et de la relecture de la lemmatisation**
Voy. *Jérus*., c.1395	8	6	2
Voy. et pard. M., c.1419-1425	8	7	1
Voy. *Hierus*. S., 1480	4	3	1
Pèler. D., 1486	20	14	6
BARBATRE, *Voy*. T.-C. P., 1480	12	9	3
BÉTHENCOURT, *Canarien* C., c.1490	9	8	1
CAUMONT, *Voy*. N., p.1420	15	11	4
LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr*. S., c.1455-1457	19	13	6
LANNOY, *Voy*. *amb*. P.H., p.1450	21	15	5
GADIFER DE LA SALLE, *Canarien* C., c.1404-1406	6	5	2
LE BOUVIER, *Descript. pays* H., p.1451	5	3	2
LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487	20	13	7
JEAN DE SULTANIEH, *Mém*. *Tamerlan* M., 1403	0	/	/
Pèler. tourn. P., p.1432	6	6	0
Total	**153**[388]	**113**	**40**

[388] On ne compte en fait que 138 nouveaux lemmes si on exclut du calcul les répétitions de lemmes dans plusieurs textes.

Qu'il s'agisse de simples hapax résistants à l'analyse linguistique ou de véritables nouveaux lemmes bien attestés dans les dictionnaires, cela signifie que des formes qui, selon nous, ne peuvent être rattachées à aucun lemme référencé dans le *DMF*, ne sont pas détectées par LGeRM. Par cette remarque, nous ne remettons absolument pas en cause les performances de l'outil qui n'a de toute façon pas été conçu spécifiquement pour détecter de nouveaux lemmes, nous attirons simplement l'attention sur le fait que malgré le grand nombre d'attestations qu'il convient de vérifier, la relecture se doit d'être méticuleuse car elle permet de débusquer encore des lemmes ou hapax inconnus au *DMF*. Il faut désormais nous demander si tous ces éléments nouveaux sont détectés exclusivement lors de la levée d'ambiguïtés ou si certains ont été considérés par le lemmatiseur comme appartenant de manière certaine à un autre lemme.

Pour élucider ce point, observons en détail les nouveaux lemmes débusqués lors de cette étape, en indiquant les formes rencontrées dans les textes ainsi que les propositions émises par LGeRM :

Nouveaux lemmes détectés lors de la levée des ambiguïtés et de la relecture globale

Textes	Formes	Proposition de LGeRM	Correction/proposition de nouveau lemme
Voy. Jérus., c.1395	*marcelle*	nom propre	MARSELLE
	Pharaon	nom propre	PHARAON
Voy. Hierus. S., 1480	*regardieres*	REGARDEUR ou REGARDER	REGARDIÈRE
Voy. et pard. M., c.1419-1425	*vallons*	VALOIR	VALLON
Pèler. D., 1486	*basins*	BASSIN	BASIN
	biscotés	BISTOQUER	BISCOTTÉ
	Faron	FERRON ou FARON	PHARAON
	infirmes	INFIRMER	INFIRME
	jumel	JUMEAU	JUMEL
	perse	PERSE1, PERS, PERCER	PERSE2
BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480	*cordies*	CORDER1	CORDIE
	galette	GALETTE ou GALET2	GALETTE2
	passager	PASSAGER	PASSAGER2
BÉTHENCOURT, *Canarien* C., c.1490	*singlure*	INCLURE + SE	CINGLURE
CAUMONT, *Voy.* N., p.1420	*docturer*	DOCTORER	DOCTURER
	eschelle	ECHELLE, ESCHELLE1, ESCHELLE2	ESCHELLE3
	pene	PENNE, PEINER, PEINE, PANNE1	PENNE2
	solle	SOUDRE1 ET SOLE	SOL
LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457	*arméniens*	nom propre	ARMÉNIEN
	avar	AGARDER	AVAR
	karman	nom propre	KARMAN
	mingrelins	MINGRELIN	MINGRÉLIEN
	mestre	MAÎTRE1	MAISTRE
	présenteur	PRÉSENTEUR	PRÉCHANTEUR
LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450	*spichoult*	mot étranger	SPICHOULT
	quesque	QUELQUE	QUESQUE
	létaus	LÉTAL, ÉTAL + LE, LESTER	LETTON
	hellent	mot étranger	ÉLAN
	wesels	mot étranger	WESEL
GADIFER DE LA SALLE, *Canarien* C., c.1404-1406	*charoingniers*	CHARRONNIER	CHAROGNIER
	ferrasses	FERRER	FERRASSE
LE BOUVIER, *Descript. pays* H., p.1451	*biernois*	BERNOIS	BERNOIS2
	Rommenie	nom propre	ROMENIE
LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487	*débit*	DÉBIT1 OU DÉBIT2	DÉBIT3
	perron	PERRON	PERRON2
	Paelsgreve	nom propre	PFALZGRAF
	Pharaon	nom propre	PHARAON
	Rommenie	nom propre	ROMENIE
	tolle	TOLIR	TOLLE
	Thudes	nom propre	TUDE

Pour 9 formes rencontrées qui ne peuvent selon nous n'être rattachées à aucun lemme référencé dans le *DMF*, LGeRM émet plusieurs propositions de lemmes. Il s'agit des formes que nous avons attribuées aux lemmes DÉBIT3 ; ESCHELLE3 ; GALETTE2 ; LETTON ; PENNE2 ; PERSE2 ; PHARAON ; REGARDIÈRE ; SOL. Ces formes sont signalées par le lemmatiseur grâce à un code couleur. À moins d'une inattention, l'utilisateur peut donc difficilement les ignorer.

Pour 31 formes en revanche, LGeRM n'a émis qu'une proposition de lemmes. Cela signifie que c'est en relisant l'ensemble des propositions de lemmes et uniquement en effectuant ce travail que l'examinateur pourra repérer ces attestations problématiques. Nous indiquons la liste des lemmes auxquels nous proposons de rattacher les formes précédemment évoquées : ARMÉNIEN ; AVAR ; BASIN ; BERNOIS2 ; BISCOTTÉ ; CINGLURE ; CHAROGNIER ; CORDIE ; DOCTURER ; ELAN ; FERRASSE ; INFIRME ; JUMEL ; KARMAN ; MAISTRE ; MARSELLE ; MINGRÉLIEN ; PASSAGER2 ; PERRON2 ; PFALZGRAF ; PHARAON ; PRÉCHANTEUR ; QUESQUE ; ROMENIE ; SPICHOULT ; TOLLE ; TUDE ; VALLON ; WESEL.

Ce résultat, même s'il concerne un nombre infime de formes, démontre que la relecture de l'ensemble de la lemmatisation est indispensable et se doit d'être particulièrement méticuleuse. Toutefois, le passage en revue de toutes les formes de l'ensemble du corpus étant particulièrement fastidieux, certaines avaient échappé à notre vigilance lors de cette étape et n'ont en fait été détectées que lors d'une lecture continue du texte ou lors du travail lexicographique lui-même, ce qui nous a obligé à revenir sur la correction de la lemmatisation.

Le lemmatiseur est un outil formidable car il constitue une aide particulièrement efficace. Mais l'utilisateur ne doit pas être passif et doit au contraire sans cesse exercer sa sagacité critique. Pour qu'un index lemmatisé soit fiable, il faut bien entendu avoir effectué avec le plus grand sérieux toutes les étapes que nous venons de décrire. D'autres modes de lecture, plus classiques, qui permettent de jeter un autre regard sur le texte et d'adopter un point de vue différent pour apprécier sa langue paraissent toutefois indispensables en complément de la méthode que nous venons d'évoquer.

3.3. Finalisation

Une fois la vérification de la lemmatisation terminée, il faut la finaliser, c'est-à-dire générer un index lemmatisé sur la base de nos propositions. Cet index lemmatisé est ensuite

consultable[389]. Nous aurions pu relire chaque index lemmatisé finalisé mais il nous a semblé plus judicieux d'effectuer une relecture globale de tous les index lemmatisés fusionnés. LGeRM fournit également un bilan de la lemmatisation. Nous compilons les résultats de l'ensemble des textes dans le tableau ci-dessous en y ajoutant les informations sur les nouveaux lemmes trouvés :

[389] C'est ce qui correspond au travail présenté en annexe de la thèse et consultable à l'adresse suivante : site du *DMF*, [En ligne] : http://www.atilf.fr/dmf/RecitsVoyage/.

Bilan après finalisation

Textes	**Nombre d'unités lexicales**[390]	**Nombre de mots**	**Erreurs LGeRM**	**Absents *DMF***
Voy. Jérus., c.1395	28 871	25 609	151	8
Voy. et pard. M., c.1419-1425	12 652	11 325	47	8
Voy. Hierus. S., 1480	28 121	25 419	261	4
Pèler. D., 1486	30 178	26 680	171	20
BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480	35 248	32 227	308	12
BÉTHENCOURT, *Canarien* C., c.1490	43 070	39 249	335	9
CAUMONT, *Voy.* N., p.1420	36 072	34 157	841	15
LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457	55 004	50 665	318	19
LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450	40 972	35 353	173	21
GADIFER DE LA SALLE, *Canarien* C., c.1404-1406	23 318	21 316	225	6
LE BOUVIER, *Descript. pays* H., p.1451	24 635	22 133	80	5
LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487	69 618	63 244	510	20
JEAN DE SULTANIEH, *Mém. Tamerlan* M., 1403	7 527	6 813	22	0
Pèler. tourn. P., p.1432	14 914	12 633	239	6
Total	**450 200**	**406 823**	**3 681**	**153**[391]

[390] Ces résultats intègrent la ponctuation à la différence du décompte des mots.
[391] On ne compte en fait que 138 nouveaux lemmes si on exclut du calcul les répétitions de lemmes dans plusieurs textes.

Le tableau précédent, qui dresse un bilan de la lemmatisation, permet de montrer que le nombre d'erreurs commises par LGeRM est infime. Son pourcentage s'élève en effet à 0,90% si l'on prend comme référence le nombre de mots total du corpus. Ce très bon résultat, qui se doit d'être souligné, mérite toutefois quelques précisions. On a pu en effet s'apercevoir que nombreuses étaient les formes ambigües, un peu plus de 40,91% en moyenne pour chacun des textes. Cela signifie donc que l'utilisateur linguiste doit nécessairement intervenir pour environ 40% de l'ensemble des formes du corpus. D'autre part, on a pu également constater que ne pas vérifier systématiquement les propositions fiables de LGeRM conduisait à passer à côté de lemmes tout à fait intéressants. Nous en avons fait la démonstration à partir d'une recherche sur les nouveaux lemmes. Nous serions ainsi passée à côté de CINGLURE, ÉLAN ou encore PHARAON, pour ne citer que quelques exemples. Le lemmatiseur n'a bien entendu pas été conçu spécifiquement pour détecter des nouveaux lemmes. L'utilisation particulière que nous en avons faite pour notre recherche démontre toutefois que s'il est une aide précieuse et même indispensable pour le travail que nous avons mené, on se doit de passer toutes les formes en revue mais aussi et surtout de pratiquer à côté de cette consultation informatique fragmentaire du texte une lecture linéaire plus traditionnelle. Ces deux démarches ne s'opposent pas mais sont au contraire complémentaires.

La finalisation est également l'occasion de réaliser un bilan sur les nouveaux lemmes trouvés dans chacun des textes. Nous en dressons ainsi la liste :

Détail des nouveaux lemmes dans les textes :

Voy. Jérus., c.1395 :
ANCÔNITAIN ; ARABOIS ; CANDIEN ; MARSILIEN ; MARSELLE ; NARBONNAIS ; PÂTRE ; PHARAON.

Voy. et pard. M., c.1419-1425 :
ABASIN ; AZAMENI ; AZÉRI ; FIOLETTE ; MITERRAINE ; OIRE2 ; SOMMETTE ; VALLON.

Voy. Hierus. S., 1480
ÉTHIOPIEN ; IMPLACABLE ; MALTRAITER ; REGARDIÈRE.

Pèler. D., 1486
AGORGIASER ; ANASTORIEN ; ARMÉNIEN ; ASSOMPTER ; BASIN ; BISCOTTÉ ; CLOUTAGE ; CORCE ; ESTRAMAT ; ESTURIER ; GÉORGIEN ; INFIRME ; JUMEL ; NADRE ; PERSE2 ; PHARAON ; RACHELLE ; ROUVRIR ; SOLETTE2 ; SURLENDEMAIN.

BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480
ARMÉNIEN ; BOMBARDIGER ; CORDIE ; EMBARBOTER ; ESCLAVOIS ; GALETTE2 ; INDITABLE ; ISLET ; PASSAGER2 ; PATICHE ; TRARC ; TRERC.

BÉTHENCOURT, *Canarien* C., c.1490
AFFAIBLER ; CANARE ; CANARIEN ; CINGLURE ; MASTIQUIER ; PARFIGURER ; REMBÛCHE ; ROUVRIR ; TARHAIS.

CAUMONT, *Voy.* N., p.1420
ALAREB ; CAISSON ; DESGRÂCE ; DOCTURER ; ESCHELLE ; HASTESSE ; MAROUR ; MIQUE ; PENNE2 ; PIGNAILLEZ ; PREGUIERE ; PROVEDIR ; RESCANSER ; SICILIEN ; SOL.

LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457
ABYSSIN ; ARMÉNIEN ; AVAR ; GORISTE ; GOTHLAN ; GREGUESQUE ; HOULT ; KARDAYS ; KARMAN ; MACÉDONIEN ; MAISTRE ; MINGRÉLIEN ; PICADE ; PICADÉ ; PRÉCHANTEUR ; RASCIEN ; SICILIEN ; VINASSE ; ZYGUE.

LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450
AFFAÇONNER ; ALLANCIR ; BACHO ; COURAGNE ; ÉLAN ; FORESTEUX ; INDICIEN ; JACOBITAIN ; KEUCELLE ; LETTON ; LIVREL ; PLATEUR ; PLOYEUR ; PORTELET ; QUESQUE ; RUSSE ; SLEDE ; SOUBE ; SPICHOULT ; WESEL.

GADIFER DE LA SALLE, *Canarien* C., c.1404-1406
ABROC ; CANARE ; CANARIEN ; CHAROGNIER ; CINGLURE ; FERRASSE ; PARFIGURER.

LE BOUVIER, *Descript. pays* H., p.1451
BARNABONT ; BERNOIS2 ; GÉORGIEN ; MITERRAINE ; ROMENIE.

LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487
ARMÉNIEN ; AVANIE ; BLEUÂTRE ; DÉBIT3 ; DÉRÈGLETÉ ; HERELLE ; MERCELLE ; MELIBE ; OMBRELLE ; PALMART ; PERRON2 ; PFALZGRAF ; PHARAON ; PUNAGE ; RAVANCER ; ROMENIE ; SANDALE ; SCHIPPE ; TOLLE ; TUDE.

Pèler. tourn. P., p.1432
GÉORGIEN ; EVESCAL ; MIOCHE ; NOIRIR ; NUBIEN ; PAQUIR.

La création de certains lemmes a été sujette à de nombreuses interrogations. Fallait-il par exemple créer un nouveau lemme pour la forme *mique*[392] "miette" ? S'il s'était agi de la forme *migue*, telle qu'elle est répertoriée dans le *FEW* (*FEW* VI-2, 68b : *mica*) et telle qu'elle figure dans l'édition La Grange[393], alors nous l'aurions plutôt rattachée à MIE2 du *DMF* et nous aurions proposé un nouveau sens à l'article. Toutefois, comme la forme qui figure dans l'édition retenue dans notre corpus est *mique*, nous avons préféré créer un nouveau lemme et préciser en remarque générale la lecture différente de l'édition La Grange.

La forme *perron* nous a quant à elle amenée à créer un lemme homographe. *Perron* est sans doute comme *paron*, forme qui figure en exemple dans le *FEW* (*FEW* VIII, 27a : *patronus*), un emprunt au vénitien[394]. C'est pour cela que nous avons pris le parti de créer un nouveau lemme à partir de la forme présente dans notre texte et que nous n'avons pas rattaché cette forme au lemme PATRON1 qui est pourtant à rattacher au même étymon. Nous prenons néanmoins soin de renvoyer à l'article PATRON1 du *DMF* en remarque générale de l'article.

Les trois acceptions des formes *escheles*[395] et *eschelle*[396] dans le récit de Nompar de Caumont nous ont également posé question. Aurait-il en effet fallu rattacher ces formes au lemme ÉCHELLE du *DMF* (*FEW* XI, 268a : *scala*) ? On peut en effet se demander si ce n'est pas cette acception que l'on retrouve plus tard, dans le dernier tiers du XVIIe siècle, dans le dictionnaire de Georges Guillet de Saint-George, *L'homme d'épée ou le dictionnaire du gentilhomme*[397]. On y lit : « echelle ou etappe, est un Port ou lieu de trafic. Le mot d'Echelle ne se dit que sur la Mediterranée. Smyrne et Alexandrie sont les deux plus fameuses Echelles du Levant… »[398]. Les *échelles du levant* est une locution toujours attestée en français moderne et ainsi définie dans le *TLF* : "Port de la Méditerranée orientale autrefois soumis à la domination turque" (*TLF*). ESCHELLE au sens de "port marchand" pourrait également être un emprunt au turc *iskele*, "espèce de jetée sur pilotis, faites pour débarquer les marchandises". Cette hypothèse est d'ailleurs déjà formulée au XVIIIe siècle[399]. Les acceptions de notre texte, comme le note l'éditeur de 1858, semblent plutôt désigner "un regroupement d'îles". Peter S. Noble qui a édité le texte en 1975 propose quant à lui de définir *eschelle* par "*strait*", c'est-à-dire "détroit". Il est difficile, dans ce contexte, de retenir avec certitude l'une de ces

[392] CAUMONT, *Voy*. N., p.1420, 42.
[393] CAUMONT, Nompar (de), *Voyage d'Outre-Mer en Jérusalem par le seigneur de Caumont*, *op. cit*., p. 63.
[394] *Cf*. à ce sujet la remarque du *FEW* : *FEW* VIII, 27a : *patronus*.
[395] CAUMONT, *Voy*. N., p.1420, 30.
[396] *Ibid*.
[397] GUILLET DE SAINT-GEORGE, Georges, *L'Homme d'épée ou le dictionnaire du gentilhomme, 3e partie contenant l'art de la navigation*, Paris, Chez Gervais Clouzier, 1681.
[398] *Ibid*., p. 133.
[399] TOTT (Baron de), *Mémoires sur les Turcs et les Tartares*, Amsterdam, (s.n.), 1785, t .2, p. 355. Cette analyse est reprise par BLUCHE, François, *Dictionnaire du Grand Siècle*, Paris, Fayard, 1990, p. 518-519.

définitions. Ce qui semble certain, c'est que Nompar de Caumont désigne ainsi trois zones de l'archipel grec : le nord (*Tresmontane*), le centre (*eschelle Meyane*) et le sud (*eschelle de My jour*)[400]. Compte tenu de la date de première attestation connue et répertoriée dans les dictionnaires de référence (dernier tiers du XVIIe siècle), de la différence significative de sens ainsi que de la possibilité d'un emprunt au turc, nous ne pouvons rattacher ces formes au lemme ÉCHELLE au sens d' "échelle du levant". Nous avons donc créé un nouveau lemme ESCHELLE3 tout en indiquant bien dans la remarque générale que nous nous interrogions quant à son rattachement au lemme ÉCHELLE.

Pourquoi la forme *clocquettes*[401] avec le sens de "petite cloque formée sous la peau, ampoule", n'a-t-elle pas amené à créer un nouveau lemme CLOQUETTE ? Si ce lemme avait été attesté en français moderne, nous aurions pu envisager cette possibilité en prenant soin de renvoyer au lemme CLOCHETTE (*FEW* II, 791b : *clocca*) déjà attesté dans le *DMF*. Toutefois, si CLOQUE existe, le dérivé CLOQUETTE n'est pas attesté (*cf. TLF*). Nous avons donc rattaché cette forme au lemme CLOCHETTE, en proposant un nouveau sens à l'article du *DMF* déjà existant. Précisons toutefois que si le lemme CLOQUETTE avait été attesté en français moderne, cela ne signifie pas pour autant qu'il ait été opportun de le créer en moyen français. Il aurait été prudent de mener une recherche pour vérifier si d'autres attestations existaient à la même époque.

Parfois, les choix que nous avons effectués lors de la vérification de la lemmatisation se sont révélé différents de ceux du *DMF*. Nous avons par exemple décidé de classer la forme *trelis*[402] sous TREILLIS1 alors que le *DMF* l' avait rattachée au lemme TREILLE. Une note signale d'ailleurs dans le *DMF2012* que les exemples concernés seront supprimés de l'article dans la prochaine version du dictionnaire. Il en est de même pour la forme *noord-ost*[403] rattachée dans le *DMF* au lemme NORD-OUEST alors que nous proposons de la rattacher au lemme NORD-EST.

La forme *esmatissent*[404] rencontrée dans le récit d'Ogier d'Anglure est quant à elle classée dans le *DMF* sous le lemme ESMATIR. Nous reproduisons l'extrait de ce récit où elle apparaît à deux reprises :

---

[400] *Cf.* notes de l'édition : CAUMONT, *Voy*. N., p.1420, 89.
[401] LENGHERAND, *Voy*. G., 1486-1487, 40.
[402] *Voy*. *Jérus*., c.1395, 28, 64, 83.
[403] LANNOY, *Voy*. *amb*. P.H., p.1450, 144.
[404] *Voy*. *Jérus*., c.1395, 52.

Et illec peut on bien veoir bel miracle : sur celledicte pierre fut mis le corps de saincte Katherine par les sains Anges, et voit on que les oiseaulx ***esmatissent*** *tous environ icelle pierre sur les autres, et point n'****esmatissent*** *sur ladicte pierre sur laquelle ledit corps de la saincte fut mis*[405].

C'est bien la forme *esmatissent* que le manuscrit (ms. fr. 15 217 fo 47r.) comporte pour la première occurrence, le *a* se perçoit moins nettement dans la seconde[406]. Le sens semble néanmoins orienter vers le lemme ESMUTIR qui signifie "fienter" tandis que ESMATIR a pour sens "devenir faible, dépérir". La prochaine version du *DMF* prévoit d'ailleurs de supprimer l'article ESMATIR[407].

La vérification de la lemmatisation nous a donc permis d'établir un index lemmatisé dynamique pour chacun des textes. Leur mise en commun peut dès lors s'envisager. Ce travail a également été l'occasion de repérer de nouveaux lemmes, certains très bien attestés dans d'autres dictionnaires de référence, d'autres créés à partir de formes problématiques qui nécessiteraient sans doute des recherches documentaires. De nouveaux sens et des exemples jugés intéressants pour les articles du *DMF* ont également été repérés. Cette étape a donc préparé la suivante, celle de l'établissement de la nomenclature.

[405] *Voy. Jérus.*, c.1395, 52.
[406] Merci à Jean-Loup Ringenbach d'avoir accepté de regarder avec nous le manuscrit.
[407] *Cf.* la note qui se trouve sous l'article ESMATIR dans le *DMF2012*.

CHAPITRE TROIS

DU CORPUS LEMMATISÉ AU *DMF*

Pour vérifier la lemmatisation de l'ensemble du corpus, les textes ont été successivement examinés et chacun a été travaillé individuellement. Chaque récit correspond donc, dans « l'outil glossaire », à un projet, c'est-à-dire qu'il peut être consulté isolément. Cette méthode offre plusieurs avantages. Le corpus peut ainsi être modifié dans le temps : nous avons ainsi pu ajouter ou retirer un texte alors que le travail de levée des ambiguïtés avait débuté sur un autre. L'articulation entre les différentes phases du travail reste donc assez souple.

La levée des ambiguïtés a permis d'observer les particularités linguistiques d'un récit en particulier et de remarquer des phénomènes récurrents. Nous nous sommes ainsi familiarisée avec la langue de chaque texte.

Dans le texte de Nompar de Caumont, nous avons pu observer par exemple que quelques substantifs se terminaient par *i* ou *ie*. Citons par exemple : *glorie* (GLOIRE), *fluvi* (FLEUVE), *indulgencie* (INDULGENCE), *ystories* (HISTOIRE), *reliquies*[408] (RELIQUE).

Dans le texte de Georges Lengherand, nous avons remarqué que les formes par métathèse *frummetures* (FERMETURE), *enfrumée* (ENFERMER), *frummé* (FERMER), *frumme*[409] (FERMER) existaient à côté des formes *fermeture, fermé, enfermé, ferme*[410]. De manière analogue, nous avons relevé les formes *frummetez* ou *frummetés*[411] (FERMETÉ). Il ne s'agit bien entendu que de premières observations qui mériteraient une étude plus approfondie.

---

[408] CAUMONT, *Voy*. N., p.1420, 10, 37, 42, 68, 67.
[409] LENGHERAND, *Voy*. G., 1486-1487, 30, 68, 101, 103.
[410] *Ibid*., p. 5, 100, 144, 188.
[411] *Ibid*., p. 30, 38.

Si tous les textes avaient été lemmatisés ensemble, ces repérages auraient sans doute été compromis. Or, cette familiarisation avec la langue de chaque texte a sans nul doute grandement facilité la levée des ambiguïtés.

Segmenter la lemmatisation permet également de rendre accessible l'index lemmatisé de chaque texte sur lequel peut s'appuyer une étude linguistique d'un récit particulier ou un travail sur corpus restreint. Ainsi avons-nous par exemple étudié le regard que portaient les pèlerins sur les autochtones qu'ils avaient l'occasion de rencontrer, en limitant notre corpus aux récits de pèlerinage[412].

Une fois l'étape de vérification de la lemmatisation terminée, il a fallu fusionner l'ensemble des données de chaque projet afin de construire un index lemmatisé de l'ensemble du corpus. Ce type de travail n'ayant encore jamais été réalisé, les outils informatiques ont dû être adaptés : « l'outil glossaire » s'est alors mué en une nouvelle interface, la « fusion de projets », qui permet l'accès à un index lemmatisé dynamique et la construction d'un lexique en ligne. Nous présenterons ce nouvel outil avant d'évoquer le travail de relecture et d'harmonisation des choix de la lemmatisation qui s'est effectué à partir de l'index lemmatisé global. Nous détaillerons ensuite les différents critères que nous avons fixés pour établir la nomenclature du travail lexicographique.

1. La « fusion de projets »

Les index lemmatisés de tous les textes ont donc été rassemblés au sein d'une même base de données, la « fusion de projets ». Celle-ci se présente comme un index lemmatisé dynamique de l'ensemble des quatorze œuvres du corpus.

Nous reproduisons, avant de la commenter, la page d'accueil de cette interface :

[412] HERBERT, Capucine, « Le regard des pèlerins (XIVe-XVe siècles) sur les autochtones : étude de la subjectivité à partir d'un corpus lemmatisé », dans : *Aimer, haïr, menacer, flatter … en moyen français, analyses linguistiques et littéraires*, actes du colloque de l'AIEMF (Helsinki, 9-11 juin 2014), Honoré Champion, à paraître.

Au centre de l'écran se trouvent les références des différents textes dont les index lemmatisés ont été fusionnés. Cette liste est modifiable. Un texte peut donc être ajouté à la liste ou retiré selon les besoins de la recherche.

Chaque texte du corpus est désigné par son nom de projet dans « l' outil glossaire », qui reprend généralement sa cote Frantext[413]. Une lettre de l'alphabet lui est également attribuée, qui permet de référer de manière plus concise à un texte[414]. La notice du récit d'Ogier d'Anglure est ainsi « Recit_6201_JerusalemAnglure » et la lettre qui permet d'y référer dans l'index est « A ».

À la droite des noms de projets figure la date à laquelle chaque lemmatisation a été finalisée pour la dernière fois. Entre ces deux informations se trouve un carré. Celui-ci est vert lorsque les informations contenues dans la fusion de projets correspondent à la dernière version de finalisation du projet individuel. Quand un projet a été finalisé mais que ses nouveaux résultats n'ont pas été exportés vers la fusion de projets, le voyant est alors au rouge. Lorsque cela se produit, il faut sélectionner l'onglet « réimporter les données » puis « construire le glossaire ». Le voyant repasse alors au vert, indiquant que les informations de la fusion de projets sont à nouveau à jour.

[413] *Op. cit.*
[414] Un tableau récapitulatif des références aux textes du corpus figure à la fin de ce travail, p. 460.

La nomenclature exhaustive des lemmes peut ensuite être consultée ; nous reproduisons un extrait :

FLEUR1, subst.	13	2	fleur fleurs	
FLEUR2, subst. fém.	1	1	fleur	
FLEURETER, verbe	1	1	fleurette	
FLEURETTE, subst. fém.	2	2	florettes flourettes	
FLEURIR, verbe	26	11	fleuries florie flories florijes florist florit flory flouries flourir flourissent flourit	
FLEUVE, subst.	132	4	fleuve fleuves fluve fluvi	
FLORENTIN, adj. et subst. masc.	9	4	fleurentins florentin florentins flourentins	
FLORIN, subst. masc.	15	4	fleurins florin florins flourins	
FLOT1, subst. masc.	2	2	flo flot	

Toutes les attestations des lemmes sont comptabilisées, tout comme les différentes formes, qui sont également mentionnées dans la colonne de droite. Ainsi sait-on, par exemple, que le lemme FLORIN est attesté à 15 reprises dans le corpus sous 4 formes différentes : *fleurins, florin, florins* et *flourins*.

Si l'on souhaite étudier des attestations d'un lemme en particulier, il faut le sélectionner dans la nomenclature. Une page intitulée « édition du lemme », qui fournit le détail des attestations du lemme dans les différents textes, s'affiche alors. Nous en reproduisons un extrait, à partir du lemme FLOT1 :

FLOT1, subst. masc. **Ajouter au lexique**		2 formes 2 attestations
flo 1 att.		
1	A Morant la ou on faict les verres et cristallins est ung moulin, lequel meust de la mer par le **flo** tant d'aler comme de venir.	**I109**
flot 1 att.		
1	devant la ville a un beau hable à enfermer les gallées et navires et est fermée de beaulx murs qui rompaient le **flot** de la mer.	**G46**

De cette manière, on sait que FLOT1 est attesté à deux reprises sous deux formes différentes dans le récit de Pierre Barbatre (I109) et dans celui de l'anonyme de 1480 (G46). Le mot apparaît en contexte, c'est-à-dire que la phrase dans laquelle il est mentionné est reproduite. Ce contexte est délimité informatiquement par les signes forts de ponctuation, ce qui explique la fluctuation parfois importante de la longueur du texte reproduit. Si celui-ci ne

suffit toutefois pas, il est possible de consulter le texte en pleine page, grâce à un lien que l'on active en sélectionnant les références du texte. Les textes ayant été entièrement lemmatisés, chaque mot des textes peut renvoyer, si on le sélectionne, à l'article du *DMF* ou à la page d'édition du lemme auquel il correspond dans la fusion de projets. Si l'utilisateur veut consulter d'autres attestations dans les récits de voyage de ce lemme, il sélectionnera « voir dans le glossaire ». S'il souhaite accéder à l'article du *DMF* pour obtenir une définition générale, il sélectionnera « voir dans le *DMF* ».

Ainsi, si l'on désire vérifier à quel lemme appartient la forme *hable*, présente dans l'exemple du lemme FLOT, tiré du récit de l'anonyme de 1480, on peut, en la sélectionnant, obtenir l'information, comme le montre cette copie d'écran :

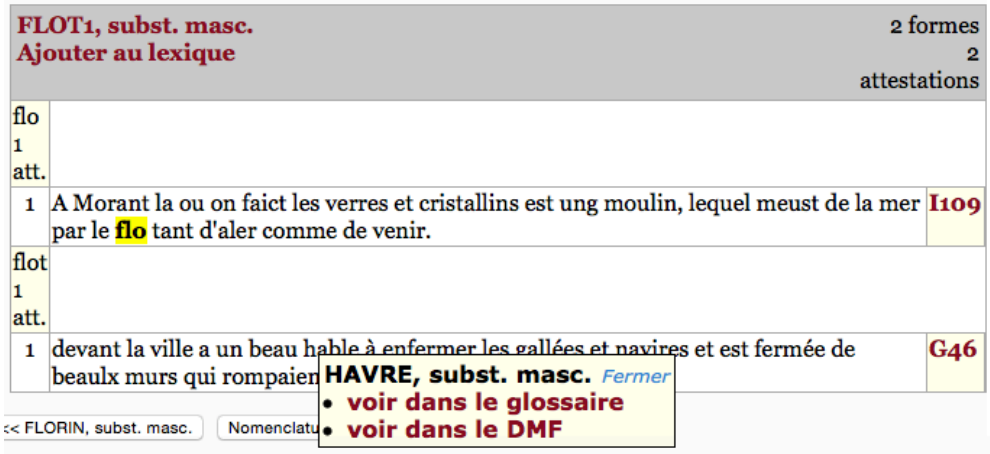

Cette possibilité peut s'avérer très précieuse quand le contexte d'attestation du lemme paraît peu clair. Ainsi, dans cette seconde attestation du lemme VAN que nous reproduisons sur cette copie d'écran, il peut être utile, pour bien comprendre son contexte, de savoir que la forme *bouttoir* renvoie à BOUTER1 et que la forme *poms* renvoie au lemme POMME :

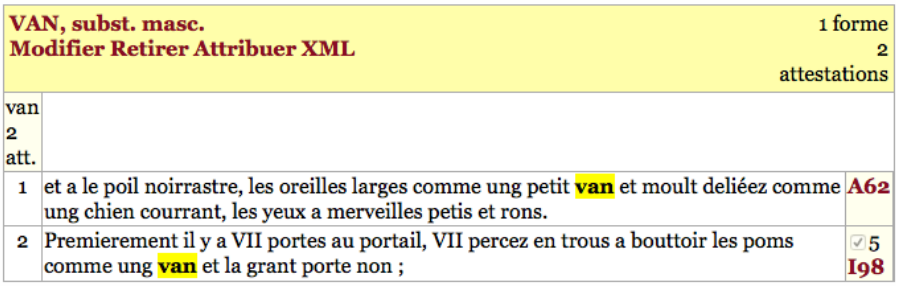

Avant d'établir la nomenclature du lexique, une étape s'est révélée indispensable, celle de la relecture globale de la lemmatisation, une fois tous les résultats fusionnés. Une

harmonisation des projets individuels paraissait également nécessaire, pour garantir la cohérence des choix faits lors de la vérification de la lemmatisation.

Les différentes attestations du lemme SEIGNEUR, quand elles désignaient le Christ, avaient pu, par exemple, être considérées dans certains projets comme des noms propres et dans d'autres comme des noms communs. Il a donc été décidé que toutes les formes du lemme SEIGNEUR, y compris celles désignant le Christ, seraient classées sous le lemme SEIGNEUR (nom commun). Les agglutinations comme *nostresegneur*[415], *tresbon*[416] ou encore *tresobeissans*[417] ont quant à elles été rattachées au substantif ou à l'adjectif correspondant : SEIGNEUR, BON et OBÉISSANT.

Pour le cas des participes passés employés comme adjectifs, il avait été décidé de les rattacher plutôt à l'article du verbe du *DMF*, quand l'emploi adjectif était bien détaillé. En effet, les articles correspondant à l'adjectif dans le *DMF* renvoient parfois simplement à l'article du verbe, comme dans le cas de TAILLÉ.

Mais cette règle générale connaît en pratique beaucoup de cas particuliers, notamment quand l'article de l'adjectif est plus précis que celui du verbe. Ainsi était-il plus logique de classer les formes *dore, doré, doree, dorée, dorées, dorés, doret, dorez, douré, douree, dourés*, directement sous le lemme DORÉ (adj.), beaucoup plus fréquent et qui bénéficie donc logiquement d'un article plus détaillé que le verbe DORER. Dans ce cas, les formes avaient chaque fois été classées sous l'adjectif et aucune correction n'a été nécessaire.

Mais force est de constater que lorsque l'adjectif est traité à la fois dans un article de verbe, dans le cas d'un participe passé en emploi adjectif, et à la fois dans un article séparé, cela donnait lieu à une disparité dans nos choix. Nous nous sommes par exemple aperçue que les formes *obbeissans, obeïsans, obeissans, obeïssans, obéissans, obeissant, obéissant, obeyssans, obeyssant tresobeissans*, étaient partagées entre le verbe OBÉIR et l'adjectif OBÉISSANT. Il a donc fallu harmoniser les choix et toutes les formes ont été classées sous le lemme OBÉISSANT, dont l'article était plus développé que la section consacrée à l'emploi adjectif du participe présent du verbe OBÉIR.

L'étape de la relecture de l'ensemble de la lemmatisation et de la levée des ambiguïtés ayant été, comme nous l'avons vu, assez longue et mécanique, des erreurs ont pu nous échapper, qu'il est, au moment de la relecture de l'index lemmatisé de la fusion de projets,

[415] BARBATRE, *Voy*. T.-C. P., 1480, 90.
[416] *Voy*. *Jérus*., c.1395, 85 ; BÉTHENCOURT, *Canarien* C., c.1490, 255 ; GADIFER DE LA SALLE, *Canarien* C., c.1404-1406, 79 ; LA BROQUIÈRE, *Voy*. *Outr*. S., c.1455-1457, 61, 235.
[417] LA BROQUIÈRE, *Voy*. *Outr*. S., c.1455-1457, 221.

encore temps de déceler. Ces erreurs peuvent notamment concerner des formes pour lesquelles le lemmatiseur n'émet qu'une proposition, qui nous paraît fort logique avec notre connaissance de la langue moderne. Dans ce cas précis, la tentation est grande de ne pas consulter l'article du *DMF* correspondant. Ainsi avions-nous placé la forme *inhabitée*, qui dans l'attestation concernée, que nous reproduisons ci-dessous, signifie "qui n'est pas habitée", sous le lemme INHABITER :

> *Ung peu deçà la ville, y a une ville destruycte en laquelle y a une chappelle de Nostre Dame et une lampe qui art tousjours sans y point mettre d'huylle ; et aussi y a une colonne d'olyve seiche qui, tous les ans, porte des fleurs et du fruict, comme dit est, et est demourée ladicte ville inhabitée à cause d'ung dragon qui estoit soubz une grosse roche et empuentoit les gens de ladicte ville et est à main senestre de Corphol*[418].

Il s'agissait en fait d'une erreur de notre part car le *DMF* donne à ce verbe un sens antonyme à celui de notre attestation : "habiter". Nous avons ainsi apporté une correction en classant cette forme sous INHABITÉ1.

La relecture de l'index lemmatisé permet également de porter un regard neuf sur le travail de vérification. La forme *reste* que le lemmatiseur proposait de rattacher à RETER, RESTER et RESTE avait par exemple été mise de côté car nous ne savions pas à quel lemme l'attribuer. Nous reproduisons son attestation en contexte :

> *Et est ledit chastel moult grant, tout de bois et de terre, et est moult fort assis, de l'un des lez, sur une montaigne moult reste, chéant sur laditte rivière, mais à l'autre lez est situé en plaine terre*[419].

En poursuivant le travail de relecture de l'index lemmatisé, nous avons rencontré la forme *roiste* (ROISTE), attestée dans le même texte et dans un contexte tout à fait proche de celui dans lequel était employée la forme *reste*. Voici l'extrait du récit de Ghillebert de Lannoy dans lequel apparaît la forme *roiste* :

> *Et là entour y a doubles fossez, sans eaue, mais vers la mer n'y a fors le mur et la roche dessoubz, qui est haulte et roiste assez*[420].

Cette forme a ainsi été rattachée au lemme ROISTE.

Cette étape de relecture permet également de préparer la sélection de la nomenclature. Ainsi avions-nous initialement, dans le projet individuel, créé un lemme REPAISTRE2 (subst.)

---

[418] *Voy. Hierus*. S., 1480, 44.
[419] LANNOY, *Voy. amb*. P.H., p.1450, 42.
[420] *Ibid*, p. 156.

pour la forme *repaistres* rencontrée dans le récit de Georges Lengherand, dont nous reproduisons un extrait :

> *S'ensieuvent les gistes, repaistres et séjours que moy George Languerand ay fait en cuidant aller de prime fache à Romme, avec et en la compaignie de sire Nicolas de Saint Genois et Arnoul son frère et leur serviteur, et Jhéromme Dentiers, filz Jaques*[421].

Lors de la relecture de la fusion de projets, il nous a semblé plus opportun de rattacher cette forme au lemme REPAISTRE (verbe) du *DMF* et de proposer, dans le travail lexicographique, d'enrichir l'article déjà existant d'un emploi substantif, non encore mentionné, en l'illustrant de l'exemple extrait de notre corpus.

C'est également lors de cette étape du travail que les critères d'exclusions de lemme ont été harmonisés. En effet, nos choix concernant ce point n'avaient pas toujours été identiques dans tous les projets. Dans certains cas, nous avions pris le parti d'exclure globalement les formes d'un mot grammatical tandis que dans d'autres nous avions levé les ambiguïtés. Ce traitement divergent rendait l'index lemmatisé global incohérent puisque certains mots grammaticaux étaient attestés dans quelques textes et pas dans les autres. Afin d'y remédier, nous avons donc procédé à une exclusion de certains lemmes de l'index lemmatisé global. Il s'agit pour la plupart de mots grammaticaux (articles, déterminants, conjonctions, prépositions, pronoms et certains adverbes), de mots extrêmement attestés comme les verbes AVOIR et ÊTRE ainsi que des noms propres, des nombres et des mots étrangers. Il faut ajouter à cette liste les noms propres, les nombres ainsi que les formes que LGeRM rassemble sans proposer de lemmes de rattachement[422]. Précisons que dans le cas d'une attestation d'un nom propre, les propositions de LGeRM sont de plusieurs ordres. Le lemmatiseur propose parfois de rattacher la forme à un lemme dont la catégorie grammaticale est nom propre. Ainsi dans le récit de Nompar de Caumont, propose-t-il de rattacher la forme *Cacomo* au lemme CACOMO (nom propre), comme nous pouvons l'observer sur cette copie d'écran :

1	Cacomo **mot 11115**	CACOMO, nom propre +	Rog plus avant XXX milles a une ylle deserte appellee **Cacomo** et entre celle et la terre ferme ha ung	+ -- -- -- 32

[421] LENGHERAND, *Voy*. G., 1486-1487, 6.
[422] Il s'agit de catégories générales. Elles concernent des noms propres, des nombres et des mots exclus.

Bien entendu, il s'agit en fait d'une simple étiquette qui ne renvoie à aucun article du *DMF*. Ce procédé pourrait s'avérer très utile si l'on souhaitait construire un index lemmatisé car il permet de rassembler quelques formes d'un même nom propre sous une étiquette commune. Dans ce cas, ce nom propre est répertorié dans l'index lemmatisé. En revanche, LGeRM peut simplement proposer de classer la forme d'un nom propre dans la catégorie générale *nom propre* et ne pas proposer de lemmes de rattachement. Dans ce cas précis, la forme figurera dans l'index lemmatisé à l'entrée *nom propre*. Ainsi en est-il, par exemple, de la forme *Lanamesan*[423] que le lemmatiseur proposait de rattacher au verbe LAINER. Nous avons donc introduit une correction : nous avons indiqué qu'il fallait la classer dans la catégorie générale *nom propre*, comme le montre le formulaire que nous avons reproduit :

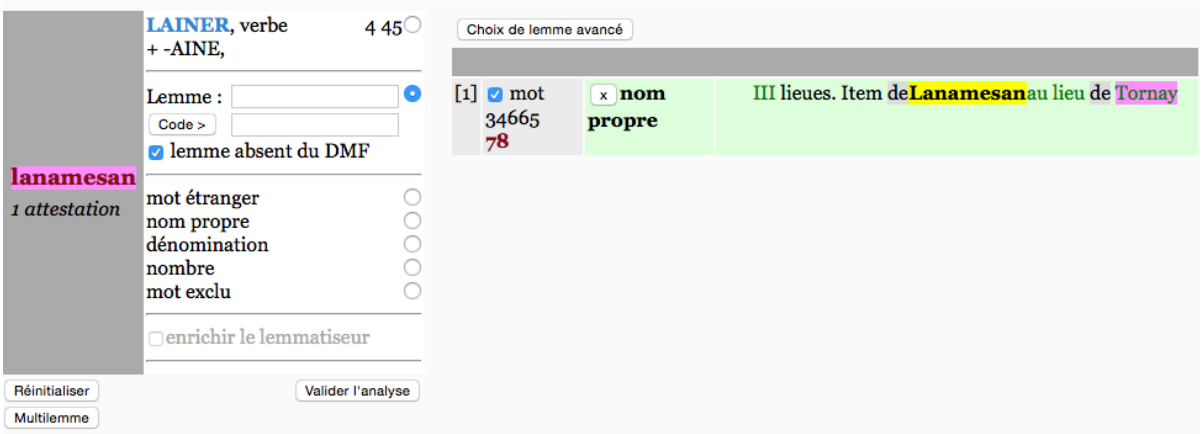

Que l'attestation d'un nom propre figure dans l'index lemmatisé ou que sa forme soit simplement répertoriée dans une catégorie générale, nous avons de toutes façons procédé à des exclusions systématiques à partir de l'index lemmatisé de la « fusion de projets ». Nous avons en effet, dès le départ, pris le parti de ne pas vérifier les noms propres, jugés non prioritaires dans le cadre de notre étude. Précisons également que d'autres catégories générales, permettant simplement de répertorier les formes sans proposer de lemmes, existent pour les mots étrangers, les nombres et les mots exclus. Nous les avons elles aussi exclues pour les mêmes raisons que les noms propres[424]. Leur vérification systématique aurait été extrêmement longue et fastidieuse.

[423] CAUMONT, *Voy*. N., p.1420, 78.

[424] Toutes les exclusions de l'index lemmatisé global sont consultables dans la « fusion de projets » sous l'onglet « synthèse », « exclusion de lemmes ». Les informations ne sont donc pas perdues et demeurent disponibles.

Comme nous venons de le voir, il a donc fallu, essentiellement dans un objectif d'harmonisation, corriger pour une part les résultats de la lemmatisation. Cette opération ne peut toutefois pas être effectuée au niveau de l'index lemmatisé de la « fusion de projets ». Il faut ainsi, pour introduire la moindre correction, retourner dans le projet individuel, procéder à la correction, finaliser à nouveau la lemmatisation et exporter ces nouvelles informations vers la « fusion de projets ».

La procédure est assez lourde puisqu'elle implique quatre opérations. Il est donc indispensable qu'au moment de la fusion des données, la lemmatisation soit la plus fiable possible pour éviter d'importantes manipulations.

Si l'erreur repérée est une simple coquille liée à la numérisation, la manœuvre à effectuer est encore plus lourde puisqu'elle implique, après avoir introduit la correction dans le texte XML, de lemmatiser à nouveau l'ensemble du texte, opération qu'on ne peut pour le moment effectuer soi-même et qui fait courir un risque aux données déjà enregistrées. Il faut donc absolument l'éviter et, à ces fins, vérifier minutieusement la numérisation du texte.

La relecture de l'index lemmatisé de la « fusion de projets » a donné lieu à la correction de quelques erreurs, mais elle a surtout permis d'harmoniser les choix de lemmatisation parfois divergents. Cette étape a été en outre l'occasion de préparer la sélection de la nomenclature, dont il va désormais être question.

2. Établissement de la nomenclature

Face à un index lemmatisé regroupant 5 619 lemmes[425], comment procéder pour établir la nomenclature ? L'objectif de notre travail est d'enrichir le *DMF* de nouveaux articles ou de compléter les articles existants. Bien entendu, les lemmes absents du *DMF* doivent figurer en priorité dans le travail lexicographique, mais quels sont les critères d'enrichissement qui permettent de sélectionner les autres lemmes ? On peut facilement concevoir que les apports seront de plusieurs ordres : nouveaux sens, nouveaux exemples ou formes non répertoriées dans le *DMF*. Pour viser l'exhaustivité, les attestations de chaque lemme ont donc été confrontées à l'article correspondant du *DMF2012*. Le travail lexicographique doit donc, le plus clairement possible, rendre apparents les apports au *DMF*.

[425] Chiffre indiqué par LGeRM.

Dès lors, quelle présentation donner à ce travail ? Répondre à cette question, avant d'avoir une vue d'ensemble de la nomenclature, paraissait bien hâtif. En effet, au fur et à mesure de la confrontation entre les attestations et les articles du *DMF*, il semblait logique que les critères de sélection des lemmes se préciseraient, orientant ainsi la manière de présenter les résultats de notre étude. En effet, fixer des critères *a priori* aurait rendu le travail rigide et aurait interdit des ajouts intéressants. Mais ce procédé, s'il nous paraissait le plus logique, obligeait, de par sa souplesse, à ajuster la nomenclature en cours de travail. Comment sélectionner alors le plus efficacement possible les lemmes ? Nous exposerons notre méthode avant d'examiner en détail les critères de sélection de la nomenclature que nous avons finalement retenus.

2.1. Méthode de sélection

Dans un premier temps, nous avons commencé à constituer la nomenclature sans critères de sélection précis. Nous retenions un lemme dès que nous estimions que son attestation pouvait venir enrichir l'article du *DMF*. Ainsi avons-nous retenu, par exemple, cette attestation du lemme SACRISTIE dans le récit du pèlerin anonyme (1419-1425) :

SACRISTIE, subst. **Modifier Retirer Attribuer XML**		1 forme 1 attestation
sagrestie 1 att.		
1	Et quant le roy, la royne ou aulcuns seigneurs ou ambaxadeurs estranges le veullent veoir, on traist de la **sagrestie** le chief à par soy et le sang à par soy ;	3 **M105**

Elle nous a en effet paru intéressante car l'article du *DMF* ne comporte pas d'exemple. Il réfère simplement à celui cité dans le *Dictionnaire de l'ancienne langue française*[426] de Frédéric Godefroy (*GD*), sans le citer, comme on peut s'en apercevoir sur cette reproduction de l'article :

[426] GODEFROY, Frédéric, *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IXe au XVe siècle*, 8 volumes, Paris, Vieweg, 1881–1895.

Article complet

Famille | Structure | Sans exemple | **Complet** | Formes | Exemples | Textes | Sources | Impression | Aide

SACRISTIE **FEW XI** *SACER*

SACRISTIE, subst. fém.

[T-L (renvoi) : sacrestie ; GDC : ***sacristie*** ; FEW XI, 32b : ***sacer*** ; TLF XIV, 1404b : ***sacristie***]

"Annexe d'une église où sont déposés les ornements sacerdotaux, sacristie"

REM. Doc. 1339 (*donné a perpetuité a la sacrestie, luminaire et service de l'autel Nostre Dame*) ds GDC X, 608b.

Lexique complémentaire Pierre Cromer

L'intégration du lemme SACRISTIE à la nomenclature de notre travail lexicographique paraissait donc évidente.

Nous avons consigné les lemmes en précisant la raison de leur intégration à la nomenclature ainsi que les références de l'attestation concernée dans un simple document *Word*. Cette méthode nous a toutefois très vite semblé très contraignante. Nous savions, en effet, que le travail lexicographique devait être rédigé au format XML et cela pour deux raisons. La première était que ce format permettait une structuration plus fine et précise des articles. La seconde était qu'il fallait utiliser la même méthodologie de rédaction que celle utilisée pour le *DMF*, afin de faciliter ultérieurement le transfert des données.

Rentrer les informations dans un fichier XML paraissait toutefois trop précoce car nous ne savions pas encore quelle forme ce travail devrait adopter. Même s'il était évident que nous allions globalement nous conformer au schéma employé par les rédacteurs du *DMF* pour rédiger leurs articles, il paraissait inévitable de devoir en adapter la présentation aux besoins précis de notre recherche. Notre travail se proposant d'enrichir le dictionnaire, les apports de nos articles devaient être clairement apparents.

Pour éviter un transfert des données de *Word* à *Oxygen*[427] et une lourde manipulation de fichiers, nous avons imaginé sélectionner la nomenclature en ligne, directement à partir de l'index lemmatisé de la « fusion de projets ». L'outil permettait déjà d'exporter le lemme, les références aux dictionnaires, ainsi que les attestations extraites de nos textes au format XML. Pour s'en rendre compte, il suffit simplement de modifier les options de paramétrage et de sélectionner « export XML » sur la page d'édition du lemme. La fenêtre se présente ainsi, à

[427] *Oxygen* est l'éditeur XML que nous avons utilisé dans le cadre de ce travail.

partir de l'exemple du lemme SALENGUE, avec le codage XML apparent, qui reproduit le schéma d'un article du *DMF* :


```
<ART><VED>SALENGUE</VED><CODE>adj. et subst.</CODE>
<LEM>salengue</LEM>
<DICT><TL><LEMME>salengue</LEMME></TL><GD><LEMME>salengue</LEMME>
</GD><FEW.CONNU><VOLUME>XVII</VOLUME><PAGE>10b</PAGE>
<ETYM>*salha</ETYM></FEW.CONNU></DICT>
<P><DISC><DEF>""</DEF></DISC></P>
</ART>
```


Ajouter au lexique

sallenghes 1 att.		
1	<EXE><TEXTE> Et y a en ceste marche grand plenté d'oliviers dont l'on fait l'uile d'ollive, et sont vers en tout temps les feulles comme de saulch <OCC>sallenghes</OCC>, ung peu plus estroictes, plus blanches et plus espesses.</TEXTE><REF>L27</REF></EXE>	L27

L'idée nous est ainsi venue de pouvoir générer des brouillons d'articles, en sélectionnant directement les lemmes de la nomenclature en ligne et en conservant seulement l'attestation intéressante. Une fois le travail de sélection de la nomenclature terminé, il serait possible de télécharger un fichier XML qui compilerait tous ces pré-articles qu'il faudrait encore compléter par diverses informations : des définitions et des renseignements sur les types d'apports au *DMF*. Une première mouture du travail lexicographique existerait ainsi, sans avoir eu recours à des manipulations contraignantes. Nous avons soumis l'idée à Gilles Souvay, concepteur de « l'outil glossaire » et de la « fusion de projets », qui a pu adapter l'outil aux besoins spécifiques de notre recherche. L'index lemmatisé dynamique s'est alors converti en précieux assistant à la sélection de la nomenclature.

Une fois les transformations terminées, l'intégration d'un lemme à la nomenclature du travail lexicographique pouvait s'effectuer en sélectionnant sur la page d'édition du lemme « ajouter au lexique », comme on peut l'observer à partir de l'exemple du lemme SALENGUE :

SALENGUE, adj. et subst. 1 forme

Ajouter au lexique 1 attestation

sallenghes 1 att.		
1	Et y a en ceste marche grand plenté d'oliviers dont l'on fait l'uile d'ollive, et sont vers en tout temps les feulles comme de saulch **sallenghes**, ung peu plus estroictes, plus blanches et plus espesses.	L27

L'attestation que l'on juge intéressante pour agrémenter l'article du *DMF* peut ensuite être sélectionnée, comme on peut l'observer ci-dessous :

SALENGUE, adj. et subst. Modifier Retirer Attribuer XML		1 forme 1 attestation
sallenghes 1 att.		
1	Et y a en ceste marche grand plenté d'oliviers dont l'on fait l'uile d'ollive, et sont vers en tout temps les feulles comme de saulch **sallenghes**, ung peu plus estroictes, plus blanches et plus espesses.	3 [1] L27

Si le lemme retenu ne répond finalement plus aux critères fixés pour l'établissement de la nomenclature, on peut facilement l'enlever en sélectionnant « retirer ». La procédure de sélection, adaptée à notre démarche de recherche, était dès lors beaucoup plus souple et rapide. C'est donc ainsi que nous avons établi la nomenclature.

Une fois cette étape terminée, le moment était venu d'exporter les résultats dans un fichier XML. Ce fichier serait désormais notre document de travail. Mais force était de constater que la nomenclature allait forcément encore être sujette à des ajustements de critères ou des repérages d'erreurs. Elle serait donc vouée à évoluer. Ces modifications seraient pour plus de facilité uniquement apportées au fichier XML ce qui aurait rendu rapidement obsolète la sélection déjà effectuée.

N'était-il pas encore possible de différer l'arrêt du travail en ligne pour éviter la dissociation entre les informations intégrées dans le programme et celles que contiendrait le fichier XML ?

Parallèlement à ce questionnement, il fallait réfléchir à la manière dont nous allions bâtir nos articles. Était-il opportun de reproduire la structure de ceux du *DMF*, pour indiquer où notre apport devait s'insérer ?

L'idée de reproduire tout ou partie des articles du *DMF* a rapidement été écartée car il nous a semblé que notre propre travail serait difficilement visible. Nous avons donc pensé à classer les apports par types (forme intéressante, nouveau lemme, nouveau sens, exemple intéressant) tout en indiquant où ils pourraient, selon nous, venir s'insérer dans l'article du *DMF*.

Nous avons dès lors pu concevoir la structure minimale de chaque article de notre travail lexicographique, comme le montre cet exemple du lemme SACRISTIE, qui nous a servi de modèle :

SACRISTIE, subst.
[T-L (renvoi) : *sacrestie* ; GDC : *sacristie* ; FEW XI, 32b : *sacer* ; TLF XIV, 1404b : *sacristie*]
[exemple intéressant] : Et quant le roy, la royne ou aulcuns seigneurs ou ambaxadeurs estranges le veullent veoir, on traist de la *sagrestie* le chief à par soy et le sang à par soy (*Voy. et pard.* M., c.1419-1425, 105)
REM. Pas d'ex. dans DMF.

Figure le lemme[428] (SACRISTIE) accompagné de son code grammatical (subst.). En dessous, on retrouve les références aux dictionnaires[429] indiquées entre crochets. Le type d'apport est ensuite mentionné, également entre crochets (exemple intéressant), ainsi que sa place dans l'article, quand cela est nécessaire. Dans le cas du lemme SACRISTIE, nous proposons simplement d'ajouter un exemple à l'article du *DMF*. Peut ensuite figurer la définition, dans le cas d'un nouveau lemme ou d'un nouveau sens. L'exemple est ensuite reproduit, dans lequel l'attestation est en italique. La référence au texte de notre corpus est indiquée, selon les codes bibliographiques du *DMF*[430]. Une remarque générale (REM.) peut également figurer.

Ce canevas d'article a été présenté à Gilles Souvay qui a jugé que ces informations pouvaient elles aussi être intégrées en ligne, moyennant un formulaire à remplir après la sélection du lemme. Cette technique permet d'ajouter toutes les informations en ligne. Celles-ci sont ensuite convertibles au format XML. Le fichier final doit donc être généré une fois le travail lexicographique complétement terminé. Cette procédure permet d'éviter la disjonction entre les informations renseignées en ligne et celles ajoutées ensuite dans un fichier indépendant. L'outil s'est alors transformé en un assistant à la rédaction de lexique.

Nous reproduisons la toute dernière version du formulaire de rédaction d'article, pour le lemme IMPLACABLE :

[428] Les lemmes de nos articles sont généralement identiques à ceux du *DMF*. Ils diffèrent seulement dans 138 cas, lorsque nous avons créé un nouveau lemme.
[429] Les références aux dictionnaires sont celles qui figurent dans le *DMF*, sauf dans le cas des nouveaux lemmes où nous avons effectué la recherche.
[430] MARTIN, Robert, « Présentation du *DMF2012* », *op. cit.*, p. 10.

Formulaire de rédaction du travail lexicographique en ligne

Gestion du lexique

Édition

IMPLACABLE, adj. Moins

Marquage

☐ 1 - forme(s) intéressante(s)

☑ 2 - nouveau lemme

T-L ø GD ø GDC implacable
DEAF ø AND DÉCT
FEW FEW IV, 590b : implacabi TLF IX, 1225a : implacable

Précision
Domaine
Indicateur
Emploi
Syntagme
Définition "Dont la dureté, la violence reste inflexible, ne peu

implacable G__1 - +

☐ 3 - exemple(s) intéressant(s)

Précision
Domaine
Indicateur
Emploi
Syntagme
Définition

☐ 4 - exemple(s) déjà présent(s)

Précision
Syntagme
Définition

☐ 5 - sens nouveau(x)

Précision
Domaine
Indicateur
Emploi
Syntagme
Définition

☐ 6 - nouveau syntagme

Précision
Domaine
Indicateur
Emploi
Syntagme
Définition

☐ 0 - autre cas

Précision

Remarque

Autre ex. dans MIÉLOT, <I>Advis directif</I> M.-L. S., 1455, 404. Ex. cité dans GDC.

Effacer Abandonner Supprimer Créer entrée

La sélection de la nomenclature ainsi que la rédaction du travail lexicographique se sont donc trouvées extrêmement simplifiées grâce à la création de ce nouvel outil. Celui-ci nous a permis d'envisager plus sereinement un travail par étape, sans avoir à manipuler différents fichiers ni à nous confronter à des problèmes de mises en forme ou de balises. La possibilité nous était en outre offerte, à tout moment de la recherche, de télécharger le fichier XML correspondant à l'état de notre travail. Nous pouvions ensuite le convertir au format RTF, pour apprécier les avancées du travail et l'état de sa mise en forme.

Précisons que le formulaire de rédaction d'article a connu plusieurs versions avant celle que nous avons présentée pour le lemme IMPLACABLE. Initialement, la possibilité n'avait par exemple pas été envisagée de rajouter des syntagmes. Cet outil, conçu au fur et à mesure de la recherche, a évolué pour s'adapter à un modèle d'article spécifique à nos recherches. Son élaboration a donc nécessité des mises au point régulières avec son concepteur.

2.2. Critères de sélection

L'index lemmatisé contenait beaucoup de lemmes, plus de 5 618. Chaque attestation de ces lemmes, environ 52 804 en tout, devait donc être confrontée aux articles déjà existants du *DMF*. Ce chiffre élevé rendait le travail périlleux et ouvrait la voie à de nombreux oublis. Nous avons décidé que, lors de cette phase de confrontation, les lemmes attestés plus de 100 fois dans notre corpus seraient laissés de côté. Ces lemmes étant généralement très fréquents et très bien attestés, on a pensé qu'ils étaient déjà très présents dans la base du *DMF*. Nous n'avons donc pas passé en revue l'ensemble des attestations de ces lemmes. Cela ne signifie pas pour autant qu'aucun ne figure dans la nomenclature. Certains se trouvent en effet mentionnés dans notre travail lexicographique, car nous en avons repéré une attestation intéressante grâce à un autre mode de consultation. Ainsi ARC, qui est pourtant attesté à 101 reprises, figure-t-il dans notre travail car il nous semblé intéressant de proposer un exemple supplémentaire d'attestation de la locution *arc triumphant*, que nous avons repérée en examinant les attestations du lemme TRIOMPHANT. TERRE qui est pourtant attesté à 735 reprises dans le corpus figure dans le travail lexicographique, car il nous a paru important de

proposer d'insérer le syntagme *terre du prestre Jehan* à l'article du *DMF*. Il figure en effet dans 6 textes de notre corpus[431].

Dès que pour ces lemmes attestés à plus de 100 reprises, un apport a été détecté nous ne nous sommes pas interdit de l'intégrer. Toutefois toutes les attestations de ces lemmes n'ont pas été méticuleusement examinées.

D'une manière générale, un lemme figure dans le travail lexicographique quand nous estimons qu'au moins une de ses attestations est susceptible de constituer un apport pour l'article du *DMF*. Ces apports peuvent être de plusieurs types : nouveau lemme, nouveau sens, exemple intéressant, nouveau syntagme, forme intéressante. Nous examinerons chacun de ces types en indiquant les critères précis qui nous ont conduit à retenir une attestation d'un lemme. Nous verrons également qu'une catégorie « autre cas », s'est révélée indispensable.

2.2.1. Nouveau lemme

Les nouveaux lemmes doivent bien entendu figurer prioritairement dans le travail lexicographique. Nous avons créé un nouveau lemme pour toute forme qu'on ne pouvait rattacher à un lemme déjà existant dans le *DMF*. Ce nouveau lemme créé peut être très bien référencé dans les dictionnaires, comme c'est le cas de AVANIE[432] ou de VALLON[433] ou au contraire être à notre connaissance un hapax comme FORESTEUX[434]. Une réflexion sur l'intégration des nouveaux lemmes dans le *DMF* devra être menée. Faut-il en effet intégrer tous les nouveaux lemmes ou, au contraire, procéder à une sélection, en excluant ceux créés à partir de formes nous paraissant plus marginales ?

2.2.2. Forme intéressante

Lorsqu'une forme nous parait importante à mentionner dans l'article du *DMF*, nous avons intégré son lemme à la nomenclature du travail lexicographique. Généralement, nous avons mentionné les formes que le lemmatiseur n'est pas parvenu à analyser. Ainsi n'a-t-il

[431] *Voy. Jérus.*, c.1395, 64 ; LE BOUVIER, *Descript. pays* H., p.1451, 75 ; GADIFER DE LA SALLE, *Canarien* C., c.1404-1406, 137 ; LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 12 ; *Pèler.* D., 1486, 364 ; LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 126.
[432] LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 179.
[433] *Voy. et pard.* M., c.1419-1425, 90, 91.
[434] LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 86.

pas, par exemple, proposé de rattacher *tiercenal*[435] à ARSENAL. Cette forme paraît en effet très éloignée de son lemme. Elle est en revanche bien répertoriée dans les différents ouvrages lexicographiques de référence[436]. Il est donc important qu'elle figure dans le *DMF* ainsi que dans le répertoire de formes de LGeRM, afin qu'il puisse désormais correctement l'analyser.

Nous avons également mentionné des formes sans doute plus faciles à appréhender pour le lecteur moderne mais pour lesquelles le lemmatiseur ne proposait pas la bonne analyse. C'est le cas par exemple d'*affréant*[437], forme par métathèse de AFFÉRENT.

Dans quelques cas, nous avons proposé d'enrichir un article du *DMF* d'une nouvelle forme alors que le lemmatiseur l'analysait correctement. C'est par exemple le cas de *corbeil*[438], forme du lemme CORBEAU. La forme *corbel* est connue du *DMF* mais pas cette variante, qui nous a semblé intéressante.

2.2.3. Nouveau sens

Le mot en contexte peut également révéler un nouveau sens, non encore enregistré dans le *DMF*. C'est le cas par exemple du lemme COQUE1 dans cet extrait :

> *Au droit de Cipre devers le midy est le païs de Surie qui est le royaulme de Jherusalem, qui est très chault païs, et y croist peu bois, et assez blez, et bestes blanches à laine, huilles d'olives, amandes, et moult d'autres fruitz, qui ne pourroient croistre par deçà, comme dattes,* ***choques****, orenges, et aultres fruitz*[439].

Dans une énumération de fruits, on comprend aisément que, par métonymie, il désigne un fruit à coque. Or, ce sens de COQUE1, bien attesté étymologiquement[440], est absent du *DMF*.

Pour chaque nouveau sens répertorié, nous avons proposé une définition et, quand cela était possible, nous avons précisé où il serait le plus pertinent de l'intégrer dans la structure de l'article. Nous avons par exemple indiqué que le nouveau sens que nous proposions d'ajouter à l'article BÂTON, "objet de forme cylindrique servant à étirer de la pâte, rouleau à pâtisserie[441]", pouvait s'insérer dans la section A.3[442] de l'article.

---

[435] *Voy. et pard.* M., c.1419-1425, 101.
[436] *Cf.* par exemple *GDC* : *arsenal*, où la forme *tarsenal* est attestée. Voir également la notice étymologique du *TLF* : *arsenal*, qui mentionne la forme *tercenal* au début du XVIe siècle.
[437] LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 105.
[438] *Voy. Jérus.*, c.1395, 5.
[439] LE BOUVIER, *Descript. pays* H., p.1451, 71.
[440] Voir *FEW* II, 824A : *coccum*.
[441] Sens ajouté à partir de cette attestation : « et mettent ladite paste ainsy aplatie autour dudit baston et le roullent aux mains sur ladite table jusques ad ce qu'il soyt ainsy deslyé, comme j'ay dit. » (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 91)
[442] Cet article comporte à deux reprises la section A.3. Nous évoquons ici la seconde.

2.2.4. Nouveau syntagme

Il nous a également semblé que notre corpus pouvait venir enrichir le *DMF* en nouveaux syntagmes ou en nouvelles locutions[443]. Nous les avons relevés en raison de leur fréquence[444] ou parce qu'ils étaient restés dans la langue. Ainsi propose-t-on de mentionner dans l'article AIGUILLE le syntagme *aiguille à coudre*, alors qu'on ne propose pas d'intégrer *aim à pêcher*[445], pourtant employé dans la même phrase[446].

2.2.5. Exemple intéressant

Nous avons proposé d'ajouter un exemple à un article du *DMF*, quand celui-ci possédait moins de trois exemples pour attester un sens. Ainsi le lemme ABORDER intègre la nomenclature de notre travail car, dans la section A.1 de l'article du *DMF*, si l'on met de côté l'infinitif substantivé et l'emploi métonymique, on ne relève que deux exemples.

Nous avons également considéré qu'une attestation pouvait constituer un exemple intéressant pour l'article du *DMF*, quand celui-ci proposait trois exemples ou davantage, mais issus des mêmes œuvres ou des œuvres d'un même auteur. Le lemme LANGOUREUX (A.1, empl. subst.) était déjà illustré par cinq exemples tirés d'œuvres de deux auteurs différents, comme on peut le voir sur cet extrait de l'article du *DMF*[447] :

LANGOUREUX **FEW V** *LANGUOR*

LANGOUREUX, adj.

[TL, GD : ***langoros*** ; FEW V, 163a : ***languor***]

A. - [D'une pers.]

[...]

- Empl. subst. : Mon nom se savoir vous voulez, Charite vous m'apeleres, Quar Charite tient en chierte Ceuz que li autre ont en vilte. Je repais les gens familieus Et visite les *langoureus* (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum.* S., c.1330-1331, 76). C'est un relief pour *langoureus*, Pour malades et dangereus (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum.* S., c.1330-1331, 272). ...vëoient les disciples Grant vertu qui de li [Jésus] issoit Dont les *languoureus* garissoit. (GUILL. DIGULL., *Pèler. J.-C.* S., 1358, 172). Leur vie fut saincte et peneuse, Et après leur mort glorieuse A leurs tombeaux fist Dieu pour eulx Mains miracles aux *langoreux*, Qui la furent de leurs langours Guaris et obtindrent vigours. (DESCH., *M.M.*, c.1385-1403, 162). Et aussi guarit par signacles A son vivant maint *langoreus* (DESCH., *M.M.*, c.1385-1403, 310).

---

[443] Pour plus de commodité, nous avons indiqué comme critère dans le travail lexicographique « nouveau syntagme » pour désigner les nouveaux syntagmes ainsi que les nouvelles locutions.
[444] La fréquence est également le critère retenu par le *DMF* pour intégrer des syntagmes aux articles, voir : MARTIN, Robert, « Présentation du *DMF2012* », *op. cit.*, p. 19.
[445] GADIFER DE LA SALLE, *Canarien* C., c.1404-1406, 73.
[446] La phrase est la suivante : « Et leur portoient des figues à grant planté et du sang de dragon qu'ilz chavoient pour ams à pescher et pour vieulles ferrasses de fer et pour aguilles à coudre … », *ibid.*
[447] L'article du *DMF* est tronqué pour en faciliter la lecture.

Nous avons donc proposé d'intégrer un exemple supplémentaire à cette section de l'article, afin de diversifier les sources des exemples.

Dans quelques cas, nous avons également retenu une attestation quand nous avons jugé que son contexte était inédit ou que son emploi présentait des originalités alors que l'article était déjà fort bien illustré. Ainsi nous avons proposé d'ajouter un exemple à l'article OMBRER (I) car n'étaient mentionnées, dans la première partie, pour l'emploi transitif, que des formes de l'infinitif alors que, dans deux de nos textes[448], ce lemme n'était attesté que sous une forme conjuguée. Il nous a également semblé qu'un article comme AMER pouvait être enrichi d'exemples supplémentaires, pour attester le sens de "qui a une saveur âpre" (*DMF*, I. A. 1), déjà pourtant fort bien illustré dans le *DMF*. En effet, dans notre corpus, AMER est attesté à deux reprises, dans deux textes différents, pour qualifier de l'eau salée[449].

Nous avons également cru bon d'ajouter à des articles qui comportaient déjà un exemple extrait de nos textes d'autres exemples, même s'ils étaient issus du même texte. Ainsi, l'article COMARCH est illustré par un seul exemple extrait du récit de Bertrandon de La Broquière. Comme ce lemme est encore attesté à deux reprises dans ce même récit, nous proposons d'ajouter deux autres exemples. Nous avons procédé de la même manière pour les articles ACOMMUNIER et CONFISER, par exemple.

2.2.6 Exemple déjà dans le *DMF*

Il a été décidé de répertorier des exemples extraits des textes de notre corpus déjà présents dans le *DMF*, mais seulement quand l'article du dictionnaire n'en comportait pas d'autre. Ainsi avons-nous intégré le lemme PALAN à notre travail lexicographique car l'article du *DMF* ne comportait qu'un seul exemple, extrait du récit de Nompar de Caumont, comme on peut le constater sur cette reproduction de l'article du *DMF* :

[448] GADIFER DE LA SALLE, *Canarien* C., c.1404-1406, 69.
[449] *Voy. Hierus.* S., 1480, 90 et VELAINES, *Pèler. tourn.* P., p.1432, 306.

Famille | Structure | Sans exemple | **Complet** | Formes | Exemples | Lexiques | Textes | Sources | Impression | Aide

PALAN **FEW VIII** *PHALANX*

PALAN, subst. masc.

[T-L, GD, GDC : ***palanc*** ; FEW VIII, 350b : ***phalanx*** ; TLF XII, 804b : ***palan***]

"Clôture, palissade " : ...et au pié dudit chasteau devers l'une part a une grant praerie a une forest, le quel est revironnee de beau *palenc* et par dedens demeurent de serfs et de daynes (CAUMONT, *Voy*. N., p.1420, 79).

REM. Doc. de 1323 (*palanc*) ds DU CANGE VI, 110c, *palinga*. GD V, 703b : "barrière de pieux" ; modifié d'après DU CANGE (sans doute à tort) ds GDC X, 260a : "levier, rouleau" ; T-L VII, 92, renvoie à GD sans changement ; de même FEW : (1323 "pieu") ; le TLF situe le sens de "appareil de levage" au XVIe s.

Lexique complémentaire Robert Martin

Si d'autres attestations du même lemme se trouvaient dans notre corpus, nous avons bien évidemment proposé de les ajouter, surtout si elles étaient mentionnées dans un autre texte. Le lemme MARCELIN présente ce cas de figure. Une seule attestation est mentionnée dans le *DMF*, extraite du récit du pèlerin anonyme de 1480[450]. Nous relevons 7 autres attestations dans notre corpus dont 3 extraites du récit de Pierre Barbatre[451].

Clairement signalés par la mention « exemple déjà présent », ces exemples permettront, à la fin de notre travail, de dresser un bilan, en plus des enrichissements que nous proposons, des principaux apports lexicographiques des récits de voyage au *DMF*.

2.2.7 Autre cas

Lors de la phase de correction de la lemmatisation, un certain nombre de formes, souvent des hapax graphiques, nous a semblé problématique au point que nous proposons l'hypothèse d'une autre lecture dans la remarque générale de l'article.

Notre travail lexicographique étant conçu comme une proposition d'enrichissement du *DMF*, il ne s'agit pas de répertorier d'éventuels manquements des éditions. Néanmoins, il nous a semblé que certaines formes, relevant peut-être d'une mauvaise copie du scribe ou d'une lecture malavisée de l'éditeur, paraissaient importantes à signaler, car elles pouvaient poser des problèmes d'interprétation à un lecteur. Nous pensons par exemple à la forme *actent*[452], que nous proposons de lire *accent*, dans cet extrait du récit du pèlerin anonyme de 1486 :

[450] *Voy*. *Hierus*. S., 1480, 26.
[451] BARBATRE, *Voy*. T.-C. P., 1480, 111, 168.
[452] *Pèler*. D., 1486, 368.

Et est une merveilleuse chose, quant on est en ladicte eglise du Sainct Sepulchre, de ouyr une chacune nation et maniere de chrestiens, et toutes a une heure, faire leur service, car en chantant ilz mainent si grant bruyt que merveilles, et chacuns en divers tons et ***actent****, et font grant cerimonies principallement d'encencer, et long service*[453].

Nous l'avons donc rattachée au lemme ACCENT.

Dans le cas d'autres formes, nous ne proposons pas forcément de lectures différentes de celles des éditions mais nous signalons, en les classant dans cette catégorie, que nous nous interrogeons fortement sur les lemmes de rattachement. Ainsi nous sommes-nous, par exemple, demandée s'il était pertinent de classer la forme *exident*[454] sous ACCIDENT.

Dans cette catégorie figurent également des emplois problématiques. Ainsi le lemme CÉLESTE se trouve-t-il dans l'extrait du récit de l'anonyme de 1486 que nous reproduisons ci-dessous, dans un emploi substantif, avec un sens assez énigmatique :

Apres trouvasmes une grosse pierre, laquelle Sainct Helie, prophete, cuidant aller visiter le lieu ou Moyse receut la loy, ne peut passer, et la trouva ung celeste qui l'empescha, et eut revelation de s'en retourner, pour ce que encores n'avoit il faict assez sa penitence[455].

En remarque générale, nous avons proposé de lire *feu celeste*. En effet, le récit de Georges Lengherand, qui a effectué le même pèlerinage que le pèlerin anonyme de 1486, comporte un passage presque similaire, comme nous le constatons à la lecture de cet extrait :

Après trouvâmes une grosse pierre, laquelle saint Hélye, profete, cuidant aller visiter le lieu où Moyses rechut la loy ne peult passer, et là survint ung feu céleste qui l'empescha, et eult révélacion de s'en retourner pour ce que encoires en bas n'avoit assez fait sa pénitence[456].

Dans cet extrait, *céleste* est employé comme un adjectif avec le sens bien attesté dans le *DMF* "du ciel, qui a rapport au ciel, en tant que lieu de la divinité et des bienheureux". Il nous a dès lors paru important de suggérer un rapprochement avec le texte de Georges Lengherand dans la remarque générale de l'article afin d'expliquer l'emploi étonnant du lemme CÉLESTE dans le récit de l'anonyme de 1486.

Il ne nous a, en revanche, pas paru pertinent de conserver dans le travail lexicographique des formes résultant d'une agglutination graphique comme *palaiseau*[457], que nous proposons de lire *palais au,* dans le récit de Pierre Barbatre. Nous avons simplement

[453] *Ibid*.
[454] CAUMONT, Voy. N., p.1420, 73.
[455] *Pèler*. D., 1486, 411.
[456] LENGHERAND, *Voy*. G., 1486-1487, 162.
[457] BARBATRE, *Voy*. T.-C. P., 1480, 102.

classé cette forme sous le lemme PALAIS. Il est toutefois gênant qu'elle se trouve ainsi mentionnée dans l'index lemmatisé, sans plus de précision. Le développement d'un système de notes, nous permettant de justifier ce type de classement, pourrait constituer une piste de perfectionnement de l'outil.

DEUXIÈME PARTIE

LE TRAVAIL LEXICOGRAPHIQUE

CHAPITRE PREMIER

MÉTHODE DE CONSTITUTION DU TRAVAIL LEXICOGRAPHIQUE

1. Outils de travail

Pour mener à bien notre travail lexicographique, nous avons suivi une méthodologie de recherche documentaire qu'il convient maintenant de présenter.

1.1. Les dictionnaires

Les ouvrages lexicographiques qui ont été consultés sont systématiquement mentionnés dans nos articles. Ils sont indiqués à l'intérieur d'une section particulière qui se trouve entre le lemme et la définition, comme on peut l'observer dans l'article GALETTE2, extrait de notre travail lexicographique, que nous reproduisons ci-dessous :

GALETTE2, subst.
[T-L : *galete* ; GD : Ø ; GDC : *galette* ; DEAF, G 73 : *galete* ; FEW IV, 43a : **gallos* ; TLF IX, 40a : *galette*]
"Gâteau rond et plat" : Ilz ont ung grant bassin sur l'autel et leur calice dedens et au pié du calice la patene, et ung pain levé comme une *galette* ou ung gatellet (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 144)

À côté du sigle du dictionnaire est toujours indiqué le lemme ou l'étymon dans le cas du *FEW*. Ainsi, GALETTE2, nouveau lemme que nous proposons d'intégrer à la prochaine

version du *DMF*, est attesté dans le *TL* et dans le *DEAF* à l'entrée *galete*, tandis qu'il est attesté dans le *GDC* à l'entrée *galette*, comme dans le *TLF*. Par ailleurs, il peut être rattaché à l'étymon reconstruit **gallos* du *FEW*.

Cette présentation est globalement conforme à celle adoptée par le *DMF*. Dans le cas des articles de compléments que nous proposons, nous avons d'ailleurs récupéré automatiquement les références aux dictionnaires, telles qu'elles figurent dans les articles du *DMF*. Nous présentons donc succinctement les dictionnaires que nous avons systématiquement consultés, afin d'indiquer le rôle de chacun dans notre recherche.

1.1.1. Le dictionnaire de Tobler-Lommatzsch (*T-L*)

Le *Altfranzösisches Wörterbuch* de Adolf Tobler et Erhard Lommatzsch (*T-L*) est un dictionnaire de l'ancien français paru de 1925 à 1995. Il a été successivement écrit par Adolf Tobler, Erhard Lommatzsch et Hans Helmut Christmann, qui a assuré la fin de la publication. Indiquer dans nos articles qu'un lemme figure dans la nomenclature du *T-L* signifie donc que celui-ci est attesté dès l'ancien français.

1.1.2. Le dictionnaire de Godefroy (*GD*) et son complément (*GDC*)

Le Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IXe au XVe siècle de Frédéric Godefroy (*GD*), paru de 1880 à 1895, contient, selon les propres mots de son auteur, « les mots de la langue du moyen âge que la langue moderne n'a pas gardé »[458], mais qui mentionnent quelques mots conservés pour leurs « significations disparues »[459]. Sa consultation, dans le cadre de notre recherche, permet d'attester l'existence d'un lemme en ancien ou en moyen français ainsi qu'au XVIe siècle. Un complément à ce dictionnaire est paru de 1895 à 1902 (*GDC*), que nous avons également consulté et que nous mentionnons dans nos articles.

[458] *Cf.*, « Avertissement », dans : *GD*, t.1.
[459] *Ibid.*

1.1.3. Le *DEAF*

Le *Dictionnaire Étymologique de l'Ancien Français* (*DEAF*) dont la rédaction a débuté en 1972 sous la direction de Kurt Baldinger est un dictionnaire de l'ancien français (842 - milieu du XIVe siècle). Le *DEAF* couvre donc la même période d'histoire de la langue que le *T-L* et que le *GD*, pour partie. Son projet lexicographique n'en est pas moins inédit. Le *DEAF* est en effet conçu comme un dictionnaire étymologique puisqu'il entend présenter « l'origine des mots, l'évolution de leurs sens et leur survie »[460]. Comme le déclarait Kurt Baldinger, dans l'introduction du fascicule G1, « le *DEAF* veut donc être – toutes proportions gardées – un petit *FEW* pour le domaine et l'époque de l'ancien français »[461]. Ajoutons par ailleurs que sa méthodologie rigoureuse est partout soulignée[462]. Par rapport au *T-L* et au *GD*, il a également modernisé l'approche scientifique des sources lexicographiques[463]. Sa rédaction se poursuit actuellement sous la direction de Thomas Städtler.

1.1.4. Le *FEW*

Le *Französisches Etymologisches Wörterbuch* (*FEW*), dictionnaire étymologique et historique du galloroman (français et dialectes d'oïl, francoprovençal, occitan, gascon) de Walther von Wartburg, a commencé à paraître en 1922. Sa rédaction se poursuit encore aujourd'hui à Nancy, sous la direction de Yan Greub. Le projet du *FEW* est « de fournir le tableau le plus complet possible du lexique galloroman dans une perspective génétique. Véritable Thesaurus galloromanicus, le *FEW* s'efforce de rassembler toutes les données accumulées par la lexicographie du français »[464]. C'est donc un outil très précieux pour saisir l'histoire du mot, connaître sa famille étymologique et pour vérifier sa date de première attestation connue. Nous avons donc mentionné le *FEW* dans nos articles afin d'indiquer l'étymon du lemme étudié et afin de renvoyer à sa famille étymologique.

---

[460] *Cf.* présentation succincte du *DEAF* à cette adresse : site du *DEAF*, [En ligne], http://www.deaf-page.de.
[461] BALDINGER, Kurt, « introduction », dans : *DEAF*, fascicule G1, p. IX.
[462] Voir à ce sujet la rubrique « appréciation du *DEAF* » sur le site du *DEAF* qui compile différentes appréciations critiques. *Cf.* site du *DEAF*, *op. cit.*
[463] MÖHREN, Frankwalt, « Le Dictionnaire Étymologique de l'ancien français (*DEAF*) », dans : *Comptes-rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 150e année, n°4 (2006), p. 2122.
[464] *Cf.* « présentation » à cette adresse : site de l'ATILF, [En ligne], http://www.atilf.fr/few.

1.1.5. Le *TLF*

Le *Trésor de la Langue Française* (*TLF*) publié de 1971-1994 couvre la langue française du XIXe et du XXe siècle. Nous l'avons consulté pour vérifier l'attestation d'un mot dans la langue moderne. Ses notices étymologiques permettent également une approche concise de l'histoire du mot qui peut compléter les informations contenues dans le *FEW* grâce à des apports documentaires différents.

Le *DMF* renvoie également dans ses articles à l'*Anglo-Norman Dictionary*[465] (*AND*) ainsi qu'au *Dictionnaire de Chrétien de Troyes*[466] (*DECT*) que nous avons bien entendu consultés dans le cadre de notre recherche. Nous ne les avons toutefois pas mentionnés dans les articles des nouveaux lemmes, estimant que les références lexicographiques précédemment évoquées constituaient une base déjà solide.

À côté de tous ces dictionnaires, notre principal outil de travail aura bien entendu été le *DMF*, d'abord pour sa matière lexicographique, mais également pour la plateforme de travail qu'il met à disposition des consultants. En effet, les multiples liens hypertextes vers les autres dictionnaires et les différents modes de consultation qu'il permet constituent une aide précieuse à la recherche.

1.2. Les autres ouvrages consultés

La consultation d'autres ouvrages a également été nécessaire pour approfondir notre étude. Nous présentons donc les principaux.

Pour les mots dont les étymons sont d'origine orientale, nous avons consulté, à côté du *FEW* XIX qui leur est consacré, l'*Addenda* réalisé par Raymond Arveiller[467]. Les récits de voyage ont en effet nourri son étude dans laquelle nous retrouvons donc beaucoup de lemmes issus des œuvres de notre corpus. Il s'agit de ALCORAN, ARSENAL, BAZAR, CARAVANE, CARAVANSERAIL, CIMETERRE, FONDIQUE, JULEP, KHAN, MAMELOUK, SUCRE, SULTAN. Le *DMF* renvoie d'ailleurs, pour chacun de ces lemmes, aux travaux de Raymond Arveiller.

---

[465] *Cf.* site de *l'Anglo Norman Dictionary* , [En ligne] : http://www.anglo-norman.net.
[466] *Dictionnaire Électronique de Chrétien de Troyes,* site de l'ATILF, [En ligne], http://www.atilf.fr/dect.
[467] ARVEILLER, Raymond, *Addenda au FEW XIX (Orientalia)*, éd. M. Pfister, Tübingen, Niemeyer, 1999.

Pour compléter l'étude d'un mot appartenant au vocabulaire des galères, nous avons consulté *Le Trésor du langage des galères* de Jan Fennis[468]. Cet ouvrage s'intéresse en effet au vocabulaire des galères et peut même s'étendre à l'univers marin, comme le remarque son auteur :

> Il est vrai que ce ne sont pas tous des termes techniques et que nous avons largement débordé le cadre précis des galères ; toutefois, c'est peut-être grâce à cette extension que nous pourrons mieux juger de la situation qui est complexe[469].

Pour établir son ouvrage, Jan Fennis a constitué une large bibliographie diachronique qui intègre des récits de voyage et, parmi eux, quelques-uns de notre corpus. Il s'agit des récits d'Ogier d'Anglure, de Nompar de Caumont, de Ghillebert de Lannoy, de Bertrandon de La Broquière, du pèlerin anonyme (1419-1425) et du pèlerin anonyme de 1480[470].

Pour étudier plus largement les termes de marine, nous avons eu recours au *Glossaire nautique*[471] d'Augustin Jal et à sa révision récente, *Le Nouveau glossaire nautique d'Augustin Jal*[472].

Pour ce qui est des domaines de la faune et de la flore, nous avons principalement consulté les ouvrages d'Eugène Rolland rédigés entre 1877 et 1915[473].

Lorsque le mot que nous étudions désignait un objet de la vie quotidienne du Moyen Âge, nous avons eu recours au *Glossaire archéologique* de Victor Gay[474].

Malgré la consultation de ces ouvrages, certains termes restaient encore sans solution. Nous avons donc consulté d'autres ouvrages pour des recherches ponctuelles. Le *Provenzalisches Supplement-Wörterbuch*[475] de É. Levy nous a par exemple permis, dans le cadre de l'examen des formes *piccadée*[476], *picquade*[477], *piquadée*[478], de vérifier l'attestation en langue d'oc de *picada*. Ainsi, nous proposons les lemmes PICADE ("paille hâchée") et PICADÉ ("hâché") que nous avons rattachés à l'étymon reconstruit **piccare* du *FEW* (**FEW* VIII,

---

[468] FENNIS, Jan, *Trésor du langage des galères*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 1995, t. 1.
[469] *Ibid*., p. 2.
[470] *Ibid*., p. 89-90.
[471] JAL, Augustin, *Glossaire nautique d'Augustin Jal*, Paris, Firmin Didot, 1848.
[472] JAL, Augustin, *Nouveau Glossaire nautique d'Augustin Jal*, Paris, CNRS éditions, 1970-2011.
[473] ROLLAND, Eugène, *Faune populaire de la France*, Paris, éditions G.-P. Maisonneuve et Larose, 1967. ROLLAND, Eugène, *Flore populaire ou histoire naturelle des plantes dans leurs rapports avec la linguistique et le folklore*, Paris, éditions G.-P. Maisonneuve et Larose, 1967.
[474] GAY, Victor, *Glossaire archéologique du Moyen-Âge et de la Renaissance*, Nendeln, Liechtenstein, Kraus Reprint LTD, 1967.
[475] Lévy, Émil, *Provenzalisches Supplement-Wörterbuch. Berichtigungen und Ergänzungen zu Raynouards Lexique roman*, Leipzig, Reisland, 1910.
[476] LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr*. S., c.1455-1457, 218
[477] *Ibid*., p. 63.
[478] *Ibid*., p. 62.

450a : **piccare*), tout en indiquant bien, grâce à l'astérisque avant le *FEW*, que ces lemmes n'étaient pas attestés dans l'article.

1.3. Les glossaires des éditions

Seules trois œuvres de notre corpus sont pourvues d'un glossaire. Il s'agit des récits des voyages d'Ogier d'Anglure, de Georges Lengherand et de Nompar de Caumont. Ce dernier en comportait déjà un dans sa première édition de 1858, que nous avons également consulté. De ce point de vue, on peut convenir que la langue des œuvres de notre corpus a été quelque peu délaissée par les éditeurs, qui les ont plutôt étudiées dans des perspectives historiques.

Dans le cadre de notre travail, nous avons bien évidemment examiné avec attention ces glossaires. Ceux-ci peuvent en effet mettre en exergue quelques termes intéressants pour le lexicographe, mais il est toutefois impossible de s'en contenter. En effet, comme le remarque Hiltrud Gerner qui a réalisé le lexique de la littérature didactique pour le *DMF2*, un glossairiste et un lexicographe poursuivent rarement les mêmes objectifs :

> […] l'intention de l'auteur d'une édition est de donner d'abord une aide à la compréhension du texte, ce qui l'amène à enregistrer dans son glossaire les mots rares ou incompréhensibles au public visé (étudiants, historiens, chercheurs de différentes disciplines), et à fournir, à partir d'un ou plusieurs exemples du texte, une définition valant pour ces emplois. Le second (le lexicographe) s'intéressera plutôt à la première apparition d'un mot, à la syntagmatique et à la paradigmatique, aux locutions et aux proverbes, qui, souvent d'ailleurs, ne posent pas de problème de compréhension ou ne semblent pas en poser à première vue ; il cherchera, après examen de l'ensemble des attestations d'une période, à en dégager les sèmes récurrents ou divergents, les conditions d'emploi et les diverses constructions[479].

Les glossaires indiquent donc des attestations intéressantes à étudier, mais toutes n'y sont pas répertoriées et charge reste encore au lexicographe de procéder à une étude plus large du lemme concerné.

Dans l'ensemble, les glossaires des éditions que nous avons consultés proposent un lemme en entrée et en répertorient les différentes formes, à l'exception de la plus récente

[479] SPATZ-GERNER, Hiltrud, *Vocabulaire commun et vocabulaire technique dans la littérature didactique du moyen français (1330-1500), contribution lexicologique en vue du Dictionnaire du Moyen Français*, sous la dir. de Robert Martin, thèse de doctorat de l'Université Paris IV, 1998, t.1, p. 50.

édition du récit de Nompar de Caumont. Deux glossaires fournissent ponctuellement des informations linguistiques. Il s'agit de ceux des récits d'Ogier d'Anglure et de Georges Lengherand. Ces indications peuvent concerner l'étymologie. L'éditeur du récit de Georges Lengherand invite par exemple à rattacher *perron* à l'italien *padrone*. Il peut également s'agir de renvois à d'autres textes où le lemme est attesté. Ainsi le fait-il par exemple pour *affréant*, pour lequel il renvoie au roman de Gilles de Chin[480] et pour *encleng* où il renvoie à la Chronique de Jean de Wavrin[481]. Il peut aussi s'agir de précisions linguistiques permettant d'expliquer une forme, comme dans le récit de voyage d'Ogier d'Anglure où l'éditeur précise que *bisme* est une forme par aphérèse de ABÎME[482]. Dans ce dernier glossaire sont également consignées des formes variantes attestées dans le manuscrit messin[483].

Précisons enfin que tous ces glossaires proposent des définitions. Il est toutefois à noter qu'elles sont rédigées en anglais dans l'édition de 1975 du récit de Nompar de Caumont[484].

Ces glossaires ont été consultés à différentes phases du travail. Lors de la vérification de la lemmatisation, ils nous ont souvent éclairée lors de l'étude d'une forme problématique. Des divergences d'analyse sont également ponctuellement apparues. Ainsi Peter S. Noble, dans l'édition de 1975 du récit de Nompar de Caumont, propose de transcrire *devezint*[485] qu'il définit par "*separating*". Pour notre part, nous nous demandons s'il ne serait pas préférable de lire *de vezins*. *Vezins* serait ainsi à rattacher au lemme VOISIN (*DMF*), avec le sens de "qui est situé à proximité, qui est contigu" (*DMF* I.A.1), qui semble mieux indiqué dans le contexte[486]. Il nous est également arrivé de reprendre les définitions des glossaires quand elles nous semblaient tout à fait appropriées. Ainsi a-t-on repris la définition "groupe d'îles" pour ESCHELLE3 que proposait l'édition de 1858 du récit de Nompar de Caumont[487].

Une fois le travail lexicographique achevé, nous l'avons confronté aux glossaires des éditions, afin de vérifier qu'une attestation intéressante ne nous avait pas échappé.

---

[480] LENGHERAND, Voy. G., 1486-1487, 247.
[481] *Ibid*., 249.
[482] *Voy. Jérus*., c.1395, 126.
[483] Il s'agit du manuscrit 217 de la bibliothèque municipale d'Épinal tandis que l'édition s'appuie sur le manuscrit parisien : ms. fr. 15 217.
[484] NOBLE, Peter, S., « glossaire », dans : CAUMONT, *Voy*. N., p.1420,109-116.
[485] Voici l'extrait du texte : « Entre les quels est le guolf du Chasteau Raupa et le guolf de le Levetique *devezint* ces deux le ylle du Semy en lequel Jhesu Crist se demostra cruciffié a saint Estassi et de cest païs fut entiquemant seigneur le roy Menelaus, mary de le belle royne de Gresse qui avoit a nom Heleyne, le quelle par force s'en apourta Paris en Troye. » (CAUMONT, *Voy*. N., p.1420, 30)
[486] *Cf*. également p. 105.
[487] CAUMONT, Nompar (de), *Voyage d'Outre-Mer en Jérusalem par le seigneur de Caumont*, *op. cit*., p. 184.

Les éditions des textes rassemblés dans notre corpus comportent donc assez rarement des glossaires. Toutefois, il faut également prendre en compte que des attestations extraites de notre corpus ont déjà été étudiées par Raymond Arveiller et que certaines figurent même déjà dans le *DMF*.

2. Présentation des articles

2.1. Harmonisation avec le *DMF*

Dans la perspective d'un transfert de notre travail lexicographique vers une prochaine version du *DMF*, la présentation de nos articles est pour l'essentiel conforme à celle adoptée par ce dictionnaire. Il nous paraît donc pertinent de commenter brièvement la structure d'un article du *DMF*. Voici, par exemple, reproduit l'article du lemme CAVIAR :

CAVIAR **FEW XIX** *HAWYAR*

CAVIAR, subst. masc.

[GDC : ***caviar*** ; FEW XIX, 70b : ***hawyar*** ; TLF V, 335a : ***caviar***]

"Mets fait avec des oeufs d'esturgeon" : Et fu en ceste ville de Bourse où je mengay premierement du *cavyaire* avec l'uyle d'olive, lequel, quant on n'a aultre chose que mengier, ne vault gueires que pour les Grecz. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 135).

Lexique complémentaire Pierre Cromer

Le lemme est mentionné avec à sa droite la référence au *FEW* et une possibilité, grâce à un lien hypertexte, d'accéder à la famille étymologique en sélectionnant l'étymon. En dessous du lemme est indiquée l'entrée (ou la vedette). Dans le cas de CAVIAR, elle est identique au lemme. À sa droite est mentionné le code grammatical et éventuellement le genre. Suivent les références aux dictionnaires dans lesquels le lemme est attesté. Dans le cas de CAVIAR, il s'agit seulement du *GDC* et du *TLF*. Le mot est ensuite défini. Sa définition est accompagnée d'un ou plusieurs exemples suivis de leurs références bibliographiques. Une remarque générale peut conclure l'article afin, par exemple, d'indiquer une variante ou un complément bibliographique.

Nous n'avons pas estimé nécessaire dans nos articles d'établir une différence, comme le fait le *DMF*, entre le lemme et l'entrée. En effet, cette distinction s'explique essentiellement par la genèse du dictionnaire, comme l'explique Robert Martin :

> Le *DMF* distingue des « entrées » et des « lemmes ». À l'origine, cette opposition est due au fait que dans les lexiques les rédacteurs ont appliqué des règles qui n'étaient pas *a priori* unifiées mais qui valaient pour le corpus en cause. Le regroupement a donc imposé une lemmatisation[488].

Les lemmes du *DMF* ou ceux que nous avons créés, sont donc les entrées de notre travail lexicographique.

Dans les articles du *DMF* les exemples sont présentés selon la date d'écriture du texte, du plus ancien au plus récent. Ce point ne nous a pas paru prioritaire, étant donné que nous avons indiqué clairement dans notre travail les dates des manuscrits sur lesquels s'appuyaient les différentes éditions. Le consultant peut ainsi aisément dater les attestations des mots de notre corpus. Lors du transfert des résultats de notre travail, il faudra donc corriger ce point.

Les normes de citations bibliographiques que nous avons utilisées dans les remarques générales de nos articles diffèrent également de celles du *DMF*[489], dans une perspective d'harmonisation avec l'ensemble de notre travail de thèse.

Pour les articles de compléments, mention est toujours faite, avant la définition ou, à défaut, avant l'exemple, du statut du complément : « forme intéressante », « autre cas », « exemple déjà présent », « exemple intéressant », « sens nouveau » ou « nouveau syntagme ». Pour ces trois dernières catégories, nous indiquons, quand cela est nécessaire, la place que pourrait prendre ce complément dans l'article. Par exemple, nous proposons d'ajouter un exemple pour la locution (*Estre) affecté à* (*DMF* I.A.2) dans l'article AFFECTER. Or, ce dernier étant particulièrement volumineux, il est nécessaire de préciser le paragraphe où l'insérer.

Dans le cas des nouveaux lemmes, nous avons tenu à mentionner l'absence d'un lemme d'un dictionnaire par l'indication « Ø ». Le consultant sait ainsi que la recherche a été effectuée mais qu'elle est restée infructueuse.

Notre travail lexicographique reprend certaines informations du *DMF*. Dans nos articles de *Compléments au DMF2012*[490], le lemme mentionné est celui du *DMF* ainsi que les

[488] MARTIN, Robert, « Présentation du *DMF2012* », *op. cit.*, p. 12.
[489] Nous mentionnons par exemple le prénom complet de l'auteur et notons son nom en majuscule.

références aux dictionnaires. Dans certains cas, quand nous avons estimé qu'il était important pour bien comprendre une attestation, d'ajouter une définition afin de la situer dans l'article, nous avons repris celle du *DMF*. Ainsi, toutes les définitions précédant un « exemple intéressant » sont des définitions extraites du *DMF*. En revanche, en ce qui concerne les « sens nouveaux », les « nouveaux syntagmes » et bien évidemment les « nouveaux lemmes », nous proposons des définitions que nous avons nous-même formulées ou, plus exceptionnellement, que nous reprenons d'autres ouvrages lexicographiques ou des glossaires des éditions. Ainsi, pour le lemme IMAGINER a-t-on repris la définition du *DEAF* qui mentionne d'ailleurs l'exemple extrait du texte de notre corpus : "reproduire par le moyen du dessin, de la peinture, de la sculpture, *etc*., des personnes, des objets." Autre exemple, MANNE1 est attesté dans notre corpus avec le sens de "substance liquide qui suinte du squelette (essentiellement du crâne) de certains saints, comme une manne céleste". Cette définition se trouvant déjà dans le *DMF* sous MAGNE, issu du même étymon, nous l'avons reprise et renvoyons, dans la remarque générale de l'article, à MAGNE.

2.2. Règles de présentation

D'une manière générale, les règles de présentation que nous avons suivies ainsi que les sigles que nous avons utilisés, sont conformes aux pratiques des rédacteurs du *DMF*. Toutefois, il a fallu, dans une certaine mesure, que nous fixions des règles propres à ce travail lexicographique. C'est ce que nous allons maintenant détailler.

Quand un article du *DMF* contenait moins de 3 exemples d'auteurs et d'œuvres variés, nous avons suggéré d'ajouter des attestations relevées dans nos textes de corpus. Nous avons avant tout privilégié le fait de citer tous les textes dans lesquels le mot est attesté et jusqu'à 3 exemples par textes, si possible de formes variées. Nous avons enfreint cette règle quand un texte présentait plusieurs graphies du même lemme. Ainsi avons-nous proposé cinq exemples du récit de Gilles Le Bouvier, contenant chacun une graphie différente du lemme MITERRAINE : *myterrenne, mitraine*, *miterraine, miterenne, miterrane*[491].

---

[490] Précisons que nous évoquons ici les articles de notre propre travail lexicographique. Il n'est pas question des *Compléments au DMF2012*, qui sont des articles de complément qui intégreront la prochaine version du dictionnaire mais qui sont déjà ouverts à la consultation.
[491] LE BOUVIER, *Descript. pays* H., p.1451, 31, 79, 94, 129, 129.

Parfois, un article du *DMF* contient un seul exemple extrait d'un de nos textes. Quand nous le pouvions, nous en avons proposé de nouveaux. Ces exemples peuvent être extraits de textes différents, comme dans le cas d'ACOMMUNIER, ou d'un texte déjà cité par le *DMF*, comme dans le cas d'ARMARIOLE.

Dans notre travail lexicographique, une attestation peut être mentionnée plusieurs fois dans un même article. Cela se produit quand l'exemple mérite selon nous d'intégrer le *DMF* à plusieurs titres. Ainsi, dans notre article ESCALE, a-t-on estimé pouvoir ajouter des « formes intéressantes » extraites du récit de Georges Lengherand : *schalle, scale, scalle*[492]. Ces mêmes attestations fournissent également des « exemples intéressants » pour le syntagme *faire escale* (*DMF* B) seulement illustré par deux exemples de la même œuvre dans le *DMF*. Nous les avons donc indiquées.

Pour sélectionner les exemples, nous avons tenu compte des conditions d'écriture particulières du *Canarien*. Quand le contexte présenté était le même dans les deux versions de l'œuvre, nous avons estimé qu'il n'était pas utile de faire apparaître les deux exemples. En effet, il ne s'agit pas à proprement parler de deux attestations différentes du même lemme puisque l'on sait qu'il existait probablement à l'origine une œuvre commune, non conservée[493]. Dans ce cas précis, c'est la version favorable à Gadifer de La Salle que nous avons préférée car elle est plus ancienne et probablement remaniée par ses propres soins[494]. Ainsi le lemme LAITUE est-il attesté à quatre reprises dans notre corpus chaque fois dans *Le Canarien*. Les attestations sont réparties également entre les deux versions qui présentent un contexte d'emploi absolument similaire. Or, elles présentent un fort intérêt pour l'article du *DMF* puisqu'on retrouve chaque fois la locution *laitue champestre*, non encore attestée dans le dictionnaire. Nous proposons donc d'ajouter cette locution à l'article et de l'illustrer seulement des exemples extraits du récit de Gadifer de La Salle, que nous reproduisons ci dessous :

Attestation 1 :

> *Et mangerent celui aignel avecques pain azime, c'est sans levain, et avecques just de lestuez champestrez*[495]…

[492] LENGHERAND, *Voy*. G., 1486-1487, 92, 100, 109.
[493] *Livre nommé Le Canarien* A.C.P.P.T., c.1490, 11-12.
[494] *Cf. Ibid*., p. 11.
[495] GADIFER DE LA SALLE, *Canarien* C., c.1404-1406, 93.

Attestation 2 :

Et le jeust des lestuez champestrez, qui est amer, nous parfigure l'amertume du servage en quoy les filz Israel estoient en Egypte, duquel ilz furent delivrez par le commandement Nostre Seigneur[496].

Mentionnons, à titre de comparaison, les extraits correspondants dans la version de Jean de Béthencourt :

Attestation 1 :

Et mengerent icellui aygnel avec pain azime, c'est pain sans levain, et avec jus de lettues champaitres[497]…

Attestation 2 :

Et le jus des lettues champaitres, qui est amer, nous profigure l'amertume en quoy les filz Ysrael estoient en Egipte en servage, duquel ilz furent delivrés par le commendement et voulenté de Dieu[498].

Lorsque les contextes variaient nettement ou que les deux formes paraissaient intéressantes à mentionner dans le *DMF*, nous avons conservé un exemple de chaque texte. Ainsi avons-nous par exemple conservé deux attestations du lemme MARAVÉDIS malgré des contextes assez similaires. Les formes (*marvesins*[499] et *mavinzins*[500]) étaient en effet nettement différentes et toutes deux intéressantes pour illustrer l'article du *DMF*. La comparaison des deux œuvres nous a également amenée à nous interroger sur certaines graphies. Ainsi nous sommes-nous demandée si la forme *pensil*[501] attestée dans la version de Béthencourt ne devrait pas plutôt être lue *penfil*[502], comme dans le récit de Gadifer de La Salle. Dans ce cas, et comme l'extrait du texte de Gadifer constituait un exemple intéressant pour le *DMF*, nous avons également conservé les deux exemples.

Le cas particulier de l'écriture du *Canarien* démontre bien que le lexicographe doit connaître l'histoire des œuvres et doit en tenir compte pour composer ses articles. Nous pouvons également le vérifier avec les récits de pèlerinage qui, comme nous avons déjà pu le

[496] *Ibid*.
[497] BÉTHENCOURT, *Canarien* C., c.1490, 85.
[498] *Ibid*.
[499] GADIFER DE LA SALLE, *Canarien* C., c.1404-1406, 33.
[500] BÉTHENCOURT, *Canarien* C., c.1490, 103.
[501] *Ibid*., p. 199.
[502] *Ibid*., p. 103.

constater, comportent parfois des passages très similaires, voire identiques[503]. Quand une attestation intéressante pour un article se trouve dans des passages très ressemblants de deux récits de pèlerinage, nous avons fait le choix de mentionner les extraits des deux œuvres. Ainsi dans l'article CHARNELLEMENT a-t-on proposé des exemples extraits des récits de Georges Lengherand et du pèlerin anonyme (1419-1425), que nous reproduisons ci-dessous :

> *Et se ainsy est que ces ribaulx chiens Sarrazins qui gardent les bestes peuvent prendre une de ces femmes par quelque voy que ce soit, dient qu'ilz s'en servent pour lor charnellement, et puis le laissent aller*[504]…
>
> *Mais quant ces ribaulx chiens Sarrasins qui gardent les bestes les peuent prendre aux fosses ou aux las, ainsy que est dit, et il a aucune femme, disent qu'ilz s'en servent pour lors charnellement et puis les laissent aller*[505]…

Nous avons toutefois pris soin de suggérer un rapprochement entre ces deux extraits dans la remarque générale de l'article. Il est en effet probable que Georges Lengherand ait été influencé par le récit du pèlerin anonyme (1419-1425) pour écrire ce passage ou que les deux œuvres aient recouru à une source commune.

Lorsque nous avons proposé d'enrichir un article du *DMF* dépourvu d'exemple, comme c'est le cas pour le lemme MAUDITION, nous avons précisé en remarque générale : « pas d'ex. dans *DMF* », afin de faire apparaître plus lisiblement les apports de notre travail. Nous avons fait de même lorsque l'article du *DMF* mentionnait un sens sans pour autant l'illustrer d'un exemple, comme c'est le cas pour DÉBORDER (I.A) "se répandre par dessus les bords". Nous avons proposé d'y ajouter cet exemple extrait du récit de Georges Lengherand :

> *On dist que quand l'eauwe du dit Nil desborde, qu'elle apporte des Indes les nitz des papegais dont le pays est furny*[506].

Il arrive que des articles du *DMF* fassent simplement référence, dans les remarques générales des articles, à des attestations présentes dans les textes de notre corpus en ajoutant seulement des références bibliographiques à des articles ou à des dictionnaires qui les ont mentionnés. C'est ainsi que procède le *DMF* pour l'article CAMPANILE où il cite un exemple exploité par Raymond Arveiller, comme on peut le voir sur cette reproduction de l'article :

---

[503] *Cf.* p. 38-40.
[504] LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 183.
[505] *Voy. et pard.* M., c.1419-1425, 100.
[506] LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 188.

Famille | Structure | Sans exemple | **Complet** | Formes | Exemples | Lexiques | Textes | Sources | Impression | Aide

CAMPANILE **FEW II-1** *CAMPANA*

CAMPANILE, subst. fém.

[GDC : ***campanile*** ; FEW II-1, 151a : ***campana*** ; TLF V, 84a : ***campanile***]

"Tour bâtie à côté d'une église et qui sert de clocher"

REM. Ex. de 1480 (*auprès de Sainct Marc est le campanille ; c'est une haute tour quarree toute de brique*) ds R. Arveiller. *In : Mélanges J. Horrent*, Liège, 1980, 6.

Lexique complémentaire Pierre Cromer

Cet exemple correspond en fait à un extrait du récit de pèlerinage de Pierre Barbatre[507]. Dans ce cas, nous proposons donc d'ajouter l'exemple et précisons dans la remarque générale de notre article : « réf. en remarque dans *DMF* ».

Nous procédons de la même manière quand la référence au texte de notre corpus est indiquée, sans que l'exemple ne figure pour autant dans le corps de l'article. C'est le cas par exemple pour le lemme CALME1, dont nous reproduisons l'article du *DMF* :

CALME1 | **2** **FEW II-1** *CAUMA*

CALME[1], adj. et subst. masc.

[GDC : ***calme2*** ; FEW II-1, 539b : ***cauma*** ; TLF V, 50a,51a : ***calme1/calme2***]

I. - Adj. [De la mer, du temps qu'il fait...] "Qui est exempt de toute agitation" : En aprés il regarda sus la mer, qu'il vey onnye et *calme* (*Percef. III*, R., t.1, c.1450 [c.1340], 346). Or avint que celle tourmente cessa assez tost et devint la mer *calme* et paisible et le temps cler et net. (*Percef. II*, R., t.2, c.1450 [c.1340], 129). Apres il [Dieu] devisa la mer Pour que les eaues feussent *carmes* Et bailla clos pour enfermer Sans jamais trespaisser leurs termes. (MART. D'AUV., *Mat. Vierge* L.H., c.1477-1483, 9). Puis que le temps est *carme* et coy, Depeschon nous de reparer noz rethz ! (MICHEL, *Myst. Pass.* J., 1486, 53).

II. - Empl. subst. "Cessation complète du vent"

Rem. CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 122.

- *Il fait calme* : Toute celle nuit furent les six princes faisans bon guet et escoutans s'ilz orroient pardedens le chastel batailles ne assauiz ou portes ouvrir, mais il fist tant *calme* celle nuit qu'ilz n'y outrent bruit ne remouvoir (*Percef. IV*, R., c.1450 [c.1340], 260). SAINCT ANDRÉ. Semble la mer assés transquille, Est le vent callé ? Fait il *carme* Assez sur l'eau ? SAINCT PIERRE. Je vous afferme Qu'il fait beau voguer sur la rive (MICHEL, *Myst. Pass.* J., 1486, 51).

Synthèse Robert Martin

Nous proposons donc d'ajouter l'exemple qui figure dans le récit de Nompar de Caumont :

> *Ore le vent estoit sessé et estions en calme et ne poyons aller avant ne arriere, don chacun estoit bien en panssee et comensoyent a parler l'un a l'autre leurs oppynions*[508]…

[507] BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 101.
[508] CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 72.

Dans la remarque générale des articles, il arrive que nous renvoyions à un article du *DMF* ou d'un autre dictionnaire. Nous indiquons alors le dictionnaire suivi de l'entrée ou du lemme, dans le cas du *DMF*. Ainsi, dans notre article INFIRME, nous renvoyons au lemme ENFERME1 du *DMF* et indiquons donc : « *cf. DMF* ENFERME1 ». Quand nous renvoyons à un article de notre propre travail lexicographique, nous indiquons simplement le lemme. Ainsi, dans la remarque générale de l'article CANARE est écrit : « *cf.* CANARIEN ». Il arrive également que le nouveau lemme que nous proposons d'intégrer au *DMF2012* figure déjà dans les *Compléments au DMF2012*. Nous y renvoyons donc. Ainsi, avons-nous, par exemple, indiqué pour le lemme arménien : « *cf. Compléments au DMF2012* ».

Dans ce chapitre, la structure de nos articles a été expliquée et nous avons également détaillé les différentes règles que nous avons suivies pour établir notre travail lexicographique. Nous le présentons donc dans les deux chapitres suivants. Il regroupe au total 1 214 entrées. Figureront tout d'abord les articles des nouveaux lemmes (138 entrées) qui seront suivis par les articles de *Compléments au DMF* : « nouveau sens », « exemple intéressant », « nouveau syntagme », « autre cas », « exemples déjà présents » (1 076 entrées).

CHAPITRE DEUX

LES NOUVEAUX LEMMES

1. Les articles

ABASIN, adj.
[T-L : Ø ; GD : Ø ; GDC : Ø ; FEW, Ø ; TLF : Ø]
"Celui qui est originaire de l'Inde (Éthiopie?), Indien" : Item, sont les Chrestiens *Abasins*, qui sont noirs et se appellent les Indiens, lesquelz sont de Carpye. (*Voy. et pard.* M., c.1419-1425, 83)
REM. *Cf.* BASIN. *Cf.* également ABYSSIN.

ABROC, adv.
[T-L : Ø ; GD : Ø ; GDC : Ø ; FEW, Ø ; DEAF : Ø ; TLF : Ø]
"?" : Et apres moult de parolles s'en retorna le filx Artamy et tous ses compaignons à Arguiniguy, qui est droit *abroc* sur la mer. (GADIFER DE LA SALLE, *Canarien* C., c.1404-1406, 133)
REM. Dans *Livre nommé Le Canarien* A.C.P.P.T., c.1490, 208, transcrit: *a broc*.

ABYSSIN, subst. masc.
[T-L : Ø ; GD : Ø ; GDC : Ø ; FEW, Ø ; TLF I, 289b : *abyssin*]
"Celui qui habite l'Abyssinie ou qui en est originaire, Abyssinien" : Et dedans l'esglise dudict Sainct Sepulcre a aussi bien d'autres manieres de Crestiens comme *Abecins* qui sont de la terre du prestre Jehan, Jaccobites, Hermenins et Crestiens de la saincture. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 12)

AFFAÇONNER, verbe
[T-L : Ø ; GD : *afaçoner* ; GDC : Ø ; FEW III, 360a : *factio* ; TLF : Ø]
"Faire, former, façonner" : Et en ce lieu là, et d'une bende et d'autre de la terre, il samble qu'il y ait lieux très avantaigeux pour y prestement fonder tours ou chasteaulz, pour la rivière qui à ce *affachonne* le lieu et lui donne avantaige de force, en espécial devant la ville, car il y a, dedens l'eaue, de très grant parfondeur, fondé murs très beaulz, davantaige et une petite basse tourelle quarrée et aucunes maisons non pas fortes, que nulz ne garde. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 131) Et est enclos, devers la bende de Sur de grosses pierres, et de l'autre costé, par devers Baruth, il s'*afachonne* et est fait et cloz de laditte ronde islette, et siet la bouche d'iceluy, ainsi comme on y arrive, parmy zuut. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 153)
REM. *Cf.* AFAÇONNER *(Compléments au DMF2012)*, qui reprend la définition de GD.

AFFAIBLER, verbe
[T-L : Ø ; GD : *afebler* ; GDC : Ø ; FEW III, 616b : *flebilis* ; TLF : Ø]
"Affaiblir" : Et est de vray qu'ilz sont en ycelle ille d'Erbenne deulx roys qui lonc temps ont eu guerre ensemble, en laquelle guerre ilz en y a eu par plusieurs fois biaucoup de mors, tant qu'ilz sont bien *affieblés*. (BÉTHENCOURT, *Canarien* C., c.1490, 285)

AGORGIASER, verbe
[T-L : Ø ; GD : Ø ; GDC : Ø ; FEW IV, 334b : *gurges* ; TLF : Ø]
"Être coquet, se pavaner, se parer, faire étalage de ses vêtements" : La les femmes portent braves, et sont en leurs maisons bien oysives, et ne pensent de leurs s'*agorgiaser* de leurs corps (*Pèler.* D., 1486, 391)
REM. *Cf.* DMF GORGIASER. Lire *se gorgiaser*?

ALAREB, subst. masc.
[T-L : Ø ; GD : Ø ; GDC : Ø ; *FEW XIX, 9a : '*arab* ; TLF : Ø]
"Celui qui habite un pays arabe ou qui en est originaire, Arabe" : Et devés savoir que c'est au pays d'Arabie ou il ha une generacion de gens qui s'apellent *Alarebs* qui ne portent vestu que lez chamizes longes jusques a terre et sur le testu ung chapeau lié a une toille (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 39)
REM. L'éditeur indique dans l'index des noms propres, p. 117: "formed by the addition of the Arabic definite article which had not been understood."

ALLANCIR, verbe
[T-L : Ø ; GD : Ø ; GDC : Ø ; *FEW V, 153b : *lanceare* ; TLF : Ø]
" ? " : Et fut laditte flotte presque toute périe par fortune de mer, les ungs rompus par fortune en la coste de Bretaigne, les autres se rendirent prisonniers es pors d'Angleterre, excepté une petite nef de Florentins sur quoy j'estoye, laquelle fut *allanchie* au courant qui est entre le port de Hantonne et l'isle de Wicq, par l'espace de quinse jours. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 15)
REM. L'éd. mentionne une variante *A l'ancre* dans le ms. A. On pourrait penser rattacher cette forme à l'étymon *lanceare* (FEW V, 153b : *lanceare*) et proposer un nouveau lemme ÉLANCER, "lancer en avant". Peut-être peut-on également le rapprocher du lemme ALENTIR?

ANASTORIEN, subst. masc.
[T-L : Ø ; GD : Ø ; GDC : Ø ; FEW, Ø ; TLF XII, 98b-99a : *nestorien*]
"Partisan de la doctrine de Nestorius, Nestorien" : C'est assavoir des Cordeliers, des Grecs, des Armeniens, Georgians, Surians, Basins autrement ditz Indians, Jacopites, *Anastorians*, et des Maronites, qui sont les neufs especes des Crestiens susditz. (*Pèler.* D., 1486, 358) La huitiesme maniere sont *Anastorians*, ditz Anastorio, hereticques qui fut de Constantinapoly. (*Pèler.* D., 1486, 366)
REM. *Cf.* NESTORIEN.

ANCÔNITAIN, subst. masc.
[T-L : Ø ; GD : Ø ; GDC : Ø ; FEW, Ø ; TLF : Ø]
"Celui qui habite Ancône ou qui en est originaire, Ancônitain" : Et y a grant quantité d'icelles demorances, comme le fondique de France, le fondique des Veniciens, le fondique des Genevoix, le fondique des Castellains ou Arragonnois, le fondique des Chippriens, des Napolitains, des *Enconnitains*, des Marciliains ou Marcelle, des Candiens et des Nerbonnois. (*Voy. Jérus.*, c.1395, 78)

ARABOIS, subst. masc.
[T-L : *arabois* ; GD : *araboi* ; GDC : Ø ; FEW XIX, 9a : '*arab* ; TLF : Ø]
"Celui qui habite un pays arabe ou qui en est originaire, Arabe" : Sachiés que ce voyage dont nous parlons n'est pas si seur come est le voyage de Saincte Katherine, car il y a a present par celledicte riviere du Nil tant d'*Arrabois* robeurs qu'a peine y peult nul passer qu'il ne soit desrobés. (*Voy. Jérus.*, c.1395, 74) Et advint que le temps pendent que nous estions alez par les desers ou saint voyage dessusdit, comme dit est dessus, il y ot unze barques, c'est assavoir vaisseaulx de Sarrazins, prins et desrobez par les mains d'iceulx *Arrabois* robeurs, et y ot plusieurs Sarrazins occis. (*Voy. Jérus.*, c.1395, 75)
REM. *Cf.* DMF ARABIOIS, aucun ex. cité dans l'article.

ARMÉNIEN, subst. masc.
[T-L : Ø ; GD : Ø ; GDC : Ø ; FEW XXV, 271a : *arménie* ; TLF III, 506b : *arménien*]
"Celui qui habite l'Arménie ou qui en est originaire, Arménien" : …qui est sur une montaigne et me fu dit par ung Ermin qu'il n'y avoit dedans que Ermins ou *Armeniens*. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 93) La quinte secte sont *Armeniens* et ont leur chapelle ensuivant et font leur service en une aultre fasson et magniere diverse et mettent toute leur consecration tout par morseaux dedens le calice et le preingnent a tout une cuillier d'argent. (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 144)
REM. *Cf. Compléments au DMF2012*.

ASSOMPTER, verbe
[T-L : Ø ; GD : Ø ; GDC : *assumpter* ; FEW XXV, 587a : *assumere* ; TLF : Ø]
"Élever, monter au ciel" : Oultre ce torrent, a main senestre est l'eglise Nostre Dame en laquelle par les Apostres elle fut devotement ensevelye, et de la, apres, glorieusement *assumptee* es cieulx (*Pèler.* D., 1486, 344)

REM. *Cf.* remarque du TLF dans l'article *assomption* sous II, B qui précise que ce verbe est attesté dans *Les Mémoires d'Outre-Tombe* de Chateaubriand avec le sens de "s'élever dans le ciel", à propos de la Vierge.

AVANIE, subst.
[T-L : Ø ; GD : Ø ; GDC : *avanie* ; FEW XIX, 70b : *hawwan* ; TLF III, 1042a : *avanie*]
"Taxe, impôt réclamé indûment" : …et pour nous mener èsdicts lieux des greniers et voyages, nous fist on payer pour chascun asne V médins, trois médins pour passer l'eauwe du Nil avec aultres *avanies* (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 179)

REM. *Cf.* notice étymologique du TLF. Empr. probable par l'intermédiaire de l'italien attesté depuis le début du XIVe siècle.

AVAR, subst. masc.
[T-L : Ø ; GD : Ø ; GDC : Ø ; FEW, Ø ; TLF : Ø]
"Celui qui habite la Circassie ou qui en est originaire, Avar" : Et vueult on dire que ce sont ceulx que l'on appelle maintenant Cercays, Zigues, Gothlans, *Avar* et Mingrelins. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 153)

REM. *Cf.* FOLTZ, Robert, *De l'Antiquité au monde médiéval*, Paris, Presses Universitaires de France, 1972, p. 167. *Cf.* LA BROQUÈRE, Bertrandon (de), *Le Voyage d'Orient, Espion en Turquie*, trad. H. Basso, introduction et notes de J. Paviot, Toulouse, Anacharsis éditions, 2010, p. 143. *Cf.* CARATINI, Roger, *Dictionnaire des nationalités et des minorités en URSS*, Paris, Larousse, 1990, p. 38-39.

AZAMENI, subst. masc.
[T-L : Ø ; GD : Ø ; GDC : Ø ; FEW, Ø ; TLF : Ø]
"Celui qui habite l'Irak-Adjemi (province perse) ou qui en est originaire" : Item, en Jherusalem habitent encore pluiseurs nacions de mescreans, comme Sarrasins, Turcs, Tartres, Persans, *Azameny*, Harabes, Assary et Juifz, qui tous sont soubz la seignourie du soldain, lesquelx et chascun d'eulx peuent tenir leurs loys publicquement et sans nulle contradiction. (*Voy. et pard.* M., c.1419-1425, 84)

REM. *Cf.* CANTU, Cesare, *Storia degli Italiani*, Torino, L'Unione Tipografico, 1858, t. 2, p. 1103 et *Journal of the Society of Arts*, Londres, Royal Society for the Encouragement of Arts, Manufactures and Commerce, 1879, vol. 27. p. 202.

AZÉRI, subst. masc.
[T-L : Ø ; GD : Ø ; GDC : Ø ; FEW, Ø ; TLF : Ø]
"Celui qui habite l'Azerbaïdjan ou qui en est originaire, Azéri" : Item, en Jherusalem habitent encore pluiseurs nacions de mescreans, comme Sarrasins, Turcs, Tartres, Persans, Azameny, Harabes, *Assary* et Juifz, qui tous sont soubz la seignourie du soldain, lesquelx et chascun d'eulx peuent tenir leurs loys publicquement et sans nulle contradiction. (*Voy. et pard.* M., c.1419-1425, 84)

BACHO, subst.
[T-L : Ø ; GD : Ø ; GDC : Ø ; FEW, Ø ; TLF : Ø]
Fiente (?) *de bacho.* "Bouse de vache (?)" : Lequel duc, nommé Jambo, me donna largement poissons esturgeons et me présenta sieuce de *bacho* pour les cuire, et me fist bonne chière. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 61)

REM. *Sieuce*, lire *fiente* ? D'après l'éd. variante ms. A : "fiente de wache". *Cf.* notes de l'éditeur p. 61 pour d'autres hypothèses de lecture.

BARNABONT, subst.
[T-L : Ø ; GD : Ø ; GDC : Ø ; FEW, Ø ; TLF : Ø]
"Source salée" : Ce païs est froit païs, especialement cellui d'Ardanne, qui est païs de montaignes, vallées et *barnabont* et saulines, et est de larcevesché de Trèves, de la conté de Retel, de la duché de Bar, de la duché de Lorraine, de la conté de Champaigne et de celle de Bourgongne, Monseigneur de Borgongne tient de present ceste duché assès en paix, et luy couste plus à garder qu'elle ne luy vault de present. (LE BOUVIER, *Descript. pays* H., p.1451, 110)

REM. *Cf. Wallonia, Archives wallones d'autrefois, de naguère et d'aujourd'hui*, dirigé par Oscar Colson, Liège, Imprimerie H. Vaillant-Carmanne, XVII, 1909, p. 21 et 130. *Barne* est attesté à l'entrée *salarius* comme synonyme de *saulnerie* dans le *Dictionnaire de Trévoux*, t. 5, p. 132 b ainsi que dans

Le Dictionnaire de la langue français d'Émile Littré avec le sens : "le lieu d'une saline où se fait le sel".

BASIN, subst. masc.
[T-L : Ø ; GD : Ø ; GDC : Ø ; FEW, Ø ; TLF : Ø]
"Celui qui est originaire de la Terre du Prêtre Jean (Éthiopie?), Indien" : C'est assavoir des Cordeliers, des Grecs, des Armeniens, Georgians, Surians, *Basins* autrement ditz Indians, Jacopites, Anastorians, et des Maronites, qui sont les neufs especes des Crestiens susditz. (*Pèler.* D., 1486, 358) - La sixiesme maniere des Crestiens sont *Basins*, autrement ditz Indians, et sont d'Indie de la terre du Prestre Jehan, grant seigneur qui a ving deux royaulmes soubz luy, et a grant desir, ainsi qu'on dit, d'avoir la foy des latins. (*Pèler.* D., 1486, 364)

REM. Peut-être à rapprocher de FEW XIX, 29b-30a : *batana*, *basan*: "qui a la peau basanée"? *Cf.* ABASIN. *Cf.* également ABYSSIN.

BERNOIS2, subst. masc.
[T-L : Ø ; GD : Ø ; GDC : Ø ; FEW, Ø ; TLF : Ø]
"Celui qui habite Berne ou qui en est originaire, Bernois" : …et s'estant jusques en Behaingne du costé du levant, et jusques en Autriche du costé de midy, et devers le coucher au païs de Suisces, que on dit les *Biernois*. (LE BOUVIER, *Descript. pays* H., p.1451, 62)

BISCOTTÉ, adj.
[T-L : Ø ; GD : Ø ; GDC : Ø ; *FEW II, 1166b : *coquere* ; TLF : Ø]
Pain biscotté. "Pain cuit et sec" : Et vindrent a nous pour nous demander courtoysies, et leur fut donné a chacun deux ou troys pains *biscotés* pour eulx en aller. (*Pèler.* D., 1486, 401)

REM. *Cf.* notice étymologique de *biscotte* (TLF) qui indique que ce mot serait un emprunt au substantif italien *biscotto*.

BLEUÂTRE, adj.
[T-L : Ø ; GD : Ø ; GDC : *bleuastre* ; FEW XV-1, 147a : **blao* ; TLF IV, 592a-b : *bleuâtre*]
"Dont la couleur tire sur le bleu" : Et allâmes en aucuns lieux où on voit les bains où l'eauwe en tous temps est chaulde, mais elle sent le soulfre et est *bleuwastre*. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 206)

REM. *Cf.* DMF BLEUATE.

BOMBARDIGER, verbe
[T-L : Ø ; GD : Ø ; GDC : Ø ; *FEW I, 430b : *bombus* ; TLF : Ø]
"Bombarder" : Le Ve jour après leur venue commencerent a *bombardiger* la tour sainct Nicollas, et tiroient des jardins de la sainct Anthoine et le eurent abatue dedens le Xe de juing auquel ilz donnerent le premier assault a tout leurs navires (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 160)

CAISSON, subst. masc.
[T-L : Ø ; GD : Ø ; GDC : *caisson* ; FEW II, 312b : *capsa* ; TLF V, 17a : *caisson*]
"Petite caisse" : Item troix *caixons* l'un de sipres et lez deux de fust pinte ou sont l'une partie dez joyes susdittes. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 81)

REM. La suite immédiate du texte confirme la définition que nous proposons : "Item une autre petite caixete de sipres..."

CANARE, subst. et adj.
[T-L : Ø ; GD : Ø ; GDC : Ø ; FEW, Ø ; TLF : Ø]
Subst. "Celui qui habite les îles Canaries" : Si prindrent un *Canare* que euls tenoient el l'i alerent trancher la teste sur une haulte montaigne et la mistrent sur un pal bien hault afin que chascu a la peust veoir. (GADIFER DE LA SALLE, *Canarien* C., c.1404-1406, 63) Et ainssi s'en allerent les deulx *Canares*. (BÉTHENCOURT, *Canarien* C., c.1490, 57) Et les *Canares* le crurent, par mi la seureté et affiance que eulx avoient du dit Sr. de Bethencourt et de sa compagnye ; (BÉTHENCOURT, *Canarien* C., c.1490, 59)
Adj. "Relatif aux Canaries" : Et n'en demoura que XX et deux, lesquelz le dit Bertin bailla et livra aux Espaignolz de la nef Tranchemar, avecques la femme *canare* nommée Ysable, car l'omme nommé Alfonce eschappa. (GADIFER DE LA SALLE, *Canarien* C., c.1404-1406, 43) Dedens aucuns jours apprés envoia le dit Courtois ung nommé Michelet Helye et autres en sa compagnie devers Hanybal et Dandrac, qui leur dit comment Courtois leur mandoit de par Mons. de Bethencourt que l'en luy envoiast toutes les femmes *canares* qu'ilz avoient. (BÉTHENCOURT, *Canarien* C., c.1490, 279)

REM. *Cf.* CANARIEN.

CANARIEN, subst. et adj.
[T-L : Ø ; GD : Ø ; GDC : Ø ; FEW, Ø ; TLF : Ø]
Subst. "Celui qui habite les îles Canaries" : Et arriverent en l'ille d'Albanye, et descendit le dit Gadiffer, Remonnet de Leveden, Hannequin d'Auberboc, Pierre de Rieul, Jamet de Barege avec autres de ceulx de la compagnie et du navire et des prisonniers qu'il avoient, et deulx *Canariens* pour les conduire. (BÉTHENCOURT, *Canarien* C., c.1490, 137) OR EST venu devers Mons. de Bethencourt ung *Quenarien* qui a esté envoié par les deulx roys d'Erbanne payens, lesquels mandent à Mons. de Bethencourt qu'il lui plaise qu'ilz viennent parler à lui à treves et qu'ilz avoient grant desir de le veoir et de parler à lui et leur vouloir estoit d'estre crestiens, et à ceste cause c'estoit qu'il avoir desir de parler au dit seigneur. (BÉTHENCOURT, *Canarien* C., c.1490, 287) Et quant Mons. de Bethencourt eut ce entendu par ung trussement qu'il avoit dit que c'estoit la voulenté de yceulx deulx rois de venir vers lui pour eulx faire crestiens, il fut bien fort joyeulx et rendit responsse au dit *Canarien* (BÉTHENCOURT, *Canarien* C., c.1490, 287)
Adj. "Relatif aux Canaries" : Il en estoit salli XV de la place ycellui jour et estoient allés courir sur leurs anemis, et leurs anemis *Canariens* vindrent sur eux et leur coururent sus vigoreusement et en tuerent incontinent les VI et les autres moult batus et froissés se retrairent en la fortresse. (BÉTHENCOURT, *Canarien* C., c.1490, 263) Le dit roy *canarien* fut fort content, il ne cuidoit jamés avoir si bien. (BÉTHENCOURT, *Canarien* C., c.1490, 327) Et si voulut que les trois roys *canariens* ylz fussent et que à ycellui jour il leur diroit sa voulenté et leur commenderoit à Dieu. (BÉTHENCOURT, *Canarien* C., c.1490, 329) Mais il n'en fist compte, ains s'en ala devers le Roy de Castille et lui fist hommage de toutes les isles *Canariennes* ou de la plus grant partie d'elles, desquelles qu'il lui pleust mieulx, lesquelles sont sept, habitées de gens mescreans de diverses loys et de divers lengages (GADIFER DE LA SALLE, *Canarien* C., c.1404-1406, 33)
REM. *Cf.* CANARE.

CANDIEN, subst. masc.
[T-L : Ø ; GD : Ø ; GDC : Ø ; FEW, Ø ; TLF : Ø]
"Celui qui habite Candie (l'île ou la ville) ou qui en est originaire" : Et y a grant quantité d'icelles demorances, comme le fondique de France, le fondique des Veniciens, le fondique des Genevoix, le fondique des Castellains ou Arragonnois, le fondique des Chippriens, des Napolitains, des Enconnitains, des Marciliains ou Marcelle, des *Candiens* et des Nerbonnois. (*Voy. Jérus.*, c.1395, 78)

CHAROGNIER, adj.
[T-L : Ø ; GD : Ø ; GDC : *charoignier* ; FEW II, 395a : **caronia* ; TLF : Ø]
" Qui se nourrit de viande, de charogne, qui est carnassier" : Et sont les gens *charoingniers* et ne vivent que de char, ainsi qu'ilz font en l'isle d'Erbanne dicte Fortaventure, combien que le pais seroit tresbon pour labourer et pour faire tous blez. (GADIFER DE LA SALLE, *Canarien* C., c.1404-1406, 77)

CINGLURE, subst.
[T-L : Ø ; GD : *singleure* ; GDC : Ø ; FEW XVII, 64b : *segl* ; TLF : Ø]
"Action de cingler, de faire voile" : Et ce n'est *singleure* que pour III jours pour barge ou pour nave, car galeez qui vont tousiours terre à terre prenent plus lonc chemin. (GADIFER DE LA SALLE, *Canarien* C., c.1404-1406, 107) Ce n'est *singlure* que pour trois jours, pour naves et pour bargez, car galées, qui vont terre à terre, prennent plus lonc chemin. (BÉTHENCOURT, *Canarien* C., c.1490, 207)

CLOUTAGE, subst.
[T-L : Ø ; GD : Ø ; GDC : Ø ; *FEW II, 770a : *clavus* ; TLF : Ø]
"Ensemble de clous" : Et est a noter que dudit port de la Tour jusques es Indes et par toute la dicte Mer Rouge fault naviguer avec navires ou n'ayt nul fer, soit en *cloustaige* ou autres choses pour doubte de la calamite, aultrement dit pierre dyamant, dont en la dicte mer en a en plusieurs lieux comme petitz rochiers, et au moyen du dict fer atiereroit a soy les navires et le feroit frapper en terre, et les perir (*Pèler.* D., 1486, 418)
REM. *Cf.* GD : *clouage*. *Cloutage* est attesté dans le FEW mais bien plus tardivement et avec un sens très différent : "action de fixer le fer au pied du cheval". *Cf.* DMF CLOUTER.

CORCE, subst. fém.
[T-L : *corce* ; GD : Ø ; GDC : Ø ; FEW XI, 328a : *scortea* ; TLF : Ø]
"Écorce" : …entre la premiere *corce* et le boys y a une grosse escorse verte et tendre ou se tient le baulme, et quant on tire une fueille, ou encize l'on l'arbre, incontinant le baulme en sors, qui est cler et espes comme huille. (*Pèler.* D., 1486, 423)
REM. Passage analogue dans : LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, p. 173 : "entre la première escorche et le bois y a un verdillon". *Cf. Compléments au DMF2012*.

CORDIE, subst.
[T-L : Ø ; GD : Ø ; GDC : Ø ; *FEW II, 244b : *chorda* ; TLF Ø]
"Cordage (?), ensemble de cordes (?)" : en celuy lieu sont continuellement IIIe hommes besongnans pour la guerre de la segnieurie maintenir contre les adversaires, c'est assavoir ouvriés de galleez, navez, barques, et tout a couvert a grans salles et de tous estas et de toutes magnieres d'artillerie comme bonbardes, canons, coullevringues, her balesters, ars, tret, lances, vouges, picques, hallebardes, et grandes espeez, hernoys, brigandines et toutes magnieres d'abillemens de guerre, *cordies* (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 108)

REM. *Cf.* DMF CORDEIZ1.

COURAGNE, subst. fém.
[T-L : Ø ; GD : Ø ; GDC : Ø ; FEW, Ø ; TLF : Ø]
Dent de couragne. "Dent de morse ou défense de morse" : Et à ung disner solempnel qu'il fist, vinrent vers lui deux ambaxades, l'une de la grant Noegarde et l'autre du royaume de Plesco, qui luy vinrent présenter pluisieurs présens merveilleux, en baisant le terre, devant sa table, comme martres crues, robes de soye, soubes, chapeaux fourrez, draps de laine, dens de *couragnes* qui est poisson, or, argent, bien de soixante manières de dons. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 56)

REM. Dans *Voyages et ambassades de Messire Guillebert de Lannoy, chevalier de la Toison d'or, seigneur de Santes, Willerval, tronchiennes, Beaumont et Wahégnies 1399-1450*, éd. M. C.-P. Serrure, Mons, E. Hoyois, coll. Société des bibliophiles de Mons, 1840, p. 36, on lit *dens de couraques*. Pour le rapprochement avec le morse, *cf.* : *Aperçu sur les monnaies russes et étrangères qui ont eu cours en Russie*, par le baron de S. de Chaudoir, Saint-Pétersbourg-Paris, F. Bellizard et co., 1836, part.1, p. 47-48. *Cf.* FLETCHER, Gilles, *La Russie au XVIe siècle*, avec une introduction par Ch. du Bouzet, Leipzig-Paris, Librairie A. Franck, 1864, p. 29-30. *Cf.* également : GOETZ, Leopold Karl, *Deutsch-russische Handelsgeschichte des Mittelalters*, Lübeck, Druck der Lübecker Verlagsanstalt Otto Waelde, 1922, p. 273.

DÉBIT3, subst.
[T-L : Ø ; GD : Ø ; GDC : Ø ; FEW XV-1, 122b : *biti* ; TLF VI, 759b : *débit1*]
Vendre à débit. "Vendre au détail" : La pluspart des manans dudit Jarre ont vins à vendre en gros ou à *débit*, et sont fort vins que l'on ne peult boyre sans beaucoup d'eauwe. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 88)

DÉRÈGLETÉ, subst. masc.
[T-L : Ø ; GD : Ø ; GDC : Ø ; *FEW X, 222b : *regula* ; TLF : Ø]
"Dérèglement" : Auquel lieu nous fut dit que Madame sainte Marie de Lauret elle estant par cidevant en Esclavonnye, pour le *desrigleté* du peuple, par la grâce de Dieu se party d'illec à toutte sa chappelle, et s'en vint en un bosquet assez près de Lorrette. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 75)

DISGRÂCE, subst. fém.
[T-L : Ø ; GD : Ø ; GDC : *disgrace* ; DEAF, G 1113 : *desgrace* ; FEW IV, 246b : *gratia* ; TLF VII, 276a : *disgrâce*]
"Perte des faveurs, des bonnes grâces dont on bénéficiait" : " Pour ce vouldroie je plus avoir cent livres de rente et estre amez du pueple et dez voysins a l'entour que ne feroie mille que me voulsissent mal ne fusse en leur *desgrace*. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 19)

DOCTURER, verbe
[T-L : Ø ; GD : Ø ; GDC : Ø ; FEW, Ø ; TLF : Ø]
[Empl. adj.] "Qui agit conformément au droit, qui est juste, équitable"? : Et furent seigneurs et rois antiquemant de ceste Saturnus et Jupiter et les deesses Venus et Juno, que fut suer et fama de Jupiter, les quelles antiquemant lez gentilz colloient pour Dieux et de le ditte ylle fu roy ycelluy just et *docturer* Minus que en son tamps ne aprés en excerssisse de justice n'en eut per, de le moiller duquel fu nee celle merveilleuse et orrible beste que fut appellé Minotaur (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 31)

REM. L'éd. La Grange (1858), p. 42 opte pour la forme *doeturer* et renvoie dans le glossaire (p. 183) à DROYTURIER. *Cf.* DMF DROITURIER.

ÉLAN, subst. masc.
[T-L : Ø ; GD : Ø ; GDC : *elan2* ; FEW XV-2, 87a : *elen* ; TLF VII, 810a : *elan1*]
"Espèce de cerf du nord de l'Europe" : Et sont les aucunes comme boeufz sauvaiges, nommez ouroflz, et autres en y a comme grans chevaulz nommez weselz et autres nommez *hellent*, et y a chevaulz Sauvaiges, ours, porcz, cerfz et toutes manières de sauvagines. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 41)

REM. *Cf.* notice étymologique du TLF.

EMBARBOTER, verbe
[T-L : Ø ; GD : Ø ; GDC : Ø ; *FEW I, 443b : borvo- ; TLF : Ø]
"Couvrir de boue" : …depuis ledit assault jusques au XVIIIe conséquent, ilz firent ung pont audit sainct Anthoine et ledit jour au point du jours barrerent leur dit pont a force d'organes et barques *embarbotés* ledit pont barré par mer et par terre (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 160)
REM. *Cf.* FEW I, 444 : *-borvo. Cf. également* TLF, notice étymologique : *barboter, barbotter*.

ESCHELLE3, subst.
[T-L : Ø ; GD : Ø ; GDC : Ø ; DEAF : Ø ; FEW, Ø ; TLF : Ø]
"Groupe d'îles (?)" : …et pres de cest dit roc a trois autres rocxs desertz, aqui disont Tria, Deux et As, en celluy lieu comence l'on entrer en l'Arcepellec, lequel est une partie de mer moult copieuse de ylles pobleez et desertes, que antiquemant se appelloient les ylles Ciclades, que estoient jus la seignorie dez rois dez Grecx et aujourduy est de divers seigneurs, et le dit Arcepelec est partit par III *escheles*. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 30) Le une si ha nom de Tresmontane, l'autre a nom *eschelle* Meyane et l'autre *eschelle* de My jour, par lequel je passay allant en le dit pellegrinatge ou trouvay lez ylles cy desoubz escriptes. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 30)
REM. Dans le glossaire l'éditeur propose de définir "*strait*", c'est-à-dire "détroit" (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 111.) *Cf.* FENNIS, Gal., I, 89. *Cf.* DMF ÉCHELLE ou ESCALE2, tous deux à rattacher à l'étymon *scala* (FEW XI, 268a : *scala*) ?

ESCLAVOIS, subst. masc.
[T-L : Ø ; GD : Ø ; GDC : Ø ; *FEW XX, 45b : *Sloveninu* ; TLF : Ø]
"Celui qui habite l'Esclavonie ou qui en est originaire, celui qui est slave" : …et de tous mestiers se vivent par marchandise et sy y a des Françoys, Piquars, Flamengs, Alemans, Genevoys, Veniziens, Mores, *Esclavois*. (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 124)
REM. *Cf.* DMF ESCLAVONOIS. *Cf.* ESCLAVONIEN.

ESTRAMAT, subst. masc.
[T-L : Ø ; GD : *estramat* ; GDC : Ø ; FEW XII, 285b : *stramen* ; TLF : Ø]
"Matelas, litière" : Et la feismes noz provisions de chairs de beuf et de mouton, confictures et utensilles de cuysine, avec *estramas* de couton pour porter avec nous pour couscher par les desers, attandens de faire le surplus de noz provisions, comme de biscuyt et de poulailles, reserve de vin dont avions assez apporté, en actendant nostre trucheman qui estoit allé en gallee. (*Pèler.* D., 1486, 381)
REM. *Cf.* T-L : *estramet*.

ESTURIER, subst.
[T-L : Ø ; GD : Ø ; GDC : Ø ; *FEW XII, 283 : *storea* ; TLF : Ø]
"Type de bateau du Levant" : …et en sont les voilles faictes de jonc, en maniere de nates, qui communement de par de la, on appelle *esturiers*. (*Pèler.* D., 1486, 419)
REM. Ex. cité dans JAL2, 583b. La définition que nous donnons est celle du JAL2. *Esturiers* peut toutefois dans cet exemple désigner les voiles.

ÉTHIOPIEN, subst. masc.
[T-L : Ø ; GD : Ø ; GDC : Ø ; *FEW XXIV, 274a : *aithiops* ; TLF VIII, 244b : *éthiopien*]
"Celui qui habite l'Éthiopie ou qui en est originaire, Éthiopien" : Et à soleil couchant, nous rencontrasmes une grant compaignie d'Arabes et *Ethiopiens* qui menoyent des chameaulx et nous vouloyent batre et piller et avoyent leurs arcz tendus contre nous et nous firent tous joindre ensemble à tout leurs arcz, bastons et pierres. (*Voy. Hierus.* S., 1480, 68)

EVESCAL, adj.
[T-L : *evescal* ; GD : *evescal* ; GDC : Ø ; FEW III, 231b : *episcopus* ; TLF : Ø]
Eglise evescale. "Église où officie un évêque" : Et sont chy nommees les saintes eglises parossiaux qui sont en la dite ville de Venisse, sy comme orez nommer chy en ensievant : Et prumiers Saint Piere, l'eglise *esvekiel*. (VELAINES, *Pèler. tourn.* P., p.1432, 298)

FERRASSE, subst. fém.
[T-L : Ø ; GD : Ø ; GDC : Ø ; DEAF : Ø ; FEW III, 472a : *ferrum* ; TLF : Ø]
"Objet en fer, bac de tôle (?)" : Et leur portoient des figues à grant planté et du sang de dragon qu'ilz chavoient pour ams à pescher et pour vieulles *ferrasses* de fer et pour aguilles à coudre (GADIFER DE LA SALLE, *Canarien* C., c.1404-1406, 73)

FIOLETTE, subst. fém.
[T-L : *fiolete* ; GD : *fiolete* ; GDC : Ø ; FEW VIII, 377a : *phiala* ; TLF : Ø]
"Petite fiole" : Le IIIe est du sang du col de monseigneur saint Genar, martir, archevesque de Napples, qui est en une *fiollette* de voirre enchassée en une custode d'or, tellement que on le peult bien veoir tout entour. (*Voy. et pard.* M., c.1419-1425, 105)

FORESTEUX, adj.
[T-L : Ø ; GD : Ø ; GDC : Ø ; *FEW III, 709a : *forestis* ; TLF : Ø]
"Boisé" : Item, la voye par laquelle alloit en à Gazazeth, et est celle voye déserte et *foresteuse*, et près de là est la fontaine où saint Jehan baptisa. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 86)

GALETTE2, subst.
[T-L : *galete* ; GD : Ø ; GDC : *galette* ; DEAF, G 73 : *galete* ; FEW IV, 43a : **gallos* ; TLF IX, 40a : *galette*]
"Gâteau rond et plat" : Ilz ont ung grant bassin sur l'autel et leur calice dedens et au pié du calice la patene, et ung pain levé comme une *galette* ou ung gatellet (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 144)

GÉORGIEN, subst. masc.
[T-L : Ø ; GD : Ø ; GDC : Ø ; DEAF : Ø ; FEW : Ø ; TLF IX, 212b : *géorgien1*]
"Celui qui habite la Géorgie ou qui en est originaire, Géorgien" : C'est assavoir des Cordeliers, des Grecs, des Armeniens, *Georgians*, Surians, Basins autrement ditz Indians, Jacopites, Anastorians, et des Maronites, qui sont les neufs especes des Crestiens susditz. (*Pèler.* D., 1486, 358) Puis incontinant retournasmes a troys mille de la, et allasmes en une eglise fondee de Saincte Croix que les crestians *Georgians* tiennent en laquelle au lieu ou est le grant aultier, creut und des arbres de quoy fut faicte la Saincte Croix de Nostre Saulveur Jesucrist (*Pèler.* D., 1486, 373) Et près d'icelle terre est le païs Pietesonde, qui sont crestiens de la saincture, de la condicion, langage arabic et manière des *Jorgiens*. (LE BOUVIER, *Descript. pays* H., p.1451, 90) …item, *Jeorgijens* pour ce que saint Jorge les converty, li clerch ont leur couronnez rondes et li lay les ont quarees (VELAINES, *Pèler. tourn.* P., p.1432, 309)

REM. *Cf.* notice étymologique du TLF.

GORISTE, subst.
[T-L : Ø ; GD : Ø ; GDC : Ø ; DEAF : Ø ; FEW, Ø ; TLF : Ø]
"Animal réel ou imaginaire, sorte d'homme sauvage (?)" : Et me dist qu'il y a moult d'estranges bestes comme lyons, elephans, sçarafes, licornes et *goristes* ainsi que ung homme sauvaige, excepté qu'ilz ont bien deux piez et demi de queue et est moittié blanc et moittié noir. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 144)

REM. Certainement pas à rattacher à FEW IV, 195a : *gorillai*. *Gorille* est attesté en français depuis 1847. Voici la traduction du passage proposée par Hélène Basso : "Il me dit qu'il y existe de très étranges bêtes comme des lions, des éléphants, des girafes, des licornes et des gorilles, ces derniers ressemblent à des hommes sauvages, excepté qu'ils ont une queue de bien deux pieds et demi et qu'ils sont moitié blancs, moitié noirs." (LA BROQUÈRE, Bertrandon (de), *Le Voyage d'Orient, Espion en Turquie*, trad. H. Basso, introduction et notes de J. Paviot, Toulouse, Anacharsis éditions, 2010, p. 134). Peut-être à rattacher à FEW IV, 195, *gorr-* (?).

GOTHLAN, subst. masc.
[T-L : Ø ; GD : Ø ; GDC : Ø ; DEAF : Ø ; *FEW XVI, 103b : *Gut-þiuda* ; TLF : Ø]
"Celui qui appartient à un peuple germanique qui se répandit en Europe durant les premiers siècles de notre ère, Goth" : Et vueult on dire que ce sont ceulx que l'on appelle maintenant Cercays, Zigues, *Gothlans*, Avar et Mingrelins. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 153)

REM. La proposition de rattachement à *FEW XVI, 103b : *Gut-þiuda* est très hypothétique.

GREGUESQUE, adj.
[T-L : Ø ; GD : Ø ; GDC : Ø ; DEAF : Ø ; *FEW IV, 209 : *graecus* ; TLF : Ø]
RELIG. *Loi greguesque.* "Religion orthodoxe pratiquée en Grèce" : Et avoit esté filz d'une femme crestienne laquelle l'avoit fait baptisier à la loy *gregiesque* pour luy enlever le flair et le senteur qu'ont ceulx qui ne sont point baptisiez.

(LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 90) Il avoit esté baptisié en la loy *greguesque* pour oster le flair, aussy duquel la mere avoit esté crestienne, comme on me dist. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 115) Item, me dist qu'ilz disent la messe à la loy *grequesque* quant est à celebrer le corps Nostre Seigneur de pain levé, mais quant aux parolles, ilz dient ainsi que nous disons, mais ilz ne dient pas toutes les cerimonies. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 147)

HASTESSE, subst. fém.
[T-L : *hastece* ; GD : *hastesse* ; GDC : Ø ; DEAF, H 270 : **hastece* ; FEW XVI, 124a : **haist* ; TLF : Ø]
"Hâte, précipitation" : Car quant l'en le fait aprés s'en repant, et alors n'est pas tamps, et vous di que trop *asceste* n'est pas sagesse, mes nous n'y avisons pas ains avons le cuer et le voulenté plus au mal fere que au bien continuer et a paines sera que qui mal fet que mal ne ly viegne. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 19)
REM. Lire *astesse*? *Cf.* errata de l'édition de La Grange (1858), p. XX : *asceste*, lire *astece* (*hastece*).

HERELLE, subst.
[T-L : Ø ; GD : Ø ; GDC : Ø ; DEAF : Ø ; FEW, Ø ; TLF : Ø]
"Variété d'arbre" : Puis entrâmes en une aultre jardin, ouquel croît le balsme qui est en manière de ung arbre portant petittes foelles où en a chinc qui s'entretiengnent, et a le bois hérable ou *herelle* de la grandeur d'un moyen pommier de paradis. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 173)
REM. S'agirait-il d'un arbre proche de l'érable? *Cf.* ROLLAND, Eugène, *Flore populaire ou histoire naturelle des plantes dans leurs rapports avec la linguistique et le folklore*, Paris, éditions G.-P. Maisonneuve et Larose, 1967, t.3, p. 143. À rattacher à FEW XXIV, 99b,100a : *acerabulus* ?

HOULT, subst. masc.
[T-L : Ø ; GD : Ø ; GDC : Ø ; DEAF : Ø ; FEW, Ø ; TLF : Ø]
Au pluriel "Hussites, chrétiens de Bohême partisans de Jean Hus" : Il estoit vaillant et large et avoit avecques luy aulcuns seigneurs de Behaigne que les *Houltz* avoient chaciez hors du pays, pour ce qu'ilz ne vouloient point tenir leur loy. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 241) Et à celle foys, estoit venu vers luy un grant baron de Behaigne que on appeloit Paanepot et autres en sa compaignie pour trouver maniere d'avoir aulcun appoinctement avecques luy pour ce que les *Houltz* vouloient aler, comme il me fu dit, au secours du roy de Poulaine contre les seigneurs de Prusse et luy firent de grans ouffres, ausquelz mondit seigneur d'Austriche respondi que s'ilz ne se reduysoient en la foy de Ihesucrist, que avecq luy n'auroient jamais ne paix ne accort, aussi longuement qu'il vivroit. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 242) Et me fu dist que les *Houltz* l'estoient venus requerir de paix, mais il n'en a voulu riens faire, et c'estoit pour aler au secours du roy de Poulaine à l'encontre des seigneurs de Prusse. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 249)
REM. *Cf.* "Töredék Bertrandon de la Broquière, Vieux-Château uranak", *Monumenta Hungrariae Historica*, Magyar Történelmi Emlékek, Pest, p. 301-323. *Cf.* DMF HUSSE. *Cf.* TLF IX, 998b : *hussite*.

IMPLACABLE, adj.
[T-L : Ø ; GD : Ø ; GDC : *implacable* ; DEAF : Ø ; FEW IV, 590b : *implacabilis* ; TLF IX, 1225a : *implacable*]
"Dont la dureté, la violence reste inflexible, ne peut être apaisée" : A l'honneur, gloire et louenge du Saulveur et Rédempteur du monde et de sa tressaincte et fructueuse passion, laquelle pour nous remettre en la joyssance de notre ancien heritaige, duquel avions esté privez et dechassez honteusement par la faulte de noz premiers pères, c'est assavoir Adam et Eve, par la sugestion et exhortement du faulx serpent, ennemy *implacable* de tout l'humain lignaige, a voulu, de son bon gré et franche voulenté, en se offrant à la mort comme l'aigneau au sacrifice, ignominieusement et plus cruellement quonques nul aultre souffrir et endurer pour esmouvoir les devotz chrestiens à la remembrance de sa dicte passion (*Voy. Hierus.* S., 1480, 1)
REM. Autre ex. dans MIÉLOT, *Advis directif* M.-L. S., 1455, 404, qui est l'ex. cité dans GDC.

INDICIEN, subst. masc.
[T-L : Ø ; GD : Ø ; GDC : Ø ; DEAF : Ø ; FEW, Ø ; TLF : Ø]
"Celui qui habite l'Inde ou qui en est originaire, Indien" : Et illecq vindrent les *Indiciens* tous nudz en quantité, pour assaillir la place afin de avoir à boire comme ceulz qui moroyent de soif, quérans eaue par trois jours continuelz, sans le trouver par ledit désert. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 70)
REM. *Cf.* DMF INDIEN.

INDITABLE, adj.
[T-L : Ø ; GD : Ø ; GDC : Ø ; DEAF : Ø ; *FEW III, 68a : *dicere* ; TLF : Ø]
"Qui ne peut être décrit, dit" : Au sourplus le tresor est quasi *inditable*. (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 100)
REM. Lire *indicible*? Ex. de *indicibles* avec de "qu'il est impossible de décrire par la parole, indicible"(DMF) dans : BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 105.

INFIRME, subst. masc.
[T-L : *infirme* ; GD : Ø ; GDC : *infirme* ; DEAF, I 246 : *infirme* ; FEW VI, 670b : *infirmus* ; TLF X, 192a : *infirme*]
"Malade, qui est atteint d'infirmité" : Et le lendemain que fut le prochain et premier jour sequent apres la nativité Nostre Dame, allasmes en la compaignie des freres du mont de Syon et des truchemans qui nous guydoient, veoir la piscine probaticque, c'est a dire le lieu ou anciennement soulloit avoir comme ung petit lac, et la se trouvoient toutes manieres de malades et *infirmes*. (*Pèler.* D., 1486, 383)
REM. *Cf.* DMF ENFERME1.

ISLET, subst. masc.
[T-L : *islet* ; GD : *islet* ; GDC : Ø ; DEAF, I 456 : *islet* ; FEW IV, 728b : *insula* ; TLF IX, 1124b : *île*]
"Petite île, îlot" : auprès de la, environ III milles, est ung petit *isloit* et une eglise de sainct Andry, en laquelle soulloit estre ung hermite, et en l'endroit sur la coste a II milles demouroit une femme noble laquelle passoit la mer toute nue pour aler veoir ledit hermite a l'aide de deux boutailles etc. (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 114)

JACOBITAIN, subst. masc.
[T-L : Ø ; GD : Ø ; GDC : Ø ; DEAF : Ø ; *FEW V, 11a : *Jacobus* ; TLF : Ø]
"(Chrétien) de la confession de Jacques Bar-Addaï, (chrétien) copte (DMF)" : Item, de là, passay oultre une grant montaigne qui contient une lieue de long, à la vëue de la mer rouge, et alay à Saint-Pol des désers, le premier hermite, qui est situé en lieu bas entre montaignes sur une fontaine saillant de roche, et est le chastel fort et abbaye de *jacobitains*, subgectz à ceulz de Saint-Anthoine, et y a ung gardin de palmiers. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 70) Et est le païs très bien habité de bons gros villaiges, d'un lez et de l'autre de la rivière, en espécial deux journées partant du Kaire amont la rivière jusques à une église de *Jacobitains*, nommée Saint-George, laquelle j'ay visité en personne, et le surplus ne sçay que par informacion. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 127)
[Empl. adj.] : Saint-Anthoine est une abbaye de moines *jacobitains*, cristiens circoncis, dont il y a cincquante. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 70)
REM. *Cf.* DMF JACOBITE.

JUMEL, subst.
[GD : Ø ; GDC : Ø ; DEAF : Ø ; FEW, Ø ; TLF : Ø]
"Sycomore" : Et logeasmes en ung champ soubz des arbres que les ung nomment « *jumel* » et les autres figuiers de Faron. (*Pèler.* D., 1486, 398)
REM. De l'arabe *jummaiz* "sycomore". *Cf.* WEHR, Hans, *A Dictionary of modern written arabic*, éd. J. Milton Cowan, Beirut, Librairie du Liban, reprinted 1974, p. 134. *Cf.* aussi NICAISE, Édouard, *Chirurgie de maître Henri de Mondeville*, Paris, Félix Alcan éditeur, 1893, p. 838 : « Une autre espèce porte le nom de Figuier de Pharaon ou Djummaz (Iumaz)... ».

KARDAYS, subst.
[T-L : Ø ; GD : Ø ; GDC : Ø ; DEAF : Ø ; *FEW XIX, 89a : *qardas* ; TLF : Ø]
"Frère" : Adont l'un d'eulx de qui j'estoye le plus acointé lequel me appelloit *kardays*, c'est à dire frere, dist qu'il beuveroit pour moy affin que les aultres fussent contens de moy. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 80)
REM. L'article du FEW s'appuie sur une attestation de *cardacho* en nouveau provençal.

KARMAN, subst. masc.
[T-L : Ø ; GD : Ø ; GDC : Ø ; DEAF : Ø ; FEW XIX, 87a : *qaraman* ; TLF : Ø]
"Souverain turc, en partic. de la Karamanie, Karaman" : Et souloit estre seigneur de ce pays ung que on nommoit Ramedang qui estoit moult grand homme, riche et vaillant et pour ce, ne l'osoit courouchier le Souldan et trouva maniere avec le *Karman* duquel il avoit une sienne seur à femme, qui s'estoit alié pour le faire prendre. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 87) Et adont se partirent icelluy pays de Turquemanie ledit Souldan et ledit *Karman* (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 91) ilz me respondirent que le roy de Cypre estoit mort n'avoit pas longtemps et, en son vivant, il avoit tousiours eu treves au grant *Karman* devers lequel le jeune roy de Cypre et son conseil les envoyoient pour reprendre et refremer lesdites aliances. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 107)

Pays de Karman. "Région gouvernée par le Karaman, en partic. Karamanie, région d'Asie Mineure gouvernée par les Karamanides" : L'autre s'en va vers soleil couchant, par là où je vins au pays du *Karman*. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 102) Mais, qui veult venir au pays du *Karman*, il fault passer au pié de la montaigne où ledict chastel est assis. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 103) Et est ledit Carassar le chief du pays du *Karman* et est bonne ville et bien marchande et n'est point fermée (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 124)

REM. Forme de Karaman avec syncope du *a* pénultième. *Cf.* LA BROQUÈRE, Bertrandon (de), *Le Voyage d'Orient, Espion en Turquie*, trad. H. Basso, introduction et notes de J. Paviot, Toulouse, Anacharsis éditions, 2010, p. 18-19.

KEUCELLE, subst.
[T-L : Ø ; GD : Ø ; GDC : Ø ; DEAF : Ø ; FEW XXII-2, 247b : *lingot* ; TLF : Ø]
Keucelle d'argent. "Monnaie russe" : Et en leur monnoye de *keucelles* d'argent, pesans environ six onces, sans empraintе, car point ne forgent de monnoye d'or. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 33) Et me donna au partir deux robes de soye, nommées soubes, fourrées de martres sebelins, quatre draps de soye, quatre chevaulz quatre chapeaux spichoult de sa livrée, et dix coeuvrechiefz broudez, quatre paires de tasses de Russie, ung arcq, les flesches et le tarcquois de Tartarie, trois tasses escartelées et broudées, cent ducas d'or et vingt cincq *keuchelles* d'argent, vaillant cent ducas. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 57)

REM. Ex. cité dans FEW (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 33). *Cf. Guillebert de Lannoy et ses voyages en 1413, 1414 et 1421*, éd. Joachim Lelewel, Bruxelles, A. Vandale éditeur, Poznan, 1844, p. 30.

LETTON, subst. masc.
[T-L : Ø ; GD : Ø ; GDC : Ø ; FEW, Ø ; TLF X, 1115a : *lette*]
"Celui qui habite la Lettonie ou qui en est originaire, Letton" : Et habitent samblablement en laditte ville Allemans, *Létaus*, Russes et grant quantité de juifz, qui ont chascun langaige espécial. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 41)

LIVREL, subst. masc.
[T-L : Ø ; GD : Ø ; GDC : Ø ; *FEW V, 297b : *liber* ; TLF : Ø]
"Livre" : Item, la signagogue et esglise converse en aquelle Nostre Seigneur entra, et là lui fut baillié ung *livrel* d'Isaye où il lisy, ou premier chapitre : Spiritus Domini, super me euvangelizare, etc. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 89)

REM. *Livrel*, lire *livret*?

MACÉDONIEN, subst. masc.
[T-L : Ø ; GD : *macedonien* ; GDC : Ø ; *FEW VI-1, 3a : *macedonia* ; TLF XI, 101b : *macédonien*]
"Celui qui habite la Macédoine ou qui en est originaire, Macédonien" : Et quant je ouys cecy, il me sambla une chose bien merveilleuse et me souvint de la grant subgection en quoy le Turc tient l'empereur de Constantinoble et tous les Grecz *Macedoniens* et Vulgaires et aussi le dispot de Rascie et tous ses subgectz, qui est une chose moult piteuse à toute la Crestienté. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 216) Il y a aussi, comme j'ay dit par avant, beaucop de Crestiens qui par force servent le Turc comme Grecz, Vulgaires, *Macedoniens*, Albanois, Esclavons, Rasciens et de Servie subjectz au dispot de Rascie et Wallaques (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 224)

MAISTRE, subst.
[T-L : *maistre* ; GD : *maistre5* ; GDC : Ø ; FEW VI-1, 41b : *magister* ; TLF : Ø]
"Vent d'ouest" : Et de l'autre part a une haulte montaigne qui enclost ledit chastel ainsy que en croissant, depuis grec jusques à *mestre* et de l'autre part a une plaine, et passe la rivyere parmy. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 125)

REM. *Cf.* DUCOS, Joëlle, *La Météorologie en français au Moyen Âge (XIIIe-XIVe siècles)*, Paris, Honoré Champion, 1998, p. 435.

MALTRAITER, verbe
[T-L : Ø ; GD : Ø ; GDC : *maltraiter* ; FEW XIII-2, 141b : *tractare* ; TLF XI, 271b : *maltraiter*]
"Traiter sans ménagement, maltraiter" : En la descente en Cypre, y avoit plusieurs pellerins de nostre gallée mallades et commença leur malladie en la Terre Saincte en laquelle lesdictz pellerins furent *maltraictez*, car, durant le temps qu'on y est, il fault tousjours coucher sur terre, et bien souvent dehors, et vit on mal, pour ce qu'il n'y a point de vin en toute la ville de Hierusalem ne ès aultres et ne buvoyent les Mores que de l'eaue, et le pain n'est pas bon, car il n'est point cuit et est mol comme paste. (*Voy. Hierus.* S., 1480, 104)

REM. *Cf.* des exemples de *mal traité* sous TRAITER dans DMF. *Compléments au DMF2012*.

MAROUR, subst.
[T-L : Ø ; GD : Ø ; GDC : Ø ; *FEW VI-1, 317a : *mare* ; TLF : Ø]
"Grosse mer" : Et puis se alla pouzer hault au chasteau du mast et eumes par deux foix celle nuyt ceste tourmente et a chacune dez deux il vint et estoit qu'il sambloit ung torchon alumé que getoit grant resplendeur, le quel par se grace je vy a chacune foix qu'il vint bien cleremant et si firent pluseurs autres de le nef et lors dessa venue fut chascun recomfourtés et subitement toute celle fortune nous estrema et fist retorner le nuyt que estoit escure comme dit est si clere, que l'on povoit veoir bien long et la mer appaisimee, mes avions le vent contre nous que nous tourna en le ditte ille de Cecille a ung chief que l'on appelle Port de Pals ou prymes port et pousemes les ancres a grant payne pour le grant vent et *marour* qu'il faizoit. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 61)

REM. *Cf.* FENNIS, Gal., I, 90.

MARSELLE, subst. masc.
[T-L : Ø ; GD : Ø ; GDC : Ø ; FEW, Ø ; TLF : Ø]
"Celui qui habite Marseille ou qui en est originaire, Marseillais (?)" : Et y a grant quantité d'icelles demorances, comme le fondique de France, le fondique des Veniciens, le fondique des Genevoix, le fondique des Castellains ou Arragonnois, le fondique des Chippriens, des Napolitains, des Enconnitains, des Marciliains ou *Marcelle*, des Candiens et des Nerbonnois. (*Voy. Jérus.*, c.1395, 78)

MARSILIEN, subst. masc.
[T-L : Ø ; GD : Ø ; GDC : Ø ; FEW, Ø ; TLF : Ø]
"Celui qui habite Marseille ou qui en est originaire, Marseillais (?)" : Et y a grant quantité d'icelles demorances, comme le fondique de France, le fondique des Veniciens, le fondique des Genevoix, le fondique des Castellains ou Arragonnois, le fondique des Chippriens, des Napolitains, des Enconnitains, des *Marciliains* ou Marcelle, des Candiens et des Nerbonnois. (*Voy. Jérus.*, c.1395, 78)

MASTIQUIER, subst. masc.
[T-L : Ø ; GD : Ø ; GDC : Ø ; *FEW VI-1, 460b : *mastiche* ; TLF : Ø]
"Lentisque" : D'autres bois comme de palmiers portans dattes, d'oliviers et de *mastiquiers*, y a grant planté (BÉTHENCOURT, *Canarien* C., c.1490, 249)

REM. *Cf. Grant herbier* : *Memorie della Regia Accad. di Sc., Lett. ed Arti in Modena,* Modena, Societa tipografica, 1886, serie II, vol. 4, p. 133, §303 *mastix*.

MELIBE, subst.
[T-L : Ø ; GD : Ø ; GDC : Ø ; FEW, Ø ; TLF : Ø]
(?) : Entre lesquelles en y a sept principalles qui sont pourveues de grâces, et les apelle l'on *melibes* (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 60)

REM. L'éditeur suggère qu'il s'agit d'une erreur de copiste pour *basilikes*.

MERSELLE, subst.
[T-L : Ø ; GD : Ø ; GDC : Ø ; FEW, Ø ; TLF : Ø]
"Monnaie vénitienne" : …et pour estre subgiectz à nostre heure, nous failly payer pour homme dix marquaix qui font ung *merselle* combien que de droit ny appartient que. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 31)

REM. *Cf.* glossaire de l'éd. qui propose cette définition : "petite monnaie d'argent vénitienne, prenant son nom du Doge Nicolas Marcello, et pouvant valoir 74 centimes" (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 251). Emprunt probable à l'italien *marcello*, sans doute formé par antonomase sur le nom du Doge. *Cf.* DMF MARCELIN.

MINGRÉLIEN, subst. masc.
[T-L : Ø ; GD : Ø ; GDC : Ø ; FEW, Ø ; TLF : Ø]
"Celui qui habite la Mingrélie (province de Géorgie) ou qui en est originaire, Mingrélien" : Et vueult on dire que ce sont ceulx que l'on appelle maintenant Cercays, Zigues, Gothlans, Avar et *Mingrelins*. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 153)

MIOCHE, subst.
[T-L : Ø ; GD : Ø ; GDC : *mioche* ; FEW VI-2, 71b : *mica* ; TLF : Ø]
[Réf. à Luc 16, 19-31] "Miette" : Aprés font les pelerins la cerche et vissitassion des Sains Lieux chy aprés declarés : P[ru]miers on avalle une rue et troev'on la maisson du movais rice qui refussa les *mioches* de sa table au povre ladre (VELAINES, *Pèler. tourn.* P., p.1432, 303)

MIQUE, subst. fém.
[T-L : Ø ; GD : Ø ; GDC : Ø ; *FEW VI-2, 68b : *mica* ; TLF : Ø]
[Réf. à Luc 16, 19-31] "Miette" : Premier se trouve le meson du mauvés riche qui les *miques* du pain de sa table ne veullent donner au pauvre lazar VII ans VII carantenes de pardon. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 42)

REM. L'éd. La Grange (1858), p. 63 transcrit *migues*, forme attestée dans le FEW (FEW VI-2, 68b : *mica*). *Cf.* DMF MIE2.

MITERRAINE, adj. fém.
[T-L : *miterrain* ; GD : *miterraine* ; GDC : Ø ; FEW VI-1, 618b : *mediterraneus* ; TLF XI, 577b : *méditerranée*]
Mer Miterraine. "Mer Méditerranée" : Ce royaulme est farmé depuis l'Escluse en Flandres jusques au royaulme de Navarre de mer et de là est farmé des monts Espirans jusques à Nerbonne et de Nerbonne est farmé de la mer de mydy qu'on appelle la mer *Myterrenne* jusques à Esguemorte (LE BOUVIER, *Descript. pays* H., p.1451, 31) Les Venisiens y ont une ville qui s'appelle la Tanne qui est sur la mer maiour, le plus loings que on peut aler par la mer *mitraine*, et est en plain terre en Tartarie, et de l'autre costé de la mer a le païs de Rucie. (LE BOUVIER, *Descript. pays* H., p.1451, 79) ou qui veult prend le pellaige de la mer *Myterrienne* entre la Barberie et lesdictes ysles de Trinacle, de Sardigne et de Corcigue, et vient on à l'estroit de Marroc et es mers d'Espaigne, de France, d'Engleterre et des Allemaignes. (*Voy. et pard.* M., c.1419-1425, 106) Le Grant Turc tient la plus part de la terre ferme d'entre la rivière de la Dunaue et la mer *miterraine* et les Venisiens et Jannevois tiennent les ysles Grèges. (LE BOUVIER, *Descript. pays* H., p.1451, 94) Le meilleur et le plus fertil païs de toutes les Espaignes est le païs d'entour ladicte Séville du costé de la mer *miterenne* et s'appelle l'Andelosie. (LE BOUVIER, *Descript. pays* H., p.1451, 129) Ce royaulme est contre la mer *miterrane*. (LE BOUVIER, *Descript. pays* H., p.1451, 129)

REM. Ex. de ce texte présent dans GD : *miterrane* (LE BOUVIER, *Descript. pays H.*, p.1451, 129). Elle y figure toutefois sous la forme *miterraine*.

NADRE, subst. masc.
[T-L : Ø ; GD : Ø ; GDC : Ø ; *FEW XIX, 140b : *nazir* ; TLF XII, 35a : *nazir2*]
"Inspecteur, intendant, surveillant, administrateur" : Mais ilz se excuserent sur le *nadre* et seigneur de Jherusalem qui disoit nous voulloir emmener, et que au regard d'eulx qu'ilz n'estoient plus maistres, mais failloit qu'ilz feissent sellon le voulloir du dessusdit nadre et seigneur de Jherusalem. (*Pèler.* D., 1486, 336) Lequel le *nadre* qui les devoit conduyre ne les voulloit habandonner. (*Pèler.* D., 1486, 379)

REM. À rapprocher de l'arabe *nazir* ? Le TLF donne comme définition pour ce dernier celle que nous avons indiquée pour NADRE.

NARBONNAIS, subst. masc.
[T-L : Ø ; GD : Ø ; GDC : Ø ; *FEW VII, 11b : *Narbonne* ; TLF : Ø]
"Celui qui habite Narbonne ou qui en est originaire, Narbonnais" : Et y a grant quantité d'icelles demorances, comme le fondique de France, le fondique des Veniciens, le fondique des Genevoix, le fondique des Castellains ou Arragonnois, le fondique des Chippriens, des Napolitains, des Enconnitains, des Marciliains ou Marcelle, des Candiens et des *Nerbonnois*. (*Voy. Jérus.*, c.1395, 78)

NOIRIR, verbe
[T-L : *nerir* ; GD : *noirir* ; GDC : Ø ; FEW VII, 133b : *niger*; TLF : Ø]
[Empl. adj.] "Noir" : Saint Antonne, moisnez *noiriz* de Viane. (VELAINES, *Pèler. tourn.* P., p.1432, 298)

REM. Forme isolée dans ce texte alors que le lemme NOIR en coocurrence avec MOINE est attesté à 7 reprises.

NUBIEN, adj.
[T-L : Ø ; GD : Ø ; GDC : Ø ; FEW, Ø ; TLF XII, 295a : *nubien*]
"Qui habite la Nubie, qui en est originaire" : …item, Crestiens *Nubiens* et des autres c'on apielle Indiens qui sont d'Inde et n'i a nus qui ne cante et face service en se maniere et langage. (VELAINES, *Pèler. tourn.* P., p.1432, 309)

OIRE2, subst. masc.
[T-L : Ø ; GD : *oire2* ; GDC : Ø ; FEW XIV, 88b : *uter* ; TLF : Ø]
"Outre, récipient contenant un liquide" : Item, pour le louaige des deux *oyres* à porter le vin et l'eaue, fault deux ducas de Venise. (*Voy. et pard.* M., c.1419-1425, 85)

REM. Exemple cité dans FEW.

OMBRELLE, subst. fém.
[T-L : Ø ; GD : Ø ; GDC : Ø ; FEW XIV, 23b : *umbra* ; TLF XII, 486b : *ombrelle*]
"Pavillon, pièce d'étoffe, tente, sorte de dais (?)" : Pour le service que ceulx de Venise lui feirent lors, il donna à la Seignourie la licence que le duc d'icelle Seignourie feist porter devant lui les VIII bannières, les trompettes avec le pavillon dit *hombreille*, l'espée et la chayere dorée, qui aussi s'est ainsi tousjours continué depuis. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 47) …le coussin de drap d'or, l'*ombreille* et l'espée (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 79) Le jeudy, jour de l'Assencion, IIII.e jour dudit moys de may, le duc de Venise habillié comme le jour devant, acompaignié de grand nombre de notables personnes, environ six heures du matin party du pallaiz et s'en alla au havre et port de la mer lez ledit pallaiz à tous ses banières, clarons, trompettes, chéere, coussin, chandelle, *ombreille* et espée. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 79)
Ombrelle à façon. "Pavillon de ciboire, pièce d'étoffe qui recouvre le ciboire" : Item devant lui portoit-on encoires ung pavillon de drap d'or bien riche que l'on nomme *umbrelle* à fachon comme j'ay veu aultres fois en aucunnes églises de nostre pays deseure le grand autel ou deseure les lieux que l'on dit la cibole où se met le corpus Domini (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 45)
REM. *Cf.* GAY, Victor, *Glossaire archéologique du Moyen-Âge et de la Renaissance*, Nendeln, Liechtenstein, Kraus Reprint LTD, 1967, t. 2, p. 169. Voir également FEW XIV, 17b : **umbiliculus*.

PALMART, subst.
[T-L : Ø ; GD : *palmart* ; GDC : Ø ; *FEW VII, 514b : *palma* ; TLF : Ø]
"Daim ou cerf dont la disposition des bois rappellerait une main (?)" : …mais sont désers et plains de sables, et veymes ce jour dayns ou *palmars* par troppeaux parmi iceulx champs. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 151)
REM. *Cf.* glossaire de l'éd. : LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 252.

PAQUIR, verbe
[T-L : Ø ; GD : Ø ; GDC : Ø ; FEW, Ø ; TLF : Ø]
"?" : Et chou qui estoit as Sarasins, on le laissa coy, pour ce qui dissent qui sont a *paquir* a eulx. (VELAINES, *Pèler. tourn.* P., p.1432, 307)
REM. Lire *apaquir*? Mais cette forme reste tout aussi confuse. Serait-ce à rapprocher de DMF APAISIR ? Serait-ce à rapprocher de DMF PACHER, FEW VII, 461a, *pactum*?

PARFIGURER, verbe
[T-L : Ø ; GD : Ø ; GDC : Ø ; *FEW III, 513b : *figura* ; TLF : Ø]
"Figurer pleinement" : Et sachons de vray que toutes les choses que Dieu commanda en la vieylle loy sont *parfigureez* en celle du Novel Testament, ainsi qu'il seroit *parfiguré* pour le serpent darrain que Moyses fist droicier ou desert bien hault sur un fust contre la morseure des serpens, qui *parfigure* Nostre Seigneur Jhesucrist qui fut pendu et levé bien hault sur l'arbre de la croiz, pour garder et deffendre tous ceuls qui en lui croient contre la morseure du diable, qui par avant avoit puissance sur toutes ames, laquelle il perdit adoncques. (GADIFER DE LA SALLE, *Canarien* C., c.1404-1406, 93) lequel pain nous *parfigure* que l'en doit faire le sacrement de la messe de pain sans levain ; (GADIFER DE LA SALLE, *Canarien* C., c.1404-1406, 93) Et le jeust des lestuez champestrez, qui est amer, nous *parfigure* l'amertume du servage en quoy les filz Israel estoient en Egypte, duquel ilz furent devrez par le commandement Nostre Seigneur. (GADIFER DE LA SALLE, *Canarien* C., c.1404-1406, 93) Et sachons de vray que toutes les choses que Dieu commanda à la vielle loy sont *parfigurés* en celle du Nouvyau Testament, ainssi que seroit *parfiguré* par le serpent d'errain que Moises fist dressier au desert bien hault sur ung fust contre la morsure des serpens, qui *parfigure* Nostre Seigneur Jhesucrist, qui fut pendu et levé bien hault en l'arbre de la croix, pour garder et deffendre tous ceulx qui en luy croient contre la morssure du diable, qui par advant avoit puissance sur toutez ames, lesquelles il perdi adonques. (BÉTHENCOURT, *Canarien* C., c.1490, 183) Et sachons de vray que toutes les choses que Dieu commanda à la vielle loy sont *parfigurés* en celle du Nouvyau Testament, ainssi que seroit *parfiguré* par le serpent d'errain que Moises fist dressier au desert bien hault sur ung fust contre la morsure des serpens, qui *parfigure* Nostre Seigneur Jhesucrist, qui fut pendu et levé bien hault en l'arbre de la croix, pour garder et deffendre tous ceulx qui en luy croient contre la morssure du diable, qui par advant avoit puissance sur toutez ames, lesquelles il perdi adonques. (BÉTHENCOURT, *Canarien* C., c.1490, 183)
REM. *Cf.* DMF PRÉFIGURER et PROFIGURER, ex. extrait de : BÉTHENCOURT, *Canarien* G., c.1490, 81.

PASSAGER2, verbe
[T-L : Ø ; GD : *passager* ; GDC : Ø ; FEW VII, 714b : **passare* ; TLF XII, 1094b : *passager2*]
"Passer" : …sont mors d'entre eulx Turcqs de XII a XV mille et quasi toulx les principaulx, reservé le bacha, selon le raport de toulx ceulx qui s'en sont fuys audit Roddes et encore selon le raport de Turquie se dict bien plus largement, car il n'estoit jour que de notre artillerie de Roddes ne s'en tuast infiniment en telle fasson et magniere qu'ilz n'osoient *passager* si non a trait de bonbardes. (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 161)

REM. *Cf.* remarque du TLF.

PATICHE, subst.
[T-L : Ø ; GD : Ø ; GDC : Ø ; *FEW VII, 751a : **pasticius* ; TLF : Ø]
"Pâtissier (?)" : Nota que a Venize ilz n'y a nulz *patiches*, rotissies, ne mareschaulx. (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 109)

REM. La forme n'est pas attestée dans le FEW mais il enregistre des formes comme *pastichier*, *patichier*, *pâtichi*, "pâtissier" ou encore *pâtichechie*, "ensemble de gâteaux".

PÂTRE, subst.
[T-L : *pastor* ; GD : *pastor* ; GDC : Ø ; FEW VII, 758b : *pastor* ; TLF XII, 1185a : *pâtre*]
"Celui qui garde les troupeaux, pasteur" : …sy firent tant qu'ilz orent a leur accord ung *pastre* de grosses bestes et menues, qui chascun jour issoient d'icelle cité et rentroient, pour paistre. (*Voy. Jérus.*, c.1395, 92)

REM. Exemple cité dans T-L VII, 468, 24. *Cf.* DMF PASTEUR.

PENNE2, subst. fém.
[T-L : *pene* ; GD : *penne1* ; GDC : Ø ; FEW VIII, 533a : *pinna* ; TLF : Ø]
"Sommet, hauteur, éminence" : Item de Cambrils a Perles I lieue, et a main droyte voyt l'en ung chastel sur une *pene* de roche qui est moult grandemant haulte et droyte, le quel chastel s'apelle Liuyan, et partent du dit Parles l'on entre en le visconté de Chastelbon. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 76)

REM. Nous le différencions de DMF PANNE1 car le sens nous paraît fort différent. Le sens est en revanche très proche de GD : *penne1*.

PERRON2, subst. masc.
[T-L : Ø ; GD : Ø ; GDC : Ø ; FEW VIII, 27a : *patronus* ; TLF : Ø]
"Argousin de galère (?)" : Le vendredy, IX.e jour dudit mois de juing, quelque dilligence que les commistres *perron* et mareniers de nostre gallée sceurent faire, sy ne arrivâmes nous ce jour que sur le soir au port de la ville de Parence, où de Venise jusques illec l'on compte l'on cent milles (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 86)

REM. Forme non attestée dans le FEW qui mentionne en revanche *paron* "argousin de galère", d'après *Ballade de Nicole Louve*, *Voy. Jérus.*, c.1395, 112, sans donner de références bibliographiques précises. *Cf.* remarque du FEW VIII, 27a : *patronus*. L'ex. du FEW est cité dans FENNIS, Gal. III, 1365, qui indique toutefois ne pas avoir retrouvé l'attestation de cette forme. *Cf.* DMF *patron1* (B.2).

PERSE2, adj.
[T-L : Ø ; GD : Ø ; GDC : Ø ; FEW VIII, 263b : *persicus* ; TLF XIII, 131a : *perse1*]
"Relatif à la Perse" : Ses dictz Georgians sont confins de la Medie *perse* et Surie vaillans [,] gens, et fort crains de [lire *et* ?] doubtez de leurs voisins. (*Pèler.* D., 1486, 363)

REM. Passage confus dans le texte.

PFALZGRAF, subst. masc.
[T-L : Ø ; GD : Ø ; GDC : Ø ; FEW, Ø ; TLF : Ø]
"Palatin" : Et pour lors y estoit l'Empereur, acompaignié de l'archevesque de Coullongne, le *Paelsgreve* que l'on dit le conte Pallatin, et pluiseurs autres grans princes et seigneurs. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 201)

REM. Mot d'origine allemande. *Cf.* DMF PALATIN.

PHARAON, subst. masc.
[T-L : Ø ; GD : Ø ; GDC : Ø ; DEAF, F129 : *faraon* ; FEW VIII, 366a : *Pharaon* ; TLF XIII, 221b : *pharaon*]
[nouveau lemme] "Souverain égyptien" : Et la cause pourquoy l'en appelle ceste fonteine la "fonteine Moyse", si est que vous savez que l'Escripture tesmoigne que au temps de Moïse, qui estoit ebrieu, il avoit en Egipte moult grant peuple d'Ebrieux, qui estoient descenduz de Jacob et de Joseph qui fut vendus par ses frères et qui ot si grant povoir en Egipte au temps du roy *Pharaon*, roy d'Egipte, par lequel conseil de Joseph le roy Pharaon fist faire a son temps iceulx nobles gregniers que l'en dit les "gregniers Pharaon", dont nous parlerons cy apprès en Babiloine. (*Voy. Jérus.*, c.1395, 54) Et la cause pourquoy l'en appelle ceste fonteine la" fonteine Moyse", si est que vous savez que l'Escripture tesmoigne que au temps de Moïse, qui estoit ebrieu, il avoit en Egipte moult grant peuple d'Ebrieux, qui estoient descenduz de Jacob et de Joseph qui fut vendus par ses frères et qui ot si grant povoir en Egipte au temps du roy Pharaon, roy d'Egipte, par lequel conseil de Joseph le roy Pharaon fist faire a son temps iceulx nobles gregniers que l'en dit les "gregniers *Pharaon*", dont nous parlerons cy apprès en Babiloine. (*Voy. Jérus.*, c.1395, 54) car quant le roy d'Egipte, qui estoit appellé *Pharaon*, oyt nouvelles que les Hebrieux s'en estoient ainsi allez de son royaume, sy assembla incontinant une grant multitude de gens

armez et se mist en chemy apprès les Hebrieux. (*Voy. Jérus.*, c.1395, 55) Et logeasmes en ung champ soubz des arbres que les ung nomment « jumel » et les autres figuiers de *Faron*. (*Pèler.* D., 1486, 398) Et à l'entrée d'un jardin où l'on entre avant que l'on viengne audit jardin du balsme, trouvasmes ung grand et gros fighier que l'on appelle le fighier de *Pharaon*, pareil à ceulx dont dessus ay parlé que trouvasmes à Carfa près de Gazera ; (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 173) Et est là où *Pharaon* se tenoit quand il persécutoit le peuple d'Egipte, et là où Moyses lui monstra les exemples contenus en la bible ; (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 176) Le jeudy, II.e jour de novembre, nous partismes de nostre logis environ deux heures après minuit, montasmes sur noz asnes et tirâmes chemin au long de ladicte ville du Kayre pour tirer audit Babilonne, à intencion de aller veoir les greniers que l'on dist les greniers de *Pharaon*, de six à sept mille oultre ledit Kayre. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 177)

REM. *Cf. Compléments au DMF2012*. Peut-être PHARAON est-il à considérer seulement comme nom propre dans ces exemples.

PICADÉ, adj.
[T-L : Ø ; GD : Ø ; GDC : Ø ; *FEW VIII, 450a : **piccare* ; TLF : Ø]
"Hâché" : …et sont moult bons chevaulx et courent longuement, et sont de petite despense, car ilz ne menguent que de nuit ung pou d'orge et de la paille *piquadée*, et ne boivent jamais qu'il ne soit après midy. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 62) Ilz ont de moult bons chevaulx qui sont grans coureurs et longuement et les tiennent fort maigres et sont de petite despense et ne mengent que la nuyt et ne leur donnent que environ V ou VI joinctées d'orge et deux foys autant de paille *piccadée* et mettent tout en une besache et leur pendent aux oreilles pour mettre le museau dedans. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 218)

REM. *Cf.* LÉVY, Emil, *Provenzalisches Supplement-Wörterbuch. Berichtigungen und Ergänzungen zu Raynouards Lexique roman*, Leipzig, 1910, Reisland, t. 6, 308b : *picada*.

PICADE, subst. fém.
[T-L : Ø ; GD : Ø ; GDC : Ø ; *FEW VIII, 450a : **piccare* ; TLF : Ø]
"Paille hâchée" : Et dès la premiere journée que je me trouvay en la compaignie devant Balbec, je regarday en mon escript comment on appelloit l'orge et la *picquade* pour mon cheval (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 63)

REM. *Cf.* LÉVY, Emil, *Provenzalisches Supplement-Wörterbuch. Berichtigungen und Ergänzungen zu Raynouards Lexique roman*, Leipzig, 1910, Reisland, t. 6, 308b : *picada*.

PIGNAILLEZ, adj.
[T-L : Ø ; GD : Ø ; GDC : Ø ; *FEW VIII, 522b: *pingere* ; TLF : Ø]
"Rayé, bariolé" : Item X anels de serpentine, les V vers et lez autres V *pignaillez* de sa mesme coulleur et ont touché au saint Sepulcre et a lez autres saintes reliques. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 81)

PLATEUR, subst.
[T-L : Ø ; GD : *plateur* ; GDC : Ø ; FEW IX, 49b : *plattus* ; TLF : Ø]
"Plateau, lieu plat" : Item, siet le *plateur* de la bouche de Damiette en la mer comme une mille de parfont et est large de deux à trois mille ou plus. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 133) Et y a ung canal et cours d'eaue en celle *plateur* qui, tous les ans communement, quant la rivière croist, se change de lieu en autre, c'est à sçavoir par les sablons que le cours de l'eaue en emmainne. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 133)

PLOYEUR, subst.
[T-L : Ø ; GD : *ployeur* ; GDC : Ø ; *FEW IX, 70a : *plicare* ; TLF : Ø]
"?" : Item, le val de Botry, où les *ployeurs* de Josué portèrent l'estarcho avecq leur crappe de roisin. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 86)

REM. *Cf. Nombres* 13, 23. Ex. cité dans GD qui propose avec réserve la définition "messager". Ne pourrait-on pas également comprendre : "celui qui taille la vigne, cueille le raisin" ? L'éd. mentionne une variante *ployeux* dans le ms. A.

PORTELET, subst. masc.
[T-L : Ø ; GD : Ø ; GDC : Ø ; *FEW IX, 227b : *portus* ; TLF XIII, 790a : *port1*]
"Petit port" : Item, il y a de celle bende là, ung autre petit *portelet*, moult bien encloz de muraille, où la mer vient, lequel sert à mettre petites fustes. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 144)

PRÉCHANTEUR, subst.
[T-L : Ø ; GD : *prechanteur* ; GDC : Ø ; FEW IX, 280a : *praecentor* ; TLF : Ø]
"Celui qui entonne les choeurs, qui dirige les choeurs" : Et au partir de Basle, je laissay mondit poursieuvant lequel s'en retourna et me partis en la compaignie du grant Chanery *presenteur* de Lyon et entray en la conté de Ferete qui est

au duc Frederic d'Austeriche et vins à une ville que l'en nomme Grantville. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 259)

REM. *Cf.* DMF PRÉCHANTRE.

PREGUIERE, subst. fém.
[T-L : Ø ; GD : Ø ; GDC : Ø ; FEW IX, 339a : *precaria* ; TLF : Ø]
"Prière" : Et se dit que pour *preguieres* du benneuré saint Nicolas nesun fer en la ditte ylle pour labour que l'on ne face n'en se puet rompre ne uzer. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 31)

REM. *Cf.* FEW (FEW IX, 339a : *precaria*) : *pregaria*, anc. prov. : "prière".

PROVEDIR, verbe
[T-L : Ø ; GD : Ø ; GDC : Ø ; *FEW IX, 483b : *providere* ; TLF : Ø]
"S'approvisionner" : Le Contee de Cardone Item de Surie a Cardone, chief de conté, II lieues, le quel est ung fort chastel hault sur une montaigne, le quelle est toute de sal dont tout le pays de Cataloigne se *provedis*. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 76)

REM. Très certainement à rapprocher de : FEW IX, 483b : *providere* ou peut-être de FEW IX, 277b : *praebenda*. Pour cette dernière hypothèse, *Cf.* DMF PROVENDER. Dans GD, on trouve les entrées *provender* et *provendier*. Cela n'explique pas le *s* final, faut-il lire *provedit*? Une vérification dans le manuscrit s'avère nécessaire.

PUNAGE, subst.
[T-L : Ø ; GD : Ø ; GDC : Ø ; FEW IX, 638a : **putinasius* ; TLF : Ø]
"Punaise" : Comme les calogiers dudit monastère fuissent en grand nombre et euissent peu de vitailles, tellement qu'ilz n'y savoyent vivre, et eussent aussy tant de poulx, *punages* et aultres vermines qu'ilz n'y povoient durer, furent tous ou la plus part d'iceulx délibérez de eulx partir. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 161)

QUESQUE, (?)
[T-L : Ø ; GD : Ø ; GDC : Ø ; FEW, Ø ; TLF : Ø]
…les fondacions et les combles, qui sont communement haulz, ne sont que de *quesque* et de terre et ne dureroient rien au feu. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 131)

REM. L'éd. mentionne une variante : *canes*, ms. W.

RACHELLE, subst. masc.
[T-L : Ø ; GD : Ø ; GDC : Ø ; FEW, Ø ; TLF : Ø]
"?" : Lequel ung allemant et moy portasmes a la maison du seigneur de Gazera, la ou est ung tres mauvais *rachelle* (*Pèler.* D., 1486, 398)

REM. À rapprocher de DMF RACAILLE?

RASCIEN, subst. et adj.
[T-L : Ø ; GD : Ø ; GDC : Ø ; FEW, Ø ; TLF : Ø]
Subst. "Celui qui habite la Rascie (partie orientale de la Serbie) ou qui en est originaire" : Il y a aussi, comme j'ay dit par avant, beaucop de Crestiens qui par force servent le Turc comme Grecz, Vulgaires, Macedoniens, Albanois, Esclavons, *Rasciens* et de Servie subjectz au dispot de Rascie et Wallaques, lesquelz, comme il m'a esté dit, s'ilz veoyent les Crestiens et par especial les François en grant puissance contre le Turc, ce seroient ceulx qui luy porteroient plus de dommaige et luy tourneroient le dos, car il les tient en grant servitude... (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 224)
Adj. "Relatif à la Rascie" : Et est habité de gens du pays *Rasciens* auquel villaige je ouys la messe le jour de Pasques en langaige esclavonien et estoit de l'obeissance de Romme, et leurs cerimonies de l'eglise sont telles que les nostres. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 212)

REM. CHEVALIER, Ulysse, *Répertoire des sources historiques du Moyen-Âge*, *topo-bibliographie*, New-York, Kraus reprint corporation, 1959, vol. II, col. 2502.

RAVANCER, verbe
[T-L : *ravancier* ; GD : Ø ; GDC : Ø ; FEW XXIV, 14a : **abantiare* ; TLF : Ø]
"Avancer de nouveau" : Car pour aller audit Ravynes, nous estans à piet, nous failloit faire six milles avant avoir *ravanchié* nostre chemin pour tirer audit Rymes que estions lors. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 52)

REGARDIÈRE, subst. fém.
[T-L : Ø ; GD : Ø ; GDC : Ø ; *FEW XVII, 512a : **wardon* ; TLF : Ø]
"Meurtrière (?)" : Jaffe est peu de chose, car il n'y a que chasteaux meschans dont l'ung, du costé dextre, est le plus gros, et y a peu de maisons qui sont toutes sur le bort de la mer, faictes en façon de caves, et sont soubz la montaigne comme barbacanes et *regardieres*. (*Voy. Hierus.* S., 1480, 61)

REMBÛCHE, subst. fém.
[T-L : Ø ; GD : Ø ; GDC : Ø ; *FEW XV-2, 29b : *busk- ; TLF : Ø]
"Embuscade, lieu où l'on attend les ennemis pour les attaquer (?)" : Quant ilz furent au pié de la montaigne ou *rembuche* estoit, ilz adviserent leur anemys qui les suivoient. (BÉTHENCOURT, *Canarien* C., c.1490, 273)

REM. Le contexte indique clairement qu'il s'agit d'une embuscade comme on peut le lire dans cet extrait qui précède directement l'exemple : « …et se partirent par nuit, chacun son arc en sa main, eulx embucher en une montagne pres de la ou les Canares avoient esté l'autre nuyt devant. Si s'en parti d'Andrac pour aler vers eulx lendemain au matin, accompagné des compagnons de l'ostel de mon dit seigneur et de ceulx de l'ille Lancelot, et avoient des chiens avec eulx, comme s'il allassent esbanoyant à val l'ille. »

RESCANSER, verbe
[T-L : Ø ; GD : Ø ; GDC : Ø ; *FEW II, 156a : *campsare* ; TLF : Ø]
"S'arrêter ou se reposer" : … de celluy chasteau sans *rescansser* je tiray plus avant IIII lieues a ung lieu del Espitel de Rodes qui s'apelle Mores ou je couchay celle nuyt. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 49) Et comme lendemain j'eu pris terre sans *rescansser* en le ville ne en nulle part je tenu mon chemin a sainte Marie de Carbonayre et pluseurs autres de le nef qui ainxi l'avoient empris, et la je oÿ ma messe en le chapelle qui est bien devote et lendemain y fu pourté le brandon que avions donné a Nostre Dame aveques mes armes en ycelluy, le quel pesoit XXVIII libres (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 74)

REM. Proche de l'espagnol actuel *descansar* "se reposer", dérivé de *cansar*, à rattacher probablement aux étymons *campsare* (FEW II, 156a : *campsare*) et *quassare* (FEW II, 1429 a : *quassare*). À ce sujet, *cf.* MALKIEL, Yakov, "En torno a la etimología y evolución de cansar, canso, cansa(n)cio", *Nueva Revista de Filología Hispánica*, 9, n°3 (1955), p. 225-276.

ROMENIE, subst. fém.
[T-L : Ø ; GD : *romenie* ; GDC : Ø ; FEW, Ø ; TLF : Ø]
"Vin des îles grecques" : Et ne boit on en icelle ville que Malvisées, *Rommenies* et aultres vins doulz, et en croit la vingnoble en icelle isle. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 101) Au païs d'icellui empereur a une cité que on nomme Capha, qui est port de mer et est aux Janevois où l'on va quérir le bois de quoy on fait les arcs et arbalestres, et le vin que on appelle *Rommenie*, et martres, sebelines vair et gris. (LE BOUVIER, *Descript. pays* H., p.1451, 90)

ROUVRIR, verbe
[T-L : *rovrir* ; GD : Ø ; GDC : *rouvrir* ; FEW XXV, 3b : *aperire* ; TLF XIV, 1324b : *rouvrir*]
"Ouvrir à nouveau" : …puis apres se *rouvrit* quant elle voulut sortir. (*Pèler.* D., 1486, 423) et ceulx qu'ilz ont peu prendre vifs ilz les ont fait passer en l'ille Lancelot avesquez le roy, qui avoit demouré avec eulx depuis que Mons. de Bethencourt et Gadiffer se partirent de la, affin qu'il fit labourer et *rouvrir* les fontaines et les citernes que Mons. de Bethencourt avoit fait destruire par Gadiffer et la compagnie durant la guerre d'entre eulx, pour certaines causes, par avant qu'il eut le pais conquis. (BÉTHENCOURT, *Canarien* C., c.1490, 263)

REM. *Cf.* DMF RAOUVRIR, RÉOUVRIR.

RUSSE, subst. masc.
[T-L : Ø ; GD : Ø ; GDC : Ø ; *FEW XX, 45a : *Russie* ; TLF XIV, 1363b : *russe*]
"Celui qui habite la Russie ou qui en est originaire, Russe" : Et tiennent aussy tous les autres *Russes* de la Russie, qui est moult grande, la loy cristienne en leur créance, s'y comme les Grecs. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 33) Et ont les *Russes* d'icelle ville leurs cheveulz longs espars sur leurs espaulles. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 37) Et me bailla pour moi conduire deux Tartres, et sèze que *Russes*, que Wallosques, mais me dist bien que ne pourroye passer par la Dunowe, pour la guerre qui estoit partout en Turquie pour la mort de l'empereur. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 56)
"Langue russe" : Et me bailla ledit duc, au partir, telles lettres qu'il me failloit pour passer par son moyen parmy la Turquie, escriptes en tartarie, en *russie* et en latin. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 56)

REM. *Russie* (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 56), lire *russe* ou *russien*?

SANDALE, subst. fém.
[T-L : *sandale* ; GD : Ø ; GDC : *sandale* ; FEW XI, 153a : *sandalia* ; TLF XV, 34b : *sandale*]
"Chaussure légère, ouverte, composée d'une semelle et s'attachant généralement grâce à des cordons" : Item le baston pastoural et les *cendalles* de saint Nicolay, le grand évesque de Myre, et pluiseurs aultres reliques. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 85)

REM. GAY, Victor, *Glossaire archéologique du Moyen-Âge et de la Renaissance*, Nendeln, Liechtenstein, Kraus Reprint LTD, 1967, t. 2, p. 325.

SCHIPPE, subst. fém.
[T-L : Ø ; GD : Ø ; GDC : Ø ; *FEW XVII, 62b : *scipian* ; TLF : Ø]
"Esquif, petite barque" : …que plus est, ung *scippe* qui estoit sievant nostre navire estoit si bien atachié à ladicte barque qu'il s'en alloit nagant la mer sans être de riens subgiect à nostre patron ne à personne de la barque. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 40) Ce voyant nostre patron gettant de grans clamacions veu le danger où estions, et ne vey aultre remède que de soy despoullier nud et soy getter en l'eauwe et se remettre sur sa *chippe* qu'il ramena lez la barque (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 40) …et sur ladicte *schippe* il alla à tout cordes atachier nostre barque aux ataches qui estoient du long le canal. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 40)

REM. Autre hypothèse, à rattacher à FEW XVII, 109a : **skif.*

SICILIEN, adj.
[T-L : Ø ; GD : Ø ; GDC : Ø ; FEW, Ø ; TLF XV, 464b : *sicilien*]
"Qui est originaire de Sicile" : Aprés que ce fu fait arriva a nous le nostre barque que encore n'estoit tournee avec l'escrivain de leur nef et a ly fut demandé se le nef estoit genevoise ou *secilliane* coment helle dizoit. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 71) …tantost l'on tramist vers elle une barque, et quant fu pres de le ditte nef ils parlerent ensemble et entrerent ceux de nostre barque en leur nef, et trouverent qu'elle estoit *cessilliane* que partoyt de Trapena et avoyt esté sinq jours en mer roddant comme nous autres feissions et voulloit aller a Caille en l'ille de Sardeigne come nous (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 74) Et ne trouvay que un Juif *Cecilian* à qui je sçeusse parler lequel me feist venir ung Samaritain moult ancien qui me osta hors de la grant challeur où je estoys (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 24)

SLEDE, subst. masc.
[T-L : Ø ; GD : Ø ; GDC : Ø ; FEW XVII, 144b : *sledde* ; TLF : Ø]
"Traîneau" : Item, de la passay oultre la rivière de le Narowe et entray en païs de Russie et illecque montay sur *sledes*, pour les grans nesges et froidures qu'il faisoit. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 32) Item, de Zeghewalde, me party, pour m'en aller vëoir le royaume de Létau, devers le duc Witholt, roy de Létau et de Samette et de Russie, et m'en alay, tousjours sur mes *sledes*, en une ville fermée et chastel, en Liuflant, nommée Cocquenhouse, qui est à l'évesque de Righe, et y a quinse lieues jusques là. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 38) Item, au retour que je fis en laditte Danzicque, faillirent les grandes gelées et les nesges, qui avoient duré vingt et sept semaines, et fut environ l'entrée de mars qu'il desgella sy fort qu'il me convint là laissier mes *sledes* et remonter sur mes chevaulz. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 44)

REM. *Cf.* DMF ESCLAIDAGE : "droit exigé sur les marchandises transportées sur des traîneaux".

SOL1, subst. masc.
[T-L : Ø ; GD : Ø ; GDC : *sol2* ; FEW XII, 75b : *solum* ; TLF XV, 607a : *sol1*]
"Surface sur laquelle on se tient, on se déplace" : Lequel ouvratge est moult riche et soutil et bas au seul de le ditte eglize est tout fait et ouvré de menues pierres carrees a petites piesses de pluseurs manyeres de couleurs et aussi il y a de celles pierres sus dittes du porfedo reondes et de carrees que est tres beau a veoir coment le *solle* de l'eglize est tres honestemant et richemant ouvree (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 67)

REM. *Compléments au DMF2012. Cf.* DMF SOLE1.

SOLETTE2, subst.
[T-L : Ø ; GD : Ø ; GDC : Ø ; *FEW XII, 41a : *solea* ; TLF : Ø]
"Sandale" : …et sont toujours tous nudz, que que soit n'ont sur eulx que une chemyse ou aultre legier abillement, et la pluspart nudz piedz, les aucuns une *sollecte* de cuyr attachee au gros ortail, et la jambe une petite cordelecte. (*Pèler.* D., 1486, 401)

REM. *Cf.* DMF SOLE (I.C) dont SOLETTE est le diminutif.

SOMMETTE2, subst. fém.
[T-L : Ø ; GD : Ø ; GDC : Ø ; FEW XI, 62b : *sagma* ; TLF : Ø]
"Bête de somme" : Et quant les ribaulx furent là venus, ilz ne trouverent que Joseph, sa *somette* et son pacquet auquel ilz demanderent où celle josne femme estoit. (*Voy. et pard.* M., c.1419-1425, 97)

SOUBE, subst.
[T-L : Ø ; GD : Ø ; GDC : Ø ; FEW, Ø ; TLF : Ø]
"Robe de soie fourrée" : Et me donna au partir deux robes de soye, nommées *soubes*, fourrées de martres sebelins, quatre draps de soye, quatre chevaulz quatre chapeaux spichoult de sa livrée, et dix coeuvrechiefz broudez, quatre paires de tasses de Russie, ung arcq, les flesches et le tarcquois de Tartarie, trois tasses escartelées et broudées, cent ducas d'or et vingt cincq keuchelles d'argent, vaillant cent ducas. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 56) Et donna ledit duc à mondit hérault ung cheval et une *soube* fourrée de martres, ung chappeau fric de sa livrée, deux keucelles d'argent et six ducats d'or et demy. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 57) A mon clercq, nommé Lambin, que je renvoyai devers le roy d'Angleterre, donna il une *soube*, qui est robe de soye fourrée de martres, et ung chappel de sa livrée. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 57)

REM. *Cf.* COOPER, Brian, "Dérivés russes de l'arabe Djoubbah", *Revue des études slaves*, t. 73, fascicule 1 (2001), p. 97-101. Ne figure pas dans : BUCHI, Éva, *Bolchevik, mazout, toundra et les autres – Dictionnaire des emprunts au russe dans les langues romanes*, Paris, CNRS Éditions, 2010.

SPICHOULT, adj.
[T-L : Ø ; GD : Ø ; GDC : Ø ; DECT : Ø ; FEW, Ø ; TLF : Ø]
Chapeau spichoult. "Sorte de shako (?), chapeau pointu (?)" : Et me donna au partir deux robes de soye, nommées soubes, fourrées de martres sebelins, quatre draps de soye, quatre chevaulz quatre chapeaux *spichoult* de sa livrée, et dix coeuvrechiefz broudez, quatre paires de tasses de Russie, ung arcq, les flesches et le tarcquois de Tartarie, trois tasses escartelées et broudées, cent ducas d'or et vingt cincq keuchelles d'argent, vaillant cent ducas. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 57)

REM. Dans son édition, Joachim Lelewel propose de rapprocher *spichoult* de plusieurs mots polonais. Ainsi écrit-il : « pionc sie, gravir ; pionc, spinac, boutonner ; spilka, szpilka, épingle ; spiczasty, pointu ; spikulec, fer pointu à percer, d'où vient aussi, szpikowac, larder. », (*Guillebert de Lannoy et ses voyages en 1413, 1414 et 1421*, éd. Joachim Lelewel, Bruxelles, A. Vandale éditeur, Poznan, 1844, p. 35). Il nous paraît en effet probable de rapprocher ce mot du polonais *spiczasty* " pointu ".

SURLENDEMAIN, subst.
[T-L : Ø ; GD : Ø ; GDC : Ø ; FEW III, 37a : *de mane* ; TLF XV, 1175a : *surlendemain*]
"Deux jours après le jour dont parle l'énonciateur" : Puis le *surlandemain* sorteismes de ladicte eglise. (*Pèler.* D., 1486, 378)

TARHAIS, subst.
[T-L : Ø ; GD : Ø ; GDC : Ø ; FEW, Ø ; TLF : Ø]
"Forêt de tamaris"(?) : Et a sur ces ruciaulx de grans bocages de bois qui s'apellent *tarhais*, qui portent gome de sel bel et blanc (BÉTHENCOURT, *Canarien* C., c.1490, 249)

REM. WEBB-BARKER, Philip / BERTHELOT, Sabin, *Histoire naturelle des Îles Canaries*, Paris, Béthune, 1840-1842, t.1, p. 228 : "Tarajal est encore un nom de lieu d'origine arabe (Tahàral) qui a été adopté par les Espagnols, et qui sert à désigner un endroit planté de tamaris. Le lieu appelé du nom corrompu *Tarajal*, dans l'île de Fortaventure, est en effet couvert de ces arbustes."

TOLLE, subst.
[T-L : Ø ; GD : Ø ; GDC : Ø ; *FEW XIII-1, 165b : *teloneum* ; TLF : Ø]
"Péage, taxe, impôt" : …entre lesquelles en y a douze où il convient que chascun bateau arreste pour payer *tolle*, et dont les fermiers viennent faire visitacion sur chascunne personne et selon ce les faire payer (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 203) Et à chascunne ville où il fault payer *tolle* y aura une telle enseigne. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 204)

TRARC, subst. masc.
[T-L : Ø ; GD : Ø ; GDC : Ø ; FEW, Ø ; TLF : Ø]
" ?" : …a senestre est Alexandrie et de la au *trarc* dessa a costé senestre est Tartarie, et a dextre vers occident est Cypre (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 153)

REM. *Cf.* TRERC (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 136) ? À rapprocher de DMF TRAIT2?

TRERC, subst. masc.
[T-L : Ø ; GD : Ø ; GDC : Ø ; FEW, Ø ; TLF : Ø]
"Indication de distance, portée d'un tir de flèche" : Premièrement au partir du Sainct Sepulchre les pelerins furent menés par une porte nommee Porta Judiciaria, par laquelle Nostre Segnieur fust mene crucifier et n'est que environ loing

d'ung *trerc* d'arc du mont de Calvaire et n'y a plus de la porte que demy arc de l'arche de pierre. (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 136)

REM. *Cf.* TRARC (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 153). Lire *trect* ? À rapprocher de DMF TRAIT2 (C.3)?

TUDE, subst. et adj.
[T-L : Ø ; GD : Ø ; GDC : Ø ; FEW, Ø ; TLF : Ø]
Subst. "Celui qui habite la Germanie (région d'Europe centrale) ou qui en est originaire, germain" : …et puis après avoir passé l'eauwe, tiray tout à piet en la compaignie d'un *Thudes* et d'un aultre povre pélerin, lesquel je ne congnoissois (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 51) Et pendant le temps que la dicte gallée se préparoit pour partir, les *Thudes* estans en nostre dicte gallée prinrent parolles bien righoreuses à messire Pierre Landre pour ce qu'il estoit cause que avions sy longuement mis à partir du port de Venise (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 89) Après iceulx ainsi retournez pour remonter sur leurs gallées, demourâmes audit lieu de Jhérusalem pour tirer audit lieu de sainte Caterine XVII pellerins, assavoir VIII *Thudes* que l'on dit Allemans (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 143)
adj. "Qui habite la Germanie (région d'Europe centrale) ou qui en est originaire, germain" : Bernard, mareschal ou pays du duc de Stettein et son compagnon nommé Broudehans, sont les huit *Thudes*. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 143)

REM. *Cf.* DMF TUDESQUE.

VALLON, subst. masc.
[T-L : Ø ; GD : *vallon* ; GDC : Ø ; FEW XIV, 138a : *vallis* ; TLF XVI, 904b : *vallon*]
"Vallée" : De celle fontaine de Lesnya entre l'en en ung sablon dur, noir et couvert de petites pierrettes à feu, lequel sablon ainsy dur contient en tour sept journées sans trouver arbre ne herbe, que très peu en aucuns *vallons*, où sont aucuns petis arbres de thamaris et meschantes espines. (*Voy. et pard.* M., c.1419-1425, 90) Et de là en avant treuve l'en de beaulx *vallons* entre deux montaignes, lesquelles, par force du soleil chault, sont aussi noires comme charbons. (*Voy. et pard.* M., c.1419-1425, 91) Et par ces *vallons* vait on une foiz par ces sablons, une foiz durs, une foiz molz, jusques à madame Sainte Katerine, et entre deux, par ces vallons, treuve l'en aucunes foiz des arbres portans espines, que les religieux de Sainte Katerine disent que c'est du semblable arbre et espine que Nostre Seigneur en sa Passion fust couronné. (*Voy. et pard.* M., c.1419-1425, 91)

VINASSE, subst. fém.
[T-L : Ø ; GD : Ø ; GDC : Ø ; FEW XIV, 479b : *vinum* ; TLF XVI, 1162a : *vinasse*]
"Vin" : Item, je me party d'Acre et pour aler en Nazareth et passay par une grant plaine, puis vins à la fontaine où Nostre Seigneur fist de l'eaue *vinace*, aux noches de Archeteclin (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 45)

REM. Lire *vin assé* ? Forme *vin* dans ms. 5593 f. 166v, ms. 5639 f. 12v et ms. 9087 f. 167r. Seul ms. ars. 4798 n'a pu être consulté.

WESEL, subst. masc.
[T-L : Ø ; GD : Ø ; GDC : Ø ; FEW, Ø ; TLF : Ø]
"Cheval (âne?) du nord de l'Europe" : Et sont les aucunes comme boeufz sauvaiges, nommez ouroflz, et autres en y a comme grans chevaulz nommez *weselz* et autres nommez hellent, et y a chevaulz Sauvaiges, ours, porcz, cerfz et toutes manières de sauvagines. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 41)

REM. À rapprocher probablement du néerlandais *ezel* : "âne".

ZYGUE, subst. masc.
[T-L : Ø ; GD : Ø ; GDC : Ø ; FEW, Ø ; TLF : Ø]
"Adyguéen, autre nom des Tcherkesses" : Et vueult on dire que ce sont ceulx que l'on appelle maintenant Cercays, *Zigues*, Gothlans, Avar et Mingrelins. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 153)

REM. *Cf.* LA BROQUÈRE, Bertrandon (de), *Le Voyage d'Orient, Espion en Turquie*, trad. H. Basso, introduction et notes de J. Paviot, Toulouse, Anacharsis éditions, 2010, p. 143.

2. Présentation des résultats

Parmi ces 138 nouveaux lemmes, 23 sont attestés dans au moins trois des dictionnaires de référence[509]. En voici la liste :

ARABOIS, AVANIE, BLEUÂTRE, CAISSON, DISGRÂCE, ÉLAN, EVESCAL, FIOLETTE, GALETTE2, IMPLACABLE, INFIRME, ISLET, MAISTRE, MALTRAITER, MITERRAINE, NOIRIR, PASSAGER2, PÂTRE, PENNE2, PHARAON, ROUVRIR, SANDALE, VALLON

Quatre d'entre eux sont même attestés dans tous les dictionnaires. Il s'agit de :

GALETTE2, INFIRME, SANDALE et ISLET

Quarante lemmes sont attestés dans moins de trois dictionnaires :

ABYSSIN, AFFAÇONNER, AFFAIBLER, AGORGIASER, ANASTORIEN, ARMÉNIEN, ASSOMPTER, CHAROGNIER, CINGLURE, CORCE, DÉBIT3, ESTRAMAT, ÉTHIOPIEN, FERRASSE, GÉORGIEN, KARMAN, KEUCELLE, LETTON, MACÉDONIEN, MIOCHE, NADRE, NUBIEN, OIRE2, OMBRELLE, PALMART, PERRON2, PERSE2, PLATEUR, PLOYEUR, PORTELET, PRÉCHANTEUR, PREGUIERE, RAVANCER, ROMENIE, RUSSE, SICILIEN, SLEDE, SOMMETTE2, SURLENDEMAIN, VINASSE

Trente quatre de ces nouveaux lemmes, c'est-à-dire presque 25%, sont des noms de peuple ou des adjectifs de nationalité. Il paraît en effet logique qu'ils soient bien attestés dans des récits de voyage. En voici la liste :

ABASIN, ABYSSIN, ALAREB, ANASTORIEN, ANCONITAIN, ARABOIS, ARMÉNIEN, AVAR, AZAMENI, AZÉRI, BASIN, BERNOIS2, CANARE, CANARIEN, CANDIEN, ESCLAVOIS, ETHIOPIEN, GEORGIEN, GOTHLAN, GREGUESQUE, HOULT, INDICIEN, LETTON, MACÉDONIEN, MARSELLE, MARSILIEN, MINGRÉLIEN, NARBONNAIS, NUBIEN, RASCIEN, RUSSE, SICILIEN, TUDE, ZYGUE

Par ailleurs, beaucoup de ces lemmes, 75 précisément, ne sont, à notre connaissance, attestés dans aucun des dictionnaires de référence. En voici la liste[510] :

[509] Nous désignons ainsi les dictionnaires que nous citons dans le champ dictionnaire : *T-L, GD, GDC, DEAF, TLF*.

ABASIN, ABROC, ALAREB, ALLANCIR, ANCÔNITAIN, AVAR, AZAMENI, AZÉRI, BACHO, BARNABONT, BASIN, BERNOIS2, BISCOTTÉ, BOMBARDIGER, CANARE, CANARIEN, CANDIEN, CLOUTAGE, CORDIE, COURAGNE, DÉRÈGLETÉ, DOCTURER, EMBARBOTER, ESCHELLE3, ESCLAVOIS, ESTURIER, FORESTEUX, GORISTE, GOTHLAN, GREGUESQUE, HERELLE, HOULT, INDICIEN, INDITABLE, JACOBITAIN, JUMEL, KARDAYS, KEUCELLE, LIVREL, MAROUR, MARSELLE, MARSILIEN, MASTIQUIER, MELIBE, MERCELLE, MINGRÉLIEN, MIQUE, NARBONNAIS, PAQUIR, PARFIGURER, PATICHE, PICADÉ, PICADE, PIGNAILLEZ, PFALZGRAF, PROVEDIR, PUNAGE, QUESQUE, RACHELLE, RASCIEN, REGARDIÈRE, REMBÛCHE, RESCANSER, SCHIPPE, SLEDE, SOLETTE2, SOUBE, SPICHOULT, TARHAIS, TOLLE, TRARC, TRERC, TUDE, WESEL, ZYGUE

Ce chiffre de 75 est à relativiser car, parmi ces lemmes, 23 sont des noms de peuples ou des adjectifs de nationalité. Or, ceux-ci ne sont pas systématiquement mentionnés dans les dictionnaires. En voici la liste :

ABASIN, ALAREB, ANCÔNITAIN, AVAR, AZAMENI, AZÉRI, BASIN, BERNOIS2, CANARE, CANARIEN, CANDIEN, ESCLAVOIS, GOTHLAN, GREGUESQUE, HOULT, INDICIEN, MARSELLE, MARSILIEN, MINGRÉLIEN, NARBONNAIS, RASCIEN, TUDE, ZYGUE

D'autre part, et cela tient à la spécificité des textes de notre corpus, 10 lemmes peuvent être considérés comme des xénismes, conformément à la définition qu'en donne le *Dictionnaire de linguistique* : « une unité lexicale constituée par un mot d'une langue étrangère et désignant une réalité propre à la culture des locuteurs de cette langue »[511]. Leur emploi au Moyen Âge est, à notre connaissance, resté très marginal. Ils n'ont été employés qu'en référence à une réalité étrangère et ils ne sont pas restés dans la langue. Toutes ces raisons expliquent leur absence des dictionnaires. Voici ces lemmes[512] :

COURAGNE, JUMEL, KARDAYS, KEUCELLE, PFALZGRAF, SLEDE, SOUBE, SPICHOULT, TARHAIS, WESEL

[510] Précisons que nous n'intégrons pas à cette liste SOLETTE et REMBÛCHE car même s'ils ne sont pas attestés dans le *FEW*, leur rattachement aux étymons *solea* (*FEW* XII, 40b, 42a, 43a-b : *solea*) et **busk-* (*FEW* XV-2, 29b : **busk-*) ne laisse que peu de doute. *Solette* est en effet le diminutif de *sole* (*FEW* XII, 40b, 42a, 43a-b : *solea*) et *rembûche* appartient à la même famille qu'*embûche* (*FEW* XV-2, 29b : **busk-*).
[511] DUBOIS, Jean *et alii*., *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse, 2002 (1994), p. 512.
[512] Les informations relatives à chacun de ces lemmes se trouvent dans les articles.

À ces lemmes, il faut encore en ajouter trois qui correspondent à des formes que nous ne sommes pas parvenue à analyser. Les éditions mentionnent pour chacune d'elles une variante que nous avons indiquée dans les articles. Les lemmes créés pour ces formes sont :

ALLANCIR[513], BACHO[514], QUESQUE[515]

Trois autres formes, qui nous ont posé question, sont quant à elles transcrites différemment selon les éditions. Il s'agit des formes pour lesquelles nous avons créé les lemmes suivants :

ABROC[516], DOCTURER[517], MIQUE[518]

Enfin, une forme relève, selon l'éditeur, d'une erreur du copiste. Pour cette forme, nous avons créé ce lemme :

MELIBE

Melibes[519] est une forme présentée par l'éditeur comme la juste leçon du manuscrit, mais qui serait néanmoins, selon lui, une erreur du scribe pour la forme *basilikes*[520].

Si nous ne tenons pas compte des lemmes que nous venons d'évoquer, il reste donc 35 lemmes non mentionnés dans les dictionnaires. Parmi eux, il convient encore d'établir une distinction. Certains lemmes en effet, 27 dans notre corpus, même s'ils ne sont pas attestés dans les dictionnaires, peuvent logiquement, de par leur forme et leur sens, être rattachés à une famille étymologique. FORESTEUX, par exemple, qui se trouve attesté dans notre corpus sous la forme *foresteuse*[521] est très probablement un adjectif dérivé du substantif FORÊT.

[513] La forme attestée dans le texte est *allanchie*, sa variante est *a l'ancre*. Voir notes de l'éditeur dans : LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 15.
[514] La forme attestée dans le texte est *bacho*, sa variante est *wache*. Voir notes de l'éditeur dans : *ibid.*, p. 61.
[515] La forme attestée dans le texte est *quesque*, sa variante est *canes*. Voir notes de l'éditeur dans : *ibid.*, p. 131.
[516] Lu *a broc* dans : *Livre nommé Le Canarien* A.C.P.P.T., c.1490, 208.
[517] Lu *doeturer* dans : CAUMONT, Nompar (de), *Voyage d'Outre-Mer en Jérusalem par le seigneur de Caumont*, *op. cit.*, p. 42.
[518] Lu *migues* dans : CAUMONT, Nompar (de), *Voyage d'Outre-Mer en Jérusalem par le seigneur de Caumont*, *op. cit.*, p. 63.
[519] LENGHERAND, Voy. G., 1486-1487, 60.
[520] *Ibid.*
[521] LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 86.

Même s'il n'est pas attesté dans l'article du *FEW*, il est incontestablement à rattacher à l'étymon *forestis*[522].

Si certains lemmes ne sont pas répertoriés dans les dictionnaires de référence, c'est aussi parce qu'ils ne sont en circulation que dans une aire linguistique spécifique. Il semble en effet que des lemmes comme PICADE et PICADÉ soient propres aux régions du sud-ouest de la France. Nous pensons qu'il en va de même pour RESCANSER et peut-être également pour PROVEDIR.

Pour tous ces cas, nous avons indiqué dans le champ dictionnaire l'étymon du *FEW*, tout en prenant soin de faire précéder la référence à ce dictionnaire de l'astérisque (**FEW*), afin d'indiquer que notre lemme n'était pas indiqué dans l'article.

Les lemmes concernés sont les suivants :

BISCOTTÉ, BOMBARDIGER, CLOUTAGE, CORDIE, DÉRÈGLETÉ, EMBARBOTER, ESTURIER, FORESTEUX, INDITABLE, JACOBITAIN, LIVREL, MAROUR, MASTIQUIER, MERCELLE, PARFIGURER, PATICHE, PICADE, PICADÉ, PIGNAILLEZ, PROVEDIR, PUNAGE, REGARDIÈRE, REMBÛCHE, RESCANSER, SCHIPPE, SOLETTE2, TOLLE

Pour les 8 lemmes restants, nous ne pouvons qu'émettre des hypothèses concernant les familles étymologiques. Dans ce cas, nous présentons nos questionnements dans la remarque générale de chaque article. Ces 8 lemmes sont les suivants :

BARNABONT, ESCHELLE3, GORISTE, HERELLE, PAQUIR, RACHELLE, TRARC, TRERC

À côté de ces chiffres, il nous faut préciser que la majorité des nouveaux lemmes que nous présentons ne sont attestés que dans un seul texte et à une seule reprise. C'est d'ailleurs ce qui explique très probablement qu'ils aient échappé à la vigilance des rédacteurs ou que leur intégration au *DMF* ait été jugée moins prioritaire. Quelques lemmes sont toutefois attestés à plusieurs reprises. Il convient désormais d'en dresser le bilan.

Intéressons-nous tout d'abord aux lemmes présents dans des textes différents. Afin d'exposer des résultats tout à fait justes, nous ne tenons pas compte des répétitions quand elles concernent spécifiquement les textes de Gadifer de la Salle et de Jean de Béthencourt

[522] **FEW* III, 709a : *forestis*.

puisqu'ils ne sont probablement que deux versions d'un même texte source[523]. Dans ce contexte particulier, relever deux attestations d'un même lemme rencontré nulle part ailleurs n'aurait pas grande signification. Si on laisse donc de côté ces cas[524], seuls 6 lemmes sont attestés dans plusieurs textes du corpus. Il s'agit de :

ARMÉNIEN, GÉORGIEN, MITERRAINE, ROUVRIR, SICILIEN

Plus nombreux sont les lemmes attestés à plusieurs reprises dans un même texte. On en dénombre en effet 28, dont voici la liste :

AFFAÇONNER, ANASTORIEN, ARABOIS, BASIN, CANARE, CANARIEN, ESCHELLE3, GREGUESQUE, HOULT, JACOBITAIN, KARMAN, KEUCELLE, MACÉDONIEN, MITERRAINE, NADRE, OMBRELLE, PARFIGURER, PICADÉ, PLATEUR, RASCIEN, RESCANSER, RUSSE, SCHIPPE, SLEDE, SOUBE, TOLLE, TUDE, VALLON

Pour une lecture plus synthétique, nous rassemblons tous ces résultats sur la page suivante.

[523] Voir les explications des éditeurs dans : *Livre nommé Le Canarien* A.C.P.P.T., c.1490, 11.
[524] Les nouveaux lemmes attestés dans les deux versions du *Canarien* sont les suivants : CANARE, CANARIEN, CINGLURE, PARFIGURER.

Bilan des nouveaux lemmes

• 138 nouveaux lemmes :

- 23 attestés dans au moins 3 dictionnaires de référence
- 40 attestés dans moins de 3 dictionnaires
- 75 attestés dans aucun des dictionnaires de référence
- 34 noms de peuple ou adjectifs de nationalité

• Parmi les 75 lemmes attestés dans aucun dictionnaire de référence :

- 27 lemmes dont l'appartenance à une famille étymologique est très probable
- 23 noms de peuple ou adjectifs de nationalité
- 10 xénismes
- 8 lemmes dont l'appartenance à une famille étymologique demeure hypothétique
- 3 créés à partir de formes problématiques qui ont des variantes dans d'autres manuscrits
- 3 créés à partir de formes problématiques qui ont été transcrites différemment dans une autre édition
- 1 créé à partir d'une forme présentée par l'éditeur comme étant la juste leçon du manuscrit mais relevant, toujours selon l'éditeur, d'une erreur du copiste.

• 6[525] lemmes attestés dans plusieurs textes du corpus

• 28 lemmes attestés à plusieurs reprises dans le même texte

[525] Ce chiffre ne tient pas compte des répétitions de lemmes dans les deux versions du *Canarien*.

3. Analyse des résultats et réflexion sur l'intégration des nouveaux lemmes dans le *DMF*

3.1. Analyse des résultats

Beaucoup des nouveaux lemmes que nous proposons, 62, sont attestés dans au moins un dictionnaire. Cela correspond à environ 45 % de l'ensemble. Cette donnée est essentielle car elle permet de confirmer l'attestation d'un lemme en synchronie ou en diachronie, selon les ouvrages que l'on consulte. C'est pour cette raison que nous en avons tenu compte pour exposer nos résultats. Pour fournir une analyse tout à fait précise, il faut également être attentif au nombre d'attestations enregistrées par les dictionnaires. Si elles sont peu nombreuses ou que les dictionnaires citent toujours les mêmes sources, on est en droit de supposer, en l'absence de documentation contradictoire, que le lemme étudié était faiblement attesté voire qu'il s'agissait d'un hapax. Si, en revanche, les dictionnaires fournissent de multiples exemples extraits de documents de genres variés, on peut imaginer que l'emploi de ce lemme dans la langue était très fréquent. Prenons l'exemple du lemme OIRE2 qui figure dans le *GD* à l'entrée *oire2*. Ce lemme semble très bien attesté puisque le *GD* enregistre 6 exemples datant tous du XVIe siècle. L'attestation de OIRE2 dans notre texte[526] semble donc assez précoce. Ce constat est confirmé par l'article du *FEW*[527] qui mentionne l'exemple de notre texte en première attestation connue de ce lemme, à côté de nombreux autres exemples. La consultation des dictionnaires nous a donc permis, dans le cas de OIRE2, de constater qu'il était fréquemment attesté au XVIe siècle alors que son emploi en langue semblait assez récent, l'attestation de notre texte en étant le premier témoin référencé. À ce titre, il est donc important de le faire figurer dans la nomenclature du *DMF*.

D'autres lemmes, même s'ils figurent dans plusieurs dictionnaires, sont nettement moins bien attestés et il n'est pas rare de constater que des ouvrages lexicographiques fondent leurs articles sur une source commune. Dans ce cas, et en l'absence d'autre documentation, il est impossible d'évaluer le degré d'attestation du lemme étudié. Il arrive également que l'exemple cité par les dictionnaires soit extrait du texte que l'on est soi-même en train d'étudier. Nous avons ainsi rencontré ce cas lors de l'examen de la forme *ployeurs*[528] (PLOYEUR). Elle est en effet enregistrée dans le *GD* qui mentionne uniquement l'exemple de

[526] *Voy. et pard.* M., c.1419-1425, 85.
[527] *FEW* XIV, 88b : *uter*.
[528] LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 86.

notre texte. Nous l'avons donc indiqué dans la remarque générale de notre article afin d'éviter toute ambiguïté. Le consultant sait dès lors que la seule attestation de ce lemme aujourd'hui référencée est celle du récit de G. de Lannoy. KEUCELLE[529] présente un cas similaire à celui de PLOYEUR puisque c'est l'exemple extrait de notre corpus qui figure dans le *FEW* à l'entrée *lingot* (*FEW* XX-2, 247b : *lingot*) du volume consacré aux mots d'origine inconnue ou incertaine. Notre article comporte toutefois un exemple supplémentaire, extrait du même récit[530].

On voit bien à travers les exemples de PLOYEUR et de KEUCELLE qu'une attention toute particulière doit être accordée aux sources des dictionnaires. En outre, on sait que certains lemmes bénéficient à tort d'un statut lexicographique en raison, par exemple, d'une mauvaise lecture du manuscrit par un éditeur et d'un manque de précaution par un lexicographe. C'est d'ailleurs pour les référencer et proposer des analyses qu'a été créée la *Base des mots fantômes*[531]. Le critère de l'attestation dans les dictionnaires, s'il est essentiel pour mesurer le degré d'emploi dans la langue, est toutefois à manier avec précaution et doit s'accompagner toujours de vérifications des sources des exemples.

Il arrive également qu'un de nos articles apporte des informations complémentaires à un lemme déjà référencé dans d'autres dictionnaires. Pour illustrer ce cas, prenons l'exemple de PALMART qui est attesté dans le *GD* avec un seul exemple, extrait d'actes du XVe. Le *GD* ne propose pas de définition pour ce lemme. Dans notre texte, PALMART apparaît, comme dans l'article du *GD*, en cooccurrence avec DAIM, comme nous pouvons le voir : « veymes ce jour dayns ou palmars par troppeaux parmi iceulx champs »[532]. La conjonction de coordination *ou*, nous autorise à imaginer que cet animal peut tout à fait être confondu avec le *daim*. Il s'agirait donc en toute logique d'un cervidé. C'est également l'hypothèse de l'éditeur du texte de Georges Lengherand qui propose d'expliquer le nom de cet animal par la forme de ses bois, qui serait analogue à la répartition des doigts sur les paumes de la main. Cette analyse nous paraissant intéressante et en l'absence de documentation complémentaire, nous proposons la définition suivante : "daim ou cerf dont la disposition des bois rappellerait une main (?)". Nous prenons toutefois soin de maintenir un point d'interrogation pour indiquer qu'il s'agit d'une hypothèse et nous renvoyons, dans la remarque générale, au glossaire du texte. Nous suggérons également, pour accompagner l'analyse, de rattacher ce lemme à l'étymon *palma* (**FEW* VII, 514b : *palma*). Cet exemple illustre bien que notre travail

[529] *Ibid*., p. 33.
[530] *Ibid*., p. 57.
[531] Voir *La Base des Mots Fantômes* [En ligne] : http://www.atilf.fr/MotsFantomes, ATILF/Nancy Université.
[532] LENGHERAND, *Voy*. G., 1486-1487, 151.

lexicographique apporte des informations complémentaires à des lemmes pourtant déjà attestés dans d'autres dictionnaires.

Certaines formes rencontrées dans les éditions méritent d'être considérées avec précaution. Ainsi, nous avons proposé le lemme NOIRIR pour la forme *noiriz*[533], tout en émettant, dans la remarque générale de l'article, des réserves sur son attestation dans le texte. Cette forme n'apparaît en effet qu'à une seule reprise, tandis que le lemme NOIR en cooccurrence avec MOINE[534] est attesté à sept reprises, sur la même page et la suivante[535]. Nous ne remettons pas en cause la lecture de l'éditeur, il est tout à fait probable qu'une vérification, qu'il faudrait néanmoins effectuer, ne fasse que confirmer la graphie. Par cette réflexion, nous voulons simplement insister sur un point qui nous semble être de première importance. Nous avons dressé la liste des lemmes attestés dans un ou plusieurs dictionnaires et NOIRIR en faisait partie. Il serait toutefois hâtif de conclure que toutes les créations de lemmes reposent sur des attestations toutes aussi fiables. Aurait-il fallu pour autant ignorer cette forme ? Nous ne le pensons pas car elle doit poser question aux lecteurs du récit de Coppart de Velaines. Il semble donc important, à ce titre, que figure dans le *DMF* une piste d'analyse, même sous forme d'hypothèse.

Si le chiffre de 45% de nouveaux lemmes déjà attestés dans les dictionnaires est important, compte tenu de la manière dont nous avons effectué cette recherche, c'est-à-dire à partir d'un corpus pour l'essentiel déjà exploité par les rédacteurs du *DMF*, il n'est pleinement significatif que si on prend le temps de l'analyser en posant un regard critique sur les sources mentionnées dans les dictionnaires ainsi que sur certaines formes présentes dans les éditions.

Bon nombre des nouveaux lemmes que nous présentons, 24, c'est-à-dire presque 18%, même s'ils ne sont pas attestés dans le *FEW*, sont, comme nous l'avons dit, facilement rattachables à une famille étymologique. Même si leurs emplois restent marginaux, du moins au regard des dictionnaires consultés et dans l'état actuel des connaissances, leur attestation n'est toutefois pas surprenante au regard de la richesse de la création lexicale au Moyen Âge. Ces lemmes constituent donc indéniablement un apport de choix au *DMF*. Mais là encore les chiffres que nous avons indiqués méritent interprétation. Nous avions, dans la partie

[533] VELAINES, *Pèler. tourn.* P., p.1432, 298.
[534] *Moine noir* : "moine habillé de noir, moine bénédictin" (*DMF*, NOIR).
[535] VELAINES, *Pèler. tourn.* P., p.1432, 298, 299.

précédente, illustré ce cas à travers l'exemple de FORESTEUX qui ne présentait pas de difficultés particulières pour l'analyse. Le rattachement d'un lemme comme BISCOTTÉ à son étymon pose en revanche davantage question. Même s'il n'est pas attesté dans le *FEW*, nous avons en toute logique suggéré de le rattacher à l'étymon *coquere*. Dans l'article du *FEW*, on retrouve indiqué le lemme français BISCOTTE avec pour date de première attestation 1845. Il est donc exclu que dans le cas de l'attestation qui nous intéresse l'adjectif *biscotté* soit un dérivé du substantif *biscotte*. La notice étymologique du *TLF* indique quant à elle une première attestation de BISCOTTE en 1807 et ajoute qu'il s'agit d'un emprunt au substantif italien *biscotto*, lui-même très probablement issu du syntagme *pane biscotto*, par conversion de l'adjectif. Or, dans notre texte, c'est effectivement la version française de ce syntagme que nous retrouvons : *pains biscotés*[536]. C'est d'ailleurs le syntagme, et non l'adjectif isolé, que nous définissons dans notre article. Le rattachement à l'étymon du *FEW* se veut donc dans le cas du lemme BISCOTTÉ plutôt indicatif. Il faut pour être tout à fait précis ajouter dans la remarque générale de l'article qu'il s'agit plus vraisemblablement, compte tenu de la notice étymologique du *TLF*, d'un emprunt à l'italien *pane biscotto*. Créer une catégorie rassemblant les lemmes non-attestés dans les dictionnaires mais facilement rattachables à une famille étymologique est donc discutable. Il est évident qu'elle regroupe des lemmes dont l'étymon ne fait nul doute et d'autres pour lesquels le rattachement, même s'il est logique, mérite des précisions, comme dans le cas de BISCOTTÉ. Pour tous ces lemmes nous avons donc indiqué dans le champ « dictionnaire » l'étymon du *FEW* auquel nous proposions de le rattacher. Un lemme ne respecte toutefois pas cette règle : MERCELLE. Il semblerait en effet, d'après le glossaire de l'édition, qui est notre seule source d'information, que ce lemme soit en effet une antonomase forgée sur le nom du Doge Nicolas Marcello[537] et qui désignerait une monnaie d'argent de peu de valeur[538]. Sans doute l'éditeur pour être si précis devait être bien renseigné. Nous n'avons de notre côté pas trouvé trace de ce lemme dans les différents ouvrages lexicographiques et pas davantage dans le *Glossaire archéologique du Moyen-Âge et de la Renaissance*[539]. Sans doute une recherche complémentaire mériterait d'être menée. Toutefois, son statut d'antonomase, expliqué dans l'édition, nous a décidé à l'intégrer à cette catégorie. On peut en effet estimer connaître l'origine de la formation de ce mot. Ce choix demeure

[536] *Pèler*. D., 1486, 401.
[537] Il pourrait également s'agir d'un emprunt à l'italien *marcello*, de même sens. Ce serait alors en italien que se serait produite l'antonomase. Merci à Y. Greub pour cette suggestion.
[538] LENGHERAND, Voy. G., 1486-1487, 251. Cette dernière affirmation de l'éditeur est à tempérer. Si le *mercelle* est l'équivalant du *marcelin*, il vaut un douzième de ducat (cf. *Voy. Hierus*. S., 1480, 26), ce qui n'est pas peu.
[539] GAY, Victor, *Glossaire archéologique du Moyen-Âge et de la Renaissance*, Nendeln, Liechtenstein, Kraus Reprint LTD, 1967.

discutable et chacun des lemmes affiliés à cette catégorie mériterait certainement une analyse particulière de notre part, que nous ne pouvons toutefois pas fournir dans les limites du travail que nous présentons ici.

Environ 65%[540] des articles que nous présentons dans cette partie concernent des lemmes pour lesquels nous sommes en mesure d'apporter une étude lexicographique sinon complète et certaine du moins sous forme d'hypothèses que nous estimons tout à fait probables. Parfois, notre analyse est étayée sur des articles d'autres dictionnaires. Dans d'autres cas, il nous a fallu, au regard de la forme étudiée et de son contexte d'emploi, proposer un rattachement à une famille étymologique, en l'absence d'entrée dans les autres dictionnaires. Tous ces nouveaux lemmes n'ont en effet pas eu la même résonnance dans la langue. Certains sont très bien attestés durant la période médiévale : les ouvrages lexicographiques comportent alors de nombreux exemples de sources variées. D'autres, en revanche, sont référencés alors qu'on ne relève qu'une seule attestation. Ce sont les hapax. L'analyse des articles lexicographiques doit se faire méticuleusement en croisant les différentes sources d'attestations, comme l'a démontrée l'étude des lemmes PLOYEUR et KEUCELLE. Des précisions concernant leur statut doivent parfois être indiquées en remarque, tout comme lorsque nous formulons des réserves concernant l'attestation d'un lemme, comme cela a été le cas avec NOIRIR.

À tous ces lemmes il faut également ajouter les noms de peuple et les adjectifs de nationalité[541] dont l'analyse et le sens ne posent pas de véritables problèmes.

Dès lors, on peut affirmer qu'environ 82[542]% de ces nouveaux lemmes constituent un apport sans conteste pour le *DMF*. Une réflexion sur l'intégration des autres lemmes mérite en revanche d'être menée.

3.2. Intégration dans le *DMF*

Lors de la phase de vérification de la lemmatisation, nous avons désigné par « nouveau lemme » l'opération technique d'étiquetage d'une forme ne correspondant à aucun

[540] Ce chiffre intègre 23 lemmes attestés dans au moins 3 dictionnaires de référence, 40 attestés dans moins de 3 dictionnaires et 27 dont l'appartenance à une famille étymologique est très probable. Cela correspond donc à 90 lemmes, qui représente 65, 22% de l'ensemble des nouveaux lemmes.

[541] Nous nous basons ici sur les 23 lemmes non attestés dans les dictionnaires de référence, les 11 autres étant intégrés dans le total des lemmes attestés. Les noms de peuple et les adjectifs de nationalité représentent donc au total environ 25% de l'ensemble des nouveaux lemmes. Parmi eux, les 23 lemmes non attestés dans les dictionnaires représentent donc 16,67 de l'ensemble des nouveaux lemmes.

[542] Nous ajoutons 16, 67% à 65% précédemment mentionné.

lemme répertorié dans le *DMF*. Cette manœuvre a été effectuée pour 138 lemmes. Il nous faut désormais nous demander si tous ces lemmes méritent d'être intégrés au *DMF*. Comme nous venons de le voir, cette interrogation porte plus spécifiquement sur 18% de nos articles qui concernent des xénismes, des lemmes dont l'appartenance à une famille étymologique relève de l'hypothèse et d'autres qui ont été créés à partir de formes problématiques dans les éditions.

3.2.1. Les xénismes

Avant de mener à bien notre réflexion, il convient d'examiner avec attention la pratique du *DMF* en la matière. Conçu comme un dictionnaire de corpus, il est assez accueillant : il intègre à sa nomenclature un lemme dès lors qu'il se trouve attesté dans un texte et n'applique pas de critères de fréquence[543]. Un dictionnaire de langue ancienne comme le *DMF* diffère donc sur ce point d'un dictionnaire de langue contemporaine qui revêt forcément un aspect normatif. Cela est particulièrement vrai dans la pensée et la conception même du *Dictionnaire de l'Académie Française*, par exemple. On peut en effet lire sur le site internet de ce dernier[544] :

> Le Dictionnaire ne devra ne pas seulement enregistrer dans un ordre alphabétique des mots avec leur explication ; il devra choisir aussi les mots d'usage propres à figurer dans la conversation, dans les discours, dans les écrits qui doivent être à la portée de tous. Les vieux mots, ceux relevant d'un domaine particulier, les mots offensants, trop populaires ou régionaux en sont généralement exclus.

Dans le contexte particulier de la langue au XVIIe siècle, le rôle du dictionnaire revêt un aspect éminemment politique. Les dictionnaires de langue moderne comme le *TLF*, le *Robert* ou le *Larousse*, ne sont bien entendu pas conçus dans la même optique, ils ont toutefois indéniablement un rôle normatif en ce sens que leur nomenclature est établie en fonction de l'usage et de la fréquence d'emploi. Le dictionnaire de langue ancienne n'a quant à lui pas ce rôle, il n'a donc pas à effectuer de sélection à proprement parler. Affirmer cela ne signifie pas pour autant qu'il doit intégrer toutes les formes problématiques en les mettant sur le même plan que des lemmes bien attestés. Il se doit en revanche de participer à transmettre l'histoire de la société dont il étudie les mots. Ainsi peut-on lire dans la présentation du *DEAF* :

[543] MARTIN, Robert, « Présentation du *DMF2012* », *op. cit.*, p. 10-11.
[544] « Les missions », site de l'Académie Française, [En ligne] : http://www.academie-francaise.fr.

> En concevant le lexique comme une clé de la mémoire culturelle européenne et en participant ainsi à l'intégration de notre savoir historico-culturel, la lexicographie historique apporte une contribution significative à l'exploration des fondements culturels de l'Europe, et donc à une meilleure compréhension de notre cadre de vie actuel[545].

Charge au dictionnaire de langue ancienne de donner une représentation historique fidèle, de contribuer à l'histoire des sociétés du passé, sans pour autant se convertir en dictionnaire encyclopédique. Il s'agit, à partir du lexique, de représenter une société telle qu'elle a été.

Pourquoi, dès lors, vouloir exclure les mots étrangers et les xénismes, quand ils sont employés sans signalement particulier dans un texte de langue d'oïl et pleinement intégrés à la syntaxe ?

Dans son ouvrage consacré à l'emprunt, Louis Deroy déclare à propos de la tendance d'André Gide à employer fréquemment des mots anglais :

> Il n'y a point de fraction sociale française où l'on se serve réellement de pareils termes pour s'exprimer et s'il se trouve des gens pour parler à la façon de Gide, ce ne peut être que pour se singulariser, pour le plaisir spirituel ou orgueilleux de rompre avec l'usage. Il n'est pas question d'admettre ces citations fugitives dans le trésor de la langue française. Un mot étranger cité une ou plusieurs fois n'est pas, sinon en puissance, un *pérégrinisme* au sens où je l'entends dans cet ouvrage[546].

Les quelques mots d'origine étrangère qui intègrent les nouveaux lemmes ne sont généralement pas des pérégrinismes[547]. Ce sont même parfois, comme nous allons le voir, tout juste des xénismes. Dès lors, nous ne prétendons bien entendu pas que leur intégration est prioritaire ni qu'ils font pleinement partie « du trésor de la langue française », pour reprendre l'expression de Louis Deroy. Nous disons simplement qu'elle ne semble pas contradictoire avec le projet d'un dictionnaire de langue. Si le caractère marginal de ces mots est bien indiqué, ils contribueront à attester la curiosité de certains voyageurs pour d'autres langues qu'ils ont pu entendre durant leur séjour.

Quels sont les critères de sélection que l'on peut appliquer pour intégrer un xénisme à la nomenclature d'un dictionnaire de langue ancienne ? Sa pérennisation dans la langue

---

[545] « Pourquoi l'ancien français ? », site du *DEAF*, *op. cit.*
[546] DEROY, Louis, *L'Emprunt linguistique*, Paris, Les Belles Lettres, 1956, p. 5.
[547] Dans le *Dictionnaire de linguistique*, on peut lire la définition de *pérégrinisme* sous l'entrée *xénisme* : « Le pérégrinisme renvoie encore à la réalité étrangère, mais la connaissance de son sens est supposée partagée par l'interlocuteur. » *Cf.* DUBOIS, Jean (dir.), *op. cit.*, p. 512.

constitue d'abord le critère le plus évident. Un xénisme, à l'époque médiéval, comme CAVIAR est devenu par la suite un emprunt en français moderne. Il est en effet maintenant employé communément sans que son caractère étranger ne soit perçu. Mais force est de constater que pour l'essentiel ces mots de notre corpus avaient déjà été intégrés au *DMF*. Il nous faut donc examiner d'autres critères pour mesurer le degré d'intégration dans la langue du scripteur du mot étranger. Est-il véritablement perçu comme étranger ? Quels éléments syntaxiques peuvent aider à étayer une interprétation ?

Quand des signes typographiques viennent signaler le mot ou qu'il est mentionné sous forme de discours rapporté – le narrateur attribuant donc explicitement ce mot à la langue du locuteur – alors on peut penser qu'il s'agit de mots étrangers. Ainsi les lemmes JUMEL et KARDAYS, dont nous reproduisons les attestations :

> *Et logeasmes en ung champ soubz des arbres que les ung nomment « jumel » et les autres figuiers de Faron*[548].

> *Adont l'un d'eulx* [il s'agit de Turcs] *de qui j'estoye le plus acointé lequel me appelloit kardays, c'est à dire frere, dist qu'il beuveroit pour moy affin que les aultres fussent contens de moy*[549].

En employant *jumel*, le voyageur avait-il conscience qu'il s'agissait d'un mot étranger ? S'agissant d'un nom d'arbre, ce n'est pas certain. Il a quoi qu'il en soit tenu à en mentionner les deux noms, c'est pour cela que, malgré les guillemets, nous avons intégré le lemme JUMEL à notre nomenclature.

Que penser également de l'emploi de *kardays*? Il est évident que l'auteur est conscient d'employer une langue étrangère, puisqu'il s'agit de discours rapporté et qu'il fournit immédiatement après l'avoir employé la traduction en français. Il faudrait vérifier dans le manuscrit, mais, *a priori*, si on se fie à l'édition, la ponctuation ne semble pas distinguer particulièrement ce mot[550].

JUMEL et KARDAYS sont donc tous deux des mots étrangers, perçus comme tels par les scripteurs et *a fortiori* par les lecteurs médiévaux. Seuls quelques maigres arguments permettent de plaider pour leur intégration à la nomenclature du travail lexicographique.

---

[548] Pèler. D., 1486, 398.
[549] LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 80.
[550] *Cf.* p. 81.

Il arrive également que le scripteur emploie un mot étranger qu'il intègre syntaxiquement à sa langue et sans marque de discours rapporté. Il peut toutefois s'empresser de le définir afin d'assurer sa compréhension par le lecteur occidental. Les lemmes concernés sont COURAGNE, PFALZGRAF, SOUBE et WESEL, dont nous reproduisons les attestations :

> […] *dens de* ***couragnes*** *qui est poisson*[551] […]

> […] *une* ***soube****, qui est robe de soye fourrée de martres*[552] […]

> […] *le* ***Paelsgreve*** *que l'on dit le conte Pallatin*[553] […]

> […] *et autres en y a comme grans chevaulz nommez* ***weselz*** *et autres nommez hellent*[554]

D'autres fois, le scripteur introduit ces xénismes sans explication particulière jugeant sans doute le contexte clair pour en assurer la compréhension à un tiers. Il s'agit des lemmes KEUCELLE, SLEDE, SPICHOULT, TARHAIS dont nous reproduisons les attestations :

> *Et en leur monnoye de* ***keucelles*** *d'argent, pesans environ six onces, sans emprainte, car point ne forgent de monnoye d'or*[555].

> […] *et entray en païs de Russie et illecque montay sur* ***sledes****, pour les grans nesges et froidures qu'il faisoit*[556].

> […] *quatre chevaulz quatre chapeaux* ***spichoult*** *de sa livrée*[557] […]

> *Et a sur ces ruciaulx de grans bocages de bois qui s'apellent* ***tarhais****, qui portent gome de sel bel et blanc*[558].

Ces xénismes sont, comme on peut l'observer dans les exemples précédents, bien intégrés à la syntaxe. Ce ne sont donc pas strictement des mots étrangers. Ils pourront d'ailleurs pour certains, par la suite, connaître une fortune linguistique. C'est par exemple le cas d'ÉLAN, dont nous présentons ici une des premières attestations, qui est resté dans la

---

[551] LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 56.
[552] *Ibid.*, p. 57.
[553] LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 201.
[554] LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 41.
[555] *Ibid.*, p. 33.
[556] *Ibid.*, p. 32.
[557] *Ibid.*, p. 57.
[558] BÉTHENCOURT, *Canarien* C., c.1490, 249.

langue courante pour désigner un type de cervidé, tandis que WESEL, employé dans la même phrase pour désigner des chevaux, n'est quant à lui plus employé.

L'intégration de ces quelques xénismes que nous venons d'observer à la nomenclature du *DMF* est, nous en sommes bien consciente, assez discutable. Nous les proposons toutefois car nos voyageurs les emploient dans leurs textes. Les trouver dans le *DMF* permettra donc de témoigner à travers le lexique que la fin du Moyen Âge, après les Croisades et pendant la Guerre de Cent ans est aussi une période durant laquelle des personnages, pour divers motifs, ont entrepris des voyages et ont rapporté des mots des autres[559].

3.2.2. Les lemmes problématiques

Nous désignons par lemmes problématiques les lemmes que nous avons créés à partir d'une forme que nous ne sommes pas parvenue à rattacher à un étymon connu[560]. Il s'agit également des lemmes créés à partir de formes qui connaissent des variantes selon les manuscrits[561] ou qui ne sont pas transcrites de la même manière selon les éditions[562]. À cela nous ajoutons également un lemme qui relève, selon l'éditeur, d'une erreur de copiste[563].

Lors de la phase de vérification de la lemmatisation, nous aurions pu simplement exclure ces formes problématiques, jugeant que comme nous ne parvenions pas à les identifier malgré nos multiples recherches, elles n'avaient pas à être communiquées. Nous avons plutôt préféré conserver ces formes en leur créant un lemme et nous proposons même de les insérer dans le *DMF*, en signalant clairement leur caractère insolite voire suspect dans le cas de MELIBE. Répertorier ces « faux-lemmes » dans le *DMF* permet en effet de communiquer au lecteur les questions que nous nous posons sur les formes problématiques. Cela peut éventuellement permettre à un autre chercheur de proposer une solution si un élément d'analyse nous a échappé ou s'il est confronté à une forme analogue. Le format électronique autorise justement ce type d'évolution. Rajouter ces quelques lemmes au *DMF* ne présente pas sur le plan scientifique la même valeur que l'ajout de lemmes comme ÉLAN, GALETTE ou encore IMPLACABLE et force est d'admettre qu'accorder le même statut à ces articles sans

[559] Sur ce dernier point, on peut consulter cette étude consacrée spécifiquement aux œuvres de notre corpus : HERBERT, Capucine, « La parole de l'Autre dans les récits de voyage du XIVe et du XVe siècle », dans : *Actes du XXVIIe Congrès international de linguistique et de philologie romanes* (Nancy, 15-20 juillet 2013), éd. Isabel De Riquer, Dominique Billy, Giovanni Palumbo, à paraître.
[560] Il s'agit des lemmes suivants : BARNABONT, ESCHELLE3, GORISTE, HERELLE, PAQUIR, RACHELLE, TRARC, TRERC.
[561] Il s'agit des lemmes suivants : ALLANCIR, BACHO, QUESQUE.
[562] Il s'agit des lemmes suivants : ABROC, DOCTURER, MIQUE.
[563] Il s'agit du lemme suivant : MELIBE.

clairement les différencier de ceux consacrés à des lemmes bien attestés est problématique. Il ne nous semble toutefois pas inutile, pour les raisons que nous venons d'évoquer, de permettre aux consultants du *DMF* d'y avoir accès.

CHAPITRE TROIS

ARTICLES DE COMPLÉMENTS AU *DMF2012*

1. Les articles

ABAISSER, verbe
[T-L : *abaissier* ; GD : *abaissier* ; GDC : *abaissier* ; AND : *abesser* ; DECT : *abaissier* ; FEW I, 273a : **bassiare* ; TLF I, 33b : *abaisser*]
[sens nouveau I.A.1.a] Empl. abs. "Abaisser les voiles" : …ils, que virent qu'il estoient pres de recevoir autre hurt, tantost *abaicerent* come ceulx qui se veoyent pardus, car nostre nef estoit assés plus puissante que la leur et mieux garnie de gens (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 71)
[nouveau syntagme I.A.1.a] *Abaisser les voiles* : Ore se aluignerent les nefs ung poy que l'on n'i povoit plus trere, et nostre nef comence a pendre le tour par retourner sur eux et leur fu crié *abayssacent* les voilles a bas (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 71)

ABANDONNEMENT, subst. masc.
[GD : *abandonement* ; GDC : *abandonement* ; FEW XV-1, 50a : **ban* ; TLF I, 40a : *abandonnement*]
[exemple intéressant A.2] : Et mon createur que feray-je en cestuy cas, se ne me fais par ta bonté de ta grace auqun *abondonemant* ? (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 60)
REM. L'éd. La Grange (1858), p. 179, propose dans son glossaire le sens de "don, largesse".

ABATTRE1, verbe
[T-L : *abatre* ; GDC : *abatre* ; AND : *abatre1* ; DECT : *abatre* ; FEW XXIV, 16b : *abbattuere* ; TLF I, 65a : *abattre*]
[exemple intéressant B.1] [À propos du vent et de l'agitation de la mer] : Et la IIIe disent que sainte Ellayne la fist getter dedens ledit gouffre de Saptallies pour *abattre* les vens et les insassiables tourmens de la mer par lesquelx à paynne estoit navire qui y peust passer. (*Voy. et pard.* M., c.1419-1425, 104)

ABÎMER, verbe
[GD : *abismer* ; GDC : *abismer* ; FEW XXIV, 63a : *abyssus* ; TLF I, 108b : *abîmer*]
[exemples intéressants I] MAR. En partic. "Couler" : A cause de quoy, tous les navires passans par là sont en dangier d'estre perdus, periz et *abismés*. (*Voy. Hierus.* S., 1480, 54) …et dit on que anciennement il se faisoit si grans tempestes audict gouffre que quasi tous les navires qui passoyent par là estoyent perdus et *abismez*. (*Voy. Hierus.* S., 1480, 102) …et est le plus grant danger de tout le chemin pour les grans tempestes, impetuosités et fortunes qui continuellement sont au dit goulfre a cause duquel tous navires passans par la sont en danger d'estre *abismeez* et perduez. (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 126)

ABONDANT, adj. et subst.
[T-L : *abonder* ; GDC : *abondant* ; FEW XXIV, 59b : *abundare* ; TLF I, 145b : *abondant*]
[exemples intéressants I.B.2] *Abondant de* : Puis trouverent une montaigne moult haulte et moult *habundante* de tous biens qui s'appelle Alboc, de laquelle naist une rivere moult grant. (GADIFER DE LA SALLE, *Canarien* C., c.1404-1406, 105) Et du costé de la duché de Bourgoigne depuis lesdictes montaignes jusques à la rivière de Sonne, y a moult beau païs et plain, *abbondant* et fertil de blez, de vins, de bestial blanc et rouge et grant foison chevaulx et poissons d'eaue doulce. (LE BOUVIER, *Descript. pays* H., p.1451, 52) En celle Grège en terre ferme a encores des païs cristiens, la Morée et l'Albaine et sont très bons païs et *abondens* de tous biens. (LE BOUVIER, *Descript. pays* H., p.1451, 94) Joignant de ce royaulme en venant en France est le royaulme d'Arragon, lequel est bon royaulme *abondant* de blez, de vins et de fruitz, et à la mer Miterranne tout au long depuis le royaulme de Valence jusques au royaulme de France. (LE BOUVIER, *Descript. pays* H., p.1451, 130)

ABORDER, verbe
[T-L : *aborder* ; GDC : *aborder* ; FEW XV-1, 185a : **bord* ; TLF I, 160b : *aborder*]
[exemples intéressants A.1.a] : Et quant le batel fut *abourdé* pres de terre, pour requeillir les chosez et les Canarez tenoient le bout d'une corde en terre et ceulx du batel tenoient l'aultre, adoncquez sailly l'embuche sur eulx et les chargerent de moult grant giet de pierrez, tellement qu'ilz furent touz bleciez. (GADIFER DE LA SALLE, *Canarien* C., c.1404-1406, 121) Le mardi matin II heure de soleil *abordasmes* au port de Modon. (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 121) Oultre plus, au temps que nous pelerins *abordames* au port de Jaffe pour aler en Hierusalem, il nous fust dict et affermé que le grant Souldanc avoit mandé aux segnieurs de Roddes que s'ilz voulloient aide et secours pour resister contre le Turcq, iceluy Souldanc leur envoyroit XVI ou XX mille mamellus, c'est assavoir christien regnies ou des mores natureulx de son pays, ou des christiens de sa terre ou segnieurie, s'ilz ne se voulloient fyer en ses gens (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 162)

ABREUVER, verbe
[T-L : *abevrer* ; GDC : *abevrer* ; AND : *enbeverer* ; DECT : *abevrer* ; FEW XXIV, 23a : **abbiberare* ; TLF I, 195a : *abreuver*]
[exemples intéressants B.4] : Item ilz ont certains puys en leurs jardins pour enrouser et *abrever* la terre par russiaulx et font couvrir l'eaue par conduys ou augez (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 124) Et y a conduiz dedens terre machonnez par arches, par où les puis de la ville sont *abeuvrez* de la rivière du Nyl, une fois l'an. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 106) Item, il y a grans fossez, fais à la main, qui viennent de la rivière du Nyl entre le Kaire et Babilonne, par où, chascun an, quant la rivière croist, la ville, les gardins et tout le païs est *abeuvrez*. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 115) Item, au dehors de Sur, quatre milles sur les champs, vers les montaignes, il y a une très grant habondant fontaine, faitte moult richement, ouvrée de marbre, que jadis fist faire Salomon, laquelle du temps des Cristiens couroit par conduitz et *abeuvroit* la ville, mais à présent les conduis sont rompus. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 150)

ABRI, subst. masc.
[T-L : *abri* ; GDC : *abri* ; AND : *abri* ; FEW XXV, 57a-b : *apricare* ; TLF I, 201a : *abri*]
[exemples intéressants] : Item, que deux ou trois milles de parfont en la mer, oultre laditte bouche, y a très bon sourgissoir pour grosses nefz, et y a *abril* contre pluisieurs vens pour la grant Entrée qu'il y a et pour les terres d'icelle, qui sont loing l'une de l'autre, qui donnent abril, combien que ce n'est que tout pellaige (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 138) Item, que deux ou trois milles de parfont en la mer, oultre laditte bouche, y a très bon sourgissoir pour grosses nefz, et y a abril contre pluisieurs vens pour la grant Entrée qu'il y a et pour les terres d'icelle, qui sont loing l'une de l'autre, qui donnent *abril*, combien que ce n'est que tout pellaige (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 139) Là, y a il bon fons et bon port pour tous gros navire, par les terres de devers Baruth, d'un costé, et la ville de l'autre, qui leur donnent *abril* contre pluisieurs vens, mais pour icelles grosses nefz n'est pas lieu pour y gaires séjourner, pour les fors vens de west, de noord-west et de noord qui leur pourroient nuyre. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 148)

ABSOUDRE, verbe
[T-L : *assoudre* ; GD : *assoudre* ; GDC : *asoldre* ; AND : *assoudre* ; FEW XXIV, 54b : *absolvere* ; TLF I, 252a : *absoudre*]
[autre(s) cas] : Et dit encore se les Rommains savoient quelles indulgences sont grandes, mait mal seroit fait qui sont laissiés a faire, et qui conques feroit le pelerinage bien et sans pequiet mortel, il ne luy fauroit point aller au Saint Sepucre car il poet illuec estre *assaux*. (VELAINES, *Pèler. tourn.* P., p.1432, 294) Et se il avient que aucun moere u quemin de Romme, il est *assaux* de toux pequiés. (VELAINES, *Pèler. tourn.* P., p.1432, 296)

REM. *Assaux*, lire *assoux*?

ACCENT, subst. masc.
[T-L : *acent* ; GDC : *accent* ; AND : *accent* ; FEW XXIV, 70b : *accentus* ; TLF I, 337a : *accent*]
[autre cas Lire *accent*?] : Et est une merveilleuse chose, quant on est en ladicte eglise du Sainct Sepulchre, de ouyr une chacune nation et maniere de chrestiens, et toutes a une heure, faire leur service, car en chantant ilz mainent si grant bruyt que merveilles, et chacuns en divers tons et *actent*, et font grant cerimonies principallement d'encencer, et long service. (*Pèler.* D., 1486, 368)

ACCEPTER, verbe
[GDC : *accepter* ; AND : *accepter* ; FEW XXIV, 71 : *acceptare* ; TLF I, 343b : *accepter*]
[exemple intéressant A.1] : Il *acepta* une nef qui estoit à messire Robert de Braquemont, et avoit deulx nefs au voiage lesquieuls estoient siennes. Et fit la plus grant diligensse qu'il peut pour s'en retourner en Canare. (BÉTHENCOURT, *Canarien* C., c.1490, 299)

ACCÈS, subst. masc.
[T-L : *accès* ; GD : *aces* ; GDC : *acces* ; AND : *accés* ; FEW XXIV, 73 : *accessus* ; TLF I, 349a : *accès*]
[sens nouveau II.A.1] "Accès de fièvre" : …une petite fievre le print apprès ce qu'il eut digné en la compagnie et a la table de tous les seigneurs pelerins, le sabmedy .XVe. jour de janvier ; qui lui durerent trois *accès* tierces, et au quart luy changerent, et cuidoit estre tout guery. (*Voy. Jérus.*, c.1395, 86)

ACCIDENT1, subst.
[T-L : *accident* ; GDC : *accident* ; AND : *accident* ; FEW XXIV, 73b : *accidens* ; TLF I, 359b : *accident*]
[autre cas] : Car dobtoyent alongament de tamps ou quelque mal *exident* que nous venisse de nuyt encontre quelque roche, pour ce que ne savions celles mers. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 73)
REM. À rattacher à ACCIDENT1?

ACCORD, subst. masc.
[T-L : *acort* ; GD : *acort* ; GDC : *acort* ; AND : *acord* ; FEW XXIV, 84,86 : **accordare* ; TLF I, 406 : *accord*]
[nouveau syntagme I.A.1] *Demeurer d'accord* : Et demourerent le dit roy sarazin et Mons. de Bethencourt d'*accord*, et fit faire le dit Sr. de Bethencourt ung chastel qui s'apelle Rubycum. (BÉTHENCOURT, *Canarien* C., c.1490, 31)

ACCROISSEMENT1, subst. masc.
[T-L : *acroissement* ; GDC : *acroissement* ; AND : *acreissement* ; FEW II-2, 1328a : *crescere* ; TLF I, 458 : *accroissement*]
[exemples intéressants II.B.2.d] : Et Dieu par saincte grace y veuylle pourvoir en telle maniere que ce soit au bon gouvernement du royaume de France et de toute crestienté et au soustenement et *accroissement* de nostre foy et creance, laquelle est moult grevée, se Dieu n'y met remedde. (GADIFER DE LA SALLE, *Canarien* C., c.1404-1406, 109) …POUR CE QU'IL est vray que mains chevalier (…) ont entrepris ce voyage à l'honour de Dieu et au soustenement et *acroissement* de nostre sainte creance es partiez merediennes en certaines isles qui sont sur celle bande, qui se dient les isles de Canarie, habitées de gens mescreans de diverses loys et de divers langages dont la Grant Canare est une des meilleures et des plus principales en entencion de les convertir et mettre à nostre foy, et pour ce est ce livre nommé le *Canarien*. (GADIFER DE LA SALLE, *Canarien* C., c.1404-1406, 15)

ACCROÎTRE, verbe
[T-L : *acroistre* ; GDC : *acroistre* ; AND : *acreistre* ; DECT : *acroistre* ; FEW II-2, 1327b : *crescere* ; TLF I, 460b : *accroître*]
[exemple intéressant II.A.1] : Quant aux gens de son hostel, qui sont bien VM que à pié que à cheval, il ne leur *accroist* de riens plus leurs gaiges. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 183)

ACCROUPIR, verbe
[T-L : *acropir* ; GD : *accroupir* ; GDC : *acroupir* ; FEW XVI, 419b : **kruppa* ; TLF I, 463 : *accroupir*]
[exemples intéressants I.B] : Assez d'aultres erreurs ilz ont, lesquelles ilz tiennent tout du long, et croyez pour certain, que c'est la plus grant horreur du monde que de la maniere de leur vivre : mesmement en luxure dont ilz ne font aucune conscience, mais le tiennent a vertu, monstrent leur nature sans honte comme chiens, et en pissant s'*acroupissent* comme femmes, et quant ilz ont pissé ilz se essuyent la nature contre une pierre. (*Pèler.* D., 1486, 391) Puis apres se levent deboult et

regardent le ciel et la terre, puis a coste ca et la, estandent les braz puis les serrent en s'*acroupissent* et baisent la terre tres souvent, et entre leurs dens barbouillent je ne scay pas quelles parolles (*Pèler.* D., 1486, 391)
[exemple intéressant III.A] : Et croy que c'est la plus grande horreur du monde de leur manière de vivre, mesmement en luxures dont ilz ne font point de consience, mais le tiennent pour vertu, monstrent leur nature comme chiens, et pissent les hommes *acroupis* comme femmes. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 182)

ACHEVER, verbe
[T-L : *achever* ; GD : *achever* ; GDC : *achever* ; AND : *achever* ; FEW II-1, 339a : *caput* ; TLF I, 524a : *achever*]
[autre cas] : Et c'estoit ung mardi au soir et nous avions ja esté environ quinze jours en mer, ainssi nous alames toux mettre a genoils et comenssier le Salve Regine qui ne demoura *a chevoir* come l'autre foix avoie fait quant elle fu dite. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 73)
REM. Lire *achevoir*?

ACLINER, verbe
[T-L : *acliner* ; GD : *acliner* ; DECT : *acliner* ; FEW XXIV, 76b : *acclinare*]
[forme intéressante] : Et ossy tos que monsigneur de Halluvin entra en le cambre, et noux tous tantos on se mist a genoux, et la s'*aglina* on par .iij. fois anchois c'on venist devant le caiiere du saint pere. (VELAINES, *Pèler. tourn.* P., p.1432, 297)

ACOMMETTRE, verbe
[GD : *accommettre* ; FEW II-2, 956b : *committere*]
[exemples déjà présents] : Je, comme son vray filz et universal heretier tant a contemplacion de sa bonne devocion que par ycelle que je mesmes y ay par moy en remission de mes griefs pechiés que encontre Dieu mon createur j'ay *acommiz* et faiz me suis de bon et vray cuer expousé de fere et enteriner le dit saint voyatge et passatge d'outremer visiter le saint Sepulcre Nostre Seigneur ou l'aide duquel et de mon seigneur saint George est mon entencion et volonté parfere et mettre a bonne fin vraye. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 11) Et pour ce que n'avons le cuer en bien, Nostre Seigneur nous envoye tempestes, mortalités et pluseurs tribulacions et meschances pour lez malx et orribles pechiéz et tirennie que aujourduy *acometons* tant que je en suis bien merevillé que ne prenons a cuer ce que l'escripture dit (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 19)

ACOMMUNIER, verbe
[AND : *acomunier* ; FEW II-2, 959b : *communicare*]
[exemples intéressants] : Et dist que ilz se *acommunient* tous les dimenches. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 147) Ilz font prandre et *acommunier* le corps de Nostre Seigneur a leurs enfans qui n'ont que deux moys. (*Pèler.* D., 1486, 362) …et la tous les signeurz et pelerins, qui estoient très le nuitié confessé, alerent a l'offrande et s'*acumenierent* et rechurent Nostre Sire a le dite grant messe (VELAINES, *Pèler. tourn.* P., p.1432, 303)
[exemple déjà présent] : Pareillement le jeudy absolu ils consacrent toutes les hosties que le long de l'an faict mestier pour *a communier* les malades, et disent qu'elles sont de plus grant efficace et vertuz que celles qui sont consacrees tout autre jour de l'an- Oultre, dit-on que chacun an, ilz excommunient le Pape avec tout le colliege des Crestiens et tous tiennent pour chiens dannez, et disent qu'il n'y a que leur foy qui vaille, et nous la nostre, mais est faulce. (*Pèler.* D., 1486, 360)
REM. *A communier* (*Pèler.* D., 1486, p. 360), DMF propose de lire *acommunier*.

ACQUÊT, subst. masc.
[T-L : *aquest* ; GDC : *aquest* ; AND : *aquest1* ; FEW XXIV, 111a : *acquirere* ; TLF I, 560b : *acquêt*]
[forme intéressante] : …pour laquelle cause a este ordonne par segnieurie que ledit patron prendroit de chacun pelerin pour le passage despens, tribut du Souldant et *aquez* au port de Jaffe, la somme de LV ducas d'or du coing de Venize. (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 111)

ADEVANCER, verbe
[T-L : *adevancier* ; GD : *adevancier* ; FEW XXIV, 11a : *abante*]
[exemple intéressant B.2] : Et pour ce que Nostre Seigneur savoit qu'il devoit morir le vendredi, *adevonsa* il sa Pasque et la fit le jeudi, et peust estre qu'il la fist de pain levé (GADIFER DE LA SALLE, *Canarien* C., c.1404-1406, 93)

ADJOINDRE, verbe
[T-L : *ajoindre* ; GD : *ajoindre* ; GDC : *ajoindre* ; AND : *ajoindre* ; FEW XXIV, 160a : *adjungere* ; TLF I, 674a : *adjoindre*]
[exemple intéressant III.A.1.b] :) …et a le Resurexion qui y sont *ajointes*, a cascune des dites fiestes .M. ans de pardon. (VELAINES, *Pèler. tourn.* P., p.1432, 294)

ADORER, verbe
[GDC : *adorer* ; AND : *aurer* ; DECT : *aorer2* ; FEW XXIV, 177 : *adorare* ; TLF I, 725a : *adorer*]
[autre(s) cas] : Item de toute celle nuyt que je fuy arrivé a le ditte cipté de Japhe ne m'en parti jusques lendemein entre mydy et eure none que m'en allay ha une ville merchande que s'apelle Ramés que est ha XII milles plus avant en le quele se dizoit que nasquit le glorieux saint monseigneur saint George et aussi saint Marssal duquel, ce luy plest, j'ay *azouré* sa prescieuse teste a le cipté de Lymotges en le duchié de Guyeine. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 34) Ung seul Dieu *azoraras* et ycelluy suel serviras. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 38)

REM. Lire *adoreras*?

ADORMIR, verbe
[GD : *adormir* ; *FEW III, 142a : *dormire*]
[exemple déjà présent] : Item le lieu ou saint Pierre, saint Jacques et saint Jehan furent separés dez autres et ou il se *adormirent* VII ans VII carantenes de indulgence. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 43)

ADOUCIR, verbe
[T-L : *adoucir* ; GDC : *adoucir* ; AND : *aducer1* ; DECT : *adoucir* ; FEW III, 175b : *dulcis* ; TLF I, 731b : *adoucir*]
[exemple intéressant I.A.1] : Ceste fontaine est la fontaine que le profete Helisée beneit, et le *adoulcy* par sel qu'il mist dedans en la béneissant, et est fort bonne à boire, non pas fort froyde. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 139)

ADRESSEMENT, subst. masc.
[T-L : *adrecement* ; GD : *adrecement* ; AND : *adrescement* ; FEW III, 85a : **directiare*]
[forme intéressante] : ET PUIS que l'en voit que les clercs qui ont le gouvernement de l'esperitualité n'y mettent autre remede, les princes, qui ont la charge et le gouvernement de la temporalité, y devroient pourvoir, tant pour eulx que pour le sauvement et *adroicement* de tout le peuple, si voulent en faire leur droit devoir (GADIFER DE LA SALLE, *Canarien* C., c.1404-1406, 115)
[exemple intéressant B.2.a] : ET PUIS que l'en voit que les clercs qui ont le gouvernement de l'esperitualité n'y mettent autre remede, les princes, qui ont la charge et le gouvernement de la temporalité, y devroient pourvoir, tant pour eulx que pour le sauvement et *adroicement* de tout le peuple, si voulent en faire leur droit devoir (GADIFER DE LA SALLE, *Canarien* C., c.1404-1406, 115)

ADVENUE, subst.
[T-L : *avenue* ; GD : *avenue* ; AND : *avenue* ; FEW XXIV, 191a : *advenire*]
[nouveau syntagme I] *Forte advenue.* "Très fréquenté" : Ce jour à l'après disner, partismes de Digon et vynmes au giste à Auxonne qui est de la conté de Bourgoingne, et est de très forte *advenue* du costé de Digion. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 7)

AFERRER, verbe
[GD : *afferrer2* ; FEW III, 475b : *ferrum*]
[exemple déjà présent] : …le mer estoit si haulte que lez ondes entroient pour le plus hault de dens la nef et se tribailloit tant de l'un costé sur l'autre que n'estoit homme liens se puisse tenir de piés ne assigié, s'il n'estoit bien *afferré* aux bors de le ditte nef ou aillors par lez chambres en quelque autre chose bien lié, ne arque ni table ne riens que liens fusse ne povoit se tenir en son lieu, ains alloye per la nef a través de la gent tant se tourmentoyt la nef, et chescune foix nous penssions qu'elle versse par l'un bort ou pour l'autre. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 58)

REM. Seul ex du DMF.

AFFECTER, verbe
[T-L : *afecter* ; GDC : *affecter* ; AND : *affecter* ; FEW XXIV, 246a : *affectare* ; TLF I, 839a : *affecter1*/*affecter2*/*affecter3*]
[exemple intéressant I.A.2] *(Estre) affecté à.* "Être très désireux de" : …et mesmement les gens d'Eglise sont tant *affectez* a faire abstinences que beaucoup en y a qui ne veullent menger, et se laissent mourir de faim, cuydans pour ce estre saulvez et avoir grant gloire. (*Pèler.* D., 1486, 365)

AFFÉRENT, adj.
[GD : *aferant* ; FEW III, 466b : *ferire*]
[forme intéressante] : Principallement les Turcs y laissier avoir leur résidence est chose mal *affréant*. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 105)
[nouveau syntagme] *Mal afférent.* "Inconvenable" : Principallement les Turcs y laissier avoir leur résidence est chose mal *affréant*. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 105)

AFFIANCE, subst.
[T-L : *afiance* ; GD : *afiance* ; AND : *affiance* ; FEW III, 499a,501a : **fidare*]
[exemples intéressants B] [En cooccurrence avec sûreté] : Et les Canares le crurent par mi la seurté et *affiance* que euls avoient des chevaliers et de leurs gens et vindrent en la dicte Aldée comme à sauveté et retrait jusques au nombre de vint et quatre (GADIFER DE LA SALLE, *Canarien* C., c.1404-1406, 43) Et les Canares le crurent, par mi la seureté et *affiance* que eulx avoient du dit Sr. de Bethencourt et de sa compagnye (BÉTHENCOURT, *Canarien* C., c.1490, 59)

AFFINER1, verbe
[T-L : *afiner* ; GD : *afiner* ; AND : *affiner1* ; FEW III, 558b,559a : *finire*]
[nouveau syntagme I.A.1] *Affiner ses jours.* "Mourir" : Et pour ce mon souverein Dieu que je croy fermemant sens nulle erreur voyant que tu as apliqué moy en cest monde pour toy servir et que tant chieremant je t'aye cousté, je te prie umblemant et supplie piteusemant a ta haulte magnificence que de moy ta petite creature ayes pitié et merci a moy trere de cest perill que je n'aye *affiner* mes jours en ceste mer malecieuse contre moy et que ne le vueilles donner povoir de moy desfere si soubdaynement et me vueilles guarder et deffendre du terrible torment et engoice ou quel je suy a present et estre ne puis aquitté se par toy non. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 60)

AFFIRMER, verbe
[FEW XXIV, 251b : *affirmare* ; TLF II, 11b : *affirmer*]
[exemples intéressants] : …respondymes que non, et demandâmes licence de entrer dedens, ce que l'on nous accorda, veu que leur avions *affirmé* que ne venions de quelque lieu suspect (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 26) Et nous fut *affirmé* par nostre hoste que audit Venise y avoit LXXII paroisses et LXIIII églises de monastères que de hommes que femmes. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 37) Le lundy, VI.e jour dudit mois de novembre, après avoir payet par chascun de nous pélerins pluiseurs courtoisies tant au grand trucheman mesmes comme à ses commis et serviteurs, partîmes de son hostel audit Kayre à l'après souper, et tirâmes chemin jusques hors de la ville, que au plus près d'icelle montâmes sur ung bateau nommé germe au port qui s'appelle Boullac, à intencion de aller à Damiette pour cause que les marchans crestiens venans d'Allixandrie nous *affirmèrent* les gallées et autres navires vénissiennes estre parties. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 182)

AFFUBLER, verbe
[T-L : *afubler* ; GD : *afubler* ; GDC : *afubler* ; AND : *afubler* ; DECT : *afubler* ; FEW XXIV, 249a : **affibulare* ; TLF II, 61a : *affubler*]
[exemple intéressant A.4] : Sy advint qu'un jour ilz tuerent et escorcherent plusieurs d'icelles bestes, et des cuirs d'icelles bestes se *affublerent* plusieurs d'iceulx Freres (*Voy. Jérus.*, c.1395, 92)

AGISTER, verbe
[T-L : *agister* ; GD : *agister* ; AND : *agister* ; FEW V, 3a : *jacere* ; FEW XXIV, 158a : *adjacere*]
[exemples intéressants II.A] : Mais avant le partement de ce lieu, pour les grans challeurs qu'il faisoit journellement aucuns pellerins furent sy opressez de maladie que forche leur fust eulx *agister*, et tellement que par leurs frères et compaignons furent forchiez de eulx retourner en l'église du Mont de Sion lez Jhérusalem, ou aultrement ils y fussent mors. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 148) Et pareillement y fut grièvement malade Arnoul de Saint Genois, tellement que forche fut le remener audit Mont de Sion oultre son gré, mais à ce ses frères pellerins le persuadèrent, et le compaigna en grand dueil son frère messire Nicolas, sgr de Clerieu, chevalier, lequel pour deul et anoy qu'il prinst de laissier la compaignie, se *agista* aussy audit Mont de Syon, et tellement qui tous deux furent en grand dangier de y perdre la vye. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 148)

REM. Le glossaire de l'éd. propose : "coucher, mettre au lit" (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 246).

AGNEAU, subst. masc.
[T-L : *agnel* ; GD : *agnel* ; GDC : *agnel* ; AND : *aignel1* ; DECT : *agnel* ; FEW XXIV, 264a : *agnellus* ; TLF II, 165a : *agneau*]
[exemples intéressants B.2] *Agneau pascal* : Item derriere l'eglize est le lieu ou fut chaufee l'eue de quoy furent lavez les piés dez apostres et rosti l'*aignel* paschal VII ans VII carantenes de indulgence. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 45) Item, le lieu où l'*aignel* paschal fut rosty qui est derriere le Sépulcre desdictz Roys. (*Voy. Hierus.* S., 1480, 71) - A main dextre, et environ le coing de l'eglise des freres, est le lieu ou fut rosty l'*aigneau* pasqual le jour de la Senne Nostre Seigneur. (*Pèler.* D., 1486, 352) Item le lieu ou l'*aignel* paschal fust roty, et est derriere le sepulchre desdits roys. (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 142) Item, le vénérable lieu de la cène, ouquel est le lieu où Nostre Seigneur mengea avecq ses appostres l'*aigniel* paschal, et leur démoustra et dist moult de belles parolles touchant charité. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 80) Et premièrement nous monstra le lieu où nostre Sgr fist la Saincte Cenne, et fut mengié l'*aigniel* pascal avec ses disciples, et institua le très digne sacrement de l'autel (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 130)

AGRANDIR, verbe
[T-L : *agrandir* ; GDC : *agrandir* ; AND : *agrandir* ; FEW IV, 220b : *grandis* ; TLF II, 192b : *agrandir*]
[exemple intéressant I.A.1] : Et quand il eut esté en divers lieux il trouva une petite villette nommé Bizance quy estoit fort bien assise sur la mer pour avoir port de mer, et l'amplia et *agrandist*, et de son nom l'appela Constantinople. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 67)

AIDE1, subst.
[T-L : *äie* ; GDC : *aide* ; AND : *aide* ; FEW XXIV, 162-163a : *adjutare* ; TLF II, 258a : *aide*]
[formes intéressantes] : …j'ay entrepris ou l'*eyde* de Dieu, de le glorieuse Vierges Marie et de mon seigneur saint George et expousé tout mon cuer entierement a fere le saint passatge d'outremer en Jherusalem visiter le saint Sepulcre Jhesu Crist ou son precieux corps fu mis. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 22) lequel Tezeu par consseill a *ajude* de Adriane, fille du dit roy Minus, oussit Iedi Minotaur et eschapa du perill de le ditte meson Nabarinte. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 31)

AIGUILLE, subst. fém.
[T-L : *aguille* ; GDC : *aiguille* ; AND : *aguille* ; DECT : *aguille* ; FEW XXIV, 118a : *acucula* ; TLF II, 294b : *aiguille*]
[nouveau syntagme A.1] *Aiguille à coudre* : Et leur portoient des figues à grant planté et du sang de dragon qu'ilz chavoient pour ams à pescher et pour vieulles ferrasses de fer et pour *aguilles* à coudre (GADIFER DE LA SALLE, *Canarien* C., c.1404-1406, 73)

AIM, subst. masc.
[T-L : *aim* ; GD : *ain* ; AND : *ain1* ; FEW IV, 380a : *hamus*]
[autre cas] : Et leur portoient des figues à grant planté et du sang de dragon qu'ilz chavoient pour *ams* à pescher et pour vieulles ferrasses de fer et pour aguilles à coudre (GADIFER DE LA SALLE, *Canarien* C., c.1404-1406, 73)

REM. Lire *ains* ? C'est ce que retient l'édition : *Livre nommé Le Canarien* A.C.P.P.T., c.1490, p. 144.

AIRE1, subst. fém.
[T-L : *aire1* ; GD : *here* ; GDC : *aire* ; AND : *aire1* ; FEW XXV, 160b : *area* ; TLF II, 378a : *aire*]
[nouveau syntagme A.5] *Aire de saline.* "Marais salants, salines" : On y treuve grant foison de sel, du cousté devers la mer Occeane, et de l'autre cousté de moult bellez placez pour faire *airez* de salines. (GADIFER DE LA SALLE, *Canarien* C., c.1404-1406, 135)

ALARME, interj. et subst.
[T-L : *arme* ; GDC : *alarme* ; FEW XXV, 241b : *arma* ; TLF II, 432a : *alarme*]
[exemple intéressant II.A] *Sonner (une) alarme* : tantost on sonna *alerme* par tout et furent mandés querir les secours de l'ospitalier et du tresorier ou nous aultres estions sur le molle de sainct Nicollas. (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 160)

ALBANAIS, adj.
[FEW, Ø n. de lieu *Albanie* ; TLF II, 438b : *albanais*]
[exemple intéressant] : Il y a aussi, comme j'ay dit par avant, beaucop de Crestiens qui par force servent le Turc comme Grecz, Vulgaires, Macedoniens, *Albanois*, Esclavons, Rasciens et de Servie subjectz au dispot de Rascie et Wallaques, lesquelz, comme il m'a esté dit, s'ilz veoyent les Crestiens et par especial les François en grant puissance contre le Turc, ce seroient ceulx qui luy porteroient plus de dommaige et luy tourneroient le dos, car il les tient en grant servitude : et n'en sont point les Turcz, à mon entendement, tant à craindre ne à redoubter que j'ay autreffois ouy dire et que j'eusse cuidié combien que je ne les vueil pas blasmer, car je les ay trouvé franches gens et loyaulx. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 224)

ALBANIEN, subst. masc.
[GDC : *albanien* ; AND : *albanien* ; FEW, Ø n. de lieu *Albanie* ; TLF II, 439b : *albanien*]
[exemples intéressants] : Adoncques, me dit-il que je alasse querir mon cheval qui estoit dedans ledit carvansera et que je le luy menasse, car il y avoit des *Albaniens* esclaves qui me embleroient encores le demourant, ce que je feis. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 129) …et les appelle l'on *Albaniens*, et y ont demouré seullement puis XXX ans encha, qui est depuis le temps que les Vénissiens feyrent la guerre aux Turcs, et estoyent de l'ayde ausdits Vénissiens et retraiz audit Modon. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 99)

ALCORAN, subst. masc.
[GDC : *alcoran* ; FEW XIX, 99b : *qur'an*]
[exemples intéressants] : Il fut né en Arabie en l'an de l'Incarnation six cens et douze, et fist ung livre nommé *Al Coram*, plain de faulseté et heresie, lequel lesditz Mores et Sarrazins croyent et observent, comme les Crestiens font l'Evangile. (*Pèler.* D., 1486, 389) …et la ses amys mengent devant luy 2, et le reste laissent la, et croyent qu'il doit menger pour ce que Macommet par son *Al Coran*, apres la mort dit que le trespassé doigt boire et menger. (*Pèler.* D., 1486, 396) Il fut né de Arrabie en l'an de l'incarnacion nostre Sgr VIc XII, rengnant en Romme saint Grégoire pape, et descendy de la nacion de Agar qui fut concubine de Abraham, et fit ung livre nommé *Alcoran*, plain de hérésies, lequel les diz Mores et Sarrasins observent comme les Crestiens l'Evangille. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 181)

ALEXANDRIN, adj.
[GDC : *alexandrin* ; AND : *alisandrin* ; DECT : *alexandrin* ; FEW XXIV, 314a : *Alexander* ; TLF II, 490b-491a : *alexandrin1*/*alexandrin2*]
[nouveau syntagme B] *Patriarche alexandrin* : Item, le lieu où fut martirisiez saint Jehan élémosinaire et patriarche *Alexandrin*. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 95)
REM. *Cf.* DMF: *patriarche* (*patriarche d'Alexandrie*).

ALLAITER, verbe
[T-L : *alaitier* ; GD : *alaitier* ; GDC : *alaitier* ; AND : *alaiter1* ; DECT : *alaitier* ; FEW XXIV, 325a : *allactare* ; TLF II, 532b : *allaiter*]
[exemples intéressants B.1] Part. prés. "Qui tète" : …et Pietre le Canare en chassa trois et leur toli une femme et en print deux autres en une cave, dont l'une avoit un petit enffant *alectant*, qu'elle entrangla, pour la doubte qu'il ne criast. (GADIFER DE LA SALLE, *Canarien* C., c.1404-1406, 71) Et leur tolit Pierre le Canare une femme et en prist deulx autres en une caverne, dont l'une avoit ung petit enfant *aletant* qu'elle estrangla (BÉTHENCOURT, *Canarien* C., c.1490, 143)

ALLÉGRER, verbe
[T-L : *halegrer* ; GD : *alegrer* ; AND : *halegrer* ; FEW XXIV, 288b : *alacer* ; TLF II, 548a : *allégrer*]
[exemple intéressant II] : Ne te *alegres* pas tant maintenant non obstant que soies sain et en bon point, car par aventure demain morras. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 20)

ALLEMAND, adj. et subst.
[T-L : *alemant* ; GDC : *aleman* ; AND : *aleman* ; FEW XV-1, 11 : *alamannus* ; TLF II, 552a : *allemand*]
[exemples intéressants I] : Mais a la dicte heure, le conte de Vert d'Aubert, *alman*, fut tresfort malade pour la grant challeur qui faisoit, et fut forcé qu'il descendit. (*Pèler.* D., 1486, 403) Et lors un *alman* pelerin, qui n'entendoit aulcun langaige fors le sien, tira a l'espee et voulu courir sus ausditz arabes, ou incontinant en survint six autres, tellement qu'ilz se trouverent dix sept qui se relierent tous ensembles, et pareillement de nostre part nous convint serrer et mectre la main a l'espee tellement qu'il y cuida avoir une grant broillys (*Pèler.* D., 1486, 405) Et montamez sur mer en le gallee de messire Mathieu Morisin, le jour Nostre Dame en septembre, et fumes bien .vjxx. pelerins franchois, englés, *alemans*. (VELAINES, *Pèler. tourn.* P., p.1432, 291) Et est leur voisin le duc Stese de Baviere et le conte de Salebrusse, le conte de Nauso, le conte de Selverne qui tous sont *Alemans*. (LE BOUVIER, *Descript. pays* H., p.1451, 113)
[exemples intéressants II.A] : Et pour ce, me samble il que gens notables et de bon gouvernement comme ces III nations que j'ay nommé cy dessus, c'est assavoir François, Anglois et *Allemans*, sont assés souffisans, et eulx bien unis ensamble en nombre competent, pourroient aler par terre jusques en Jherusalem. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 230) Et ce temps durant, je qui voulloye aller a Saincte Katherine du mont de Synay, en la compaignie du duc en Baviere et sept autres *allemans*, et Monseigneur de la Guierche, messire Nicolas de Sainct Genoys et son frere, et Georges Languerant du pays de Picardie avec deux autres haulendoys, fismes notre pac et marché avec ung more nommé Amet, a present truchement de Jherusalem. (*Pèler.* D., 1486, 379)

ALLONGEMENT, subst. masc.
[T-L : *alongement* ; GDC : *alongement* ; FEW V, 413a : *longus* ; TLF II, 576b : *allongement*]
[nouveau syntagme B] *Allongement de temps.* "Retard" : Car dobtoyent *alongament* de tamps ou quelque mal exident que nous venisse de nuyt encontre quelque roche, pour ce que ne savions celles mers. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 73)

ALLOUER1, verbe
[T-L : *alöer* ; GD : *aloer* ; GDC : *alouer* ; AND : *aluer1* ; DECT : *alöer* ; FEW XXIV, 335b : *allocare* ; TLF II, 583a : *allouer*]
[exemple intéressant A.3.b] : En icelle ville de Spiere se change la monnoie de cruchars et se y *alouent* wytspenninghen, de quoy l'on en a XXVI pour ung florin de Rin d'or, qui se *alouent* jusques oultre Coullongne. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 201)

ALOGER, verbe
[T-L : *alogier* ; GD : *alogier* ; AND : *aloger* ; FEW XVI, 450a : *laubja*]
[exemple intéressant I] : Et l'autre dizoit, Attant come celle famme que est en le nef soit *allotgee* si pres du tymon que est guovern de le nef, nous ne pourrons aler avant. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 72)
REM. Réf. en remarque dans DMF.

AMAISONNER, verbe
[T-L : *amaisoner* ; GD : *amaisonner* ; FEW VI-1, 241b : *mansio*]
[nouveau syntagme I.B] *Mal amaisonné de.* "Mal bâti, mal construit" : Et n'est point la ville fermée, mais est longue et estroitte de hault en bas, très mal *amaisonnée* de maisons de bois. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 39)

AMBLE, subst. masc.
[T-L : *amble* ; GDC : *amble* ; FEW XXIV, 425a : *ambulare* ; TLF II, 701a : *amble*]
[exemple intéressant A.1] *Aller les ambles* : Tous les chevaulx, jumens, mules, muletz et asnes qui sont nourris audict pays vont tous les *embles* ou haquenée, naturellement, sans ce que on leur apreigne, comme nous dirent ceulx dudict lieu. (*Voy. Hierus.* S., 1480, 57)

AMER, adj.
[T-L : *amer2* ; GD : *amer* ; GDC : *amer* ; AND : *amer2* ; DECT : *amer2* ; FEW XXIV, 391b-393a : *amarus* ; TLF II, 743a : *amer*]
[exemples intéressants I.A.1] [À propos d'une eau saûmatre] : Le dict fleuve entre à main senestre dans la mer Morte à ung quart de lieue de laquelle mer sont abismés Sodome et Gomorre et trois aultres citez : et est la mer Morte si puante et *amere* que nul poisson ne s'y tient et nulle beste n'en sauroyt gouster (*Voy. Hierus.* S., 1480, 90) Item, au bas de la dite montaingne, court .j. rieu de la fontaine qui estoit *amere* quant Elizee le prophete y mist sel, et elle devint douce (VELAINES, *Pèler. tourn.* P., p.1432, 306)

AMISTANCE, subst. fém.
[T-L : *amistance* ; GD : *amistance* ; FEW XXIV, 443b : **amicitas*]
[nouveau syntagme B] *Se mettre en l'amistance.* "Se placer sous la protection de qqn" : Et vindrent à la iournée d'une part et d'autre et se misterent en l'*amistance* des chevaliers dessus dis, comme amis non mie comme subgiez, qui les promidrent à garder de tous ceuls qui leur voudroient mal faire, à leur povoir (GADIFER DE LA SALLE, *Canarien* C., c.1404-1406, 25)

AMURER, verbe
[GD : *amurer* ; FEW VI-3, 244b : *murus*]
[exemple intéressant] : Une journée advint que Madame de Bethencourt envoia querir Messire Morellet, lequel vint vers elle à Bethencourt et la la trouva *amurée* et en prison, dont il fut tout esbahi. (BÉTHENCOURT, *Canarien* C., c.1490, 359)
[exemple déjà présent] : Le dit seigneur la fit mener à Bethencourt et la il la mist en une prison tout *amurée* et le fesoit pousser de boire et menger. (BÉTHENCOURT, *Canarien* C., c.1490, 359)

ANCIENNETÉ, subst. fém.
[T-L : *ancïeneté* ; GDC : *ancienneté* ; AND : *ancienе* ; FEW XXIV, 638b : *ante* ; TLF II, 959a : *ancienneté*]
[exemple intéressant B.1] *Estre de (toute) ancienneté* : Et de la, allasmes au Mont de Syon ouyr messe, ou incontinant apres, les patrons firent appeller tous les pelerins et leur firent remonstrer comme la coustume estoit de toute *ancienneté*, que les pelerins alloient au fleuve Jourdain, et les y menoient les patrons (*Pèler.* D., 1486, 368)
[sens nouveau] "Objet(s), monument(s) remontant aux temps anciens" : Et me fist monstrer les merveilles et *anciennetez* de la ville et des esglises. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 65)

ANCRAGE, subst. masc.
[GDC : *ancrage* ; AND : *ancrage* ; FEW XXIV, 543b : *ancora* ; TLF II, 961a : *ancrage*]
[exemple intéressant A] "Lieu propre à jeter l'ancre" : …parlerons premierement de l'ille Fer, qui est une des plus lointaines et dit que c'est une moult belle isle et contient sept lieues de lonc et chinq de large et est en maniere d'ung croissant et est tresforte, car il n'y a ne bon port ne bon *encrage* (BÉTHENCOURT, *Canarien* C., c.1490, 233)

REM. Pas d'ex. dans DMF hors de contextes métaphoriques.

ANGELOT, subst. masc.
[T-L : *angelot* ; GD : *angelot* ; GDC : *angelot* ; AND : *angelot* ; FEW XXIV, 562b : *angelus* ; TLF III, 7b : *angelot*]
[exemples intéressants A] "Petit ange" : Primo estoient VIII enfans vestus comme petis *angelos* chacun tenoit ung cierge ; (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 106) Après XVIII enfans comme *angelos*, après eulx une croys et puis après la croys II cens XXIX hommes a chacun ung cierge et estoit tout iceluy luminare de cire rouge. (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 106) Après XXII enfans angelos, après XII torches vertes, après XVIII autres torches et puis XVI enfans a banieres et après XVI d'aultre fasson et estoient tous les dessusdits enfans comme *angelos* le plus vestuz de tuniquez aians elles, aubbes, estolles, dyademes, enscenciers, chandeliers d'argent, couppez et plas d'argent, pierres, richesses sans nombre. (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 107)

ÂNIER, subst. masc.
[T-L : *asnier* ; GDC : *asnier* ; AND : *anier* ; FEW XXV, 434b : *asinarius* ; TLF III, 34b : *ânier*]
[exemples intéressants A] : Ceste nuyt sur les chemins, les moncres et *asniers* mores ou sarrazins desroboient aux pelerins ce qu'ilz povoyent (*Pèler.* D., 1486, 338) Mais ung peu plus hault en y a une aultre, nommee Seille, qui est meilleure, ou nous envoyasmes noz moncres et *asniers* emplir les peaulx de chievre, enquoy nous portions nostre eau, et pareillement des potz de terre, dont chacun de nous en avoit ung que portions penduz aux bastieres de noz asnes, et pour avoir de l'eau a boire qui ne sentist a la chevre (*Pèler.* D., 1486, 402) Item, quant on est à Sainte Katerine fault au trussemant donner la courtoisie, que monte pour teste II ducas II ducas Item, aussy fault donner la courtoisie aux *asniers* et chamelliers, pour teste deux ducas II ducas Item, fault à Gazara louer un guide, pour les Arabes, qui les fait retraire : car aultrement ilz viennent sy ennuyeusement truandant et roban, s'ilz peuent, dont par ennuy leur fault getter une piece de pain à chiens, qu'ilz menguent et tantost s'en vont. (*Voy. et pard.* M., c.1419-1425, 86) Et ce fait, les trussemans, les chamelliers, les guides et les *asniers* de là en hors s'en retournent en Jherusalem et à Rame (*Voy. et pard.* M., c.1419-1425, 98)

ANNONCIADE, subst. fém.
[GDC : *anonciateur* ; FEW XXIV, 622a : *annuntiare*]
[exemple intéressant] : Et en nostre chemin entrâmes en une aultre petite prioré où il y a une chappelle où l'on aore de l'*annonciade*. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 61)

ANNUELLEMENT, adv.
[GDC : *anuelment* ; AND : *annuelment* ; FEW XXIV, 615b : *annualis* ; TLF III, 76a : *annuellement*]
[exemple intéressant] : …mesmement le mont de Syon combien qu'il feust bien pres, mais pour ce que la coustume et, que le jour que les pelerins visitent le dict mont de Syon, ils y doibvent disner par une fondacion que y fist ledict bon duc Phelippes de Bourgoigne, par le payement que en ont *annuellement* encores a present les dictz Cordeliers du Mont de Syon (*Pèler.* D., 1486, 349)

ANTICIPER, verbe
[GDC : *anticiper* ; AND : *anticiper* ; FEW XXIV, 654a : *anticipare* ; TLF III, 135a : *anticiper*]
[exemple intéressant I.B.1] "Devancer qqn" : Le vendredy, VI.e jour dudit mois d'octobre, IIII.e journée, incontinent que l'estoille Journade fut levée, afin de *anticiper* la foulle des camelz de ladite carvane, montâmes sur noz asnes et chargâmes noz camelz et feismes telle dilligence que environ IX heures du matin nous arrivâmes en ung plain de durs sables entre grans montaignes et vallées lez une fontaine sallée qui se nomme Elmarzabeth, où emprès il y a une aultre fontaine d'eauwe doulce blance comme lait où les camelz et asnes furent abuvrez et noz peaulx de chièvre raemplies, dont chascun pélerin avoit une. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 152)

ANTIQUITÉ, subst. fém.
[T-L : *antiquité* ; GDC : *antiquité* ; AND : *antiquité* ; FEW XXIV, 660b : *antiquitas* ; TLF III, 172a : *antiquité*]
[exemple intéressant A.3] *Par antiquité.* "Depuis des temps anciens" : Ces Mamelus se font Souldan, non par élection ou *antiquité*, mais par forche (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 180)

ANUITER, verbe
[T-L : *anuitier* ; GD : *anuitier1* ; AND : *anuiter* ; DECT : *anuitier* ; FEW VII, 214b : *nox* ; TLF III, 186b : *anuiter*]
[exemple intéressant II.C.2] : Item, dessoubz icelle esglise, y a une chapelle de la vierge Marie en laquelle elle se *annuyta* avecq Jhérucrist et Joseph, et là en icelle nuyt fut dit à Joseph en songe : Preng l'enffant et la mère d'iceluy et t'enfui en Égipte. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 85)

AORER, verbe
[T-L : *aorer2* ; GD : *aorer* ; FEW XXIV, 177a : *adorare*]
[nouveau syntagme I.A] *Aorer de* : Et en nostre chemin entrâmes en une aultre petite prioré où il y a une chappelle où l'on *aore* de l'annonciade. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 61) Et pendant ce temps aucuns allèrent veoir ung monastère de saint Franchois de piez deschaulx estant en une isle à deux milles près dudit port, où l'on *aheure* de Nostre Dame de Miracle. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 91) Et assez près y a une petitte chappelle où l'on *aheure* de Nostre Dame qui chascun jour fait de beaux miracles (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 95)

AOUVRIR, verbe
[T-L : *aovrir* ; GD : *aovrir* ; AND : *aovrir* ; DECT : *aovrir* ; FEW XXV, 4b : *aperire*]
[exemple intéressant II.A] : …et tantost que Moïse ot feru de sa verge, la mer se *aouvry* et y apparut ung bel et grant chemy. (*Voy. Jérus.*, c.1395, 55)

APAISIMÉ, adj.
[GD : *apaisimé* ; *FEW VIII, 93b : *pax*]
[exemple déjà présent] : …on povoit veoir bien long et la mer *appaisimee*, mes avions le vent contre nous que nous tourna en le ditte ille de Cecille a ung chief que l'on appelle Port de Pals ou prymes port et pousemes les ancres a grant payne pour le grant vent et marour qu'il faizoit. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 61)

APAYER, verbe
[T-L : *apaiier* ; GD : *apaier* ; AND : *apaier1* ; DECT : *apaiier* ; FEW VII, 454b : *pacare*]
[sens nouveau] Empl. abs. "Payer" : Et partant de le ditte vall Josaphat allay au Mont d'Ollivet, du quel lieu Nostre Seigneur s'en munta au siel et lessa le fourme desson pié en une roche dens une chapelle que est au my lieu de l'eglize, le quelle est en unne monteigne faite en reont : et monta l'en par XIX degrés de pierre, en lequel le aussi fault *apaier* qui dedens veult entrer. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 35)

APERDRE, verbe
[GD : *aperdre* ; FEW VIII, 224a : *perdere*]
[exemple intéressant] : Et donques devons nous estre diligens avoir la vie de duree non pas tant se attendre ez chouses mondaines ne avoir tant le cuer aux deliz de cest siecle que ayons *aperdie* le joie sans fin et au derrier l'aurons nous tout a lessier et ne savons l'eure ne quant, car nulh ne puet faillir a le mort. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 18)
[exemple déjà présent] : Item je leur ay promis, promet et jure et leur faire bonne compaignie et ne lez leissier nullemant se non que ce fusse par cas de mort ou aucune grande enfermeté leur sorvenoit a l'alant en laquelle je en eusse *aperdie* mon voyatge. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 16)

APOSTOLE, subst. masc.
[T-L : *apostoile* ; GD : *apostoile* ; AND : *apostle* ; FEW XXV, 19b : *apostolus*]
[sens nouveau B] Au plur. "Les douze disciples du Christ" : Premièrement, en la cité de Joppen, en Surie, qui est dit Jaffe, est le lieu où Saint Pierre resuscita de mort la femme qui servoit les *appostelz*, les disciples et les povres de nostre seigneur Jhésucrist, laquelle est nommée Tabita. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 74)

APPARENTER, verbe
[T-L : *aparenter* ; GDC : *aparenter* ; FEW VII, 643b : *parens* ; TLF III, 269a : *apparenter*]
[exemple intéressant I] : Je vous ay à chacun ordonné vostre fait, le pais es assés large, appaisés l'un l'autre et vous *apparentés* de l'un l'autre et aydés l'un l'autre. (BÉTHENCOURT, *Canarien* C., c.1490, 323)

APPLIQUER, verbe
[T-L : *apliquier* ; GD : *aplicant* ; GDC : *apliquier* ; AND : *appliquer* ; FEW XXV, 38a-b,39b : *applicare* ; TLF III, 301b : *appliquer*]
[exemple intéressant II.C.1] : Et pour ce mon souverein Dieu que je croy fermemant sens nulle erreur voyant que tu as *apliqué* moy en cest monde pour toy servir et que tant chieremant je t'aye cousté, je te prie umblemant et supplie piteusemant a ta haulte magnificence que de moy ta petite creature ayes pitié et merci a moy trere de cest perill que je n'aye affiner mes

jours en ceste mer malecieuse contre moy et que ne le vueilles donner povoir de moy desfere si soubdaynement et me vueilles guarder et deffendre du terrible torment et engoice ou quel je suy a present et estre ne puis aquitté se par toy non. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 60)

APPOINTER1, verbe

[T-L : *apointier1* ; GD : *apointier2* ; GDC : *apointier2* ; AND : *appointer* ; FEW IX, 590b,591a-b : *punctum* ; TLF III, 305b : *appointer1*]

[exemple intéressant B.1.e] "Parlementer (en vue d'arriver à un accord)" : Et quant ilz ont prins les bestes de leurs voisins ilz s'asemblent et *apointent*. (LE BOUVIER, *Descript. pays* H., p.1451, 112)

[exemple intéressant A.1.b] Empl. abs. "Régler, arranger" : Apres, les barques de la gallee vindrent querir les pelerins pour porter en galee, excepté ceulx qui n'avoyent payé, et force fust d'*apointer* ou payer ou ilz fussent demoures. (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 152)

[exemples intéressants A.1.a] [D'une église] "Être en bon état, bien disposé" : Ce dict jour, environ vespres, nous entrasmes en Bethleem qui est une povre cité et petite sur une montaigne, en laquelle y a une eglise de Nostre Dame assez bien *appoinctée* et est grande et spacieuse et y a quatre rengées de beaulx pilliers de marbre blanc et la plupart dudict lieu est ruyneux et a esté l'eglise paincte en la façon de Sainct Marc de Venise, c'est assavoir de mosayque et est couverte de plomb. (*Voy. Hierus.* S., 1480, 81) II VENISE VENIZE En Venize, la riche cité, sont plusieurs belles eglises moult richement paréez, painctes et bien *appointées* entre lesquelles en y a environ XXIIII de diverses religions de femmes et bien XXXVI de religieux de divers estas d'hommes vestus de diverses fassons et de couleurs. (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 97) Bethleem Ledit jour XXXe de juillet heure de vespres nous arrivasmes en Bethleem qui est povre cité et petite sur une montaigne en laquelle est une eglise de Nostre Dame assés bien *appointee* et est grande et spacieuse, maiz a esté plus grande, plus riche et plus belle VII foys et y a troys rengez de beaulx pilliers rons de marbe blanc et si a este autreffoys toute painte en musique comme sainct Marc de Venize et est couverte de pelong. (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 145)

[exemple intéressant A.1.a] [D'un objet] "Équipé, arrangé de telle ou telle manière" : En ceste galerie cy estoit la place *appointée* là où il se ala seoir, c'est assavoir une chose en maniere d'une couche couverte de veloux et si y a IIII ou V pas de degrez à monter et là s'en ala asseoir à leur guise, qui est telle que celle des cousturiers qui se assient quant ilz cousent. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 189)

APPORT, subst.

[T-L : *aport* ; GD : *aport* ; GDC : *aport* ; AND : *aport* ; FEW XXV, 46a-b : *apportare* ; TLF III, 307b : *apport*]

[exemples intéressants B.3] : Et en icellui crucifix Dieu a donné tant de sa grace et donne tous les jours, que par lui sont fais maintz grans miracles, et y a très grant *appors* de veulx. (*Voy. et pard.* M., c.1419-1425, 104) Puis y est le royaulme de Galice, là ou on va adorer saint Jacques, qui est ung poure royaulme, et y a ung arcevesque qui est moult riche de grans *apports* des pellerins qui y vont de tous le royaulmes crestiens. (LE BOUVIER, *Descript. pays* H., p.1451, 126)

[exemple intéressant E] : Celle ville est grant comme Gant ou Bruges, et y a grant *aport* de marchans crestiens et sarazins, qui là vont quérir les marchandises des païs dessus nommez et y font drap d'or et de soie. (LE BOUVIER, *Descript. pays* H., p.1451, 90)

[sens nouveau C] En partic. "Indulgence" : Ce jour allâmes veoir une chappelle sur terre ferme, demy lieuwe oultre ladicte ville de Jarre, que l'on dist à Nostre Dame de Miracle, et y a grand *apport*, et fault passer une peticte isle sur barquettes. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 88) Et est fort belle chose à veoir le dit josne enfant en sa casse, et y a très grand *apport*, et fait de très beaux miracles. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 197)

AQUILON, subst. masc.

[T-L : *aquilon* ; GDC : *aquilon* ; AND : *aquilun* ; FEW XXV, 75b : *aquilo* ; TLF III, 373a : *aquilon*]

[forme intéressante] : A sèze mille du mont de Thabor, vers *aquilane*, est Bethsayda, la cité de saint Pierre, de saint Andrien et de saint Philippe, et en celle cité Nostre Seigneur rendy la parolle au muyel, disant ainsi : *Effala quod est, etc*. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 90)

ARABIEN, adj.

[AND : *arabien* ; *FEW XIX, 9a : *'arab*]

[exemple intéressant] : …item, les Sarrazins *arrabiens* sont congneuz ad ce qu'ilz ont et portent le faissel blanc sur leur teste, mais tousjours ont le chief du cuevrechief, ou toualle dont le faissel est, entourteillié par dessoubz leur gorge (*Voy. Jérus.*, c.1395, 43)

ARABIQUE, adj. et subst. masc.
[T-L : *arabique* ; GDC : *arabic* ; AND : *arabic* ; FEW XIX, 9b : *'arab* ; TLF III, 376b : *arabique*]
[exemples intéressants I] *Gomme arabique* : Et ailleurs en ces ditz arbres croist la gomme *arabicque* que nos arabes cuilloient et mangeoyent tres voluntiers, et disent que c'est ce qui leur fait longue allaine. (*Pèler.* D., 1486, 415) et lesquelz arbres jectent gomme *arrabique* que les Arrabes menguent bien volontiers. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 167)
[exemples intéressants I] *Langue arabique* : Celle fonteine et le lieu appellent les aucuns Moiteria, en langage *arrabic*. (*Voy. Jérus.*, c.1395, 56) Il en y a moult qui demeurent au Caire et ès aultres villes des Sarrasins, mais ilz paient tribut comme font les Juifs aux crestiens et parlent lent *arabic* comme les Sarazins, et ont ung roy qui s'apelle roy de Jorgie. (LE BOUVIER, *Descript. pays* H., p.1451, 89) Et près d'icelle terre est le païs Pietesonde, qui sont crestiens de la saincture, de la condicion, langage *arabic* et manière des Jorgiens. (LE BOUVIER, *Descript. pays* H., p.1451, 90)
[exemples intéressants II] : Lequel leur demanda se je savois parler *arabich*, ne turc, ne hebrieu vulgaire, ne grec. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 59) Il me dit après qu'ilz luy avoient demandé qui j'estoye et il leur avoit repondu que j'estoye Cerchais et que je ne savois point encores parler le *arabich*. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 105)

ARAGONAIS, adj. et subst. masc.
[GDC : *aragonnais* ; AND : *aragoneis* ; FEW XXV, 77a : *Aragon* ; TLF III, 380b : *aragonais*]
[exemples intéressants II.A] : mais les Espaigneulx et les *Arragonnoyz* et aultrez coursaire dé mer les ont par maintez foiz pris et menez en servages tant qu'ilz sont demourez pou de gens. (GADIFER DE LA SALLE, *Canarien* C., c.1404-1406, 139) Et y a grant quantité d'icelles demorances, comme le fondique de France, le fondique des Veniciens, le fondique des Genevoix, le fondique des Castellains ou *Arragonnois*, le fondique des Chippriens, des Napolitains, des Enconnitains, des Marciliains ou Marcelle, des Candiens et des Nerbonnois. (*Voy. Jérus.*, c.1395, 78)
[exemple intéressant I] : L'an mille quatre cens et cincq, ou mois de may, me party, avecq monseigneur le séneschal de Haynnaut, pour aler vëoir les armes que luy, messire Jacques de Montenay, Taneguy du Chastel et Carmenien firent à Valence la grant, devant le roy Martin d'Arragon, contre quatre autres gentilzhommes *arragonnois* et gascons, telz que messire Pierre de Moncade, Colombert de Saint-Colombe et deux autres. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 13)

ARAISIN, subst. masc.
[FEW X, 12a : *racemus*]
[exemple déjà présent] : Et en cest pays sont communemant lez *arrayzims* noirs et lez vins sont toux blancs. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 49)

ARBALÈTE, subst. fém. et masc.
[T-L : *arbaleste* ; GDC : *arbaleste* ; AND : *arblaste* ; DECT : *arbaleste* ; FEW XXV, 109a : *arcuballista* ; TLF III, 387b : *arbalète*]
[forme intéressante] : Il semble que se soit ung carriau d'*esbal estre* quant ilz la jettent, et sont fort legeres gens, ilz courent comme levres. (BÉTHENCOURT, *Canarien* C., c.1490, 271)
[autre cas] : …en celuy lieu sont continuellement IIIe hommes besongnans pour la guerre de la segnieurie maintenir contre les adversaires, c'est assavoir ouvriés de galleez, navez, barques, et tout a couvert a grans salles et de tous estas et de toutes magnieres d'artillerie comme bonbardes, canons, coullevringues, *her balesters*, ars, tret, lances, vouges, picques, hallebardes, et grandes espeez, hernoys, brigandines et toutes magnieres d'abillemens de guerre, cordies (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 108)
REM. Ex. cité aussi sous BALESTEAU1 (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 108). *Esbal estre* (BÉTHENCOURT, *Canarien* C., c.1490, 271) : lire *esbalestre*?

ARC, subst. masc.
[T-L : *arc* ; GDC : *arc* ; AND : *arc1* ; DECT : *arc* ; FEW XXV, 117b : *arcus* ; TLF III, 403a : *arc*]
[exemple intéressant C] *Arc triomphant* : Aussi le demonstrent bien les edifices qui y sont tant encores ès grans palaiz, *arcz* triumphans, columpnes, pilliers de marbre, comme ès statues d'hommes et chevaux qui, selon qu'il me sambloit, est une merveilleuse chose à veoir et à penser comment elles avoient eté faictes ne dreciées et plusieurs aultres choses qui seroient trop longues à escripre (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 4)

ARCHIPÉLAGUE, subst. masc.
[GDC : *archipelage* ; FEW VIII, 160a : *pelagos*]
[formes intéressantes] : …et pres de cest dit roc a trois autres rocxs desertz, aqui disont Tria, Deux et As, en celluy lieu comence l'on entrer en l'*Arcepellec*, lequel est une partie de mer moult copieuse de ylles pobleez et desertes, que antiquemant se appelloient les ylles Ciclades, que estoient jus la seignorie dez rois dez Grecx et aujourduy est de divers seigneurs, et le dit Arcepelec est partit par III escheles. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 30) LE ENPIRE DE GRECE Item dez ylles sus dittes a la cipté de Rodes XXX milles ou je arrivay le jour du corps de Dieu le quelle cipté est pres le mer et en une

grant ylle pour soy mesme en le Enpire de Grece, et c'est le derriere ylle du sus dit *arcepellec* et le chief de le religion de saint Jehan ou toux tamps continuement demeurent grant nombre de chevalliers qui toux dis mayntienent le guerre contre les sarrazins pour mer et pour terre que me semble font aussi bien comme les autres crestiens que font la guerre entre eux mesmes et ont plus le cuer a destruire l'un l'autre que aler contre les mescreans de le foy Nostre Seigneur. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 32)

[exemples intéressants] : et pres de cest dit roc a trois autres rocxs desertz, aqui disont Tria, Deux et As, en celluy lieu comence l'on entrer en l'*Arcepellec*, lequel est une partie de mer moult copieuse de ylles pobleez et desertes, que antiquemant se appelloient les ylles Ciclades, que estoient jus la seignorie dez rois dez Grecx et aujourduy est de divers seigneurs, et le dit Arcepelec est partit par III escheles. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 30) LE ENPIRE DE GRECE Item dez ylles sus dittes a la cipté de Rodes XXX milles ou je arrivay le jour du corps de Dieu le quelle cipté est pres le mer et en une grant ylle pour soy mesme en le Enpire de Grece, et c'est le derriere ylle du sus dit *arcepellec* et le chief de le religion de saint Jehan ou toux tamps continuement demeurent grant nombre de chevalliers qui toux dis mayntienent le guerre contre les sarrazins pour mer et pour terre que me semble font aussi bien comme les autres crestiens que font la guerre entre eux mesmes et ont plus le cuer a destruire l'un l'autre que aler contre les mescreans de le foy Nostre Seigneur. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 32)

ARCHITRICLIN, subst. masc.

[T-L : *arcetreclin* ; GDC : *archedeclin* ; AND : *Architriclin* ; FEW XXV, 97a : *architriclinus* ; TLF III, 442a : *architriclin*]

[nouveau syntagme] *Noces d'Architriclin* : Item, je me party d'Acre et pour aler en Nazareth et passay par une grant plaine, puis vins à la fontaine où Nostre Seigneur fist de l'eaue vinace, aux noches de *Archeteclin* (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 45) La est le baston pastoral que on portoit devant luy et son agnel qu'il avoit en son doy, et une des ydres des nopces *archidiclin* en laquelle Dieu mua l'eaue en vin, et les soulliers que chaussoit. (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 104) Eumy l'eglise est une des ydres de pierre laquelle estoit es nopces de *archéticlin* et des aultres sont en II eglises, de grés, en ladite cité, et servent a mettre l'eaue benoiste esdites eglises. (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 154) et veyrent en la dicte église saint Nicolay ung pot ouquel Dieu transmua l'eauwe en vin aux noepces *archedeclin*. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 48)

ARCURE, subst. fém.

[GD : *archeure* ; GDC : *archeure* ; FEW XXV, 128a : *arcus* ; TLF III, 444b : *archure* ; TLF III, 447a : *arcure*]

[exemples intéressants B] : A deux gectz de pierre de là ou environ y a une *arcure* de pierre qui traverse la rue, lequel fist faire sainte Hélaynne, et au hault y a deux grosses pierres blanches, dont sur l'une estoit nostre Sgr quand il fut jugié à mort, et sur l'autre Pillate qui le juga (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 119) Nous entrez bien avant en ladicte ville du Kaire, trouvâmes une grande *arcure* vaultée toutte de pierre (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 175) les deux d'iceulx et les plus prochains des dicts greniers, chascun ayant dix *arcures*, les aucuns six, aultres quattre, trois, et deux. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 177) Et et une ville destruite, a .iij. grandez *arcurez* de vosurez de piere, et coucamez en l'une une nuit a[n]tiere, sur grant cantitet de pierez pour faire salepetre. (VELAINES, *Pèler. tourn.* P., p.1432, 301)

ARÈNE, subst. fém.

[T-L : *areine* ; GD : *araine3* ; GDC : *arene* ; AND : *arein2* ; DECT : *areine* ; FEW XXV, 172b : *arena* ; TLF III, 459a : *arène*]

[exemples intéressants B.1] "Étendue de sable" : Le lundy, IX.e jour dudit mois d'octobre et VII.e journée, environ une heure et demie avant soleil levant, partismes d'icellui logis et allâmes logier sur ceste *arrene* environ six heures du soir entre roches et montaignes : et trouvâmes iceulx désers plain pays, telz durs sablons et piérieux comme le jour devant, sans trouver quelque eauwe, aultrement que deux de noz Arrabes qui menoyent noz camelz sur deux asnes se trouvèrent hors de nostre chemin environ six milles et nous rapportèrent eauwe fresche plain IIII peaulx de chièvre (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 154) Et ainsy que tiriemes nostre chemin sur ceste *arène*, nous trouvâmes le chemin et le traversâmes qui va du grant Kayre ou port de la Mecque où Macommet est, et que dudit Kaire jusques audit la Mecque nous fut dit qu'il y avoit XXX journées et tous désers semblables à nostre chemin. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 154)

ARGENTER, verbe

[GDC : *argenter* ; AND : *argenté* ; FEW XXV, 193b,196b : *argentum* ; TLF III, 469b,470a : *argenter*]

[exemple intéressant II.A.1] : Mons. de Bethencourt leur avoit donné à chacun ung hoqueton et à six gentilz hommes qui estoient avec lui ilz estoient *argentez*, que le dit Sr. paya, non obstant qu'il y en avoit d'autres argentés, mais cellui qu'il le portoit le poiet. (BÉTHENCOURT, *Canarien* C., c.1490, 305)

ARGILEUX, adj.
[GDC : *argilos* ; AND : *arcillous* ; FEW XXV, 202a : *argilla* ; TLF III, 475b : *argileux*]
[exemple intéressant] : Et puis je passay une journée de montaignes pour la terre qui estoit *argilleuse* et pleine de bois. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 137)

ARMARIOLE, subst. fém.
[FEW, Ø]
[exemples intéressants] : Item a senestre en une *armariole* est une du boys de la croix de Nostre Sauver Jesuschrist. (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 135) A dextre en une *armariole* est une grant piece de la coullonne ou Nostre Segnieur fust attaché et batu. (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 150)
[exemple déjà présent] : Au costé senestre contre ung pillier quarré clos d'ung treillis de fer ens une *armariole* est le corps Jesucrist, car dela les mons par toutes les eglise n'y a point tabernacles au grant autel maiz le plus mettent le corps Nostre Segnieur en une ausmoire a costé senestre du ceur. (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 98)

ARMEREUX, adj.
[*FEW XXV, 240b : *arma*]
[exemple déjà présent] : …et a avecques lui princes et hommes bellicieux et *armereux* et chevalereux, qui vont tousjours armez le bacinez et garde bras sans autres armeures, fors leurs espées et leurs arc qu'ilz portent en leurs mains, et en especial ses gens qui ont esté avecques lui bien XXXVI ans et qui n'entrerent oncques en citez ne en logiz, maiz toujours sont logiez aux champs. (JEAN DE SULTANIEH, *Mém. Tamerlan* M., 1403, 450)

ARMOIRE, subst. fém.
[T-L : *armaire* ; GD : *armaire* ; GDC : *armaire* ; AND : *aumaire* ; DECT : *armaire* ; FEW XXV, 253b : *armarium* ; TLF III, 511a : *armoire*]
[exemple intéressant A.1] [En partic. un reliquaire] : …fenestres en maniere d'*aumaires*, dont en l'une fut lonctampz gardee la Vraie Croix, et en l'autre feniestre est la coulombe a laquelle Jhesus fut batus et liiet tout nut, et sont traillés de fier (VELAINES, *Pèler. tourn.* P., p.1432, 302)

ARMURIÈRE, subst. fém.
[FEW XXV, 269a : *armatura* ; TLF III, 516a : *armurier*]
[sens nouveau] Par méton. "Lieu où l'on entrepose ce dont on a besoin pour se battre" : Item, entre le nouvel port et le viel, il y a environ une mille devant la ville, en la mer, ung lieu qui fait la closture des deux pors, lequel est plain de musquaies et là est *armeurière* des Sarrasins, lequel lieu seroit bien avantaigeux à y dreschier et assir pour trais et autres habillemens. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 105)
REM. D'après l'éd., variante ms. A : *cymytier* et variante ms. W : *cimentière*.

ARRIVER, verbe
[T-L : *ariver1* ; GD : *ariver2* ; GDC : *ariver* ; AND : *ariver* ; DECT : *ariver1* ; FEW XXV, 323a : **arripare* ; TLF III, 569a : *arriver*]
[exemple intéressant II.D] : Et à l'*ariver* entrâmes du costé où commenchent les sépultures des Mores où nous veymes celle que le Soudan, qui est de présent, a fait faire pour luy qui est grande comme de dix journelz ou environ en closture de murs, car communément ilz les font en ung jardin. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 175)

ARROSER, verbe
[T-L : *aroser1* ; GDC : *aroser* ; AND : *aruser1* ; DECT : *aroser1* ; FEW XXV, 334a : **arrosare* ; TLF III, 581b : *arroser*]
[exemples intéressants A.1.c] : En cedit jardin a une belle fonteine de quoy ledit jardin et arbres sont *arrousés* et attrempez quant mestier est (*Voy. Jérus.*, c.1395, 49) Dedans la ville y a plusieurs beaulx jardins ou il y a grant quantité de grenadiers et aultres arbres estranges et les fault souvent *arrouser* ou ilz secheroyent par la grant chaleur qui est audict pays. (*Voy. Hierus.* S., 1480, 105) Item, à trente milles près d'illecq, partant d'un villaige, nommé le Hathse, sur le Nyl, il y naist une fosse faitte à la main qui vient à une ville près de la ville au long des murs et va chëoir dedens la mer du port viel, par laquelle, tous les ans en la fin d'aoust ou par tout le mois de septembre, la rivière du Nyl qui en ce temps là croist habondamment, vient remplir tous les puis de la ville pour ung an, et les puis de dehors, dont les gardins sont *arrousez*. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 106) et la raison : tu scés bien que le Nil passe par Indie, et que chascun an t'est besoing d'avoir de ses eauwes pour *arrouser* ta terre qui, sans ce, ne vauroit riens (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 187) Lesquelz arbres du baulme tous les jours sont de celle yaue *arousez* : car les Sarrasins disent que aultrement. (*Voy. et pard.* M., c.1419-1425, 97) Et par tout le plain pais pouroit on faire puys pour avoir yaue douce pour *aroser* jardins et faire se que on voudroit. (BÉTHENCOURT, *Canarien* C., c.1490, 251)

[exemples intéressants A.2] : Et sachiés que cedit flun abreuve et *arrouse* la plus grant partie du pays d'Egipte, et, quant il est trop hault, ilz ne peulent riens ahaner. (*Voy. Jérus.*, c.1395, 65) Item, à vingt milles au dessoubz du Kaire, alant vers Damiette, il y a partant hors de laditte rivière, ung autre bras fait à la main nommez le Elberque, qui, de la bende de Surie, s'en va *arrosant* le païs autour et va chëoir en ung port de Thênes, dont cy après sera faicte mencion. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 129) Item, à douse milles près de Damiette, partant hors de la rivière, il y a ung autre bras de rivière, lequel n'est pas grant, mais est fait à la main, qui, en *arrousant* ledit païs autour, va chëoir pareillement au dit port de Thênes, et est plus plat encores et plus estroit que n'est le Elberque, car n'y a que petites barquettes. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 129) Item, sont ces six milles par terre tout plain chemin de sablon assez pesant à aller, mais il y a pluisieurs rieux et courans qui *arrousent* les gardins et le païs, sur lesquelz, à venir en la ville, il fault passer par petis ponteaulx de laigne et de terre. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 132) Et au piet du mur où est ladicte fenestre passe une fontaine qui va *arrouzer* le jardin du baulme, laquelle croît et sourt en ladicte maison. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 173) …et l'eauwe venant du Nil y avoit esté espandue n'avoit guères, pour *arrouser* et fumer le territoire ; (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 174) Ceste rivière du Nil vient de paradis terrestre et croist trois fois l'an qu'elle *arrouze* tout le pays de Egipte, et dient aucuns que c'est naturellement, mais non est (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 185)

ARSENAL, subst. masc.
[T-L : *arsenal* ; GDC : *arsenal* ; FEW XIX, 39a : *dar as-sina'a* ; TLF III, 585a : *arsenal*]
[forme intéressante] : …dont au descendre voist on le *tiercenal* où le Soldain tient ses gallées, où en veismes maintes et pluiseurs aultres vaisseaulx. (*Voy. et pard.* M., c.1419-1425, 101)
[exemples intéressants B] : Ce jour je fus veoir l'*arsenacq* dudit Venise qui est autant à dire comme le lieu où l'on met l'artillerie et armoyrie de la ville (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 81) Ung peu arrière dudit *arsenacq* nous allâmes veoir la plache où se fondent et jettent les bombardes de métal et aussy aultres bastons à pouldre. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 81)
REM. GDC enregistre les formes: *tarsenal*, *tercenal*. *Cf.* JAL1, 184a.

ARTIMON, subst. masc.
[GDC : *artimon* ; FEW XXV, 366a : *artemo* ; TLF III, 611a : *artimon*]
[forme intéressante] : Le lundy, XII.e jour pour juing, encoires pour cause du vent nous séjournâmes audit port de Parence jusques environ soleil couchant que lors feymes voille, du grant de lait de *thimont* aussy de medansne et du drincquet, et chenglâmes pour tirer à Jarre. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 87)
[exemple intéressant] [Par aphérèse] : Le lundy, XII.e jour pour juing, encoires pour cause du vent nous séjournâmes audit port de Parence jusques environ soleil couchant que lors feymes voille, du grant de lait de *thimont* aussy de medansne et du drincquet, et chenglâmes pour tirer à Jarre. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 87)
REM. *Cf.* BOURET-BÉRENGER, Marie-Françoise, *La Méditerranée, lieu d'échanges de mots. L'exemple des mots de marine, XIIIe-XVIIe*, sous la direction de Monique Léonard, Thèse de l'Université du sud Toulon Var, 2011, p. 369.

ASPIS, subst.
[FEW XXV, 497a : *aspis*]
[exemple intéressant] : Item de celle ditte cipté de Baffa au chief du Guavata en Chipre 1 milles, en le dit chief ha ung monestir de calogeres grex que s'apelle le monestir dez guatz, par se car y tiennent moultz dez guatz par destruir lez serpens *aspis* que demeurent alentour d'eux. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 33)

ASPRE, subst. masc.
[GDC : *aspre1* ; FEW XXV, 503b : *áspron* ; TLF III, 661 : *aspre*]
[exemple intéressant] : Et quant ledit ambaxadeur fu en son hostel, le seigneur luy manda une robe de camecas cramoisy doublée de bocassin jaune et avecques ce VIM *aspres* de quoy ung ducat venissien en vault XXXVI. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 198)
[exemples déjà présents] : Item, m'a l'en dit que quant il faict armée, il ne luy couste riens, mais gaigne en ceste maniere que quant il mande ceulx de la Turquie à venir en la Grece il ne leur donne riens, ains payent à Gallipoly le comarch, c'est assavoir V *aspres* pour cheval et trois pour homme. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 182) Item, s'il vuelt faire grant armée, tel qui le scet bien m'a dit qu'il trouvera bien VIxx mil hommes en la Grece, mais qu'il les paye de leurs gaiges, c'est assavoir VIII *aspres* pour homme à cheval et V pour homme de pié, et de ceulx cy, m'a l'en dit que les LX mil seront bien en point (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 185)

ASSAUVATION, subst.
[GD : *assauvation* ; FEW XI, 131a : *salvatio*]
[sens nouveau] "Salut, rédemption" : Ores ay je mys en cest livre tout ensequent les pellegrinacions cy desoubz escriptes a celle fin que plus clarement chescun les puisse mieux veoir et entendre, les quelles pleise a Nostre Seigneur que

j'aye ensuites *assauvacion* de mon arme et en emandemant de ma vie. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 39) Plaize a Dieu que ce soit *assauvacion* de mon arme. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 79)

REM. *Cf.* DMF SALVATION.

ASSEMBLER1, verbe
[T-L : *assembler* ; GD : *assembler* ; GDC : *asembler* ; AND : *assembler* ; DECT : assembler ; FEW XXV, 541a-556b : *assimulare* ; TLF III, 675a : *assembler*]
[exemples intéressants I.C.1.b] : Après est la rivière d'Oyse, qui part d'emprès Guise, et passe à Noion, et de là à Compiengne, et là s'*asamble* avec la riviere d'Oise la riviere d'Aine, qui vient du païs de Barrois et tumbe à Soisons et de là à Compiengne et à Pontoise et tumbe à une lieue de Pontoise en Saine. (LE BOUVIER, *Descript. pays* H., p.1451, 33) Et est ceste ville l'entrée de Grece où ces rivieres s'*asemblent* près de la mer et là se nomme le bras Saint-George, et près de là desconfist le turc les crestiens, où fut prins le duc Jehan de Bourgongne, et les contes de la Marche et d'Eu. (LE BOUVIER, *Descript. pays* H., p.1451, 81)

ASSERMENTER, verbe
[T-L : *assermenter* ; GD : *assermenter1* ; GDC : *assermenter* ; FEW XI, 35b : *sacramentum* ; TLF III, 685a : *assermenter*]
[exemple intéressant I.A.4] : …mais il fault incontinent deslogier que on a repeu, car les ungs y font venir les aultres, dont par ainsy seroit très grant ennuy et telle foiz peril de noise, dont tout mal s'en porroit ensieuir, non obstant qu'ilz craindent les rappors des trussemans qui sont *assermentez* de dire vray, et ce pour la grant et fiere justice que les admiraulx et les maistres des trussemans font de tous ceulx qui rompent leurs saufconduis, pour les grans prouffiz qu'ilz en ont. (*Voy. et pard.* M., c.1419-1425, 89)

ASSOMMER1, verbe
[T-L : *assomer* ; GD : *assommer2* ; GDC : *asommer* ; AND : *assummer* ; DECT : *assomer1* ; FEW XII, 93a-94 : *somnus* ; TLF III, 718b : *assommer*]
[exemple intéressant I.B] : …mais la grace a Dieu ne blecerent nul, combien qu'elles tombassent bien pres des gens, et mesmement l'une de moy qui estoit assez grosse pour *assomer* ung beuf. (*Pèler.* D., 1486, 332)

ASSOUVIR, verbe
[T-L : *assovir* ; GD : *assovir* ; GDC : *asouvir* ; FEW XXV, 565a-566a : **assopire* ; TLF III, 733a : *assouvir*]
[exemple déjà présent I.C.2.a] : De là, à Lischfield, très bonne petite ville non fermée, mais il y a une esglise cathédrale très bien fermée de nuyt, et la plus belle petite esglise du païs, du plus riche et *assonny* ouvraige de pierre qui soit en Angleterre, et est éveschiet. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 173)
[autre cas Lire *assouvy* ("Errata", éd. p. 550).] : Il y a ung tresbeau palais et grant mais qu'il fut *assonny*. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 234)

REM. *Assonny* (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 173), DMF propose de lire *assouvy* en remarque. *Assonny* (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 234), lire *assouvy*. (Cf. *Errata*, éd. p. 550).

ASSUFFIRE, verbe
[T-L : *assofir* ; GD : *assoufire* ; FEW XII, 404b : *sufficere*]
[exemple intéressant III.A.1.a] "Combler" : Et pour chou que coer d'omme n'est point *assouffit* s'yl n'a aconplit ce que il a empriz, jou Coppart de Velaine dessusdit empriz a refaire le dit voiage .viij. ans aprez de riere s'ensieut et c. (VELAINES, *Pèler. tourn.* P., p.1432, 297)

ATHÉNESIEN, subst. masc.
[*FEW XXV, 663b : *Athènes*]
[exemple déjà présent] : …lequelle meson [faite par Dédale] fut nompnee Lebarinte et aujourduy par moultz est vulguelmant apellé le cipté de Troie en le quel meson estoient condampnés a estre mis lez jeunes filz dez *Hetenesiens* par vengance de le mort des Endrogeux, filz du dit roy Minus jusques tant que par sort y fut tramis le proux et vaillant Tezeu, filh de Egeu, roy de Attenes, condampné a estre devoré par le dit Minotaur (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 31)

ATINTER, verbe
[GD : *atinter* ; FEW XXV, 723b : **attinctare*]
[exemple intéressant A.1] [À propos d'un bateau] : Et aussy y avoit une fuste armée, la plus belle et la mieulx *actintée* que je vis oncques. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 80)

ATOURNER, verbe
[T-L : *atorner* ; GD : *atorner* ; GDC : *atourner* ; AND : *aturner* ; DECT : *atorner* ; FEW XIII-2, 71bet72a : *tornare* ; TLF III, 803b : *atourner*]
[exemples intéressants B.3.b] "Disposé, arrangé" : …elle n'est point bien grande, mais elle est richement *atournée* (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 32) et par le dessus encoires de chascun portal y a encoires vaulsure ainsi *atournée* que celle de dessoubz. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 33) Auprès du ceur d'icelle église, hault, y a certaine plache fort richement *atournée* où l'on chante l'euvangille (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 33)
[exemple intéressant B.3.b] *Atourné de.* "Orné de, garni de" : Assez près de la plache où les seigneurs de la ville tiennent leur vierscare, y a une petite place, et tiens que ce soit terre sainte, en laquelle y a deux sépultures haultes eslevées sur pluiseurs pillers richement *atournées* d'allebastre, de marbre, et d'aultres riches pierres (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 29)
REM. *Cf.* glossaire de l'éd. p. 180.

ATTACHE, subst. fém.
[T-L : *atache* ; GD : *atache* ; GDC : *atache* ; AND : *atache* ; FEW XVII, 195,196b,200b,201 : **stakka* ; TLF III, 814b : *attache*]
[sens nouveau I] En partic. "Bitte d'amarrage" : …et sur ladicte schippe il alla à tout cordes atachier nostre barque aux *ataches* qui estoient du long le canal. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 40)

ATTENIR1, verbe
[T-L : *atenir* ; GD : *atenir* ; GDC : *atenant* ; FEW XXV, 728b-729a : *attinere* ; TLF III, 844b : *atenir* ; TLF III, 835b : *attenant*]
[exemple intéressant B.3] *Estre attenu (de) + inf.* : Et alors dismes a notre dict trucheman qu'il estoit a *tenu* nous acquiter, et si bon luy sembloit qu'il leur en baillast. (*Pèler.* D., 1486, 405)
REM. *A tenu*, lire *atenu*?

ATTENTER, verbe
[T-L : *atenter* ; GDC : *attenter* ; AND : *attempter* ; FEW XIII-1, 183b : *temptare* ; TLF III, 848b : *attenter*]
[forme intéressante] : Si que se nul accident vous avenoit en aucune maniere ou aucune noveleté vous estoit fette maintenent quant je seray hors de païs longtain de ma terre que sans vous esmovoir chaudement ne aster vous vueillés premierement avoir bonne deliberacion et advis et vous governer bien saigemant par avant que nul soubde esmovemant soit par vous commis ne *artempté* mes par bon et amoderé conseil vous regissiez serlont Dieu, raison et bonne iustice, en maniere que par nulle guise decens puissés estre par houstinité, affin que nul mal ne vous en puisse advenir couvertement, ne l'en puisse dire que en vous ne soit tout bon gouvernmant. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 12)
REM. *Temptar* (ancien provençal), attesté dans FEW XIII-1, 182b : *temptare*.

ATTIRER1, verbe
[T-L : *atirer* ; GDC : *attirer* ; FEW VI-1, 405a : *martyrium* ; TLF III, 870a : *attirer*]
[exemple intéressant II.B.3] *Attirer qqc. (à soi).* : Et est a noter que dudit port de la Tour jusques es Indes et par toute la dicte Mer Rouge fault naviguer avec navires ou n'ayt nul fer, soit en cloustaige ou autres choses pour doubte de la calamite, aultrement dit pierre dyamant, dont en la dicte mer en a en plusieurs lieux comme petitz rochiers, et au moyen du dict fer *atiereroit* a soy les navires et le feroit frapper en terre, et les perir (*Pèler.* D., 1486, 418)

ATTOUCHEMENT, subst. masc.
[T-L : *atochement* ; GD : *atochement* ; GDC : *atouchement* ; AND : *atuchement* ; FEW XIII-2, 9a : *tokk-* ; TLF III, 874b : *attouchement*]
[sens nouveau A.1.b] "Imposition des mains" : Et nota qu'il estoit deux lieues loing du tombeau et avoit le dos contre Hierusalem parquoy tous ceulx qui estoyent presens cogneurent clerement que la ressuscitation fut faicte par vertu divine et non point par *attouchement* ne par sort. (*Voy. Hierus.* S., 1480, 92)

ATTOUCHER, verbe
[T-L : *atochier* ; GD : *atochier* ; GDC : *atouchier* ; AND : *atucher* ; DECT : *atochier* ; FEW XIII-2, 8b,10b,11a : *tokk-* ; TLF III, 875b : *attoucher*]
[sens nouveau A.1] "Toucher quelqu'un dans le but de le guérir" : Item, l'esglise de Sainte-Marthe, où Jhésucrist la garist du cours de sang, par *atouchier* seullement le bord de son vestement. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 91)

AUDER, verbe
[GD : *auder* ; FEW XXV, 830b : *audere*]
[exemple intéressant] : …ainxi font cels changeurs de mestres que vendent leur honneur, que est le plus belle chouse que home puisse avoir et qui plus vaut, et le changent pour or et par argent que ne vaut neant, mes tels *audent* toux embrassier et qui trop embrasse, poy estraint (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 20)

AUROCHS, subst. masc.
[GDC : *aurochs* ; FEW I, 174a : *auerochs*]
[exemple déjà présent] : Et sont les aucunes comme boeufz sauvaiges, nommez *ouroflz*, et autres en y a comme grans chevaulz nommez weselz et autres nommez hellent, et y a chevaulz Sauvaiges, ours, porcz, cerfz et toutes manières de sauvagines. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 41)

AUTOURSIER, subst. masc.
[T-L : *ostorier* ; GD : *ostorier* ; GDC : *autoursier* ; FEW XXIV, 72a : *acceptor* ; TLF III, 1016b : *autoursier*]
[forme intéressante] : Toutesfois avoit en sa compaignie de IIII à Vc chevaulx dont la plus grant partie estoient faulconniers et *ostriciers*, desquelz a grant foison. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 176)
[exemple intéressant] : Toutesfois avoit en sa compaignie de IIII à Vc chevaulx dont la plus grant partie estoient faulconniers et *ostriciers*, desquelz a grant foison. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 176)
REM. Les dictionnaires enregistrent les formes suivantes. GD : *ostrissier*, *hostricier*. TL: *ostrizers*, *ostruciers*, *otricier*. FEW : *hostricier*, *ostrissier*. Ne peut-on toutefois pas rapprocher *ostriciers* (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 176) de FEW XII, 309b : *struthio*? Il faudrait alors créer un lemme AUTRUCHIER.

AVALÉE, subst. fém.
[T-L : *avalee* ; GD : *avalee* ; DECT : *avalee* ; FEW XIV, 141a : *vallis* ; TLF III, 1034a-b : *avalée*]
[exemples intéressants] : Item de Canilho a l'Espital de sainte Suzanne III lieues et l'on passe ung grant port de neges et de males montees et d'*avalhees* moult dangereuzes de passer. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 77)

AVALER, verbe
[T-L : *avaler* ; GD : *avaler* ; GDC : *avaler* ; AND : *avaler* ; DECT : *avaler* ; FEW XIV, 140a : *vallis* ; TLF III, 1034b : *avaler1*]
[sens nouveau] Empl. subst. "Descente" : Au partir dudit Joingne il y a une grande vallée, laquelle estoit plaine de glache et fort roidde, et à l'*avaller*, noz chevaulx et nous fûmes en grand dangier de rompre bras ou gambes. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 9)

AVENIR, adj. et subst. masc.
[AND : *avenir1* ; DECT : *avenir* ; FEW XIV, 244b : *venire* ; TLF III, 1075a : *avenir2*]
[exemple intéressant II] : Laquelle maison fonda et fist construyre et ediffier le bon Duc Phelippes de Bourgoigne, en ladicte cite de Rame, pour recuillir et loger les pelerins crestiens qui desja en l'*avenir* passeroient par la. (*Pèler.* D., 1486, 335)
REM. *Cf.* DMF ADVENIR (III.B.1).

BAC, subst. masc.
[T-L : *bac* ; GDC : *bac* ; AND : *bat1* ; FEW I, 197a : *bacca* ; TLF III, 1182b,1183a : *bac1*/*bac2*]
[exemple intéressant B.1] : De Chevast a Saluge ung *bac* V milles. (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 94)
[sens nouveau] Par méton. "Le passage lui-même" : Item, au partir de ceste ville de Corsebech, je passay ladite rivyere de la Morave à ung *bac* et entray en la terre du dispot de Rascie ou de Servie. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 206)
REM. Dans certains passages, il est difficile de déterminer s'il s'agit du lieu d'embarcation ou du passage.

BAGAGE, subst. masc.
[T-L : *bagage* ; GDC : *bagage* ; FEW I, 204a : **baga*]
[exemples intéressants A.2] : …auquel voyaige faisant, nous devoit fournir ung chacun d'un bon asne pour chevaucher et ung chameau pour porter les *bagaiges* et vitailles, et nous devoit mener en personne et a seurecté en payant pour nous, et nous acquicter de tous tructz, devoirs et courtoysies quelz qu'ilz fussent, a quelque part que ce fust, jusques au dit lieu de la Matherie ; (*Pèler.* D., 1486, 380) de quoy nous tous fusmes en grand soussy cuidant avoir perdu tous noz vivres et *baghages*. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 147) Parquoy il nous advertissoit qu'il trouvoit que selon nos vivres et *baghages* il

avoit retenu et payé peu d'un camel, à laquelle cause il failloit laissier vivres ou baghes pour ung camiel ou que payssions ung entre nous. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 149) Ce voyant nous tirâmes pardevers les Arrabes maistres des kamelz de noz vivres et *bagages* pour à eulx marchander en combien de jours ils nous vouldroyent mettre au mont de Sinay ; (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 150) Le mercredy IIII.e jour dudit mois d'octobre, bien matin, seconde journée dudit Gazera, ainsy que cuidions chargiez noz vivres et *bagages* sur noz kamelz, nous trouvâmes que les deux meilleurs camels n'y estoient point, et à ceste cause les vivres et baghes pour autant que deux camels portoient demouroient là sur le champ. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 151)

REM. Très souvent coordonné à *vivres* ou *vitailles*, toujours au pluriel dans cet emploi. *Vivres et bagages* peut désigner l'équipement global nécessaire au voyage. *Bagage* n'incluant donc ni la nourriture ni l'eau.

BAGUE2, subst. fém.
[T-L : *bague* ; GD : *bague* ; GDC : *bague1* ; AND : *bagge* ; FEW I, 204a : **baga*]
[exemples intéressants A.3] [Au pluriel, coordonné à « vivres » ou « victuailles »] : Puis incontinant arrivasmes devant la porte du dit monastere, et la descendimes et mismes nos *bagues* au dedans et aussi noz victuailles, ou a l'entree y a une petite porte couverte de fer et beaucoup de petits logiz et chambres pour loger lesditz callogeres. (*Pèler.* D., 1486, 408) Séjournâmes illec en très grande povreté depuis le XV.e jour de septembre jusques au II.e d'octobre oudit an IIIIxx six, que ce jour nostre truceman Calix nous fist tirer noz baghes hors d'icelle court et le tout porter hors de ladite ville en une plaine lez une chimentière à leur mode, pour là endroit plus à l'aise chargier noz vivres et *baghes* sur les camelz. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 148) A quoy nous diférâmes [attendu] que noz vivres et *baghes* devoyent estre portez par nostre marchié (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 151) Puis descendismes noz *baghes* et vivres et les mismes au dedens ledit monastère (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 159)

REM. *Bagues* n'inclut ni la nourriture ni l'eau.

BAGUETIN, subst. masc.
[FEW, Ø]
[exemples intéressants] : …le ducat de Venise vaut douze marcelins et quatre marquetz, un marcelin vault dix marquetz, un marquet vault douze *baguetins*. (*Voy. Hierus.* S., 1480, 26) …un marquet vault deux doubles qui sont deux tournoys et un denier parisis et douze *baguetins* ne valent que deux doubles qui est ung marquet et ung ducat vault six vingtz douzaines de baguetins. (*Voy. Hierus.* S., 1480, 27) …un marquet vault deux doubles qui sont deux tournoys et un denier parisis et douze baguetins ne valent que deux doubles qui est ung marquet et ung ducat vault six vingtz douzaines de *baguetins*. (*Voy. Hierus.* S., 1480, 27) …et troys de leurs compaignons eschapperent et fust crié a son de trompe que quicunque les merroit a la segnieurie, mors ou vis, pour chacun il auroit mille livres de *bacquetins* qui vallent bien ou plus CL ducas. (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 108) le marquet vault XII *bacquetins* (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 111)
[exemple déjà présent] : …et fut crié que qui le pourroit reprendre et ramener mort ou vif, il auroit mille livres de *baguetins*. (*Voy. Hierus.* S., 1480, 16)

REM. *Cf.* DMF BARGUETIN.

BAIGNER, verbe
[T-L : *baignier* ; GDC : *baignier* ; AND : *bainer1* ; DECT : *baignier* ; FEW I, 224a : *balneare* ; TLF IV, 27b : *baigner*]
[exemples intéressants A.1.c] : Item, quant nous eusmes esté une piece de temps oudit flun Jourdain, et fusmes *baignez* oudit flun et faicte nostre devocion, nous nous en partismes et alasmes a ung bel hostel qui est a maniere d'une fort maison (*Voy. Jérus.*, c.1395, 37) Et premieremant l'on trouve part dessa ledit fleuve une mylle ung lieu que s'apelle saint Jehan ou est le premiere eglize que fut faite, auquel fleuve Jourdeyn Nostre Seigneur fut babtizé par saint Jehan Babtiste et dit Nostre Seigneur dessa bouche que toute persone que dens le dit fleuve se lavaist qu'il fusse lavé de toux ses pechiés, et pour ceste raison et honneur et reverence de luy je m'i *baigney* et me mis tout liens (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 39) Illec se *baignent* moult de gens par devocion, tant chrestiens comme sarrazins. (*Voy. Jérus.*, c.1395, 58) Tous les pellerins se *baignerent* et beurent dudict fleuve et y a plain pardon et remission à tous ceulx qui y vont +. (*Voy. Hierus.* S., 1480, 90) Puis de la, allasmes au dict fleuve Jourdain, et la tous descendismes, et apres certaines oraisons dictes par ung des Cordeliers, les ungs des pelerins se despouillerent et *baignerent* tous nudz. (*Pèler.* D., 1486, 374)

BAIRQUE, adj.
[FEW, Ø]
[exemple déjà présent] : Et de la convient prendre ung mullet pour monter le mont de Senis et couste au plus IIII monoies *bairquez*. (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 93)

BALAIS, adj. et subst. masc.
[T-L : *balais* ; GDC : *balais* ; AND : *balais* ; FEW XIX, 20b,21a : *balahs* ; TLF IV, 61a : *balais*]
[formes intéressantes] : Les dictes pierreries se prannent en Inde, ainsi que nous ont dit ceulx qui ont esté en certaines montaignes, c'est assavoir les rubiz *balleys*, emerauldes et tourquoyses, en une contree dedans des rochers, et aucunes foiz soubz terre (*Pèler.* D., 1486, 420) deulx de II grans piez et demy, sur lesquieulx estoient IX grossez pierres nommees *balles* vermeillez, aulcunes grosses comme ung oef et plussieurs aultres pierres. (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 100) Sur le grand autel dudit saint Marcq estoient pluiseurs riches joyaulx que l'on avoit tiré hors du trésor de Venise, assavoir le bonnet du duc garny de perles bien gros et grans rubis, et au boult ung gros *ballet*, le tout de grand extime et valleur. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 44) Il y avoit aussy chandeliers d'or sur lesquelz avec les chandelles y avoit picos d'or où l'on mist gros *ballés*, à l'un cincq et à l'autre quattre pour tant mieulx les veoir treluyre. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 44)

BALEINE, subst. fém.
[T-L : *baleine* ; GDC : *baleine* ; AND : *baleine* ; FEW I, 222b : *ballena* ; TLF IV, 77b : *baleine*]
[exemples intéressants A.] [Par réf. au Livre de Jonas] : …et aussi sainct Pierre ressuscita Tabita la servante des apostres, et le lieu ou Jonas fut getté en la mer et englouty de la *balaine*, pour ce qu'il ne vouloit obeir au commandement de Dieu qui luy commanda qu'il allast prescher en Ninive. (*Voy. Hierus.* S., 1480, 61) Item le lieu ou Jonas fust getté en la mer et angloti de la *balaine* pour ce qu'il n'obéist a Dieu quant luy commanda d'aler precher en Nivine et fust iii jours en la balaine. (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 129) Item le lieu ou Jonas fust getté en la mer et angloti de la balaine pour ce qu'il n'obéist a Dieu quant luy commanda d'aler precher en Nivine et fust iii jours en la *balaine*. (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 129)

BANQUER, verbe
[*FEW XV-1, 60b : **bank*-]
[exemple déjà présent] : La nef d'icelle église est *bancquié* et painte d'or et d'azur bien richement. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 6)

BAPTÊME, subst. masc.
[T-L : *batesme* ; GDC : *baptesme* ; AND : *baptesme* ; DECT : *batesme* ; FEW I, 241a : *baptisma* ; TLF IV, 148a : *baptême*]
[nouveau syntagme] *Huile du baptesme.* "Saint Chrême" : …et au dessoubz a une fosse où saint Jehan l'Evangéliste entra quand il eut dit messe, et là ne trouva on fors que pain de paradis, et de là vient le jour du bon vendredy l'uile du *baptesme* de quoy on use au pays et environ Romme. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 64)

BAR2, subst. masc.
[T-L : *bar1* ; GD : *bars* ; FEW I, 263b : **barrum*]
[exemple déjà présent] : …mes puis lez mescreans la tuerent a une dague et fist sepellir illeques en ung *bars* de roche ou misrent son corps lequel ha esté amblé par lez Genevois de LX ans enssa. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 29)

BARBARIAN, subst. masc.
[*FEW I, 249b : *barbarus*]
[exemple intéressant] : …car les mons de Claire, qui sont si grans et si mervilleus, sont entre eulx et les *Barbarians*, qui leur sont moult lointains, et si ne sont mye gens qu'ilz soient à redoubter, ainssi que seroient autres nations, car ilz sont gens sans trait (BÉTHENCOURT, *Canarien* C., c.1490, 189)

BARBOUILLER, verbe
[GDC : *barbouiller* ; FEW I, 444a : *borvo-* ; TLF IV, 177b : *barbouiller*]
[exemple intéressant I] À propos d'une langue étrangère : Puis apres se levent deboult et regardent le ciel et la terre, puis a coste ca et la, estandent les braz puis les serrent en s'acroupissent et baisent la terre tres souvent, et entre leurs dens *barbouillent* je ne scay pas quelles parolles (*Pèler.* D., 1486, 391)

BARC, subst. masc.
[T-L : *barc* ; GD : *barc1* ; FEW I, 251b : *barca*]
[exemples intéressants] : et illec passasmes une riviere fort courrant a *barc*. (*Voy. Jérus.*, c.1395, 100) Le vendredy ensuivant, .XVJe. jour de juing, passasmes la ripviere du Doulx a *barc*, et venismes disner a Saint Jehan sur la Sosne. (*Voy. Jérus.*, c.1395, 101) Et illec passasmes la Sosne a *barc* et venismes au giste a Dijon (*Voy. Jérus.*, c.1395, 101)
[exemple déjà présent] : Et la pres fault passer ung grant *barc* et caudiguaire. (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 95)

BARGETTE, subst. fém.
[T-L : *bargete* ; GD : *bargette* ; FEW I, 251a : *barca*]
[exemples intéressants] : D'illec allâmes marchander de nous le lendemain mener en *bargette* par eauwe jusques à Venise (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 31) Le mercredy, XV.e jour dudit mois, nous séjournâmes encoires tout le jour audit Venise, saulf que à l'après disner nous allâmes jouer en *bargette* en la ville de Morant qui est une ysle assez près dudit Venise. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 37) Ledit souper fait, montasmes sur une petitte *bargette* à tout noz vivres et certains tappis pour couchier dessus et nous couvrir, et tirâmes à la barque qui nous devoit mener audit Anconne- (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 39)

BARQUE, subst. fém.
[T-L : *barque* ; GDC : *barque* ; FEW I, 251a : *barca* ; TLF IV, 203a : *barque*]
[nouveau syntagme] *Barque de pilot* : Et par le moyen desdites *barques* de pillotz nous menèrent hors d'icellui port par les canaulx jusques que fûmes en playne mer. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 86)

BARQUETTE, subst. fém.
[GDC : *barquette* ; FEW I, 251a : *barca* ; TLF IV, 204a : *barquette*]
[formes intéressantes] : Le samedy, premier jour du mois d'apvril an IIIIxx six, partismes de bon matin dudit lieu de Aghor et passâmes à *berquette* une grosse rivière courant de ladicte rivière du Poth, et passâmes par ung petit bois sans trouver quelque maison (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 50) Le samedy, XVII.e de juing, soleil levant et du matin partymes sur *berquettes* de nostre gallée et allâmes oyr la messe en ladicte ville de Jarre en l'église paroissial (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 88)

BASQUE, subst.
[GDC : *basque* ; *FEW I, 272a : *basque* ; TLF IV, 240v : *basque2*]
[exemple intéressant B] : Les gens de ce royaume ont langaige à par eulx, qui s'appelle *basque*. (LE BOUVIER, *Descript. pays* H., p.1451, 132)

BASSIN, subst. masc.
[T-L : *bacin* ; GDC : *bacin* ; AND : *bacin* ; DECT : *bacin* ; FEW I, 199b,200 : **baccinum* ; TLF IV, 247b : *bassin1*]
[exemples intéressants A.4] En partic. "Bassin dans lequel le Christ lava les pieds des Apôtres" : Item, une croix qui est faicte du *bassin* ou il lava les piedz de ses apotres après la Cene, et plusieurs belles reliques lesquelles j'ai veues et touchéez. (*Voy. Hierus.* S., 1480, 115) Premiers, une croix d'arain, qui est moult digne et de grant vertu, laquelle fut faicte du *bacin* en quoy Nostre Seigneur lava les piez a ses appostres. (*Voy. Jérus.*, c.1395, 9) une croix faicte du *bassin* en lequel Jesuschrist lava les piés a ses Apostres. (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 158) Item, une aultre croix du propre *bacin* où Nostre Seigneur lava les piez à ses apostres : duquel bachin ilz disent que furent faictez troiz croix dont là en est l'une, laquelle ilz disent que quant aucune per- a le dyable ou corps et elle lui est monstrée soubitement, le dyable s'en part et y en eust il mille. (*Voy. et pard.* M., c.1419-1425, 103) Sy me dist :" Nous eusmes jadiz de nostre hostel ung Saint Pere Pappe qui avoit celle croix ainsy faicte, et dedens ce crucifix qui fut fait du saint *bacin* dont Nostre Seigneur lava les piez à ses apostres. (*Voy. et pard.* M., c.1419-1425, 106)

BÂTIÈRE, subst. fém.
[T-L : *bastiere* ; GD : *bastiere* ; GDC : *bastiere* ; FEW I, 280a : **bastum* ; TLF IV, 274b : *bâtière*]
[exemple intéressant] : Mais ung peu plus hault en y a une aultre, nommee Seille, qui est meilleure, ou nous envoyasmes noz moncres et asniers emplir les peaulx de chievre, enquoy nous portions nostre eau, et pareillement des potz de terre, dont chacun de nous en avoit ung que portions penduz aux *bastieres* de noz asnes, et pour avoir de l'eau a boire qui ne sentist a la chevre (*Pèler.* D., 1486, 402)

BÂTON, subst. masc.
[T-L : *baston* ; GD : *baston* ; GDC : *baston* ; AND : *baston* ; DECT : *baston* ; FEW I, 279a : *bastum* ; TLF IV, 281b : *bâton*]
[exemples intéressants A.4.a] *Baston pastoral* : La est le *baston* pastoral que on portoit devant luy et son agnel qu'il avoit en son doy, et une des ydres des nopces archidiclin en laquelle Dieu mua l'eaue en vin, et les soulliers que chaussoit. (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 104) Item le *baston* pastoural et les cendalles de saint Nicolay, le grand évesque de Myre, et pluiseurs aultres reliques. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 85)
[exemples intéressants B.1.b] *Baston à poudre* : Je y veys beaucop de grosses bombardes que bombardelles et courtaulx de métal, et tant de serpentines, hakebutes, culevrines et aultres *bastons* à pouldre que à merveilles. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 81) Ung peu arrière dudit arsenacq nous allâmes veoir la plache où se fondent et jettent les bombardes de métal et aussy aultres *bastons* à pouldre. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 81)

[sens nouveau B.2] "Objet de forme cylindrique servant à étirer de la pâte, rouleau à pâtisserie" : …et ont ung *baston* rond moindre que le rondeur d'un oef et a un pié de long ou environ (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 91) et mettent ladite paste ainsy aplatie autour dudit *baston* et le roullent aux mains sur ladite table jusques ad ce qu'il soyt ainsy deslyé, comme j'ay dit (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 91)

BÂTONNADE, subst. fém.
[GDC : *bastonade* ; FEW I, 279b : *bastum* ; TLF IV, 257b : *bâtonnade*]
[sens nouveau] "Coups de bâton" : Puis montasmes juc au hault de la montaigne, ou il y a assez long chemin, et la une partie de la voye nous convint aller l'un apres l'autre par ung estroict sentier pour doubte des *bastonnades* des Mores, qui la estoient pour garder leurs jardrins, et allasmes en Galilee ou Notre Seigneur s'apparut apres sa Resurrection a unze de ses disciples, apres qu'il eut commandé aux Maries de la les faire assembler, en disant : « Dicite discipulis et Petro quia precedet vos in Galileam ». (*Pèler.* D., 1486, 345) Puis tantost que feusmes descenduz et rassemblez, tous remontasmes sur noz asnes, et, fismes si bonne diligence que retournasmes dormir a quinze mille de la, en une court environnee de mur qu'on appelle « chasteau rouge », ou en chemin trouvasmes certains villains du pays, Mores et Sarrazins, qui voulloyent avoir courtoysies des pelerins, et pour ce que les pelerins estoient bien loing derriere aucuns a qui il ennuyoit firent semblant passer oultre, a qui ilz donnerent de bonnes *bastonnades* et gecterent des pierres, et mesmement au dit seigneur de la Guierche, que je scay bien, si je ne le disoye, ne s'en venteroit pas. (*Pèler.* D., 1486, 377) Et là sont Crestiens assez mal traittiez, car en allant par la ville, qui bien ne se garde l'on a souvent *bastonnades* et souffletz, et souvent la bourse ostée par lesdiz Mamelus, et n'y a justice qui le fache rendre : de injures ot on assez (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 178)

BATTEL, subst. masc.
[GD : *batel1* ; AND : *batel2* ; FEW I, 292a : *battuere*]
[exemple déjà présent] : …et le *bateau* de ladite cloche poise IIIIe XIIl de fer, et est icelle cloche fausée et fendue ung petit. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 4)

BAZAR, subst.
[GDC : *bazar* ; FEW XIX, 33a : *bazar* ; TLF IV, 312a : *bazar*]
[exemples intéressants] : Et quant je fus venu à Hamant, je y trouvay ung marchant de Venise qui se nommoit Laurens Sanranze qui me fist bonne chiere et me logea en sa maison et me mena au *bathzar* pour acheter les choses que mondit mamelu m'avoit dit qu'il me failloit avoir comme les aultres, c'est assavoir le bonnet qu'on met soubz la tocque et aultres petites coiffes de soye à la maniere des Turquemans et des cuilliers de Turquye, ung fusil et des cousteaulx, ung pigne et l'estuy et une chose de cuir à boyre de l'eaue. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 77) Dieu m'adrecha à celle dont j'avoie besoing de trouver et me mena devant le *bathzar* de ladite ville où tous les marchans sont, et où toutes les marchandises se font. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 131) Il estoit assis sur ung hault siege de pierre ainsy que estoient plusieurs aultres en celluy *bathsar*, car il y seoit des plus notables de la ville. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 134)
[exemple déjà présent] : Et incontinent, ledit Jehan de Mine me mena en une place que on appelle *Bathzar* là où on vent robes, tocques et aultres besoignes et y achetay ce qui m'estoit necessaire touchant cela, c'est assavoir deux robes blanches longues jusques au pié et la tocque de toile acomplie, une courroye de toile et unes brayes de fustenne pour ployer ma robe dedans et ung petit tappis pour couchier sur, unes besaches pour mettre mes choses dedans, unes besaches pour pendre aux oreilles de mon cheval pour mengier son orge et sa paille. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 60)

BÉARNAIS, subst. masc.
[FEW I, 303a : *Bearn* ; TLF IV, 314b-315a : *béarnais*]
[exemple intéressant] : Puis y est la rivière du Gave *biernes*, qui vient des montaignes de Bierne près d'Aragon et passe à Lourde, à Lestar, à Ortès, et tumbe en l'Adour à Baionne. (LE BOUVIER, *Descript. pays* H., p.1451, 36)
REM. Pas d'ex. dans DMF.

BEHAIGNOIS, adj. et subst. masc.
[*FEW XX, 33b : *Bohemus*]
[exemple intéressant II] : Et de là, me mena veoir les waguesbonnes de mondit seigneur d'Austriche, lesquelles il avoit fait faire pour combatre les *Behaignois* : et n'en veys là nulles où y puet combatre plus de XX hommes : et me dist que mondit seigneur en auroit fait faire ung où il pourroit combatre IIIc hommes et n'y fauldroit que XVIII chevaulx pour la mener. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 244)

BÊLER, verbe
[T-L : *beler* ; GDC : *beeler* ; AND : *baeler* ; FEW I, 317a : *belare* ; TLF IV, 363a : *bêler*]
[forme intéressante] : …Item, pour aller joyeusement avec ces chiens mastins, qui maynnent les asnes et les chameaulx, fault pour personne chascun jour donner demi gros ou ung gros, ou aultrement ilz yront *bellement* et reschignant et faisant tous les despiz que ilz porront. (*Voy. et pard.* M., c.1419-1425, 85)
[exemple intéressant B] : …Item, pour aller joyeusement avec ces chiens mastins, qui maynnent les asnes et les chameaulx, fault pour personne chascun jour donner demi gros ou ung gros, ou aultrement ilz yront *bellement* et reschignant et faisant tous les despiz que ilz porront. (*Voy. et pard.* M., c.1419-1425, 85)

BELLICIEUX, adj.
[*FEW I, 317b : *bellare*]
[exemple déjà présent] : …et a avecques lui princes et hommes *bellicieux* et armereux et chevalereux, qui vont tousjours armez le bacinez et garde bras sans autres armeures, fors leurs espées et leurs arc qu'ilz portent en leurs mains, et en especial ses gens qui ont esté avecques lui bien XXXVI ans et qui n'entrerent oncques en citez ne en logiz, maiz toujours sont logiez aux champs. (JEAN DE SULTANIEH, *Mém. Tamerlan* M., 1403, 450)

BÉNÉFICIER2, verbe
[T-L : *beneficiier1* ; FEW I, 324b : *beneficare* ; TLF IV, 382b : *bénéficier2*]
[exemple intéressant B] Empl. passif : Et y a une moult bonne cité, qui s'appelle Marienbourc où se tient le hault maistre de Pruce avecques les seigneurs de l'ordre, qui sont *beneficiez* par les Alemaignes comme sont les seigneurs de Rodez ès marches de France. (LE BOUVIER, *Descript. pays* H., p.1451, 116)

BERCEAU, subst. masc.
[T-L : *berçuel* ; GD : *berçuel* ; FEW I, 337a : **bertiare* ; TLF IV, 402a : *berceau*]
[formes intéressantes] : A Nostre Dame le Majour est le corpz saint Mahieu apostre, et le cors saint Jerome prestre, et le *berchuel* Nostre Signeur, et du fut de le Vraie Croix, et le vestement Nostre Sire, le bras saint Thumas martir, et pluseurs autres reliques. (VELAINES, *Pèler. tourn.* P., p.1432, 296) …illuec est le *berchuel* sainte Elaine, et le corde de coy Nostre Sire fu menés a le croix, et .ij. hanas dont l'un fu plains du sanc Nostre Sire et l'autre dou lait Nostre Dame, et l'esponge dont les Juis tendirent le fiel a Nostre Sire en le croix, et .j. cleu dont Il fu ataquié en le croix, une grande partie du vestement saint Jeham Baptiste, et le quief saint Inocent martir .ij. des os de saint Piere et de saint Pol, et au grant autel de le fust de le Vraie Croix, et de pluseurs autres reliquez. (VELAINES, *Pèler. tourn.* P., p.1432, 296)

BESTIAL2, subst. masc.
[T-L : *bestïal* ; GD : *bestial* ; AND : *bestial* ; FEW I, 341a : *bestia*]
[nouveau syntagme] *Bestial blanc.* "Bête à laine(?)" : Puis y est la conté de Champaigne, qui est beau païs et bon et plain païs, et y a peu bois et assez blez et vins, *bestial* blanc, et labourent chevaulx, et y a assez vaches et petites rivières, et y a de bonnes toilles et y a cinq cités. (LE BOUVIER, *Descript. pays* H., p.1451, 45) En ce païs croissent les biens deulx fois l'an et y a grant foison *bestial* blanc, huilles d'olives et orenges. (LE BOUVIER, *Descript. pays* H., p.1451, 86)
[nouveau syntagme] *Bestial rouge.* "Cerf, biche, daim, chevreuil..." : En ce royaulme a assez *bestial* rouge et bons chevaulx, cires, miel, cuirs, et autres denrées. (LE BOUVIER, *Descript. pays* H., p.1451, 105) En ce royaulme a de bons vins et du *bestial* rouge. (LE BOUVIER, *Descript. pays* H., p.1451, 126)

REM. Cf. DMF BÊTE. Pour *bestial rouge*, *cf.* STRUBEL, Armand, « Bêtes rouges et bêtes noires : à propos d'une classification cynégétique », dans : *Par les mots et par les textes, mélanges de langue, de littérature et de sciences médiévales offerts à Claude Thomasset*, sous la direction de Danièle James-Raoul et Olivier Soutet, Paris, PUPS, 2005, p. 717-728.

BÉTAIL, subst. masc.
[T-L : *bestail* ; GD : *bestail* ; AND : *bestaille* ; FEW I, 341a : *bestia* ; TLF IV, 430b : *bétail*]
[sens nouveau] *Bestail de.* "Troupeau" : …en chemin rencontrasmes grant force d'Arabes qui avoient tenduz leurs pavillons aux champs, et avoyent grant force familles et *bestiail* de chameaulx, et la ne vivoyent que de rapine. (*Pèler.* D., 1486, 338)

BIENHEUREUX, adj.
[GDC : *bieneuros* ; FEW XXV, 889b : *augurium* ; TLF IV, 482a : *bienheureux*]
[forme intéressante] : Et devant ledi port en terre ferme de Turquie deux milles dedens terre ha ung chasteau que s'apelle saint Nicholas de Mirree pres duquel ha une cipté deserte que en tamps passé fut appellee Mirree, de le quel fut evesque le *benneuiré* saint Nicolas. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 32)

BOIS, subst.
[T-L : *bois* ; GDC : *bois* ; AND : *bois1* ; DECT : *bois* ; FEW XV-1, 192b : **bosk-* ; TLF IV, 629a : *bois*]
[nouveau syntagme B.1.c] RELIG. *Bois du salut.* "Bois ayant servi à la fabrication de la Croix" : et en passant par ledit torrent profetiza que ce bois serait le *bois* du salut. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 121)

BOMBARDELLE, subst. fém.
[GD : *bombardelle* ; *FEW I, 430b : *bombus*]
[exemple intéressant] : Je y veys beaucop de grosses bombardes que *bombardelles* et courtaulx de métal, et tant de serpentines, hakebutes, culevrines et aultres bastons à pouldre que à merveilles. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 81)

BONACE, subst.
[T-L : *bonace2* ; GDC : *bonace2* ; FEW VI-1, 79a : *malacia* ; TLF IV, 658b : *bonace*]
[forme intéressante] : ET APRÈS se partirent du port de Caliz et se mistrent en haulte mer et furent trois jour en *bonnance* sans avancer leur chemin si po non (GADIFER DE LA SALLE, *Canarien* C., c.1404-1406, 25)
[exemples intéressants] : Le mercredy, XIIII.e jour dudit juing, tout ce jour (fut) le temps si calme et sy plain de *bonnasse* que (ne) peusmes faire chemin, et demourâmes sans povoir arriver à port. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 87) Le lundy, III.e jour dudit mois de juillet, nous chenglâmes tout le jour et la nuit bien petittement à cause du petit vent et de ce que la pluspart du jour et nuyt il estoit temps *bonnace* pour tirer audit Modon. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 97) Les (jeudy) et vendredy, XXVI.e et XXVII.e jours de juillet, chenglâmes continuellement pour tirer au port de Jaffe, mais à cause des *bonnaces* n'y peusmes arriver. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 110)

BOUCHE1, subst.
[T-L : *boche* ; GDC : *bouche1* ; AND : *bouche1* ; FEW I, 581b : *bucca* ; TLF IV, 732a : *bouche*]
[exemples intéressants D.3] : Item, siet le plateur de la *bouche* de Damiette en la mer comme une mille de parfont et est large de deux à trois mille ou plus. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 133) Et puis, ainsy chargiées, s'en vont au long dudit lacq de Lescaignon, ayans fons de quatre ou de cincq piez d'eaue, jusques à la *bouche* du port de Thênes, devant nommé, où la haulte mer vient. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 136) Item, aucunes fois, les grandes germes ne les gripperies, qui s'en vont de Damiette en leur marchandise, ne vont pas chargier en ce lieu là de Lescaignon dessusdit leur marchandise parmy laditte riviérette, pour ce qu'elle a sy peu de fons, ainchois issent par la *bouche* de la rivière à Damiette et s'en vont par mer, costiant la terre autour, et entrent oudit port de Thênes et remontent par ledit lacq de Lescaignon en bon grant fons et là par petites barques chargent, sy comme dit est. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 137)
[nouveau syntagme D.2] *Bouche d'enfer.* "Entrée des enfers" : Et de ceu chemin voyt l'en en le mer le montaigne de Volquam en le quelle ha ung grant partus que nuyt et jour geta grant fumee et auqune foix grant flame et tira grandes pierres de dehors et de pres celluy partus oyt l'en mener grant bruyt liens, si que l'on tient que c'est une dez *boques* d'enfer (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 63) Et au bout d'icelui trau, où je fus enfermé deux ou trois heures, dist on que c'est une *bouche* d'enfer, mais Saint-Patrice l'estouppa d'une pierre qu'il mist sus, qui encore y est. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 171)

BOUCLETTE, subst. fém.
[T-L : *boclete* ; GDC : *bouclete* ; DECT : *boclete* ; FEW I, 591a : *buccula* ; TLF IV, 755a : *bouclette1*]
[forme intéressante] Par métathèse : Aussy assez près de nostre chemin, veymes ung chastel desmoly qui se nomme Montagu, qui parcidevant fut ainsy abatu pour cause de la destrousse que le s.r de Commarsy et Jehan de Beauraiges feirent sur Madame Yzabeau de Portugal, ducesse de Bourgogne, de ses biens jusques aux *bloucquettes* de ses soliers, laquelle alloit devers monsgr le duc Phelippes, son mary. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 2)

BOULE, subst. fém.
[T-L : *bole1* ; GD : *boule* ; GDC : *boule* ; AND : *bolle1* ; FEW I, 607b,608a : *bulla* ; TLF IV, 790a : *boule*]
[nouveau syntagme B.2] *Boule de plomb* : Quand ilz venoient en bataille contre les Alemans, ils s'enfremoient de leurs charios à chesnes de fer, et avoient grans bastons fors, où avoit au bout une chesne de fer, et au bout de la chesne une *bolle* de plonc, et à chascun qu'ilz frappoient ilz abatoient ung homme, et par ce moyen demourèrent tousjours en leurs charios fortiffiez. (LE BOUVIER, *Descript. pays* H., p.1451, 116)

BOULINGUE, subst. fém.
[GDC : *bolingue* ; FEW, Ø]
[exemple déjà présent] : …en ladite cité de Coursole fust enterré hors la ville en ung cimitiere ung matelot, lequel fust tué du tref de la *boulingue* etc. (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 114)

BOUQUE, subst. fém.
[FEW I, 585a : *bucca* ; TLF IV, 804a : *bouque*]
[exemple intéressant] : Mais trop bien depuis le dict port de la Tour jusques au dict port de Soueez, qui n'est que canal, ou *boncque* de mer, peult on aller en petites barques ferrees pour ce qu'il n'y a point d'aymant. (*Pèler.* D., 1486, 419)
[autre cas] : Mais trop bien depuis le dict port de la Tour jusques au dict port de Soueez, qui n'est que canal, ou *boncque* de mer, peult on aller en petites barques ferrees pour ce qu'il n'y a point d'aymant. (*Pèler.* D., 1486, 419)
REM. *Boncque*, lire *boucque*?

BOURGADE, subst. fém.
[GDC : *bourgade* ; FEW XV-2, 17b : **burg-* ; TLF IV, 817a : *bourgade*]
[formes intéressantes] : D'illec trouvâmes en venant audit Yvoric pluiseurs villettes bourgades appartenans au duc de Savoye, car c'est encoires duchié de Savoye, assavoir : Donas, Septowiton, Bourg francq, Monte halte, et en pluiseurs et pluspar desdites *bourgatres* y a chastiel qui appartient que les villes et pays, audit duc de Savoye. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 19) …assez près dudit village Dezincella, y a une villette *bourgastre* et y a ung chastel nommé Revolcela. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 28) En passant parmi la ville de Lignart qui est ville *bourgastre* et chastel, passâmes une grande rivière sur ung long pont de bois, et nous failly payer pour chascun homme et cheval deux quattrains, monnoie du pays (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 28)

BOURSE, subst. fém.
[T-L : *borse* ; GDC : *borse* ; AND : *burse* ; FEW I, 667b : *byrsa* ; TLF IV, 837a : *bourse1*]
[formes intéressantes] : Item troys *borsses* de soye et de fil d'or. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 80) Item une *borsse* de damas noire douree et brodee et escripte de fil d'or. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 81)

BOUTER1, verbe
[T-L : *boter* ; GD : *bouter* ; GDC : *bouter* ; AND : *bouter2* ; FEW XV-1, 210a : **botan* ; TLF IV, 859a : *bouter*]
[forme intéressante] : Premierement il y a VII portes au portail, VII percez en trous a *bouttoir* les poms comme ung van et la grant porte non (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 98)
REM. À propos de la forme *bouttoir* (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 98), il est possible de consulter: FOUCHÉ, Pierre, *Le Verbe français étude morphologique*, Paris, Klincksieck, 1967, §109, p. 216-217. *Cf.* également chez le même auteur la forme *pensoir* (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 131). Je remercie G. Roques de ces précisions.

BOVEL, subst.
[GD : *bovel* ; FEW I, 473a : **bova*]
[exemple intéressant] : Il y a deulx tours carrés loing d'un tret d'arc l'une de l'autre, esquelles sont et demeurent les gardes et n'y a aultre apartenance de maisons fors III ou IIII *boveaux* voutés (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 128)
[nouveau syntagme] *Bovel de cave.* "Galerie de cave" : La est une eglise de Cordeliers en laquelle sont plusieurs cavernes comme *boveaux* de caves (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 155)
REM. Pas d'ex. dans DMF.

BOYARD, subst. masc.
[FEW XX, 36a : *bojarin* ; TLF IV, 871a : *boyard*]
[exemple déjà présent] : Item, y a dedens laditte ville moult de grans seigneurs qu'ilz appellent *Bayares*. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 33)

BOYAU, subst. masc.
[T-L : *böel* ; GDC : *boel* ; FEW I, 464a : *botellus* ; TLF IV, 871b : *boyau*]
[exemple intéressant C.3] : Et quant ycelluy olifant souffle, il retentist par cellui *bouel* plus fort que nulle buisine du monde ne porroit faire, et est celle voix grosse et terrible a ceulx qui n'en sont usagez. (*Voy. Jérus.*, c.1395, 62)

BRACELET, subst. masc.
[T-L : *bracelet* ; GD : *bracelet* ; GDC : *bracelet* ; AND : *bracelet* ; FEW I, 486b : *brachium* ; TLF IV, 874b : *bracelet*]
[sens nouveau A] Par anal. *Bracelet d'eau.* "Petit bras d'un cours d'eau" : Item, en la ville de Damiette, il y a encores, partant de la rivière du Nyl, ung estroit *brachelet* d'eaue courant, fait à la main, comme ung fossé, passant parmy les gardins de la ville, qui ont bien quatre milles de long, lequel s'en va chëoir à six milles près de Damiette en ung grant lacq d'eaue salée que la mer sy a gaignée dès long temps, nommé Lescaignon, lequel a bien deux cens milles de tour et est plain d'islettes perdues. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 136)

BRAIE1, subst.
[T-L : *braie* ; GDC : *braie* ; AND : *braie1* ; FEW I, 478b : *braca* ; TLF IV, 882b : *braie*]
[nouveau syntagme A.1] *Braies marinades.* "Pantalon bouffant" : et singulièrement en chemises de soye brochiés d'or et touailles de testes garnies de pierres, et pareillement les sollers, robes de mesmes larges et légières en fachon de homme, et portent toutes *brayes* maridanes. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 184)
REM. *Cf.* GAY, Victor, *Glossaire archéologique du Moyen-Âge et de la Renaissance*, Nendeln, Liechtenstein, Kraus Reprint LTD, 1967, p. 209-210.

BRANDE, subst. fém.
[T-L : *brande* ; GDC : *brande* ; AND : *brande* ; FEW XV-1, 244b : *brand*1 ; TLF IV, 896b : *brande*]
[exemple intéressant B] : Et la nous faillit nostre eau puante, dont encores en eusmes necessité, car trop grant dangier est de boire vin sans eau, et tranpasmes nostre vin de lymons qu'avions trouvez ce jour la, en une petite lisiere de *brande*, trouvasmes deux liepvres. (*Pèler.* D., 1486, 404)

BRANDIER2, verbe
[*FEW XV-1, 246a : *brand*1]
[exemple déjà présent] : Et prestement qu'ilz eurent commenchié à jouer vinrent pluiseurs femmes d'Arrabes et du pays qui se prinrent à danser et en dansant crollent et *brondient* comme s'elles estoient à l'ouvrage. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 174)

BRAVE2, subst.
[*FEW I, 249a : *barbarus*]
[exemple déjà présent] *Porter braves* : La les femmes portent *braves*, et sont en leurs maisons bien oysives, et ne pensent de leurs s'agorgiaser de leurs corps (*Pèler.* D., 1486, 391)

BRISER, verbe
[T-L : *brisier* ; GD : *brisier* ; GDC : *brisier* ; AND : *briser* ; DECT : *brisier* ; FEW I, 531b : *brisare* ; TLF IV, 980b : *briser*]
[nouveau syntagme I.A] RELIG. *Briser le pain.* "Rompre le pain" : Item, en la cité de Rames est le chastel que l'en nomme Emaux, ouquel est la maison de Cléophe, ouquel est le lieu où Jhésucrist s'assit et *brisa* le pain (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 74)

BROSSE, subst. fém. ou masc.
[T-L : *broce* ; GD : *broce1* ; GDC : *brosse1* ; AND : *brouce* ; DECT : *broce* ; FEW I, 573b : **bruscia* ; TLF IV, 1001b : *brosse*]
[nouveau syntagme A] *Houppelet de brosses.* "Touffe d'herbes, ensemble compact de végétaux" : Et se mist à ung petit houppelet de *brousces* et failloit tousjours que la teste ou la queue fust dehors. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 22)
REM. *Cf.* DMF HOUPPELET.

BROUÉE2, subst. fém.
[*FEW XV-1, 292b : **brod*]
[exemple déjà présent] : …ou d'une poignié de farine ilz font une *brouée* pour vivre eulx VI ou eulx VIII, pour ung jour. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 217)

BROUILLIS, subst. masc.
[GD : *brouillis* ; FEW XV-1, 295b : **brod* ; TLF IV, 1010a : *brouillis*]
[exemple intéressant B.2] : Et lors un alman pelerin, qui n'entendoit aulcun langaige fors le sien, tira a l'espee et voulu courir sus ausditz arabes, ou incontinant en survint six autres, tellement qu'ilz se trouverent dix sept qui se relierent tous ensembles, et pareillement de nostre part nous convint serrer et mectre la main a l'espee tellement qu'il y cuida avoir une grant *broillys*, et a la par fin, dismes au dict Califf, nostre trucheman, que s'il n'appointoit a eulx et que noyse survint, qu'il se tint seur, que le depescherions le premier. (*Pèler.* D., 1486, 405)

BUISSON, subst. masc.
[T-L : *buisson* ; GDC : *bouisson* ; AND : *busson* ; FEW XV-1, 196a : **bosk-* ; TLF IV, 1057a : *buisson*]
[exemples intéressants B] RELIG. : En cettedicte chappellette est le lieu moult treshonnestement tenus et ordonnez ouquel estoit le *buisson* que Moïse, le bon prophete, vit ardoir, et point n'estoit bruslez, dont la Saincte Escripture parle en disant : Rubum quem viderat Moises inconbustum, etc. (*Voy. Jérus.*, c.1395, 47) En laquelle on nous fist deschausser, et oster

noz solliers, et ainsi deschaussez entrasmes a main senestre en une chapelle qui est droict derriere le grant aultier de la dicte eglise, en laquelle et a l'endroict ou, de present est l'autier d'icelle, veyt Moyse le feu au *buisson* qui ne brusloit point, qui fut figure de la virginité de Nostre Dame, ainsi qu'il est dit : « Rubum quem viderat Moyses ». (*Pèler.* D., 1486, 409)
[nouveau syntagme B] RELIG. *Buisson flambant.* "Buisson ardent" : Item, où Moyse vit le *buisson* flambant et qui point ne ardoit. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 94) En laquelle et là endroit où représente l'autel, veyt Moyse le feu au *buisson* qui point ne brusloit (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 160)
REM. En référence à l'épisode biblique (Exode 3, 1-22).

BULLETIN, subst. masc.
[GDC : *bulletin* ; FEW I, 613b : *bulla* ; TLF IV, 1062b-1063a : *bulletin*]
[formes intéressantes] : …et en passant parmi Chastel Noefve où il y a ponts levis à l'entrée et à l'issue, le lieutenant du cappitaine d'icelle plache nous vint arrester pour savoir se avions nostre *bultin* des baghes que portions pour estre tenu quitte de payer deu pour icelles. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 192) A quoy luy respondeymes que n'avions quelque bullette pour ce que ce n'estoie point la coustume que pélerins revenans des sains voyages de Jhérusalem et de sainte Caterine du Mont de Sinay levassent quelque *bultin* pour leurs robes, paternostres, et aultres choses ayans touchié aux sains lieux, ne mesmes des choses servans à noz corps ne pour donner à leurs amis sans les vendre ne y voulloir practicquier gaing. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 192)
[exemple intéressant] : Ce jour à l'après disner partismes du lieu de la Tour de le Confine, et vinsmes passer parmi la ville de Vicence, y prinsmes *bulletin*, et nous failly monstrer nostre lettre de pas, et allâmes couchier hors d'icelle ville comme ès faubourgs (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 30)

BUVEUR, subst. masc.
[T-L : *bevëor* ; GDC : *beveor* ; AND : *bevur* ; FEW I, 351b : *bibitor* ; TLF IV, 1089a-b : *buveur*]
[forme intéressante] : Et sont honnestes gens de vesture et de mesnaige et sont grans *buveux* en leurs festimens et grans chières se font par boire. (LE BOUVIER, *Descript. pays* H., p.1451, 48)

CAFI, subst. masc.
[FEW XIX, 77b : *qafiz*]
[exemples intéressants] "Mesure de capacité à Chypre" : Et quant aus vitaillez, ce furent XV *cafiz* de froment que messire Joan de Pouvers, archidiacre de Rainne, avoit donne à Gadifer (GADIFER DE LA SALLE, *Canarien* C., c.1404-1406, 119) mais il n'en n'a peu avoir que VI *cafiz*, car Bettencourt a retenu tout le demourant. (GADIFER DE LA SALLE, *Canarien* C., c.1404-1406, 119)
REM. Pas d'ex. dans DMF.

CAGE1, subst. fém.
[T-L : *cage* ; GDC : *cage* ; AND : *cage* ; FEW II-1, 552a : *cavea* ; TLF IV, 1155b : *cage*]
[exemples intéressant B] ART MILIT. : Et fut laditte ville assaillie deux fois, et au deuxième assault, elle fut prise à l'ayde de certains gros engins de bois fait de gros marrien, telz comme une merveilleuse eschielle où il y avoit cent hommes d'armes dessus, et deux autres engiens dont sailloient, par longs mastz, en amont, *caiges* plains d'arcbalestriers, pour lesquelz engiens bouter avant failloit à chascun mille hommes de pié. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 16)

CAHUTE, subst. fém.
[GDC : *cahute* ; FEW XVI, 277a : **hutta*]
[exemple déjà présent] : Mémoire que l'isle du purgatoire Saint-Patrice est longue sur quarrure et a deux cens dextres de tour, et y a une chapelle de Saint-Patrice et quatre ou cincq *cahutes* de cloyes, couvertes d'estrain. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 171)

CAILLEL, subst. masc.
[T-L : *chaillo* ; GD : *caliel* ; GDC : *caillel* ; FEW II-1, 95b : *caljo-*]
[autre cas] : A Saint Estevene sont .ij. des *carlleux* dont il fu lapidé. (VELAINES, *Pèler. tourn.* P., p.1432, 297)
REM. Lire *cailleux*?

CAILLER, verbe
[GDC : *caillé2* ; AND : *cailer* ; FEW II-1, 816a : *coagulare* ; TLF V, 10b : *cailler*]
[formes intéressantes] : Et nous baillerent une grande telle de lait *quaillié* qu'ilz appellent yogourt et environ une XIIe de pains platz et desliez plus que oublies et d'un pié de rondeur et le ploye on comme ung cornet de papier sur la fachon d'une oublye à pointe, pour mengier le lait. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 89) Ilz sont gens diligens et se leevent tousiours matin, et sont de petite despence quant ilz sont aux champs, et vivent de pou de chose, comme ung pou de

pain mal cuit, et de char crue ung pou sechiée au soleil ou de lait *quaillié* ou autre et du miel ou frommage ou raisins ou fruictz ou herbes (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 217)

REM. *Lait caillé*, *cf.* LAIT. *Cf.* DMF LAIT.

CAISSE, subst.
[T-L : *casse1* ; GDC : *caisse* ; FEW II-1, 311b,312b : *capsa* ; TLF V, 15b : *caisse*]
[exemples intéressants A] En partic. "Cercueil" : Et la moy fut dit que a une mille et demye en une eglize avoye ung corps saint qui s'apelle saint Lion qui fut sabatier au temps qu'il estoit en vie et venoit du saint Sepulcre et au retour maledie luy pris en le nef de le quelle morut et fut geté en le mer dans une *caisse* et la mer le alla porter a terre pres de le ditte cipté de Modon et aucunes gens le trouverent si se merveilloyent que c'estoit et cogneirent que c'estoit ung home et vont le enterrer en une fosse que ly firent. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 56) Et en ycelle eglize je fuy pour veoir le dit corps saint, le quell tiennent lez Grexs au derrier le grant autel du cuer de le ditte eglize en une *caisse* ferree ou je le vi tout entier, se luy plest, et retournay par ung autre chemin ou il ha ung lotgis ouvert que s'apelle saint George de les Tribulleye, out il ha une chapelle de monseigneur saint George que les Grexs tiennent, de le quelle m'en alay a la cipté de Modon d'ou je estoie parti. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 56)

CALAMITE, subst. fém.
[GDC : *calamite* ; AND : *calamite* ; FEW II-1, 55a : *calamus* ; TLF V, 22a : *calamite2*]
[exemple intéressant] : Et est a noter que dudit port de la Tour jusques es Indes et par toute la dicte Mer Rouge fault naviguer avec navires ou n'ayt nul fer, soit en cloustaige ou autres choses pour doubte de la *calamite*, aultrement dit pierre dyamant, dont en la dicte mer en a en plusieurs lieux comme petitz rochiers, et au moyen du dict fer atiereroit a soy les navires et le feroit frapper en terre, et les perir (*Pèler.* D., 1486, 418)

CALME1, subst.
[GDC : *calme2* ; FEW II-1, 539b : *cauma* ; TLF V, 50a,51a : *calme1*/*calme2*]
[nouveau syntagme II] *Être en calme.* : Ore le vent estoit sessé et estions en *calme* et ne poyons aller avant ne arriere, don chacun estoit bien en panssee et comensoyent a parler l'un a l'autre leurs oppynions (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 72)

REM. Réf. en remarque dans DMF.

CALOGÈRE, subst. masc.
[GDC : *calogere* ; FEW II-1, 101b : *kalógeros*]
[formes intéressantes] : Il y a encoires une belle et gente eglise qu'on appelle Pantheacrator où il y a des religieulx qu'on appelle *Kalogiros* et sont comme nous dirions moynes de l'Observance. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 160) Item, de là, je vins à une ville que l'en nomme Peritoq qui fu jadis bonne et est une ville ancienne et est sur ung goulfe de la mer qui se boute entre la terre jusques devant ladite ville bien LX milles et vient de devers Monte Sancto où il y a si grant nombre de *gallogiros* et est ceste ville habitée de Grecz et est bien fermée, excepté en deux places que les murs sont abbatus et est ceste dicte ville en ceste grant plaine qui va jusques à Lesserres et va l'en selon ceste montaigne. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 176)

CALONGER, verbe
[FEW II-1, 104a : *calumniare*]
[exemple intéressant] : Car par discencions et debatz toux les maulx du monde (ne) viennent, mes si vous avez nulle demande a *calanger* l'un sur l'autre en quelques maniere que ce soit que par devant mes officiers a ce deputés les feites venir et mettre en ma cort laquelle vous sera ouverte a vous fere droit et raison et toute loyale justice. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 15)

CAMPANILE, subst. fém.
[GDC : *campanile* ; FEW II-1, 151a : *campana* ; TLF V, 84a : *campanile*]
[exemple intéressant] : Auprès de Sainct Marc est le *campanille* ; c'est une haute tour quarree toute de brique ; on y monte sans eschelle et sans degrés et y peut on bien aler a cheval jusques pres des cloches ; et y a VIII cloches des plus grosses de Venize ; de la on peut voir par dessus toute Venize et les villes, prieurés, abbayez, religions, monasteres, et villages VII ou VIII lieux autour de Venize ; le clocher est couvert de pelon doré de fin or de ducas.
(BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 101)

REM. Réf. en remarque dans DMF.

CANAL, subst. masc.
[T-L : *chanel1* ; GD : *chanel* ; GDC : *canal* ; FEW II-1, 168a,169b,170a : *canalis* ; TLF V, 91b : *canal*]
[formes intéressantes] : Le jeudy, pénultième jour dudit mois de mars, partismes bien matin dudit lieu de Brondelo tous à piet, et à cause qu'il ne fist continuellement que plouvoir, nous failly disner au lieu de Fosson où il n'y a que deux maisons, dont entre icelles deux maisons y a ung grand *kanal* d'eauwe courant qui s'en va en la mer. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 49) et d'illec allâmes couchier en une maison sur le bort d'un grand *kanal* nommé Fournaize où l'on compte dudit Fosson cincq milles, et y couchâmes pour ce que d'illec n'y avoit nulz logis qu'il ne fut XVIII miles, ce que n'euissions peu faire ce jour : et Dieu scet comment l'on y est traictié de chiereté et de povreté. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 49) et assez près de la dicte chappelle fault entrer en ung *kanal* entre deux montaignes à XVIII milles dudit Gazopo, et est très beau canal. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 95)

CANDI, subst.
[T-L : *candi* ; GDC : *candi* ; FEW XIX, 83b : *qandi* ; TLF V, 102b : *candi*]
[nouveau syntagme] *Sucre candi* : Et lui coustera VII ducas de Venise VII ducas Item, fault pour personne XXV mesures de vin qu'ilz appellent rotz, qui cousteront V ducas de Venise V ducas Item, gellines en caiges, chair sallée, sucre en pain, sucre rosat, sucre *candy*, jullep de limons, jullep rosat, chandeilles de cire et aucunes aultres choses neccessaires pour raffreschir, et pour ce fault pour personne ducas V de Venise V ducas Item, pour le louaige des deux oyres à porter le vin et l'eaue, fault deux ducas de Venise II ducas Item, pour ung asne qui portera le vin de Jherusalem à Gazara, fault ung ducat et ung quart I ducat I quart Item, pour l'asne que on chevauchera de Jherusalem à Gazara, ung ducat I ducat Item, au trussemant qui guidera et parlera les langaiges en ytallien, fault pour chascune personne dix ducas (*Voy. et pard.* M., c.1419-1425, 85)
REM. *Cf.* SUCRE.

CAPINAT, subst. masc.
[FEW, Ø]
[exemple déjà présent] : Et achetay ung *capinat* qui est une robe de feutre tresdelié blanc, que la pluie ne perche point et ung tarquois tout garny pour espargnier le mien qui estoit tresbeau et le fis porter jusques à Bourse sur ung camel. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 77)
REM. Probablement du turc *kepenek*: "étoffe de feutre".

CAPPIER, subst. masc.
[FEW II-1, 284b : *capparis* ; TLF V, 153a : *câpre1* (*câprier*)]
[exemple déjà présent] : Il y a plusieurs grans sicomores qui portent petits grains carrez de quoy on fait des patenostres, plusieurs grenadiers, orangiers, *cappiers* qui portent les cappes et ressemblent fort à grozelliers. (*Voy. Hierus.* S., 1480, 67)

CARABLE, subst.
[T-L : *carable* ; GD : *carable1* ; FEW XXI, 215a : o.i.]
[exemple déjà présent] : Icelle beste est appellée "*carable*", et n'y a beste sauvage que icelle petite beste ne preigne, espicialment des bestes dessusdictes. (*Voy. Jérus.*, c.1395, 85)

CARAMAN, subst. masc.
[FEW XIX, 87a : *qaraman*]
[exemple intéressant] : Item de le petite Hentioche au chasteau et vile del Escandeleur XL milles, le quelle est le mestre force du grant *Caramanh*, chief de Turcxs pour qui les forces sus dittes se tiennent. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 50)

CARAVANE, subst. fém.
[T-L : *carvane* ; GDC : *caravane* ; FEW XIX, 87a,213b : *karwan* ; TLF V, 183a : *caravane*]
[exemples intéressants] : Item, lendemain que je fus venu à Damas, je y veis entrer la *carvane* qui venoit de la Mecque et disoit on qu'ilz estoient trois mil camelz et mirent près de deux jours et de deux nuitz à entrer à Damas et fu une chose de grant solempnité, selon leur fait. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 55) Et pour advenir que c'est de ceste *carvane*, ce sont gens Mores, Turcz, Barbares, Tartres et Persans, touttes gens tenans la secte et loy de Machommet qui tous ont une foy et creance que, puis qu'ilz ont esté une fois à la Mecque, ilz tiennent qu'ilz ne pevent faire chose dont ilz puissent estre dampnez, comme il me fu dit par ung esclave renyé qui estoit à ceste grant dame et estoit vulgairement nommé Hayaldoula, qui est autant à dire en turc commes en nostre langaige, servant de Dieu. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 56) Et viennent une foiz l'an, en grant *quarvanne* et compaignie, au Sainct Sepulchre sans payer aucun treut au Souldan, ne aux Mores, mais entrent en la ville de Jherusalem et dedans le Sainct Sepulchre, la baniere desployee ; (*Pèler.* D., 1486, 363) et est pour abrever les chameaulx des *carvannes* qui chacun an vont en grans compaignies a la grant Mesque et au port de la Tour. (*Pèler.* D., 1486, 419) Et rencontrâmes ce jour pluiseurs *karvanes* allans à la Mecque et au port La Thour (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 172)

[exemple déjà présent] : En celle Fontainne du Soldain a une meschante maison où demeure ung homme qui ne fait au deux chameaulx, par engins de roes comme d'un molin, que tirer yaue de celle fontaine, lequel est aux gaiges du soldain par troiz mois de l'an, affin de pourveoir les gens, les chameaulx et aultres bestes qui passent au temps des *caravanes* pour aller à la Mecque, comme ilz disent, chascun an bien deux cens milles chameaulx chargiez de marchandises : et ceulx qui nous guidoient l'affermoient. (*Voy. et pard.* M., c.1419-1425, 91)

REM. *Cf.* ARVEILLER, Raymond, *Addenda au FEW XIX (Orientalia)*, édités par M. Pfister, Tübingen, Niemeyer, 1999, p. 134.

CARAVANSÉRAIL, subst. masc.
[FEW XIX, 87b,213b : *karwan-saray* ; TLF V, 184a : *caravanserail*]
[exemples intéressants] : Et de là nous partismes et alasmes logier environ une lieue loing en ung petit *karvanssera*, qui sont maisons ainsy que les kans en Surye. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 89) Adoncques, me dit-il que je alasse querir mon cheval qui estoit dedans ledit *carvansera* et que je le luy menasse, car il y avoit des Albaniens esclaves qui me embleroient encores le demourant, ce que je feis. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 129)
[exemple déjà présent] : Et de là nous venismes à un *carvansera*, qui sont maisons comme ung kan de Surie, parmy lesdites montaignes où nulles gens ne habitent. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 101)

CARCE, subst. fém.
[FEW II-1, 363a : *carcer*]
[exemple intéressant] : Et de la dite place on va, cantant, en la *carcre* ou prison ou Jhesus fu mis tant que la croix et le lieu ou il fu crucefié fu mis a point (VELAINES, *Pèler. tourn.* P., p.1432, 302)

REM. Lire *carce*?

CARÊME, subst. masc. et fém.
[T-L : *caresme* ; GDC : *caresme* ; FEW II-2, 1389 : *quadragesima* ; TLF V, 201a : *carême*]
[nouveau syntagme A] *Caresme des chastrons*. "Aïd al-Adha, la fête du sacrifice pour les musulmans(?)" : Et tout au long de l'an, autre abstinence ne font, fors ung autre semblable caresme qui dure les dix premiers jours de novembre, qu'ilz nomment *caresme* des castrons, qu'ilz prennent du vieil Testament sur l'histoire de Abraham, qui par le commandement de Dieu voulut sacrifier son filz Ysaac, que puis Dieu voyant son obedience, ne le voullut permectre, et envoya par l'ange ung mouton, lequel il sacrifia, ainsi qu'il est contenu en la Bible. (*Pèler.* D., 1486, 388)

REM. *Cf.* notes de l'éd. : *Pèler.* D., 1486, 388. *Cf.* CHÂTRON.

CAROLE, subst. fém.
[T-L : *carole* ; GD : *carole* ; AND : *carole* ; DECT : *carole* ; FEW II-1, 644a : *choraula* ; TLF V, 223a : *carole*]
[exemple intéressant B.4] : Item, l'eglise du Saint Sepulcre est une bielle et grande eglise, et haute, ossy grande que l'eglise Saint Piat, couverte de plonc, .j. grant coer atout *carollez* et capelles autour du coer et, au mylieu dou bouge de l'eglise, est uns tabernacles en guisse de capielle, tout ront, et la dedens est le Saint Sepulcre, et par dessus .j. ront. (VELAINES, *Pèler. tourn.* P., p.1432, 302)

CASSETTE1, subst.
[GDC : *cassette* ; FEW II-1, 312a : *capsa* ; TLF V, 280b : *cassette*]
[forme intéressante] : Item une autre petite *caixete* de sipres ou il ha quatre targes de gorge de ma devise ouvreez de fil d'argent et de soye. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 81)
[exemple intéressant] : Item une autre petite *caixete* de sipres ou il ha quatre targes de gorge de ma devise ouvreez de fil d'argent et de soye. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 81)

CASSIAFISTULE, subst. fém.
[GDC : *casse2* ; AND : *cassiafistre* ; FEW II-1, 462b : *cassia*]
[exemple intéressant] : Après avoir esté ce jour de lundy sur ledit fleuve et la nuyt ensuivant sur nostre germe, aussy le mardy et le merquedy ensuivant, VII.e et VIII.e dudit mois de novembre, arrivasmes à Damiette en Egipte le jeudy IX.e dudit mois bien matin à l'ostel du consul qui est Venisian : Là veismes grand forche d'arbres portans *casse fistules*, et d'autres qui portent une grande feulle longhe comme une aune et large comme un chou, et porte une manière de fruit qui vient par trousses long et tendre, tirant à forme de cucombre, réservé qu'il est une uny et la pel doulce (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 183)

CATHÉDRALE, subst. fém.
[FEW II-1, 508a : *cathedra* ; TLF V, 307b : *cathédrale*]
[exemples intéressants] : Il y a, au corps de la ville, environ six vingtz eglises entre lesquelles Sainct Pierre est la *cathedralle* ou se tient le patriarche de Venise, prélat de la cité. (*Voy. Hierus.* S., 1480, 12) Et n'y a maintenant que deux povres eglises dont l'une est la *cathedralle* faicte de Nostre Dame et l'aultre est grecque. (*Voy. Hierus.* S., 1480, 56)

CATHOLIQUE, adj. et subst.
[T-L : *catolique* ; GDC : *catholique* ; FEW II-1, 509b : *catholicus* ; TLF V, 309b : *catholique*]
[nouveau syntagme II.A] *Grand catholique.* "Celui/celle qui est fidèle à la doctrine de l'Église romaine et au pape" : Ces gens sont grans *catholiques* et grans pelerins à Romme et à Saint-Jaques, et en leurs païs ont moult de chevaulx et grans pastures. (LE BOUVIER, *Descript. pays* H., p.1451, 97)
[nouveau syntagme II.A] *Mauvais catholique.* "Celui/celle qui ne respecte pas fidèlement la doctrine de l'Église romaine et du pape" : Les gens de ce païs sont grosses gens et rudes, et maulvais *catholiques*, et grans pécheurs. (LE BOUVIER, *Descript. pays* H., p.1451, 89) Les conditions des gens de Castille, sont petis mengeurs de char, et sont gens qui tout se courroussent, et sont mal vestus, chaussés et mal couchés, et maulvais *catholicques*, et si ont très bon pays. (LE BOUVIER, *Descript. pays* H., p.1451, 130)

CAUDIGUAIRE, subst. masc.
[*FEW II-1, 534b : *caudica*]
[exemple déjà présent] : Et la pres fault passer ung grant barc et *caudiguaire*. (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 95)

CAVEAU, subst. masc.
[T-L : *cavel* ; GDC : *caveau* ; AND : *caveau* ; FEW II-1, 559b : *cavus* ; TLF V, 332b : *caveau*]
[exemple intéressant A] : Puis par une autre voye secrete que encores les Mores ne scayvent le chemin, nous menerent les freres a une cave ou y a certains *cavaulx* et recoings, esquels furent mys et longuement gardez les corps des Innocents que Herodes fist tuer. (*Pèler.* D., 1486, 371)

CAVIAR, subst. masc.
[GDC : *caviar* ; FEW XIX, 70b : *hawyar* ; TLF V, 335a : *caviar*]
[exemple déjà présent] : Et fu en ceste ville de Bourse où je mengay premierement du *cavyaire* avec l'uyle d'olive, lequel, quant on n'a aultre chose que mengier, ne vault gueires que pour les Grecz. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 135)

CEINTE, subst. fém.
[GD : *ceinte* ; FEW II-1, 680a : *cingere*]
[exemple déjà présent] : Item quatre cordes de pater nostres de cassidoine et de cristal et quatre *cintes* de soye blanche et de fil d'or que sont les mesures du saint Sepulcre Nostre Seigneur et de Nostre Dame. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 80)

CEINTER, verbe
[GD : *cinter* ; *FEW II-1, 680b : *cingere*]
[exemple déjà présent] : Et puis le frere religieux, qui la messe avoit chantee, que encores estoit revestu, entre luy et ledit chivallier me baillerent laditte espee toute nue en la main, moy estant a genoulx, disant en ceste maniere que je prenoie celle espee en honneur et reverence de Dieu et de monseigneur saint George et pour garder et deffendre sainte eglize et encontre les hennemix de le foy, et en tell point je la mys en la gueyne que j'avoie *cintee*. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 36)

CEINTISSURE, subst. fém.
[*FEW II-1, 678a : *cinctura*]
[exemple déjà présent] : Item, les Chrestiens de la *saintisure*. (*Voy. et pard.* M., c.1419-1425, 83)

CÉLESTE, adj.
[T-L : *celeste* ; GDC : *celestre* ; AND : *celestre* ; FEW II-1, 34a : *caelestis* ; TLF V, 360b : *céleste*]
[autre cas] : Apres trouvasmes une grosse pierre, laquelle Sainct Helie, prophete, cuidant aller visiter le lieu ou Moyse receut la loy, ne peut passer, et la trouva ung *celeste* qui l'empescha, et eut revelation de s'en retourner, pour ce que encores n'avoit il faict assez sa penitence. (*Pèler.* D., 1486, 411)

REM. Lire probablement *ung feu celeste*. *Cf.* LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 162.

CÉLESTIEL, adj.
[T-L : *celestïal* ; GD : *celestial* ; AND : *celestial* ; FEW II-1, 34b : *caelestis*]
[nouveau syntagme A] *Royaume ou règne célestiel*. "Paradis" : Et pour ce que Nostre Seigneur Dieux l'a tiré a sa cort a la glorie du royalme *celestial* de paradis, il n'a peu acomplir sa volonté et desir a y aler ainsi que son entente estoit. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 10) Si me semble qu'il n'y a que de mettre paine et trevail fere en maniere que puissions entrer ou regne *celestiel*, quant departirons de cest siecle miserable que n'est que rozee. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 18)

CÈNE, subst. fém.
[T-L : *ceine* ; GDC : *cene* ; AND : *cene1* ; FEW II-1, 577a : *cena* ; TLF V, 376a : *cène*]
[formes intéressantes] : …et y a pluiseurs reliques : une espine de le couronne Nostre Signeur qui florist le jour du bom venredy, le brach sainte Kateline, .je. crois du bachin, la Nostre Sires fist le *caine*, et sy prent on des bulettes. (VELAINES, *Pèler. tourn.* P., p.1432, 292) Item, en le ditte eglise sont .ij. fiolles qui sont plainez du sanc et de l'iaue qui decouront du costé Nostre Signeur, et le vestement vermel dont il fut viestut, et <le> lincuel dont il essua les piés a ses apostres [s] a le *Caine*, et des v. (VELAINES, *Pèler. tourn.* P., p.1432, 296) Premierement, en montant d'illec au saint mont de Syon a senestre main, atenant de l'eglise Nostre Dame, en ung anglet, est la place ou l'aignel fut rostis, lequel Nostre Seigneur donna a menger a ses appostres a la *Sene*. (*Voy. Jérus.*, c.1395, 21)
[nouveau syntagme B.1] *Sainte Cène* : Et premièrement nous monstra le lieu où nostre Sgr fist la Saincte *Cenne*, et fut mengié l'aigniel pascal avec ses disciples, et institua le très digne sacrement de l'autel (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 130)

CÈPE, subst. fém.
[GD : *sepe* ; FEW II-1, 692b : *cippus*]
[sens nouveau A] En partic. "Souche, tronc" : Lesquelz portent petites figues qui se tiennent le long de la branche contre la *sepe*, et non pas la ou sont les feuilles avec. (*Pèler.* D., 1486, 398)

CERCAIS, adj. et subst. masc.
[FEW, Ø]
[forme intéressante] : Ces choses oyes, le seigneur qui estoit *Chercais* et de l'eage de soixante ans, nous feist toute raison, et ne nous contraindy pas à en prendre que à nostre bonne voulenté. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 20)
[exemples déjà présents] : Si me pria que je luy en feisse avoir pour festoyer V ou VI jeunes esclaves *cerchais* que nous trouvasmes là et les menoit on au Souldan. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 108) Et vueult on dire que ce sont ceulx que l'on appelle maintenant *Cercays*, Zigues, Gothlans, Avar et Mingrelins. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 153)

CERCAISIS, adj.
[FEW, Ø]
[exemple déjà présent] : Et avec ledit chief venoit un des mamelus du Souldan lequel estoit *Cerkaisis* et aloit pour querir ung sien frere qui estoit au pays de Carman, lequel mamelu, quant il me vey ainsy seul et sans savoir parler la langue du pays, il me acompaigna par charité et me prist avec luy. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 70)

CERVIS2, subst.
[*FEW II-1, 613b : *cervus*]
[exemple déjà présent] : Item davant le dit port de Boutes ha une isle appellee Palmesolz bien grant que tient de tour XX milles et X d'ample environee de mer tout autour en le quelle isle demeurent chevaux, eques, motons, *cervis* et chiens sauvatges, qui y naisent dedens de leur nature, et sur l'entree de celle isle ha ung pont de pierre ou il ha VII arxs fais de mein d'ome lequel pont ha de large quatre brasses et C de lonc et par nulle autre part l'on ne puet entrer meyns de bateau y en le dite isle se recueill ble deux foix l'annee. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 27)

CHAILLOT, subst. masc.
[T-L : *chaillo* ; GD : *chaillot* ; FEW II-1, 95b : *caljo*-]
[nouveau syntagme] *Chaillot de feu* : Et la, commencasmes a entrer en grant desert, et gueres toute nuyt ne trouvasmes que gros sablon pierreulx de *chaillotz* de feu. (*Pèler.* D., 1486, 403)
REM. Pas d'ex. dans DMF.

CHAIR, subst.
[T-L : *char2* ; GDC : *chair* ; AND : *char1* ; DECT : *char2* ; FEW II-1, 383b-384a : *caro* ; TLF V, 456b : *chair*]
[nouveau syntagme A.1.a] RELIG. *Chair du circoncis.* "Prépuce du Christ, le Saint Prépuce" : …mile personnes furent repus, et de le *car* du circumsis Nostre Sire, des caveux et du sanc saint Jehan Baptistre et de son vestement de poil, de le manne qui fut trouvez ou sepucre saint Jeham l'Evangeliste, se coste dont il resuscita les mors ociz de venin, le vaissel en quoy il but le venin, et les forces dont il fu tondu de Domiciien l'enpereur. (VELAINES, *Pèler. tourn.* P., p.1432, 296)

CHAMBRE, subst.
[T-L : *chambre1* ; GD : *chambre* ; GDC : *chambre* ; AND : *chambre1* ; DECT : *chambre* ; FEW II-1, 130a-132a : *camera* ; TLF V, 477b : *chambre*]
[exemple intéressant A.1.f] *Chambres secretes* : Item saillant d'icelluy guolf de Lion il avint ung jour de dimenche a eure de midi le XIIII jour de may pluseurs dalfins vindrent pres de la nef et le patron d'icelle lez tira d'une lance a ung fer branqu liee a ung cordell et en ferut ung qui fut mis dens la nef et d'illeques fut departi a une dez deux nefs que alloient en nostre compaignie, et come nous ajustions pour en donner a l'autre, se leva ung vent fort que fist ferir nostre nef du chasteau d'avant a l'autre sur le chief derrier si grant cop qu'il enporta les *chambres* secretes en la mer et pluseurs autres tables de l'une nef et de l'autre et elles si entrelacees que l'on ne les povoit dessoupartir, et ce gastoient l'une l'autre en telle maniere que la mer entroit dedens. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 26)

CHAMELIER, subst. masc.
[AND : *chamellier* ; FEW II-1, 129a : *camelus* ; TLF V, 484b : *chameau1* (*chamelier*)]
[forme intéressante] : Et comme dit est prinsmes nouveaulx *kameliers* et asniers et payâmes pour porter noz baghes huit médins, et pour chascun asne deux médins. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 175)
[exemples intéressants] : Quant nous fusmes au dict champ, ilz nous dirent que les *chameliers* ne vouloient point charger nostre robbe pour ce qu'ilz n'avoient pas assez de chameaulx pour la porter, et a donc nous leurs deismes qu'ilz nous baillassent a chacun ung camel, ainsi qu'ilz estoient tenuz, sur lesquelz nous mectrions nostre robbe, et n'en seroient pas trop chargés. (*Pèler.* D., 1486, 397) Et pendant ce temps aucuns *cameliers* et asniers à tout noz asnes avec aulcuns pélerins avec eulx, allèrent environ chincq ou six milles d'illec où ilz trouvèrent une fontaine belle et bonne nommée Hierkat, et fut la meilleure eauwe que avions trouvée depuis nostre partement dudit Gazera (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 155)

CHAMELLE, subst. fém.
[T-L : *chamoile* ; GD : *chamoille* ; FEW II-1, 129a : *camelus* ; TLF V, 483b : *chameau1* (*chamelle*)]
[exemples intéressants] : Et quant de la voulusmes partir, et que les Arabes chargeoient leurs chameaux ung entre autres en vy qui mist la main soubz la queue d'une *chamelle*, et puis baisa sa dicte main. (*Pèler.* D., 1486, 402) et luy incontinent, embrasé de luxure, infamement et detestablement congneut une *chamelle*. (*Pèler.* D., 1486, 402) Et racontant cela, ses traistres ribaulx, infideles a la grant louange de Macommet, disant que par ce, monstra sa grant humilité, d'avoir congneue d'une si orde et vile beste, comme d'une *chamelle*. (*Pèler.* D., 1486, 402) Auquel pays et par les desers sont les Arabes, qui ne ont habitacions nulles, et vivent çà et là comme bestes et gens sauvaiges et ne menguent que chairs de très mechantes chievres et bien peu, et aucun peu de pain, ou fouace cuitte soubz les cendres, et non pas toutes les foiz qu'il leur en convient boyvent yaues et aucun peu de lait des *chamellez* ou de leurs chievres, que ilz maynnent avec eulx. (*Voy. et pard.* M., c.1419-1425, 88)

REM. À propos de l'anecdote entre Mahomet et la chamelle, *cf.* éd. p. 402 : "Georges Lengherand ne rapporte pas cette histoire : elle a pu se constituer dans les milieux bédouins à cause de la vie pastorale de Mahomet, et faire partie du lot de fables populaires élaborées au cours des siècles, que l'Occident connaissait en partie à travers les encyclopédies médiévales." (*Pèler.* D., 1486, p. 402)

CHAMP, subst.
[T-L : *champ* ; GD : *champ* ; GDC : *champ* ; AND : *champ* ; DECT : *champ* ; FEW II-1, 156a-160b : *campus* ; TLF V, 486a : *champ*]
[nouveau syntagme A.1] [Réf. à Matthieu 27, 3-8 et *Actes des Apôtres* 1, 18] *Champ de sang ou champ de Akeldama ou Saint Champ.* "Champ acheté avec les 30 deniers que rapporta à Judas la dénonciation du Christ" : Item ung poy plus hault est le *camp* de Alchedemar qui fut achaté dez XXX deniers don Jhesu Crist fut vendu VII ans VII carantenes de indulgence. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 44) Pareillement nous monstrerent au fons de la dicte vallee vers le dict *champ* de Archidemac, unes murailles d'une maison qu'on appelle le chasteau de Mauconseil en laquelle fut traicté et compillé par les Juifz, la prise de Nostre Seigneur, et ou Judas le leur alla dire : « Quid vultis michi dare, etc. (*Pèler.* D., 1486, 348) Item plus hault sur la coste de l'autre montaigne est le *champ* apellé Alchedemach, celuy qui fust acheté des XXX deniers de quoy Jesuschrist fust vendu par le tritre Judas, la sont encores enterrés les pelerins christ- qui meurent en Hierusalem. (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 140) Après nous menèrent au lieu

et *champ* nommé Acheldemach qui fut acheté des xxx deniers que Judas rendy et lesquelz il avoit eu de la tradicion de nostre Sgr. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 141) Item, en aprés, en montant, on troeve le saint *camp* apiellé Arce demach, qui fu acaté des xxx. (VELAINES, *Pèler. tourn.* P., p.1432, 304) et est appellé en l'Euvangelle" Archeldemach", c'est a dire selon l'exposicion," *champ* de sang". (*Voy. Jérus.*, c.1395, 21)

REM. Ce champ est également appelé *Champ du potier*.

CHAMPÊTRE, adj. et subst.
[T-L : *champestre* ; GDC : *champestre* ; AND : *champestre* ; FEW II-1, 155a : *campestris* ; TLF V, 491a : *champêtre*]
[sens nouveau A.1] *Laitue champêtre.* "Laitue sauvage, herbes amères" : Et mangerent celui aignel avecques pain azime, c'est sans levain, et avecques just de lestuez *champestrez* (GADIFER DE LA SALLE, *Canarien* C., c.1404-1406, 93) Et le jeust des lestuez *champestrez*, qui est amer, nous parfigure l'amertume du servage en quoy les filz Israel estoient en Egypte, duquel ilz furent delivrez par le commandement Nostre Seigneur. (GADIFER DE LA SALLE, *Canarien* C., c.1404-1406, 93)

REM. *Cf.* LAITUE.

CHANDELIER2, subst. masc.
[T-L : *chandelier* ; GDC : *chandelier1* ; AND : *chandeler1* ; DECT : *chandelier1* ; FEW II-1, 180b : *candelabrum* ; TLF V, 500a : *chandelier2*]
[forme intéressante] : Aultres deux grans *chandelers* où avoit à chascun une grosse chandelle. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 44)

CHANGER, verbe
[T-L : *changier* ; GDC : *changier* ; AND : *changer* ; DECT : *changier* ; FEW II-1, 120a,121b,122a,123a : *cambiare* ; TLF V, 504a,503a : *changer*/*changeant*]
[exemple intéressant II.B.1] [À propos d'une langue] : …et la se *change* ung pou le language. (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 117)
[autre cas] : Et leur portoient des figues à grant planté et du sang de dragon qu'ilz *chavoient* pour ams à pescher et pour vieulles ferrasses de fer et pour aguilles à coudre (GADIFER DE LA SALLE, *Canarien* C., c.1404-1406, 73)

REM. *Chavoient*, dans éd. *Livre nommé Le Canarien* A.C.P.P.T., c.1490, p. 144 lu *chan**ge**oient* et dans éd. Margry, p.192 *changeoient*.

CHANGEUR2, adj.
[T-L : *changëor* ; FEW II-1, 123b : *cambiare*]
[nouveau syntagme] Empl. subst. *Changeur de maistre.* "Celui qui est infidèle à son maître, traître" : …ainxi font cels *changeurs* de mestres que vendent leur honneur, que est le plus belle chouse que home puisse avoir et qui plus vaut, et le changent pour or et par argent que ne vaut neant, mes tels audent toux embrassier et qui trop embrasse, poy estraint (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 20)

CHANOINE, subst. masc.
[T-L : *chanoine* ; GDC : *chanoine* ; AND : *chanon* ; FEW II-1, 218a : *canonicus* ; TLF V, 507a : *chanoine*]
[nouveau syntagme B] *Chanoine régulier* : De là, à Concquessant, une abbaye de *chanonnes* rieulez. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 169) …saulver contre les murailles de l'église du Saint Esprit qui est une église de religion, comme l'on diroit *chanonnes* riglez, laquelle est en une isle. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 41)

CHAPEAU, subst. masc.
[T-L : *chapel2* ; GDC : *chapel* ; AND : *chapel1* ; DECT : *chapel2* ; FEW II-1, 287b,288b,289a,292 : *cappellus* ; TLF V, 520b : *chapeau*]
[nouveau syntagme A.3.b] *Chapeau à pointe* : Elle mist le pié en l'estrier, et tout ainsi que ung homme, elle monta à cheval et puis luy rejecta le manteau sur ses espaules et luy bailla ung de ces longz *chapeaulx* à poincte de Grece, sur lequel au long de ladicte poincte avoit trois plumes d'or qui luy seoient tresbien. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 156)
[nouveau syntagme A.3.b] *Chapeau spichoult.* "Sorte de shako(?), Chapeau pointu(?)" : Et me donna au partir deux robes de soye, nommées soubes, fourrées de martres sebelins, quatre draps de soye, quatre chevaulz quatre *chapeaux* spichoult de sa livrée, et dix coeuvrechiefz broudez, quatre paires de tasses de Russie, ung arcq, les flesches et le tarcquois de Tartarie, trois tasses escartelées et broudées, cent ducas d'or et vingt cincq keuchelles d'argent, vaillant cent ducas. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 57)

[nouveau syntagme A.3.b] *Chapeau rond* : …et si portent autres *chappeaux* rons fais en manière de coqullez de Turquie. (JEAN DE SULTANIEH, *Mém. Tamerlan* M., 1403, 452)

CHAPITRE, subst.
[T-L : *chapitre* ; GDC : *chapitle* ; AND : *chapitre* ; FEW II-1, 265b : *capitulum* ; TLF V, 528b : *chapitre1*]
[exemples intéressants B.1.c] : Et assez près dudit hostel et de ladite église, il y a un chasteau qui fut à messire George Menton, et présentement appartient par achat à Mess.rs de *chappitre* de ladite église. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 10) Ausdits Chartrous, ilz y veirent la sépulture de ung gentil homme assize ou *chappitre* d'icelle église, laquelle est toutte de blancq marbre, mais ce semble albastre, et tous les personnages à l'enthour telz et fort riches. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 48)

CHAR, subst.
[T-L : *char1* ; GDC : *char* ; AND : *char2* ; DECT : *char1* ; FEW II-1, 426b : *carrus* ; TLF V, 533a : *char1*]
[exemple intéressant I.A.2] *Char couvert* : Et m'en party merquedy apres diner, my et Gerart avoec compagnie, sur *cars* couvers pour aler .v. lieues a Franquelin. (VELAINES, *Pèler. tourn.* P., p.1432, 300)
[nouveau syntagme I.A.2] *Char de feu* : Et sur cestui fleuve, passèrent à secq piez Elyas et Elyséus, prophètes, quant Elyas monta sur le *char* de feu. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 83)
REM. *Char de feu*: références au Second livre des rois (2:1-15) et au prophète Élie.

CHARBON, subst. masc.
[T-L : *charbon* ; GDC : *charbon* ; AND : *charbon* ; DECT : *charbon* ; FEW II-1, 354b : *carbo* ; TLF V, 536a : *charbon1*]
[exemple intéressant B] *Charbon de terre* : Ces gens se chauffent de *charbon* de terre qui fait mal à ceulx qui ne l'ont à coustume. (LE BOUVIER, *Descript. pays* H., p.1451, 109)

CHARIOT, subst. masc.
[T-L : *charrïot* ; GDC : *chariot* ; FEW II-1, 431b : *carrus* ; TLF V, 551a : *chariot*]
[nouveau syntagme A.1] *Chariot fortifié.* "Chariot de combat" : Quand ilz venoient en bataille contre les Alemans, ils s'enfremoient de leurs charios à chesnes de fer, et avoient grans bastons fors, où avoit au bout une chesne de fer, et au bout de la chesne une bolle de plonc, et à chascun qu'ilz frappoient ilz abatoient ung homme, et par ce moyen demourèrent tousjours en leurs *charios* fortiffiez. (LE BOUVIER, *Descript. pays* H., p.1451, 116)
[nouveau syntagme A.1] *Chariot couvert.* "Carrosse" : II y a d'aucuns *charios* couvers à la maniere du pays qui sont tresbeaulx et ont moult legieres roes et tout (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 237)

CHARNEL, adj. et subst.
[T-L : *charnel2* ; GD : *charnel* ; GDC : *charnel* ; AND : *charnel1* ; FEW II-1, 381 : *carnalis* ; TLF V, 562b : *charnel*]
[sens nouveau II] "Pâques charnelles" : car d'environ Noel mil CCCC et deux jusques aprés la Saint Jehan Baptiste mil CCCC et trois nous n'avions mengié de pain ne beu de vin et avons vesqu de char et en karesme et en *charnau*, car neccessité n'a loy. (GADIFER DE LA SALLE, *Canarien* C., c.1404-1406, 35)

CHARNELLEMENT, adv.
[T-L : *charnel2* (*charnelment*) ; GDC : *charnelment* ; AND : *charnelement* ; FEW II-1, 381a : *carnalis*]
[nouveau syntagme B] *Se servir charnellement de qqn (une créature féminine).* "Avoir des relations sexuelles avec" : Et se ainsy est que ces ribaulx chiens Sarrazins qui gardent les bestes peuvent prendre une de ces femmes par quelque voy que ce soit, dient qu'ilz s'en servent pour lor *charnellement*, et puis le laissent aller (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 183) Mais quant ces ribaulx chiens Sarrasins qui gardent les bestes les peuent prendre aux fosses ou aux las, ainsy que est dit, et il a aucune femme, disent qu'ilz s'en servent pour lors *charnellement* et puis les laissent aller : et incontinent que elles sont laissées, sans nulle congnoissance d'amour quelxconcques, tant à courant que elles peuent, au fleuve s'en vont jeter. (*Voy. et pard.* M., c.1419-1425, 100)
REM. *Cf.* SERVIR. Ces deux extraits sont très similaires. Georges Lengherand avait-il connaissance du récit du pèlerin anonyme (1419-1425) ou les œuvres ont-elles eu recours à une source commune ?

CHARNIER1, subst.
[T-L : *charnier* ; GDC : *charnier1* ; FEW II-1, 382b : *carnarium* ; TLF V, 564b : *charnier1*]
[nouveau syntagme C] *Charnier de ossements.* "Ossuaire" : fut decollé, a .j. *carnier* de ossemens de .x. mille martirs qui furent illoec decollés. (VELAINES, *Pèler. tourn.* P., p.1432, 296)

CHARREI, subst. masc.
[T-L : *charrei* ; GD : *charrey* ; FEW II-1, 349a : *cara*]
[exemple déjà présent] : A Padowa, en l'eglise de Saint Anthoine frere mineur, nous fut monstré son propre corps, non pas tout a plain, mais bien veismes plusieurs os de ses membres qui autres fois ont esté emblés et qui par miracle ont esté raportés : c'est a savoir l'un de ses dois et le *charrey* avec tous les dens dessoubz (*Voy. Jérus.*, c.1395, 6)

CHARRUE, subst. fém.
[T-L : *charrue* ; GDC : *charue* ; AND : *charue* ; FEW II-1, 424b : *carruca* ; TLF V, 578a : *charrue*]
[forme intéressante] : Item, Pasquier Bringot, l'oste de Mordion, nous dist qu'il y a telle roye de terre en Champaigne, que de deux lieuwes de loing, et n'en fait une *charuwe* que quattre royes le jour. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 3)

CHARTRE, subst.
[T-L : *chartre1* ; GDC : *chartre2* ; AND : *chartre2* ; FEW II-1, 363a : *carcer* ; TLF V, 580a : *chartre*]
[exemples intéressants A] RELIG. "Prison dans laquelle fut détenu le Christ avant la crucifiction" : Item a la main cenestre est une chapelle que est apellee le *chartre* de Jhesu Crist ou il fut enchartré tant comme on disposet le partus de le croix, l'eschelle, lez cloux et les autres inturments convenables par le mort de Jhesu Crist VII ans VII carantenes de pardon. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 41) Item en le ditte meson est le *chartre* ou Jhesu Crist fut mis tant que Cayphe tenoit le consseill avequez lez Juifs et que il examinet les faux tesmoings VII ans VII carantenes de indulgence. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 44) Item en continuant la procession a senestre est la *chartre* en laquelle Nostre Segnieur Jésus fust mis et enprisonné en attendant que le lieu de Calvaire fust prest pour le cruscifier. (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 135) Et y a VII ans et VII XL.nes De là allâmes à main gauche en la *chartre* ou prison quand il fut amené au Mont de Calvaire, et là y demoura par aucun temps cependant que les Juifz préparoyent leur fait pour le mettre à mort ; (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 132) Item, en alant d'illec autour du chanssel, a senestre main est la *chartre* ou Pilate fist mettre Nostre Seigneur en prison, et y souffry moult de durtés. (*Voy. Jérus.*, c.1395, 28)

CHASEL, subst.
[T-L : *chasel* ; GD : *chesal* ; FEW II-1, 454a : *casalis*]
[formes intéressantes] : Montasmes sur nos asnes et chevauchasmes par ung chault bien quatre mil, et juc ung *quasal* ou villaige nomme Malle Case, ou les femmes et enfans a force de pierres firent fouyr les pelerins devant eulx et en frapperent et gecterent a terre aucuns. (*Pèler.* D., 1486, 333) Et en ces esclaves cy, se confie le soudan totalement pour la garde de son corps, et leur donne femmes et *gazalz*, chevaulz et robes, et les met de jeunesse sus petit à petit, en leur moustrant la manière de sa guerre, et selon ce que chascun se preuve, il fait l'un admiral de dix lances, l'autre de vingt, l'un de cincquante et l'autre de cent, et ainsy en montant deviennent l'un admiral de Jhérusalem, l'autre roy et admiral de Damasq, l'autre grant admiral du Kaire, et ainsy des autres offices du païs. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 119) Et en tout le pays autour, n'a nulle rivière et y a pou d'eaue, fors en aucuns *cassaulz*, où il y a des puiz et es autres non, mais se la ville estoit habitée, icelles grandes pleuves, recëues en cysternes, donneroient assez eaue. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 146) Le jeudy, XIIII.e jour dudit septembre, deux heures devant le jour, partîmes de ladicte église de Bethléem, et par ung chemin piérieux et montaignes et vallées, allâmes repaistre noz camelz et asnes en ung champ lez ung village nommé Zacharies, où il y a pluiseurs *cazals* et de beaux vignobles à l'enthour, à VIII milles dudit Bethléem (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 146)
[exemples intéressants] : Montasmes sur nos asnes et chevauchasmes par ung chault bien quatre mil, et juc ung *quasal* ou villaige nomme Malle Case, ou les femmes et enfans a force de pierres firent fouyr les pelerins devant eulx et en frapperent et gecterent a terre aucuns. (*Pèler.* D., 1486, 333) Et le matin, une heure devant jour, cuydions partir, mais lesdictz arabes avoient renvoyé deux de leurs chameaulx, et nous dirent qu'ilz estoient eschappez, faignant d'en louer des autres au dit *casal*, cuydans que les deussions payer, ce que ne voullusmes faire, et a la fin en trouverent. (*Pèler.* D., 1486, 399) Et en ces esclaves cy, se confie le soudan totalement pour la garde de son corps, et leur donne femmes et *gazalz*, chevaulz et robes, et les met de jeunesse sus petit à petit, en leur moustrant la manière de sa guerre, et selon ce que chascun se preuve, il fait l'un admiral de dix lances, l'autre de vingt, l'un de cincquante et l'autre de cent, et ainsy en montant deviennent l'un admiral de Jhérusalem, l'autre roy et admiral de Damasq, l'autre grant admiral du Kaire, et ainsy des autres offices du païs. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 119) Le jeudy, XIIII.e jour dudit septembre, deux heures devant le jour, partîmes de ladicte église de Bethléem, et par ung chemin piérieux et montaignes et vallées, allâmes repaistre noz camelz et asnes en ung champ lez ung village nommé Zacharies, où il y a pluiseurs *cazals* et de beaux vignobles à l'enthour, à VIII milles dudit Bethléem (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 146) Et à ceste cause sur ledit bateau nous dévallâmes le long du Nil qui est une grande rivière tousjours tourble, et le long d'icelle beau pays si plat que merveilles et fructueux à cause que ladicte eauwe du Nil l'arrouse, fort peuplé, et grand force de villages et *casals*. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 182)

REM. L'ex. du DMF : *Et cesdit diemange retourname au geite au cazale de lai Tour Rouge, et le lundi ensuiant retourname dontdit cazale [et] venisme en Jherusalem moult maitin* (*Voy. Jérus.*, c.1395, 40), provient du ms. référencé M. dans l'éd.

CHÂSSE, subst. fém.
[T-L : *chasse* ; GD : *chasse2* ; GDC : *chasse2* ; AND : *case1* ; DECT : *chasse* ; FEW II-1, 310b,313b,314a : *capsa* ; TLF V, 584a : *châsse1*]
[formes intéressantes] : Et en l'église saint Estienne audit Morant veirent en une *casse* de C à VIxx Innocens. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 81) Le jeudy ensuivant bien matin, XIX.e jour dudit mois d'octobre, avant que les Arrabes fussent levez, nous fut ouverte la *casse* de madame sainte Catherine, qui est de marbre blancq (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 165) Et est fort belle chose à veoir le dit josne enfant en sa *casse*, et y a très grand apport, et fait de très beaux miracles. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 197)

CHAT, subst. masc.
[T-L : *chat* ; GD : *chat* ; GDC : *chat* ; AND : *chat2* ; DECT : *chat* ; FEW II-1, 515a,516b : *cattus* ; TLF V, 594a : *chat*]
[forme intéressante] : Item de celle ditte cipté de Baffa au chief du Guavata en Chipre 1 milles, en le dit chief ha ung monestir de calogeres grex que s'apelle le monestir dez guatz, par se car y tiennent moultz dez *guatz* par destruir lez serpens aspis que demeurent alentour d'eux. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 33)
REM. *FEW* enregistre la forme *gat* dans la région de Toulouse et d'Agen.

CHÂTRON, subst. masc.
[T-L : *chastron* ; GD : *chastron* ; FEW II-1, 475a : *castrare*]
[nouveau syntagme] *Caresme des chastrons.* "Aïd al-Adha, la fête du sacrifice pour les musulmans (?)" : Et tout au long de l'an, autre abstinence ne font, fors ung autre semblable caresme qui dure les dix premiers jours de novembre, qu'ilz nomment caresme des *castrons*, qu'ilz prennent du vieil Testament sur l'histoire de Abraham, qui par le commandement de Dieu voulut sacrifier son filz Ysaac, que puis Dieu voyant son obedience, ne le voullut permectre, et envoya par l'ange ung mouton, lequel il sacrifia, ainsi qu'il est contenu en la Bible. (*Pèler.* D., 1486, 388)
REM. *Cf.* notes de l'éd. : *Pèler.* D., 1486, 388. *Cf.* CARÊME.

CHÉANT, adj.
[T-L : *chëoir* (*chëant*) ; GD : *cheoir* ; *FEW II-1, 25a : *cadere*]
[exemple intéressant A] : Et est ledit chastel moult grant, tout de bois et de terre, et est moult fort assis, de l'un des lez, sur une montaigne moult reste, *chéant* sur laditte rivière, mais à l'autre lez est situé en plaine terre. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 42)

CHEMIN, subst.
[T-L : *chemin* ; GDC : *chemin* ; AND : *chemin* ; DECT : *chemin* ; FEW II-1, 144b : *camminus* ; TLF V, 639a : *chemin*]
[formes intéressantes] : Et quant le roy Pharaon vint a la mer et il vit que les Hebrieux lui estoient eschappez s'il ne se hastoit d'aller apprès, sy vit encor le *chemy* tout ouvert par ou ilz estoient passés, et fery des esperons apprès eulx ; (*Voy. Jérus.*, c.1395, 55) et, a nostre advis, en toute la serche que nul pelerin face oultre mer, l'en ne trouveroit autent de chemy si desert ne si estrange come est le *chemy* de l'abbaye de Saint Anthoine et de Saint Pol. (*Voy. Jérus.*, c.1395, 71) Item, ung pou plus avant, en alant oultre, devant ladite fonteine de Siloë, a une grosse pierre a senestre main, laquelle est a maniere d'un pillier, assise au coin du *chemy*. (*Voy. Jérus.*, c.1395, 20)

CHENU, adj.
[T-L : *chenu* ; GDC : *chenu* ; AND : *chanu* ; DECT : *chenu* ; FEW II-1, 239a : *canutus* ; TLF V, 657b : *chenu*]
[exemple intéressant B.2] [D'un animal] : Ainsi commancasmes a chevaucher par brandes bien cleres et a touffes, l'une ca et l'aultre la, ou tant y a de ratz que merveilles, gros comme demyz congnilz et tous *chenuz* comme demy blancz ; (*Pèler.* D., 1486, 400)

CHERCHE, subst.
[T-L : *cerche* ; GD : *cerche1* ; AND : *cerche* ; FEW II-1, 695b : *circare*]
[forme intéressante] : …heurez aprez minuit on nous esvilla pour faire le *chierque*, et fumes menet par les freres du mont de Sion a faire lez pelerinages parmy la ville de Jherusalem et d'environ (VELAINES, *Pèler. tourn.* P., p.1432, 303)
[exemples intéressants A.1] : heurez aprez minuit on nous esvilla pour faire le *chierque*, et fumes menet par les freres du mont de Sion a faire lez pelerinages parmy la ville de Jherusalem et d'environ (VELAINES, *Pèler. tourn.* P., p.1432, 303)

Aprés font les pelerins la *cerche* et vissitassion des Sains Lieux chy aprés declarés : P[ru]miers on avalle une rue et troev'on la maisson du movais rice qui refussa les mioches de sa table au povre ladre (VELAINES, *Pèler. tourn.* P., p.1432, 303)

CHÉTIVESSE, subst. fém.
[T-L : *chaitivece* ; AND : *chaitivesce* ; *FEW II-1, 330b : *captivus*]
[exemple déjà présent] : Car l'ostel del homme necligent jamais sa fin ne sera de null bien, oins par necligence vient en *cheitivece* et pouvresse. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 21)

CHEVAUCHER, verbe
[T-L : *chevauchier* ; GD : *chevauchier* ; GDC : *chevalchier* ; AND : *chevalcher* ; DECT : *chevauchier* ; FEW II-1, 6a : *caballicare* ; TLF V, 677b : *chevaucher*]
[nouveau syntagme A.1.a] *Chevaucher à courts étriers* : …ilz sont montés sur chevaulx maigres qui sont moult vistes, et ne menguent que ung peu de paille et de grain, pour ce que le païs est si chault, qu'i n'y croist point d'erbe et sont accroupis sur leurs selles et *chevauchent* à cours estriers, et sont vestus longs, leurs robes toutes pointées de toille et de coton, et pour résister contre le trait, et leurs testes entortillées de toilles et à leur arçon ung tabour de cuivre, et une masse en leur main de quoy ilz frapent du manche sur le tabour, pour faire paour aulx chevaulx de leurs ennemis(LE BOUVIER, *Descript. pays* H., p.1451, 77)

CHEVER, verbe
[T-L : *chever2* ; GD : *chever1* ; FEW II-1, 340a : *caput*]
[exemple intéressant A] : et aprés qu'elle fut *chevee* et moy receu Nostre Seigneur, celluy plaist, le bon chevallier que dessus vous ay nommé me donne l'ordre de chevallerie et moy signe l'espee et lez esperons dourés et me frape V coups ha honneur dez V plaies Nostre Seigneur et ung a honneur de monseigneur saint George. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 35)

CHEVEU, subst. masc.
[T-L : *chevel* ; GDC : *chevel* ; AND : *cheveil* ; DECT : *chevel* ; FEW II-1, 247b : *capillus* ; TLF V, 682a : *cheveu*]
[forme intéressante] : …mile personnes furent repus, et de le car du circumsis Nostre Sire, des *caveux* et du sanc saint Jehan Baptistre et de son vestement de poil, de le manne qui fut trouvez ou sepucre saint Jeham l'Evangeliste, se coste dont il resuscita les mors ociz de venin, le vaissel en quoy il but le venin, et les forces dont il fu tondu de Domiciien l'enpereur. (VELAINES, *Pèler. tourn.* P., p.1432, 296)

CHIEN, subst. masc.
[T-L : *chien* ; GDC : *chien* ; AND : *chen1* ; DECT : *chien* ; FEW II-1, 191a : *canis* ; TLF V, 703a : *chien1*]
[exemples intéressants A.1] *Chien sauvage* : Ilz sont bien garnis de bestez, c'est assavoir porciaulx, chievres et brebis, et de *chiens* sauvages qui semblent loups, mais ilz sont petis. (BÉTHENCOURT, *Canarien* C., c.1490, 245)
[exemples déjà présents A.1] : Item davant le dit port de Boutes ha une isle appellee Palmesolz bien grant que tient de tour XX milles et X d'ample environee de mer tout autour en le quelle isle demeurent chevaux, eques, motons, cervis et *chiens* sauvatges, qui y naisent dedens de leur nature, et sur l'entree de celle isle ha ung pont de pierre ou il ha VII arxs fais de mein d'ome lequel pont ha de large quatre brasses et C de lonc et par nulle autre part l'on ne puet entrer meyns de bateau y en le dite isle se recueill ble deux foix l'annee. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 27) …Item, oultre les VIII, IX ou X ducas que le trussemant prend pour chascune personne, lui fault donner par chascun jour, pour sa bouche, deux gros, pour le louaige de son cheval deux gros, et pour sa personne aultres deux gros de Venise, que sont en tout six gros VI gros Item, pour aller joyeusement avec ces *chiens* mastins, qui maynnent les asnes et les chameaulx, fault pour personne chascun jour donner demi gros ou ung gros, ou aultrement ilz yront bellement et reschignant et faisant tous les despiz que ilz porront. (*Voy. et pard.* M., c.1419-1425, 85)
[nouveau syntagme D.1] *Faux chien* : … davant le grant autel ou present ha ung aultre autel ou je fis dire messe de monseigneur saint George presens pluseurs sarrazins que n'avoyant guieres devocion, dont je avoye grant despit de leur contenance que faisoient au precieux corps de Nostre Seigneur qui nous ha toux fourmés et resemus, et les faulx *chiens* n'en tenoient compte, ains s'en moucoyent en ceste ditte eglize a grant pardonance, le quelle tiennent lez Grex, tant come se monte sez deux autels sus dis et le plus de l'autre partie les Mouros (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 34)
[nouveau syntagme D.1] *Ribaud chien (Sarrasins)* : Et se ainsy est que ces ribaulx *chiens* Sarrazins qui gardent les bestes peuvent prendre une de ces femmes par quelque voy que ce soit, dient qu'ilz s'en servent pour lor charnellement, et puis le laissent aller (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 183) Mais quant ces ribaulx *chiens* Sarrasins qui gardent les bestes les peuent prendre aux fosses ou aux las, ainsy que est dit, et il a aucune femme, disent qu'ilz s'en servent pour lors charnellement et puis les laissent aller : et incontinent que elles sont laissées, sans nulle congnoissance d'amour quelxconcques, tant à courant que elles peuent, au fleuve s'en vont jeter. (*Voy. et pard.* M., c.1419-1425, 100)

REM. *Chiens mastins* (*Voy. et pard.* M., c.1419-1425, 85), ex. cité dans DMF sous A.1 ("chien de ferme, chien de garde") serait plutôt à déplacer sous D.1 ("individu méprisable, haïssable") étant donné qu'il est ici employé comme une insulte.

CHINADE, subst. fém.
[FEW, Ø]
[exemple déjà présent] : Sy fus neuf jours en laditte ville et me envoyoit ledit évesque chascun jour bien trente hommes chargiez de pain, de chars, de poisson, de fain, de *chinade*, de cervoises et de miel. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 34)
REM. Seul ex du DMF. D'après l'éd. variante ms. A : *chynaide*, "avoine".

CHOIR, verbe
[T-L : *chëoir* ; GD : *cheoir* ; GDC : *cheoir* ; AND : *chair* ; DECT : *chëoir* ; FEW II-1, 24a : *cadere* ; TLF V, 740a : *choir*]
[formes intéressantes] : Par especial, il dist qu'il y a serpens qui ont cent et L braches de long et sont moult perilleuses bestes : et quant ilz veullent, ilz portent la teste bien V toyses hault et le corps est ainsi que l'arbre d'une carraque et porte un esperon dessoubz la queue *que*, qui le porte en guerre, son ennemy ne peut avoir durée contre luy. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 144) et se le char fust *queux* .j. pau plus avant, il estoit en aventure de queit en le riviere du Paus. (VELAINES, *Pèler. tourn.* P., p.1432, 300) et se le char fust queux .j. pau plus avant, il estoit en aventure de *queit* en le riviere du Paus. (VELAINES, *Pèler. tourn.* P., p.1432, 300) et voit on le trau ou la croix fu fiquié et la roce qui fendy quant sen presieux sanc <y> *quey* sus (VELAINES, *Pèler. tourn.* P., p.1432, 302)

CHOU, subst. masc.
[T-L : *chol* ; GDC : *chol* ; AND : *chou* ; FEW II-1, 535a : *caulis* ; TLF V, 762a : *chou*]
[nouveau syntagme A] *Chou à pomme* : La sont pompons, citrons, concongres, herbes, *choux* a pomme, poyres, pommes, nois et fruictz par espicial raisins blans et rouges, muscades et aultres dres le commencement de juillet. (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 124)
[nouveau syntagme A] *Chou sauvage* : Item de le ditte ylle de Cacomo ha 1 milles en terre ferms de Turquie est le chief de Seridoines davant le quel ha une mille sont deux illes desertes, le une appellee saint Pierre et l'autre Seridoine en les queles ne croist riens se ne sont *choux* sauvatges. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 33)

CHRÉTIEN, adj. et subst.
[T-L : *crestiien* ; GDC : *chrestien* ; AND : *cristien* ; DECT : *crestiien2* ; FEW II-1, 654a : *christianus* ; TLF V, 768b : *chrétien*]
[nouveau syntagme II] RELIG. *Chrétien renié.* "Renégat" : … et estoit chief ung Grec et disoit on qu'il estoit *chrestien* regnié. (*Voy. Hierus.* S., 1480, 22) Et nous dit on que c'estoit un *chrestien* regnié qui sont pires que les aultres Sarrazins et persecutent plus les chrestiens. (*Voy. Hierus.* S., 1480, 64) Oultre plus, au temps que nous pelerins abordames au port de Jaffe pour aler en Hierusalem, il nous fust dict et affermé que le grant Souldanc avoit mandé aux segnieurs de Roddes que s'ilz voulloient aide et secours pour resister contre le Turcq, iceluy Souldanc leur envoyroit XVI ou XX mille mamellus, c'est assavoir *christien* regnies ou des mores natureulx de son pays, ou des christiens de sa terre ou segnieurie, s'ilz ne se voulloient fyer en ses gens (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 162) Et est gouverné ce païs par *crestiens* regnies en josnesse, qui gouvernent la justice, et la guerre, et les plus gens de bien sont amiraulx, et lieutenens du païs, et gouverneurs. (LE BOUVIER, *Descript. pays* H., p.1451, 72) et audit pallaiz ne logent nulz que ledit soldain, ses femmes et les mamallucs qui sont *Chrestiens* renoiez Tartres et esclaves : dont a très grant quantité, comme nous fust dit. (*Voy. et pard.* M., c.1419-1425, 100)
REM. *Cf.* RENIER.

CIME, subst. fém.
[AND : *cime1* ; DECT : *cime* ; FEW II-2, 1608b : *cyma*]
[sens nouveau A] [À propos d'une montagne] "Sommet" : Et quand eusmes bien monté les trois pars, de là jusques à la *syme* noz gardes faisoient feu de trait d'arc en trait d'arc ou plus tost, et nous disrent que c'estoit pour déchassier les lions et liépars qui se tiennent esdictes montaignes et très souvent menguent en cest endroit asnes et bestes et pareillement les femmes et enfans desdiz Arrabes qui se tiennent sans maison ne habitacion par lesdictes montaignes. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 164)

CIMETERRE, subst. masc.
[GD : *semitarge* ; GDC : *cimeterre* ; FEW XIX, 170b : *samsir* ; TLF V, 810b : *cimeterre*]
[exemple intéressant] : Auprès de lui a son *chemetaire* et son arcq, et devant luy y a tapis velus qui tiennent bien XX pas de long ou environ. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 186)
REM. Ex. cité dans ARVEILLER, Raymond, *Addenda au FEW XIX (Orientalia)*, édités par Max

Pfister, Tübingen, Niemeyer, 1999, p. 526.

CINGLER2, verbe
[T-L : *sigler* ; GD : *sigler* ; FEW XVII, 64b : *segl* ; TLF V, 817b : *cingler2*]
[formes intéressantes] : Le mardy, XXI.e jour dudit mois de mars, notre patron dudit Anconne nous envoya dire à six heures du matin que venissions en sa barque laquelle estoit en une isle lez Venise que l'on dist à Saint George, et qu'il se disposoit de faire voille pour *chengler* audit Anconne. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 40) Le jeudy, XXVII.e dudit mois d'avril, bien matin surgâmes hors dudit port de Ryme et *chainglâmes* au long de la mer pardevant la ville de Ravynes, et vinsmes prendre port à cause que le vent se leva si grand qu'il y faisoit très périlleux (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 77) Et lors nostre gallée fist voille, et *chenglâmes* en tirant chemin à Jarre sans voloir prendre port à Parence, à intencion de rataindre la gallée dudit messire Augustin Contarin qui estoit partie six jours paravant (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 86) Le mardy, XIII.e jour de juing, après que eusmes *chenglé* toutte la nuit paravant ayant vent assez compétent, ce jour ne eusmes guères de vent pour tirer avant, et à ceste cause ne feymes guères de chemin pour ce jour. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 87) Le merquedy, XII.e jour de juillet, *cenglâmes* tousjours comme nous avions fait les jour et nuyt par avant, et en nostre chemin veysmes l'isle de Lescarpento habittée de gens, l'isle de Langho et l'isle de Nissery qui aussy sont bien habittée de gens (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 102)

CIRCONCIRE, verbe
[T-L : *circoncire* ; GDC : *circoncire* ; AND : *circumcire* ; FEW II-1, 705a : *circumcidere* ; TLF V, 824b : *circoncire*]
[forme intéressante] : Et le lendemain, environ mienuit, commencha on a dire matines et les messes a .iij. auteux, le prumier la Nostre Sire fu nés, le second la il fu mis en le grebe, le tiere la il fu *circuncis*. (VELAINES, *Pèler. tourn.* P., p.1432, 305)
[exemples intéressants A] RELIG. En partic. [À propos de la circoncision du Christ] : Item a la main destre est le chapelle ou Jhesu Crist fut *circuncis* al VIIIe jour de sa nativité et il y a vray pardon de peyne et de coupe. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 46) Item, le lieu ou Nostre Seigneur fut *circoncis* et y a ung autel. (*Voy. Hierus.* S., 1480, 82) Puis allasmes en l'eglise en une chappelle qui est a main dextre et au boult de l'eglise hors du cueur, en laquelle et au lieu ou est l'aultier, est l'endroict ou fut *circuncis* Nostre Seigneur Jesucrist (*Pèler.* D., 1486, 370) Item hault, a main dextre, est le propre lieu ou Nostre Segnieur fust *circunsis* et y a ung autel. (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 145) +- Item, où Jhésucrist fut *circoncis* et où il commença à espandre son sang. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 84) où tous les pellerins tirèrent sur barquettes pour oyr la messe et veoir la ville, et aussy pour veoyr le corps saint Syméon qui rechut Nostre Seigneur quand il fut présenté pour estre *circoncis* (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 88) Item, au destre lés de le ditte eglisse a .j. autel ou Nostre Sires fu *circuncis*, au .viije. jour de sa nativité, et les Ynocens en ce meismez lieu decollés par le roy Herode (VELAINES, *Pèler. tourn.* P., p.1432, 305) Item, au partir d'icellui lieu en allant parmy le chancel, a senestre main, dessoubz ung petit autel, est le saint lieu et la digne place en laquelle Nostre Seigneur Jhesu Crist fut *circuncis* et mis entre les mains de saint Simeon (*Voy. Jérus.*, c.1395, 32)

REM. 10 attestations sur 16 que compte notre corpus de récits de voyage concernent la circoncision du Christ.

CIRCONCIS, subst. masc.
[GD : *circoncis* ; *FEW II-1, 705a : *circumcidere*]
[nouveau syntagme] Relig. *Chair du circoncis.* "Prépuce du Christ, le Saint Prépuce" : …mile personnes furent repus, et de le car du *circumsis* Nostre Sire, des caveux et du sanc saint Jehan Baptistre et de son vestement de poil, de le manne qui fut trouvez ou sepucre saint Jeham l'Evangeliste, se coste dont il resuscita les mors ociz de venin, le vaissel en quoy il but le venin, et les forces dont il fu tondu de Domiciien l'enpereur. (VELAINES, *Pèler. tourn.* P., p.1432, 296)

REM. *Cf.* CHAIR.

CIRE, subst.
[T-L : *cire* ; GDC : *cire1* ; AND : *cire1* ; DECT : *cire* ; FEW II-1, 595a : *cera* ; TLF V, 839a : *cire*]
[exemples intéressants A.1] *Cire blanche* : Item XXVIII torches, une+, XVIII enfans, XIIXX hommes portans cierges et le tout de *cire* blanche par ordre comme devant. (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 106) Et chascun jour, la dicte église est fort alumée et tout de chierge de vierge *chire* fort blanche. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 45) Item enssuivant ung jeusne escuier portant ung chandelier du mains d'argent doret, ouquel avoit une chandelle de blanche *chire* non allumée. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 45)
[nouveau syntagme A.1] *Cire vieille.* "Cire fondue" : …le luminare estoit comme *cire* vielle morte comme cendre. (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 106)

CLAIE, subst. fém.
[T-L : *cloie* ; GD : *claie* ; GDC : *claie* ; AND : *claie1* ; FEW II-1, 776 : **cleta* ; TLF V, 866b : *claie*]
[nouveau syntagme] *Claie d'osier* : Il n'y a nul lit, mais il y a des sieges de pierre tout autour, sur lesquelz a de petites *cloies* d'osier bien deslyé sur quoy on se ressuie et pignent leurs barbes. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 96)
[nouveau syntagme] *Claie de terre plaquée* : Et y a deux chasteaulz dont l'un est moult viel, fait tout de bois et de *cloyes* de terre placquies, et est ce viel chastel assis sur ung costé d'un lacq, mais d'autre part siet en plaine terre. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 40)

CLAMATION, subst. fém.
[T-L (renvoi) : *clamacïon* ; GD : *clamation* ; *FEW II-1, 729a : *clamare*]
[exemple intéressant B] : Ce voyant nostre patron gettant de grans *clamacions* veu le danger où estions, et ne vey aultre remède que de soy despoullier nud et soy getter en l'eauwe et se remettre sur sa chippe qu'il ramena lez la barque (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 40)

CLOCHETTE, subst. fém.
[T-L : *clochete* ; GDC : *clochete* ; AND : *clochet* ; FEW II-1, 790b : *clocca* ; TLF V, 932a : *clochette*]
[sens nouveau] "Petite cloque" : Et icelles cordes atachiés, nous failly tirer lesdictes cordes à forche de bras, dont nous avons eu les mains et dois tout escorchiez et plaines de *clocquettes* (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 40)

COCATRIZ, subst. masc.
[T-L : *cocatriz* ; GD : *cocatris* ; AND : *cocatrice* ; FEW II-1, 65b : *calcare*]
[exemple déjà présent A] : En cedit flun du Nil ou nous estions nagens, habittent plusieurs serpens que l'en appelle" *coquatrix*", desquelz entre les autres nous en veismes ung tresgrant et hideux, gros comme ung mastin, et long de demie lance ou environ. (*Voy. Jérus.*, c.1395, 75)
[sens nouveau] "Crocodile" : En cedit flun du Nil ou nous estions nagens, habittent plusieurs serpens que l'en appelle" *coquatrix*", desquelz entre les autres nous en veismes ung tresgrant et hideux, gros comme ung mastin, et long de demie lance ou environ. (*Voy. Jérus.*, c.1395, 75) Et sont les poissons comme grans chevaulz sauvaiges, et y a grant multitude de *cocatrix* qui sont en laditte rivière du Nyl, espécialement devers Rosette. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 135) Item, encores est vray que en celle riviere du Nille est une maniere d'un grant serpent que ilz appellent *calcatrix*, qui a la teste grande comme ung cheval et le corps ainsy que monseigneur saint George desconffist (*Voy. et pard.* M., c.1419-1425, 100)

REM. Pour le rapprochement entre le cocatrix et le crocodile, *cf.* : DE FOURNIVAL, Richard, *Le Bestiaire d'Amour suivi de la Réponse de la Dame*, éd. C. Hippeau, Genève, Slatkine Reprints, 1978, p. 35-36 et PASTOUREAU, Michel, *Bestiaires du Moyen Âge*, Paris, Les Éditions du Seuil, 2011, p. 192-194.

COLLÈGE, subst. masc.
[T-L : *college* ; GDC : *college* ; AND : *college* ; FEW II-2, 896b,897a : *collegium* ; TLF V, 1041a : *collège1* ; TLF V, 1041b : *collège2*]
[nouveau syntagme I.A.2] *Collège des chrétiens* : Pareillement le jeudy absolu ils consacrent toutes les hosties que le long de l'an faict mestier pour a communier les malades, et disent qu'elles sont de plus grant efficace et vertuz que celles qui sont consacrees tout autre jour de l'an- Oultre, dit-on que chacun an, ilz excommunient le Pape avec tout le *colliege* des Crestiens et tous tiennent pour chiens dannez, et disent qu'il n'y a que leur foy qui vaille, et nous la nostre, mais est faulce. (*Pèler.* D., 1486, 360)

COLLER, verbe
[GDC : *coler* ; FEW II-2, 891 : *kolla* ; TLF V, 1043a : *coller*]
[exemple intéressant II.A] : Devant la porte de midy, y a une jolye petite chappelle de Nostre Dame qui a esté préservée miraculeusement, car on a fait abattre les maisons d'entour pour fortifier la ville et ladicte chappelle n'a peu estre abatue, et y dit on les heures canonielles aux festes par prestres grecz qui portent tous de grans chappeaulx *collez* et vernis par dessus, et par dedans sont rouges et ne les portent que lesdictz prestres grecz. (*Voy. Hierus.* S., 1480, 50)

COLOMBER, verbe
[GD : *colomber* ; *FEW II-2, 934a : *columna*]
[autre cas] : Ch'est assavoir l'eglisse Saint Piere, l'eglisse Saint Pol, Saint Jehan du Latran, Saint Sebastiien, Saint Leurens, Sainte Croix de Jherusalem, Nostre Dame le Majour, car ellez sont fondees de souverains evesques et enperenez et *coulombees* de grasse divine. (VELAINES, *Pèler. tourn.* P., p.1432, 293)

REM. Sens confus. Faut-il comprendre ce passage comme une métaphore d'une construction? *Cf.* EMPERER et FONDER.

COLONNE, subst.
[T-L : *colombe2* ; GDC : *colombe2* ; AND : *columpne* ; DECT : *colombe2* ; FEW II-2, 933a : *columna* ; TLF V, 1062a : *colonne*]
[nouveau syntagme] *Colonne d'olive.* "Colonne faite en bois d'olivier" : et aussi y a une *colonne* d'olyve seiche qui, tous les ans, porte des fleurs et du fruict, comme dit est, et est demourée ladicte ville inhabitée à cause d'ung dragon qui estoit soubz une grosse roche et empuentoit les gens de ladicte ville et est à main senestre de Corphol. (*Voy. Hierus.* S., 1480, 44) et pareillement une *coulombe* d'olive seche passés cent ans, laquelle est venue verte et porte fleur et fruict (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 118)

COMARCH, subst. masc.
[FEW, Ø]
[exemples intéressants] : Et pareillement, s'ilz passent la Dunoe, ilz payent le *comarch*. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 182) Et logasmes en aucuns lieux où trouvasmes des Vulgaires qui sont Crestiens qui nous dirent que ceulx qui tenoient cheval pour aler en l'armée qu'ilz ne payoient point de *comarch* et se aident moult de ces gens pour accroistre leur nombre, lesquels y vont par force et les autres paient L aspres par teste. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 208)
[exemple déjà présent] : Item, m'a l'en dit que quant il faict armée, il ne luy couste riens, mais gaigne en ceste maniere que quant il mande ceulx de la Turquie à venir en la Grece il ne leur donne riens, ains payent à Gallipoly le *comarch*, c'est assavoir V aspres pour cheval et trois pour homme. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 182)

COMBAT, subst. masc.
[GDC : *combat* ; AND : *combat* ; FEW II-2, 936b : *combattuere* ; TLF V, 1074b : *combat*]
[forme intéressante] : Depuis ledit assault ne firent conte de donner ne ung *combart* n'en plus que s'ilz fussent mors et se retirerent arriere en brief de temps qu'ilz ont tenu le siege devant nous (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 161)

COMBATTEMENT, subst. masc.
[T-L : *combatement* ; GD : *combatement* ; AND : *combatement* ; FEW II-2, 936b : *combattuere*]
[exemple intéressant] : De Chasteau Nuef Darri au lieu de Saint Martin I lieue ou je trouvay monseigneur le conte de Foiz que avoit pris ledit lieu de *combatemant* et mon entente estoit d'aller a Venize moy mettre en mer et ledit monseigneur de Foiz me conseilla que je ne feisse point celuy chemin par cause dez guerres que ou païs estoient. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 23)

COMBE, subst. fém.
[T-L : *combe* ; GDC : *combe* ; AND : *cumbe1* ; FEW II-2, 1524b : *cumba* ; TLF V, 1077b : *combe*]
[exemples intéressants] : Et par chascune de ces *combes* vient une rivyere qui descent vers celluy pays. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 102) Et la laissasmes a main dextre, et de la incontinant en tournant a main senestre, veismes ledict monastere situé en une *combe* entre deux montaignes, c'est assavoir entre ledict mont d'Orep ou mont de Synay, qui est vers le medy, et ung aultre grant mont qui est vers septentrion. (*Pèler.* D., 1486, 408) Le chastel à l'un des boutz assiz au montant d'unne montaigne, et aux deux costez de ladicte montaigne, sont les dictes sépultures et en ung *combe* qui est entre ladicte montaigne à costé et tirant vers Gyon, autrement nommé le Nil, qui est ung grand fleuve venant de Paradis terrestre. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 176)

COMITE, subst. masc.
[T-L : *comitre* ; GDC : *comite* ; FEW II-2, 941b : *comes* ; TLF V, 1093a : *comite*]
[autre cas] : Le merquedi XXXe d'aoust, au soir, que nous arrivasmes audit Paphe, le *comisce* de nostre gallee, lieutenant du patron, fust frappé du velle en descendant et environ mynuyt mourust incontinent (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 156)
REM. Lire *comiste*?

COMMANDISE, subst. fém.
[T-L : *comandise* ; GD : *commandise* ; AND : *comandise* ; FEW II-2, 948b : *commendare*]
[sens nouveau A.3] Par méton. "Lieu d'exercice du pouvoir" : Et sachiés que dedans ycelle abbaye a moult grant lieu et y pevent bien .IIIJc. freres estre receuz et gouvernez, et y sont bien a present environ .IJc., l'une fois plus l'autre fois moings, selon ce qu'ilz vont visiter leurs *commandises* qu'ilz ont par le monde en plusieurs lieux. (*Voy. Jérus.*, c.1395, 46)

CONCOMBRE, subst. masc.
[T-L : *concombre* ; GD : *concombre* ; GDC : *concombre* ; AND : *cucumbre* ; FEW II-2, 1457b : *cucumis* ; TLF V, 1254a : *concombre*]
[forme intéressante] : Après avoir esté ce jour de lundy sur ledit fleuve et la nuyt ensuivant sur nostre germe, aussy le mardy et le merquedy ensuivant, VII.e et VIII.e dudit mois de novembre, arrivasmes à Damiette en Egipte le jeudy IX.e dudit mois bien matin à l'ostel du consul qui est Venisian : Là veismes grand forche d'arbres portans casse fistules, et d'autres qui portent une grande feulle longhe comme une aune et large comme un chou, et porte une manière de fruit qui vient par trousses long et tendre, tirant à forme de *cucombre*, réservé qu'il est une uny et la pel doulce (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 183)

CONDÉ, adj.
[T-L : *condé* ; GD : *condé* ; FEW, Ø]
[exemple déjà présent] : …et quand on le torche, tantost reprant a suer : et par tous les lieux ou son digne lait chey et ou il fut espandu, la terre y est encore *condée* et blanche comme lait prins, et en prent on qui veult par devocion. (*Voy. Jérus.*, c.1395, 33)

CONDUCTEUR, subst. masc.
[T-L : *conduitor* ; GD : *conducteur* ; GDC : *conducteur* ; FEW II-2, 1027 : *conductor* ; TLF V, 1282a : *conducteur*]
[exemple intéressant B.2] *Conducteur des gens de guerre* : …ne say bonnement à quoy ce servoit, aultrement qu'il me fut dit que en temps passé il avoit esté *conducteur* des gens de gherre de ceulx de Romme, et pour rénuméracion requist à ceulx de Romme ausquelz il avoit fait de grans services, que leur plaisir fust le ainsi faire mettre après sa mort pour mémoire : ce que lesditz de Romme ont fait, et entendis que ce n'est que une jument, non pas ung cheval. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 66)

CONFIDER, verbe
[GD : *confider* ; FEW II-2, 1034a : *confidere*]
[sens nouveau] Part. prés. "Qui s'en remet à qqn": Et nous, *confidens* en nostre Seigneur, sa glorieuse mere Marie, tous sainctz et sainctes de paradis, et aussi es prieres du bon pleuple christien nous tous aultres determinames de paraccomplir le sainct voyage et de vivre ou mourir en iceluy. (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 119)

CONFISER, verbe
[*FEW II-2, 1034a : *confidere*]
[exemple intéressant] : Item plus mes bons amix j'ay deputé et ordenné mon beau oncle Arnaut de Caumont et mon ben amé escuier Galhardet de Tozeux pour avoir le regiment et estre residentement guoverneurs de ma tres chere et ma tres bien amee m'amye, de mes enfans et de vous autres et auxi de toute ma terre de Guascoigne, d'Agenois, de Pierregour et de Bazadés come ceulx esquells je me *confize* grandemant de leurs sens, loyauté, bonne discrecion et diligence pour vous regir et gouverner paisiblement et pasciffiquemant, en vous priant que a ce qu'il vous diront, demonstraront, conseilleront et aministraront, lez vueillés aryre et estre vrays, obeïssans et les secourre et aidier se mestier en ont, comme a nostre propre persone et vous demounstrés de partide ou eulx encontre toutz autres, qui mal ni desplaisir leur vouldroient fere, si par gardant mon devoir et touchant mon bien et mon honneur et de m'amye, de mes enfans, de vous et de toute ma terre leur querrient distensions en quelque maniere. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 14)
[exemple déjà présent] : Premieremant que, comme vous soyés tous dis estés envers mon dit tres redoubté seigneur de pere et envers moy et toux nostres predecesseurs, ausi qu'il n'est memoire du contraire, bons, vrays et foyals liges, je *contfisant* de vostre bonne prodomie et loyauté vous recomande bien affectuosament et de cuer et molt bien chierement vous prie que vous ayés par recomandés ma tres chiere et ma tres bien amee m'amye et m'amour vraye et mes petis enfans. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 11)

CONGELER, verbe
[T-L : *congeler* ; GDC : *congeler* ; FEW II-2, 1047b : *congelare* ; TLF V, 1325a : *congeler*]
[exemple intéressant I.A] : Et trouvay une viande qu'on fait en ceste marche, de noix nouvelles pelleez et parties par millieu et enfilleez en une corde, et jettent du vin cuit par dessus qui se prent et *congelle* comme cole. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 125)

CONSUMER, verbe
[T-L : *consumer* ; GDC : *consumer* ; AND : *consummer* ; FEW II-2, 1095 : *consumere* ; TLF VI, 22b : *consumer*]
[exemple intéressant A.1] À propos de la neige : …et après que les neiges sont *consumez* par pluye ou challeur, on trouve les mors et les porte on en la logette que on appelle la chappelle des transsis du mont Senys (*Voy. Hierus.* S., 1480, 6)

CONTRIBUIR, verbe
[T-L (renvoi) : *contribüir* ; GD : *contribuir* ; *FEW II-2, 1123b : *contribuere*]
[exemple déjà présent] : Car c'est le sauvemant de toux ceulx qui de bonne devocion y vont et ce doit fere qui puet, mes toux ceulx qui povent ne le font pas que bien sont clers ceulx que j'oy dire qui y vont, toutes foiz je croy bien qui en y a pluseurs qui le lessent affere pour ce qu'il est si loingtain et de grant despensse qu'ilz ni pourroient *contribuir*, et ceulx je tiens que ont plus souffisant raison que ceulx qui ont bien de quoy et demeurent pour prendre l'aise de leur corps que par aventure leur vausist mieulx ne prendre pas tant de sojour ne repoux, car ung poy de travail est bon afere qui aprés retourne a tout bien et grant prouffit. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 21)

CONTRITION, subst.
[GDC : *contrition* ; AND : *contrition* ; FEW II-2, 1105a : *conterere* ; TLF VI, 104b : *contrition*]
[nouveau syntagme] : Et pour grant peché que nous faissions, ne nous desesperons mie, ainsi que fit Judas le traistre, mais en requeron pardon avecques gran *contriction* de cuer et nous en confessons devotement et il nous pardonnera. (GADIFER DE LA SALLE, *Canarien* C., c.1404-1406, 95)
[autre cas] : Et pour peché que nous fachons ne nous desperons mye, ainssi que fit Judas la traistre, mais en querons pardon avec grant *contricion* de coeur et nous en confessons devostement, et il nous pardonnera. (BÉTHENCOURT, *Canarien* C., c.1490, 187)
REM. *Contricion* (BÉTHENCOURT, *Canarien* C., c.1490, 187), transcrit *contriccion* dans *Livre nommé Le Canarien* A.C.P.P.T., c.1490, 165.

CONVERSE3, subst. fém.
[T-L : *convers2* (*converse*) ; *FEW II-2, 1134a : *convertere* ; TLF VI, 121b : *convers*]
[nouveau syntagme] *Eglise converse.* "Église dont l'ensemble des fidèles se sont convertis" : Item, la maison Symon le lépreux, en l'esglise *converse* où Jhesuchrist mengeat quant Marye Magdelaine ouvryt sa alebastre et espandit l'onguement precieulx sur son chieff, et adonque dist Judas : A quelle cause ne à quoi s'est faite ceste perdition ? (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 81) Item, la signagogue et esglise *converse* en aquelle Nostre Seigneur entra, et là lui fut baillié ung livrel d'Isaye où il lisy, ou premier chapitre : Spiritus Domini, super me euvangelizare, etc. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 89)
REM. *Cf.* ÉGLISE.

COPIEUX2, adj.
[GDC : *copios* ; AND : *copious* ; FEW II-2, 1155a : *copia* ; TLF VI, 150b : *copieux*]
[nouveau syntagme] *Copieux de* : et pres de cest dit roc a trois autres rocxs desertz, aqui disont Tria, Deux et As, en celluy lieu comence l'on entrer en l'Arcepellec, lequel est une partie de mer moult *copieuse* de ylles pobleez et desertes, que antiquemant se appelloient les ylles Ciclades, que estoient jus la seignorie dez rois dez Grecx et aujourduy est de divers seigneurs, et le dit Arcepelec est partit par III escheles. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 30)

COQUE1, subst. fém.
[T-L : *coque* ; GDC : *coque* ; AND : *coque* ; FEW II-1, 823b : *coccum* ; TLF VI, 156a : *coque*]
[sens nouveau] Par méton. "Fruit à coque" : Au droit de Cipre devers le midy est le païs de Surie qui est le royaulme de Jherusalem, qui est très chault païs, et y croist peu bois, et assez blez, et bestes blanches à laine, huilles d'olives, amandes, et moult d'autres fruitz, qui ne pourroient croistre par deçà, comme dattes, *choques*, orenges, et aultres fruitz. (LE BOUVIER, *Descript. pays* H., p.1451, 71)

COQUILLE, subst. fém.
[T-L : *coquille* ; GD : *coquille1* ; GDC : *coquille* ; AND : *coquille* ; FEW II-2, 1002b : *conchylium* ; TLF VI, 164b : *coquille*]
[formes intéressantes] : …trouvasmes que l'on y preschoit, et y estoit le duc de Venise ayant le bonnet du Douze à *cochille* sur sa teste. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 39) Et quand à l'église cathédrale, il y a à l'enthour du ceur de l'ouvrage de musayke où il y a beaucoup de *quonquilles* de perles (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 87)
[exemple intéressant A.5] *Coquille de perle* : Et quand à l'église cathédrale, il y a à l'enthour du ceur de l'ouvrage de musayke où il y a beaucoup de *quonquilles* de perles (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 87)

COQUILLON1, subst.
[T-L (renvoi) : *coquillon* ; GD : *coquillon* ; GDC : *coquillon* ; FEW II-2, 1003a : *conchylium*]
[exemples intéressants] : Le bonnet est borde de IIII dois de large tout de pierres precieuses et au millieu du front y a une escharboucle quarree estimee a ung millelion ou plus, et au bout du *quoquillon* une grosse pierre vermeille la plus belle de toutes. (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 100) Il avoit ung bonnet tout de drap d'or a ung *quoquillon* revers devant et ung beguin dessoubz. (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 100)

[exemple déjà présent] : Item le principal et le plus riche de tout c'estoit le bonnet du duc, lequel estoit hault endroit la croys cristaline, entre les X couronnez, dessus les haultes pieces de poeterine, et est vermeil a *quoquillon* qui retourne devant. (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 100)

CORBEAU, subst.
[T-L : *corbel* ; GD : *corbel* ; GDC : *corbel* ; AND : *corbel1* ; DECT : *corbel* ; FEW II-2, 1239b : *corvus* ; TLF VI, 172a : *corbeau*]
[formes intéressantes] : …en la seconde, qui est la plus grande, est le saint lieu ou Nostre Seigneur envoya a menger audit Helie par ung *corbeil* (*Voy. Jérus.*, c.1395, 50) …et illec leur envoyoit Nostre Seigneur chascun jour le pain du ciel par ung *corbeil*, dont ilz estoient eulx deux repeuz. (*Voy. Jérus.*, c.1395, 73)

CORNET1, subst.
[T-L : *cornet* ; GDC : *cornet* ; AND : *cornet2* ; FEW II-2, 1193a,1197a : *cornu* ; TLF VI, 194a : *cornet*]
[nouveau syntagme B] *Cornet de terre* : Le sucre il croist es champs et ressemble que se soient chevenieres et oussi sont elles de celle mesme maniere mes que elles ont dedens mesolle et croistent deux foix l'annee sellon qu'il dient, et quant ilz lez ont culhiers, ils les despessent a menues piesses et puis les mettent dens ung trueill de pierre a ung cheval que tourne une roc tout environ come l'on fet l'eulle en nostre pays et quant il est bien molu et rompu, ilz le boutent en ung petit trueill de bois et la le cugnent bien fort, et tout le sustance, que de liens saut, ilz mettent dens grans chaudieres que sont sur ung grant four alumé de grans piesses de boys que fortmant les font boillir et quant il est bien cuyt et parboilli, ils le boutent en manches de toille ou ilz le font couller, et aprés le mettent en petis *cournés* de terre et la le leessent esfreir jusques tant qu'il se prent et quant il est bien pris, il est fait sucre (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 70)
[nouveau syntagme B] *Cornet de papier* : Et nous baillerent une grande telle de lait quaillié qu'ilz appellent yogourt et environ une XIIe de pains platz et desliez plus que oublies et d'un pié de rondeur et le ploye on comme ung *cornet* de papier sur la fachon d'une oublye à pointe, pour mengier le lait. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 89)

CORRÉGIR, verbe
[GD : *corregir* ; FEW II-2, 1220a : *corrigere*]
[exemple intéressant] : Car mestier je n'ay mie que me doyes punir sellon que j'ay desservi, ains ay necessité de ta misericorde et mercy que moy donnes tamps et espace de me *corregir* et de amender ma vie affin que je puisse faire auqune chose par tamps a venir que soie pleisante et agreable a ta devyne magesté par le quelle me faces digne d'avoir ta benigne grace et amour que grandemant desire. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 60)
REM. Pas d'ex. dans DMF.

COSMOGRAPHIE, subst. fém.
[GDC : *cosmographie* ; FEW II-2, 1243b : *kosmos* ; TLF VI, 253a : *cosmographie*]
[exemple déjà présent] : …et iceluy chemin, lieux et passaiges avec la diversité des pays que il fault passer, mettre et rédiger briefvement par escript, non pas par maniere de *cosmographie* ou aultres descriptions artificielles, mais simplement et ainsi que les choses se sont offertes en mon entendement pendant ledict voyage par moy fait et accomply, en rédigeant au soir par escript ce que le jour avois veu digne de recit, en faisant loyal registre des choses dessusdictes, sans rien y adjouster ou obmettre de la verité, ainsi que par sens oculaire pouvons le congnoistre. (*Voy. Hierus.* S., 1480, 2)

COSTER, verbe
[T-L : *coster2* ; GD : *coster* ; AND : *coster1* ; FEW II-2, 1247b : *costa*]
[exemples intéressants I] : Sy feismes voille et *costeasmes* la Turquie grant temps a la main destre, et laissasmes l'isle de Quandie a la senestre : celle isle a .VIJm. de tour, et en sont seigneurs les Venitiens. (*Voy. Jérus.*, c.1395, 95) Item, aucunes fois, les grandes germes ne les gripperies, qui s'en vont de Damiette en leur marchandise, ne vont pas chargier en ce lieu là de Lescaignon dessusdit leur marchandise parmy laditte riviérette, pour ce qu'elle a sy peu de fons, ainchois issent par la bouche de la rivière à Damiette et s'en vont par mer, *costiant* la terre autour, et entrent oudit port de Thênes et remontent par ledit lacq de Lescaignon en bon grant fons et là par petites barques chargent, sy comme dit est. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 137) Et où vis à vis d'icelle fontaine oultre la mer rouge que *costions* à la main senestre a une grande montaigne à terre ferme (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 170) Et vindrent à l'ille de Fer et les *costerient* tout du lonc sans prendre terre et passerent tout droit en l'isle de Gomere, et arriverent par nuyt, et ceulx de l'isle faisoient du feu en aucuns lieux sur le ryvage de la mer. (BÉTHENCOURT, *Canarien* C., c.1490, 153)

COTONIN, subst. masc.
[*FEW XIX, 102a : *qutun*]
[exemple déjà présent] : …ilz portent deux ou trois robes de *cottonin* l'une sur l'autre, longues jusques au pié. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 217)

COTONIS, subst. masc.
[FEW XIX, 101a : *qutun*]
[exemple déjà présent] : Et fu devant ledit chasteau le second logeis que je veis desdis Turquemans qui y povoient estre environ VIxx pavillons les plus beaulx qu'on pourroit veoir, tant de *cottonis* blancs et bleus comme de feutre. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 89)

COUCHER, verbe
[T-L : *couchier* ; GD : *couchant* ; GDC : *colchier2* ; AND : *cucher* ; DECT : *couchier* ; FEW II-2, 905a-907b : *collocare* ; TLF VI, 284b-286b : *coucher1*/*coucher2*/*couchant*]
[forme intéressante] : …le quelle nuyt m'en alay *couchar* a Termes et lendemain matin aprés le messe me alay disner a ungs houstels qui sont pardella une eglize que l'on appelle saint Michel que est en my la voye (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 66)
[nouveau syntagme I.A.1] *Coucher à la paillasse* : …et allasmes au giste à ung logis à cinq lieuwes de la ville de Véronne nommé Bellem où l'on compte XVII miles qui font cincq lieuwes et deux tiers de lieuwes : et fumes sy bien logiez que pour la première fois de ce voyage y *couchâmes* à la paillasse. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 28) Et nous arrivez audit Orbin, l'on ne nous veult laissier entrer dedans, et failly que alissions logier en ung meschant logis près la dicte ville d'Orbin où nous convint *couchier* à la paillasse, et fûmes très mal traictiez. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 54)

COUFFE, subst. fém.
[GD : *coffe* ; FEW XIX, 97b : *quffa* ; TLF VI, 297a : *couffe*]
[forme intéressante] : En ce païs a ung puis dont l'eaue est sallée, comme l'eaue de la mer et y a grans *chofes* de cuivre, en manière de citernes où on met l'eaue dudit puis et desoubz on fait grant feu, et par la force du feu l'eaue devient sel blanc et s'appelle ce puis le puis de Sallins et fournist les païs d'environ de sel. (LE BOUVIER, *Descript. pays* H., p.1451, 53)
[exemple intéressant A] : En ce païs a ung puis dont l'eaue est sallée, comme l'eaue de la mer et y a grans *chofes* de cuivre, en manière de citernes où on met l'eaue dudit puis et desoubz on fait grant feu, et par la force du feu l'eaue devient sel blanc et s'appelle ce puis le puis de Sallins et fournist les païs d'environ de sel. (LE BOUVIER, *Descript. pays* H., p.1451, 53)

COUFFIN, subst. masc.
[T-L : *cofin* ; GD : *cofin* ; AND : *coffin* ; FEW II-2, 1153b : *cophinus* ; TLF VI, 297b : *couffin*]
[nouveau syntagme B] *Couffin de confiture* : Lesquelz Génenois me firent honneur et bonne chière, et me envoyèrent pour présens vingt et quatre *coffins* de confiture, quatre torses, cent chandeilles de cire, ung tonnelet de malvisie et du pain, et me tendirent ung hostel espécial pour moy en la ville. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 64)

COUILLU, adj.
[T-L (renvoi) : *coillu* ; GD : *coillu* ; FEW II-2, 888b : *coleus*]
[exemple intéressant] : …nous retrouvâmes tous lesdits truchemans et guides, réservé ung Tartre, très loyal homme, qui poursieuvy mes chevaulz tant que par merveilleuse aventure, il les retrouva par ung seul cheval *coullu* qu'il y avoit en la compaignie et d'une seulle jument, qui eulx deux, sans plus, furent premiers trouvez paissant enssamble, sur quoi ledit Tartre monta pour aler quérir les autres (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 62)
REM. Pas d'ex. dans DMF.

COULON1, subst. masc.
[T-L : *colom* ; AND : *colum* ; DECT : *colom* ; FEW II-2, 930b : *columbus*]
[formes intéressantes] : Et quant ilz ont la responce eue, ilz escripvent deux lettres l'une comme l'autre et les lyent sur deux *coullons* que avec eulx ilz ont, puis les laissent aller (*Voy. et pard.* M., c.1419-1425, 102) lesquelz coullons, tant qu'ilz peuent voller, ilz vont l'un au Soldain el l'autre à l'amiral : par lesquelx *coullons*, en très peu de heure, ilz scevent les venues des vaisseaulx, aussy l'eure et le jour. (*Voy. et pard.* M., c.1419-1425, 102) Laquelle chose des *coullons* est bien forte à croire (*Voy. et pard.* M., c.1419-1425, 102)

COUPEAU, subst.
[T-L : *copel* ; GDC : *coupel* ; AND : *coupel2* ; FEW II-2, 1555a : *cuppa* ; TLF VI, 321a : *coupeau1*/*coupeau2*]
[autre cas] : Le jour de l'Assumption Nostre Dame la mer estoit paisible a millieu du gouffre, de *acoupeau* du math une chandelle eust este toute journee allumee sans estaindre du vent. (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 153)
REM. *Acoupeau*, lire sans doute *a coupeau*. *Coupeau* pouvant ainsi signifier : "partie la plus haute du mât".

COURIR, verbe
[T-L : *corir* ; GD : *courir* ; GDC : *courir* ; AND : *coure1* ; DECT : *corir* ; FEW II-2, 1565b,1569b,1570 : *currere* ; TLF VI, 344b : *courir*]
[exemple intéressant III.C.2] [D'une redevance] : Et en moult de lieux où souloient *courir* gabelles et maletoutes, il les a toutes destruites et quassées et a fait son ordonnance qu'elle ne soit paiées senon es grans citez ; (JEAN DE SULTANIEH, *Mém. Tamerlan* M., 1403, 460)
[nouveau syntagme I.A.1.a] *Courir comme levrier* : Et ainsi s'en vont par les montaignes et rochiers leurs dites lances au poing et une targecte *courans* comme lepvriers, et en la teste ung chappeau rouge sans bort, et ung touaillon a l'entour (*Pèler.* D., 1486, 401)

COURTILLEUR, subst. masc.
[GD : *cortilleor* ; FEW II-1, 854b : **cohortile*]
[exemple intéressant] : …et est le lieu ou Jhesus s'aparut a Marie Madelaine le jour de sa resurexion en fourme de *courtilleur* (VELAINES, *Pèler. tourn.* P., p.1432, 302)

COURTOISIE, subst. fém.
[T-L : *cortoisie* ; GD : *cortoisie* ; GDC : *courtoisie* ; AND : *corteisie* ; DECT : *cortoisie* ; FEW II-1, 851a : *cohors* ; TLF VI, 374b : *courtoisie*]
[sens nouveau B.1] "Gratification financière" : Et nous vinrent XVII arrabes ausquelz il failly baillier bescuit et yauwe doulce, et pour *courtoysie* quarante medins : et près qu'il n'y eubt une lourde besongne de nostre part par les Allemans qui les vollurent enchachier à l'espée et à forche d'armes etc. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 156) Et failly que nous donnissions la *courtoisie* ausdicts joueurs de chalmies et tambur. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 174) Le lundy, VI.e jour dudit mois de novembre, après avoir payet par chascun de nous pélerins pluiseurs *courtoisies* tant au grand trucheman mesmes comme à ses commis et serviteurs, partîmes de son hostel audit Kayre à l'après souper, et tirâmes chemin jusques hors de la ville, que au plus près d'icelle montâmes sur ung bateau nommé germe au port qui s'appelle Boullac, à intencion de aller à Damiette pour cause que les marchans crestiens venans d'Allixandrie nous affirmèrent les gallées et autres navires vénissiennes estre parties. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 182) Item, quant on est à Sainte Katerine fault au trussemant donner la courtoisie, que monte pour teste II ducas II ducas Item, aussy fault donner la *courtoisie* aux asniers et chamelliers, pour teste deux ducas II ducas Item, fault à Gazara louer un guide, pour les Arabes, qui les fait retraire : car aultrement ilz viennent sy ennuyeusement truandant et roban, s'ilz peuent, dont par ennuy leur fault getter une piece de pain à chiens, qu'ilz menguent et tantost s'en vont. (*Voy. et pard.* M., c.1419-1425, 86) …mais le jour ensuivant la nouvelle des pellerins est publiée, alors ces Mamallucz les viennent veoir, savoir de quelz pays ilz sont et des nouvelles, et les fault festoyer et donner à boire du vin et puis la *courtoisie*, c'est assavoir de l'argent. (*Voy. et pard.* M., c.1419-1425, 87)

COUSTILLIER2, verbe
[FEW, Ø]
[exemple déjà présent] : Et quant Gadiffer fut arrivé à toute la compagnie, lui estant bien fort lassé de voir biaucoup de choses qu'il lui desplaisoient et voiet et penssoit bien que tant plus il seroit au pais et tant mains acquerroit, et que Mons. de Bethencourt estoit de tout point en la grace du roy de Castille, et encore oultre se, qu'il ouit dire au maistre de la barge qui avoit amené les vivres à Mons. de Bethencourt, car il disoit que ledit roy de Castille l'avoit envoié par dessa pour le *coustiller* et ravitailler et des biens biaucoupt qui raportoit et disoit du dit Bethencourt, et tant que le dit Gadiffer s'en esbahit fort et ne se peut tenir que il ne dist au maistre de la barge que le dit Sr. de Bethencourt n'avoit pas tout fait de lui, et que se autres gens que lui n'y eussent besongné, les choses ne fussent pas si avancées (BÉTHENCOURT, *Canarien* C., c.1490, 229)
REM. *Coustiller* (BÉTHENCOURT, *Canarien* C., c.1490, 229) : lire peut-être *conseiller*?

CRÈCHE, subst.
[T-L : *creche* ; GDC : *creiche* ; AND : *creche* ; FEW XVI, 391b : **krippia* ; TLF VI, 447a : *crèche*]
[formes intéressantes] : …et la nesqui le filz de Dieu de le pucelle vierge Marie, auquel lieu a ung autel ou je ouy messe de la nativité et devant cest lieu est le *greppe* du buef et de le mulle ou Nostre Dame rescondit son chier enfant Jhesu Crist par doubte du roy Herodes que faizoit tuer les Ignocens : et aussi davant cest lieu ha ung autre petit autel ou je ouy autre messe de la nativité et demouray tout celluy jour et toute le nuyt en la ditte cipté de Bellem. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 36) Item auprés le *greppe* ou il fut mis entre le buef et l'asne ou il ha pardon de peyne et de coupe. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 46) Item de le *grepie* ou Nostre Seigneur fu pausé entre le beuf et l'ane. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 81)

CRÈME, subst.
[T-L : *craime* ; GDC : *cresme* ; AND : *creme1* ; FEW II-2, 1271b : *crama* ; TLF VI, 454b : *crème*]
[exemple intéressant A] *Crème de buffle.* "Kaïmac" : Nous trouvasmes aussy audit villaige de la *crayme* de buffle qui est tresbonne et doulce qu'ilz appelent Kaymac et en mengay tant que je cuiday crever, car depuis Cotthay je n'avoie guieres mengié. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 130)

CRÉMEUX, adj.
[T-L : *cremos* ; GD : *cremeus* ; AND : *cremus* ; FEW XIII-2, 238b : *tremere*]
[exemple intéressant A] : Item, où fut ensepvely Symon, le juste et le *cremeu*. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 80)

CRÉNELÉ, adj.
[T-L : *crenelé* ; GDC : *creneler* ; AND : *creneler* ; FEW II-2, 1341a : **crinare* ; TLF VI, 459a : *créneler* (*crénelé*)]
[forme intéressante] : Le Païs de Bearn Item de Ger au Chastel de Pau IIII lieues, lequel chastel est pour le dit dez gens le plus bel du monde fait de main d'ome, car il est tournoié alentour desson pié d'un beau talu fait de bone massonerie de pierre *carnelé* tout alentour et est bien hault et au pié a ung molin a une grosse tour et forte et le rivere du Gave li bat au pié. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 78)

CROISILLE, subst. fém.
[T-L : *croisille* ; GD : *croisille* ; FEW II-2, 1376b : *crux*]
[sens nouveau] "Coquillage marqué de croix(?)" : Et sur la greve trouvasmes des plus estranges *crosilles* du monde, grandes et petites (*Pèler.* D., 1486, 416)
REM. *Cf.* note éd. (*Pèler.* D., 1486, 416).

CROISILLON, subst. masc.
[T-L (renvoi) : *croisillon* ; GDC : *croisillon* ; FEW II-2, 1376b : *crux* ; TLF VI, 529a : *croisillon*]
[exemples intéressants A] : …a senestre est une belle chapelle toute neufve, en laquelle est une croys faicte de la vraye croys, longue d'ung pié, a *croissillons*, et vint par grans miracle sur l'eaue de Constantinnoble et se arresta devant ladite eglise. (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 104) Item dessus sa poictrine y a une + ronde, longue d'ung pié a petis *croisillons* et est de la vraye croys de Jesus, laquelle elle portoit continuellement sur elle. (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 105)

CROISSANT, part. prés. et subst.
[T-L : *croissant* ; GD : *cressant* ; GDC : *creissant* ; AND : *cressant* ; FEW II-2, 1324a : *crescere* ; TLF VI, 530b : *croissant2*]
[exemples intéressants B.1] : Item, je veis de bons villages par samblant au long de la montaigne qui va en archonnant comme ung *croissant* jusques à la mer, car en la plaine selon la marine n'en a nulz. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 43) Ce fu jadis une bien grant ville et est encoires et y avoit ung tresbeau chastel sur une montaigne qui est emmy celle plaine et estoit fait ung pou en maniere d'un *croissant*, long et estroit. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 200)

CROISSON, subst. fém.
[T-L : *croisson* ; GD : *cresson* ; FEW II-2, 1325b-1326a : *crescere*]
[sens nouveau] "Crue, montée des eaux" : Et y a ung propre maistre pour ce cognoistre, aux gaiges du soudan, qui va crier parmy le Kaire la *cruchon* de l'eaue pour resjouir le poeuple. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 125) Item, sont toutes les maisons et villes autour de la rivière assises plus hault que la terre plaine, sur tertres et montaignes, pour obvier à la *cruchon* de l'eaue. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 127) Item, je sceus, par vraye enqueste, que le Soudan ne pourroit destourber le *cruschon* de ceste rivière du Nyl dessusditte, mais que le prestre Jehan bien le feroit et lui donneroit autre cours, s'il vouloit, mais il le laisse pour la grant quantité des Cristiens qui habitent en Egipte, lesquelz pour sa cause morroient de faim. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 130)

CROQUER, verbe
[T-L : *croquier* ; GD : *crochier* ; GDC : *croquer* ; FEW II-2, 1359a : *krokk* ; TLF VI, 537b : *croquer1*]
[exemple intéressant I] [À propos d'un arbre] : Item, une merveille de froit y avoit que, quant on chevauchoit par les forests, on y oyoit *crocquier* les arbres et fendre du hault en bas, de froit. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 34)

CROSSIER, subst. masc.
[T-L (renvoi) : *crocier2* ; GD : *crossier* ; *FEW XVI, 414a : **krukja*]
[exemple intéressant] "Abbé qui porte la crosse" : La Trenité, *croissiés* blans. (VELAINES, *Pèler. tourn.* P., p.1432, 299)
REM. Pas d'ex. dans DMF.

CROTE, subst. fém.
[T-L : *crote1* ; AND : *crote2* ; FEW II-2, 1384a-b : *crypta*]
[forme intéressante] : En la *crute* dessoubz saint Pierre là est l'autel où le corps saint Pierre gist, et autant de fois que l'on passe devant cest autel a l'on XIIII.c ans de pardons, et tous les hauls jours de l'an ilz doublent. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 70)

REM. L'ex. du DMF sous B est extrait du ms. référencé M par l'éd. *cf. Voy. Jérus.*, c.1395, 30.

CROTTE, subst. fém.
[T-L : *crote* ; GDC : *crote* ; AND : *crote1* ; FEW XVI, 407b : **krotta* ; TLF VI, 543b : *crotte*]
[nouveau syntagme A] *Crotte de la fiente.* "Partie d'une fiente" : Et y vëoit on les *crottes* de la fiente des chevaulz, qui estoient sur la terre engellée, saillir contremont, de froit. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 34)

CROULAGE, subst. masc.
[*FEW II-2, 1229a : **corrotulare*]
[exemple déjà présent] : Et pour mieulx monstrer le *crollage* se chaindent d'une touelle par dessoubz les fesses, et est une très honteuse et infâme chose à veoir. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 174)

CRUCHART, subst. masc.
[GD : *cruchart* ; FEW XVI, 412a : *kruis*]
[exemple intéressant] : En icelle ville de Spiere se change la monnoie de *cruchars* et se y alouent wytspenninghen, de quoy l'on en a XXVI pour ung florin de Rin d'or, qui se alouent jusques oultre Coullongne. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 201)
[exemple déjà présent] : …et pour chascun florin de Rin l'on a LX petittes pièches d'argent nommé *cruchars*, et ne parle l'on de cy en avant sinon de lieuwes d'Allemaignes, et non de milles (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 198)

CUIR, subst. masc.
[T-L : *cuir* ; GDC : *cuir* ; AND : *cuir* ; DECT : *cuir* ; FEW II-2, 1185a : *corium* ; TLF VI, 578b : *cuir1*/*cuir2*]
[exemples intéressants B] *Cuir à poil* : Les gens vont touz nuz, espicielment les hommes, excepté un *cuir* à tuot le poel que ilz ont noué sur l'espaule. (GADIFER DE LA SALLE, *Canarien* C., c.1404-1406, 137) Les menus gens sont tous arbalestriers, mal vestus et portent solles de bois, ou de *cuir* à tout le poil par povreté et sont gens joueurs de dez ou de quartes, et y a bons vins par tout, et grant foison vin de pommes. (LE BOUVIER, *Descript. pays* H., p.1451, 42)

CUIVRE1, subst.
[T-L : *cuivre* ; GDC : *cuivre* ; AND : *cuivre* ; DECT : *cuivre2* ; FEW II-2, 1614a : *cyprium* ; TLF VI, 592a : *cuivre*]
[formes intéressantes] : A l'autre lez dudit grand autel il y a IIII grandes coullombes de *keuvre* haultes et grosses qui sont creuses et playnne de terre et cailloux du mont de Calvaire, lesquelles coullombes vinrent là endroit par grâce (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 65) Aussy y est la forme du plus grand géant que oncques veys, tenant en l'unne de ses mains une pomme de *keuvre*. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 72)

CURER, verbe
[T-L : *curer* ; GD : *curer* ; GDC : *curer* ; AND : *curer1* ; FEW II-2, 1558b : *curare* ; TLF VI, 631b : *curer*]
[formes intéressantes] : Item, depuis celui lieu où la mer laisse à batre au mur, en montant à main dextre jusques à la grant porte de la ville, estant sur ledit port en terre ferme, il y a ung fossé *cuirié*, droit à plomb, large environ de cinquante piez, plain d'eaue et ne samble guaires parfont,- Item, d'icelle porte, montant à main dextre encore plus amont, jusques à une tour cornière, où la mer du viel port vient batre, il y a brayes dessoubz les grans murs et deux paires de fossez, dont le premier vers la mer n'est gaires parfont, et n'y a point d'eaue. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 104) Et au lez devers ledit port, vient la mer batre, au gect d'une pierre des murs, et de l'autre bende de la langue, vers la mer, estoient les murs fondez en la mer, et au lez devers les champs, il y avoit deux paires de beaulx fossez, *cuiriez* à plomb, sans eaue, comme il samble, et deux paires de murs à grosses tours rondes, qui se boutent dehors, cuiriez embas. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 145) Et y queurt une riviérette autour des murs, d'un costé, mais d'autre costé y a bien peu d'eaue es fossez qui sont tous *quiriez* autour (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 159) …et y a deux chasteaux l'un sur la rivière Dadus qui va cheoir en la rivière du Pocq, lequel est ung très beau chastel et puissant, beaux fossez *cuiriez* à l'entour fort haulx, et y a pluiseurs entrées et saillies tant par la rivière comme aultrement. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 28)

CURIE1, subst. fém.
[AND : *curie* ; FEW II-2, 1563b : *curia* ; TLF VI, 633a : *curie1*]
[sens nouveau] "Cour, administration du Pape" : …et le jour qu'il le vouloit faire abatre, en celle propre *curie*, il ot un enfant tout devant le peuple. (VELAINES, *Pèler. tourn.* P., p.1432, 297)

CYMBE2, subst. fém.
[GD : *cymbre* ; FEW II-2, 1611a : *cymba*]
[exemples intéressants] "Barque" : Alasmes à ung villaige et isle nommé Roussaux moustier, et y sont les maisons toutes de cloies et est à un ducq qui a bien quinse cens barques, nommé Macaniénus, subgect au roy Magmir, lequel duc nous presta une *chimbe* pour aler au trau Saint-Patrice, sur quoy nous montasmes et naviasmes à rimes jusques à l'isle de Saint-Patrice. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 170) Item, depuis ce dit lacq jusques au lacq Saint-Patrice, y a quatre milles par terre, laissâmes là nostre *chimbe* et allasmes ces quatre milles à piés. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 170) Item, passâmes jusques à l'isle du purgatoire Saint-Patrice, où il y a demy mille, en une autre *chimbe*, et dist on qu'en celui lacq a douse isles, dont en l'une est le cloistre et prioré Saint-Patrice, et tout ce ou païs du roi Magmir devant nommé. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 171)

DAIM, subst. masc.
[T-L : *daim* ; GDC : *dain* ; AND : *deim* ; DECT : *daim* ; FEW III, 11b : **damus* ; TLF VI, 677a : *daim*]
[autre cas] : …et au pié dudit chasteau devers l'une part a une grant praerie, a une forest, le quel est revironee de beau palenc et par dedens demeurent de serfs et de *daynes*, et par de dens le dit chastel a l'entree du tinel a ung beau porge en le quel sont figurees et pourtreytes de toutes manieres de bestes, masle et femelle de chacun ung pareill, en le quel chastel je tint feste de pasques ou le conte de Foix. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 79)

REM. Forme identique dans l'éd. La Grange de 1858, p. 135. Ne semble pas désigner la femelle du daim (DMF DAINE).

DÉBÂTIR, verbe
[GDC : *desbastir2* ; FEW XV-1, 77b : **bastjan* ; TLF VI, 754b : *débâtir1*/*débâtir2*]
[exemple déjà présent II] : …et c'est une place moult avantatjose mes est tout *despasti* fors que d'un chasteau qui est sus l'entree de le venue et en toute l'autre partie de le montaigne n'a riens fors que une chapelle de Nostre Dame bien devote, le quelle fet de grans miracles et pour cause d'icelle mon voulloir fut de y aller pour oÿr messe aprés le quelle je m'en retournay le jour mesmes en Roddes. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 51)

DÉBORDER, verbe
[T-L : *desborder* ; GDC : *desborder* ; FEW XV-1, 183b : **bord* ; TLF VI, 769a-770b : *déborder*]
[exemple intéressant I.A] : On dist que quand l'eauwe du dit Nil *desborde*, qu'elle apporte des Indes les nitz des papegais dont le pays est furny. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 188)

REM. Pas d'ex. dans DMF.

DÉBUFFER, verbe
[*FEW I, 598a : *buff-*]
[exemple déjà présent] : Item, l'esglise de Saint-Sauveur, qui fut maison de Cayphe, évesque, en laquelle Jhésucrist fut menez, examinez, batus, *débuffiez*, vergongniez, emprisonnez et à mort condempnez, dont on dist que là est la prison de Jhésucrist. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 79)

DÉCEVABLE, adj.
[T-L : *decevable* ; GD : *decevable* ; AND : *deceivable* ; FEW III, 25b : *decipere*]
[exemple intéressant B.1] [À propos de Mahomet] : Item, la cité de Sébach en laquelle est le sépulchre de Aaron, et de là va on bien par désers à Sainte-Katherine et à Le Mecque, en laquelle cité est le corps du très *décepvable* Mahommet. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 83)

DÉCHAUSSER, verbe
[T-L : *deschaucier* ; GDC : *deschalcier* ; AND : *deschaucer* ; DECT : *deschaucier* ; FEW II-1, 68b,69a : *calceare* ; TLF VI, 819a : *déchausser*]
[nouveau syntagme A] *Pieds deschaus* : …et vont toux a pié fors que aucuns qui vont a chevau sobre meschantes bestes que le plus grant partie sont asnes et petitz soumiers, et eulx ne portent nulle armeure fors que une petite berge en le main a ung petit fer qui no vaut guieres tout, et si vont piés *deschaux* et sens esperons et en telle maniere se abillent quant eulx se vuellent bien arreer ne vont en guierre. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 39) Et pendant ce temps aucuns allèrent veoir

ung monastère de saint Franchois de piez *deschaulx* estant en une isle à deux milles près dudit port, où l'on aheure de Nostre Dame de Miracle. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 91)

DÉCHOIR, verbe
[T-L : *dechëoir* ; GD : *decheoir* ; GDC : *decheeir* ; AND : *dechair* ; DECT : *dechëoir* ; FEW II-1, 28 : *cadere* ; TLF VI, 826a : *déchoir*]
[exemple intéressant B.1.b] [À propos du temps qui passe] : Et ay consideré ces chouses sus dittes bien que le tamps fait son devoir et va en *decheant* et nous que de heure en heure allons tout jour a le mort, si que je ne voy que nous ayons point de tarde de fere du bien qui bon vouloir y a (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 21)

DÉCOLORER, verbe
[T-L : *descolorer* ; GDC : *descolorer* ; AND : *desculurer* ; DECT : *descolorer* ; FEW II-2, 923a : *color* ; TLF VI, 852b : *décolorer*]
[exemple intéressant B] [À propos des Juifs] : Car en tout le monde n'a Juyf qui ne soit en subjection d'autrui et qui ne soit jour et nuit en paour et en cremour de leur vie, et pour cela sont ainsi *descoulourez*. (GADIFER DE LA SALLE, *Canarien* C., c.1404-1406, 91)

DÉCOUVRIR, verbe
[T-L : *descovrir* ; GD : *descovrir* ; GDC : *descovrir* ; AND : *descovrir* ; DECT : *descovrir* ; FEW II-2, 1142b-1149a : *cooperire* ; TLF VI, 878b : *découvrir*]
[exemples intéressants B.3.a] : Sur laquelle, y a une tourette de la garde qui *descoeuvre* toute la ville, les pors et la circuitté autour. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 100) Item, vers les champs, à l'autre bout de la ville, vers le costé de Sur, assez près de la mer, il y a une montaignette de terre assez haulte, fermée de meschans murs, bas et déchëus, entour, et une povre basse tourelle quarrée dedens, qui *descoeuvre* le port et la ville, et est à manière d'un chastel, et vont les deux murs de la ville en bas d'un costé et d'autre en montant jusques aux murs de la fermeté du chastel d'en hault. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 154)

DÉDUIT, subst. masc.
[T-L : *deduit* ; GDC : *deduit* ; AND : *deduit* ; DECT : *deduit* ; FEW III, 171a : *ducere* ; TLF VI, 914a : *déduit*]
[exemple intéressant A] "Paysage agréable, plaisant" : …lequel chastel est en belle veue et en beau *desduyt* de chasses sellon le paiis ou il est poblé et souvante foix yssuy allé chassier et esbatre en moy donnant de bon tamps allegremant le meilleur que je povoie. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 65)

DÉFAILLEMENT, subst. masc.
[T-L : *defaillement* ; GD : *defaillement* ; FEW III, 388b : *fallere*]
[forme intéressante] : Et si vous en avés feit a moy ne dit que ne me doye tourner a desplaisir par afin que Jhesu Crist nostre redemptor me pardonne mes pechiéz et *deffallimens*, ainsi qu'il pardonna ceulx qui le mirent en croix, je vous pardonne de bon cuer et de bonne foy. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 15)

DEFFACER, verbe
[T-L : *desfacier* ; GD : *desfacier* ; AND : *defacer* ; FEW III, 356a : *facies*]
[exemple intéressant I] "Effacer complètement, abolir, annuler" : …et pour pys faire ilz ont graté, rompu et *deffacé* tou les ymages en paincture contre les paroys et murailles comme Nostre Dame, sainct Jehan, sainct Jaques et les IIII Euvangelistes et aultres, en deprisant la loy christienne (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 127)

DÉFROIIER, verbe
[T-L : *defroiier* ; *FEW III, 781b : *fricare*]
[sens nouveau] *À propos de pierre* "Friable, cassant" : Item, est laditte ville assise en terre ferme, bonne à miner, et sont tous les murs, tours, brayes et les maisons de la ville de blanche pierre et *défroyans*, non pas croye. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 105)

DÉFROISSER, verbe
[T-L : *defroissier* ; GD : *defroissier* ; AND : *defrusser* ; FEW III, 831b : **frustiare*]
[sens nouveau A] Empl. pronom. "Se blesser" : Et est verité que Nostre Seigneur parloit une fois a Moyse sans ce qu'il le veist, dont il ot si grant paour quant il oyt la voix de Nostre Seigneur qu'il recula tant qu'il pot, et en reculant se ferit en ladite roche si grant cop qu'il se fust tout *deffroissés*, ce ne fust que Nostre Seigneur voult que la roche fust mole comme cire a celle fois : et pour ce entra du corps Moyse grant partie dedans ladite roche, si comme il est apparant, especiallement dès les cuisses en amont. (*Voy. Jérus.*, c.1395, 50)

DÉLIT3, adj.
[GD : *delit2* ; *FEW III, 32a : *delectare*]
[exemple intéressant] : Et de ces pors de mer meinent en Flandres et en France grant foison fer, figues, raisins, vins *delete* et bastard, et d'aultres vins, dont il croist foison ès Espaignes. (LE BOUVIER, *Descript. pays* H., p.1451, 125)

DÉLIVRATION, subst. fém.
[T-L : *delivracïon* ; GD : *delivroison* ; *FEW III, 32b : *deliberare*[1]]
[exemple intéressant] : A Saint Jehan devant le porte Latine est *deliveration* d'une ame de Purgatore. (VELAINES, *Pèler. tourn.* P., p.1432, 295)

DÉPOURVUEMENT, adv.
[T-L : *desporvëu* (*desporvë ment*) ; GD : *desporveuement* ; AND : *despurveuement* ; FEW IX, 484a : *providere*]
[sens nouveau] "De façon dépouillée, légèrement" : …mais elles sont habillées très fort *despourveuement*, car l'on leur voit depuis le boult de la teste jusques au dessoubz des mamelles. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 47)

DÉRÈGLE, subst.
[T-L (renvoi) : *desriule* ; GD : *desrieule* ; FEW X, 222b : *regula*]
[exemple intéressant] : Trouvèrent aussy que ceste chappelle s'estoit transportée en Grèce, et par le *desrigle* du peuple se transporta en Albanie ou Esclavonnie, et de là se party et s'en vint au bosquet dessus dit, d'illec au champ des deux frères, et de ce champ au lieu là u elle est à présent. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 76)

DÉROCHER, verbe
[T-L : *desrochier* ; GD : *desrochier* ; AND : *derocher* ; FEW X, 437b : **rocca* ; TLF VI, 1218b : *dérocher1*]
[sens nouveau] *Estre déroché.* "Être en ruine, être détruit" : Et est le plus prouchain port qui soit près de Jhérusalem, et fut jadis grant ville fermée, mais à présent elle est toute *desrocquie*, et n'y a que trois caves, où nul ne demeure, où les pélerins se logent quant ils viennent au sépulcre. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 140) Et fus jadis moult belle cité, de grans et notables édefices, esglises et pallais moult grans, de belle franche pierre tailliée et moult richement édifiéé, mais à présent elle est toute *desrochie* jus et toute deshabitée, les murs et les tours renversez et minez, et les fossez en pluisieurs lieux remplis des édefices qui sont abatus dedens, mais encores y sont les fondacions de pluisieurs belles tours et des murs de la ville en aucuns lieux, et y a grant foison de très belles caves en terre, et entières, qui ne sont point gastées. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 145)

DESCONSOLER, verbe
[GDC : *desconsoler* ; AND : *desconsolé* ; FEW II-2, 1075b : *consolari*]
[exemple déjà présent] : Et en ycelle maniere pourras acquerir l'amour Nostre Seigneur qui est le plus precieuze chouse que soit et serons bons marchons et ferons beau gaing acquerre tel noble heretatge que toux jours durera, mes pluseurs ne le font pas ains acquerent le puis d'enfer en pluseurs de manieres, mes l'en se devroit estudier a ayder a bastir eglizes, comforter les *desconsollés*, visiter les melades en leurs liz et pensser d'eulx premieremant que de nous, et c'est le mandemant Nostre Seigneur qu'il dit propremant de sa bouche (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 21)

DESENTERRER, verbe
[T-L (renvoi) : *desenterrer* ; GD : *desenterrer* ; GDC : *desenterrer* ; AND : *desenterré* ; FEW XIII-1, 250a : *terra*]
[exemple déjà présent] : Si que chascune nuyt dessus ycelle foce ou il estoit enterré, l'on veoit trois brandons de feu alumés par miracle de Dieu, et si avint une nuyt en avizion al evesque de la ditte cipté que en ceul lieu avoye ung corps saint et que il alasse part della et le fist *desenterrer* et tenir en celle honnour comme il apertenoyt d'un corps saint qu'il estoit ; (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 56)

DÉSERT2, adj.
[T-L : *desert1* ; GD : *desert4* ; FEW III, 52b : *desertum*[1] ; TLF VI, 1265a : *désert*]
[nouveau syntagme I.A.1] [Pléonasme] *Déserte solitude* : Item, quant on a passé oultre ledit Strang, on entre ou païs de Sammette, mais on treuve douse lieues de *désertes* solitudes, sans trouver quelque trace de humaine habitacion tousjours costoyant la mer à main senestre. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 28)

REM. *Cf.* SOLITUDE.

DESMAIN, adv.
[FEW VI-1, 293a : *manus*]
[exemple déjà présent] : …mais il est bien à *desmain*, car c'est le plus loing de terre ferme. (GADIFER DE LA SALLE, *Canarien* C., c.1404-1406, 127)

DÉSOBÉISSANCE, subst. fém.
[T-L : *desobëissance* ; GDC : *desobeissance* ; AND : *desobeissance* ; FEW VII, 277b : *oboedire* ; TLF VI, 1291a : *désobéissance*]
[forme intéressante] : Chouse notoire, manifeste et vraie que Nostre Seigneur Dieu, Jhesu Crist fist et crea le siel, le terre, les quatre helemens, tout le firmament et tout quant est et nous forma assa semblante, et pour ce que chascun scet que par le peché de nostre premier pere Adam, pour le *desobiassence* qu'il fist de mangier du fruit de vie que li avoit eté defendu, nous estions dampnez en enfer [...] par le grant amour qu'il pourtoit [...] ama mieulx mourir et prendre [...] que ce nous fussions esté [...] de son precieux sanc lequel par sa debonayreté espandi pour nous en l'albre de le vraie croix, ou il souffri si cruelle mort et amere, comme vous savez et avez oÿ dire, de le quelle nous devroit bien souvenir, et devrions considerer lez griefs travaillz duites, males lengors et engoysses que par nostre sauvacion il ha voulu souffrir pour nous. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 17)

DESSEMPARTIR, verbe
[GD : *dessempartir* ; *FEW VII, 688b : *partire*]
[exemple déjà présent] : Item saillant d'icelluy guolf de Lion il avint ung jour de dimenche a eure de midi le XIIII jour de may pluseurs dalfins vindrent pres de la nef et le patron d'icelle lez tira d'une lance a ung fer branqu liee a ung cordell et en ferut ung qui fut mis dens la nef et d'illeques fut departi a une dez deux nefs que alloient en nostre compaignie, et come nous ajustions pour en donner a l'autre, se leva ung vent fort que fist ferir nostre nef du chasteau d'avant a l'autre sur le chief derrier si grant cop qu'il enporta les chambres secretes en la mer et pluseurs autres tables de l'une nef et de l'autre et elles si entrelacees que l'on ne les povoit *dessoupartir*, et ce gastoient l'une l'autre en telle maniere que la mer entroit dedens. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 26)

DESSERRE1, subst. fém.
[GDC : *desserre* ; FEW XI, 504a : *serare*]
[nouveau syntagme] *Bien à desserre* : qui n'y peult estre que deux ou troys personnes bien a *deserre* ; (*Pèler.* D., 1486, 351)

DESTRIÈRE, subst. fém.
[T-L : *destriere* ; GD : *destriere* ; FEW III, 62a : *dexter*]
[exemple déjà présent] : Assés envoient d'aultres vaisseaux par mer comme nafves, coques, paufriers, mairans, *destrieres*, grippories, et aultres vaisseaulx. (*Voy. Jérus.*, c.1395, 99)

DÉSUNIR, verbe
[GDC : *desunir* ; AND : *desunir* ; FEW XIV, 47b : *unire* ; TLF VII, 41a-b : *désunir*]
[autre cas] : Si que l'eglize et tout le monestir me sembloit estre beau et puissant d'ouvratge et de notables hediffiamens mes il ha si lonc tamps qu'il fu fait, qu'il se *disenys* tout et est grant perdre de laixer ainsi decheoir ung tiel ouvratge. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 69)

REM. Passage identique dans l'éd. La Grange de 1858, p. 116. Lire *desunit*?

DÉTARDER, verbe
[GD : *detarder* ; FEW XIII-1, 116a : *tardare*]
[exemple intéressant] : …mais pour icelle est grandement *detardé*, car les paians mescreans nous ont fait dire :- Coument nous garderiez vous, quant vous mesme traissiez l'un l'autre ? (GADIFER DE LA SALLE, *Canarien* C., c.1404-1406, 57)

REM. Pas d'ex. dans DMF.

DÉTESTABLEMENT, adv.
[GDC : *detestablement* ; *FEW III, 57a : *detestari* ; TLF VII, 60b : *détestable* (*détestablement*)]
[exemple intéressant B] [À propos de Mahomet] : …et luy incontinent, embrasé de luxure, infamement et *detestablement* congneut une chamelle. (*Pèler.* D., 1486, 402)

DÉVALER, verbe
[T-L : *devaler* ; GD : *devaler* ; GDC : *devaler* ; AND : *devaler* ; FEW XIV, 148 : *vallis* ; TLF VII, 83a : *dévaler*]
[exemples intéressants I.B] : De Das au lieu de Bagua III lieues et passe l'en a une moult grant et haulte montaigne que s'apelle Coll de Yau lequel dure une bonne lieue demontant et une autre de *davallant* de tres mal port et perilleux chemin. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 24) En celle dicte abbaye a belle petite chappelle, laquelle est bas en *devalant* plusieurs degrez dessoubz une roche : illec demouroit saint Pol en faisant sa penitance, car autre habitacion n'y avoit que la roche pour cellui temps. (*Voy. Jérus.*, c.1395, 73) Hors la mayson, en *devallant* à deux toyses de l'huys, est le lieu ou Sainct Pierre ouyt chanter le coq après la troisiesme negation et de là il s'enfouyt environ trois traictz d'arc en descendant, au val de Siloe soubz une grosse roche ou il fut trois jours. (*Voy. Hierus.* S., 1480, 72) Item, en *devallant* d'ycelle montaingne, on troeve la fosse ou les apostres se muchoient pour le peur des juis (VELAINES, *Pèler. tourn.* P., p.1432, 304) …en celle volte a tresnoble lieu et devost et tresdigne, car le sepulcre de la benoiste vierge Marie y est enclos dedens une petite chappelle qui est a destre main en *devalant* en icelle volte (*Voy. Jérus.*, c.1395, 16)
[sens nouveau I.C] "Naviguer sur un cours d'eau dans son sens d'écoulement" : Et à ceste cause sur ledit bateau nous *dévallâmes* le long du Nil qui est une grande rivière tousjours tourble, et le long d'icelle beau pays si plat que merveilles et fructueux à cause que ladicte eauwe du Nil l'arrouse, fort peuplé, et grand force de villages et casals. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 182)

DILIGENTEMENT, adv.
[T-L : *diligentement* ; AND : *diligentement* ; *FEW III, 79b : *diligens*]
[sens nouveau] "Avec attention" : …car ainsois qu'il les commansassent, ilz urent moult longuement en grant deliberation sur ce fait et aviserent moult *diligentement* en quoy la chose pourroit une foiz redonder se elle estoit bien menée à son droit. (GADIFER DE LA SALLE, *Canarien* C., c.1404-1406, 95)

DIOT, subst. masc.
[*FEW IV, 539a : *idiotes*]
[exemple intéressant] : Et est leur creance que generalement tous foulz et *diotz* sont vrays sainctz, et en leur vie leur portent aultant d'honneur, comme les Crestiens feroient a ung sainct corps (*Pèler.* D., 1486, 385)

DIPTANNE, subst.
[T-L : *ditan* ; GD : *ditain* ; GDC : *dictame* ; AND : *ditain* ; FEW III, 70b : *dictamnum* ; TLF VII, 170b : *dictame*]
[forme intéressante] : …la croist une herbe nommee *diptanus* et vault contre l'espidimie. (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 124)
[exemple intéressant] : …la croist une herbe nommee *diptanus* et vault contre l'espidimie. (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 124)

DISCRÈTEMENT, adv.
[T-L : *discré* (*discretement*) ; GDC : *discretement* ; AND : *discretement* ; *FEW III, 92b : *discretus* ; TLF VII, 269a : *discrètement*]
[sens nouveau] "De manière discrète, avec retenue, sans se faire remarquer" : Et laissay là toutes mes gens séjournans, qui grant desplaisir en eurent, jusques à mon retour, et m'en alay, seullement moy troisième, c'est à sçavoir le dit Roy d'Arthois, Jehan de la Roe et moy, pour parfaire plus *discrétement* mes visitations, le chemin qui s'ensieut. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 67)

DISPLAISANCE, subst. fém.
[GD : *displeisance* ; *FEW IX, 4a : *placere*]
[exemple déjà présent] : Car si par aventure pour vous fere *despleisance* au cuer aucuns messongiers et jongleurs vous repourtoient que se seroit ainssi pour vous mettre en miencolie et tristece et n'en seroit riens en aucune maniere ni quelsque repourteurs que soient, ne vueillez croire nul d'eulx si non que se fussent souffisans gens et dignes de foy et parfeitement bien enfourmés de la verité et peussent prover et moustrer bonnement que ainssi fusse et encores que entieremant ung an soit passé ainçoys que vous en croyés rien ne d'un ne d'autre. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 14)

DOGE, subst. masc.
[FEW III, 196b : *dux*]
[exemple intéressant] : …trouvasmes que l'on y preschoit, et y estoit le duc de Venise ayant le bonnet du *Douze* à cochille sur sa teste. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 39)

[exemple déjà présent] : Et nous fut dit que la cause de le légation estoit pour aller rendre l'obéissance et faire l'ommage de la seignourie de Bresse au *Douze* de Venize que l'on dist à présent le duc, pour ce qu'il en y avoit ung nouvellement fait après le trespas de l'autre. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 30)

DOIGT, subst.
[T-L : *doi* ; GDC : *deit* ; AND : *dei* ; DECT : *doi* ; FEW III, 76b : *digitus* ; TLF VII, 385a : *doigt*]
[exemple intéressant A.1] *Doigt monstreux/monstratif* : Item, le *doyt* monstratif de sa main droitte, duquel il monstra quant il dist : *Ecce Agnus Dei*. (*Voy. et pard.* M., c.1419-1425, 103)

DORÉ, adj.
[T-L : *dorer* (*doré*) ; GDC : *dorer* ; FEW XXV, 1026a-b,1027a : *aurum* ; TLF VII, 431b : *dorer* (*doré*)]
[formes intéressantes] : …et à l'autel d'icelle chappelle, la table est d'argent *doret*, du trespas de la vierge Marie et les apostres à l'entour, Dieu par dessus qui le rechoit et couronne, et les angeles à l'entour (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 7) …et se porte ce sur ung baston *doret* bien richement fait, lequel baston quand on le lève et tient en hault, icellui pavillon se euvre fort et tout rond par le dessoubz, et quand l'on le rassiet il se reclot tellement qu'il demeure de bien petitte grandeur. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 45) Item droit devant la personne dudit duc se porte une platine d'argent *doret*, le bonnet du duc dessus, qui est si riche de pierries, dont cy devant est mencion faicte. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 45)

DOULOUREUX, adj.
[T-L : *doloros* ; AND : *dolurus* ; DECT : *doloros* ; FEW III, 120a : *dolorosus* ; TLF VII, 496b : *douloureux*]
[exemples intéressants A.1] [À propos de la passion du Christ] : …et l'esponge de quoy l'on lui donna à boyre à sa *doloreuse* passion ; (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 68) De là, après l'oroison dicte, party la procession, et vinsmes devant la grande porte du ceur là u est le très saint et dévot sépulcre de nostre Sgr, là u il fut mist après sa très *dolereuse* mort et passion, et dont glorieusement au tiers jour il résuscita. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 134) Là où fut traittié la *doloreuse* mort de nostre Sgr, et n'y a nulz pardons. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 141)
[nouveau syntagme] *Douloureuse garde.* "Nom du château conquis par Lancelot et qui devint la joyeuse garde" : Item, on dist qu'en ce chastel fut la *doloreuse* garde que Lancelot du Lacq par sa proësce fist depuis nommer la joyeuse garde. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 168)

DRAGON, subst. masc.
[T-L : *dragon* ; GDC : *dragon* ; AND : *dragon* ; DECT : *dragon* ; FEW III, 150a : *draco* ; TLF VII, 485a : *dragon1*/*dragon2*]
[exemples intéressants B.3] *Sang de dragon* : Et leur portoient des figues à grant planté et du sang de *dragon* qu'ilz chavoient pour ams à pescher et pour vieulles ferrasses de fer et pour aguilles à coudre (GADIFER DE LA SALLE, *Canarien* C., c.1404-1406, 73) …et est tres haulte et tres forte, garnie de grans bocages de diverses condicions, comme de pins, de dragonniers portans sanc de *dragon* et d'aultres arbres portans lait de grant medicine et fueillez de diverses manieres. (GADIFER DE LA SALLE, *Canarien* C., c.1404-1406, 127) Aussi le mestre de la barge et les compagnons avoient grant desir de gaigner, pour remporter de besongnez de par dessa, pour y gaigner en Castille, car ilz povent emporter plusieurs manieres de marchandises, comme cuyr, gresses, oursolle, qui vault biaucoup d'argent, qui sert à tainture, dates, sanc *dragon* et plusieurs autres choses qui sont au pais (BÉTHENCOURT, *Canarien* C., c.1490, 135)

DRAGONNIER, subst. masc.
[*FEW III, 150a,151a : *draco* ; TLF VII, 486b : *dragonnier*]
[forme intéressante] : Le pais est garni de *dragroniers* et d'aultres bois assez et de bestiail assés et moult d'aultres choses bien estrangez, qui seroient longues à escribvre (GADIFER DE LA SALLE, *Canarien* C., c.1404-1406, 129)
[exemples intéressants] : C'est un pays garni de grans boscaiges de pins et de sapins, de *dragonniers*, d'oliviers, de figuiers et de palmes portans dades et de moult d'autres arbrez portans divers fruiz de diverses medecines. (GADIFER DE LA SALLE, *Canarien* C., c.1404-1406, 131) Le pais est garny de *dragonnyers* et d'autre bois assés et de bestial menu et de moult d'autres choses estranges qui seroit longuez choses à raconter. (BÉTHENCOURT, *Canarien* C., c.1490, 239)

DRAP, subst. masc.
[T-L : *drap* ; GD : *drap* ; GDC : *drap* ; AND : *drap* ; DECT : *drap* ; FEW III, 154b : *drappus* ; TLF VII, 494b : *drap*]
[nouveau syntagme A] *Drap de graine.* "Étoffe à grains de couleur rouge" : …le second ung drap de velours cramoysi, le tiers ung drap de damas, le quart ung drap d'esquarlatte, le V.e ung *drap* de graynne, le VI.e l'un des pavais et XIIII ducats et le VII.e l'autre pavais et VII ducas (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 82)

REM. *Cf.* glossaire de l'éd. LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 250.

ÉBATTRE, verbe
[T-L : *esbatre* ; GD : *esbatre* ; GDC : *esbatre (s')* ; AND : *esbatre1* ; DECT : *esbatre* ; FEW I, 293a : *battuere* ; TLF VII, 589b : *ébattre(s')*]
[exemple intéressant] *Esbattre (aux champs) en gibier.* "Aller chasser" : Et apprès ce nous mena le roy *esbattre* aux champs en gibier, et puis retournasmes en nostre logis au giste. (*Voy. Jérus.*, c.1395, 86)
REM. *Cf.* GIBIER.

ÉCARTELÉ, adj.
[T-L : *escarteler* ; GD : *escarteler* ; GDC : *escarteler* ; FEW II-2, 1426a : *quartus*]
[exemple intéressant C] [À propos d'une tasse] : Et me donna au partir deux robes de soye, nommées soubes, fourrées de martres sebelins, quatre draps de soye, quatre chevaulz quatre chapeaux spichoult de sa livrée, et dix coeuvrechiefz broudez, quatre paires de tasses de Russie, ung arcq, les flesches et le tarcquois de Tartarie, trois tasses *escartelées* et broudées, cent ducas d'or et vingt cincq keuchelles d'argent, vaillant cent ducas. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 57)

ÉCHANSON, subst. masc.
[T-L : *eschançon* ; GDC : *eschanson* ; FEW XVII, 94 : *skankjo* ; TLF VII, 623b : *échanson*]
[forme intéressante] : L'an mille quatre cens et neuf, ou mois de may, fus retenus à Paris *eschasson* de monseigneur le duc Jehan de Bourgongne. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 18)

ÉCHAPPER, verbe
[T-L : *eschaper* ; GD : *eschaper* ; GDC : *eschaper* ; AND : *eschaper* ; DECT : *eschaper* ; FEW III, 268a : **excappare* ; TLF VII, 628a : *échapper*]
[autre cas] : …ce sont fais si tres horribles coups a le *chapper* de la Judecque que ceulx qui les ont veus en sont tous espuantés et esbahis. (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 161)
REM. *Le chapper* (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 161), lire *l' échapper*?

ÉCHARPE1, subst. fém.
[T-L : *escharpe* ; GD : *escharpe* ; GDC : *escherpe* ; AND : *escripe* ; FEW XVII, 121b,122a : **skirpja* ; TLF VII, 630a : *écharpe*]
[formes intéressantes] : Ci fenicent lez peregrinacions, indulgences et pardonances de le terre sainte, et comence a parler de le divize de le *eschirpe* d'azur que je prins a pourter au dit voyatge Jherusalem. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 47) Noper, seigneur de Caumont, de Chasteau Nuef, de Chasteau Cullier et de Berbeguieres fais assavoir que j'ay enpris de porter sur moy en divise une *eschirpe* d'azur qui est une couleur que signifie loyauté a memoyre et tesmoign que le vueill maintenir. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 48) Et en icelle *eschirpe* a une targe blanche a une croix vermeillie pour mieux avoir en remembrance le passion Nostre Seigneur, et aussi en honneur et souvenance de monseigneur saint George par tel qu'il luy plaise moy estre en toute bonne ayde. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 48)

ÉCOLÂTRE, subst. masc.
[T-L : *escolastre* ; GDC : *escolastre* ; FEW XI, 304a : *scholasticus* ; TLF VII, 675a : *écolâtre*]
[nouveau syntagme] *Prestre écolastre* : messire Ghuy de Tourettes, prestre *escolatre* de Xainctes, chanoine de la sainte chappelle de Paris et prieur de s.t George de Saintonge en Ghienne (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 143)
REM. *Cf.* PRÊTRE.

ÉCRINERIE, subst. fém.
[GD : *escrignerie* ; FEW XI, 337a : *scrinium*]
[exemple déjà présent] : …et en icelle rue y a pluiseurs ouvriers d'*escrinerie*, et ne euvrent que de cyprès (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 101)

EFFREDIR, verbe
[T-L : *esfroidir* ; GD : *esfredir* ; FEW III, 80b : *frigidus*]
[exemple intéressant] : Le sucre il croist es champs et ressemble que se soient chevenieres et oussi sont elles de celle mesme maniere mes que elles ont dedens mesolle et croistent deux foix l'annee sellon qu'il dient, et quant ilz lez ont culhiers, ils les despessent a menues piesses et puis les mettent dens ung trueill de pierre a ung cheval que tourne une roc tout environ come l'on fet l'eulle en nostre pays et quant il est bien molu et rompu, ilz le boutent en ung petit trueill de bois et la le cugnent bien fort, et tout le sustance, que de liens saut, ilz mettent dens grans chaudieres que sont sur ung grant four alumé de grans piesses de boys que fortmant les font boillir et quant il est bien cuyt et parboilli, ils le boutent en manches de toille ou

ilz le font couller, et aprés le mettent en petis cournés de terre et la le leessent *esfreir* jusques tant qu'il se prent et quant il est bien pris, il est fait sucre (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 70)

REM. Réf. en remarque dans DMF.

ÉGLISE, subst. fém.
[T-L : *eglise* ; GD : *eglise* ; GDC : *eglise* ; AND : *eglise* ; DECT : *eglise* ; FEW III, 203 : *ecclesia* ; TLF VII, 786a : *église*]
[nouveau syntagme] *Eglise converse.* "Église dont l'ensemble des fidèles se sont convertis" : Item, la maison Symon le lépreux, en l'*esglise* converse où Jhesuchrist mengeat quant Marye Magdelaine ouvryt sa alebastre et espandit l'onguement precieulx sur son chieff, et adonque dist Judas : A quelle cause ne à quoi s'est faite ceste perdition ? (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 81) Item, la signagogue et *esglise* converse en aquelle Nostre Seigneur entra, et là lui fut baillié ung livrel d'Isaye où il lisy, ou premier chapitre : Spiritus Domini, super me euvangelizare, etc. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 89)

ÉGLISETTE, subst. fém.
[T-L (renvoi) : *eglisete* ; GD : *eglisete* ; AND : *eglisette* ; FEW III, 203b : *ecclesia*]
[exemple intéressant] : Passâmes par pluisieurs isles où nous descendismes pour disner et dormir, desquelles je ne fay point de mencion pour la povreté qui y est, trouvasmes anciennes *esglisettes* et povres abbayes. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 170)

ÉGYPTIAQUE, adj.
[FEW XXIV, 208b : *Aegyptus* ; TLF VII, 800a : *égyptiaque*]
[forme intéressante] : Oultre ledict fleuve Jourdain, ou ne feusmes point et bien pres de la, est le desert ou Saincte Marie *Egipciace* fist sa penitence, et pres de la est la femme Loth en statue de sel (*Pèler.* D., 1486, 375)
[exemple intéressant A] : Oultre ledict fleuve Jourdain, ou ne feusmes point et bien pres de la, est le desert ou Saincte Marie *Egipciace* fist sa penitence, et pres de la est la femme Loth en statue de sel (*Pèler.* D., 1486, 375)

REM. Pas d'ex. dans DMF.

ÉJOUIR, verbe
[T-L : *esjöir* ; GD : *esjoir* ; AND : *esjoir* ; DECT : *esjöir* ; FEW IV, 77a : *gaudere* ; TLF VII, 807b : *éjouir*]
[autre cas] : … icelluy seigneur qui nous fist et fourma assa semblance et nous desfera quant luy plaira que par sa sainte misericorde et pitié aie compassion et merci de mon arme ainssi que de bon cuer de vraie et entiere devocion me transporte visiter le saint lieu ou il prist mort et passion pour nous le jour du venredi ahouré et le saint Sepulcre ou les bons prodomes Josep d'Arimacias et Nicodemus mistrent son precieux corps quant l'eurent demandé a Pilat, le faulx malveis tirant, que par sa sainte resurreccion qu'il ressuscita de mort a vie le jour de pasques luy plaise resusciter mon corps et mon arme en la compaignie dez sains angels de paradis ou est la joie perdurable sains fin m'*egeussant* lesquelles prieres et autres bonnes oraisons vous dont grace et pouvoir que puissés fere choses que soient au profitz de vostres corps et sauvacion de vos armes. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 13)

REM. ÉJOUIR est-il le bon lemme pour la forme *egeussant*?

ÉLÉMENT, subst. masc.
[T-L : *element* ; GD : *element* ; GDC : *element* ; AND : *element* ; FEW III, 212b : *elementum* ; TLF VII, 835b : *élément*]
[forme intéressante] : Chouse notoire, manifeste et vraie que Nostre Seigneur Dieu, Jhesu Crist fist et crea le siel, le terre, les quatre *helemens*, tout le firmament et tout quant est et nous forma assa semblante, et pour ce que chascun scet que par le peché de nostre premier pere Adam, pour le desobiassence qu'il fist de mangier du fruit de vie que li avoit eté defendu, nous estions dampnez en enfer (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 17)

ÉLÉMOSINAIRE, subst. masc.
[GD : *elemosinayre* ; FEW III, 212a : *eleemosyna*]
[sens nouveau] "Aumônier" : Item, le lieu où fut martirisiez saint Jehan *élémosinaire* et patriarche Alexandrin. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 95)

REM. Pas d'ex. dans DMF.

EMBARQUER, verbe
[GDC : *embarquer* ; FEW I, 251a : *barca* ; TLF VII, 878b : *embarquer*]
[exemple intéressant] : Item de Ramés je parti et m'en alay en Japhe XII milles ou lez nefs qui m'avoient porté me demouroient et celluy mesme jour que je y arrivay, je m'*enbarchay* et lendemain ferent voyle et la voye vers le royaume de Chipre. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 48)
[sens nouveau] Empl. subst. *A l'embarquer.* "Au moment de l'embarquement" : Et disoye l'autre, A nostre *enbarchier* de nef devions avoir regardé que la lune fusse en bon poynt. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 72)
[autre cas] : Quant se vint le jeudi aprés venant que estoit le XVe jour du mois de feuvrier je me mys en mer en le sus ditte nef que du royaume de Naples estoit venue, lequel le estoit belle et grande, et le patron de celle estoit catalain et avoit nom Michel Boguere que voulloit aller en Barcelone, en lequel je m'en *barchay* a eure de mydi et allions le voye de Caille ou reaume de Sardaigne (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 70)
REM. *En barchay* (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 70), lire *enbarchay* ?

EMBAS, subst. masc.
[FEW I, 275a : *bassus*]
[exemples intéressants] : Et court d'emprès ledit chastel une rivière qui tire et maine son cours et ses eaues parmy la ville d'*embas*, laquelle rivière se nomme le Wilne. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 39) Et au lez devers ledit port, vient la mer batre, au gect d'une pierre des murs, et de l'autre bende de la langue, vers la mer, estoient les murs fondez en la mer, et au lez devers les champs, il y avoit deux paires de beaulx fossez, cuiriez à plomb, sans eaue, comme il samble, et deux paires de murs à grosses tours rondes, qui se boutent dehors, cuiriez *embas*. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 145)

EMBRASER, verbe
[T-L : *embraser* ; GDC : *embraser* ; AND : *embraser1* ; FEW XV-1, 257a : **bras-*]
[nouveau syntagme B.1] *Embrasé de luxure* : …et luy incontinent, *embrasé* de luxure, infamement et detestablement congneut une chamelle. (*Pèler.* D., 1486, 402)

EMMANCHER, verbe
[T-L : *enmanchier* ; GDC : *emmanchier* ; FEW VI-1, 211b : *manica* ; TLF VII, 935b : *emmancher*]
[exemples intéressants] : Toutesfoiz, j'ay veu en ung des plus haulx chasteaulx habité que oncques mais gaires je veiz, nommé la Foilleuse, qui est en la conté de Foulcauquier ou païs de Provence et en la viconté de Tallart, en icellui chastel a une petite chapellette en laquelle, sur l'autel, en une aumaire ou custode de boiz painte, et dedens a une croix de fer bien *emmanchée* par les IIII boux de quatre quanons de cristal, ainsy que jadis on soulloit emmancher les mances de cousteaulx, de quoy les prellaz estoient servis à table. (*Voy. et pard.* M., c.1419-1425, 104) Toutesfoiz, j'ay veu en ung des plus haulx chasteaulx habité que oncques mais gaires je veiz, nommé la Foilleuse, qui est en la conté de Foulcauquier ou païs de Provence et en la viconté de Tallart, en icellui chastel a une petite chapellette en laquelle, sur l'autel, en une aumaire ou custode de boiz painte, et dedens a une croix de fer bien emmanchée par les IIII boux de quatre quanons de cristal, ainsy que jadis on soulloit *emmancher* les mances de cousteaulx, de quoy les prellaz estoient servis à table. (*Voy. et pard.* M., c.1419-1425, 104)

EMPERER, verbe
[T-L : *emperer* ; GD : *emperer* ; AND : *emperer1* ; FEW IV, 584b : *imperare*]
[autre cas] : Ch'est assavoir l'eglisse Saint Piere, l'eglisse Saint Pol, Saint Jehan du Latran, Saint Sebastiien, Saint Leurens, Sainte Croix de Jherusalem, Nostre Dame le Majour, car ellez sont fondees de souverains evesques et *enperenez* et coulombees de grasse divine. (VELAINES, *Pèler. tourn.* P., p.1432, 293)
REM. Lire *empererez*? Forme toutefois éloignée de ce lemme. Dans le contexte d'une construction, peut-on rattacher cette forme à FEW VIII, 320a : *petra*?

EMPUANTER, verbe
[FEW IX, 624a : *putescere*]
[sens nouveau II] [Empl. trans.] "Infester un lieu (de son odeur ?) au point de le rendre inhabitable" : …et aussi y a une colonne d'olyve seiche qui, tous les ans, porte des fleurs et du fruict, comme dit est, et est demourée ladicte ville inhabitée à cause d'ung dragon qui estoit soubz une grosse roche et *empuentoit* les gens de ladicte ville et est à main senestre de Corphol. (*Voy. Hierus.* S., 1480, 44)

EMPUANTIR, verbe
[GDC : *empuantir* ; FEW IX, 624a : *putescere* ; TLF VII, 995b : *empuantir*]
[exemple intéressant] : …ung petit tonneau à mettre de l'eaue doulce qu'on prent à Sainct Nycolas au partir, pour ce que c'est celle qui se garde le mieulx sans *empuantir*, et quant on prent terre souvent ès portz, on la doibt renouveller souvent ou elle puroit. (*Voy. Hierus.* S., 1480, 25)

ENCLAUSTRÉ, adj.
[GD : *encloustré* ; FEW II-1, 753a : *claustrum*]
[formes intéressantes] : Le quelle espine estoyt *encloustree* en ung beau veessell d'or et aprés moy mostrarent le bras de madame sainte Cathelline et pluseurs autres reliques, lez quelles toutes asouray en reverence de le passion Nostre Seigneur. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 52) En le quelle cipté ha une tres belle chapelle et grande dedens le palays que l'on appelle le chappelle de Santo Petro, le quelle l'enpereur Fedric fist fere au tamps qu'il vivoyt, et dit l'on que c'est une des belles qu'on aye veues ou monde et par dedens toute fette d'art de musique de menue pierre soubredorees de fin or et a trois voutes par dessus et deux renx de pilliers de marbre, entre les quels en ha deux que sont de jaspe, que est une pierre precieuze, et davant le cuer de le chapelle ha une grant pierre carree *encloustree* ou mur que est si clere que toute le chapelle en puet l'en veoir qui regarde liens et aussi clerement si puet l'en veoir come en ung myroer et nulle poynte de dague n'i puet pendre, car davant moy s'est assayé. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 64)
[exemple déjà présent] : Item XII croix d'argent surdourees et ung cassidoyne *enclaustré* en argent, les quels ont touché au saint Sepulcre et en les autres saintes reliques. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 80)
[autre cas] : Item une pierre precieuze de trois manieres de pierre en *claustree* en or avec une perle, le quelle ha touché au saint Sepulcre Nostre Seigneur. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 80)
REM. *En claustree*, lire *enclaustrée*?

ENCLUGE, subst. fém.
[FEW IV, 633a : *incudo*]
[exemple déjà présent] : Item lendemeyn haulte eure je parti de Bellem et m'en alay vers la montaigne de Judee ou est la meson de Zacaries ha V milles, et a la main senestre a ung lieu que s'appelle Capharneum lequel estoit de centurion ou ce dit que fut fait l'*encluge* ou lez cloux de Nostre Seigneur furent fargés, en le quelle mezon de Zacaries sainte Helizabet porta escondre son fillz saint Jehan Babtiste, quant les Juifs le serchoient et le mis en une roche laquelle sitost come l'enfant y fut pousé se alla obrir et lez Juifs qui le serchoient ne le purent onques trouver. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 37)

ENCONTRÉE, subst. fém.
[T-L : *encontree* ; GD : *encontree1* ; *FEW II-2, 1113b : *contra*]
[exemple intéressant A] : Et come je venoye a ceste cipté de Palermo en my le voye je trouvay pour tiel encontre ung bon chivallier du paiis de Bearn que avoyt a nom messire Arnout de sainte Coullomme, le quell aussi bien alloit part devers le ditte cipté et eut tres grant joye de ma venue et de ma *encontree* car il cognoissoit tout mon pays qu'il c'estoit norri en ma terre ou monseigneur mon pere, cuy Dieux absoille, a Caumont. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 64)

ENCOSSÉ, adj.
[GD : *encosser* ; FEW II-1, 827a : *cochlea*]
[exemple déjà présent] : En ce païs croist assez vins, mais les gens du païs n'en boivent point, car leu loy le desfent et ne menguent point de porc, mais boivent du bruvaige, qui croist sur arbres *encossés* qu'i font piller en pressouers avec eaue doulce et est très bon à boire et doulx comme sucre. (LE BOUVIER, *Descript. pays* H., p.1451, 72)
REM. *Cf.* remarque du DMF.

ENFANCE, subst. fém.
[T-L : *enfance* ; GD : *enfance* ; GDC : *enfance* ; AND : *enfance* ; DECT : *enfance* ; FEW IV, 663b : *infantia* ; TLF VII, 1083a : *enfance*]
[exemple déjà présent B.3] : Et maintes autres *enfances* a faites qui seroient trop longue à raconter et dit en ses salvations que le saint prophete lui commande. (JEAN DE SULTANIEH, *Mém. Tamerlan* M., 1403, 456)
REM. Ne faut-il pas dans ce contexte comprendre plutôt "offense" ?

ENFANT, subst. masc.
[T-L : *enfant* ; GD : *enfant* ; GDC : *enfant* ; AND : *enfant* ; DECT : *enfant* ; FEW IV, 658b,659a : *infans* ; TLF VII, 1084a : *enfant*]
[nouveau syntagme A.1.b] *Petit enfant allaitant.* "Nouveau né" : et Pietre le Canare en chassa trois et leur toli une femme et en print deux autres en une cave, dont l'une avoit un petit *enffant* alectant, qu'elle entrangla, pour la doubte qu'il ne criast. (GADIFER DE LA SALLE, *Canarien* C., c.1404-1406, 71) Et leur tolit Pierre le Canare une femme et en prist deulx autres en une caverne, dont l'une avoit ung petit *enfant* aletant qu'elle estrangla (BÉTHENCOURT, *Canarien* C., c.1490, 143)

ENFERMIER, subst. masc.
[T-L : *enfermier* ; GDC : *enfermier* ; FEW IV, 670b : *infirmus*]
[exemple intéressant] : Auxquieulx nous avions promis faire leurs recommandacions et a plusieurs aultres comme le commandeur d'Ivry le Temple, frere de monseigneur de Moyencourt, l'*enfermier* le marublier de l'église de monseigneur

sainct Jehan nous offrirent de leurs biens et plusieurs aultres et de fait nous en donnerent. (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 158)

ENGOURIE, subst.
[GDC : *angourie* ; FEW XXIV, 567a : *angoúrion*]
[exemples déjà présents] : Ce dict jour, aulcuns povres chrestiens tributaires demourans au port de Jaffe, vindrent vers nous et nous apporterent du pain, des oeufz, des poyres, des raysins et des grosses choses comme pompons nommez *engoric* qui sont grosses comme la teste d'ung homme et plus, toutes plaines d'eaue doulce qu'ilz nous vendoyent et a l'en assez bon marché desdictes choses. (*Voy. Hierus.* S., 1480, 58) Là u il y a VII ans et VII XL.nes Puis montâmes au hault de la montaigne où il y a long chemin, et allâmes deux deux par ung chemin estroit, pour ce que on ne se ozoit espendre par les champs pour doubte des cops de baston des Mores qui là estoient pour garder leurs fruiz comme *engouries* et arbres. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 123)

ENNUYEUSEMENT, adv.
[T-L : *enoios* (*enoiosement*) ; GD : *enoiosement* ; FEW IV, 703a : *inodiare* ; TLF VII, 1153a : *ennuyeux* (*ennuyeusement*)]
[exemple intéressant] : Item, quant on est à Sainte Katerine fault au trussemant donner la courtoisie, que monte pour teste II ducas II ducas Item, aussy fault donner la courtoisie aux asniers et chamelliers, pour teste deux ducas II ducas Item, fault à Gazara louer un guide, pour les Arabes, qui les fait retraire : car aultrement ilz viennent sy *ennuyeusement* truandant et roban, s'ilz peuent, dont par ennuy leur fault getter une piece de pain à chiens, qu'ilz menguent et tantost s'en vont. (*Voy. et pard.* M., c.1419-1425, 86)

ENSÉQUENT, adv.
[*FEW IV, 711a : *insequi*]
[exemple déjà présent] : Ores ay je mys en cest livre tout *ensequent* les pellegrinacions cy desoubz escriptes a celle fin que plus clarement chescun les puisse mieux veoir et entendre, les quelles pleise a Nostre Seigneur que j'aye ensuites assauvacion de mon arme et en emandemant de ma vie. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 39)

ENTÊTER, verbe
[T-L : *entester* ; GD : *entester* ; AND : *entester* ; DECT : *entester* ; FEW XIII-1, 280a : *testa* ; TLF VII, 1212b : *entêter1*]
[exemple intéressant I] Empl. trans. [D'un fruit] *Entêter qqn.* "Monter à la tête" : En ladicte montaigne, a de petis arbres qui portent un fruit plus gros que grosses cerises et de la fachon et goust de freses, excepté qu'il est ung pou aigret et est tresplaisant à mengier, mais qui en mengue beaucop, il *enteste* les gens comme qui seroit yvre et le treuve on en novembre et en decembre. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 138)

ENTREBOUTER, verbe
[T-L : *entre-* (*entreboter*) ; GD : *entreboter* ; AND : *entreboter* ; FEW XV-1, 214b : **botan*]
[sens nouveau I] "S'entreheurter, s'entraccoler" : Et estoient si joieulx qui sailloient et s'*entreboutoient* de joye et s'entracoloient. (BÉTHENCOURT, *Canarien* C., c.1490, 305)

ENTRIQUADE, adj.
[GD : *entrigade* ; *FEW IV, 778b : *intricare*]
[exemple déjà présent] : Et furent seigneurs et rois antiquemant de ceste Saturnus et Jupiter et les deesses Venus et Juno, que fut suer et fama de Jupiter, les quelles antiquemant lez gentilz colloient pour Dieux et de le ditte ylle fu roy ycelluy just et docturer Minus que en son tamps ne aprés en excerssisse de justice n'en eut per, de le moiller duquel fu nee celle merveilleuse et orrible beste que fut appellé Minotaur, que fut enfermee y enclouse dens celle *entriquade* meson faite par Dedelus, merveilleux maquanit, lequelle meson fut nompnee Lebarinte et aujourduy par moultz est vulguelmant apellé le cipté de Troie en le quel meson estoient condampnés a estre mis lez jeunes filz dez Hetenesiens par vengance de le mort des Endrogeux, filz du dit roy Minus jusques tant que par sort y fut tramis le proux et vaillant Tezeu, filh de Egeu, roy de Attenes, condampné a estre devoré par le dit Minotaur (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 31)

ENVENIR, verbe
[FEW XIV, 245a : *venire*]
[sens nouveau] Empl. pron. "Venir" : Lequel seigneur de Helly le fist et partist de Guienne, luy six cens hommes d'armes et cincq cens hommes de trait, s'*envint* parmy Berry, logeant et fourraigeant, tant que, au partir de Bourg-de-Dieu, au premier logis que nous fesimes en la ville et chasteau de Limeux, vindrent par ung matin bien mille hommes d'armes, eulx partans de la ville de Bourges, et grosses gens d'armes de trait, lesquelz nous combatirent à noz logis, gaignèrent nos

barrières et nous reboutèrent très hideusement et crueusement, puis prindrent lesdittes gens d'armes tous noz chevaulz au nombre de quinse cens, et y eut plusieurs de noz gens mors, que prins (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 19)

ÉPAISSEMENT2, adv.
[T-L : *espès* (*espessement*) ; GD : *espessement2* ; GDC : *espessement* ; AND : *espessement* ; DECT : *espessement* ; FEW XII, 199a : *spissus* ; TLF VII, 1289b : *épaissement*]
[exemples intéressants] : Car ils alloyent si *espessement* que null remembrament en eux avoir ne pourient de riens que fere deussent per fere nulle deffensse. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 71) Et y a grant fuison de tours *espessement* assises, que quarrées, que rondes, toutes à terrasse. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 105)

ÉPI, subst.
[T-L : *espi* ; GD : *espi2* ; AND : *epi2* ; FEW XII, 172b : *spica* ; TLF VII, 1316b : *épi*]
[forme intéressante] : De l'autre coste du chemin trouvasmes la maison de Jacob, et assez pres de Bethleam le sepulchre de Rachel, femme dudict Jacob, ou la environ y a ung champ ou chacun an croist *epicz* comme de froment, lesquelz au lieu de froment portent petites pierres. (*Pèler.* D., 1486, 370)

ÉPISTOLE, subst. fém.
[FEW III, 232a : *epistula*]
[sens nouveau] RELIG. "Lettre des apôtres" : Item de Roddes je me levay ung bon matin et m'en alay pour terre a une haulte montaigne qui est pres de le ditte cipté V milles que l'on appelle le puy de Philermo on jadis solloit estre le cipté de Roddes hediffiee et en ceu tamps se solloit apeller Colossensses ou saint Paul feysoie lez *Epistoles* (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 51)

ÉPREINTE, subst. fém.
[GD : *esprainte* ; FEW III, 314a : *exprimere* ; TLF VIII, 41a : *épreinte*]
[exemples intéressants A] : …que ainsy comme l'*esprainte* de la chire entre en l'esprainte du seel, la roche, par la grace de Nostre Seigneur, receust en soy l'esprainte du chief, des espaulles, du corps et de toute la façon d'icelle sy benoicte sainte tout du long : et semblablement y est l'esprainte de cellui qui la garda jour et nuit, tant que son corps fust là. (*Voy. et pard.* M., c.1419-1425, 93) …et dehors est la roche où est toute la fourme du dos de Moÿse, laquelle ilz disent que elle se fist quant Nostre Seigneur lui apparust en une flambe de très merveilleuse clarté, de laquelle il fust sy très sourpris que, comme esvanouy, tumbant en arriere, trouva ladicte roche près de lui, laquelle, par le voulloir de Dieu, se cosentist, et à celle roche l'*esprainte* de son chief et de ses espaulles, qui toujours mais y sera, par enseignes que là Nostre Seigneur luy donna la loy que l'en dist la loy de Moÿse. (*Voy. et pard.* M., c.1419-1425, 93)

ÉPROUVER, verbe
[T-L : *esprover* ; GD : *esprover* ; GDC : *esprover* ; AND : *esprover* ; DECT : *esprover* ; FEW IX, 405b : *probare* ; TLF VIII, 45a : *éprouver*]
[forme intéressante] : Là est un mur grant et large qui comprent le pais tout à travers de l'une mer à l'autre, et semble que il y et là auprés pierrere d'asur, laquelle nous avons veue et trouvée, mais nous ne le savions *exprover*. (GADIFER DE LA SALLE, *Canarien* C., c.1404-1406, 135)

ÉRABLE, subst. masc.
[T-L : *airable* ; GDC : *esrable* ; AND : *arable1* ; FEW XXIV, 99b,100a : *acerabulus* ; TLF VIII, 73a : *érable*]
[exemples intéressants B] : Et de la entrasmes en ung autre jardrin ou nous vismes le baulme, qui est en facon d'un petit arbre portant une petite fueille, ou tousjours en y a cinq qui s'entretiennent, et est le boys de la coulleur d'*arable* (*Pèler.* D., 1486, 423) Puis entrâmes en une aultre jardin, ouquel croît le balsme qui est en manière de ung arbre portant petittes foelles où en a chinc qui s'entretiengnent, et a le bois *hérable* ou herelle de la grandeur d'un moyen pommier de paradis. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 173)

ERMIN, adj. et subst.
[GD : *ermin* ; AND : *ermin* ; FEW XXV, 274a : *armenius*]
[exemples intéressants] : Et celluy jour, en chevaulchant, trouvay ung *Ermin* qui parloit ung pou d'ytalien, lequel congneust tant à ma maniere que aultrement que j'estoye Crestien. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 90) qui est sur une montaigne et me fu dit par ung *Ermin* qu'il n'y avoit dedans que Ermins ou Armeniens. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 93)

REM. *Cf.* DMF ARMIN.

ERMITE, subst. masc.
[T-L : *ermite* ; GDC : *ermite* ; AND : *hermite* ; DECT : *ermite* ; FEW III, 236b : *eremita* ; TLF VIII, 86b : *ermite*]
[formes intéressantes] : Item du chief de le ditte ylle de Candie jusques a la cipté de Candie C milles en le quelle cipté font les nefs et les carraques des Sipres devant lequel a X milles ha une ylle appellee l'Escandeye ou demeurent auquns *hermitens*. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 31) Item de Aquaram au Chief de saint Angel XV milles, le quel chief est en terre ferme sur le plus hault de une monteigne a ung hermitatge ou demeure ung *hermiten*. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 54) Item de Cabre a le ylle de Sapience V milles, une petite ylle deserte ou il ne abite riens fors que *hermitens* que demeurent pres de le mer au pié de le montaigne en une eglize que l'on appelle sainte Marie de Sapience, et une guayte que tiennent hault sur ung puy le quelle avize les nefs que viennent par mer et fet seignal a unne cipté que est davant la ditte ylle de Sapience a II milles que l'on appelle Modon en terre ferme en le principé de le Moureye. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 55) Saint Phlipe de Motenne, *ermitre[s]*. (VELAINES, *Pèler. tourn.* P., p.1432, 299)

ESCALE2, subst. fém.
[GD : *escale2* ; GDC : *escale1* ; FEW XI, 268b : *scala* ; TLF VIII, 106b : *escale*]
[formes intéressantes] : Le samedy, XXIIII.e jour de juing, trouvâmes à nostre lever que avions fait *schalle* au port de ladicte ville de Sarragouse. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 92) Le vendredy, VII.e jour dudit mois de juillet, environ XI heures devant nonne, arrivasmes au port de Candie et y feymes *scale*. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 100) Et quand audit messire Augustin et sa gallée, dudit Lymechon il s'en alla à Jaffe sans faire *scalle*. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 109)
[exemples intéressants B] *Faire/tenir l'escale* : Car les plus grosses carraques de Jennes y peuvent venir mettre *escale* en terre comme plusieurs gens sçavent (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 141) Le mardy, XX.e jour de juing, avant que fussions levez nous trouvâmes au port de la ville de Courseilles ou Coursella auquel feymes *scalle*, et y allâmes oyr la messe et disner (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 91) …y ancrâmes et prinsmes *scalle*. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 95) Le vendredy, VII.e jour dudit mois de juillet, environ XI heures devant nonne, arrivasmes au port de Candie et y feymes *scale*. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 100)

ESCAMPER, verbe
[T-L : *eschamper* ; GD : *eschamper* ; FEW III, 269b : **excappare* ; TLF VIII, 110b : *escamper*]
[sens nouveau I] Empl. trans. "Échapper (?), couler (?)" : Dieu, le tout puissant, mon createur et mon souverein seigneur qui mon arme as formé a le toye semblance et m'as redempt de ton precieux sanc, lequel voulsist *eschamper* pour moy et pour toute humayne nature ouster de le mort et dampnacion perpetuelle, gustes et voys claremant le tres grande fourtune et orrible tourmente et coment je suy a grant perilh en ceste nef et a grant dangier de le mer moult endignee que me veult fere noier et perir liens, si que entre ma vie et ma mort n'a nulh moyen ne remede coment je puisse eschaper ne saillir hors, ce n'est pour ta misericorde que je atant et espoir avoir, en le quelle du tout ay ma parfette confiance et mon entier recours comme avoir doy. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 59)
REM. *Cf.* glossaire de l'éd. La Grange (1858), p.184 : "échapper, couler, sortir".

ESCHANTIR, verbe
[T-L (renvoi) : *eschantir* ; GD : *eschantir* ; FEW III, 267b : *excandescere*]
[exemple intéressant] : Si que faiz lez veux dessus dis Dieu et le Vierge Marie nous donna emendemant de bon tamps et toute celle obscurté et grant vent qui part davant faysoit, cessa tout a cop et se converti en beau solleilh par le vertu de Dieu qui cheremant estoit reclamé, et lors le dit albre qui cheÿ n'estoit du tout fut tantost recorru par lez mariniers et lié de grans tables et le dit feu *escanty* et descaint aveques de l'eue et de l'eulle d'ollive du vinaygre (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 58)
REM. *Cf.* remarque de DMF.

ESCHARSEMENT, adv.
[T-L : *eschars* (*escharsement*) ; GD : *escharsement* ; AND : *escharsement* ; FEW III, 270b : **excarpsus*]
[formes intéressantes] : Car en celluy païs ne ha nullz vivres ne *eschessement* de l'eue, et pour ce je fis porter aveques moy de vitailles celles que a moy estoient necessaires, et pour ce que ceu païs est perilleux pour le maulvaize gens qui liens habitent, que ne vivent que de rouberie et de ce de autruy, je fis tant que j'eu le nepveu du seigneur d'eulx qui vint a moy acompaignié de quelques XX personnes aveques luy, lequel fut mon conduit par tout cell païs aller revenir, et ainssi parti de Jherusalem et fis mon chemin droit a la cipté de Betanie que est a II milles et est destruite que poy de gens y demeurent, mes il y a une eglize en le quelle est le tombe ou Nostre Seigneur ressuscita le lazer qui avoit esté mort IIII jours (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 38) Le ditte sepulture est de une grande pierre toute entiere de celle ditte pierre que l'on appelle porfedo de couleur violle, et par dessus ceste tombe est le covercle tout d'une autre piesse de celle mesme pierre et couleur et sont si soutilmant joyntes que *eschassemant* l'on le puet conoistre. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 68) Et tout celluy jour feymes

nostre voye et a l'autre endemain le gueyt de nostre nef va voir liens en le mer une nef, et *eschessemant* estoit jour cler et j'estoie ja levé et hors de ma chambre et pres de ly quant il l'a veu (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 74)

ESCLAN, subst. masc.
[T-L : *esclan* ; GD : *esclan* ; FEW XVII, 145b : **slido*]
[forme intéressante] : …et montames le mont en l'apres diner sur *esclanes*, et avoit cascune .j. boef et .je. esc[l]ane et .j. homme qui menoit nos quevaux (VELAINES, *Pèler. tourn.* P., p.1432, 300)

ESCLAVE, subst. masc.
[T-L : *esclave* ; GDC : *esclave* ; AND : *esclave* ; FEW XX, 45b : **Sloveninu* ; TLF VIII, 118b : *esclave*]
[nouveau syntagme A] *Esclave renié.* "Esclave renégat" : Et pour advenir que c'est de ceste carvane, ce sont gens Mores, Turcz, Barbares, Tartres et Persans, touttes gens tenans la secte et loy de Machommet qui tous ont une foy et creance que, puis qu'ilz ont esté une fois à la Mecque, ilz tiennent qu'ilz ne pevent faire chose dont ilz puissent estre dampnez, comme il me fu dit par ung *esclave* renyé qui estoit à ceste grant dame et estoit vulgairement nommé Hayaldoula, qui est autant à dire en turc commes en nostre langaige, servant de Dieu. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 56)

ESCLAVONIEN, adj.
[*FEW XX, 46b : **Sloveninu*]
[exemple déjà présent] : Et est habité de gens du pays Rasciens auquel villaige je ouys la messe le jour de Pasques en langaige *esclavonien* et estoit de l'obeissance de Romme, et leurs cerimonies de l'eglise sont telles que les nostres. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 212)
REM. *Cf.* ESCLAVOIS.

ESCONDRE, verbe
[T-L : *escondre* ; GD : *escondu* ; AND : *escundre* ; FEW XXIV, 49b : *abscondere*]
[sens nouveau] Empl. abs. *Escondre qqn.* "Cacher quelqu'un" : Item lendemeyn haulte eure je parti de Bellem et m'en alay vers la montaigne de Judee ou est la meson de Zacaries ha V milles, et a la main senestre a ung lieu que s'appelle Capharneum lequel estoit de centurion ou ce dit que fut fait l'encluge ou lez cloux de Nostre Seigneur furent fargés, en le quelle mezon de Zacaries sainte Helizabet porta *escondre* son fillz saint Jehan Babtiste, quant les Juifs le serchoient et le mis en une roche laquelle sitost come l'enfant y fut pousé se alla obrir et lez Juifs qui le serchoient ne le purent onques trouver. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 37)

ESCORT, subst.
[T-L (renvoi) : *escort* ; GD : *escort2* ; FEW XXIV, 84b : **accordare*]
[exemples intéressants] : Dedens ung pou de temps apres se partit d'Erbanne Mons. de Bethencourt et messire Gadiffer de La Salle, nommye trop bien d'*ascort*. (BÉTHENCOURT, *Canarien* C., c.1490, 231) Et encore y a plus, qu'il en a fait tout son effort envers le roy de Castille, tant qu'il s'en est allé, comme j'ay dist, en son pais, et cy est parti assés d'*ascort* de Mons. de Bethencourt. (BÉTHENCOURT, *Canarien* C., c.1490, 281)

ESMUTIR, verbe
[T-L : *esmeutir* ; GD : *esmeutir* ; GDC : *esmeltir* ; FEW XVII, 157a : **smeltjan*]
[autre(s) cas] : Et illec peut on bien veoir bel miracle : sur celledicte pierre fut mis le corps de saincte Katherine par les sains Anges, et voit on que les oiseaulx *esmatissent* tous environ icelle pierre sur les autres, et point n'*esmatissent* sur ladicte pierre sur laquelle ledit corps de la saincte fut mis. (*Voy. Jérus.*, c.1395, 52)
REM. Dans DMF, traité sous *esmatir*. Le manuscrit (ms. fr. 15 217 fo 47r.) mentionne bien pour la première occurrence *esmatissent*, le *a* se perçoit moins nettement dans la seconde. Le sens semble néanmoins orienter vers le lemme ESMUTIR.

ESPARDRE, verbe
[T-L : *espardre* ; GD : *espardre* ; AND : *espardre* ; DECT : *espardre* ; FEW XII, 133a : *spargere*]
[forme intéressante] : Ce balsme vint que comme Nostre Dame lavast les drapeles de Nostre Sgr en la fontaine dessus dicte et les *espardeist* sur ledit bois qui paravant ne sentoyent riens, incontinent prinst ceste odeur. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 174)
[sens nouveau C] [À propos de linge] "Étendre" : Ce balsme vint que comme Nostre Dame lavast les drapeles de Nostre Sgr en la fontaine dessus dicte et les *espardeist* sur ledit bois qui paravant ne sentoyent riens, incontinent prinst ceste odeur. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 174)

ESPARER, verbe
[T-L : *esparé* ; GD : *esparee* ; FEW VII, 623a : *parare*]
[exemple intéressant I] : Nostre Seigneur en la fontaine sus dicte, les *espara* au dict jardrin sur le dit boys, qui pour lors rien ne sentoit, et de la print son odeur et sa vertu (*Pèler.* D., 1486, 423)

ESPAVANT, subst. masc.
[FEW III, 304b : **expaventare*]
[exemple déjà présent] : Le premiere est assavoir que ung jour de samedi le VIIe jour du moys d'octobre environ eure de prime ainssi come je fuy bien a l'avent en la mer, presque de la moytié du susdit guolf de Cret, que l'on ne povoit terre veoir de nulle part soubdaynement se leva une grande obcurté avec ung fort vent et puis apres aqui mesmes hault en l'ayre unq si tresque grant bruyt espaventable qu'il n'est ou monde bombarde ne canon eusse puissance de le fere tel ne sy grant comme celluy fut, car il sembloit que ce fust que siel et terre s'encontrast si grant estoit le cry qu'il fist, avec le quel descendi tout a cop une chose, que l'on ne savoit que c'estoit dedens nostre nef et donna tiel cop au grant albre qui lez voilles portoit qu'il le rompi en pluseurs piesses et y mist le feu et trenqua une grant partie du chasteau que sus le dit albre estoit et volla en piesses pour le mer et du grant *espavant* qu'il fist a la dessendue, tombarent plus de XXVIII parsones, et en y eut nuef de blecés et unq mort que fut geté en le mer. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 57)

ESPLOYER, verbe
[GDC : *esployé* ; AND : *esplaier* ; FEW IX, 71a : *plicare*]
[autre cas] : Et pour lez grans tribulacions, discencions et enviez que je voy en cest païs semener lez uns envers lez autres, et ycelles plus prestes de croistre que de laissier, que me desplet, pour ycelles eschiver et fouir a leurs temptacions voulentaires et a toute maulvaise vie deshordennee et que je ne vueil pas ainxi *exploier* mon tamps attendre tant en lez chouses mondeines que je ne pansse en les chouses espirituelles a contemplacion de le sainte passion que Nostre Seigneur souffri pour tant l'omaing linatge (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 22)

REM. Lire *enploier*?

ESPRINGALE, subst. fém.
[T-L : *espringale* ; GD : *espringale* ; AND : *espringal* ; FEW XVII, 189a : **springan*]
[formes intéressantes] : Et premierement est assavoir que arriva devant la cité de Roddes l'ooth du Turcq le XXIIIIe jour de moy audit an mil CCCC IIIIxx, et y fust jusques au XVIIIe jour du moys d'aoust, voire le plus cruel et mervilleux qui jamais fust de memore d'homme, car ilz y ont tiré tant de grosses bombardes que de courtaux de VI pans finissant a X de tour, plus de III mille coups sans les autres bombardes de III a IIII pans, et les *espinguardes* qui sont sans nombre, flesches et passadours infinis. (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 159) …ilz donnerent l'assault a si grans hurs et cris que merveilles maiz avecques l'aide de Nostre Segnieur Jesus, de sa glorieuse mere et de monsegnieur sainct Jehan nostre advocat et patron, nous les receueillismes si bien que en bref furent desconfis par telle magniere qu'il y mourust des milleurs du tropeau plus de II mille et v cens, sans les blecies et n'est possible nombrer leur trait tant de bombardes que de flesches car il fust tiré tant que de Turcqs que de nous Christiens plus de IIII mille coups d'artillerie tant grosse que menue sans les *espingardes*, car il sembloit que sainct Nicolas fust tout en feu (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 160)

REM. Formes par métathèse. *Cf. Dictionnaire de l'Armée de Terre ou recherches historiques sur les arts et les usages militaires des anciens et des modernes par le général Bardin*, Paris, Perrotin Libraire-Éditeur, S.D., t. 4, p. 2172.

ESSAI, subst.
[T-L : *essai* ; GDC : *essai* ; AND : *assai* ; DECT : *essai* ; FEW III, 255b : *exagium* ; TLF VIII, 158b : *essai*]
[nouveau syntagme A.2.a] *En maniere d'essai.* "Pour tester, goûter de la nourriture" : …et le plus prochain est celluy qui plustot y met la main, car la coustume est telle et est en maniere d'*assay* (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 243)

EST, subst. masc.
[T-L : *est1* ; GDC : *est* ; AND : *est1* ; FEW XV-2, 90a : *est* ; TLF VIII, 175b : *est*]
[formes intéressantes] : Item, est la ville très longue de *ost* à west, et estroitte de zuut à noord. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 107) Item, est Jhérusalem longue de zuut à noord, et large de *oost* à west. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 142) Item, est le lieu du purgatoire Saint-Patrice comme une fenestre flamengue, fermée à bonne clef et d'un huis sengle, et est de haulteur à la terre de la chappelle, et soit noord à quatre piez près du coing noord-ost d'icelle à la ligne et juste volume dudit coing, et a ledit trau neuf piez de long, en alant de *ost* à west, et après, retourne cincq piez vers zuut-west et a en tout de quatorse à quinse piez de long. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 171)

[nouveau syntagme] *Est-nord-est* : Item, il y a encore de l'autre bende de la ville deux autres portes, ouvertes chascun jour, l'une parmy zuut-ost, qui va aux fossés et aux gardins, et l'autre parmy *est-noord-ost*, qui va vers Alexandrie la vielle, et vers le Kaire. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 108)
[nouveau syntagme] *Est-sud-est* : Et a ce dit petit port deux bouches, c'est à sçavoir, ainsy comme on y arrive, l'une, la meilleur et la plus grant, parmy zuut-west, et l'autre *ost-zuut-ost*. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 140)

ESTACHE, subst. fém.
[T-L : *estache* ; GD : *estache1* ; AND : *estache* ; DECT : *estache* ; FEW XVII, 195b,196a : **stakka*]
[nouveau syntagme] *Voir aux estaches* : Devant et derrière, [femmes observées] ne sont couvertes que d'un linge de soye noir aussy espés que ung voil de nonnaing et encoire plus cler, et ont galoches si très haultes qu'il semble qu'elles voyent aux *estaches*, et ce font elles pour estre plus haultes et plus grandes. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 47)
[autre cas] : Item, le val de Botry, où les ployeurs de Josué portèrent l'*estarcho* avecq leur crappe de roisin. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 86)
REM. Pour la référence à Josué (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 86) : *cf.* Nombres (13:23, 24).

ESTOURBILLON, subst. masc.
[T-L : *estorbeillon* ; GD : *estorbeillon* ; AND : *esturbeillun* ; FEW XIII-2, 422b : *turbo*]
[forme intéressante] Par métathèse : Au partir bien matin de cedit chastel de Zauya vait on disner ou repaistre à la fontaine de Cabara, qui est bien chaulde, et à celle fontainne se commence le desert, dont la terre est comme menu sablon tout blanc, laquelle, pour ce qu'elle est sy très menue, le vent, par ses *estrubillons*, très souvent la porte ça et là, et en fait de grans montaignes, haultes à merveilles : sy est très grant peril à tous ceulx qui pour lors s'y treuvent (*Voy. et pard.* M., c.1419-1425, 87)
[exemple intéressant A] : Au partir bien matin de cedit chastel de Zauya vait on disner ou repaistre à la fontaine de Cabara, qui est bien chaulde, et à celle fontainne se commence le desert, dont la terre est comme menu sablon tout blanc, laquelle, pour ce qu'elle est sy très menue, le vent, par ses *estrubillons*, très souvent la porte ça et là, et en fait de grans montaignes, haultes à merveilles : sy est très grant peril à tous ceulx qui pour lors s'y treuvent (*Voy. et pard.* M., c.1419-1425, 87)

ESTREMER, verbe
[GD : *estremer* ; FEW III, 333b : *extremare*]
[exemple intéressant] "Repousser au loin" : Et puis se alla pouzer hault au chasteau du mast et eumes par deux foix celle nuyt ceste tourmente et a chacune dez deux il vint et estoit qu'il sambloit ung torchon alumé que getoit grant resplendeur, le quel par se grace je vy a chacune foix qu'il vint bien cleremant et si firent pluseurs autres de le nef et lors dessa venue fut chascun recomfourtés et subitement toute celle fortune nous *estrema* et fist retorner le nuyt que estoit escure comme dit est si clere, que l'on povoit veoir bien long et la mer appaisimee, mes avions le vent contre nous que nous tourna en le ditte ille de Cecille a ung chief que l'on appelle Port de Pals ou prymes port et pousemes les ancres a grant payne pour le grant vent et marour qu'il faizoit. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 61)
[exemple déjà présent] "Repousser au loin" : Mes Dieu et le Vierge Marie qui desemparé ne nous avoye nous donna grace que, ainssi comme nous estiomps a ung trait de pierre de le ditte roche et la cuydions encontrer tout au través, que selluy fort vent nous *estrema* et vint ung autre qui soffla tiel cop le ditte nef que l'en porta long hors toute celle montaigne de roche (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 59)

ÉTAI1, subst. masc.
[GDC : *estai1* ; FEW XVII, 195a : **staka* ; TLF VIII, 207a : *étai2*]
[exemple intéressant] : …et par dessus hault elle n'est pas de voute de pierre mes autremant elle est couverte d'*estoys* de grans chevirons bien gentemant ouvrés et depyns. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 67)

ÉTANCHER, verbe
[T-L : *estanchier* ; GD : *estanchier* ; GDC : *estanchier* ; AND : *estancher* ; DECT : *estanchier* ; FEW XII, 231a : **stanticare* ; TLF VIII, 217a : *étancher1*/*étancher2*]
[exemple intéressant B] "Retenir, absorber" : Toutes foiz je vouldroie bien par le plaisir Dieu que je eusse le grace que je le sceusse dire et ordonner en celle maniere que ceulx qui en auront besoing le sceussent a prendre et *estancher* pour eulx, car ce seroit a moy plaiser et a eulx prouffit. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 21)

ÉTENDUE, subst.
[GD : *estendue* ; GDC : *estendue* ; FEW III, 326a : *extendere* ; TLF VIII, 235b : *étendue*]
[nouveau syntagme I] *Estendue de pays.* "Espace géographique étendu" : Et se n'est mye de merveilles se entre nous qui sommes en terre ferme grant multitude de peuple et en grant *estendue* de pais, faisons guerre les ungs les

autres, l'un contre l'autre, puisque ceulx qui sont ainssi enclos es illes de mer se guerroient et occient l'un l'autre. (BÉTHENCOURT, *Canarien* C., c.1490, 265)

ÉTRANGLER, verbe
[T-L : *estrangler* ; GDC : *estrangler* ; AND : *estrangler* ; DECT : *estrangler* ; FEW XII, 286b : *strangulare* ; TLF VIII, 275b : *étrangler*]
[autre cas] : …et Pietre le Canare en chassa trois et leur toli une femme et en print deux autres en une cave, dont l'une avoit un petit enffant alectant, qu'elle *entrangla*, pour la doubte qu'il ne criast. (GADIFER DE LA SALLE, *Canarien* C., c.1404-1406, 71)

REM. *Entrangla*, lire *estrangla*? C'est ce qui figure dans l'éd. : BÉTHENCOURT, *Canarien* C., c.1490, 143.

ÉVIDENTEMENT, adv.
[AND : *evidentment* ; *FEW III, 252b : *evidens*]
[exemples intéressants] : Lequel finallement pour ce que *evidentement* il congneut la foy des latins meilleure et la plus parfaite, practiqua avec le Gardian du Mont de Syon d'envoyer a Romme devers le Pape, pour avoir des prescheurs amener avec luy au pape d'Indie, asseurant qu'ilz seroient bien receuz, et seroit ung chacun contrainct de croire sellon leurs predications (*Pèler.* D., 1486, 365) Et *evidentement* devant nous desroboient cest argent, et n'en ouzions gueres rien dire de peur d'avoir pis qui nous fut ennuy. (*Pèler.* D., 1486, 392)

EXÉCUTER, verbe
[T-L : *executer* ; GDC : *executer* ; AND : *executer* ; FEW III, 290b : *executio* ; TLF VIII, 421b : *exécuter*]
[forme intéressante] : On m'a dist aussi qu'il het assés la guerre et ainsi me le samble il, car s'il vouloit *exequiter* la puissance qu'il a et sa grant revenue, veu la petite resistence qu'il treuve en la crestienté, ce seroit à luy legiere chose à en conquester une grant partie. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 181)

EXÉCUTION, subst. fém.
[T-L : *execucïon* ; GDC : *execucion* ; AND : *execucion* ; FEW III, 290b : *executio* ; TLF VIII, 423a : *exécution*]
[forme intéressante] : Et selon ce qu'il trouvera il mettra paine et deligence à l'*escucion* du fait (GADIFER DE LA SALLE, *Canarien* C., c.1404-1406, 107)
[nouveau syntagme A.2.b] *Exécution criminelle* : Entre lesquelz deux pilliers l'on dist que quand aucunne personne non noble est condempnez à mort, il est mis à *exécuction* criminelle entre iceulx deux pilliers. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 34) Entre lesquelles coullombes en y a deux qui semblent estre rouges comme jaspre, entre lesquelles l'on dist que l'on fait l'*exécution* criminelle des gentilz hommes quand ilz le déservent. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 35)

EXEMPTER, verbe
[T-L : *exenter* ; GD : *exenter* ; GDC : *exenter* ; AND : *exempter* ; FEW III, 292a : *exemptus* ; TLF VIII, 430a : *exempter*]
[forme intéressante] : Ceste maniere de gens, du temps de Marono, furent obeissans a l'eglise de Romme, depuis desnierent, et fut leur Patriarche nommé Jheremie, condenné au consille qui fut tenu a Romme en l'eglise de Sainct Jehan de Latran durant le Pape Innocent, et depuis encores s'*esempterent* de l'eglise de Romme et furent derechief condennez au consille de Constantinapoly. (*Pèler.* D., 1486, 367)

EXHORTEMENT, subst. masc.
[GD : *exhortement* ; *FEW III, 294b : *exhortari*]
[exemple intéressant] : A l'honneur, gloire et louenge du Saulveur et Rédempteur du monde et de sa tressaincte et fructueuse passion, laquelle pour nous remettre en la joyssance de notre ancien heritaige, duquel avions esté privez et dechassez honteusement par la faulte de noz premiers pères, c'est assavoir Adam et Eve, par la sugestion et *exhortement* du faulx serpent, ennemy implacable de tout l'humain lignaige, a voulu, de son bon gré et franche voulenté, en se offrant à la mort comme l'aigneau au sacrifice, ignominieusement et plus cruellement quonques nul aultre souffrir et endurer pour esmouvoir les devotz chrestiens à la remembrance de sa dicte passion (*Voy. Hierus.* S., 1480, 1)

EXIL1, subst. masc.
[T-L : *essil* ; GD : *essil1* ; GDC : *exil* ; AND : *exil* ; FEW III, 295a : *exilium* ; TLF VIII, 445b : *exil*]
[forme intéressante] : ladicte salle painte sur toille de l'istoire de l'empereur Barberousse qui chassa le pape lors comme en *excil*, comment il fut trouvé en ung monastère audit Venise servant à la cuisine, et comment il fut par ceulx de Venise remis en son estat (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 80)

EXPORTER, verbe
[T-L : *esporter* ; FEW III, 313a : *exportare* ; TLF VIII, 491a : *exporter*]
[exemple intéressant] : Aussy y a grand passage de sacres, faucons pelerins, et aultres oyseaux de proye en la saison, dont on fait grand extime en nostre pays qui ly *esporte*. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 101)

FABLE, subst. fém.
[T-L : *fable* ; GD : *fable* ; GDC : *fable* ; DEAF, F 2 : *fable* ; AND : *fable1* ; DECT : *fable* ; FEW III, 345a : *fabula* ; TLF VIII, 543a : *fable*]
[exemple intéressant B] "Court récit de fiction qui sert d'illustration à une vérité morale (comme les fables d'Ésope)" : Et ceulx qui vuellent guerres, devroient fere comme le loup sellont que ce lit es *fables* que une foiz s'en monta sur une haulte montaigne avec toux ces petis lombas qu'il avoit bien chieremant norris pour leur demostrer le païs a l'entour et leur dit (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 18)

FAISSEL2, subst. masc.
[T-L : *faissoil* ; GD : *faissel3* ; DEAF, F 62 : *faissel* ; FEW III, 356b : *facies*]
[exemples déjà présents] : La differance par quoy l'en congnoist toutes manieres de gens oudit pays est telle : premiers, les Sarrasins sont congneuz ad ce qu'ilz portent le *faissel* de linge blanc sur leurs testes (*Voy. Jérus.*, c.1395, 43) …item, les Sarrazins arrabiens sont congneuz ad ce qu'ilz ont et portent le *faissel* blanc sur leur teste, mais tousjours ont le chief du cuevrechief, ou toualle dont le faissel est, entourteillié par dessoubz leur gorge (*Voy. Jérus.*, c.1395, 43) …item, les Sarrazins arrabiens sont congneuz ad ce qu'ilz ont et portent le faissel blanc sur leur teste, mais tousjours ont le chief du cuevrechief, ou toualle dont le *faissel* est, entourteillié par dessoubz leur gorge (*Voy. Jérus.*, c.1395, 43) …les Chrestiens de la saincture sont congneuz ad ce qu'ilz portent le *faissel* de touaille taincte [en collour perse ; (*Voy. Jérus.*, c.1395, 43) …lez Juif se cognoise au *faisoil* de toille tinte] en jaune couleur sur leurs testes (*Voy. Jérus.*, c.1395, 43) …les Samaritains, icelles manieres de gens dont j'ay parlé dessus, sont congneus ad ce qu'ilz portent le *faissel* de linge blanc sur leurs testes de toille tainte en couleur de fleur de peschier plus clere que sanguine. (*Voy. Jérus.*, c.1395, 43) Et en tous les habiz et aornements de toutes les gens dessus nommés, n'a nulle differance de façon ni d'aultre usage que tel ne le puisse porter l'un comme l'autre, excepté les differances des *faisseaulx* dessus nommez. (*Voy. Jérus.*, c.1395, 44)

REM. Seuls ex. du DMF. *Cf.* remarques du DMF.

FANER, verbe
[T-L : *fener* ; GD : *fener* ; GDC : *fener* ; AND : *fanee* ; DECT : *fener* ; FEW III, 458 : *fenum* ; TLF VIII, 641a : *faner*]
[exemple intéressant II] [À propos de la viande] : Ilz ne mengent point de sel et ne vivent que de chair et en font grant garnyson sans saler et la pendent en leurs hostieulx et la font secher jusques à tant que elle est bien *fanée*, et puis la mengent (BÉTHENCOURT, *Canarien* C., c.1490, 249)

FASCE, subst.
[T-L : *faisse* ; GD : *faisse* ; DEAF, F 57 : *faisse* ; FEW III, 425b : *fascia* ; TLF VIII, 668b : *fasce*]
[exemple intéressant A] : Icellui païs d'Itallie contient XXX journées de long et huit au plus de large, et est cedit païs ainsi q'une *fasce* long et estroit. (LE BOUVIER, *Descript. pays* H., p.1451, 56)

REM. Pas d'ex. dans DMF pour ce sens.

FENÊTRE, subst. fém.
[T-L : *fenestre* ; GD : *fenestre* ; GDC : *fenestre* ; AND : *fenestre* ; DECT : *fenestre* ; FEW III, 452a : *fenestra* ; TLF VIII, 750b : *fenêtre*]
[exemples intéressants A] *Fenestre flamande* : Item, est le lieu du purgatoire Saint-Patrice comme une *fenestre* flamengue, fermée à bonne clef et d'un huis sengle, et est de haulteur à la terre de la chappelle, et soit noord à quatre piez près du coing noord-ost d'icelle à la ligne et juste volume dudit coing, et a ledit trau neuf piez de long, en alant de ost à west, et après, retourne cincq piez vers zuut-west et a en tout de quatorse à quinse piez de long. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 171) Au commenchement entre l'on en ung petit lieu voulté où il y a cincq petittes *fenestres* barrées, et au milieu d'icellui est la pierre sur laquelle estoit l'angèle qui parla aux Maries le jour de la résurrection. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 134)

[nouveau syntagme A] *Fenestre barrée* : Ou au commancement entre l'on en ung petit lieu voulté ou y a cinq petites *fenestres* barrees, et au meillieu est une petite pierre comme en quarré soubz laquelle estoit l'ange qui apparut aux Maries quant il leur dit : « Surrexit non est hic ». (*Pèler.* D., 1486, 357)

FERME1, subst.
[T-L : *ferme* ; GD : *ferme2* ; GDC : *ferme2* ; AND : *ferme1* ; FEW III, 571a : *firmare* ; TLF VIII, 765a : *ferme2*]
[exemple intéressant II.A.2] *Prendre à ferme* : Et l'avoit prins à *ferme* un Grec lequel me recongnut à ma philozomie que j'estoie Crestien et me vouloit faire retourner, mais mon mamelu me fist passer oultre, moyennant deux ducas que je donnay audit Grec et me dist on que se je feusse retourné demie lieue arriere, qu'ilz m'eussent coppé la gorge, car ladite carvane estoit encores loing. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 104)

FERMER, verbe
[T-L : *fermer* ; GD : *fermer* ; GDC : *fermer* ; AND : *fermer2* ; DECT : *fermer* ; FEW III, 569b : *firmare* ; TLF VIII, 768a : *fermer*]
[formes intéressantes] : De l'ung des costés d'icelle ville y a ung grand bourg qui est *frummé* là u sont les Augustins, et aussy y est l'ospictal des pellerins. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 101) Lequel chastel est à manière d'unne ville qui *frumme* quand on veult contre la ville (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 103) Le lundy, XII.e jour du dit février, après avoir oy messe et desjuné, partismes du dit Coullongne acompaignié d'unne ghide et allâmes disner en une villette nommé Berchem, qui est de la duchié de Juillers, à III lieuwes du dit Coullongne Et d'illec acompaignié d'une aultre ghide allâmes au giste à Juillers qui est petitte ville *frummée* à III lieuwes du dit Berchem : sont que feymes pour ce jour six lieuwes. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 205)

FERMETÉ, subst. fém.
[T-L : *fermeté* ; GD : *fermeté* ; GDC : *fermeté* ; AND : *fermeté* ; FEW III, 575b : *firmitas* ; TLF VIII, 772a : *fermeté*]
[formes intéressantes] : …laquelle est une fort grand ville ayant deux *frummetez*. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 30) Pendant ce temps que guères ne faisièmes, allâmes veoir la muraille de la seconde *frummeté* d'icelle ville, laquelle est sy puissante et sy large que deux hommes à cheval l'un de costé l'autre y pourmenroyent de front à leur plaisir, et sy seroient encoires couvers à deux costez. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 38)

FÈVE, subst. fém.
[T-L : *feve* ; GD : *feve1* ; GDC : *feve* ; AND : *feve* ; FEW III, 339a : *faba* ; TLF VIII, 820a : *fève*]
[exemple intéressant A] [Comme expr. d'une valeur minimale] : La cité est forte, non pas tant que Raguze, maiz y a de jour en jour grant quantitate de massons, car du costé de la terre on faict grans fossés et doubles murs et si en paravant estoient, et sont les tours pres l'une de l'autre environ d'ung gect d'une *feve* et est la moitié clos de mer. (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 124)

FIGUIER, subst. masc.
[T-L : *figuier* ; GDC : *figuier* ; AND : *figer* ; FEW III, 496a : *ficus* ; TLF VIII, 856b : *figuier*]
[nouveau syntagme] *Figuier de pharaon.* "Figuier sycomore" : Dedans cellui beau jardin ou le baulme croist, est encore le *figuier* de Pharaon portant fruit et feulles chascun an (*Voy. Jérus.*, c.1395, 58) Le fruit que icellui arbre porte naist au contraire des autres arbres, excepté que des *figuiers* de Pharaon, que les figues naissent es cuisses et es branches, ainsi comme se on les y avoit fichées. (*Voy. Jérus.*, c.1395, 58) Et logeasmes en ung champ soubz des arbres que les ung nomment « jumel » et les autres *figuiers* de Faron. (*Pèler.* D., 1486, 398) Et à l'entrée d'un jardin où l'on entre avant que l'on viengne audit jardin du balsme, trouvasmes ung grand et gros fighier que l'on appelle le *fighier* de Pharaon, pareil à ceulx dont dessus ay parlé que trouvasmes à Carfa près de Gazera (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 173)

FLAMAND, adj. et subst. masc.
[GDC : *flamant* ; AND : *Flamenc* ; FEW XV-2, 134b : *flaming* ; TLF VIII, 937a : *flamand*]
[nouveau syntagme A] *Fenestre flamande* : Item, est le lieu du purgatoire Saint-Patrice comme une fenestre *flamengue*, fermée à bonne clef et d'un huis sengle, et est de haulteur à la terre de la chappelle, et soit noord à quatre piez près du coing noord-ost d'icelle à la ligne et juste volume dudit coing, et a ledit trau neuf piez de long, en alant de ost à west, et après, retourne cincq piez vers zuut-west et a en tout de quatorse à quinse piez de long. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 171)

REM. *Cf.* FENÊTRE.

FLAMBER, verbe
[T-L (renvoi) : *flambete* ; GD : *flambete* ; AND : *flamber* ; FEW III, 603a : *flammula*]
[nouveau syntagme] RELIG. *Buisson flambant* : Item, où Moyse vit le buisson *flambant* et qui point ne ardoit. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 94)
REM. *Cf.* BUISSON.

FLAMME1, subst.
[T-L : *flame* ; GDC : *flamme* ; AND : *flambe* ; DECT : *flame* ; FEW III, 599b : *flamma* ; TLF VIII, 945b : *flamme1*]
[forme intéressante] : Si que toux ceulx de le ditte nef estoyent grandement effrees et mot esbaiis et descomfourtés come ceulx que avoyent bien de quoy du grant accident et espaventable chose que ainssi soubdaynement estoit venue, la quelle nullz n'en savoit que povoit avoir esté, fors tant que dizoient ausquns qu'ils avoyent veu dessendre une chose noire chargee de feu et de *flama*, et dizoit l'en que c'estoit le fulgre, et lez autres prousomoyent que c'estoit le pechié enfernel que ainssi nous avoit mallement abatus (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 57)

FLORENTIN, adj. et subst. masc.
[GDC : *florentin* ; AND : *Florentine* ; FEW III, 627b : *Florence* ; TLF VIII, 992a : *florentin*]
[formes intéressantes] : Et demeurent en ceste ville plusieurs marchans Venissiens, Cathelans, Jenevois et *Flourentins*. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 171) [...] OR fault-il parler plus à plain des païs des Ytalles, du païs des Jenevois dont nous avons cy devant parlé qui touche du costé de midy ès païs des Lucois et des *Fleurentins* et de Boulongne la Grace qui est moult bon païs et fertilz, et pour ce s'appelle Boulongne la Grace, car elle est fertille de blez, de vins, de chers, de poissons de mer et d'eaue doulce, de bois, de huille d'olives, et de toutes autres choses pour corps d'omme. (LE BOUVIER, *Descript. pays* H., p.1451, 81)

FLOTTER, verbe
[T-L : *floter* ; GD : *floter1* ; GDC : *floter* ; AND : *floter* ; DECT : *floter* ; FEW XV-2, 148a : **flot-* ; TLF VIII, 998a : *flotter1*/*flotter2*]
[exemple intéressant I.A.2.b] : Et y a grant foison d'eaue de fossez là entour autre que desdis puichs, ne de la rivière, car le lacq de Lestaignon vient *flotter* au plus près du chemin à demye mile à main senestre en alant de la dite bouche vers la ville. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 133)
[nouveau syntagme I.A.2.c] *(Faire) flotter d'eau* : Item, qui en ce lieu là descenderoit pour venir par terre à la ville, il fauldroit ung peu tournoyer pour issir hors de la voye desdis jongs et trouveroit les rieux dessusdiz en chemin, que les Sarrasins feroient bien *floter* d'eaue en une nuyt plus hault par leurs puichs, qu'ilz ont près de la rivière, qu'ilz tirent l'eaue à roes et à boeufz. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 133)

FOND, subst.
[T-L : *fonz* ; GD : *font* ; GDC : *fons1* ; AND : *funz1* ; DECT : *fonz* ; FEW III, 869b,873b : *fundus* ; TLF VIII, 1042b : *fond*]
[exemples intéressants A.1.b] : Item de celluy Chasteau Rog plus avant XXX milles a une ylle deserte appellee Cacomo et entre celle et la terre ferme ha ung port moult bell et grant, lequell en tamps passé solloit estre cipté que s'en entra a fons et encores aujourduy aparent grant partie dez hostels et mesons en le *fons* de le mer. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 32) Et y a ung homme de par la ville de Damiette ordonné, qui tousjours tente ou sonde le *fons*, pour sçavoir quant le canal de la bouche se remue, et est celui le pillot qui moustre aux nefz et aux fustes, qui veulent entrer dedens, le chemin et l'entrée- Item, par ce canal, ayant bon pillot, entrent bien nefz de deux cens bottes et toutes galées et menues fustes, quant le temps est bon et qu'il fait doulz vent venant de la mer. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 134) lesquelles naves sont toutes chevillées de chevilles sans nul fer, et ce pour la doubte du *fons* de la mer qui est tout d'aymant, et leurs voilles sont toutes de palmes, et leurs cordes de joinctz marins. (*Voy. et pard.* M., c.1419-1425, 96)
[exemples déjà présents A.1.b] : Et a illec meschant havre et de peu de *fondz*, pourquoy il y faict perilleux attendre une fortune pour doubte de ferir en terre. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 10) Les terres de ca et de la, haultes et droictes, faictes en facon d'un foussé a *fons* de cuve qui est sable blanc et ressemble a roc, qui en plusieurs lieux se crouste et fend, et tres souvent en chet de grans loppins du pesant de cinquante pippes, ainsi que vismes par experience. (*Pèler.* D., 1486, 406)
[nouveau syntagme A.1.a] *A fond de chane* : De la a Bresse, cité, belle ville, troys chateaulx tous neufz a *fous* de quenne, nette ville, beau palais, belle maison de evesque, on descend a l'eglise (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 95)
REM. *Fous*, lire *fons*?

FONDIQUE, subst.
[T-L : *fondique* ; GD : *fondique* ; FEW XIX, 48b : *fundaq*]
[forme intéressante] : D'illec allâmes veoir la place où se tiennent les Allemans que l'on appelle le *fondicle*, laquelle ung jour par aultre rend de prouffit à la Sg.ie cent ducas et plus. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 36)
[exemples déjà présents] "Comptoir européen en terre musulmane, entrepôt et lieu de réunion des marchands" : Item, sachiés que en celledicte cité d'Alixendre a plusieurs belles demorances pour les chrestiens estranges, c'est assavoir pour les marchands et pour les pelerins, lesquelles demorances sont appellées" *fondiques*". (*Voy. Jérus.*, c.1395, 78) Et y a grant quantité d'icelles demorances, comme le fondique de France, le fondique des Veniciens, le fondique des Genevoix, le fondique des Castellains ou Arragonnois, le *fondique* des Chippriens, des Napolitains, des Enconnitains, des Marciliains ou Marcelle, des Candiens et des Nerbonnois. (*Voy. Jérus.*, c.1395, 78) et en nul des autres *fondiques* ne peulent estre herbergez les pelerins, pour ce que en icellui fondique a official de par le Soudan, lequel est chrestien, et scet combien il doit rendre au Soudan de treu pour chascun an, et scet combien il doit avoir de chascun chrestian qui entre en Alixendre puisqu'il soit pelerin. (*Voy. Jérus.*, c.1395, 78) et en nul des autres fondiques ne peulent estre herbergez les pelerins, pour ce que en icellui *fondique* a official de par le Soudan, lequel est chrestien, et scet combien il doit rendre au Soudan de treu pour chascun an, et scet combien il doit avoir de chascun chrestian qui entre en Alixendre puisqu'il soit pelerin. (*Voy. Jérus.*, c.1395, 78)

REM. Ex. cités dans GD et dans TLF sous *fondouk* (TLF VIII, 1053a-b : *fondouk*). *Cf.* DMF FONTÈQUE. *Cf.* remarque du DMF.

FONDURE, subst. fém.
[T-L (renvoi) : *fondëure* ; GD : *fondeure* ; AND : *fundure* ; FEW III, 864b : *fundere* ; *FEW III, 866a : *fundere*]
[sens nouveau I.A] P. méton. "Alliage résultant de la fonte de différents métaux" : Et en alant de l'autre costé devers le ponant, il y a ung moult hault pillier de pierres quarrées où il y a des lettres escriptes, lequel est bien hault et dessus est Constantin l'Empereur, de metail sur ung grand cheval tout de *fondure* et tient le sceptre en l'enchlenche main et a le bras droit tendu et la main ouverte devers la Turquie et le chemin de Jherusalem par terre, en signe que tout celluy pays jusques en Jherusalem luy souloit estre obeyssant, et ne sçay point en quelle maniere on l'a peu mettre là dessus, veu la grandeur et le poix de quoy il est. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 159)

FONTÈQUE, subst.
[*FEW XIX, 48b : *fundaq*]
[exemple intéressant] : Item, y a pluisieurs marchans Cristiens dedens la ville qui là demeurent, en espécial Venissiens, Génenois et Catelans, qui y ont leurs *fontèques*, comme maisons grandes et belles, et les enferme on là dedens et tous les Cristiens, chascune nuyt de haulte heure, et, les matins, les laissent les Sarrazins dehors de bonne heure, et pareillement sont enfermez tous les vendredis de l'an, deux ou trois heures le jour, c'est à sçavoir à midy quant ils font leur grant oroison. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 109)

REM. Pas d'ex. dans DMF. Dans DMF, mis sous FONDIQUE. *Cf.* DMF FONDIQUE.

FORMER, verbe
[T-L : *former* ; GD : *former* ; GDC : *former* ; AND : *former1* ; DECT : *former* ; FEW III, 716b : *formare* ; TLF VIII, 1099b : *former*]
[nouveau syntagme A.1.c] *Former desir* : Pour quoy tres affectuosament je prie a vous mes chiers foyals et liges a mes bonnes gens de ma ditte terre, tant gentils religieux pestres et gens de sainte eglize et autres de quelque estat ou condicion que soyés qu'il vous pleise prier Jhesu Crist, nostre sauveur, avec bonne et parfeite devocion qui luy vigne a plesir par sa sainte benigne humilité me donner povoir, grace et auctorité ainsi que mon corps *forment* desire. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 11)

FORTALICE, subst. fém.
[*FEW III, 733a : *fortis*]
[exemples intéressants] : Aussi que je vous lesse par bien entiegrement recomandés et par mesmes toux mes lieux, plasses, chasteaus et *fortalesses* et toute ma terre par entier come ceux esquelx j'ay tres parfeite comfiance et fere que le doy par rayson. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 12) Ceste cipté est en une ille bien grande et complie de toux biens et y a de belles *fortalesses*, qui sont bien guardees pour gens autres que Grecxs, et aussi faut il mester pour chouse du pays de le Turquie qui confronte avec le ditte ille chiere pour chiere de le ditte cipté de Roddes ou il n'a que ung poy de travers de mer, a le quelle cipté le mer bat au pié dez murs et droit ont lez nefs prendent port ha une grant chaussee faite de grans pierres de massonerie cranallee aux bors qui se tient en le mur de le cipté et entre dedens le mer bien IIII tretz da dart et tout au lonc d'icelle sont assis XVI molis de vent, toux d'un ranc qui nuyt et jour molent yver et esté, et a paynes l'on les voit toux ensemble molir ne toux a ung cop cesser. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 51)

REM. *Cf.* remarque du DMF.

FORTUNAL, adj.
[T-L (renvoi) : *fortunel* ; GD : *fortunal1* ; FEW III, 736b : *fortuna*]
[exemple intéressant B] : Item, est le port de Sayette grant et assez bon pour tout moyen navire, et y a fons assez pour naves de quatre à cincq cens bottes, mais ledit port est fort découvert, pour les vens *fortunaux* de noord-ost et de noord-noord-ost. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 152)

FORTUNE, subst.
[T-L : *fortune* ; GD : *fortune* ; GDC : *fortune* ; AND : *fortune* ; DECT : *fortune* ; FEW III, 736 : *fortuna* ; TLF VIII, 1121a : *fortune*]
[exemples intéressants B.3] *Fortune de vent* : Et droytemant quant vint sur le mye nuyt, le vent se comensse moult mallemant a refresquer et quant fut le jour nous eumes tant de tourmente que par force nous fit retorner jusques au royaume de Calabrie et d'illeques nous porta a le cipté de Cathanie ou royaume de Cecille, et de Catanie nous fist courrir a une autre cipté au dit royaume de Cecille que l'on appelle Messine mes nous avions si tres malle et outregeuze *fortune* de vent et de mal temps que par puissance que le patron de le nef ne lez mariniers eussent ne puirent onques prendre port en nulh de ces lieux dessus dis, ains allions sa et la par la mer a la mercy du vant a pleynes voilles, les quelles n'avion peu dessendre de l'albre par le force du grant vent que soubdaynement tout a cop estoit venu de nuyt (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 58) Item, partis de là, arrivay à Rodes pour aller en Chippre, mais *fortune* de vent nous mena en la Turquie à ung port nommé Malfata, où fusmes dix jours. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 176) Et puis, revins monter à Jaffe, repassay par Cyppre et par *fortune* de vent arrivay à ung port nommé Cacquau, jadis ville fondue en abisme. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 176) Là passay par devant le chasteau rouge, et par *fortune* de vent arrivay au chastel de bourch de Lindo, au bout de l'isle de Roddes, et de là, retournay à Roddes. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 177)

FOSSÉ, subst. masc.
[T-L : *fossé* ; GDC : *fossé* ; AND : *fossé* ; DECT : *fossé* ; FEW III, 740b,741a : *fossa* ; TLF VIII, 1126a : *fossé*]
[nouveau syntagme B] *Fossé muré* : mais elle est merveilleusement et forment fermée de treshaulx murs, de treshaultes tours, de *fossez* murez, de marine. (*Voy. Jérus.*, c.1395, 96)
[nouveau syntagme A] *Fossé double à fond de cuve* : De ce costé de la terre ferme ilz le ont fort fortiffiée, car il y a fausses brayes et aucuns lieux et *fossez* doubles à fons de cuve fort parfons. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 98)
[nouveau syntagme B] *Fossé curé* : Saiette est une ville sur la mer qui est fermée du costé de la terre et les *fossez* curez mais ilz ne sont gayres parfonds. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 42) Et y a en oultre *fossez* cuiriez de machonnerie à plomb par tout entour, en tout les lieux cy dessus exceptez, et n'y a point d'eaue en iceux, mais samblent larges de cincquante à soixante piez, et parfons de vingt quatre à trente. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 105) et y a deux chasteaux l'un sur la rivière Dadus qui va cheoir en la rivière du Pocq, lequel est ung très beau chastel et puissant, beaux *fossez* cuiriez à l'entour fort haulx, et y a pluiseurs entrées et saillies tant par la rivière comme aultrement. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 28)

FOSSER, verbe
[T-L : *fosser* ; GD : *fosser* ; AND : *fosser* ; FEW III, 739a : *fossa*]
[forme intéressante] : Et la y a une belle pierre de marbre *foussee* par devant de mesmes en maniere d'une autre tombe, et chante l'on messe dessus, ou fut mys et estandu mort le tres precieulx corps de Nostre Sauveur et Redempteur Jesucrist. (*Pèler.* D., 1486, 358)
[exemple intéressant A] : Et la y a une belle pierre de marbre *foussee* par devant de mesmes en maniere d'une autre tombe, et chante l'on messe dessus, ou fut mys et estandu mort le tres precieulx corps de Nostre Sauveur et Redempteur Jesucrist. (*Pèler.* D., 1486, 358)
[exemple intéressant B] : Item, est toute la ville assise sur bonne terre vive pour *fosser* et pour miner, excepté le chastel qui est sur roche. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 116)

REM. Pas d'ex. dans DMF pour B.

FOUDRER, verbe
[T-L : *foudrer* ; GD : *foudrer* ; AND : *fuildrer* ; FEW III, 841b : *fulgur*]
[exemple intéressant] : Et par de la douze journees par desert est la Medine ou le corps de Macommet fut enterré, qui puis quatre ans en ca a esté *fouldree* et bruslee, et y vont plusieurs. (*Pèler.* D., 1486, 420)

FOULÉ1, adj.
[FEW III, 847b : *fullare*]
[exemple intéressant] : Et feymes ce jour plus de XII bonnes lieuwes, et en y avoit de sy lassez, et moy des premiers, qui en perdirent l'apétit, tant las et *foullez* estoient les compaignons. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 53)

FOULE, subst.
[T-L : *fole* ; GD : *foule* ; GDC : *foule* ; AND : *foule* ; DECT : *fole* ; FEW III, 847a : *fullare* ; TLF VIII, 1150a : *foule1*/*foule2*]
[exemple intéressant I] [À propos de chameaux] : Le vendredy, VI.e jour dudit mois d'octobre, IIII.e journée, incontinent que l'estoille Journade fut levée, afin de anticiper la *foulle* des camelz de ladite carvane, montâmes sur noz asnes et chargâmes noz camelz et feismes telle dilligence que environ IX heures du matin nous arrivâmes en ung plain de durs sables entre grans montaignes et vallées lez une fontaine sallée qui se nomme Elmarzabeth, où emprès il y a une aultre fontaine d'eauwe doulce blance comme lait où les camelz et asnes furent abuvrez et noz peaulx de chièvre raemplies, dont chascun pélerin avoit une. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 152)

FRAÎCHET, adj.
[T-L : *freschet* ; GD : *freschet* ; FEW XV-2, 174b : *frisk*]
[exemple intéressant] : En tant demourames celle nuyt et quant vint au jour ung petit vent *fresquet* fut venu que poy a poy se refresqua et nous comensa a tirer vers le ille de Sardeigne ou nous voulions aller. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 73)

FRAÎCHIR, verbe
[T-L : *freschir* ; GD : *freschissant* ; AND : *freschir* ; FEW XV-2, 175b : *frisk*]
[exemple intéressant] : Et s'en vint le dit seigneur et chevaucha tant qu'il arryva à Paris, la ou il trouva de la connoissance assés et fut huit jours dedans Paris pour se *freschyr*. (BÉTHENCOURT, *Canarien* C., c.1490, 355)
REM. Pas d'ex. dans DMF.

FRANCOLIN, subst. masc.
[T-L : *franquelin* ; GDC : *francolin* ; FEW, Ø ital. *francolino* ; TLF VIII, 1220a-b : *francolin*]
[exemples intéressants] : Ore quant j'eu avizé ceste notable eglize et m'en tournoye a Palermo, je trouvay en le voye le chivallier messire Arnaut Guillem de sainte Collome, guascon et filz du honorable chevalier que si grant compaignie m'avoit fette en Cecille comme par dessus est dit, le quel venoit au davant de moy, chassant en son oustour, si que je me mys a chasser et ne trouvames fors que ung oiseau que appellent *francolin* que ressemble une pardis et l'oustour le voulla et le pris, et aprés nous en tournames en la sus ditte cipté de Palermo. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 69) …et lievres parmy les bois et y a oyseaus, qui sont comme faisans, qui s'appellent *francolins*, qui sont très bons à mengier. (LE BOUVIER, *Descript. pays* H., p.1451, 70)
[exemple déjà présent] : Et prennent oysiaulx plus grants que faucons, qui s'appellent gerfaulx, qui vivent des lièvres et perdris, et *fracolins*, qui sont en celle ysle. (LE BOUVIER, *Descript. pays* H., p.1451, 65)

FRESTRÉ, adj.
[GD : *frestré* ; FEW XV-2, 130a : **first*]
[exemple déjà présent] *Frestré de.* : Et est icellui digne drap moult noblement envaissellé en ung coffre *frestré* de fin cristail, parmy lequel l'en peult veoir icellui drap tresclerement, et est tresblanc et espès, velus comme sont les ouvrages tissus a haulte lisse en la maniere de Frise qui seroit bien deliée. (*Voy. Jérus.*, c.1395, 97)

FRISQUE, adj.
[T-L : *frisque* ; GD : *frische* ; FEW XV-2, 171b : *friks* ; FEW XV-2, 178b : *frisk* ; TLF VIII, 1274a : *frisque*]
[sens nouveau B.2] [À propos d'un repas] "Vif, animé, copieux en nourriture (?)" : Et me fist faire oudit désert ung très beau logis tous de vertes foeulles et ramsseaux, pour tenir mon estat emprès luy, et me mena à ses chasses pour prendre ours sauvaiges en vie, et me donna deux très *frisques* disners, l'un par espécial où il y avoit plus de soixante paires de metz, et me assist à sa table, et me envoyoit toujours vivres. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 53)
REM. Ex. extrait du texte de Lannoy (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 53) cité dans GD. GD cite ex. de Caumont, éd. La Grange (1858) : "un si *fresque* grant bruyt". L'éd. Noble (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 57), propose de lire : "un si *tresque* grant bruyt".

FULGRE, subst. masc.
[*FEW III, 842a : *fulgur*]
[exemple déjà présent] : Si que toux ceulx de le ditte nef estoyent grandement effrees et mot esbaiis et descomfourtés come ceulx que avoyent bien de quoy du grant accident et espaventable chose que ainssi soubdaynement estoit venue, la

quelle nullz n'en savoit que povoit avoir esté, fors tant que dizoient ausquns qu'ils avoyent veu dessendre une chose noire chargee de feu et de flama, et dizoit l'en que c'estoit le *fulgre*, et lez autres prousomoyent que c'estoit le pechié enfernel que ainssi nous avoit mallement abatus (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 57)

FUSTAGE, subst. masc.
[T-L (renvoi) : *fustage* ; GD : *fustage* ; FEW III, 915b : *fustis*]
[exemple déjà présent A] : …sur ce les dittes nefs ambedeux se entre fierent dez chasteaux davant tellement qu'il sembloyt que toutes deux fussent debrisees, si que de le nostre se rompi assés de *fustatge* et toutes les deux bonetes que se tenoient en le voille du grant albre en le quelle fist de si grans partus que par le mendre pourroie bien passer une grosse pipe, et nostre nef le encontra tiel coup qu'il l'en pourta tout le chasteau davant et mist en piesses l'aubre que dedens celluy estoit et pluseurs autres tables que voullerent pour mer (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 70)

FUSTELETTE, subst. fém.
[GD : *fustelette* ; FEW III, 917a : *fustis*]
[exemple intéressant] : Item, il y a, droit au front devant la ville, devers la mer, ung autre petit plat port pour petites *fustelettes*, comme petites galiotes et barques, lequel est fait à la main, comme il samble. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 153)

GAGNEUR, subst. masc.
[T-L : *gäaignëor* ; GD : *gaaigneor* ; AND : *gainur* ; FEW XVII, 461b,465b : **waiðanjan* ; TLF IX, 18b : *gagneur*]
[forme intéressante] : Et m'adrechay a Jehan le Tailleur, *waingnier*, qui me fist tres bonne compagnie et es de Tournay (VELAINES, *Pèler. tourn.* P., p.1432, 300)

GALÉE1, subst.
[T-L : *galee2* ; GD : *galee1* ; AND : *galie* ; DECT : *galee2* ; FEW IV, 27a : *galea*2 ; TLF IX, 34b : *galée*]
[exemples intéressants A] *Galee subtile* : Nous estans audict port de Sallines, vint une *gallée* subtille des Veniciens qui estoit passée par Rhodes et nous fut dict par ceulx de ladicte gallée que les chevalliers de Rhodes avoyent tué grant nombre de Turcz à ung assault que firent lesdictz Turcz contre la ville et dict on qu'il y eut environ douze chevalliers mors et beaucoup de leurs gens tuez et navrez (*Voy. Hierus.* S., 1480, 107) Auquel port de Corfou estoient lors trois *gallées* soubtilles, de XVIII que les Vénissiens avoyent à ce jour sur la mer pour le tenir paisible, dont en l'une des trois le principal cappitaine des dictes XVIII gallées y estoit (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 96)
[nouveau syntagme A] *Galee pelerine, galee des pelerins* : …et avoit si grant puissance qu'il se povoit bien passer des dictes gallées, et aussi en esperance de retourner et prendre la *gallée* des pellerins pour ce que le grant Turc estoit adverty qu'il y avoit plusieurs grans seigneurs des chrestiens en la dicte gallée lesquelz il desiroit fort à avoir. (*Voy. Hierus.* S., 1480, 42) et est entre sainct Anthoine et sainct Nicollas et de la s'en vont dire la messe audit sainct Nicollas et demeure la *galee* pelerine auprès de la jusques au partir bien a III milles. (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 110) III DE VENISE A JÉRUSALEM Le mardi VIe de juing partist la *galee* pelerine et vers le soir partist en ung petit vent, et le mardi ne chemina que ung pou. (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 112) Le mardy, merquedy, jeudy, vendredy, samedy et dimence, XVI.e, XVII.e, XVIII.e, XIX.e, XX.e, XXI.e jour dudit mois de may, séjournâmes tous iceulx jour audit Venise actendant le partement des *gallées* pellerines sans aultre chose faire. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 82) Et ce jour du matin, une aultre *gallée* pellerine qui estoit à messire Augustin Contarin party cincq ou six milles oultre du nostre, fist voille et s'en alla ce jour comme nous fut dit à Parence où l'on compte cent miles et eubt tout ce jour vent à souhait et en poupe. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 84)
[nouveau syntagme A] *Galee plate* : Item, trouvay par informacion, non pas que je aye esté dedens, que le viel port est plat et n'y peut entrer plus gros navire que de deux cens bottes, *gallées* plattes, fustes et petites navires (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 102)
[autre cas] : Ceste presente annee estoit patron de la *gaél* de Hierusalem ung gentilhomme de Venize nomme messire Augustin Contorin, patron de l'annee passee, et estoit seul par l'ordonnances des segneurs (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 110)

REM. *Gaél* (BARBATRE, *Voy. T.-C. P.*, 1480, 110) , lire *galé*?

GALOIS3, adj.
[T-L : *galois* ; GD : *galesce* ; AND : Ø ; *FEW XVII, 490b : **walhisk*]
[exemple intéressant] : L'an mille quatre cens vingt et ung, le quatrième jour de may, me party de l'Escluse, moy huitième, c'est à sçavoir : moy, le *Gallois* Dubois, Colart le bastard de Marquette, le bastard de Lannoy, Jehan de la Roe, Aggregy de Hem, le roy d'armes d'Arthois et Copin de Poucque (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 51)

GARDOIR, subst. masc.
[GD : *gardoir* ; AND : Ø ; FEW XVII, 518b : **wardôn*]
[sens nouveau] "Réservoir" : Ce soir perdismes la veue de la dicte Mer Rouge, et le landemain trouvasmes la fontaine Agenoust, autrement dicte la fontaine du Souldan, ou y a une grant citerne, beaucoup large merveilleuse profonde, fermee de muraille tout au tour, ou entre ses murailles y a ung peu de logis ou nul ne demeure, sinon deux moys : c'est assavoir juillet et aougst, que le Souldan y envoye ung homme avec ung chameau pour tirer eau de la dicte cyterne, et la faire couller par conduitz qui sont soubz la dicte muraille en quatre grans *gardouers* d'eau qui sont dehors (*Pèler.* D., 1486, 419)
REM. Pas d'ex. dans DMF.

GARENNE, subst. fém.
[T-L : *garenne* ; GD : *garene* ; GDC : *garenne* ; AND : *garenne* ; FEW XXII-2, 21b : o.i. ; TLF IX, 96a : *garenne*]
[exemple intéressant A] *Garenne de rat* : mais ès dictes plaines voit-on *garennes* de ras comme nous disons pardecha garennes de connins. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 152)

GÉANT, subst. masc. et adj.
[T-L : *jaiant* ; GDC : *geant* ; AND : *gaiant* ; DECT : *jaiant* ; FEW IV, 134b : *gigas* ; TLF IX, 145a : *géant*]
[exemples intéressants I] RELIG. [À propos de Goliath] : Item, en la Maison Dieu de Venise est l'un des gros dans d'un *jayant* c'om appeloit Goliast, lequel jayent David occist. (*Voy. Jérus.*, c.1395, 4) Item, en la Maison Dieu de Venise est l'un des gros dans d'un jayant c'om appeloit Goliast, lequel *jayent* David occist. (*Voy. Jérus.*, c.1395, 4) et en tel estat s'alla combatre contre Golias le *jayant*, qui moult ot grant despit d'icellui David, quand il le vit venir contre lui. (*Voy. Jérus.*, c.1395, 5) et en une vallée près de là, y a ung petit pont ou David tua Golias le *geant* et sur l'autre montaigne du sepulchre Daniel estoit l'armée des Philistins quant Golias fut occis. (*Voy. Hierus.* S., 1480, 98) V DE JÉRUSALEM A VENISE LE RETOUR In nomine Domini Nostri Jesuchristi crucifixi Le lundi VIIe jour d'aoust audit an mil cccc octancte, a soleil levant, nous partismes de Hierusalem pour retourner a Rames, et passames a deux tresz d'arc du sepulchre de Daniel le prophete, et en une vallee pres de ila y a ung petit pont ou David tua Goliat le *giant*, et sur l'autre montaigne opposite du sepulchre Daniel, estoit l'armee des Philistins quant ledit Goliat fust occis. (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 151)

GENESTE1, subst. fém.
[T-L : *geneste* ; GD : *geneste1* ; AND : *genest* ; DECT : *geneste* ; FEW IV, 100b : *genista*]
[forme intéressante] : …tout à l'entour sur les roches et les montaignes sont rommarins et autres arbres à sy grand plenté comme *jenestres* en nostre pays. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 90)

GENS, subst.
[T-L : *gent* ; GD : *gent1* ; GDC : *gent1* ; AND : *gent1* ; FEW IV, 106b,107 : *gens* ; TLF IX, 193a : *gens1*]
[exemple intéressant A.2.d] *Gens de sang.* "Personne sanguinaire" : Ilz sont blons et blans, et sont noris de letaiges et cervoises, de chers et de poissons et sont *gens* de sang, et sont grans mengeurs pour la froideur du païs. (LE BOUVIER, *Descript. pays* H., p.1451, 80)

GENTIL2, subst.
[GDC : *gentil* ; AND : *gentil* ; FEW IV, 111b : *gentilis* ; TLF IX, 196b : *gentil1*]
[exemple intéressant B] : Et furent seigneurs et rois antiquemant de ceste Saturnus et Jupiter et les deesses Venus et Juno, que fut suer et fama de Jupiter, les quelles antiquemant lez *gentilz* colloient pour Dieux et de le ditte ylle fu roy ycelluy just et docturer Minus que en son tamps ne aprés en excerssisse de justice n'en eut per, de le moiller duquel fu nee celle merveilleuse et orrible beste que fut appellé Minotaur, que fut enfermee y enclouse dens celle entriquade meson faite par Dedelus, merveilleux maquanit, lequelle meson fut nompnee Lebarinte et aujourduy par moultz est vulguelmant apellé le cipté de Troie en le quel meson estoient condampnés a estre mis lez jeunes filz dez Hetenesiens par vengance de le mort des Endrogeux, filz du dit roy Minus jusques tant que par sort y fut tramis le proux et vaillant Tezeu, filh de Egeu, roy de Attenes, condampné a estre devoré par le dit Minotaur (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 31)

GIBIER, subst.
[T-L : *gibier* ; GD : *gibier* ; GDC : *gibier* ; DECT : *gibier* ; FEW XVI, 1a : **gabaiti* ; TLF IX, 237b : *gibier*]
[nouveau syntagme A.1] *Esbattre (aux champs) en gibier.* "Aller chasser" : Et apprès ce nous mena le roy esbattre aux champs en *gibier*, et puis retournasmes en nostre logis au giste. (*Voy. Jérus.*, c.1395, 86)
REM. *Cf.* ÉBATTRE.

GIRAFE, subst. fém.
[T-L : *girafe* ; GDC : *girafe* ; FEW XIX, 207b : *zarafa* ; TLF IX, 247b : *girafe*]
[forme intéressante] : Et me dist qu'il y a moult d'estranges bestes comme lyons, elephans, *sçarafes*, licornes et goristes ainsi que ung homme sauvaige, excepté qu'ilz ont bien deux piez et demi de queue et est moittié blanc et moittié noir. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 144)
[exemple intéressant] : Et me dist qu'il y a moult d'estranges bestes comme lyons, elephans, *sçarafes*, licornes et goristes ainsi que ung homme sauvaige, excepté qu'ilz ont bien deux piez et demi de queue et est moittié blanc et moittié noir. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 144)
REM. *Cf.* DMF ARAFFLE et ARAFE. La forme *sçarafes* est intéressante car elle semble résulter d'un emprunt direct à l'arabe sans passer par l'italien. La forme *giraffa* mentionnée dans le FEW provient du récit : *Voy. Jérus.*, c.1395, 21, 62.

GLACISSÉ, adj.
[*FEW IV, 140b : *glacies*]
[exemples déjà présents] : Item, nous venismes à Hamos qui est assez bonne ville et est moult bien fermée de murailles et les fossez sont tous *glacissez*. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 75) Il y a ung beau chastel à ung bout de la ville qui est assis sur une mote assez haulte et est toutte *glacissé* jusques au pié du mur qui n'est guyeres hault. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 75) Ceste dite place est tresforte de tresbeaux fossés tous *glacissez* et à double muraille, tresbelle et bien tourée tout autour selon la terre. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 213)

GLISSER, verbe
[T-L : *gliier* ; GDC : *glicier* ; FEW XVI, 44 : **glidan* ; TLF IX, 275b : *glisser*]
[forme intéressante] : Et là les convint ilz deschaussier, pour passer sur les pierres de marbre si unyes et si *clichentes* que l'en ne s'i puet tenir fors que à quatre piez (GADIFER DE LA SALLE, *Canarien* C., c.1404-1406, 69)

GOBET, subst. masc.
[T-L : *gobet1* ; GD : *gobet2* ; AND : *gobet* ; FEW IV, 179b : **gobbo-* ; TLF IX, 312a : *gobet*]
[sens nouveau] Au fig. "Profit, aubaine" : De tielx en y a moult de chevances qui sont à la destruction du pouvre peuple pour plaire aus grans seigneurs et pour en avoir les grans *gobaiz* pour bouter en leurs sacs. (GADIFER DE LA SALLE, *Canarien* C., c.1404-1406, 111)
REM. *Cf.* DEAF, G921.

GOÛT, subst.
[T-L : *gost* ; GDC : *goust* ; AND : *gust* ; FEW IV, 341b-342a : *gustus* ; TLF IX, 366a : *goût*]
[exemple intéressant I.A.2] *Goust de + aliment*. "Saveur de" : En ladicte montaigne, a de petis arbres qui portent un fruit plus gros que grosses cerises et de la fachon et *goust* de freses, excepté qu'il est ung pou aigret et est tresplaisant à mengier, mais qui en mengue beaucop, il enteste les gens comme qui seroit yvre et le treuve on en novembre et en decembre. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 138)

GOUVERNER, verbe
[T-L : *governer* ; GD : *governer* ; GDC : *gouverner* ; AND : *governer1* ; FEW IV, 299b-302b : *gubernare* ; TLF IX, 377b-380b : *gouverner*]
[forme intéressante] : Et l'autre dizoit, Attant come celle famme que est en le nef soit allotgee si pres du tymon que est *guovern* de le nef, nous ne pourrons aler avant. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 72)

GRÂCE, subst.
[T-L : *grace* ; GDC : *grace* ; AND : *grace1/gracedeu* ; DECT : *grace* ; FEW IV, 245b : *gratia* ; TLF IX, 383b : *grâce*]
[forme intéressante] : Ensuit ce le dit chemin et voyatge d'outremer comencié pour le *gracie* Nostre Seigneur et de monseigneur saint George a Caumont en Guasconhe au mois de feuvrier le XXVIIe jour en l'an de l'encarnacion mil CCCCXVIII. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 22)

GRAOUL, subst.
[FEW, Ø]
[exemple déjà présent] : Combien qu'on die la Mer Rouge, toutesfois l'eau est pareille de l'autre mer, mais les sable, greve et pierres, estans dedans sont plus rouges que ailleurs, et y va et vient la maree deux foiz le jour comme a celle de Poniant, et est fort peuplee de poisson et mesment de *graoul*. (*Pèler.* D., 1486, 416)
REM. Sens incertain.

GRAVELLE1, subst.
[T-L : *gravele* ; GD : *gravele1* ; GDC : *gravelle* ; AND : *gravele* ; DECT : *gravele* ; FEW IV, 255 : **grava* ; TLF IX, 453b : *gravelle*]
[exemple intéressant A.1] *Gravelle d'or* : …quant ilz furent la ou il trouverent formys sur le rivage du fleuve, dont les formis estoient moult grans, qui tiroient *gravelle* d'or de desous la terre, et gaignerent les marchans mervilleusement en se voiage. (BÉTHENCOURT, *Canarien* C., c.1490, 203)

GREC, adj. et subst. masc.
[T-L : *grec* ; GDC : *grec* ; AND : *grec* ; DECT : *grec* ; FEW IV, 209a : *graecus* ; TLF IX, 462b : *grec*]
[exemple intéressant B.3] : Et de l'autre part a une haulte montaigne qui enclost ledit chastel ainsy que en croissant, depuis *grec* jusques à mestre et de l'autre part a une plaine, et passe la rivyere parmy. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 125)

GRIFFON, subst. masc.
[T-L : *grifon* ; GD : *griffon* ; GDC : *griffon* ; AND : *griffun1* ; DECT : *grifon* ; FEW IV, 297b : *gryphus* ; TLF IX, 498a : *griffon1*]
[exemples intéressants A.1] Par méton. "Fontaine en forme de griffon (?)" : En chacun dez trois caires a ung *griffon* par ont gete l'eue fresche nuyt et jour (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 69) et devert le porte par ou l'en entre en le ditte claustre n'en ha poynt mes a l'autre caire devers celle part a main droite en a deux, l'une saill par ung grant *griffon*, l'autre par ung petit pillier reont que est de celle pierre d'un porfedo vert, et l'eue saut pour le chief d'amont sans cesser (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 69)

GRONDIL, subst. masc.
[FEW, Ø]
[exemple déjà présent] : Item, la chose en quoy il prent le plus grant plaisir, c'est en boire et aime gens qui boivent bien et m'a l'en dit qu'il boit tresbien X ou XII *grondilz* de vin qui peuvent bien estre VI ou VII quartes (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 184)

GROSSIR, verbe
[T-L : *grossir* ; GDC : *grossir* ; FEW IV, 275a : *grossus* ; TLF IX, 552b : *grossir*]
[exemple intéressant I] : …non pas que on lui sceut dire chose que le dit Sr. eut deservi, mais comme j'ay dit par cy devant, il desiroit avoir ces lestres toutes faites, *grossies* et scellées. (BÉTHENCOURT, *Canarien* C., c.1490, 257)

HABITUDE, subst. fém.
[GDC : *habitude* ; AND : *abitude* ; FEW IV, 370a-b : *habitudo* ; TLF IX, 633b : *habitude*]
[exemple intéressant B.2] : Lundi XI jour de septembre, nous estans devant la bonne cité de Rodes, entrasmes dedens le hable et après nous tous descendismes a terre et fusmes bien venus et receups des bons chevaliers et habitans audit Roddez et mieulx que en nulle aultre cité ou ville depuis nostre partement et la nous trouvasmes plusieurs *habitudes*, familiers et congnoissances. (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 157)

HACHE1, subst. fém.
[T-L : *hache* ; GDC : *hache* ; AND : *hache1* ; DECT : *hache* ; FEW XVI, 144b : *hâppia* ; TLF IX, 637b : *hache*]
[forme intéressante] : …mais fally envoyer quérir hommes marons de montaignes, pour de leurs *haxes* rompre la glache, pour les gens et chevaulx passer à sceureté. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 14)

HAMPÉ, adj.
[GDC : *hampé* ; *FEW IV, 392a-b : *hasta*]
[exemple déjà présent] : Emmy icelle croix a une petite croix *empée*, de la vraye croix Nostre Seigneur Jhesu Crist, sur laquelle croisette l'en fait certaines bulettes qui portent moult grans vertus par mer et par terre. (*Voy. Jérus.*, c.1395, 83)-

HANCHE, subst.
[T-L : *hanche* ; GD : *hanche* ; GDC : *hanche* ; DEAF, H 125 : *hanche* ; AND : *anche* ; DECT : *hanche* ; FEW XVI, 141a : **hanka* ; TLF IX, 665b : *hanche*]
[forme intéressante] : …une des *hancques* saint Cristofre (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 83)

HAQUEBUTE, subst. fém.
[GD : *hacquebute* ; FEW XVI, 127a : *hakebusse* ; TLF IX, 673a : *haquebute*]
[forme intéressante] : Je y veys beaucop de grosses bombardes que bombardelles et courtaulx de métal, et tant de serpentines, *hakebutes*, culevrines et aultres bastons à pouldre que à merveilles. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 81)

HAQUENÉE, subst. fém.
[T-L : *haquenee* ; GDC : *haquenee* ; AND : *aquenee* ; FEW XVI, 109a : *hackney*]
[sens nouveau] P. méton. *Aller haquenée.* "Allure douce d'un cheval, amble" : Tous les chevaulx, jumens, mules, muletz et asnes qui sont nourris audict pays vont tous les embles ou *haquenée*, naturellement, sans ce que on leur apreigne, comme nous dirent ceulx dudict lieu. (*Voy. Hierus.* S., 1480, 57)

HARNACHER, verbe
[T-L : *harneschier* ; GD : *harnaschier* ; GDC : *harnaschier* ; AND : *harneiser* ; FEW XVI, 204 : **hernest* ; TLF IX, 692b : *harnacher*]
[exemple intéressant A] : Et de là, m'en revins à Mayence, où je trouvay l'archevesque auquel je fis pareillement mon ambaxade, et me donna au partir ung cheval cellé et *harnaschié* à la mode du païs. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 166)

HASTE, subst. fém. et masc.
[T-L : *haste1* ; GD : *haste2* ; AND : *haste2* ; FEW IV, 390b : *hasta* ; TLF IX, 704a : *haste2*]
[exemple intéressant III] : Car premieremant elle est grande et large par dedens et tout autour de grans pierres de marbre obree a belle rengue sutilement pousees que ont bien ung *aste* de lance de longueur et environ V palmes d'ample bien gentilles et sont mizes de chief en amont (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 67)

HAUTBOIS, subst. masc.
[GDC : *hautbois* ; FEW XV-1, 207b : **bosk*-]
[exemple intéressant] : Après trompilles, clerons, *haultboys*, deux et deux (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 100)

HAUT-VENT, subst. masc.
[*FEW XIV, 264a : *ventus*]
[exemple intéressant] : Et sy y avoit trois trompettes de haulx *vens* comme le contre-teneur et dessus, que touttes sonnoyent. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 45)

HÉRISSON, subst.
[T-L : *heriçon* ; GD : *heriçon* ; GDC : *heriçon* ; AND : *heriçun* ; FEW III, 238a : *ericius* ; TLF IX, 784a : *hérisson*]
[forme intéressante] : …et y a plusieurs grans et merveilleux palais fondus, dont on voit encores les apparences, et la plus part d'icelle cité est en vignes, en jardins et en désert, et y a dedans les caves qui sont en ces lieux désers grant foison pors-espis, taissons, *hairissons* et regnars. (LE BOUVIER, *Descript. pays* H., p.1451, 84)

HISTORIER, verbe
[GD : *historier* ; GDC : *historier* ; FEW IV, 439b : *historia* ; TLF IX, 854b : *historier*]
[exemple intéressant B.2] [D'une image] : …et les portes de celle sont de boys mes par dessus sont toutes couvertes de metal, le quel est tout ouvré et pourtrait de ymatges *ystorié* honnestemant (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 68)

HIVERNÉE, subst. fém.
[GD : *hivernee* ; *FEW IV, 420a : *hibernus*]
[exemple déjà présent] : …et tantost le dit chastelain le me fist assavoir ainssi qu'il estoit ordonné par avant et je, voyant que celle malle *yvernee* estoit passee et le bon tamps de le primevere venoit qui toute douceur de tamps ameyne, eu grant joye de ces noelles et parti du sus dit chasteau ou j'avoie demouré le moys de desembre et de genier et du moys de feuvrier jusques le Xe jour, le quel je en parti pour torner a le ditte sipté de Palermo et fis celle mesme voye que davant avoye fette au venir quant j'estoie parti, le quelle nuyt m'en alay couchar a Termes et lendemain matin aprés le messe me alay disner a ungs houstels qui sont pardella une eglize que l'on appelle saint Michel que est en my la voye (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 66)

HIVERNER, verbe
[T-L : *iverner* ; GD : *hiverner* ; GDC : *hiverner* ; DEAF, I 518 : *iverner* ; AND : *iverner* ; DECT : *iverner* ; FEW IV, 420a : *hibernus* ; TLF IX, 860a : *hiverner*]
[exemples intéressants III] [À propos de bateaux] : Et de l'autre cousté, devers la Guynoye, qui est terre ferme de Sarrazins, est beau plain pais et tres bon port pour *yverne* tout navire, qui se nomme l'Arrecif. (GADIFER DE LA SALLE, *Canarien* C., c.1404-1406, 139) Il n'y a point de bon port pour *yverner* gros navire, mais pour petit navire y a tres bons port.

(BÉTHENCOURT, *Canarien* C., c.1490, 251) Et là vient communement, à l'esté, tout le gros navire, et peu en y a qui entrent dedens la bouche, pour ce qu'elle est sy périlleuse, synon aucunes petites nefz de cent et cincquante bottes au plus hault, qui là se veulent *yverner* ou refaire (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 135)

HOLLANDAIS, adj.
[GD : *hollandois* ; FEW XVI, 221b : *Holland* ; TLF IX, 866a : *hollandais*]
[forme intéressante] : Et ce temps durant, je qui voulloye aller a Saincte Katherine du mont de Synay, en la compaignie du duc en Baviere et sept autres allemans, et Mons de la Guierche, messire Nicolas de Sainct Genoys et son frere, et Georges Languerant du pays de Picardie avec deux autres *haulendoys*, fismes notre pac et marché avec ung more nommé Amet, a present truchement de Jherusalem. (*Pèler.* D., 1486, 380)

HONGRE, adj. et subst. masc.
[T-L : *hongre* ; GDC : *hongre* ; DEAF, H 551 : *hongre* ; FEW XVII, 413b : *Ungar* ; TLF IX, 893a : *hongre*]
[exemple intéressant C] : Adventure me mena logier à une grande hostelerie, là où on me recueillit et avoys mon homme que j'avoys prins à Paele qui parloit *hongre* et hault alemant. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 239)
[nouveau syntagme B] *Sur le hongre.* "À la hongroise" : Je ouys le service qu'ilz font ung peu sur le *hongre*. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 233)

HONTE, subst. fém.
[T-L : *honte* ; GDC : *honte* ; AND : *hunte* ; DECT : *honte* ; FEW XVI, 181b : **hauniþa* ; TLF IX, 908b : *honte*]
[exemples intéressants] RELIG. [À propos de Joachim] *Demeurer (plusieurs jours/par un espace de temps) de honte* : Tantost apres que eusmes descendu une vallee bien droicte, a main dextre veismes le lieu ou le bon Jouachin s'enfuit et demeura plusieurs jours de *honte* qu'il est, quant on le degecta du temple pour ce qu'il n'avoit point de lignee, et est appellé le lieu « terra rubea ». (*Pèler.* D., 1486, 374) Tost après que eusmes descendu la vallée bien droicte à main dextre le loing du chemin, nous trouvâmes terra Rubea où le bon Joachim demoura par une espace de temps de *honte* qu'il eubt quand il fut déjetté du temple. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 138)

HOSTELÉE, subst. fém.
[T-L : *ostelee* ; GD : *hostelee* ; FEW IV, 493b : *hospitalis*]
[exemple déjà présent] : Et leur dist qu'il se vouloit faire baptiser, lui et toute son *hostellée* (BÉTHENCOURT, *Canarien* C., c.1490, 165)

HUILE, subst.
[T-L : *uile* ; GDC : *huile* ; FEW VII, 341 : *oleum* ; TLF IX, 963a : *huile*]
[formes intéressantes] : Si que faiz lez veux dessus dis Dieu et le Vierge Marie nous donna emendemant de bon tamps et toute celle obscurté et grant vent qui part davant faysoit, cessa tout a cop et se converti en beau solleilh par le vertu de Dieu qui cheremant estoit reclamé, et lors le dit albre qui cheÿ n'estoit du tout fut tantost recorru par lez mariniers et lié de grans tables et le dit feu escanty et descaint aveques de l'eue et de l'*eulle* d'ollive du vinaygre (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 58) Le sucre il croist es champs et ressemble que se soient chevenieres et oussi sont elles de celle mesme maniere mes que elles ont dedens mesolle et croistent deux foix l'annee sellon qu'il dient, et quant ilz lez ont culhiers, ils les despessent a menues piesses et puis les mettent dens ung trueill de pierre a ung cheval que tourne une roc tout environ come l'on fet l'*eulle* en nostre pays et quant il est bien molu et rompu, ilz le boutent en ung petit trueill de bois et la le cugnent bien fort, et tout le sustance, que de liens saut, ilz mettent dens grans chaudieres que sont sur ung grant four alumé de grans piesses de boys que fortmant les font boillir et quant il est bien cuyt et parboilli, ils le boutent en manches de toille ou ilz le font couller, et aprés le mettent en petis cournés de terre et la le leessent esfreir jusques tant qu'il se prent et quant il est bien pris, il est fait sucre (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 70) …et fet de trez biellez miracles, et y a une lampe devant elle, qui art jour et nuit sans ce c'on remplisse d'*olle*. (VELAINES, *Pèler. tourn.* P., p.1432, 301)
[nouveau syntagme B.3] *Huile du baptesme.* "Saint Chrême" : …et au dessoubz a une fosse où saint Jehan l'Evangéliste entra quand il eut dit messe, et là ne trouva on fors que pain de paradis, et de là vient le jour du bon vendredy l'*uile* du baptesme de quoy on use au pays et environ Romme. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 64)
[autre cas] : Item a VIII lieues vers Rodes est le corps saincte Maure lequel rent *bylle* par miracle comme saincte Katherine ou sainct Nicolas. (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 155)

REM. *Bylle* (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 155), lire *huile*?

HUSSE, subst. masc.
[FEW, Ø]
[exemples intéressants] : Lequel or et argent, je reffusay et luy rendy pour ce que à celui temps et heure s'estoit aliez avecq les *Housses* contre nostre foy. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 57) L'an vingt et huit, le deuxième jour de jenvier, partant de l'Escluse me envoya mondit seigneur le duc en ambaxade, pour le fait des *Housses*, en Hongrie, devers le roy des Rommains, roy de Béhaigne et de Hongrie, et devers le duc Aubert d'Ostrice et devers les esliseurs de l'Empire. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 164)

REM. *Cf.* HOULT. *Cf.* TLF IX, 998b : *hussite*.

HYGUYERE, subst. fém.
[*FEW III, 496b : *ficus*]
[exemple déjà présent] : Il n'y a nulz bouys fors que petis buissonnez pour ardoir, fors que une maniere de boys qui s'appelle *hyguyerez*, de quoy tout le pais est garni de l'un bout à l'autre, qui porte lait de grant medicine et ne puet ardoir en nulle maniere iusque à tant qu'il est sceq et pouris, et est moult long temps ansoys qu'il puet estre sceq. (GADIFER DE LA SALLE, *Canarien* C., c.1404-1406, 139)

IDOLÂTRER, verbe
[T-L : *idolatrer* ; GDC : *idolatrer* ; FEW IV, 540a : *idolum* ; TLF IX, 1093b : *idolâtrer*]
[exemple intéressant] : Puis tantost passasmes au dessoubz et au pied de la montaigne d'Orep, en laquelle les enfans d'Israel *ydolatrerent* et adorerent le veau. (*Pèler.* D., 1486, 408)

IGNOMINIEUSEMENT, adv.
[GDC : *ignominieusement* ; FEW IV, 542b : *ignominia* ; TLF IX, 1109a : *ignominieux* (*ignominieusement*)]
[exemple intéressant] : A l'honneur, gloire et louenge du Saulveur et Rédempteur du monde et de sa tressaincte et fructueuse passion, laquelle pour nous remettre en la joyssance de notre ancien heritaige, duquel avions esté privez et dechassez honteusement par la faulte de noz premiers pères, c'est assavoir Adam et Eve, par la sugestion et exhortement du faulx serpent, ennemy implacable de tout l'humain lignaige, a voulu, de son bon gré et franche voulenté, en se offrant à la mort comme l'aigneau au sacrifice, *ignominieusement* et plus cruellement quonques nul aultre souffrir et endurer pour esmouvoir les devotz chrestiens à la remembrance de sa dicte passion (*Voy. Hierus.* S., 1480, 1)

IMAGINER, verbe
[T-L : *imaginer* ; GD : *imaginer* ; GDC : *imaginer* ; AND : *imaginer* ; FEW IV, 563a : *imaginari* ; TLF IX, 1154b : *imaginer*]
[sens nouveau] "Reproduire par le moyen du dessin, de la peinture, de la sculpture, *etc*., des personnes, des objets." : Sachiés que cedit saint monlt est presques a maniere d'une belle chappelle, et est tout couvert de marbre en pavement par dessus, et est volté et moult noblement et richement ouvré, peinturé et *imaginé* : sy y a moult bel et moult devost lieu. (*Voy. Jérus.*, c.1395, 26)

REM. Ex. cité dans DEAF (DEAF, I 98).

IMAGINURE, subst. fém.
[T-L : *imaginëure* ; GD : *imagineure* ; FEW IV, 563b : *imaginari*]
[exemple déjà présent] : Et sont moult nettement tenues et gouvernées et moult grandement alumées de belles lampes, non obstant que dedans ycelles oratoires n'a nulles painctures ne *ymagineures* ne riens paint fors que tout blanc partout (*Voy. Jérus.*, c.1395, 60)

IMPÉTUEUSEMENT, adv.
[T-L : *impetüos* (*impet osement*) ; GDC : *impetueusement* ; FEW IV, 589a : *impetus* ; TLF IX, 1222b : *impétueux* (*impétueusement*)]
[exemple intéressant B] : Cy après sensuyt le commencement de la montaigne du mont Senys qui dure à monter une lieue et deux lieues de loing, qui souvent est enclose et couverte de moult grant habondance de neiges qui, par temps ventueux, cheent et descendent *impétueusement* sur les chemins, et tuent ceulx qui sont esditz chemins (*Voy. Hierus.* S., 1480, 5)

INCARNATION, subst. fém.
[T-L : *incarnacïon* ; GD : *incarnation* ; GDC : *encarnation* ; AND : *encarnaciun* ; FEW II-1, 389b : *caro* ; TLF IX, 1324b : *incarnation*]
[forme intéressante] : Ensuit ce le dit chemin et voyatge d'outremer comencié pour le gracie Nostre Seigneur et de monseigneur saint George a Caumont en Guasconhe au mois de feuvrier le XXVIIe jour en l'an de l'*encarnacion* mil CCCCXVIII. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 22)

INDE, adj. et subst.
[T-L : *inde* ; GD : *inde* ; AND : *inde1* ; DECT : *inde1* ; FEW IV, 645a : *indicum* ; TLF X, 63b : *inde*]
[forme intéressante] : Item une piece de telle d'*indie* vetade. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 80)

INDIGNE, adj.
[T-L : *indigne* ; GDC : *indigne* ; AND : *indigne* ; FEW IV, 647b : *indignus* ; TLF X, 100b : *indigne*]
[forme intéressante] : Il a pleu à Mons. de Bethencourt que je sois son lieutenant, moy *indine* (BÉTHENCOURT, *Canarien* C., c.1490, 275)

INFECTION, subst. fém.
[T-L : *infeccïon* ; GD : *infection* ; GDC : *infection* ; AND : *infection* ; FEW IV, 665a : *infectus* ; TLF X, 175a : *infection*]
[exemple intéressant A.1] [À propos de la mer Noire] : …et dit on que qui en mettroit sur sa langue, qu'on ne pourroit durer de la grant ardeur et puanteur qui y est, et que les oyseaulx qui volent par dessus meurent et cheent dedans à cause de l'*infection* d'icelle (*Voy. Hierus.* S., 1480, 91)

INFERNAL, adj. et subst.
[T-L : *enfernal* ; GD : *infernal* ; GDC : *infernal* ; DEAF, I 238 : *infernal* ; AND : *enfernal* ; FEW IV, 667a : *infernus*]
[forme intéressante] : Si que toux ceulx de le ditte nef estoyent grandement effrees et mot esbaiis et descomfourtés come ceulx que avoyent bien de quoy du grant accident et espaventable chose que ainssi soubdaynement estoit venue, la quelle nullz n'en savoit que povoit avoir esté, fors tant que dizoient ausquns qu'ils avoyent veu dessendre une chose noire chargee de feu et de flama, et dizoit l'en que c'estoit le fulgre, et lez autres prousomoyent que c'estoit le pechié *enfernel* que ainssi nous avoit mallement abatus (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 57)

REM. *Cf.* DMF ENFERME1.

INSTITUER, verbe
[T-L : *institüer* ; GD : *instituer* ; GDC : *instituer* ; DEAF, I 322 : *instituer* ; AND : *enstituer* ; FEW IV, 724a : *instituere* ; TLF X, 339a : *instituer*]
[formes intéressantes] : Item mes bon et parfais amix s'il estoyt ainssi comme dit est que Nostre Seigneur fist son comandemant de moy, j'ay establi, ordenné et *institui* et a present en celluy cas fais, ordenne et instituisse emprés moy mon vray et universal heretier Noper de Caumont, mon premier filz de toute ma terre et de toux mes biens et de tout quant que j'ay entieremant, ainssi comme estre doit par droite ligne et parfoite raison sellon Dieu et le monde (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 13) Item mes bon et parfais amix s'il estoyt ainssi comme dit est que Nostre Seigneur fist son comandemant de moy, j'ay establi, ordenné et institui et a present en celluy cas fais, ordenne et *instituisse* emprés moy mon vray et universal heretier Noper de Caumont, mon premier filz de toute ma terre et de toux mes biens et de tout quant que j'ay entieremant, ainssi comme estre doit par droite ligne et parfoite raison sellon Dieu et le monde, et vous prie bien affectuosemant tant par vostre devoir fere que par vostre honneur observer et garder et suis certain que vous ne farés pas du contraire que le dit Noper mon filz et vray heretier vueillés recevoir par seigneur et luy estre bons vrays et foyals ligez et obeïsans, comme estre devés et toux dis avés acoustumé estre a mon dit tres redoubté seigneur mon pere et a moy et a nostres predecesseurs. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 13)

INSTRUMENT, subst. masc.
[T-L : *estrument/instrument* ; GD : *estrument* ; GDC : *instrument* ; AND : *instrument* ; FEW IV, 726a : *instrumentum* ; TLF X, 349a : *instrument*]
[formes intéressantes] : Item a la main cenestre est une chapelle que est apellee le chartre de Jhesu Crist ou il fut enchartré tant comme on disposet le partus de le croix, l'eschelle, lez cloux et les autres *inturments* convenables par le mort de Jhesu Crist VII ans VII carantenes de pardon. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 41) Non obstant que le dit seigneur ne cuidoit point avoir amené tant d'instrumens, més il lui avoit biaucoup de jones gens, de quoy le dit Sr. ne se guetoit point, qui en joiaient et avoient apporté leurs *ystrumens* avec eulx. (BÉTHENCOURT, *Canarien* C., c.1490, 303)

ISSIE, subst.
[T-L : *issie* ; GD : *eissie* ; *FEW III, 296a : *exire*]
[exemple intéressant] : …et en le moy baillant me dist que ne povoye avoir la bénédiction de nostre saint Père jusques après son disner, à l'*issiée* duquel mondit sgr de Tournay qui avoit disné avec nostre dit saint Père, me fist entrer en la salle avec ung homme d'église de Bourgoingne nommé messire Guillaume Du Fort, prêtre demourant à Digon (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 58)

IVOIRE, subst. masc.
[T-L : *ivoire* ; GD : *ivoire* ; GDC : *ivoire* ; AND : *ivoire* ; DECT : *ivoire* ; FEW III, 199a : *eboreus* ; TLF X, 613a : *ivoire*]
[forme intéressante] : Item ungs pater nostres d'*evoyre* blanc. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 80)

JACOBITE, adj. et subst. masc.
[T-L : *jacobite* ; AND : *jacobite* ; *FEW V, 11a : *Jacobus* ; TLF X, 626a : *jacobite2*]
[exemples intéressants] : Et dedans l'esglise dudict Sainct Sepulcre a aussi bien d'autres manieres de Crestiens comme Abecins qui sont de la terre du prestre Jehan, *Jaccobites*, Hermenins et Crestiens de la saincture. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 12) C'est assavoir des Cordeliers, des Grecs, des Armeniens, Georgians, Surians, Basins autrement ditz Indians, *Jacopites*, Anastorians, et des Maronites, qui sont les neufs especes des Crestiens susditz. (*Pèler.* D., 1486, 358) - La septieme maniere des Crestiens sont les *Jacopites* ainsi ditz a cause de Jacques qui fut Patriarche d'Alexandrie 2, et sont devers les parties d'entre Orient et Medy, et cont- une grant partie d'Asie, tirant vers Egipte et par ung bout confinant d'Indie. (*Pèler.* D., 1486, 365) La tierce secte sont *Jacobites* et tiennent une petite chapelle, laquelle est deriere le sainct Sepulchre et la continuellement chacun jour font le service. (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 143) La quarte ce sont les Indiens qui tiennent une chapelle vis a vis des *Jacobites* et dient leur messe en estrange magniere. (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 143) Item, les Crestiens *Jacopites*. (*Voy. et pard.* M., c.1419-1425, 83) Prumiers les *Jacopites* que saint Jaque converty ; (VELAINES, *Pèler. tourn.* P., p.1432, 309)
[exemples déjà présents] : Icellui patriarche a la gouvernance des chrestiens *Yaccoppites* qui habittent par dela, et est moult bonne et charitable personne, si comme l'en dit et ainsi come il le demonstre en certaine maniere, car il fait donner a manger tous les jours a mille povres et plus. (*Voy. Jérus.*, c.1395, 64) Iceulx freres dont nous parlons, sont chrestiens *Yaccoppites*, car ilz sont circoncis et puis sont baptisés come nous, et chantent et font le service tresdevostement en leur langage (*Voy. Jérus.*, c.1395, 71)
REM. Ex. du texte *Voy. Jérus.*, c.1395, également cités dans DEAF, J25 : *jacobite* et dans DMF : JACOBIN3. *Cf.* JACOBITAIN.

JANVIER, subst. masc.
[T-L : *jenvier* ; GDC : *janvier* ; AND : *janvier* ; FEW V, 29b : *januarius* ; TLF X, 650a : *janvier*]
[formes intéressantes] : Ores quant j'estoie parti de Palermo pour venir a cestuy chastel de Lazinello, je avoye ordonné ou le chastelain du chastel de le mer que si tost comme il veusse nulle nef en Palermo aprés que le moys de *jenier* fust passé qu'il encontinent le me fist assavoir la ou j'estoie. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 66) …et tantost le dit chastelain le me fist assavoir ainssi qu'il estoit ordonné par avant et je, voyant que celle malle yvernee estoit passee et le bon tamps de le primevere venoit qui toute douceur de tamps ameyne, eu grant joye de ces noelles et parti du sus dit chasteau ou j'avoie demouré le moys de desembre et de *genier* et du moys de feuvrier jusques le Xe jour, le quel je en parti pour torner a le ditte sipté de Palermo et fis celle mesme voye que davant avoye fette au venir quant j'estoie parti, le quelle nuyt m'en alay couchar a Termes et lendemain matin aprés le messe me alay disner a ungs houstels qui sont pardella une eglize que l'on appelle saint Michel que est en my la voye (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 66)

JARRET, subst. masc.
[T-L : *jarret* ; GDC : *jarret* ; AND : *garet1* ; FEW IV, 66b : **garra* ; TLF X, 661b : *jarret*]
[forme intéressante] : Les hommes vont tous nus, fors que ung mantel par dariere jusquez au *garet*, et ne sont point honteulx de leurs membres. (BÉTHENCOURT, *Canarien* C., c.1490, 255)

JAVÈLE, subst. fém.
[*FEW IV, 12a : *gabalus*]
[exemple intéressant] : Et incontinent, tous les Sarrazins vindrent à cheval à tous leurs arcs et trousses et *javelles*, les ungs devant, les aultres derriere. (*Voy. Hierus.* S., 1480, 62)
REM. *Cf.* DMF. Pas de lien perceptible avec Rome dans cet ex.

JENETTE2, subst. fém.
[*FEW XVI, 282b : **jehhjan*]
[exemple déjà présent] : Ilz portent brides à la *jenette* et les selles samblablement. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 219)
REM. *Cf.* GENETTE1 DMF.

JEU, subst.
[T-L : *jeu* ; GD : *gieu* ; GDC : *jeu* ; AND : *ju1* ; DECT : *jeu* ; FEW V, 42b : *jocus* ; TLF X, 699a : *jeu*]
[exemple intéressant I.B.1.a] *Jeu de sort* : Item le lieu ou Jésus fust despoullie et ses vestemens divises et joues a *jeu* de sort : comme de des. (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 135)

JEUDI, subst. masc.
[T-L : *juesdi* ; GDC : *jeudi* ; DEAF, J 682 : *juesdi* ; AND : *jusdi* ; FEW V, 78 : *Jupiter* ; TLF X, 704b : *jeudi*]
[nouveau syntagme] *Blanc jeudi.* "Le jeudi saint" : et la table sur quoy Nostre Seigneur souppa le jour du blanc *jeudy*. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 65)

JOINTÉE, subst. fém.
[T-L : *jointiee* ; GD : *jointiee* ; DEAF, J 467 : *jointiee* ; FEW V, 69b : *jungere* ; TLF X, 727a : *jointée*]
[exemple intéressant A] : Ilz ont de moult bons chevaulx qui sont grans coureurs et longuement et les tiennent fort maigres et sont de petite despense et ne mengent que la nuyt et ne leur donnent que environ V ou VI *joinctées* d'orge et deux foys autant de paille piccadée et mettent tout en une besache et leur pendent aux oreilles pour mettre le museau dedans. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 218)
REM. Pas d'ex. dans DMF pour ce sens.

JOYEUX, adj.
[T-L : *joios* ; GDC : *joios* ; DEAF, J 434 : *joios* ; AND : *joius* ; DECT : *joios* ; FEW IV, 81b : *gaudium* ; TLF X, 772b : *joyeux*]
[nouveau syntagme B] *Joyeuse garde.* "Nom du château conquis par Lancelot, précédemment nommé douloureuse garde". : Item, on dist qu'en ce chastel fut la doloreuse garde que Lancelot du Lacq par sa proësce fist depuis nommer la *joyeuse* garde. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 168)

JULEP, subst. masc.
[GDC : *julep* ; DEAF, J 738 : *julep* ; FEW XIX, 59b : *gulab* ; TLF X, 795a-b : *julep*]
[exemples intéressants] : Et lui coustera VII ducas de Venise VII ducas Item, fault pour personne XXV mesures de vin qu'ilz appellent rotz, qui cousteront V ducas de Venise V ducas Item, gellines en caiges, chair sallée, sucre en pain, sucre rosat, sucre candy, *jullep* de limons, jullep rosat, chandeilles de cire et aucunes aultres choses neccessaires pour raffreschir, et pour ce fault pour personne ducas V de Venise V ducas Item, pour le louaige des deux oyres à porter le vin et l'eaue, fault deux ducas de Venise II ducas Item, pour ung asne qui portera le vin de Jherusalem à Gazara, fault ung ducat et ung quart I ducat I quart Item, pour l'asne que on chevauchera de Jherusalem à Gazara, ung ducat I ducat Item, au trussemant qui guidera et parlera les langaiges en ytallien, fault pour chascune personne dix ducas (*Voy. et pard.* M., c.1419-1425, 85) Et lui coustera VII ducas de Venise VII ducas Item, fault pour personne XXV mesures de vin qu'ilz appellent rotz, qui cousteront V ducas de Venise V ducas Item, gellines en caiges, chair sallée, sucre en pain, sucre rosat, sucre candy, jullep de limons, *jullep* rosat, chandeilles de cire et aucunes aultres choses neccessaires pour raffreschir, et pour ce fault pour personne ducas V de Venise V ducas Item, pour le louaige des deux oyres à porter le vin et l'eaue, fault deux ducas de Venise II ducas Item, pour ung asne qui portera le vin de Jherusalem à Gazara, fault ung ducat et ung quart I ducat I quart Item, pour l'asne que on chevauchera de Jherusalem à Gazara, ung ducat I ducat Item, au trussemant qui guidera et parlera les langaiges en ytallien, fault pour chascune personne dix ducas (*Voy. et pard.* M., c.1419-1425, 85)
REM. *Cf.* ARVEILLER, Raymond, *Addenda au FEW XIX (Orientalia)*, édités par Max Pfister, Tübingen, Niemeyer, 1999, p. 134.

JUS1, subst.
[T-L : *jus2* ; GDC : *jus* ; DEAF, J 768 : *jus1* ; AND : *jus1* ; FEW V, 83b : *jus*2 ; TLF X, 811a : *jus*]
[forme intéressante] : Et le *jeust* des lestuez champestrez, qui est amer, nous parfigure l'amertume du servage en quoy les filz Israel estoient en Egypte, duquel ilz furent delivrez par le commandement Nostre Seigneur. (GADIFER DE LA SALLE, *Canarien* C., c.1404-1406, 93)
[exemples intéressants] : Et mangerent celui aignel avecques pain azime, c'est sans levain, et avecques *just* de lestuez champestrez (GADIFER DE LA SALLE, *Canarien* C., c.1404-1406, 93) Et le *jeust* des lestuez champestrez, qui est amer,

nous parfigure l'amertume du servage en quoy les filz Israel estoient en Egypte, duquel ilz furent delivrez par le commandement Nostre Seigneur. (GADIFER DE LA SALLE, *Canarien* C., c.1404-1406, 93)

KAÏMAC, subst.
[FEW, Ø turc *kaymak* ; TLF X, 841a : *kaïmac*]
[exemple déjà présent] : Nous trouvasmes aussy audit villaige de la crayme de buffle qui est tresbonne et doulce qu'ilz appelent *Kaymac* et en mengay tant que je cuiday crever, car depuis Cotthay je n'avoie guieres mengié. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 130)

KHAN1, subst.
[GDC : *kan* ; DEAF, K 2 : *kaan* ; FEW XIX, 92b : *khan* ; TLF X, 854a : *khan1*]
[forme intéressante] : Et près du royaulme de Damas est le païs de Terce, et de Perse dont est seigneur le Taborlen, et est au meillieu des terres du grant *quan* de Tartarie, du Soudan et du grant Turc. (LE BOUVIER, *Descript. pays* H., p.1451, 76)
REM. *Cf.* ARVEILLER, Raymond, *Addenda au FEW XIX (Orientalia)*, édités par M. Pfister, Tübingen, Niemeyer, 1999, p. 301-303.

KHAN2, subst. masc.
[FEW XIX, 93a : *khan(a)*]
[exemples déjà présents] : Et de là, nous alasmes par une grant vallée amprez la montaigne où sainct Jehan Baptiste feist sa penitence, comme on dict, et alasmes logier en ung pays desert en une maison qu'ilz appellent *Kan*. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 19) Environ quatre ou chincq miles de Damas est le plus beau *kan* que je veis oncques, et assez prez passe une petite rivyere toute de fontaines (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 54)

LABOUR, subst.
[T-L : *labor2* ; GD : *labor* ; GDC : *labour* ; AND : *labur* ; FEW V, 105a : *laborare* ; TLF X, 888a : *labour*]
[exemple intéressant] *Terre de labour* : Oultre une lieue nous passames par devant ung grant puys et plus avant nous passames par devant une eglise, laquelle estoit fermee et y avoit de la lumiere et au dessus y avoit ung grant village ou bourgaige et n'estoit pas a nous possible de congnoistre le pays sinon que c'estoit pays et terre de beau *labour*. (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 129)
[nouveau syntagme] *Pays de labour* : Rame a esté une moult belle cité et grande, fort bien assise en moult bon pays de *labour* et de fort beaux villages autour (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 130) Verseilles jusques à nostre giste est très bon pays de *labeur*, de prairies, et fort fertille (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 22) Et en nostre chemin trouvâmes le plus beau plain pays de *labeur* et le plus plain que je veys oncques en Santers, Ostrevant, ne Artois, et beaucop de villages y estans. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 146)

LAC, subst.
[T-L : *lac* ; GD : *lac* ; GDC : *lac* ; AND : *lac1* ; DECT : *lac2* ; FEW V, 126a : *lacus* ; TLF X, 892a : *lac*]
[formes intéressantes] : Ung peu plus avant, trouvasmes le lieu ou nasquit Helie le Prophete, et ou l'ange print Abacut par les cheveulx et le porta a Daniel au *las* des lyons. (*Pèler.* D., 1486, 370) Et dient les gens que aucunne foys en y a eu de prins par *latz* et autrement, et que incontinent qu'ilz se treuvent prins, se débatent si fort que incontinent ilz se meurent se tost ne sont remis oudit fleuve. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 183) Et disent les gens qu'il en y a esté aucune foiz prins en fosses et en *las* (*Voy. et pard.* M., c.1419-1425, 100) Mais quant ces ribaulx chiens Sarrasins qui gardent les bestes les peuent prendre aux fosses ou aux *las*, ainsy que est dit, et il a aucune femme, disent qu'ilz s'en servent pour lors charnellement et puis les laissent aller : et incontinent que elles sont laissées, sans nulle congnoissance d'amour quelxconcques, tant à courant que elles peuent, au fleuve s'en vont jeter. (*Voy. et pard.* M., c.1419-1425, 100)
[exemples intéressants A] : Ung peu plus avant, trouvasmes le lieu ou nasquit Helie le Prophete, et ou l'ange print Abacut par les cheveulx et le porta a Daniel au *las* des lyons. (*Pèler.* D., 1486, 370) Et dient les gens que aucunne foys en y a eu de prins par *latz* et autrement, et que incontinent qu'ilz se treuvent prins, se débatent si fort que incontinent ilz se meurent se tost ne sont remis oudit fleuve. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 183) Et disent les gens qu'il en y a esté aucune foiz prins en fosses et en *las* (*Voy. et pard.* M., c.1419-1425, 100) Mais quant ces ribaulx chiens Sarrasins qui gardent les bestes les peuent prendre aux fosses ou aux *las*, ainsy que est dit, et il a aucune femme, disent qu'ilz s'en servent pour lors charnellement et puis les laissent aller : et incontinent que elles sont laissées, sans nulle congnoissance d'amour quelxconcques, tant à courant que elles peuent, au fleuve s'en vont jeter. (*Voy. et pard.* M., c.1419-1425, 100)

LÂCHE, adj.
[T-L : *lasche* ; GDC : *lasche* ; AND : *lasche* ; FEW V, 231b : *laxicare* ; TLF X, 895b : *lâche*]
[nouveau syntagme II.C] *Être lâche de coeur* : Il me dist aussy qu'il est *lasche* de cueur et qu'il n'est point hardy. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 118)

LAISSIR, verbe
[*FEW V, 221a : *laxare*]
[exemple intéressant] : …mais les Canarez leur deffendirent et ne leur *laissirent* prendre terre. (GADIFER DE LA SALLE, *Canarien* C., c.1404-1406, 73)

LAIT1, subst.
[T-L : *lait2* ; GD : *lait5* ; GDC : *lait2* ; AND : *leit* ; DECT : *lait3* ; FEW V, 110a : *lac* ; TLF X, 927b : *lait*]
[exemple intéressant A.1.b] *Lait caillé* : Ilz sont gens diligens et se leevent tousiours matin, et sont de petite despence quant ilz sont aux champs, et vivent de pou de chose, comme ung pou de pain mal cuit, et de char crue ung pou sechiée au soleil ou de *lait* quaillié ou autre et du miel ou frommage ou raisins ou fruictz ou herbes… (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 217)

LAITON, subst. masc.
[T-L : *laiton* ; GDC : *laiton* ; AND : *laton* ; FEW XIX, 106b : *latun* ; TLF X, 933a : *laiton*]
[forme intéressante] : Et aux quatre boulx de fer sont quatre fleurs de liz naissans, et au millieu de celle croix est ung petit crucifix de *laicton* d'entour quatre dois de long. (*Voy. et pard.* M., c.1419-1425, 104)

LAITUE, subst. fém.
[T-L : *laitue* ; GDC : *laitue* ; AND : *letuse1* ; FEW V, 124b : *lactuca* ; TLF X, 933b : *laitue*]
[nouveau syntagme] *Laitue champêtre* : Et mangerent celui aignel avecques pain azime, c'est sans levain, et avecques just de *lestuez* champestrez (GADIFER DE LA SALLE, *Canarien* C., c.1404-1406, 93) Et le jeust des *lestuez* champestrez, qui est amer, nous parfigure l'amertume du servage en quoy les filz Israel estoient en Egypte, duquel ilz furent delivrez par le commandement Nostre Seigneur. (GADIFER DE LA SALLE, *Canarien* C., c.1404-1406, 93)

LAMPIER, subst. masc.
[T-L : *lampier2* ; GD : *lampier1* ; FEW V, 144a : *lampas* ; TLF X, 953a : *lampier*]
[exemple intéressant] : A l'entree de l'eglise, au millieu de la nef, y a ung *lampiez* et y a XII foys XV lampes comme a sainct Pierre qui vallent en nombre IXXX lampes (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 98)

LANCETTE1, subst. fém.
[T-L : *lancete* ; GD : *lancete* ; GDC : *lancette* ; FEW V, 152a : *lancea* ; TLF X, 961b : *lancette*]
[exemple intéressant A] : Et font les aucuns à le fois guerre au soudan mesmes, et sont gens de povres vivres et de povre habit et n'ont autres armures que une longue *lanchette*, et gresle, comme dardes ployans, et ont unes targes en manière d'un grant boucler (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 120)

LANGOUREUX, adj.
[T-L : *langoros* ; GD : *langoros* ; AND : *langurus* ; FEW V, 163a : *languor*]
[exemple intéressant A.1] [Empl. subst.] : Item, on troeve le pescine probatique ou Jhesus gary le *langoureux*, et y a encore yaue ou fons (VELAINES, *Pèler. tourn.* P., p.1432, 303)

LANGUE, subst. fém.
[T-L : *langue1* ; GD : *langue1* ; GDC : *langue* ; AND : *lange2* ; DECT : *langue* ; FEW V, 358a : *lingua* ; TLF X, 971a : *langue*]
[forme intéressante] : Il en y a moult qui demeurent au Caire et ès aultres villes des Sarrasins, mais ilz paient tribut comme font les Juifs aux crestiens et parlent *lent* arabic comme les Sarazins, et ont ung roy qui s'apelle roy de Jorgie. (LE BOUVIER, *Descript. pays* H., p.1451, 89)
[exemple intéressant I.A.1] *La langue de l'animal comme mets* : Item, des janbons ou *langues* de beuf sallées, du frommaige dur, des potz et des voirres, des pommes doulces, des figues et raisins. (*Voy. Hierus.* S., 1480, 25)
[nouveau syntagme I.B.3] *Langue de terre* : Et y a, en manière d'une *langue* de terre, environ d'une mille de large entre iceulz deux pors dessusdis. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 101)

LANT, subst. masc.
[T-L : *lant* ; FEW V, 159a : **landa*]
[nouveau syntagme] *Lant maréchal* : Sy entreprins par le moyen dudit maistre, de m'en aller en la grant Noegarde en Russye, et m'en allay devers le *land* mareschal qui estoit à une ville à sept lieues, près d'une ville que l'en nomme Seghewalde. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 31) Item, de là remontay parmy le païs de Liuflant à Zeghewalde devers le *lant* mareschal, pour avoir saufconduit, et passay par Winde et par Woldemar, qui sont villes fermées, et par pluisieurs villaiges desquelz je ne fay point de mencion. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 37)

LAPEREAU, subst. masc.
[T-L : *laperel* ; GDC : *lapereau* ; FEW V, 175a : **lapparo-* ; TLF X, 987b : *lapereau*]
[forme intéressante] : Et ce disoit qu'en toute celle ille du royaume de Mallorque n'avoit de nulle condicion de beste se n'est que serfs et *lapareux*. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 25)

LAQUAIS, subst.
[GD : *laquais* ; FEW XIX, 195b : *ulaq* ; TLF X, 992b : *laquais*]
[forme intéressante] : En laquelle estoient VI ou VIII personnages pour les chiefz et chascun ayant leur *lackay* à piet lez lui (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 29)

LARRON1, subst. masc.
[T-L : *larron* ; GD : *larron1* ; AND : *larun* ; DECT : *larron* ; FEW V, 201a : *latro* ; TLF X, 1013a : *larron*]
[exemples intéressants] Empl. adj. : Et sy sont *larrons* et soubtilz. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 116) Pour ceste cause, ledict Hoyarbarach ne voult point là logier, car ilz sont trop fors *larrons* (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 123)

LARRONCIN2, subst. masc.
[*FEW V, 201b : *latro*]
[exemple intéressant] : Pour ce que a le veoir, il nous sembloit estre bon homme selon sa loy, et chacun le nous conseilloit, mais nous serchasmes mal, car depuis nous fist beaucoup de *larroncins* (*Pèler.* D., 1486, 380)

LATIBULER, verbe pronom.
[*FEW V, 198b : *latibulum*]
[exemple intéressant] : Item, les montaignes d'Engady et les lieux très seurs, *latibula* David le roy. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 79)

LAVER, verbe
[T-L : *laver* ; GD : *laver* ; GDC : *laver* ; AND : *laver* ; DECT : *laver* ; FEW V, 213 : *lavare* ; TLF X, 1039b : *laver*]
[exemple intéressant B.1] *Laver de ses péchés* : Et premieremant l'on trouve part dessa ledit fleuve une mylle ung lieu que s'apelle saint Jehan ou est le premiere eglize que fut faite, auquel fleuve Jourdeyn Nostre Seigneur fut babtizé par saint Jehan Babtiste et dit Nostre Seigneur dessa bouche que toute persone que dens le dit fleuve se lavaist qu'il fusse *lavé* de toux ses pechiés, et pour ceste raison et honneur et reverence de luy je m'i baigney et me mis tout liens, ce fut le XII jour du moys de juillet, pres du quel fleuve est une mer ont soloient estre ediffiees les ciptés de Sodome et Gomorre et trois autres qui fondirent en abisme par le pechié de luxure, et a present s'apelle le Mer Morte, dens la quelle le dit fleuve Jourdein s'en entre et passe pour le mylieu sens soy mescler avec le ditte mer. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 39)

LAVOIR, adj. et subst. masc.
[T-L : *lavëoir* ; GD : *laveoir* ; AND : *lavour1* ; FEW V, 216b,217a : *lavare* ; TLF X, 1044b : *lavoir*]
[exemples intéressants II.A] : Et je y ay veu une pierre large comme ung *lavoir* où on dist que Abraham donna à mengier aux trois angels qui aloient pour destruire Sodome et Gomorre. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 154) Item, le *lavoir* de Siloë. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 78)

LÉ, adj. et subst. masc.
[T-L : *lé* ; GD : *lé1* ; GDC : *lé* ; AND : *lé1* ; DECT : *lé* ; FEW V, 203a : *latus*[1] ; TLF X, 1054a : *lé*]
[sens nouveau II.B] NAV. "Largeur d'une voile (?)" : Le lundy, XII.e jour pour juing, encoires pour cause du vent nous séjournâmes audit port de Parence jusques environ soleil couchant que lors feymes voille, du grant de *lait* de thimont aussy de medansne et du drincquet, et chenglâmes pour tirer à Jarre. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 87)

LÉGION, subst. fém.
[T-L : *legïon* ; GDC : *legion* ; AND : *legion* ; FEW V, 244b : *legio* ; TLF X, 1075a : *légion*]
[exemple intéressant B.1] [À propos des anges, des démons] *Légion des diables* : Item, le païs de Génésarorum, où il y a une cité appellée Génézareth près de laquelle est le lieu ou Jhésucrist délivra l'omme de la *légion* des déables qui entrèrent es pourceaux et se boutèrent en l'estang de Génézareth, c'est à scavoir en icelle mer de Galilée. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 92)

LÉPREUX, subst. masc.
[T-L : *lepros* ; GD : *lepros* ; GDC : *lepros* ; AND : *leprus* ; FEW V, 258a : *lepra* ; TLF X, 1098b : *lépreux*]
[exemples intéressants A] RELIG. [À propos de Simon] : A ung gect de pierre dudict sepulchre est la mayson de Symon le *lepreux*, en laquelle Nostre Seigneur disnoit quant la Magdeleine vint là. (*Voy. Hierus.* S., 1480, 93) Puis de la allasmes en la maison de Symon le *lepreux*, en laquelle la benoiste Magdelaine espandit son oignement sur le chief Nostre Seigneur, et luy lava les piedz de ses lermes et essuya de ses cheveulx, et luy furent remis et pardonnez tous ses pechez ; (*Pèler.* D., 1486, 378) Item a ung get de pierre de la, est la maison de Simon *lepreux* en laquelle la Magdalene espandit le precieux oingnement sur le chef de Jesus, de quoy les disciples dirent : ut quid perdicio hec. (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 149) - Item, la maison Symon le *lépreux*, en l'esglise converse où Jhesuchrist mengeat quant Marye Magdelaine ouvryt sa alebastre et espandit l'onguement precieulx sur son chieff, et adonque dist Judas : A quelle cause ne à quoi s'est faite ceste perdition ? (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 81) De là allâmes à la maison de Simon le *Lépreux* où la benoitte Magdelaine respandy son ongement sur le chief nostre Sgr, et de ses larmes lui lava ses piez, et de ses cheveux les essua, et lui furent en ce lieu remis et pardonnez tous ses péchiez. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 140)

LETTRE, subst.
[T-L : *letre* ; GD : *letre* ; GDC : *letre* ; AND : *lettre* ; DECT : *letre* ; FEW V, 377a : *littera* ; TLF X, 1115b : *lettre*]
[exemple intéressant II.B.3] *Lettre de pas / de passage / de passement.* : Si tost que fûmes descendus, les aucuns de nous allèrent devers les commis à baillier la bullette pour lui livrer et monstrer noz *lettres* de pas, lesquelz après avoir veu nosdites lettres, nous baillèrent bullette pour passer oultre, et sans en prendre aucune chose. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 26)
[exemples déjà présents II.B.3] *Lettre de pas / de passage / de passement.* : Et nous baillerent lesdiz monseigneur Henry de Bar et monseigneur de Coucy leurs *lettres* de passage pour retourner en France. (*Voy. Jérus.*, c.1395, 98) Et l'autre chasteau est sur le plus hault en ladite ville, et nous failly porter nostre bulletin prins à Bresse, prendre ung nouveau, et monstrer nostre *lettre* de pas. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 29) Ce jour à l'après disner partismes du lieu de la Tour de le Confine, et vinsmes passer parmi la ville de Vicence, y prinsmes bulletin, et nous failly monstrer nostre *lettre* de pas, et allâmes couchier hors d'icelle ville comme ès faubourgs (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 30) et qui n'a *lettres* de past, sy faut il payer la gabelle partout. (*Voy. Jérus.*, c.1395, 3)
[nouveau syntagme II.B] *Lettre plombée* : Et après qu'ilz orent de ceste matère parlé ensemble, ordonnèrent au chancellier nous faire expédier *lettres* plombées de par la Sg.ie adreschans au potestat de Trévise pour nous faire (rendre) touttes nos dictes baghes sans coustz et sans fraiz, et mesmes nous faire rembourser de tous nos despens que avions faiz à ceste cause : Et en cas de refus, fust pourveu à son estat de cappitaine d'un aultre et amené tout prisonnier audit Venise. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 194)
REM. *Cf.* PARIS, Paulin, « Anglure (Ogier d') », *Nouvelle Biographie générale*, Firmin Didot, Paris, 1859, t. 2, col. 661.

LEVADISSE, adj.
[FEW V, 270a : *levare*]
[exemple déjà présent] : Et au chief de cest talu est ung beau jardin en le quel a une belle fontayne et de cestuy jardin puet l'on entrer sur le chief de le ditte tour du molin a une planche *levadisse*. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 78)
REM. *Cf.* DMF LEVADISSE remarque.

LÉZARD, subst. masc.
[T-L : *laisart* ; GDC : *lezard* ; FEW V, 116a : *lacerta* ; TLF X, 1146b : *lézard*]
[forme intéressante] : Et y treuve l'en *lesar* dez grans comme un chat, mais elles ne font nul mal et ne portent aucun venin. (GADIFER DE LA SALLE, *Canarien* C., c.1404-1406, 125)
[exemples intéressants A] : Et y treuve l'en *lesar* dez grans comme un chat, mais elles ne font nul mal et ne portent aucun venin. (GADIFER DE LA SALLE, *Canarien* C., c.1404-1406, 125) Et y a oudit Nil pluiseurs grans serpens en forme de *lézars*, mesmement au dessus du Kaire, qui sont périlleux (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 185) En nostre chemin sur le dit fleuve depuis le dit Damiette jusques à nostre cravelle, veysmes d'unne veue XVI ou XVIII cocodrilles qui sont les serpens en forme de *lézars* dont dessus est faicte mencion, lesquelz estoient sur le sable au soleil. (LENGHERAND, *Voy.* G.,

1486-1487, 189) …celle beste semble du corps à ung *lysart* et est bien longue de trois piez et porte sa queue comme une coulleuvre, mais ilz fuient devant les gens, synon qu'ilz soyent ferus ou eschauffez. (*Voy. et pard.* M., c.1419-1425, 90)

LIESSE, subst. fém.
[T-L : *lëece* ; GD : *leece* ; AND : *leesce1* ; DECT : *lëece* ; FEW V, 129b : *laetitia*]
[formes intéressantes] : L'angle Nostre Sire s'aparut a saint Grigore pape en l'eglise Saint Sebastiien et luy dist : « En cest Luy est vraie promision et remission de touz pequiés, clarté et lumiere pardurable et *liaiche* sans fin, que saint Sebastiien martir a deservir. (VELAINES, *Pèler. tourn.* P., p.1432, 294) De Jarre nous ne presimez nul port juques a Venisse, le nuit Notre Dame en septembre [8] que nous y arivames en grant joie et *liaiche* de le grasse <que> Dieu nous avoit fait. (VELAINES, *Pèler. tourn.* P., p.1432, 308)

LIGE, adj.
[T-L : *lige* ; GD : *lige1* ; AND : *lige1* ; DECT : *lige* ; FEW XVI, 463 : **let-* ; TLF X, 1210b : *lige*]
[nouveau syntagme A.1.a] *Féal lige* : Premieremant que, comme vous soyés tous dis estés envers mon dit tres redoubté seigneur de pere et envers moy et toux nostres predecesseurs, ausi qu'il n'est memoire du contraire, bons, vrays et foyals *liges*, je contfisant de vostre bonne prodomie et loyauté vous recomande bien affectuosament et de cuer et molt bien chierement vous prie que vous ayés par recomandés ma tres chiere et ma tres bien amee m'amye et m'amour vraye et mes petis enfans. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 11) Item mes bon et parfais amix s'il estoyt ainssi comme dit est que Nostre Seigneur fist son comandemant de moy, j'ay establi, ordenné et institui et a present en celluy cas fais, ordenne et instituisse emprés moy mon vray et universal heretier Noper de Caumont, mon premier filz de toute ma terre et de toux mes biens et de tout quant que j'ay entieremant, ainssi comme estre doit par droite ligne et parfoite raison sellon Dieu et le monde, et vous prie bien affectuosemant tant par vostre devoir fere que par vostre honneur observer et garder et suis certain que vous ne farés pas du contraire que le dit Noper mon filz et vray heretier vueillés recevoir par seigneur et luy estre bons vrays et foyals *ligez* et obeïsans, comme estre devés et toux dis avés acoustumé estre a mon dit tres redoubté seigneur mon pere et a moy et a nostres predecesseurs. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 13)

LIMON3, subst. masc.
[T-L : *limon* ; GDC : *limon3* ; AND : *limoun1* ; FEW XIX, 108b : *limun* ; TLF X, 1235a : *limon3*]
[exemple intéressant] *Julep de limon* : Et lui coustera VII ducas de Venise VII ducas Item, fault pour personne XXV mesures de vin qu'ilz appellent rotz, qui cousteront V ducas de Venise V ducas Item, gellines en caiges, chair sallée, sucre en pain, sucre rosat, sucre candy, jullep de *limons*, jullep rosat, chandeilles de cire et aucunes aultres choses neccessaires pour raffreschir, et pour ce fault pour personne ducas V de Venise V ducas Item, pour le louaige des deux oyres à porter le vin et l'eaue, fault deux ducas de Venise II ducas Item, pour ung asne qui portera le vin de Jherusalem à Gazara, fault ung ducat et ung quart I ducat I quart Item, pour l'asne que on chevauchera de Jherusalem à Gazara, ung ducat I ducat Item, au trussemant qui guidera et parlera les langaiges en ytallien, fault pour chascune personne dix ducas (*Voy. et pard.* M., c.1419-1425, 85)
[exemple intéressant] *Vin de limon* : Et la nous faillit nostre eau puante, dont encores en eusmes necessité, car trop grant dangier est de boire vin sans eau, et tranpasmes nostre vin de *lymons* qu'avions trouvez ce jour la, en une petite lisiere de brande, trouvasmes deux liepvres. (*Pèler.* D., 1486, 404)

LIQUEUR, subst. fém.
[T-L : *licor* ; GDC : *liqueur* ; AND : *liquur* ; FEW V, 371b : *liquor* ; TLF X, 1256b : *liqueur*]
[sens nouveau A] RELIG. "Substance corporelle liquide" : Et pour ce que on dit et chante l'on en l'eglise que de son corps sort *liqueur* (*Pèler.* D., 1486, 414) Et pareillement sont tous les ossemens, mais qu'ils rendent manne ou autre *liqueur*, non que j'aye peu appercevoir (*Pèler.* D., 1486, 414)

LISSE1, subst.
[GD : *lice4* ; GDC : *lice2* ; AND : *lice1* ; FEW V, 312b : *licium* ; TLF X, 1269b : *lisse2*]
[nouveau syntagme A] *Ouvrier de haute lisse* : Et est ceste ville gouvernée par Allemans en tous estas, tant au faict de la justice et de la marchandise que aussi au faict des mestierz, comme cousturierz, charpentierz, maçons et orfevres, ainsi qu'il me fu dit par ung marchant d'Arras que je treuvay, nommé Clays Davion, lequel l'empereur Sigemond avoit mené avecques pluseurs autres gens de mestier du royaulme de France, et est ledit Clays ouvrier de haulte *lice*. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 235)
REM. *Cf.* OUVRIER.

LIVRE2, subst. fém.
[T-L : *livre3* ; GD : *livre2* ; GDC : *livre2* ; AND : *livre2* ; DECT : *livre3* ; FEW V, 306b : *libra* ; TLF X, 1298b : *livre2*]
[nouveau syntagme II.A] *Livre (de) baguetin.* "Petite monnaie vénitienne proche du denier" : et fut crié que qui le pourroit reprendre et ramener mort ou vif, il auroit mille *livres* de baguetins. (*Voy. Hierus.* S., 1480, 16) Il

eschappa des prisons ung larron, le compaignon de deux qui furent pendus en Realte et fut crié parmy la ville que qui le pourrait ramener mort ou vif, il auroit mille *livres* baguetins qui vallent environ cent cinquante ducatz. (*Voy. Hierus.* S., 1480, 27) et troys de leurs compaignons eschapperent et fust crié a son de trompe que quicunque les merroit a la segnieurie, mors ou vis, pour chacun il auroit mille *livres* de bacquetins qui vallent bien ou plus CL ducas. (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 108)
[nouveau syntagme II.A] *Livre romaine* : ET LE LANDEMAIN au matin fist chargier Bertin le batel Gadifer et cellui de la nef Tranchemar de plusieurs choses comme de sacs de farine, plusieurs *livrez* rommans et autres et grant quantité de harnoiz de plusieurs guises et d'un tonneau de vin qui y estoit et plus n'en y avoit : euls emplirent une pipe qu'ilz emmenerent avecques euls et le demourant burent et gasterent (GADIFER DE LA SALLE, *Canarien* C., c.1404-1406, 49)
REM. *Cf.* BAGUETIN.

LOGETTE, subst. fém.
[T-L : *logete* ; GD : *logete* ; GDC : *logete* ; AND : *logette* ; FEW XVI, 447b : *laubja* ; TLF X, 1322b : *logette*]
[exemple intéressant B] : …et après que les neiges sont consumez par pluye ou challeur, on trouve les mors et les porte on en la *logette* que on appelle la chappelle des transsis du mont Senys (*Voy. Hierus.* S., 1480, 6)

LOGIS, subst. masc.
[T-L : *logëiz* ; GD : *logis* ; GDC : *logeis* ; AND : *logis* ; FEW XVI, 449a : *laubja* ; TLF X, 1327b : *logis*]
[forme intéressante] : La Val d'Endorre Item partent de la Seu d'Urgel entre l'on en le Val d'Endorre, et premieremant l'on trouve le Chastel de la Bastide et aprés saint Jolyon et aprés Endorre et aprés l'on trouve ung pont de pierre et pres de celluy pont ha une fontayne de eue chaude, aprés y est ung lotgis que appellent Enquant et aprés autre *lotgie* qui s'apelle Canillo, on l'on compte de la ditte Seu d'Urgel en fora IIII lieues. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 76)
[autre(s) cas] : Et le lendemain matin environ huit heures, revindrent les Mores et Momelus ouvrirent les portes de la dicte eglise, qui nous firent sortir dehors, et retourna chasun a son *longis*. (*Pèler.* D., 1486, 358) Le mercredy seizeiesme jour d'aoust, les ungs a l'ospital et les autres chacun a son *longis*. (*Pèler.* D., 1486, 368)
REM. *Longis*, lire *lougis*?

LONGIER, subst. masc.
[FEW V, 409b : *longus*]
[exemple intéressant] : Et en tournant vers la porte de la dicte eglise, et contre ung *lougier* d'icelle, veismes le sepulcre de David ou les Crestiens n'entrent point, aussi n'y a il nul pardon. (*Pèler.* D., 1486, 352)
REM. Lire *longier*? L'éd. indique : "longueur" (*Pèler.* D., 1486, 352).

LOPIN, subst. masc.
[T-L : *lopin* ; GD : *lopin* ; GDC : *lopin* ; FEW V, 421b : *lopp-* ; TLF X, 1360b : *lopin*]
[exemple intéressant A] [Pour désigner une partie du corps] : Item au bout de la ville est le corps de sainct Jehan jadiz conte de Montfort qui mourust l'an mil, et est le corps tout entier fors ung *lopin* du bras dextre. (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 154)

LOT1, subst.
[T-L : *lot1* ; GD : *lot2* ; GDC : *lot* ; AND : *lot1* ; FEW XVI, 481a : **lot* ; TLF XI, 1a : *lot*]
[exemple intéressant] : Et quant ilz joustent à l'estrivie pour verges d'or, ilz prendent selles pareilles, parties aux *lotz* et chevaulx d'une haulteur et ne joustent que ung contre ung et tousjours per, et s'ilz sont pluseurs, quand l'un est cheu, luy et son compaignon se tirent à part et ne joustent plus. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 238)

LOUAGE1, subst.
[T-L : *löage* ; GD : *loage* ; AND : *loage* ; FEW V, 387b,388b : *locare* ; TLF XI, 5b : *louage*]
[forme intéressante] : …et cecy faisoient les patrons et Cordeliers pour menger sur les pelerins le *lougage* des dictz asnes qu'ilz estoient tenus de fornir. (*Pèler.* D., 1486, 333)

LOUER1, verbe
[T-L : *löer1* ; GD : *loer1* ; GDC : *louer2* ; AND : *loer1* ; DECT : *löer1* ; FEW V, 207a : *laudare* ; TLF XI, 10a : *louer1*]
[autre cas] : …et voyant le miracle de Dieu qui ne voulloyt nostre perdicion furent grandemant recomfourtés trestoux et le *louvant* et regrassiant de le grace qu'il nous avoye fette de garder de mort a le quelle estoit a nous impossible d'eschaper se sa misericorde ne fust que eut pitié de nous en luy priant qu'il nous voulsist dessi avant deffendre et guarentir de tout meschief,

et ainsi nous eschapames de ceu perill et tirames a levant vers la ditte cipté de Saragoce ou je estre voulloye. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 58)

REM. Lire *louyant*? Dans éd. La Grange (1858), p. 94 : "louant".

LOUP, subst. masc.
[T-L : *lou* ; GDC : *loup* ; AND : *leu1* ; DECT : *lou* ; FEW V, 457a : *lupus* ; TLF XI, 15a : *loup*]
[exemples intéressants C.1] *Loup-marin.* "Phoque": Et sy le faisoit pour le pourfit commun et pour la necessité qui estoit entre eulx, car il n'y avoit celui qui se peust aider par my le pais ne porchaser son vivre, par faute de chauseure : et pour ce Gadifer, regardant la neccessité de ses gens, non sachans riens du courage Bertin de Berneval en aucune maniere, s'en parti lui et Remonnet de Levedan et plusieurs autres avecques son batel de Rubicon et passerent en l'isle de Louppes pour prendre des *loups* marins pour la neccessité de chausseure qu'il failloit aux compaignons. (GADIFER DE LA SALLE, *Canarien* C., c.1404-1406, 39) An regart de l'ille de Louppes, il n'y demeure personne, il n'y a que bestes que on appelle *loups* marins, qui vallent biaucoup, comme autres fois j'ay dit. (BÉTHENCOURT, *Canarien* C., c.1490, 327)

LOUVAT, subst. masc.
[T-L : *lovat* ; GD : *lovat* ; FEW V, 458a : *lupus* ; TLF XI, 28a : *louvat*]
[exemple intéressant] : Et ceulx qui vuellent guerres, devroient fere comme le loup sellont que ce lit es fables que une foiz s'en monta sur une haulte montaigne avec toux ces petis *lombas* qu'il avoit bien chieremant norris pour leur demostrer le païs a l'entour et leur dit (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 19)

REM. Ex. cité en remarque du DMF.

LUCRATIVE, subst. fém.
[GD : *lucrative* ; FEW V, 438a : *lucrum*]
[exemple intéressant] [Passage confus] : Mais la *lucrative* qu'ilz en eurent nous y firent entrer après avoir atendu grand temps que lesdiz Mores estoient hors de leurs dévocions et d'iceulx lieux. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 144)
[autre cas] : Et illec aucuns crestiens de la chainture vinrent pour la *lucrature*, et nous aportoyent vivres. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 113)

REM. *Lucrature*, lire *lucrative*?

MAGANE, subst.
[FEW XXIII, 95a : o.i.]
[exemple intéressant] : Le lundy, XII.e jour pour juing, encoires pour cause du vent nous séjournâmes audit port de Parence jusques environ soleil couchant que lors feymes voille, du grant de lait de thimont aussy de *medansne* et du drincquet, et chenglâmes pour tirer à Jarre. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 87)

REM. Peut-être s'agit-il d'une voile entre la misaine et l'artimont, une voile *médiane*. *Cf.*: FEW VI-1, 589: *medianus*. Marie-Françoise Bouret-Bérenger propose l'interprétation suivante: "grand-voile" (BOURET-BÉRENGER, Marie-Françoise, *La Méditerranée, lieu d'échanges de mots. L'exemple des mots de marine, XIIIe-XVIIe*, sous la direction de Monique Léonard, Thèse de l'Université du sud Toulon Var, 2011, p. 369). *Cf.* DMF: MISAINE.

MAGNE, subst.
[T-L : *manne* ; GD : *manne* ; GDC : *manne1* ; FEW VI-1, 233a : *manna*]
[exemple intéressant B] : …mais qu'ilz rendent *magne*, non que j'aye peu aperchevoir. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 166)

MAILLE2, subst. fém.
[T-L : *mäaille* ; GD : *maille2* ; AND : *maille1* ; FEW VI-1, 571,572a : *medialis* ; TLF XI, 167a : *maille2*]
[forme intéressante] : …de Meemche nous presimez une nef pour venir aval le Rin juquez a Coulongne pour demy *male* de Rin cascun queval et homme. (VELAINES, *Pèler. tourn.* P., p.1432, 308)

MAIRAN, subst. masc.
[T-L : *mairan* ; GD : *mairan1* ; FEW XXIII, 90b : o.i.]
[exemple déjà présent] : Assés envoient d'aultres vaisseaux par mer comme nafves, coques, paufriers, *mairans*, destrieres, grippories, et aultres vaisseaulx. (*Voy. Jérus.*, c.1395, 99)

MALADE, adj. et subst. masc.
[T-L : *malade* ; GDC : *malade* ; AND : *malade* ; DECT : *malade* ; FEW VI-1, 87b : *male habitus* ; TLF XI, 227a : *malade*]
[formes intéressantes] : Et en ycelle maniere pourras acquerir l'amour Nostre Seigneur qui est le plus precieuze chouse que soit et serons bons marchons et ferons beau gaing acquerre tel noble heretatge que toux jours durera, mes pluseurs ne le font pas ains acquerent le puis d'enfer en pluseurs de manieres, mes l'en se devroit estudier a ayder a bastir eglizes, comforter les desconsollés, visiter les *melades* en leurs liz et pensser d'eulx premieremant que de nous, et c'est le mandemant Nostre Seigneur qu'il dit propremant de sa bouche… (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 21) et pour cause d'icelle pluseurs grans seigneurs et autres quant sont *mellades* s'i font porter, et la sont servitz de messes et bien penssés de myres et d'autres bonnes viandes et de bons lis a le despensse del Espital de Roddes… (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 52) et cest houstel appelle l'on le enfermerie et toux ceulx qui dedens entrent visiter lez *mellades* guaynent aussi sertains jours de indulgence. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 52)

MALICIEUX, adj.
[T-L : *malicïos* ; GDC : *malicios* ; AND : *malicious* ; FEW VI-1, 113a : *malitiosus* ; TLF XI, 260a : *malicieux*]
[forme intéressante] : Le dit Sr. savoit bien que les maroniers de la dite nef estoient mauvés et *malissieulx*, fit grant deligensse encontre eulx et en fit mestre en prison aucungs des plus principaulx, et print la nef en sa main. (BÉTHENCOURT, *Canarien* C., c.1490, 93)
[exemples intéressants B.1] : Car le voille du grant mast touchoit en le mer et faisoit encliner la nef, tant que les ondes entroyent de dens et lors cuydions du tout qu'elle s'en entrast et que l'albre qui rompu estoit par devant, comme dit est par dessus en l'autre article, s'achevast du tout de rompre et cheïsse en le mer et tirast le nef aveques luy, et aussi avions ung grief vent terriblement *mallecieux* et le plus fort que je veysse onques que nous portoit a contre une grant roche en le mer, et les mariniers et autres voyant nostre perdicion et que la nef se alloye toute debrisier se comencerent a despullier et a deschausier, car ilz veoient que fait estoit de nous… (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 59) Et pour ce mon souverein Dieu que je croy fermemant sens nulle erreur voyant que tu as apliqué moy en cest monde pour toy servir et que tant chieremant je t'aye cousté, je te prie umblemant et supplie piteusemant a ta haulte magnificence que de moy ta petite creature ayes pitié et merci a moy trere de cest perill que je n'aye affiner mes jours en ceste mer *malecieuse* contre moy et que ne le vueilles donner povoir de moy desfere si soubdaynement et me vueilles guarder et deffendre du terrible torment et engoice ou quel je suy a present et estre ne puis aquitté se par toy non. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 60)
[exemple intéressant B.2] : Et si avoit Gadifer bone esperance en la deligence et en la venue de Bettencourt, son compaignon, jusques à tant qu'il a sceu le *malicieux* tour qu'il ly a fait. (GADIFER DE LA SALLE, *Canarien* C., c.1404-1406, 99)
[nouveau syntagme A.2] *Science malicieuse.* "Ruse" : Or, est il ainsi que en sa jeunesse, par sagesse et sciense *malicieuse*, il ot avecques soy sept autres jeunes et commença à venir en prosperité par manière tyranique, c'est assavoir par larrecins, comme en robant et pillant bestes et autres choses, par quoy il se multiplia tant qu'il ot avec soy quarante compaignons, et ainsi doresenavant il commença à rober et pillier chevaulx, bestes, chasteaulx et terres et par ceste manière il se augmenta tres fort en compaignie, en tant qu'il prist par force le chastel de Refuge, ouquel il mettoit toutes ses proies et ses roberies… (JEAN DE SULTANIEH, *Mém. Tamerlan* M., 1403, 441)

MALIGNE, adj.
[T-L : *maligne1* ; GD : *maligne* ; AND : *maligne* ; FEW VI-1, 106a : *malignus*]
[exemple intéressant A] *Maligne esprit* : Item a vous freres religieux, reteurs, vicaires et toute autre maniere de pestres qui estes et demorés en ma terre, je vous prie umblement et de cuer que de bon voloir vous plaise dire chascun de vous deux foiz chascune sempmence le Confitemini domino quoniam bonus par tel que Nostre Seigneur Dieux Jhesu Crist me vueille garder et deffendre en mer et en terre de tout perilh et temptacion du *maligne* esperit. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 12)

MALPLAISANT, adj.
[GD : *malplaisant* ; FEW IX, 3b : *placere* ; TLF XI, 267a : *malplaisant*]
[exemple intéressant] : Et tout le chemin de cest avant disner est le plus *malplaisant* chemin que avions encoires trouvé… (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 156)

MANNE1, subst. masc. et fém.
[T-L : *manne* ; GDC : *manne1* ; AND : *manne1* ; FEW VI-1, 232a,233a : *manna* ; TLF XI, 326a : *manne1*]
[sens nouveau] : "Substance liquide qui suinte du squelette (essentiellement du crâne) de certains saints, comme une manne céleste" Et pareillement sont tous les ossemens, mais qu'ils rendent *manne* ou autre liqueur, non que j'aye peu apercevoir… (*Pèler.* D., 1486, 414) mile personnes furent repus, et de le car du circumsis Nostre Sire, des

caveux et du sanc saint Jehan Baptistre et de son vestement de poil, de le *manne* qui fut trouvez ou sepucre saint Jeham l'Evangeliste, se coste dont il resuscita les mors ociz de venin, le vaissel en quoy il but le venin, et les forces dont il fu tondu de Domiciien l'enpereur. (VELAINES, *Pèler. tourn.* P., p.1432, 296)

REM. *Cf.* DMF MAGNE.

MARAVÉDIS, subst. masc.
[GDC : *maravedis* ; FEW XIX, 131b : *murabit* ; TLF XI, 361a : *maravédis*]
[formes intéressantes] : Et encorre donna le roy, pour avitailler Gadiffer et ceulx qui estoient demouré avec lui, vint mylle *mavinzins* a les prendre en Siville… (BÉTHENCOURT, *Canarien* C., c.1490, 103)) Et en oultre donna le Roy de Castille, pour avitailler Gadifer et les compaignons qui estoyent demourez, par dessa vint mille *marvesins* à les prendre en Sivile pour leur transmettre vivres… (GADIFER DE LA SALLE, *Canarien* C., c.1404-1406, 33)

REM. *Mavinzins*, lu *marivezins* (*Livre nommé Le Canarien* A.C.P.P.T., c.1490, 121). La forme *marvesin* est attestée dans le FEW (FEW XIX, 131b : *murabit*). La forme *marvesins* extraite de l'éd. Margry est mentionnée dans la notice étymologique de TLF.

MARCELIN, subst. masc.
[*FEW VI-1, 317a : *Marcus*[3]]
[exemple déjà présent] : …le ducat de Venise vaut douze marcelins et quatre marquetz, un *marcelin* vault dix marquetz, un marquet vault douze baguetins. (*Voy. Hierus.* S., 1480, 26)
[exemples intéressants] : …et fusmes audict Rames jusques au mercredy sur le vespre, qui sont trois jours et fusmes destenuz par le patron qui fist payer à tous les pellerins, oultre l'accord qui estoit faict à Venise entre lesdictz pellerins et luy, ung ducat et huyt *marcelins* et disoit ledict patron que c'estoit pour payer les asnes et fist de grans extorcions à aulcuns qui ne vouloyent payer, en les faisant prendre par les Sarrazins pour les mettre en prison, dont plusieurs pellerins luy donnerent grant blasme de les contraindre par les Sarrazins à payer ce à quoy ilz n'estoyent point tenuz par raison. (*Voy. Hierus.* S., 1480, 99) Et pour ce que nous n'avions point de eaue et que toute la sepmaine nous avions beu eaue toute puante qui nous fut le plus grant mal que nous eussions encoires eu sur la mer, et n'en povyons finer, mais ung des galiotz en vouloit vendre ung baril qui n'est que la charge d'ung homme quatre *marcelins* qui sont neuf solz parisis. (*Voy. Hierus.* S., 1480, 113) Le ducat de Venize de XXIIII caras vault XII *marcelins* et IIII marques (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 111)…le *marcelin* vault dix marques (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 111) Et nous coutait le passage de maistre Nicole, de Sainct Omer, mon frere et moy X *marcelins*. (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 168)

REM. *Cf.* MERSELLE.

MARÉCHAILLE, subst. fém.
[GD : *mareschaille* ; *FEW XVI, 520b : *marisk*]
[exemple déjà présent] : Mémore que dudit Marle en venant à Lyesse, nous passâmes parmy la ville de Pierrepont qui aultres foys a esté bonne ville, comme il puelt sembler, et en fort pays de *marescaille* (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 2)

MARGUILLIER, subst. masc.
[T-L : *marreglier* ; GD : *marreglier* ; FEW VI-1, 497a : *matricularius* ; TLF XI, 395a : *marguillier*]
[forme intéressante] : Auxquieulx nous avions promis faire leurs recommandacions et a plusieurs aultres comme le commandeur d'Ivry le Temple, frere de monseigneur de Moyencourt, l'enfermier le *marublier* de l'église de monseigneur sainct Jehan nous offrirent de leurs biens et plusieurs aultres et de fait nous en donnerent. (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 158)

MARINADE, adj.
[*FEW VI-1, 345a : *marinus*]
[nouveau syntagme] Par métathèse *Braies marinades.* "Pantalon bouffant" : et singulièrement en chemises de soye brochiés d'or et touailles de testes garnies de pierres, et pareillement les sollers, robes de mesmes larges et légières en fachon de homme, et portent toutes brayes *maridanes*. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 184)

REM. GAY, Victor, *Glossaire archéologique du Moyen-Âge et de la Renaissance*, Nendeln, Liechtenstein, Kraus Reprint LTD, 1967, t. 2, p. 209-210. *Cf.* BRAIE.

MARINE, subst.
[T-L : *marine* ; GD : *marine* ; AND : *marine* ; DECT : *marine* ; FEW VI-1, 346a : *marinus* ; TLF XI, 402b : *marine1*]
[forme intéressante] : Item de Termes m'en allay tout au lonc de rive le mer a la cipté de Palermo et quent j'eu chevauchié XII milles, trouvay a main destre au bort de le *meryne* ung beau chasteau et fort en terre pleyne que s'appelle Sollento et d'icelluy chasteau a le cipté de Palermo compte l'on autres XII milles. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 64)

MARQUET2, subst. masc.
[GD : *marquet1* ; FEW VI-1, 317a : *Marcus*3]
[exemples intéressants] : …le *marquet* vault XII bacquetins ; (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 111) et pour estre subgiectz à nostre heure, nous failly payer pour homme dix *marquaix* qui font ung merselle combien que de droit ny appartient que. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 31) …et pour cellui qui les garda, pour son disner et souper, ung *marchet*. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 32)
[exemple déjà présent] : …le ducat de Venise vaut douze marcelins et quatre marquetz, un marcelin vault dix marquetz, un *marquet* vault douze baguetins. (*Voy. Hierus.* S., 1480, 26)

MARRON, subst.
[GD : *maron* ; FEW, Ø]
[exemples intéressants] : L'une, pour ce que lors, il fault avoir bonnes guydes qu'ilz appellent *marrons*, pour trouver le chemin qui est couvert, affin qu'on ne se perde (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 2) l'autre raison, pour ce que faire voix estonne la montaigne et faict cheoir en bas la neige en grande impetuosité, ce dient lesdictz *marrons*. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 3) Or pour parler de la manière de nous pellerins passer iceulx mons, par l'advis d'aucuns de nostre compaignie qui par pluiseurs foys le avoyent passé, prismes marons qui sont hommes fors et robustes, pour chascun *maron* mener ung de noz chevaulx en main, veu les grandes neges qui y estoient lors, et plus grandes que passé long temps n'avoient esté veues comme nous fut dit. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 15) Et d'encoste chascun de nous avyons aussy ung *maron* à piet pour aydier à conduire lesdis muletz ou chevaulx (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 15) Et iceulx deux *marons* avoyent deux longs bourdons qu'ilz tenoyent en leurs mains, et le pélerin entre eulx deux ou milieu de leurs deux bourdons, et se apoyoit l'on sur ces deux bourdons, qu'ilz tenoyent fermement selon que le cas le requéroit, quand l'on montoit l'un sur ses espaulles, et quand l'on dévaloit pareillement faisoit l'autre. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 16)
[exemple intéressant] *Marron de montagne* : …mais fally envoyer quérir hommes *marons* de montaignes, pour de leurs haxes rompre la glache, pour les gens et chevaulx passer à sceureté. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 14)

MASSIF, adj.
[T-L : *massi* ; GDC : *massif* ; AND : *massif* ; FEW VI-1, 452a : *massa* ; TLF XI, 470b : *massif*]
[forme intéressante] : Dedens la fermeture d'icelle ville, il y a ung moult fort chastel du costé devers occident qui s'appelle le chasteau Saint-Ange, et est tout ront comme une tour, et est tout *marcif* de pierre et sont les logis de ceulx qui le gardent au plus hault dessus la terrace. (LE BOUVIER, *Descript. pays* H., p.1451, 84)

MASUREAU, subst. masc.
[GD : *masurel* ; FEW VI-1, 260a : *mansura*]
[exemple intéressant] : Et de la allasmes in montana Judee, distant de Bethlean de cinq mil, ou environ, et arrivasmes d'assez bonne heure et montasmes entre des *masuraulx* et maisons rompues, en une chappelle haulte toute descouverte ou soulloit estre la maison de Zacarie, et fut-la ou il escripvit de Sainct Jehan. (*Pèler.* D., 1486, 372)

MÂTIN, adj. et subst. masc.
[T-L : *mastin* ; GD : *mastin* ; GDC : *mastin* ; AND : *mastin* ; DECT : *mastin* ; FEW VI-1, 257a : **mansuetinus* ; TLF XI, 506b : *mâtin1* ; TLF XI, 507a : *mâtin2*]
[forme intéressante] : Et se les pellerins le disent ou font dire par leurs trussemans et les trussemans à cause de leurs offices le disent, lors ceulx qui ont offensé les pellerins à cause de leur saufconduit sont faiz venir, et presens les pellerins, les font tous nudz couchier et très bien lyer sur un bancq, et là sont deux de ces *mattins* Sarrasins tenans chascun une grant verge ou nerf de boeufz bien secq, qui lui donnent sur le dos sans cesser jusques ad ce qu'il semblera au grant trussemant que soit assez et pluiseurs foiz les font tourner le ventre dessus, se à grans prieres des pellerins n'est fait cesser. (*Voy. et pard.* M., c.1419-1425, 98)

MAUDITION, subst. fém.
[GD : *mauldiction* ; FEW VI-1, 85a : *maledictio*]
[exemple intéressant] : Combien qu'il me fu dit que ung pou par avant que je passasse, ilz estoient venus à la derniere *maudicion* du Pape qu'il leur avoit donnée à ung conssile general où ilz furent tenus pour scismatiques et les maudit, que tous fussent serfs à ceux qui estoient serfs. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 149)
REM. Pas d'ex. dans DMF.

MÉCANIQUE, adj.
[T-L : *mecanique* ; GD : *mecanique* ; GDC : *mecanique* ; FEW VI-1, 567a : *mechanicus* ; TLF XI, 541b : *mécanique*]
[formes intéressantes] : Et furent seigneurs et rois antiquemant de ceste Saturnus et Jupiter et les deesses Venus et Juno, que fut suer et fama de Jupiter, les quelles antiquemant lez gentilz colloient pour Dieux et de le ditte ylle fu roy ycelluy just et docturer Minus que en son tamps ne aprés en excerssisse de justice n'en eut per, de le moiller duquel fu nee celle merveilleuse et orrible beste que fut appellé Minotaur, que fut enfermee y enclouse dens celle entriquade meson faite par Dedelus, merveilleux *maquanit*, lequelle meson fut nompnee Lebarinte et aujourduy par moultz est vulguelmant apellé le cipté de Troie en le quel meson estoient condampnés a estre mis lez jeunes filz dez Hetenesiens par vengance de le mort des Endrogeux, filz du dit roy Minus jusques tant que par sort y fut tramis le proux et vaillant Tezeu, filh de Egeu, roy de Attenes, condampné a estre devoré par le dit Minotaur (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 31) Il y a biaucoup de gens *mescaniquez* en se pais qu'ilz vivent à grant paine (BÉTHENCOURT, *Canarien* C., c.1490, 299) Et le demourant estoient tous gens *mescaniquez* et gens de labour. (BÉTHENCOURT, *Canarien* C., c.1490, 299)

MÉCHANCETÉ, subst. fém.
[GD : *meschanceté* ; GDC : *meschanceté* ; FEW II-1, 28a : *cadere* ; TLF XI, 547a : *méchanceté*]
[exemple intéressant B] : Et quant aux communes du plat païs, ilz ont pou arcs, ne flesches, espées, ne choses nulles de deffense, et est grande *meschansteté* que de leur fait. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 120)

MEDIN, subst. masc.
[GD : *medin* ; FEW XIX, 130a : *Mu'aiyad* ; TLF XI, 571a : *medin*]
[exemples déjà présents] : Ainsi fusmes, juc au jeudy matin, que vient a nous deux freres cordeliers, ung nommé frere Pelegrin, qui nous dist que toutes noz asnes estoient venues, et que chacun allast monter sur la sienne, ainsi qui leur seront baillé par escript, mais que nous gardissions bien d'aucune chose bailler a noz moncres ou asniers qui nous bailloient les asnes, que on avoit appoincté a eulx pour toutes courtoysies a quarante et troys *medins* pour teste (*Pèler.* D., 1486, 333) noz truchemans les garderent de plus en apporter affin de l'avoir par leurs mains, et la nous vendirent ung *medin*, qui vault vingt deniers. (*Pèler.* D., 1486, 394) Nous illec arrivez fusmes composez et constrains de donner au truceman dudit Gazera qui nous avoit conduit jusques illec, pour chascun pellerin trois *medins*, et pour parvenir à plus grande composicion nostre truceman mesmes s'en volt retourner audit Gazera et nous là endroit habandonner. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 150)

MEILLEUR, adj. et subst. masc.
[T-L : *meillor* ; GD : *meillor* ; AND : *meillur* ; DECT : *meillor* ; FEW VI-1, 667b : *melior* ; TLF XI, 588b : *meilleur*]
[autre cas] : Les maistresses cités et les *melileures* est Tollette, Seville la grant et Valledoly. (LE BOUVIER, *Descript. pays* H., p.1451, 125)
REM. *Melileures* , lire *meilleures*?

MÉLANCOLIE, subst. fém.
[T-L : *melancolie* ; GD : *melancolie* ; AND : *malencolie* ; DECT : *melancolie* ; FEW VI-1, 655a : *melancholia* ; TLF XI, 591b : *mélancolie*]
[forme intéressante] : Car si par aventure pour vous fere despleisance au cuer aucuns messongiers et jongleurs vous repourtoient que se seroit ainssi pour vous mettre en *miencolie* et tristece et n'en seroit riens en aucune maniere ni quelsque repourteurs que soient, ne vueillez croire nul d'eulx si non que se fussent souffisans gens et dignes de foy et parfeitement bien enfourmés de la verité et peussent prover et moustrer bonnement que ainssi fusse et encores que entieremant ung an soit passé ainçoys que vous en croyés rien ne d'un ne d'autre. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 14)

MENSONGER1, adj.
[T-L : *mençognier2* ; GD : *mençongier1* ; AND : *mensunger1* ; FEW VI-1, 737 : *mentio* ; TLF XI, 647a : *mensonger*]
[forme intéressante] : Car si par aventure pour vous fere despleisance au cuer aucuns *messongiers* et jongleurs vous repourtoient que se seroit ainssi pour vous mettre en miencolie et tristece et n'en seroit riens en aucune maniere ni quelsque repourteurs que soient, ne vueillez croire nul d'eulx si non que se fussent souffisans gens et dignes de foy et parfeitement bien enfourmés de la verité et peussent prover et moustrer bonnement que ainssi fusse et encores que entieremant ung an soit passé ainçoys que vous en croyés rien ne d'un ne d'autre. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 14)
REM. Ex. cité dans GD.

MENUISER, verbe
[GD : *menuisier1* ; AND : *menuser* ; FEW VI-2, 131b : *minutiare* ; TLF XI, 660b : *menuiser2*]
[autre cas] : Hommes et femmes *menuisent* à terre sans table. (LE BOUVIER, *Descript. pays* H., p.1451, 74)
REM. Ex. cité dans DMF. *Cf.* remarque DMF qui cite *Chrestom*. R., 138 qui suggère de lire *menjussent*, forme du verbe *manger*.

MER, subst.
[T-L : *mer* ; GDC : *mer* ; AND : *mer1* ; DECT : *mer* ; FEW VI-1, 317a : *mare* ; TLF XI, 665b : *mer*]
[exemples intéressants A.1] *Le voyage d'outre mer* : Le Voyatge d'Oultremer en Jherusalem FERM CAUMONT C'est le livre que je, le seigneur de Caumont et de Chastel Nuef ay fayt ou voyatge d'oultre *mer* en Jherusalem et du fleuve Jourdeyn ou sont compris les royaumes, principés, comtés, et autres païs et terres et les nomps dez lieux et nombre dez lieues d'aler et de venir tant par terre que par mer et combien de tamps je demouray le complir despuys mon department jusques a mon retour. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 10) EXPLICIT LE VOYATGE DOUTRE *MER* Johannes vocatur qui escripsit benedicatur Et eius cognomen Ferriol esse dicatur. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 79)
[exemples intéressants A.2.a] *Mer morte* : Item, assez près d'illec, aval le flun, a une grant eaue que l'en appelle la" *Mer* Morte". (*Voy. Jérus.*, c.1395, 36) Le dict fleuve entre à main senestre dans la mer Morte à ung quart de lieue de laquelle mer sont abismés Sodome et Gomorre et trois aultres citez : et est la *mer* Morte si puante et amere que nul poisson ne s'y tient et nulle beste n'en sauroyt gouster (*Voy. Hierus.* S., 1480, 90)
[exemples intéressants A.2.a] *Mer rouge* : Item, dès devant ladite chappelle Moyse, peut l'en veoir la Rouge *mer* qui est moult loing de la. (*Voy. Jérus.*, c.1395, 51) Quant Moyse ot mené ce grant peuple trois jours avant, sy vindrent a celle Rouge *mer* et ne porent plus passer avant (*Voy. Jérus.*, c.1395, 54) - Item, la *mer* Rouge. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 95) De là voit on la *mer* rouge et le désert où saint Anthoine fist sa pénitence. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 164) Et pendant le temps que les camelz tirèrent leur droit chemin à la dicte fontaine, allâmes tous ensemble voir la *mer* rouge là u nous abuvrâmes noz asnes s'ilz vollurent, et va et vient ladicte mer comme les aultres mers à l'environ. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 170)
[nouveau syntagme A.2.b] *Mer de nord-ouest* Océan Atlantique? Mer d'Irlande? : Et dist-on que en ce lacq y a bien cent et soixante isle, et va ledit lacq chëoir en la *mer* de noord-west. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 170)
[nouveau syntagme A.2.a] *Mer miterraine* : Ce royaulme est farmé depuis l'Escluse en Flandres jusques au royaulme de Navarre de mer et de là est farmé des monts Espirans jusques à Nerbonne et de Nerbonne est farmé de la mer de mydy qu'on appelle la *mer* Myterrenne jusques à Esguemorte, où tumbe le grant fleuve du Rosne en mer et est farmé depuis la mer au long dudit fleuve, jusques à la cité de Lyon dudit Rosne là où tumbe le fleuve de la Sonne et de là est fermé du fleuve de Sonne dudit Lyon jusques à l'enseu ès marches de Lauraine. (LE BOUVIER, *Descript. pays* H., p.1451, 31) Le Grant Turc tient la plus part de la terre ferme d'entre la rivière de la Dunaue et la *mer* miterraine et les Venisiens et Jannevois tiennent les ysles Grèges. (LE BOUVIER, *Descript. pays* H., p.1451, 94) Ilz ont le roy de Boisse vers occident, est la Turquie de la mer sur le leavant et sur le midy la *mer* miterraine et l'isle de Courfoc, et entre le couchent et le levant le païs de Bouguerie et de Valaquie. (LE BOUVIER, *Descript. pays* H., p.1451, 95)

MERVEILLEUSEMENT, adv.
[T-L : *merveillos* (*merveillosement*) ; GD : *merveilleusement* ; GDC : *merveillosement* ; AND : *merveillusement* ; FEW VI-2, 145a : *mirabilia* ; TLF XI, 693a : *merveilleusement*]
[autre cas] : …et *mevilleusement* est grosse et pesante plus de III queues de vin de laquelle les Mariez demandoient : Quis revolvet nobis lapidem erat quippe magnus valde. (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 142)

MESOLLE, subst.
[FEW VI-1, 632b : *medulla*]
[exemple déjà présent] : Le sucre il croist es champs et ressemble que se soient chevenieres et oussi sont elles de celle mesme maniere mes que elles ont dedens *mesolle* et croistent deux foix l'annee sellon qu'il dient, et quant ilz lez ont culhiers, ils les despessent a menues piesses et puis les mettent dens ung trueill de pierre a ung cheval que tourne une roc tout environ come l'on fet l'eulle en nostre pays et quant il est bien molu et rompu, ilz le boutent en ung petit trueill de bois et la le cugnent bien fort, et tout le sustance, que de liens saut, ilz mettent dens grans chaudieres que sont sur ung grant four alumé de grans piesses de boys que fortmant les font boillir et quant il est bien cuyt et parboilli, ils le boutent en manches de toille ou ilz le font couller, et aprés le mettent en petis cournés de terre et la le leessent esfreir jusques tant qu'il se prent et quant il est bien pris, il est fait sucre (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 70)

METTE, subst.
[T-L : *mete* ; GD : *mette* ; FEW XXI, 43b : o.i.]
[exemple intéressant] : …item, la cruche a deux menevelles, qui est de *mette* a maniere de voirre, en laquelle Nostre Seigneur Jhesus Crist mua l'eaue en vin (*Voy. Jérus.*, c.1395, 3)
REM. Ex. cité dans le T-L.

MIEL, subst.
[T-L : *miel* ; GDC : *miel* ; AND : *mel1* ; DECT : *miel* ; FEW VI-1, 646a : *mel* ; TLF XI, 797b : *miel*]
[nouveau syntagme] *Miel de sylvestre* : Item, le désert où saint Jehan-Baptiste, encores enffant, fist ses pénitances, mengeans herbes et *miel* de silvestre. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 87)
[nouveau syntagme] *Miel de cadi.* "Miel à vertus médicinales" : Et, quant ilz sont mallades, leur principal medicine est qu'ilz font une fouace de la farine qu'ilz font venir du Caire et des lieux plus près d'eulx, avec du miel qu'ilz font venir de rouge que ilz appellent *miel* de cady, que pour medicine ilz portent tousjours avec eulx (*Voy. et pard.* M., c.1419-1425, 88)
REM. *Miel de cadi*, *cf.* : *Annales des voyages, de la géographie et de l'histoire, ou collection des Voyages Nouveaux les plus estimés, traduits de toutes les langues européennes*, publiées par M. Malte-Brun, Paris, chez F. Buisso, Libraire-Editeur, 1814, t.23, p. 246. « L'abeille qui [...] produit la plus grande quantité de miel, est nommée *cadi*, ou *chittou jainou*, c'est-à-dire petit miel. »

MI-JOUR, subst. masc.
[T-L : *mijor* ; GD : *mijour* ; DEAF, J 589 : *mijor* ; AND : *mijur* ; FEW III, 105a : *diurnum*]
[autre cas] : La commenchent les aurlogez a sonner XXIIII heures, aulcunes font l'*emmijour* a XVI heures, et autres a soleil levant la premiere heure. (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 93)
REM. Lire *en mijour*?

MILANAIS, adj. et subst. masc.
[*FEW VI-2, 81b : *Milan* ; TLF XI, 813a : *milanais*]
[sens nouveau] "Territoire de Milan" : …la fin du *Millenays* et commencement de la Seigneurie des Veniciens. (*Voy. Hierus.* S., 1480, 9)

MILLIER2, subst. masc.
[T-L : *milier* ; GD : *millier* ; FEW VI-2, 90a : *mille*]
[forme intéressante] : Mais il fault conter par millez ou *millieres* (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 93)

MILLION3, subst. masc.
[*FEW VI-2, 91a : *mille*]
[exemple déjà présent] : Il a aussi ordonné *millions* et centenaires et doyens, et par son commandement, sur painne de la teste, nul si ne trespace l'ordre qui lui est donnée. (JEAN DE SULTANIEH, *Mém. Tamerlan* M., 1403, 453)
REM. Ex. également indiqué sous DMF *millot*.

MINCEMENT, adv.
[GD : *mincement* ; FEW VI-2, 133b : *minutiare* ; TLF XI, 838a : *mince* (*mincement*)]
[exemple intéressant] : …car j'estoye très *minchement* habillié pour mains perdre se j'estoye destroussé. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 56)

MÔLE1, subst. fém.
[T-L : *mole* ; GD : *mole3* ; FEW VI-3, 34a : *moles* ; TLF XI, 970a : *môle1*]
[exemple intéressant B.2] : …tantost on sonna alerme par tout et furent mandés querir les secours de l'ospitalier et du tresorier ou nous aultres estions sur le *molle* de sainct Nicollas. (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 160)
REM. Faut-il comprendre "massif de maçonnerie construit à l'extrémité d'une jetée, à l'entrée d'un port" (DMF B.2) ou "massif, rocher"(DMF A) ?

MONTJOIE, subst. fém.
[T-L : *monjoie* ; GD : *montjoie2* ; AND : *monjoie* ; FEW VI-3, 90b : *mons* ; TLF XI, 1048a : *montjoie*]
[exemple intéressant I.B] *Montjoie de pierre* : Ou ce jour, environ deux heures apres medy, trouvasmes une grant *montjoye* de pierres qui sert de synal et enseigne, et pour guyder ceulx qui vont par ce pays. (*Pèler.* D., 1486, 403)

MORTOILLE, subst. masc.
[T-L : *mortoire* ; GD : *mortoille* ; FEW VI-3, 136a : *mori*]
[exemple intéressant] "Épidémie" : …et y demorames .j. mois pour le *mortoille* qui estoit a Venise. (VELAINES, *Pèler. tourn.* P., p.1432, 291)

MOSQUÉE, subst. fém.
[FEW XIX, 122a : *masgid* ; TLF XI, 1108a : *mosquée*]
[exemples intéressants] : De la, allasmes assez pres de la, en l'eglise de Madame Saincte Anne, que Madame Saincte Helene fonda en religion de nonnams, mais maintenant en ont faict une *musquee* de Mores, ou nous entrasmes par leur congié en leur payant pour teste ung medin. (*Pèler.* D., 1486, 383) Plus qu'en autre temps, par toutes leurs *musquees* qui vault autant a dire que leurs eglises autour d'une tour, qu'ilz y ont en facon d'un clocher, de nuyt tiennent grant force de lampes ardantes, et maintes foys, jour et nuyt et souleil levant, a chacune desdictez musquees dont ilz ont largement par leurs villes, montent ung more au hault de la dicte tour, qui a horrible voix, crie en leur langaige moresque, et dit beaucoup de choses que ne pouyons entendre. (*Pèler.* D., 1486, 388) Et l'autre siet à l'arriver à main senestre, au bout de la ville par dedens, allant vers le Kaire, et n'est pas sy haulte, mais est plus grosse et est beslongue sur la devallée, au plus hault de laquelle il y a ung moustier de Sarrasins, nommé *Mousquaye*, sy s'étent petitement, et peut peu descouvrir. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 100) Item, à l'entrée dudit port, à chascun lez, sur la terre ferme qui le clot, il y a assis une *mousquoie* de Sarrasins, dont l'une est habitée et l'autre non, et tout cecy se monstre plus vivement par l'exemple qui y est fait. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 104) Item, entre le chastel et la ville, y a une moult grande place et belle, comme est ung marchiet, et autour d'icelle y a quatre ou cincq *musquaies*, de grosses pierres édefiées, qui sont à ung trait d'arcbalestre du chastel. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 116)
[exemples déjà présents] : Nous fusmes jusques à la porte, car nous y eussions voluntiers entré et lors nous dirent noz truchemens qu'ilz ne nous ozeroyent mettre dedans que de nuyt, pour les perils, car nul Crestien n'ose entrer dedans lesdictes *musquées* sur peyne de mort ou de renoyer la foy catholicque, et pour ceste cause, nous n'y entrasmes point. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 18) Et au millieu d'elle a ung chastel de moult grosse pierre et m'a len dit qu'il y a une *musquée* en laquelle a une teste d'homme et que dedans les troux des yeulx y pourroit en chascun estre la teste d'un des hommes qui sont aujourdhui. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 73)

MOUCRE, subst. masc.
[FEW, Ø ar. *mukari*]
[exemples déjà présents] : Et nous partismes ensemble en la compaignie d'un *moucre*. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 31) *Moucres* sont gens qui louent asnes et mulletz et conduysent les pelerins par le pays de Surye. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 31) Ainsi fusmes, juc au jeudy matin, que vient a nous deux freres cordeliers, ung nommé frere Pelegrin, qui nous dist que toutes noz asnes estoient venues, et que chacun allast monter sur la sienne, ainsi qui leur seront baillé par escript, mais que nous gardissions bien d'aucune chose bailler a noz *moncres* ou asniers qui nous bailloient les asnes, que on avoit appoincté a eulx pour toutes courtoysies a quarante et troys medins pour teste (*Pèler.* D., 1486, 333)

MOUILLER, verbe
[T-L : *moillier* ; GD : *moillier2* ; GDC : *moillier* ; AND : *moiller1* ; DECT : *moillier1* ; FEW VI-3, 43b : **molliare* ; TLF XI, 1141a : *mouiller*]
[nouveau syntagme] *Mouiller sa soupe dans qqc* : Ce dit Hanybal, qui y estoit : J'ay l'intention de y *mouller* mes souppes et de y gagner bon butyn. (BÉTHENCOURT, *Canarien* C., c.1490, 311)
REM. *Cf.* DMF *soupe*.

MOULE1, subst.
[T-L : *molle* ; GD : *mole1* ; GDC : *modle* ; AND : *molde* ; FEW VI-3, 15,17b : *modulus* ; TLF XI, 1145b : *moule1*]
[forme intéressante] : Je lui feis presenter ung ducat pour l'amour duquel il m'en apprit tout autant qu'il en savoit et me bailla des *maoulles* de bois et aultres choses que je apportay par dechà. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 39)

MOULIN, subst. masc.
[T-L : *molin* ; GDC : *molin* ; AND : *molin* ; DECT : *molin* ; FEW VI-3, 37b,38a : *molinum* ; TLF XI, 1149b : *moulin*]
[forme intéressante] : Ceste cipté est en une ille bien grande et complie de toux biens et y a de belles fortalesses, qui sont bien guardees pour gens autres que Grecxs, et aussi faut il mester pour chouse du pays de le Turquie qui confronte avec le ditte ille chiere pour chiere de le ditte cipté de Roddes ou il n'a que ung poy de travers de mer, a le quelle cipté le mer bat au pié dez murs et droit ont lez nefs prendent port ha une grant chaussee faite de grans pierres de massonerie cranallee aux bors qui se tient en le mur de le cipté et entre dedens le mer bien IIII tretz da dart et tout au lonc d'icelle sont assis XVI *molis* de vent, toux d'un ranc qui nuyt et jour molent yver et esté, et a paynes l'on les voit toux ensemble molir ne toux a ung cop cesser. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 51)
[exemple intéressant A] *Moulin à eau* : …et y avons veu *mollins* à eauwe qui soyent bois comme font soyeurs d'aix en nostre pays. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 10)

[exemples intéressants A] *Moulin à bras* : Et tout a l'entour de la dicte eglise sont petites chambres et logis des ditz callogeres, et certains *moulins* a braz pour mouldre leurs farines. (*Pèler.* D., 1486, 409) Tout à l'enthour de la dicte église et musquée sont petittes chambres et logis et *molins* à bras à faire farine. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 159)
[nouveau syntagme A] *Moulin à choisel* : Les fontainez y sont belles, vivez et courans et en IIII ou en cinq lieux pourroit on faire *moulins* moulans à choseau. (GADIFER DE LA SALLE, *Canarien* C., c.1404-1406, 135)

REM. Pour *Moulin à choisel*, *Cf.* DMF CHOISEL.

MUSCAT2, subst. masc.
[GD : *muscat* ; FEW XIX, 122a : *masgid*]
[exemples intéressants] : En celledicte cité a, si comme il nous fut dit pour verité, .XIJm. eglises de Sarrazins que l'en appelle" *muscas*", esquelles ilz font et dient leurs devocions. (*Voy. Jérus.*, c.1395, 59) Et sachiés que ainsi come au Caire a .XIJm. *muscas*, ainsi y va, si come il nous fut dit .XIJm. estuves qui servent a iceulx muscas, a chascun muscat son estuve. (*Voy. Jérus.*, c.1395, 60)
[exemple déjà présent] : Item, devant celledicte eglise, au get d'un pois, a un *muscat* de Sarrazins, c'est assavoir une oratoire faicte ainsi comme a la maniere d'une chappelle. (*Voy. Jérus.*, c.1395, 51)
[autre cas] : …si n'y osent entrer nulz chrestiens, et y ont fait les Sarrazins de novel ung *mustat*, c'est a dire le lieu ou ilz font leurs oroisons. (*Voy. Jérus.*, c.1395, 15)

REM. *Mustat*, lire *muscat* (*Erratum*, *Voy. Jérus.*, c.1395, 175).

MUSIQUE2, subst. fém.
[T-L : *musique1* ; AND : *musik* ; FEW VI-3, 266b : *musivum*]
[forme intéressante] : Premiers, dessoubz le chancel de ladicte eglise a une petite volte toute faicte de fin marbre et de *mussica* qui est moult noble et riche ouvrage, espiciallement par dessus (*Voy. Jérus.*, c.1395, 32)
[exemples intéressants] : Bethleem Ledit jour XXXe de juillet heure de vespres nous arrivasmes en Bethleem qui est povre cité et petite sur une montaigne en laquelle est une eglise de Nostre Dame assés bien appointee et est grande et spacieuse, maiz a esté plus grande, plus riche et plus belle VII foys et y a troys rengez de beaulx pilliers rons de marbe blanc et si a este autreffoys toute painte en *musique* comme sainct Marc de Venize et est couverte de pelong. (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 145) Premiers, dessoubz le chancel de ladicte eglise a une petite volte toute faicte de fin marbre et de *mussica* qui est moult noble et riche ouvrage, espiciallement par dessus (*Voy. Jérus.*, c.1395, 32)
[nouveau syntagme] *Œuvre de musique* : En leditte eglize de l'une part et de l'autre est toute faite part dedens de menue pierre come ung dé et la plus greigneur partie soubre dourees de fin or et d'autres de diversses couleurs et cest ouvratge l'on appelle ouvre de *musique* (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 67) et tout autour de ceste claustre sont les piliers de deux en deux mot gentemant ouvrés, l'un pareill de marbre tout plain bien ouvré et entrelassé a chacun chief, et l'autre pareill tout ouvré de ouvre de *musique* de celle menue pierre sus ditte soubre doree et les chiefs soutilmant entrelassés en diversses manieres (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 69)
[nouveau syntagme] *Art de musique* : En le quelle cipté ha une tres belle chapelle et grande dedens le palays que l'on appelle le chappelle de Santo Petro, le quelle l'enpereur Fedric fist fere au tamps qu'il vivoyt, et dit l'on que c'est une des belles qu'on aye veues ou monde et par dedens toute fette d'art de *musique* de menue pierre soubredorees de fin or et a trois voutes par dessus et deux renx de pilliers de marbre, entre les quels en ha deux que sont de jaspe, que est une pierre precieuze, et davant le cuer de le chapelle ha une grant pierre carree encloustree ou mur que est si clere que toute le chapelle en puet l'en veoir qui regarde liens et aussi clerement si puet l'en veoir come en ung myroer et nulle poynte de dague n'i puet pendre, car davant moy s'est assayé. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 64) Le ceur est vouté en ront et est tout paint d'or ducat fait en magniere d'art de *musique* (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 97) Item generalement toutes les voutes, arches et le hault des pilliers, lesquieulx sont tous carres, et les hault des parois sont totalement faictes et painctes en histores, en plat, de toutes couleurs, en grans ymages faictes par la magniere de parler en art de *musique*, ou assis, et tout de fin or de ducas en personnages comme au portail, es voutes : comme Dieu crea le monde, le ciel, la terre, le soleil, la lune, la mer, le Ancien Testament et le Nouvel, Paradis, Enfer, la vie des saincts et toutes choses que l'en fait penser et pareillement dehors comme dedens. (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 99)

MUSSER, verbe
[T-L : *mucier* ; GD : *mucier1* ; AND : *muscer* ; FEW VI-3, 193b : **mukyare* ; TLF XI, 1260a : *musser*]
[sens nouveau] Inf. subst. "Action de cacher" : Item en l'entree de le ditte meison ha unne chapelle ou sainte Helizabet musa saint Jehan par Herodes que faisoit tuer lez Innocens et la se trouve le pierre que se fondit par le *musier* VII ans VII carantenes de indulgence. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 46)

NAÎTRE, verbe
[T-L : *naistre* ; GD : *naistre* ; GDC : *naistre* ; DECT : *naistre* ; FEW VII, 18a : *nasci* ; TLF XI, 1306b : *naître*]
[forme intéressante] : Et sont vi autels en le ditte chapelle ou le dit saint Jehan chantoit messe et venant d'icelluy lieu a la cipté est l'ostel ou sainte Lucie nesqui et par le vertu de Dieu y est *naissue* unne fonteyne et maintenant hi ont fait unne chapelle. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 29)

NATURE, subst.
[T-L : *nature* ; GD : *nature* ; GDC : *nature* ; DECT : *nature* ; FEW VII, 45b,46,48a : *natura* ; TLF XII, 14a : *nature*]
[exemple intéressant C.3.a] *Peché contre nature* : …pres de la est le monastere sainct Hierosme et le desert ou il se tint longtemps qui se dit in vasta sollitudine et est fort pres de ladite Mer Morte en laquelle sont fondus Sodome, Gomorre, et troys aultres cités scilicet Seboys, Kalle et Adama, pour le peché nommé contre *nature*. (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 148)
[sens nouveau B.3.b] "Origine, source d'une rivière" : Et de tout le convenant du bras de la rivière qui descent à Rosette, scevent iceulx maronniers, car à grant paine trouveroit on Cristien quelconcque, comme j'ay oy dire, qui bien sceuist la *nature* d'icelle bouche et rivière, pour ce que d'Alexandrie ne de ailleurs, ne voeulent souffrir que nul Cristien y voist, comme ceulz qui tousjours doubtent la concqueste. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 111) Item, cest article ne fait plus avant mencion de la *nature* des bras de ceste rivière, pour ce que, en l'article qui parle du bras de Damiette, qui sont aucques d'une mesmes nature, en parle plus à plain, cy après ensieuvant. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 113)

NATUREL, adj.
[T-L : *naturel* ; GD : *naturel* ; GDC : *naturel* ; DECT : *naturel* ; FEW VII, 49a : *naturalis* ; TLF XII, 18b : *naturel*]
[nouveau syntagme B.1] *Sang naturel.* "Sang des règles" : Bectum est uns glu si fort et si tenant, que quant deulx piesses de fait en sont assemblées et jointes, on ne les peult par nul art desassembler, sinon par sans *naturel* de fleur de femme, et la treuve l'on flotant es grans lacs de Indie sur les aygues. (BÉTHENCOURT, *Canarien* C., c.1490, 173)

NAVIÈRE1, subst.
[GD : *naviere* ; FEW VII, 67a : *navis*]
[exemples intéressants] : L'autre est Yonne, qui vient du païs de Nivernois, et passe à Auserre et à Sens et tumbe en Saine à Montereau, et portent toutz grosses *navières* à Paris et de Paris à Rouen. (LE BOUVIER, *Descript. pays* H., p.1451, 33) et en icelles montaignes sont les bois de cyprès, dont il font les grans *navieres* et les tonneaux où il mettent leur vin, que on appelle Malvisie. (LE BOUVIER, *Descript. pays* H., p.1451, 65) En ce païs ne croist ne blez, ne vins, ne bois à cause des eaues, mais ilz ont assez blez et vins et bois à maisonner, et a faire, basteaulx par les rivières, qui en ce païs tumbent en mer et sont riches gens, pour les grans marchandises qui de toutes parts viennent en cedit païs par mer et par terre, et ont assez fromages et beurres de leur bestial, et sont tous gens de mer, et ont grans *navieres* bonnes et fortes et a grant foison. (LE BOUVIER, *Descript. pays* H., p.1451, 107)

NAVILE, subst. masc. et fém.
[T-L : *navílie* ; GD : *navile* ; FEW VII, 65b : *navigium*]
[forme intéressante] : Et quant fut le jour nous regardames tout autour de nous et ne veymes que siel et eue et fumes ousi loing de terre come jamais enquore plus, chacun ne s'en tient mye content, bien aviont de quoy, car le Barberie estoit au davant qui toux jours avoyent fustes par le mer, jassoit que nous avions plus grant *navili* qu'eux n'avoient, mes nostre nef n'estoit pas grandemant pourveue de vitailles par le longe demouree qu'elle avoit faite que ne cuydoye pas tant tarder de estre en Caille, et pour se celles que nous avions estoient pres que defaillies et de busche n'avions ja point ains faizoient feu de cordes que en y boutoyent de oussi grandes corne est le bras d'un home (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 73)
[exemples intéressants A] : Et quant fut le jour nous regardames tout autour de nous et ne veymes que siel et eue et fumes ousi loing de terre come jamais enquore plus, chacun ne s'en tient mye content, bien aviont de quoy, car le Barberie estoit au davant qui toux jours avoyent fustes par le mer, jassoit que nous avions plus grant *navili* qu'eux n'avoient, mes nostre nef n'estoit pas grandemant pourveue de vitailles par le longe demouree qu'elle avoit faite que ne cuydoye pas tant tarder de estre en Caille, et pour se celles que nous avions estoient pres que defaillies et de busche n'avions ja point ains faizoient feu de cordes que en y boutoyent de oussi grandes corne est le bras d'un home (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 73) Car nostre nef estoit grant *naville* et avoit besoing force de vant, et aprés que les deux jours furent passés ils vindrent a moy et me distrent,, Je croy'firent eux, Que ce que vous aviés dist sera veoir que nous ne pourrons partir dessi jusque se que le Salve Regine soit achevee. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 73)

NÉGATION, subst. fém.
[T-L : *negacïon* ; GDC : *negation* ; FEW VII, 84b : *negare* ; TLF XII, 60a : *négation*]
[exemple déjà présent] : Item, au monlt de Syon est la place ou saint Pierre plora moult amerement de la terne *negacion* qu'il avoit faicte de Nostre Seigneur Jhesu Crist, son seigneur et son maistre, apprès ce qu'il ot oy le coq chanter (*Voy. Jérus.*, c.1395, 24)
[nouveau syntagme C] RELIG. *La terne/troisième/tierce négation* : Hors la mayson, en devallant à deux toyses de l'huys, est le lieu ou Sainct Pierre ouyt chanter le coq après la troisiesme *negation* et de là il s'enfouyt environ trois traictz d'arc en descendant, au val de Siloe soubz une grosse roche ou il fut trois jours. (*Voy. Hierus.* S., 1480, 72) Item hors la maison environ III toises de la porte est le lieu ou sainct Pierre ouyt chanter le coq après la tierce *negation*, et de la il s'enfoyt bien III tretz d'arcz ou il fut III jours et la pleura amerement (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 142)

NÉGOCE, subst. masc.
[T-L : *negoce* ; GDC : *negoce* ; FEW VII, 89b : *negotium* ; TLF XII, 65a : *négoce*]
[nouveau syntagme A.1] *Négoces ecclésiastiques* : Craindant icelluy Constantin donner empescement aux choses et *négoces* ecclésiastiques se sa court se tenoit à Romme, s'en alla en Grèce pour quérir place convenable pour y faire une cité Impériale. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 67)

NEIGE, subst.
[T-L : *neige* ; GDC : *nege* ; FEW VII, 154b : **nivicare* ; TLF XII, 71b : *neige*]
[forme intéressante] : De l'Espital ou Chasteau de Carol II lieues et entre deux a une montaigne appellee Pimorent que dure une lieue et demye chargee de grans *nefs* par lequel est moult perileux a passer. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 24)
[nouveau syntagme] *Ruffle de neige.* "Pelle à neige" : …et y demoramez pour les grandez neges juques au mardy, car il nous fally avoir .v. hommez qui nous guiderent et faissoient le quemin devant nous de rufles de le *nege* qu'il en y ostoient (VELAINES, *Pèler. tourn.* P., p.1432, 300)
[nouveau syntagme] *Port de neige.* "Col enneigé" : Item de Canilho a l'Espital de sainte Suzanne III lieues et l'on passe ung grant port de *neges* et de males montees et d'avalhees moult dangereuzes de passer. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 77)

NESTORIEN, subst. masc.
[FEW, Ø n.propre *Nestorius* ; TLF XII, 98b-99a : *nestorien*]
[exemple intéressant II] : La seconde secte ou magniere de christiens sont *Nastoriens* et sont bas a dextre de ladite chapelle de Nostre Dame en ront du Sepulchre et font le service a leur mode fort estrange. (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 143)
REM. *Cf.* ANASTORIEN.

NOCE, subst. fém.
[T-L : *noce* ; GDC : *noce* ; DECT : *noces* ; FEW VII, 243a : *nuptiae* ; TLF XII, 170b : *noce*]
[nouveau syntagme A] RELIG. [En réf. à l'épisode des noces de Cana, Jean 2, 8-9] *Noces d'Architriclin* : Item, je me party d'Acre et pour aler en Nazareth et passay par une grant plaine, puis vins à la fontaine où Nostre Seigneur fist de l'eaue vinace, aux *noches* de Archeteclin (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 45) La est le baston pastoral que on portoit devant luy et son agnel qu'il avoit en son doy, et une des ydres des *nopces* archidiclin en laquelle Dieu mua l'eaue en vin, et les soulliers que chaussoit. (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 104) Eumy l'eglise est une des ydres de pierre laquelle estoit es *nopces* de archéticlin et des aultres sont en II eglises, de grés, en ladite cité, et servent a mettre l'eaue benoiste esdites eglises. (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 154) et veyrent en la dicte église saint Nicolay ung pot ouquel Dieu transmua l'eauwe en vin aux *noepces* archedeclin. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 48)

NOIR, adj. et subst.
[T-L : *noir* ; GD : *noir* ; GDC : *neir* ; DECT : *noir* ; FEW VII, 129b : *niger* ; TLF XII, 179b : *noir*]
[forme intéressante] : Il y a une moult belle église de moynes *noiers* et soulloit estre riche cité. (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 91)

NOIRÂTRE, adj.
[T-L : *noirastre* ; GDC : *noirastre* ; FEW VII, 132a : *niger* ; TLF XII, 183b : *noirâtre*]
[exemple déjà présent] : …et a le poil *noirrastre*, les oreilles larges comme ung petit van et moult deliéez comme ung chien courrant, les yeux a merveilles petis et rons. (*Voy. Jérus.*, c.1395, 62)

NOMINATION, subst. fém.
[T-L : *nominacïon* ; GD : *nominacion* ; GDC : *nomination* ; FEW VII, 181b : *nominare* ; TLF XII, 205a : *nomination*]
[sens nouveau A] "Énumérer des noms" : Et tous iceulx s'acorderent avecques le dit Bertin et plusieurs autres d'austres pays, desquelz *nomination* sera faite cy aprés, ainsi qu'il escherra à leur endroit. (GADIFER DE LA SALLE, *Canarien* C., c.1404-1406, 39)

NORD, subst. masc.
[T-L : *nort* ; GDC : *nort* ; FEW XVI, 601b : *norþ* ; TLF XII, 228a : *nord*]
[exemples intéressants B] : Là, y a il bon fons et bon port pour tous gros navire, par les terres de devers Baruth, d'un costé, et la ville de l'autre, qui leur donnent abril contre pluisieurs vens, mais pour icelles grosses nefz n'est pas lieu pour y gaires séjourner, pour les fors vens de west, de noord-west et de *noord* qui leur pourroient nuyre. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 148) - Item, y a audit lieu de Baruth, une mille ou deux parfont en la mer, bon sourgissoir pour tous gros navires, galées et plates fustes, mais n'est mie le port scëur pour tous vens, car *noord* et noord-west y font moult de mal l'yver. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 158)
[nouveau syntagme A] *Nord-nord* : Item, ou port nouvel arrive tout le navire, qui vient en Alexandrie, et est l'entrée d'icelui de sept à dix braches de parfont et environ une mille de large, et siet parmy *noot-noord*. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 103)

NORD-EST, subst.
[T-L : *northest* ; GDC : *nortest* ; FEW XVI, 602a : *norþ* ; TLF XII, 230a : *nord-est*]
[exemples intéressants] *Nord nord-est* : …et marchest le pais du cousté de Su Suoest à XII lieuez prés de la Grant Canare et de l'autre bout devers Nort *Nordest* à IIII lieuez de l'isle Lancelot. (GADIFER DE LA SALLE, *Canarien* C., c.1404-1406, 137) L'ISLE LANCELOT est à quatre lieus de l'isle d'Erbane, du cousté de Nort *Nordest*… (GADIFER DE LA SALLE, *Canarien* C., c.1404-1406, 139) Item, est le port de Sayette grant et assez bon pour tout moyen navire, et y a fons assez pour naves de quatre à cincq cens bottes, mais ledit port est fort découvert, pour les vens fortunaux de noord-ost et de *noord-noord-ost*. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 152)
[exemples intéressants] : Je chevaulchay bien seize journées au long de son pays lequel marchist sur la Perse du costé devers *northost* comme on me dist. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 115) Et a environ deux milles de tour, et siet l'entrée d'icelui ainsy comme on y arrive, parmy *noord-ost*, laquelle est large le trait d'un arcbalestre et parfont par dedens, pour y entrer naves de quatre à cincq cens bottes, et sourgent par dedens au plus près de la plus grant roche laquelle fait le port. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 144) Item, est le lieu du purgatoire Saint-Patrice comme une fenestre flamengue, fermée à bonne clef et d'un huis sengle, et est de haulteur à la terre de la chappelle, et soit noord à quatre piez près du coing *noord-ost* d'icelle à la ligne et juste volume dudit coing, et a ledit trau neuf piez de long, en alant de ost à west, et après, retourne cincq piez vers zuut-west et a en tout de quatorse à quinse piez de long. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 171) Item, à douse milles près du purgatoire Saint-Patrice, y a ung bon port de mer pour grosses nefz, vers *noord-ost*, ou païs du roy Adrinlyoris, roys des Hirlandois sauvaiges, et se nomme ce port Esroy ou Losseroy. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 171) Et à demie lieue pres de la mer, du coste du *nordest*, sont deulx villes à deulx lieus l'une de l'autre, l'une nommée Telde et l'autre Argones, assises sur ruciaulx courans, et à XXV mille de la, du costé de suest, si est une autre ville sur la mer, en tres bon lieu pour fortiffier, et illec lui bat la mer en tresbon lieu pour fortiffier (BÉTHENCOURT, *Canarien* C., c.1490, 245)
[exemple intéressant] "Vent qui souffle du nord-est" : Item, est le port de Sayette grant et assez bon pour tout moyen navire, et y a fons assez pour naves de quatre à cincq cens bottes, mais ledit port est fort découvert, pour les vens fortunaux de *noord-ost* et de noord-noord-ost. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 152)
REM. Réf. au texte de Lannoy dans DMF.

NORD-OUEST, subst. masc.
[T-L : *northwest* ; GD : *nordouest* ; GDC : *nortnortouest* ; FEW XVI, 602a-b : *norþ* ; TLF XII, 231a : *nord-ouest*]
[exemples déjà présents] : Item, naves plus grosses que de cincq cens bottes ne entrent point dedens, anchois sourgent droit devant laditte entrée, ouquel lieu il y a très bon fons pour tous gros navire, et y fait scëur par fortune de tous vens, pour les terres qui ainsy se boutent à l'avantaige, et les vens qui plus y nuysent sont noord et *noord-west*. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 144) Item, y a audit lieu de Baruth, une mille ou deux parfont en la mer, bon sourgissoir pour tous gros navires, galées et plates fustes, mais n'est mie le port scëur pour tous vens, car noord et *noord-west* y font moult de mal l'yver. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 158)
[nouveau syntagme] *Mer de nord-ouest.* "Océan Atlantique (?), Mer d'Irlande (?)" : Et dist-on que en ce lacq y a bien cent et soixante isle, et va ledit lacq chëoir en la mer de *noord-west*. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 170)

REM. Dans article DMF figure en ex. la forme *noord-ost* (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 144). Elle serait plutôt à classer sous le lemme NORD-EST.

NOTIFIER, verbe
[T-L : *notefiier* ; GD : *notefier* ; GDC : *notifier* ; FEW VII, 200a : *notificare* ; TLF XII, 251a : *notifier*]
[autre cas] : Je, le seigneur de Caumont, de Chastel Nauf et de Berbeguieres *notiffique* et faiz assavoir a toute le université de ma terre, a toux en general que come jadis mon tres redoubté seigneur, mon seigneur mon pere, cuy Dieux absolle par sa sainte pitié et misericorde, le temps qu'il vivoit, eusse entreprins de fere le saint voyatge d'outremer au saint Sepulcre en Jherusalem ou Jhesu Crist nostre redemptor voulsist prendre mort et passion pour nous pouvres pecheurs et pecheresses rachater dez paines d'enfer ou nous fussions esté perdus, se son precieux corps ne fust. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 10)

REM. *Notiffique* (sic) : lire *notiffi que*?

OBSCUR, adj.
[T-L : *oscur* ; GD : *oscur* ; GDC : *oscur* ; DECT : *oscur* ; FEW VII, 280a : *obscurus* ; TLF XII, 356b : *obscur*]
[formes intéressantes] : Et puis se alla pouzer hault au chasteau du mast et eumes par deux foix celle nuyt ceste tourmente et a chacune dez deux il vint et estoit qu'il sambloit ung torchon alumé que getoit grant resplendeur, le quel par se grace je vy a chacune foix qu'il vint bien cleremant et si firent pluseurs autres de le nef et lors dessa venue fut chascun recomfourtés et subitement toute celle fortune nous estrema et fist retorner le nuyt que estoit *escure* comme dit est si clere, que l'on povoit veoir bien long et la mer appaisimee, mes avions le vent contre nous que nous tourna en le ditte ille de Cecille a ung chief que l'on appelle Port de Pals ou prymes port et pousemes les ancres a grant payne pour le grant vent et marour qu'il faizoit. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 61) Item partent de celles dittes illes je allay sy alavant que je fuy a le veue de l'ille de Sardeigne bien pres que cuydions lendemain y arriver et pour doubtance de le terre encontrer par cause de le nuyt que dessus nous venoit, lez marinyers nous firent prendre place en le mer, car la nuyt faizoit moult *escure* et ne feysoit point de lune, et quant le nef fu al large de le mer, le vent la pris et l'en pourta si priont que quant vint a lendemain, null de le nef n'eut puissance de veoir terre (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 72)
[exemple intéressant I.A.1.d] *Il fait obscure* : Et quant ce vint le soir de Noel, ung petit apprés mienuit, celle fortune nous doubla, et fist si *obscur* que l'un ne povoit veoir l'autre sur la nafve. (*Voy. Jérus.*, c.1395, 79)

REM. Forme *escure* attestée dans GD.

OBSERVER, verbe
[T-L : *osserver* ; GDC : *observer* ; FEW VII, 283b,284a : *observare* ; TLF XII, 366a : *observer*]
[exemple intéressant] [En cooccurrence avec *honneur*] : Item mes bon et parfais amix s'il estoyt ainssi comme dit est que Nostre Seigneur fist son comandemant de moy, j'ay establi, ordenné et institui et a present en celluy cas fais, ordenne et instituisse emprés moy mon vray et universal heretier Noper de Caumont, mon premier filz de toute ma terre et de toux mes biens et de tout quant que j'ay entieremant, ainssi comme estre doit par droite ligne et parfoite raison sellon Dieu et le monde, et vous prie bien affectuosemant tant par vostre devoir fere que par vostre honneur *observer* et garder et suis certain que vous ne farés pas du contraire que le dit Noper mon filz et vray heretier vueillés recevoir par seigneur et luy estre bons vrays et foyals ligez et obeïsans, comme estre devés et toux dis avés acoustumé estre a mon dit tres redoubté seigneur mon pere et a moy et a nostres predecesseurs. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 13)

OBSTINITÉ, subst. fém.
[GD : *ostinité* ; FEW VII, 290b : *obstinatio*]
[exemple déjà présent] "Persévérance" : Si que se nul accident vous avenoit en aucune maniere ou aucune noveleté vous estoit fette maintenent quant je seray hors de païs longtain de ma terre que sans vous esmovoir chaudement ne aster vous vueillés premierement avoir bonne deliberacion et advis et vous governer bien saigemant par avant que nul soubde esmovemant soit par vous commis ne artempté mes par bon et amoderé conseil vous regissiez serlont Dieu, raison et bonne iustice, en maniere que par nulle guise decens puissés estre par *houstinité*, affin que nul mal ne vous en puisse advenir couvertement, ne l'en puisse dire que en vous ne soit tout bon gouvernmant. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 12)

OBVIER, verbe
[T-L : *obvïer* ; GD : *obvier* ; GDC : *obvier* ; FEW VII, 294b : *obviare* ; TLF XII, 377a : *obvier*]
[exemple intéressant II.A.1] : Item, sont toutes les maisons et villes autour de la rivière assises plus hault que la terre plaine, sur tertres et montaignes, pour *obvier* à la cruchon de l'eaue. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 127)

REM. Dans ce contexte, plutôt dans le sens de "tenter d'éviter (la crue) en l'anticipant" que "s'opposer à (la crue)".

OCCIRE, verbe
[T-L : *ocire* ; GD : *ocire* ; DECT : *ocire* ; FEW VII, 298b : *occidere* ; TLF XII, 384b : *occire*]
[nouveau syntagme A.1] *Occire de.* "Tuer au moyen de qqc" : Et y fus navré de deux dardes, à une escarmuche devant la porte, et mon cheval *occis* de deux dardes, et ung autre mien cheval soubz l'un de mes gens pareillement occis. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 17) mile personnes furent repus, et de le car du circumsis Nostre Sire, des caveux et du sanc saint Jehan Baptistre et de son vestement de poil, de le manne qui fut trouvez ou sepucre saint Jeham l'Evangeliste, se coste dont il resuscita les mors *ociz* de venin, le vaissel en quoy il but le venin, et les forces dont il fu tondu de Domiciien l'enpereur. (VELAINES, *Pèler. tourn.* P., p.1432, 296)

OCULAIRE, subst. masc.
[GDC : *oculaire* ; FEW VII, 320a : *oculus* ; TLF XII, 404a : *oculaire*]
[nouveau syntagme] Empl. adj. *Sens oculaire.* "Sens de la vue, la vue" : et iceluy chemin, lieux et passaiges avec la diversité des pays que il fault passer, mettre et rédiger briefvement par escript, non pas par maniere de cosmographie ou aultres descriptions artificielles, mais simplement et ainsi que les choses se sont offertes en mon entendement pendant ledict voyage par moy fait et accomply, en rédigeant au soir par escript ce que le jour avois veu digne de recit, en faisant loyal registre des choses dessusdictes, sans rien y adjouster ou obmettre de la verité, ainsi que par sens *oculaire* pouvons le congnoistre. (*Voy. Hierus.* S., 1480, 2)

ODEUR, subst. fém.
[T-L : *odor* ; DECT : *odor* ; FEW VII, 325a : *odor*]
[exemples intéressants A] : Nostre Seigneur en la fontaine sus dicte, les espara au dict jardrin sur le dit boys, qui pour lors rien ne sentoit, et de la print son *odeur* et sa vertu ; (*Pèler.* D., 1486, 423) Ce balsme vint que comme Nostre Dame lavast les drapeles de Nostre Sgr en la fontaine dessus dicte et les espardeist sur ledit bois qui paravant ne sentoyent riens, incontinent prinst ceste *odeur*. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 174)

REM. Sens bien attesté dans le DMF mais ex. intéressant car relatif à un miracle.

OEIL, subst. masc.
[T-L : *ueil* ; GDC : *oil* ; DECT : *ueil* ; FEW VII, 310a : *oculus* ; TLF XII, 416b : *oeil/yeux*]
[forme intéressante] : Mes nous n'y avons pas l'imaginassion mes que audions fere *huellz* de siere a Nostre Seigneur, si comme se il ne veoit goute. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 19)
[exemple intéressant] *Voir à l'oeil que* : Item, est ledit viel port de fasçon beslong, et est grant environ de sept milles de tour, ad ce que on peut clèrement veoir à l'*oeul*, et est dedens sceur pour tous vens, sy non pour ung gros vent de west-zuut-west. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 102)

OIGNEMENT, subst. masc.
[T-L : *oignement* ; GD : *oignement* ; DECT : *oignement* ; FEW XIV, 36a : *unguere*]
[exemples intéressants A] [Réf. à Matthieu 26, 6] : Puis de la allasmes en la maison de Symon le lepreux, en laquelle la benoiste Magdelaine espandit son *oignement* sur le chief Nostre Seigneur, et luy lava les piedz de ses lermes et essuya de ses cheveulx, et luy furent remis et pardonnez tous ses pechez (*Pèler.* D., 1486, 378) Item a ung get de pierre de la, est la maison de Simon lepreux en laquelle la Magdalene espandit le precieux *oingnement* sur le chef de Jesus, de quoy les disciples dirent : ut quid perdicio hec. (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 149) On entre en ladite eglise par le millieu du costé de midy et environ II ou III lances, pres de la porte, est une pierre de marbre noir rompue en plusieurs pieces sur laquelle Nostre Segnieur fust mis et oingt de precieux *oignemens* par la Magdalene et ensevely par Nicodemus et Joseph et autres qui le descendirent de la (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 150) De là allâmes à la maison de Simon le Lépreux où la benoitte Magdelaine respandy son *ongement* sur le chief nostre Sgr, et de ses larmes lui lava ses piez, et de ses cheveux les essua, et lui furent en ce lieu remis et pardonnez tous ses péchiez. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 140)

OINDRE, verbe
[T-L : *oindre* ; GD : *oindre* ; GDC : *oindre* ; DECT : *oindre* ; FEW XIV, 36a : *unguere* ; TLF XII, 461a : *oindre*]
[nouveau syntagme B.2] *Oindre en roi.* "Sacré roi" : Le mont de Syon, ouquel est le lieu où Salomon fut sacrez et *oingz* en roy. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 84)

OISEAU, subst. masc.
[T-L : *oisel* ; GD : *oisel2* ; GDC : *oisel* ; DECT : *oisel* ; FEW XXV, 775b : *aucellus* ; TLF XII, 463a : *oiseau*]
[formes intéressantes] : Item *auzelles* de Chipre par parfumer chambres. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 81) En toute Crette ne sont bestes venimeuses, serpens quelconquez, serfz, biches, loups, regnars, ne plusieurs autres bestes ne *oueseaulx* n'y vivroient point pour la chaleur. (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 125) Et y sont faucons et espreviers, alouettes et

cailles à grant planté et une maniere d'*oesiaulx* qui ont plume de faisant et est de la taille d'ung papegaut et ont courte volée. (BÉTHENCOURT, *Canarien* C., c.1490, 233)
[exemple intéressant B.1] : Item *auzelles* de Chipre par parfumer chambres. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 81)
REM. *Cf.* DMF OISELET.

OISIF, adj.
[T-L (renvoi) : *oisif* ; GD : *oisif* ; FEW VII, 443b : *otiosus* ; TLF XII, 466b : *oisif*]
[exemple intéressant B] : La les femmes portent braves, et sont en leurs maisons bien *oysives*, et ne pensent de leurs s'agorgiaser de leurs corps (*Pèler.* D., 1486, 391)

OLIVE1, subst.
[T-L : *olive* ; GD : *olive* ; GDC : *olive* ; FEW VII, 346b : *oliva* ; TLF XII, 475a : *olive*]
[nouveau syntagme] *Colonne d'olive* : …et aussi y a une colonne d'*olyve* seiche qui, tous les ans, porte des fleurs et du fruict, comme dit est, et est demourée ladicte ville inhabitée à cause d'ung dragon qui estoit soubz une grosse roche et empuentoit les gens de ladicte ville et est à main senestre de Corphol. (*Voy. Hierus.* S., 1480, 44) …et pareillement une coulombe d'*olive* seche passés cent ans, laquelle est venue verte et porte fleur et fruict (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 118)
[nouveau syntagme] *Souche d'olive* : Item, en la mayson de Cayphe ou Nostre Seigneur fut attaché à une grosse souche d'*olyve* qui à présent y est encores et y avoit beaucoup d'olyviers, et là eut plusieurs tourmens. (*Voy. Hierus.* S., 1480, 72)

OMBRE1, subst.
[T-L : *ombre* ; GD : *ombre* ; GDC : *ombre* ; DECT : *ombre* ; FEW XIV, 21b : *umbra*[1] ; TLF XII, 482b : *ombre1*]
[exemple intéressant C.4.a] *Sous ombre de* : …l'autre, que soubz *ombre* de bonne foy il manda le roy de l'isle Lancelot, qui estoit asseuré de lui et de nous touz, et le print lui et ses gens et les livra aus Espaigneaulx pour mener en servage (GADIFER DE LA SALLE, *Canarien* C., c.1404-1406, 55)

OMBRER, verbe
[T-L : *ombrer* ; GD : *ombrer* ; FEW XIV, 23b-24a : *umbra*[1]]
[exemple intéressant I] : Et quant on est oultre, en treuve le val bel et honny et moult delectable et y peut bien avoir VIIIc palmyers qui *ombroient* la valées et les ruissiaux des fontaines qui courent par my et sont par trouppiaulx C, VIxx ensemble, aussi longe comme maatz de nef de plus de XX brasses de hault, si vers et si feulleux et tant chargez de dattes, que c'est une moult belle chose à regarder. (BÉTHENCOURT, *Canarien* C., c.1490, 141)

ONCTION, subst. fém.
[T-L : *oncïon* ; GD : *oncion* ; GDC : *oncion* ; FEW XIV, 28a : *unctio* ; TLF XII, 501a : *onction*]
[nouveau syntagme B] *Être mis en onction*. "Recevoir les derniers sacrements, l'extrême onction" : Puis de la descendimes et allasmes endroict la grande porte de l'eglise ou la entre ladicte porte et le cueur, est le tres digne lieu ou quant Dieu fut descendu de la croix, fut baillé au giron et entre les braz de la Vierge Marie sa glorieuse mere, ou aussi estoient les benoistes Maries, Joseph Nicodemus et autres devotes personnes, et la fut mis en *unction* et ensevely. (*Pèler.* D., 1486, 357) Et ont au Sainct Sepulchre leur chappelle tout au bout de l'eglise soubz la voulte derriere le Saint Sepulchre, et ainsi tiennent le lieu ou Notre Seigneur fut mys en *unction* et ensevely après sa mort. (*Pèler.* D., 1486, 364)

OPINION, subst.
[T-L : *opinïon* ; GDC : *opinion* ; FEW VII, 373a : *opinio* ; TLF XII, 546a : *opinion*]
[nouveau syntagme A] *Parler leurs opinions.* "Échanger un point de vue" : Ore le vent estoit sessé et estions en calme et ne poyons aller avant ne arriere, don chacun estoit bien en panssee et comensoyent a parler l'un a l'autre leurs *oppynions* ; (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 72)
[nouveau syntagme] *Folle opinion* : Et pour confirmer leur folle *oppinion*, ung quidam disoit que il avoit veu une bulle attachée à Sainct Pierre de Romme par laquelle le Pape excommunioit tous ceulx qui en apportoyent, qui est menterie. (*Voy. Hierus.* S., 1480, 102)

ORAGE, subst. masc.
[T-L : *orage* ; GD : *orage* ; GDC : *orage* ; DECT : *orage* ; FEW XXV, 952a : **auraticus* ; TLF XII, 572a : *orage*]
[forme intéressante] : Entre lesquelx miracles en fait ung très visible sans jamais faillir, car quant par le pays de entour de cedit chastel de la Foilleuse aucune tempeste ou *aurraige* de temps s'y lieve que s'approche de cedit terroir de cedit

chastel, soit jour ou nuit, celle très sainte croix bruist, fremist et fait noize telle en son aumaire, que se il est nuit et les gens dorment, ilz sont incontinent esveilliez. (*Voy. et pard.* M., c.1419-1425, 104)

ORATOIRE1, subst.
[T-L : *oratoire* ; GDC : *oratoire1* ; FEW VII, 387a : *oratorium* ; TLF XII, 577b : *oratoire1*]
[sens nouveau] En partic. "Mosquée" : Item, devant celledicte eglise, au get d'un pois, a un muscat de Sarrazins, c'est assavoir une *oratoire* faicte ainsi comme a la maniere d'une chappelle. (*Voy. Jérus.*, c.1395, 51) Et dient que nul sarrazin n'ose entrer en leur *horatoire* puis qu'il a habité a femme charnellement, qu'il ne soit avant lavés et estuvés, car leur loy le commande a ainsi faire. (*Voy. Jérus.*, c.1395, 60)

ORDÈNE, subst. masc.
[T-L : *ordre* (*ordene*) ; FEW VII, 406a : *ordo*]
[exemple intéressant A] "Cortège" : …et en icellui chastel sont pluiseurs hostelz et mesmes les hostelz de huit nacions servans et de l'*ordene* dudit grand Maistre (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 103)
[exemple intéressant C] : Et ainsy retournèrent lesdiz pellerins à l'ospital où, à la vérité, on leur donna mauvaise *ordene* car ilz n'avoient personne pour les garder, et leur faisoyent les Mores beaucop d'anoy. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 126)

ORDRIL, subst. masc.
[GD : *ordris* ; FEW XXII-2, 103b : o.i.]
[exemple déjà présent] : Le mercredi, .Ve. jour de janvier, lequel estoit le soir des Roys, le roi de Chippre nous envoya a tous les pelerins ensemble de present cent pieces de poulailles, vint moutons, deux beufz, quatre *ordrix* plaines de tres bon vin vermeil, et quatre chievres plaines de tresbon vin de Marboa, et tresgrant plenté de tresbon pain blanc. (*Voy. Jérus.*, c.1395, 85)

ORGUEIL, subst.
[T-L : *orgueil* ; GD : *orgoil* ; GDC : *orgoil* ; DECT : *orgueil* ; FEW XVII, 414b : **urgoli* ; TLF XII, 626a : *orgueil*]
[formes intéressantes] : Pour ce prenons le meilleur et soions umbles et courtois et ne fassions pas comme Lucifer qui estoit le plus resplendens angel de paradis et pour son grant *ergull* Jhesu Crist le fist descendre al abisme d'enfer ou il est le plus orrible deable qui soit et yci avons bon exemple que ne soions point ourgueleux ne fassions contre le mandemant Nostre Seigneur. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 20) Car le chouse que plus li desplet, c'est *ourgulh* qui est le plus orrible pechié de touts les sept pechiéz mortelz et par lequel viegnent plus de mals, et qui en pechié mortel muert, il est dampnez (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 20)

ORGUÈNE, subst.
[T-L : *orgene* ; GD : *orguene* ; FEW VII, 409b : *organum*]
[forme intéressante] : …y est en une chapelle bien devote et riche et defice en unes roches moult estranges et sur une d'icelles roches au plus hault ha ung chasteau ou l'en ne puet monter que par ung chemin estroit par escalons faitz de la roche mesme a grant dangier le montee et de male venue et au pié de celluy est bastie le abbaye de Nostre Damme ou le ditte chapelle est, en le quelle fis chanter toux les moynez du monestir messe haulte de Nostre Dame solempniaumat aveques les *orguines*. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 25)

ORSOLLE, subst. fém.
[GD : *orsolle* ; FEW XXI, 164a : o.i.]
[exemples intéressants] : …et y croit une grayne qui vault biaucoup, que on appelle *orsolle*, elle sert à taindre draps ou autre chose et est la milleure graine d'icelle graine que l'on sache trouver en nul pais, pour la condicion d'icelle. (BÉTHENCOURT, *Canarien* C., c.1490, 249) Il y croit de l'*oursolle*, qui est fort marchande et proffitable. (BÉTHENCOURT, *Canarien* C., c.1490, 255)
[exemples déjà présents] : Aussi le mestre de la barge et les compagnons avoient grant desir de gaigner, pour remporter de besongnez de par dessa, pour y gaigner en Castille, car ilz povent emporter plusieurs manieres de marchandises, comme cuyr, gresses, *oursolle*, qui vault biaucoup d'argent, qui sert à tainture, dates, sanc dragon et plusieurs autres choses qui sont au pais (BÉTHENCOURT, *Canarien* C., c.1490, 135) Et quant au regart de l'*oursolle*, nullui ne l'osera vendre sans le congé du roy et Sr. du pais. (BÉTHENCOURT, *Canarien* C., c.1490, 321)

OS1, subst.
[T-L : *os2* ; GDC : *os* ; DECT : *os2* ; FEW VII, 426b-427a-b : *os* ; TLF XII, 663a,665a : *os1*/*os2*]
[exemples intéressants B] : A Padowa, en l'eglise de Saint Anthoine frere mineur, nous fut monstré son propre corps, non pas tout a plain, mais bien veismes plusieurs *os* de ses membres qui autres fois ont esté emblés et qui par miracle ont esté

raportés : c'est a savoir l'un de ses dois et le charrey avec tous les dens dessoubz (*Voy. Jérus.*, c.1395, 6) Item sur son corps y a ung grant *os* du traril de l'echine de saincte Marie Magdalene, demy pié de large en quarre. (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 105) Lesquelx chief et *os* ilz tiennent en ung petit waz ou sepulcre de pierre de marbre, qui est de deux piez et demy à trois piez de long, qu'ilz tiennent fermé à troiz serures, assiz sur ung mur et assez haultet auprès du grant autel, quant on entre à la main droitte. (*Voy. et pard.* M., c.1419-1425, 92)

OSSE, subst. fém.
[T-L : *osse* ; GD : *osse1* ; FEW VII, 427a : *os*]
[exemple intéressant A] : Item de le *osse* saint Barnabé et dez XI mille vierges. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 81)

OSSELEMENT, subst. masc.
[T-L (renvoi) : *osselement* ; GD : *osselement* ; FEW VII, 428a : *os*]
[exemples intéressants] : …l'os de une espaulle et aultres *ossellemens* comme de jambes, cuisses (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 165) Les diz chief et *ossellemens* sont tous moistes et semble quilz ayent jetté huille, qui de présent sont essuez (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 166)

OTAGE, subst.
[T-L : *ostage2* ; GDC : *ostage* ; DECT : *ostage2* ; FEW IV, 491b,492a : *hospes* ; TLF XII, 686b : *otage*]
[exemples intéressants C] *Entrer en otage* : Et fit dirent Robyn Brument et Vincent Cerent, par Colin Brument son frere, à Gadiffer, que lui et ces compagnons n'entreroient point plus fors que eulx en la nef, et les rapasseront au batel de la nef, en laquelle il entra en *hostage*, luy et Hanybal son bastart, en grant douleur de cueur de ce qu'il estoit en telle subgecion, qu'il ne se povoit aidier du sien propre. (BÉTHENCOURT, *Canarien* C., c.1490, 37) Et repasserent les compaignons ou batel de la nef, en laquelle Gadifer entra en *ostages*, en grant dolour de cuer de ce qu'il estoit en celle subiection qu'il ne se pouvoit aidier du sien propre. (GADIFER DE LA SALLE, *Canarien* C., c.1404-1406, 27)

ÔTER, verbe
[T-L : *oster2* ; GDC : *oster* ; DECT : *oster2* ; FEW VII, 287b : *obstare* ; TLF XII, 687b : *ôter*]
[exemple intéressant II.B] : Dieu, le tout puissant, mon createur et mon souverein seigneur qui mon arme as formé a le toye semblance et m'as redempt de ton precieux sanc, lequel voulsist eschamper pour moy et pour toute humayne nature *ouster* de le mort et dampnacion perpetuelle, gustes et voys claremant le tres grande fourtune et orrible tourmente et coment je suy a grant perilh en ceste nef et a grant dangier de le mer moult endignee que me veult fere noier et perir liens, si que entre ma vie et ma mort n'a nulh moyen ne remede coment je puisse eschaper ne saillir hors, ce n'est pour ta misericorde que je atant et espoir avoir, en le quelle du tout ay ma parfette confiance et mon entier recours comme avoir doy. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 59)

OUEST, adj.
[T-L : *oest* ; GDC : *ouest* ; FEW XVII, 571a : *west* ; TLF XII, 704a : *ouest*]
[exemples intéressants] : Item, est la ville très longue de ost à *west*, et estroitte de zuut à noord. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 107) Item, dedens les murs de la ville, encores vers poient et *west*, il y a ung autre petit chastel de moult franche pierre tailliée, nommé le chastel David, assis ung peu hault, habité et gardé. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 143) Item, est le lieu du purgatoire Saint-Patrice comme une fenestre flamengue, fermée à bonne clef et d'un huis sengle, et est de haulteur à la terre de la chappelle, et soit noord à quatre piez près du coing noord-ost d'icelle à la ligne et juste volume dudit coing, et a ledit trau neuf piez de long, en alant de ost à *west*, et après, retourne cincq piez vers zuut-west et a en tout de quatorse à quinse piez de long. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 171)
[nouveau syntagme] *Vent d'ouest* : Là, y a il bon fons et bon port pour tous gros navire, par les terres de devers Baruth, d'un costé, et la ville de l'autre, qui leur donnent abril contre pluisieurs vens, mais pour icelles grosses nefz n'est pas lieu pour y gaires séjourner, pour les fors vens de *west*, de noord-west et de noord qui leur pourroient nuyre. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 148)
[nouveau syntagme] *Ouest sud ouest* : Et siet icelle entrée parmy le vent de *west-zuut-west*, et par où peut entrer seurement la navire dessusditte. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 102) - Item, est ledit viel port de fasçon beslong, et est grant environ de sept milles de tour, ad ce que on peut clèrement veoir à l'oeul, et est dedens sceur pour tous vens, sy non pour ung gros vent de *west-zuut-west*. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 102)

OUÏR, verbe
[T-L : *öir* ; GD : *oir1* ; DECT : *öir* ; FEW XXV, 837b : *audire* ; TLF XII, 709b : *ouïr*]
[exemple intéressant I.A.1] *Ouïr passer une souris.* [Idée de silence ambiant] : Tout au long de ladicte court par deux bendes ainsy que est la garde du roy ou de quelque grand prince quand il passe par quelque lieu, sont les Mamelus

tous de rencq qui le gardent en si grande sillence que on y *orroit* passer une soris. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 186)

REM. *Cf.* SOURIS.

OURDENTÉ, adj.
[*FEW VII, 405b : *ordo*]
[exemple déjà présent] : Et a cause que j'ay en voulor a vous declarer ung poy de mon cuer pour ce que escripture est chouse ferme et clere et a toudiz mais manifeste et certayne, a celle fin que vous puissés mieux veoir et entendre une partie de mon entente quant je n'y seray, je vous lesse par escript certaines ordenances cy desoubz escriptes, feites et par articles *ourdentés*, les quelles, vous prie, vueillés avoir en memoire et pour l'amour de moy mettre paine a les complir, chascun endroit soy, sellon leur fourme et teneur par la maniere que de mot a mot s'en suivent. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 11)

OUTRAGEUX, adj.
[T-L : *outrajos* ; GD : *outrageus* ; GDC : *outrageux* ; DECT : *outrajos* ; FEW XIV, 9b : *ultra* ; TLF XII, 723a : *outrageux*]
[exemple intéressant A.1] À propos du vent : Et droytemant quant vint sur le mye nuyt, le vent se comensse moult mallemant a refresquer et quant fut le jour nous eumes tant de tourmente que par force nous fit retorner jusques au royaume de Calabrie et d'illeques nous porta a le cipté de Cathanie ou royaume de Cecille, et de Catanie nous fist courrir a une autre cipté au dit royaume de Cecille que l'on appelle Messine mes nous avions si tres malle et *outregeuze* fortune de vent et de mal temps que par puissance que le patron de le nef ne lez mariniers eussent ne puirent onques prendre port en nulh de ces lieux dessus dis, ains allions sa et la par la mer a la mercy du vant a pleynes voilles, les quelles n'avion peu dessendre de l'albre par le force du grant vent que soubdaynement tout a cop estoit venu de nuyt (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 58)

OUTRE-MER, adv.
[T-L : *outre1* ; GDC : *outre* ; FEW XIV, 11a : *ultra* ; TLF XII, 726b : *outre-mer*]
[exemples intéressants] *(Saint) voyage d'outremer* : Je, le seigneur de Caumont, de Chastel Nauf et de Berbeguieres notiffique et faiz assavoir a toute le université de ma terre, a toux en general que come jadis mon tres redoubté seigneur, mon seigneur mon pere, cuy Dieux absolle par sa sainte pitié et misericorde, le temps qu'il vivoit, eusse entreprins de fere le saint voyatge d'*outremer* au saint Sepulcre en Jherusalem ou Jhesu Crist nostre redemptor voulsist prendre mort et passion pour nous pouvres pecheurs et pecheresses rachater dez paines d'enfer ou nous fussions esté perdus, se son precieux corps ne fust. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 10) Ensuit ce le dit chemin et voyatge d'*outremer* comencié pour le gracie Nostre Seigneur et de monseigneur saint George a Caumont en Guasconhe au mois de feuvrier le XXVIIe jour en l'an de l'encarnacion mil CCCCXVIII. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 22)
[nouveau syntagme] *Saint passage d'outremer* : FERM CAUMONT Ce sont les ordenances que je, Caumont, ay leissees en ma terre quant je en parti pour fere le saint passatge d'*outremer* en Jherusalem. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 10)

OUVERTURE, subst. fém.
[T-L : *overture* ; GD : *ouverture* ; GDC : *ouverture* ; FEW XXV, 3b : *aperire* ; TLF XII, 728b : *ouverture*]
[forme intéressante] : Ainssi que le patren et lez autres que dedens la nef estoient voyant qu'ils estoient toux peris feirent veu et promission a Dieu et a la Vierge Marie que s'ilz povoient eschaper assauvemant qu'ilz metroient toute le merchandize de le nef a hediffier une eglize a prier Dieu a toux jours et quant celluy veu fut fet par miracle de Nostre Seigneur le tout puissant et de le benoyte Vierge Marie, encontenant celle roche se ala obrir et partir en deux pars par le quelle *oberture* le ditte nef passa, car desye estoient par donner dessus, seyne et sauva sans null mal avoir et ainssi eschaparent de selh perill. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 55)

OUVRIER, subst. et adj. masc.
[T-L : *ovrier* ; GDC : *ouvrier* ; DECT : *ovrier1* ; FEW VII, 369a : *operarius* ; TLF XII, 737b : *ouvrier*]
[exemple intéressant I.A.1] *Ouvrier de galée.* "Celui qui est chargé de la fabrication et de l'entretien des bateaux" : …en celuy lieu sont continuellement IIIe hommes besongnans pour la guerre de la segnieurie maintenir contre les adversaires, c'est assavoir *ouvriés* de galleez, navez, barques, et tout a couvert a grans salles et de tous estas et de toutes magnieres d'artillerie comme bonbardes, canons, coullevringues, her balesters, ars, tret, lances, vouges, picques, hallebardes, et grandes espeez, hernoys, brigandines et toutes magnieres d'abillemens de guerre, cordies ; (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 108)
[exemple intéressant I.A.1] *Ouvrier d'écrinerie.* "Celui qui est chargé de la fabrication d'écrin, de coffre" : et en icelle rue y a pluiseurs *ouvriers* d'escrinerie, et ne euvrent que de cyprès ; (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 101)

[exemple intéressant I.A.1] *Ouvrier de haute lisse.* "Tisseur" : Et est ceste ville gouvernée par Allemans en tous estas, tant au faict de la justice et de la marchandise que aussi au faict des mestierz, comme cousturierz, charpentierz, maçons et orfevres, ainsi qu'il me fu dit par ung marchant d'Arras que je treuvay, nommé Clays Davion, lequel l'empereur Sigemond avoit mené avecques pluseurs autres gens de mestier du royaulme de France, et est ledit Clays *ouvrier* de haulte lice. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 235)

OUVRIR1, verbe
[T-L : *ovrir* ; GD : *ouvrir* ; GDC : *ouvrir* ; FEW XXV, 1a : *aperire* ; TLF XII, 739b : *ouvrir*]
[formes intéressantes] : …et quant ce vint l'eure de prime lez sarrazins furent venus a le porte de la ditte eglize sainte et moy acheve entieremant par le grace Nostre Seigneur ce que je voulloie et moult desiroie, ne fis autre demeure, mes que m'en alay vert la ditte porte pour saillir dehors ou trouvay les sarrazins que estoient venuz par la *obrir* et a la yssue nous conterent et nous firent paier par la maniere du jour davant, et fait cella je m'en tournay a mon lotgemant en la cipté disner. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 36) Ainssi que le patren et lez autres que dedens la nef estoient voyant qu'ils estoient toux peris feirent veu et promission a Dieu et a la Vierge Marie que s'ilz povoient eschaper assauvemant qu'ilz metroient toute le merchandize de le nef a hediffier une eglize a prier Dieu a toux jours et quant celluy veu fut fet par miracle de Nostre Seigneur le tout puissant et de le benoyte Vierge Marie, encontenant celle roche se ala *obrir* et partir en deux pars par le quelle oberture le ditte nef passa, car desye estoient par donner dessus, seyne et sauva sans null mal avoir et ainssi eschaparent de selh perill. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 55) Pleise toy par ta humilité de le faire et de *obrir* tes yeulx de misericorde vers moy et pour ta haulte puissance avoir compassion de moy a me delivrer briefmant de ceste grief penitance en que je suy. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 60)

PACFI, subst. masc.
[GD : *papefil* ; FEW VII, 586a : *pappare* ; TLF XII, 766a : *pacfi*]
[exemple intéressant] "Basses voiles d'un grand navire" : …et singlerent celle journée ovecquez le *papefil* tant seulement environ cent millez de vent de cartier, et arriverent pres de Telde (GADIFER DE LA SALLE, *Canarien* C., c.1404-1406, 121)

REM. Pas d'ex. dans DMF.

PACHA, subst. masc.
[GDC : *pacha* ; FEW XIX, 142b : *pasa* ; TLF XII, 766b : *pacha*]
[exemples intéressants] : Et estoit ceste dame femme de ung seigneur que on appeloit Camussat *bayscha* qui estoit le plus grant gouverneur du Turcq et celluy qui, en partie, l'a mis en seignourie. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 127) Et estoit en ceste ville le seigneur de la Turquie que l'on nomme Camussat *bayscha* qui est ainsy que nous dirions gouverneur ou lieutenant. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 136) Item, il a IIII hommes que l'en nomme *bascha* ou visirs bacha c'est à dire ainsi que capitaines ou conduiseurs et visirz, c'est à dire conseilliers, et ces quatre ont cest office et nul ne parle audit seigneur se ce n'est par le moyen de ceulx cy, qui ont le gouvernement de luy et de tout son hostel entierement. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 183) Item, quant ledit seigneur fu venu à Andrenopoly, lesditz *bachas* vinrent IIII jours aprez, lesquelz menoient la plus grant partie de ses gens et de son bagaige et a bien ledit seigneur cent camelz et environ IIcL que mules que chevaulx de sommiers, car ilz ne mainent nulz chariotz. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 186) pour vroy est assavoir que ce les bonbardes estoient bonnes, les bonbardeurs estoient de mesmes desquieulx bonbardeurs en y avoit IIII principaulx donc les trois sont demourés a Roddes et desquieulx le principal d'iceulx est celuy qui avoit fait lesdites bonbardes et est entré en Roddes durant le siege par le consentement et commandement dudit grant Turcq, ou *Bacha*, pour nous trahir. (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 161)
[exemple intéressant] *Vizir pacha* : Item, il a IIII hommes que l'en nomme bascha ou visirs *bacha* c'est à dire ainsi que capitaines ou conduiseurs et visirz, c'est à dire conseilliers, et ces quatre ont cest office et nul ne parle audit seigneur se ce n'est par le moyen de ceulx cy, qui ont le gouvernement de luy et de tout son hostel entierement. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 183)

REM. Il est à noter que la forme *bayscha* est toujours associée au nom propre *Camussat* dans ce texte. *Camussat bacha*: il s'agit sans doute de Hamza pacha. *Cf.* LA BROQUÈRE, Bertrandon (de), *Le Voyage d'Orient, Espion en Turquie*, trad. H. Basso, introduction et notes de J. Paviot, Toulouse, Anacharsis éditions, 2010, p. 122.

PACIFIQUEMENT, adv.
[GDC : *pacifiquement* ; FEW VII, 460b : *pacificus* ; TLF XII, 770a : *pacifique* (*pacifiquement*)]
[exemple intéressant A] : Item plus mes bons amix j'ay deputé et ordenné mon beau oncle Arnaut de Caumont et mon ben amé escuier Galhardet de Tozeux pour avoir le regiment et estre residentement guoverneurs de ma tres chere et ma tres bien amee m'amye, de mes enfans et de vous autres et auxi de toute ma terre de Guascoigne, d'Agenois, de Pierregour et de Bazadés come ceulx esquells je me confize grandemant de leurs sens, loyauté, bonne discrecion et diligence pour vous regir et gouverner paisiblement et *pasciffiquemant*, en vous priant que a ce qu'il vous diront, demonstraront, conseilleront et

aministraront, lez vueillés aryre et estre vrays, obeïssans et les secourre et aidier se mestier en ont, comme a nostre propre persone et vous demounstrés de partide ou eulx encontre toutz autres, qui mal ni desplaisir leur vouldroient fere, si par gardant mon devoir et touchant mon bien et mon honneur et de m'amye, de mes enfans, de vous et de toute ma terre leur querrient distensions en quelque maniere. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 14)

PACTE, subst. masc.
[GDC : *pacte* ; FEW VII, 462a : *pactum* ; TLF XII, 771b : *pacte*]
[formes intéressantes] : Et ce temps durant, je qui voulloye aller a Saincte Katherine du mont de Synay, en la compaignie du duc en Baviere et sept autres allemans, et Mons- de la Guierche, messire Nicolas de Sainct Genoys et son frere, et Georges Languerant du pays de Picardie avec deux autres haulendoys, fismes notre *pac* et marché avec ung more nommé Amet, a present truchement de Jherusalem. (*Pèler.* D., 1486, 380) A quoy luy fismes dire par responce, que au regard de nous, nous ne luy pouvions rien devoir, et ne s'en devoit prandre a nous pour ce que noz patrons par le *pac* que avions faict avec eulx estoient tenuz pour acquicter de tous devoirs et courtoysies (*Pèler.* D., 1486, 382)
[exemples intéressants] *Faire un pacte avec qqn* : Et ce temps durant, je qui voulloye aller a Saincte Katherine du mont de Synay, en la compaignie du duc en Baviere et sept autres allemans, et Mons- de la Guierche, messire Nicolas de Sainct Genoys et son frere, et Georges Languerant du pays de Picardie avec deux autres haulendoys, fismes notre *pac* et marché avec ung more nommé Amet, a present truchement de Jherusalem. (*Pèler.* D., 1486, 380) Nostre partement fait dudit lieu de Gazera, et nous tirez lez ladite chimentière à intencion de partir ce jour et prendre chemin vers sainte Catherine, et que desjà avions séjourné audit Gazera XVI jours entiers, sy nous vint dire nostre truceman Calix que luy n'avoit pas fait le *pact* ne marchié avec nous, mais avoit esté le principal truceman de Jhérusalem. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 148)

PAILLASSE, subst.
[GDC : *paillace* ; FEW VII, 493a : *palea* ; TLF XII, 782a : *paillasse1*]
[exemples intéressants] *Coucher à la paillasse* : …et allasmes au giste à ung logis à cinq lieuwes de la ville de Véronne nommé Bellem où l'on compte XVII miles qui font cincq lieuwes et deux tiers de lieuwes : et fumes sy bien logiez que pour la première fois de ce voyage y couchâmes à la *paillasse*. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 28) Et nous arrivez audit Orbin, l'on ne nous veult laissier entrer dedans, et failly que alissions logier en ung meschant logis près la dicte ville d'Orbin où nous convint couchier à la *paillasse*, et fûmes très mal traictiez. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 54)

PAILLE, subst.
[T-L : *paille* ; GDC : *paille* ; DECT : *paille* ; FEW VII, 492a : *palea* ; TLF XII, 783b : *paille*]
[nouveau syntagme A] *Paille picadée.* "Paille hâchée (pour nourrir les chevaux)" : Ilz ont de moult bons chevaulx qui sont grans coureurs et longuement et les tiennent fort maigres et sont de petite despense et ne mengent que la nuyt et ne leur donnent que environ V ou VI joinctées d'orge et deux foys autant de *paille* piccadée et mettent tout en une besache et leur pendent aux oreilles pour mettre le museau dedans. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 218)

PAIN, subst. masc.
[T-L : *pain* ; GD : *pain* ; GDC : *pain* ; DECT : *pain* ; FEW VII, 543b,544 : *panis* ; TLF XII, 790a : *pain*]
[exemple intéressant A.3] *Pain à chien* : Item, quant on est à Sainte Katerine fault au trussemant donner la courtoisie, que monte pour teste II ducas II ducas Item, aussy fault donner la courtoisie aux asniers et chamelliers, pour teste deux ducas II ducas Item, fault à Gazara louer un guide, pour les Arabes, qui les fait retraire : car aultrement ilz viennent sy ennuyeusement truandant et roban, s'ilz peuent, dont par ennuy leur fault getter une piece de *pain* à chiens, qu'ilz menguent et tantost s'en vont. (*Voy. et pard.* M., c.1419-1425, 86)
[exemple intéressant A.3] *Pain de froment* : Devant qu'ilz chantent messe, ilz beneissent le pain dont ilz chantent qui est gros *pain* de froment levé, et en prennent deux quarreures par le meillieu, dont ilz chantent de l'une et la consacrent pour hostie, et l'autre mectent sur la plataine, et disent que ce sont les relicques du corps de la Vierge Marie, qui est une chose moult damnable, et de la reste font pain beneist, que apres la messe le prestre mect luy mesmes en la bouche des gens. (*Pèler.* D., 1486, 360)
[nouveau syntagme A.3] *Pain biscoté* : Et vindrent a nous pour nous demander courtoysies, et leur fut donné a chacun deux ou troys *pains* biscotés pour eulx en aller. (*Pèler.* D., 1486, 401)
[nouveau syntagme B.1.b] *Pain de paradis* : et au dessoubz a une fosse où saint Jehan l'Evangéliste entra quand il eut dit messe, et là ne trouva on fors que *pain* de paradis, et de là vient le jour du bon vendredy l'uile du baptesme de quoy on use au pays et environ Romme. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 64)
[nouveau syntagme A.3] *Pain de millet* : Les femmes ilz sont fortes et abilles, et font le labour, et vivent de *pain* de millet, et boivent le vin de pommes dont ilz ont grant foison, et vendent les blez et le vin. (LE BOUVIER, *Descript. pays* H., p.1451, 42)

PAIR, adj. et subst.
[T-L : *per* ; GD : *pair1* ; GDC : *pair* ; DECT : *per* ; FEW VII, 595b,598 : *par* ; TLF XII, 793a : *pair1*/*pair2*]
[exemple intéressant I.A.1] *Pair à pair* : Item, en ladicte cité de Padua est une des plus merveilleuses miracles de ville que j'aye jamais veu, car du palaiz du feu seigneur, sur lequel les Venissiens la concquirent, l'en peult aller de dessus *per* à *per* deux hommes à cheval largement couvers de deux leez et tout entour ladicte cité et descendre audit palaiz de ladicte cité de Padua. (*Voy. et pard.* M., c.1419-1425, 77)

PAL, subst. masc.
[T-L : *pel* ; GD : *pal* ; GDC : *pal* ; DECT : *pel1* ; FEW VII, 524a : *palus*1 ; TLF XII, 800b : *pal*]
[nouveau syntagme A] *Mettre au pal* : Il advint que durant le siege de Roddes furent print aulcuns christiens et incontinent iceulx turcqs les midrent au *pol*, c'est a dire ilz aguisent ung pau de boys long comme une lance et le fichent dedens le fondement si avant que ledit pau respond jusques a la gorge et fichent en terre et ainssi font mourir les christiens (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 166)

PALAGRE, subst. masc.
[T-L : *palagre* ; GD : *pelagre* ; FEW VIII, 160a : *pelagos*]
[sens nouveau] En partic. "Archipel" : Et apprès d'illec venismes nous en ung autre lieu en Turquie que l'en appelle la Amasse greique, et apprès d'illec entrasmes ou *pelaige* pour passer en Rodes. (*Voy. Jérus.*, c.1395, 91)
REM. *Pelaige* (*Voy. Jérus.*, c.1395, 91) : réf. en remarque dans DMF.

PALAIS1, subst. masc.
[T-L : *palais* ; GDC : *palais1* ; DECT : *palais* ; FEW VII, 489 : *palatium* ; TLF XII, 802b : *palais1*]
[autre cas] : Devant le *palaisau*, coing du trésor Sainct Marc, les IIII larrons qui le roberent tous IIII en une pierre bise. (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 102)
REM. Lire *devant le palais au coing du trésor...*?

PALAN, subst.
[T-L : *palanc* ; GD : *palanc* ; GDC : *palanc* ; FEW VIII, 350b : *phalanx* ; TLF XII, 804b : *palan*]
[exemple déjà présent] : …et au pié dudit chasteau devers l'une part a une grant praerie, a une forest, le quel est revironee de beau *palenc* et par dedens demeurent de serfs et de daynes, et par de dens le dit chastel a l'entree du tinel a ung beau porge en le quel sont figurees et pourtreytes de toutes manieres de bestes, masle et femelle de chacun ung pareill, en le quel chastel je tint feste de pasques ou le conte de Foix. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 79)

PALME, subst.
[T-L : *paume* ; GD : *paume3* ; FEW VII, 514b : *palma*2 ; TLF XII, 829b : *palme1*]
[exemples intéressants B] : Aultres y sont que leurs femmes, qui vont tous nudz, excepté que d'une courroye de *palmes* qu'ilz chaindent entour leurs hanches, et tant devant que derriere ont une piecette de peau de chievre au tout le poil qui queuvrent leurs secretz parties. (*Voy. et pard.* M., c.1419-1425, 89) lesquelles naves sont toutes chevillées de chevilles sans nul fer, et ce pour la doubte du fons de la mer qui est tout d'aymant, et leurs voilles sont toutes de *palmes*, et leurs cordes de joinctz marins. (*Voy. et pard.* M., c.1419-1425, 96)
[exemples intéressants B] RELIG. [En réf. à la palme que remet l'ange à la Vierge quand il lui annonce sa mort] : Item ung poy plus hault est le lieu ou la Vierge Marie receput le *palme* del angel et la luy fut notifié le jour de sa mort VII ans VII carantenes de indulgence. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 43) De là, on revient au lieu ou l'ange apporta une *palme* à Nostre Dame et luy annonça le jour de son Assumption. (*Voy. Hierus.* S., 1480, 78) Item auprès de la plus a costé est le lieu ou l'ange aporta la *palme* de paradis et la bailla a la Virge Marie. (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 139) - Item, où l'angèle Gabriel donna la *palme* à la vierge Marie. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 78) et illec par l'angele fut présenté (à nostre Dame) ung *palme*, et luy fut révêlé l'eure de son trespas et glorieuse assumpcion. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 123) Item, plus haut est le lieu ou l'angle aporta la *palme* a le Vierge Marie en ly devisant son trespas (VELAINES, *Pèler. tourn.* P., p.1432, 304) Item, en montant amonlt vers Galilée, a la senestre partie est le lieu ou les anges apporterent a la doulce vierge Marie la *palme*, le jour de son Assumption, en signe son trespassement. (*Voy. Jérus.*, c.1395, 17)

PÂMER, verbe
[T-L : *pasmer* ; GDC : *pasmer* ; DECT : *pasmer* ; FEW XII, 138a : *spasmus* ; TLF XII, 840a : *pâmer*]
[exemples intéressants] RELIG. [En réf. à la réaction de la Vierge lors de l'épisode de la Passion] : De là, nous allasmes ou Nostre Dame se *pasma* quant elle veit qu'on menoit crucifier son enfant. (*Voy. Hierus.* S., 1480, 86) Et en tournant a main dextre, environ demy gect de pierre, de la y a une grosse pierre et muraille fondue, ou l'on disoit, Nostre Dame de Pasma, a l'endroit de laquelle la glorieuse Vierge Marie se *pasma*, et cheut a terre, pour la grant douleur et

inestimable qu'elle eut, quant elle veit Jesus, son benoist enfant, ainsi malmené des Juifz et portant sa croix. (*Pèler.* D., 1486, 342) Item le lieu ou la glorieuse Virge Marie se *pausma* et cheut presque toute place a terre quant elle vit que on menoit son doulx enfant Nostre Segnieur Jesus crucifier. (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 136) Là y a VII ans et VII XL.nes A demy ject de pierre de là y a une grosse pierre où la glorieuse Vierge Marie se *pasma* quand elle vey son chier filz portant la croix et fut une espasse comme morte de la grande dolleur qu'elle eubt (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 119)

PAN2, subst.
[FEW XVII, 163b : **spanna* ; TLF XII, 845a : *pan2*]
[exemples intéressants] : Et premierement est assavoir que arriva devant la cité de Roddes l'ooth du Turcq le XXIIIIe jour de moy audit an mil CCCC IIIIxx, et y fust jusques au XVIIIe jour du moys d'aoust, voire le plus cruel et mervilleux qui jamais fust de memore d'homme, car ilz y ont tiré tant de grosses bombardes que de courtaux de VI *pans* finissant a X de tour, plus de III mille coups sans les autres bombardes de III a IIII pans, et les espinguardes qui sont sans nombre, flesches et passadours infinis. (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 159) Et premierement est assavoir que arriva devant la cité de Roddes l'ooth du Turcq le XXIIIIe jour de moy audit an mil CCCC IIIIxx, et y fust jusques au XVIIIe jour du moys d'aoust, voire le plus cruel et mervilleux qui jamais fust de memore d'homme, car ilz y ont tiré tant de grosses bombardes que de courtaux de VI pans finissant a X de tour, plus de III mille coups sans les autres bombardes de III a IIII *pans*, et les espinguardes qui sont sans nombre, flesches et passadours infinis. (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 159) Ilz avoient assis IIII gros courtaulx autour de la cité de Roddes dont y en avoyt ung qui tiroit des pierres, de X *pans* en rondeur et deux grosses bombardes assises expressement pour battre maisons et tuer gens a travers la ville, dont l'une estoit assise en droit de la poste d'Aulvairgne tirant a sainct Estiene, et l'autre au dessus de Lymonistres en tirant a Féraclon, lesquelles ont tant battu la cité tant de long et de travers que au port tellement qu'il n'est reste que peu de maisons entieres (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 161)

PANFILE, subst. masc.
[GD : *panfile* ; FEW VII, 532b : *pamphylon*]
[exemple intéressant] : Et là se mist en mer en un *penfil* et vint au port de Saubrun et toute la coustiere des Morez jusques au cap de Bugeder qui marchist XII lieuez pres de nous, comme dit est, et est en un royaume qui s'appelle Guynoye. (GADIFER DE LA SALLE, *Canarien* C., c.1404-1406, 103)
[autre cas] : Et la se mist en mer en ung *pensil* et vint au port de Saubrun et toute la costiere des Mores qui se nomme les Plagues Arenousez, jusques au cap de Bugeder, qui marche douze lyeus pres de nous et est en ung grant royaume qui s'appelle la Guynoye. (BÉTHENCOURT, *Canarien* C., c.1490, 199)
REM. Dans *Livre nommé Le Canarien* A.C.P.P.T., c.1490, 208, transcrit: *penfil*.

PAPAL, adj.
[T-L : *papal* ; GDC : *papal* ; FEW VII, 572b : *papa* ; TLF XII, 886b : *papal*]
[nouveau syntagme] *Pouvoir papal* : …et eulx confessez, le gardien qui a le povoir *papal* leur donne à tous absolucion (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 117) Et le matin enssuivant ou l'autre matin, se les pellerins estoient tant que les jours avant ne eussent peu estre tous confessez, lors quant tous le seront, ledit gardien, qui a le pouoir *papal*, leur donrra à tous l'absolucion. (*Voy. et pard.* M., c.1419-1425, 82)

PAPIER1, subst.
[T-L : *papier* ; GDC : *papier* ; FEW VII, 590,591a : *papyrus* ; TLF XII, 891b : *papier*]
[exemple intéressant A.1.a] *Cornet de papier* : Et nous baillerent une grande telle de lait quaillié qu'ilz appellent yogourt et environ une XIIe de pains platz et desliez plus que oublies et d'un pié de rondeur et le ploye on comme ung cornet de *papier* sur la fachon d'une oublye à pointe, pour mengier le lait. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 89)

PAQUET, subst. masc.
[GDC : *paquet* ; FEW XVI, 613 : *pak* ; TLF XII, 905a : *paquet*]
[exemple intéressant A] : Et quant les ribaulx furent là venus, ilz ne trouverent que Joseph, sa somette et son *pacquet* auquel ilz demanderent où celle josne femme estoit. (*Voy. et pard.* M., c.1419-1425, 97)

PARC, subst. masc.
[T-L : *parc* ; GD : *parc1* ; GDC : *parc* ; DECT : *parc* ; FEW VII, 663b,666a : *parricus* ; TLF XII, 958a : *parc*]
[nouveau syntagme A.1] *Parc aux daims* : Et de là alay devers la roine Katherine qui estoit à trente milles de Londres, à une maison de plaisance et gros villaige nommé Plassiet, où il y a ung *parcq* aux dains. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 173)

PARDONNANCE, subst. fém.
[T-L : *pardonance* ; GD : *pardonance* ; FEW VIII, 230b : *perdonare*]
[exemples intéressants B] : …je ne vueil pas ainxi exploier mon tamps attendre tant en lez chouses mondeines que je ne pansse en les chouses espirituelles a contemplacion de le sainte passion que Nostre Seigneur souffri pour tant l'omaing linatge et par avoir *pardonance* et remission de mos pechiéz que encontre mon createur j'ay comis et faix dont je me rent coupable (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 22) Ci ensuivent les peregrinacions, endulgences et *pardonances* de peine et de coulpe de toute le terre sainte que je, Noper, seigneur de Caumont, de Chasteau Nuef, de Chasteau Cullier et de Berbeguieres, ay ensuites par le grace Nostre Seigneur, les quelles endulgences furent concedees de saint Silvestre, papa, a le requeste de l'Empereur Costantin et de sainte Hellene, sa mere, et furent escriptes en la cipté de Jherusalem le XIIIe jour du mois de juillet l'an mil CCCCXIX. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 39) Ci fenicent lez peregrinacions, indulgences et *pardonances* de le terre sainte, et comence a parler de le divize de le eschirpe d'azur que je prins a pourter au dit voyatge Jherusalem. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 47)

PARFERMER, verbe
[GD : *parfermer* ; *FEW III, 569b : *firmare*]
[exemple déjà présent] : Et ung peu oultre on treuve une aultre petitte villette qui est auxdits Vénissiens, appellée Coullongne, laquelle n'est point *parfrummée* ne cloze de muraille (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 25)

PARTI, subst. masc.
[T-L : *parti* ; GD : *parti* ; GDC : *parti* ; FEW VII, 679b,680a : *partire* ; TLF XII, 1050a : *parti*]
[autre cas] : Item plus mes bons amix j'ay deputé et ordenné mon beau oncle Arnaut de Caumont et mon ben amé escuier Galhardet de Tozeux pour avoir le regiment et estre residentement guoverneurs de ma tres chere et ma tres bien amee m'amye, de mes enfans et de vous autres et auxi de toute ma terre de Guascoigne, d'Agenois, de Pierregour et de Bazadés come ceulx esquells je me confize grandemant de leurs sens, loyauté, bonne discrecion et diligence pour vous regir et gouverner paisiblement et pasciffiquemant, en vous priant que a ce qu'il vous diront, demonstraront, conseilleront et aministraront, lez vueillés aryre et estre vrays, obeïssans et les secourre et aidier se mestier en ont, comme a nostre propre persone et vous demounstrés de *partide* ou eulx encontre toutz autres, qui mal ni desplaisir leur vouldroient fere, si par gardant mon devoir et touchant mon bien et mon honneur et de m'amye, de mes enfans, de vous et de toute ma terre leur querrient distensions en quelque maniere. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 14)
REM. *Partide* (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 14), lire *Parti de*?

PARTIE, subst.
[T-L : *partie* ; GD : *partie* ; GDC : *partie* ; DECT : *partie* ; FEW VII, 680,681 : *partire* ; TLF XII, 1060b : *partie*]
[nouveau syntagme II.C.3.b] *Secrètes parties* : Aultres y sont que leurs femmes, qui vont tous nudz, excepté que d'une courroye de palmes qu'ilz chaindent entour leurs hanches, et tant devant que derriere ont une piecette de peau de chievre au tout le poil qui queuvrent leurs secretz *parties*. (*Voy. et pard.* M., c.1419-1425, 89)

PAS2, subst. masc.
[T-L : *pas* ; GD : *pas1* ; GDC : *pas1* ; FEW VII, 736,739 : *passus*1 ; TLF XII, 1077b : *pas2*]
[nouveau syntagme II.A.2] *Lettre de pas.* "Sauf-conduit" : Si tost que fûmes descendus, les aucuns de nous allèrent devers les commis à baillier la bullette pour lui livrer et monstrer noz lettres de *pas*, lesquelz après avoir veu nosdites lettres, nous baillèrent bullette pour passer oultre, et sans en prendre aucune chose. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 26) Et l'autre chasteau est sur le plus hault en ladite ville, et nous failly porter nostre bulletin prins à Bresse, prendre ung nouveau, et monstrer nostre lettre de *pas*. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 29) Et après le disner, nous allâmes monstrer nostre lettre de *pas* (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 30) et qui n'a lettres de *past*, sy faut il payer la gabelle partout. (*Voy. Jérus.*, c.1395, 3)
REM. *Cf.* DMF LETTRE.

PASSADOR, subst. masc.
[GD : *passador* ; FEW VII, 716a : **passare*]
[exemple intéressant] : Et premierement est assavoir que arriva devant la cité de Roddes l'ooth du Turcq le XXIIIIe jour de moy audit an mil CCCC IIIIxx, et y fust jusques au XVIIIe jour du moys d'aoust, voire le plus cruel et mervilleux qui jamais fust de memore d'homme, car ilz y ont tiré tant de grosses bombardes que de courtaux de VI pans finissant a X de tour, plus de III mille coups sans les autres bombardes de III a IIII pans, et les espinguardes qui sont sans nombre, flesches et *passadours* infinis. (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 159)
REM. Aucun ex. dans DMF.

PASSAGER, adj. et subst. masc.
[GD : *passagier* ; FEW VII, 714b : **passare* ; TLF XII, 1093a : *passager1*]
[exemple intéressant A] : Item, y avoit oudit port, quant je y passay, quatre galées et moult grant nombre de petis vaisseaulz *passaigiers* et petites fustes. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 161)

PASTOUREAU, subst. masc.
[T-L : *pastorel* ; GD : *pastorel* ; GDC : *pastoureau* ; FEW VII, 759a : *pastor* ; TLF XII, 1150c : *pastoureau*]
[exemples intéressants] RELIG. [Réf. à Luc 2, 1-23] : Item, dessoubz l'eglise, on nous monstra le lieu ou les anges annoncerent la nativité de Nostre Seigneur en chantant dessus les *pastoureaulx* : *Gloria in excelis Deo*. (*Voy. Hierus.* S., 1480, 82) Item, où l'angèle adnoncha aux *pastoureaux* la nativité de Jhésucrist et prindrent les angèles à chanter : Gloria in excelsis Deo. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 85) Le lendemain, vendredy matin, montâmes sur noz asnes et nous fut monstré le lieu où l'angèle s'apparut aux *pastoureaux* disant Gloria in excelsis deo, et y a apparence d'unne église. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 136) Item, ou l'angle anoncha le Nativité Nostre Sire as *pastouriaux* (VELAINES, *Pèler. tourn.* P., p.1432, 305) Item, un pou loing de la, environ deux trais d'arc, sur le chemy de Jherusalem, est le lieu ou les anges anoncerent aux *pastouriaux* la Nativité Nostre Seigneur Jhesu Crist. (*Voy. Jérus.*, c.1395, 34)

PATIENT2, adj. et subst. masc.
[T-L : *pacïent* ; GD : *pacient* ; GDC : *patient* ; FEW VIII, 16b : *patiens* ; TLF XII, 1174b : *patient*]
[exemple intéressant I.B] RELIG. [À propos de Job] : Item, une journée oultre, est une terre que l'en nomme Hus, de laquelle fut nez Job, le *pacient*. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 79)

PATRONNE, subst. fém.
[T-L : *patroine* ; GDC : *patron* ; FEW VIII, 25a : *patronus* ; TLF XII, 1194a : *patron1* (*patronne*)]
[exemple intéressant] : Item, le corps de sainct Ambroise, le corps de sainct Pierre le martyr, sainct Simplicien et sainct Nazare et saincte Celse, *patronne* d'Ostian et plusieurs aultres corps sainctz. (*Voy. Hierus.* S., 1480, 9)

PAUFRIER, subst. masc.
[T-L : *paufrier* ; GD : *paufrier* ; FEW XXIII, 90b : o.i.]
[exemple déjà présent] : Assés envoient d'aultres vaisseaux par mer comme nafves, coques, *paufriers*, mairans, destrieres, grippories, et aultres vaisseaulx. (*Voy. Jérus.*, c.1395, 99)

PAUME, subst. fém.
[T-L : *paume* ; GD : *paume1* ; GDC : *paume* ; DECT : *paume1* ; FEW VII, 507b,511 : *palma*[1] ; TLF XII, 1207b : *paume*]
[exemple intéressant A.1] [Dans une comparaison, pour exprimer l'idée de plat] : Ce païs de Piémont et de Lombardie est plain païs comme la *palme*, et est fermé du costé devers le midi des montaignes de Jennes et de Lucques jusques à Bollongne, et de l'autre costé est fermé des montaignes de Savoie et d'Alemaigne jusques à Venise. (LE BOUVIER, *Descript. pays* H., p.1451, 58)

PAUVREMENT, adv.
[T-L : *povre* (*povrement*) ; GD : *povrement* ; GDC : *povrement* ; DECT : *povrement* ; FEW VIII, 57b : *pauper* ; TLF XII, 1214a : *pauvrement*]
[formes intéressantes] : Ilz sont misérables gens et vivent *pourement*, sans avoir grans mesnaiges de cuivre, de fer, ne d'estain, comme pelles, escueles, grilz, et trépiers (LE BOUVIER, *Descript. pays* H., p.1451, 73) Ces gens vivent *pourement* de bestes sauvaigez, de poissons de rivières, de figues et de miel dont ilz ont assez, et vont par tropiaulx, de bois en bois, pour desrober gens qui vont d'un païs en aultre et portent à leur saincture ung sachet de farine, de quoy ilz font des tourtiaulx sur le feu quant ilz sont au bois. (LE BOUVIER, *Descript. pays* H., p.1451, 96) Ces gens sont *pourement* abillés et presques tous nulz. (LE BOUVIER, *Descript. pays* H., p.1451, 126)

PAVILLON, subst. masc.
[T-L : *paveillon* ; GD : *pavillon3* ; GDC : *pavillon* ; DECT : *paveillon* ; FEW VII, 575b,576a : *papilio* ; TLF XII, 1219b : *pavillon*]
[exemple intéressant B.1] : Et en la salle où sont à présent les mallades y a XXXII litz richement aornez et tous couvers de *pavillons* (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 103)
[sens nouveau B.] RELIG. "Pièce d'étoffe qui recouvre la ciboire, pavillon de ciboire" : Item devant lui portoit-on encoires ung *pavillon* de drap d'or bien riche que l'on nomme umbrelle à fachon comme j'ay veu aultres fois en aucunnes églises de nostre pays deseure le grand autel ou deseure les lieux que l'on dit la cibole où se met le corpus Domini (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 45)

PAYS, subst. masc.
[T-L : *päis* ; GDC : *païs* ; DECT : *päis* ; FEW VII, 469a-b : *pagensis* ; TLF XII, 1228a : *pays1*]
[autre cas] : Dehors Saint André de le Lille Coney *peis* [sic]. (VELAINES, *Pèler. tourn.* P., p.1432, 299)

PEAU, subst. fém.
[T-L : *pel2* ; GD : *pel* ; GDC : *pel* ; DECT : *pel2* ; FEW VIII, 164b : *pellis* ; TLF XII, 1235b : *peau*]
[exemples intéressants B.2.b] *Peau de chèvre* : Mais ung peu plus hault en y a une aultre, nommee Seille, qui est meilleure, ou nous envoyasmes noz moncres et asniers emplir les *peaulx* de chievre, enquoy nous portions nostre eau, et pareillement des potz de terre, dont chacun de nous en avoit ung que portions penduz aux bastieres de noz asnes, et pour avoir de l'eau a boire qui ne sentist a la chevre (*Pèler.* D., 1486, 402) Et en nostre chemin nous vinrent rencontrer aucuns Arrabes qui sont gens quasi tous nudz, ayant chascun la partisienne ou arcq et flesches à la mode du pays, ausquelz nous failly donner du bescuit, de l'eauwe fresche à boire que portions en *peaux* de chièvre sur noz camelz, et de l'argent pour courtoisie (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 152) Le vendredy, VI.e jour dudit mois d'octobre, IIII.e journée, incontinent que l'estoille Journade fut levée, afin de anticiper la foulle des camelz de ladite carvane, montâmes sur noz asnes et chargâmes noz camelz et feismes telle dilligence que environ IX heures du matin nous arrivâmes en ung plain de durs sables entre grans montaignes et vallées lez une fontaine sallée qui se nomme Elmarzabeth, où emprès il y a une aultre fontaine d'eauwe doulce blance comme lait où les camelz et asnes furent abuvrez et noz *peaulx* de chièvre raemplies, dont chascun pélerin avoit une. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 153)
[exemples intéressants B.1.c] : Ilz sont belle gent, fors et roydes et bien formez et leurs femmez sont tresbelles, affublées de *peaulx* pour couvrir les menbrez honteux. (GADIFER DE LA SALLE, *Canarien* C., c.1404-1406, 131) COMME GADIFFER ALLA EN L'ILLE DE LOUPES CHAP. XI DEPUIS Gadiffer, non doubtans ryens en aucune maniere que Bertyn de Berneval, qui estoit de noble lygné, deut faire nulle mauvestié, se party luy et Remonnet de Leveden et plusieurs autres avecques son batel du Rubicon et passerent en l'ille de Louppes, pour avoir des *piaux* de loups marins, pour la necessité de chaussure qui failloit aux compagnons (BÉTHENCOURT, *Canarien* C., c.1490, 53)

PÊCHER2, subst. masc.
[T-L : *peschier1* ; GDC : *pecher2* ; FEW VIII, 266b : *persicum* ; TLF XIII, 1245a : *pêcher1*]
[exemple intéressant] *Fleur de pescher* : …les Samaritains, icelles manieres de gens dont j'ay parlé dessus, sont congneus ad ce qu'ilz portent le faissel de linge blanc sur leurs testes de toille tainte en couleur de fleur de *peschier* plus clere que sanguine. (*Voy. Jérus.*, c.1395, 43)
REM. Réf. en remarque dans DMF.

PECINE, subst. fém.
[T-L : *pecine* ; GDC : *pecine* ; FEW VIII, 582a : *piscina*]
[exemple intéressant] : Item, on troeve le *pescine* probatique ou Jhesus gary le langoureux, et y a encore yaue ou fons (VELAINES, *Pèler. tourn.* P., p.1432, 303)

PEINER, verbe
[T-L : *pener* ; GD : *pener* ; GDC : *peiner* ; DECT : *pener* ; FEW IX, 115b,116a : *poena* ; TLF XII, 1277a : *peiner*]
[exemple intéressant I] "Supplicier" : Et la fu l'escrivent de le nave pendu a .j. corde et crueusement *penet*, et conneut tant c'on alla le plus grant partie de toute le marchandisse qui estoit en le nave prendre et metre ens es galees : fier, achier, et crasses. (VELAINES, *Pèler. tourn.* P., p.1432, 307)

PEINTURE, subst. fém.
[T-L : *peinture* ; GDC : *peinture* ; DECT : *peinture* ; FEW VIII, 430a : *pictura* ; TLF XII, 1279a : *peinture*]
[nouveau syntagme] *Plate peinture.* "Peinture appliquée sur un support plat" : Par le deseure de chascun portal et à l'enthour sont tous personnages tant eslevez que aultres en platte *painture* d'or et d'asur que l'on dist musaycque (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 33) J'ay aussy veu ledit crucifix audit saint Marc lequel est en croix en platte *painture*, et voit-on les cops qui est chose de bien grand miracle. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 43)

PÈLERINATION, subst. fém.
[T-L : *peregrinacïon* ; GD : *pelegrinacion* ; FEW VIII, 232a : *peregrinatio*]
[sens nouveau] "Pérégrination, pèlerinage" : Ores ay je mys en cest livre tout ensequent les *pellegrinacions* cy desoubz escriptes a celle fin que plus clarement chescun les puisse mieux veoir et entendre, les quelles pleise a Nostre Seigneur que j'aye ensuites assauvacion de mon arme et en emandemant de ma vie. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 39)

PENNOY, subst. masc.
[FEW, Ø]
[exemple déjà présent] : …car tous les aultres c'estoient laissiez choier ou fons du batel et ne mectoient nul remede en eulx, fors que un qui le couvri d'un *pennoy*, car il y avoit moult grant get de pierres. (GADIFER DE LA SALLE, *Canarien* C., c.1404-1406, 133)

PENSER, verbe
[T-L : *penser* ; GD : *penser* ; GDC : *penser* ; DECT : *penser* ; FEW VIII, 194a : *pensare* ; TLF XIII, 17a : *penser1*]
[forme intéressante] : Nota que en chemin, pres du mont, lequel dure jusquez en Hierusalem en l'entree entre deulx mons en ung grant destroit nous guestoient les villains du pays sur le chemin a cheval et a pié, enbastonnés et de arcz en grant nombre et n'eust esté le grant nombre de ceulx de Rame qui nous conduissoient ilz nous eussent fait desplaisir, maiz encore aulcuns eurent des horions et passames par le plus terrible pays que l'en feroit *pensoir*. (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 131)

REM. À propos de cette forme, il est possible de consulter: FOUCHÉ, Pierre, *Le Verbe français étude morphologique*, Paris, Klincksieck, 1967. *Cf.* également chez le même auteur la forme *bouttoir* (BOUTER1) (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 98). Merci à G. Roques de ces précisions.

PERDRIX, subst. fém.
[T-L : *perdriz* ; GDC : *perdris* ; DECT : *perdriz* ; FEW VIII, 226a : *perdix* ; TLF XIII, 64a : *perdrix*]
[nouveau syntagme] *Perdrix griesche* : Et de là venismes sur une petite rivyere qui est entre ces haultes montaignes et chevaulchasmes tout au long du jour ladite rivyere jusques sur le vespre et oncques ne veis autant de *perdris* griaches que je veis entre lesdictes montaignes. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 102)

REM. *Cf.* DMF GRIÈCHE.

PERLE, subst.
[T-L : *perle* ; GDC : *perle* ; DECT : *perle* ; FEW VIII, 254a : *perna* ; TLF XIII, 104a : *perle*]
[nouveau syntagme] *Perle precieuse* : Et les dames et bourgoyses de la ville furent tout au long de vespres, qui avoient faict garder leurs places par gens propres, pour veoir la magnificence et noblesse de la ville qui se monstre principallement ce dict jour aux vespres et estoyent si richement habillées qu'il n'estoyt gueres possible aultre chose souhaicter, comme drap d'or, de veloux et soye, pierres et *perles* precieuses. (*Voy. Hierus.* S., 1480, 14)

PERPRE, subst. fém.
[T-L : *perpre* ; GD : *perpre* ; FEW, Ø]
[exemple intéressant] : Je le viz achepter des miroirs pour ce qu'il dist qu'il n'y en a nulz par delà et que ce qui luy couste deux *perpres* par dechà, luy vauldroit par delà V ducatz ou plus. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 144)

PERSAN, adj. et subst.
[T-L : *persant* ; GD : *persant1* ; FEW VIII, 263b : *Perse* ; TLF XIII, 130b : *persan*]
[exemples intéressants A] : Et pour advenir que c'est de ceste carvane, ce sont gens Mores, Turcz, Barbares, Tartres et *Persans*, touttes gens tenans la secte et loy de Machommet qui tous ont une foy et creance que, puis qu'ilz ont esté une fois à la Mecque, ilz tiennent qu'ilz ne pevent faire chose dont ilz puissent estre dampnez, comme il me fu dit par ung esclave renyé qui estoit à ceste grant dame et estoit vulgairement nommé Hayaldoula, qui est autant à dire en turc commes en nostre langaige, servant de Dieu. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 56) Item, en Jherusalem habitent encore pluiseurs nacions de mescreans, comme Sarrasins, Turcs, Tartres, *Persans*, Azameny, Harabes, Assary et Juifz, qui tous sont soubz la seignourie du soldain, lesquelx et chascun d'eulx peuent tenir leurs loys publicquement et sans nulle contradiction. (*Voy. et pard.* M., c.1419-1425, 84)

PERSIEN, adj.
[T-L : *persien* ; GD : *persien* ; FEW VIII, 263b : *Perse*]
[sens nouveau] Subst. "Habitant de la Perse" : Il y a en ceste ville de Damas une maison où pluseurs marchans mettent leurs marchandises pour estre seurement, et l'appelle on le Kan Berkoc laquelle ledict Tamburlant fist garder, quant il fist bruller le demourant, pour honneur de celluy Berkoc, lequel aussy longuement qu'il vesqui, en son temps et puis qu'il eult auctorité, les *Persiens* ne les Tartres ne peurent oncques vaincre ne riens gaigner en Surye. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 36)

PÉTRIR, verbe
[T-L : *pestrir* ; GDC : *pestrir* ; FEW VIII, 603a : *pistrire* ; TLF XIII, 192a : *pétrir*]
[sens nouveau] "Manipuler qqn" : …et voyans ma forte malladie, vinrent quatre ou cinq de la congnoissance de celluy qui me conduysoit et me feisrent descendre de mon asne et me feisrent couchier sur ung matras que je portoys et me medecynerent à leur guyse, et me *pestrirent* et me pincherent tant de leurs mains que, de force de travail, je m'endormys. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 23)

PHARE, subst. masc.
[T-L : *far* ; GD : *faron* ; DEAF, F 125 : *far1* ; FEW VIII, 370a : *pharos*1]
[exemples intéressants] : …et y a ung estroit de mer entre Secille et la poincte de Calabre que on appelle le *far* de Mesigne, qui n'a que une lieue de large et fault que tous les vesseaulx qui viennent des parties d'occident en orient ou d'orient en occident passent par ce l'estroit du far, et souvent y périst des vesseaulx, car la mer y court merveilleusement. (LE BOUVIER, *Descript. pays* H., p.1451, 66) ou qui veul descendre à Messine, à Pallerne, en l'isle de Trinacle devers le septentrion, aux isles de Sardigne et de Corcigue ou à Napples, à Romme, à Pise, à Jennes, en Provence, à Aygues Mortes, à Barcellonne, passe par le *far* de Messine qui sont en la mer de Europe (*Voy. et pard.* M., c.1419-1425, 106)
[nouveau syntagme] *Étroit du phare* : …et y a ung estroit de mer entre Secille et la poincte de Calabre que on appelle le far de Mesigne, qui n'a que une lieue de large et fault que tous les vesseaulx qui viennent des parties d'occident en orient ou d'orient en occident passent par ce l'estroit du *far*, et souvent y périst des vesseaulx, car la mer y court merveilleusement. (LE BOUVIER, *Descript. pays* H., p.1451, 66)

PHILOSOMIE, subst.
[T-L : *fisonomie* ; GDC : *physionomie* ; FEW VIII, 411a : *physiognomia* ; TLF XIII, 301b : *physionomie*]
[exemples intéressants] : …et là, demanda à chascun de nous son propre nom et son surnom et son eaige et les feist tous mettre en escript, ensemble les *philozommies* et aucuns seignes de blesseures ou autrement s'il estoit au visaige, et la haulteur et la fachon de nous tous : et de toutes ces choses, il envoye le double au grand truchement du Caire. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 16) Et l'avoit prins à ferme un Grec lequel me recongnut à ma *philozomie* que j'estoie Crestien et me vouloit faire retourner, mais mon mamelu me fist passer oultre, moyennant deux ducas que je donnay audit Grec et me dist on que se je feusse retourné demie lieue arriere, qu'ilz m'eussent coppé la gorge, car ladite carvane estoit encores loing. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 104) Et tout premierement, ainsi que j'ay veu et que j'ay dit cy devant, il est homme de grosse taille, courte personne et a ung pou le visage large sur la *philosomie* de Tartre et si a le nés grant assés et courbe et assés petis yeulx et est moult brun par le visaige et a grosse joes et la barbe ronde. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 181)

PICOT, subst. masc.
[T-L : *picot* ; GD : *picot* ; FEW VIII, 434a : *picus* ; TLF XIII, 321b : *picot1*]
[exemple intéressant C] : Il y avoit aussy chandeliers d'or sur lesquelz avec les chandelles y avoit *picos* d'or où l'on mist gros ballés, à l'un cincq et à l'autre quattre pour tant mieulx les veoir treluyre. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 44)

REM. *Cf.* remarque du TLF sous PICOT1.

PIÉCETTE, subst. fém.
[T-L : *piecete* ; GD : *piecete* ; FEW VIII, 339a : **pettia* ; TLF XIII, 330b : *piécette*]
[exemples intéressants] : Sainct Marc est la chappelle de la Seigneurie qui est la plus richement paincte que eglise du monde et est la paincture mosayque qui sont petites pieces et verrieres de la grandeur d'ung petit denier, boullues en or et azur et aultres coulleurs fort riches et de ces petites pieces sont faictes les voultes et costez d'eglises, tout par personnaiges du vieil Testament et nouveau et, en chascun personnaige, y a des lettres escriptes qui declairent les personnaiges et sont toutes les lettres faictes de ces petites pieces et le pavement est de petites *piecetes* de pierre de toutes coulleurs et de figures de manières de bestes, d'oyseaulx et aultres figures fort belles. (*Voy. Hierus.* S., 1480, 13) Aultres y sont que leurs femmes, qui vont tous nudz, excepté que d'une courroye de palmes qu'ilz chaindent entour leurs hanches, et tant devant que derriere ont une *piecette* de peau de chievre au tout le poil qui queuvrent leurs secretz parties. (*Voy. et pard.* M., c.1419-1425, 89)

PIED, subst.
[T-L : *pié* ; GD : *pied* ; GDC : *pied* ; DECT : *pié* ; FEW VIII, 293a,297b,298b,299a : *pes* ; TLF XIII, 330b : *pied*]
[nouveau syntagme I.A.1.a] *Pieds deschaus* : …et vont toux a pié fors que aucuns qui vont a chevau sobre meschantes bestes que le plus grant partie sont asnes et petitz soumiers, et eulx ne portent nulle armeure fors que une petite berge en le main a ung petit fer qui no vaut guieres tout, et si vont *piés* deschaux et sens esperons et en telle maniere se abillent quant eulx se vuellent bien arreer ne vont en guierre. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 39) Et pendant ce temps aucuns

allèrent veoir ung monastère de saint Franchois de *piez* deschaulx estant en une isle à deux milles près dudit port, où l'on aheure de Nostre Dame de Miracle. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 91)

PIERRE, subst.
[T-L : *piere* ; GD : *pierre2* ; GDC : *pierre* ; DECT : *piere* ; FEW VIII, 313b,314a,315a,320b : *petra* ; TLF XIII, 345a : *pierre*]
[nouveau syntagme I.B.2] CONSTR. *Pierre sèche* : Item, au descendre dudit mont pour retourner à Sainte Katerine, l'en descend par ung aultre chemin où sont sept milles degrez tous de *pierre* seche. (*Voy. et pard.* M., c.1419-1425, 93)

PIERRETTE, subst. fém.
[T-L : *pierrete* ; GD : *pierrete* ; FEW VIII, 316b : *petra* ; TLF XIII, 348a : *pierrette2*]
[nouveau syntagme A] *Pierrette à feu* : De celle fontaine de Lesnya entre l'en en ung sablon dur, noir et couvert de petites *pierrettes* à feu, lequel sablon ainsy dur contient en tour sept journées sans trouver arbre ne herbe, que très peu en aucuns vallons, où sont aucuns petis arbres de thamaris et meschantes espines. (*Voy. et pard.* M., c.1419-1425, 90)

PIERRIEUX, adj.
[*FEW VIII, 318 : *petra*]
[sens nouveau] "Dont le sol est couvert de pierres" : Le jeudy, XIIII.e jour dudit septembre, deux heures devant le jour, partîmes de ladicte église de Bethléem, et par ung chemin *piérieux* et montaignes et vallées, allâmes repaistre noz camelz et asnes en ung champ lez ung village nommé Zacharies, où il y a pluiseurs cazals et de beaux vignobles à l'enthour, à VIII milles dudit Bethléem (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 146) Le lundy, IX.e jour dudit mois d'octobre et VII.e journée, environ une heure et demie avant soleil levant, partismes d'icellui logis et allâmes logier sur ceste arrene environ six heures du soir entre roches et montaignes : et trouvâmes iceulx désers plain pays, telz durs sablons et *piérieux* comme le jour devant, sans trouver quelque eauwe, aultrement que deux de noz Arrabes qui menoyent noz camelz sur deux asnes se trouvèrent hors de nostre chemin environ six milles et nous rapportèrent eauwe fresche plain IIII peaulx de chièvre (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 154) …et trouvâmes tout chemin entre grans montaignes, et entre icelles assez plain chemin qui est de sablon *pierrieux* assez plaisant à chevaulchier, tousjours en costiant la mer rouge. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 168)

REM. *Cf.* DMF PIERREUX.

PIEU, subst.
[T-L : *pel* ; FEW VII, 524b : *palus*1 ; TLF XIII, 353a : *pieu1*]
[formes intéressantes] : Et d'autre bende, y a ung mur, fait en la mer, qui clot ledit port avec aucuns longs *peulz* et moyennant lesdits *peulz* n'y remaint fors une petite entrée par où les galées entrent et n'y a point de chaienne. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 160)

PIGEON, subst. masc.
[T-L : *pijon* ; GD : *pigeon* ; GDC : *pigeon* ; FEW VIII, 356a : *pipio* ; TLF XIII, 357a : *pigeon*]
[nouveau syntagme A] *Pigeon de colombier.* "Pigeon d'élevage" (?) : Le pais est moult garni de oyselin, de herons, de bitardes, d'oyseaulx de rivere d'autre plumage que ceulx de par dessa, de grans coulons qui ont la cue herminée de blanc et de *pigions* de coulomber tant que merveillez, mais les fauscons les destruent touz, de cailles, d'alouetes, d'austres oyseaux tant que c'est sens nombre (GADIFER DE LA SALLE, *Canarien* C., c.1404-1406, 135)

PILOT1, subst.
[FEW VIII, 147a : **pedotes*]
[exemples intéressants] : …et en pluisieurs lieux est elle sy platte que tous les cops, les germes, mesmement les plus petites et quy ne son point chargées, s'arrestent sur terre, et est cette rivière très faulce de son cours, car aucunesfois est le courant de l'eaue en ung lieu et aucunesfois en ung autre, et ne pourroit on justement escripre la parfondeur d'icelle, synon qu'elle est sy plate, quant elle est au plus bas, que mauvaisement y pourroit passer galiotte nulle sans savoir bon pilot en ce temps-là, mais à la fin de juillet et par tout le mois d'aoust, de septembre, et d'octobre et jusques à mi-novembre, aiant toujours bon *pilot* Sarrasin qui fust de Rosette ou de Damiette, pourroit passer toute gallée jusques au Kaire, et non en autre temps. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 128) Car Portugal et Espaigne et Arragon les fournyroient pour leur argent de toutez vitailles et de navire plus que nul autre pais et auxi de *pillos* qui scevent les pors et les contrées. (BÉTHENCOURT, *Canarien* C., c.1490, 189)

PIN, subst. masc.
[T-L : *pin* ; GDC : *pin* ; DECT : *pin* ; FEW VIII, 548a : *pinus* ; TLF XIII, 377b : *pin*]
[exemples intéressants] : Ces eauwes passées, nous trouvâmes ung pont, lequel nous passâmes, et cheminâmes jusques a près de Ravynes tout par ung bois tout plain de *pins* qui sont beaux arbres. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 51) Et est le pais hault et asses plain, garny de grans bocagez de *pins* et de loriers portans meures si grosses et si longues que merveilles. (BÉTHENCOURT, *Canarien* C., c.1490, 233) C'est ung pais garny de grans bocagez de *pins* et de sappins, de dragonnyer, d'oliviers, de fyguiers, de palmiers portans dattes et de moul autres abres portans fruis de diverses manieres. (BÉTHENCOURT, *Canarien* C., c.1490, 243)

PINCER, verbe
[T-L : *pincier* ; GDC : *pincier* ; FEW VIII, 541b : **pints-* ; TLF XIII, 385a : *pincer*]
[exemple intéressant] MÉD. : …et voyans ma forte malladie, vinrent quatre ou cinq de la congnoissance de celluy qui me conduysoit et me feisrent descendre de mon asne et me feisrent couchier sur ung matras que je portoys et me medecynerent à leur guyse, et me pestrirent et me *pincherent* tant de leurs mains que, de force de travail, je m'endormys. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 23)

PIQUE1, subst. fém.
[T-L : *pique* ; GDC : *pique1* ; FEW XVI, 623 : *pike* ; TLF XIII, 405a : *pique1*]
[sens nouveau] MES. "Mesure, hauteur d'une pique" : Et par ce pillier cognoist on ausdittes enseignes quant la rivière croist, et quans paulchz ou quantes palmes, quans piez ou quantes *picques*, chacune nuit, elle est crëute. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 125) Item, quant elle vient à seze *picques* de hault ou dit pillier, le poeuple du Kaire fait joie, et monte le Soudan sur une galée à ce ordonnée et va luy mesmes retaillier et ouvrir la bouche d'un grant fossé fait à la main, qui part de la rivière et passe parmy Babillonne. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 125) Item, depuis ce jour en avant que elle vient à sèze *picques*, elle va en croissant tousjours jusques au temps dessusdit en fin de septembre, et vient à dix-sept *picques*, à dix-huit, à dix-noeuf et à vingt, et pou de saisons adviennent qu'elle ne viengne à vingt ou environ. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 126)

PIQUER1, verbe
[T-L : *piquier* ; GDC : *piquier1* ; FEW VIII, 463b : **pikkare* ; TLF XIII, 406b : *piquer*]
[exemple intéressant A.3] : Et y a grant foisons villaiges, et quatre cités, et sont ces gens Gres et y sont tous vestus de futaines, de jaquettes et sont housés hommes, femmes et enffans, pour ce qu'il y a en celle ysle une menue herbe qui *picque*, que se une personne en est picquée par la jambe en alent il est mort. (LE BOUVIER, *Descript. pays* H., p.1451, 65)

PISCINE, subst. fém.
[T-L : *pecine* ; GDC : *piscine* ; FEW VIII, 582a : *piscina* ; TLF XIII, 422a : *piscine*]
[exemple intéressant B.1] : La pareillement n'y entrasmes nous point, pour ce que les Mores y ont faict une musquee, ne pareillement en la *piscine* ou estoyent guariz les malades, mais puis apres que les pelerins s'en furent retournez de Hierusalem, y allasmes, ainsi que diray cy apres, et en saluant seullement le lieu, gaigne l'on planiere remission. (*Pèler.* D., 1486, 343)
[nouveau syntagme B.1] *Piscine probatique* : Et le lendemain que fut le prochain et premier jour sequent apres la nativité Nostre Dame, allasmes en la compaignie des freres du mont de Syon et des truchemans qui nous guydoient, veoir la *piscine* probaticque, c'est a dire le lieu ou anciennement soulloit avoir comme ung petit lac, et la se trouvoient toutes manieres de malades et infirmes. (*Pèler.* D., 1486, 383) Item, la *pischine* probaticque delez temple. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 76)
[nouveau syntagme] *Piscine Siloé* : …et aussy là est la *piscine* Silloé où l'aveugle fut enluminé, là nous monstra le lieu où Ysaye le profete fut soyé et ensevely (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 125) Et assez près d'illec en remontant du val de la fontaine se treuve la *piscine* Siloé où le aveugle fut illuminé quand nostre Sgr lui fist laver ses yeux d'icelle piscine et frotté de de terre avec sa sallive. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 142)

PLAGE2, subst. fém.
[T-L : *plaje* ; FEW IX, 12a : *plagios* ; TLF XIII, 460b : *plage2*]
[exemple intéressant] : La principalle ville de ce royaulme d'Arragon est Sarragosse et celle de Castellongne et Barselonne qui est bonne ville et bien marchande, et belle *plage* de mer. (LE BOUVIER, *Descript. pays* H., p.1451, 131)

PLAIDEUX, adj.
[GD : *plaideux* ; FEW IX, 7b : *placitum*]
[exemple intéressant] Empl. subst. : Ces gens sont rudes gens et cautelleux et grans *plaideux*. (LE BOUVIER, *Descript. pays* H., p.1451, 49)

PLAISANTIN, adj. et subst. masc.
[FEW, Ø n. de ville *Plaisance*]
[exemples intéressants II] : COMMENT BETHENCOURT FUT ACUSÉ PAR LES MARCHANS GENEVOIS, *PLESENTINS* ET ENGLOIS (BÉTHENCOURT, *Canarien* C., c.1490, 25) car les marchans demourans à Sivile, qui avoient perdu le leur sur la mer, nous ne savons par lui, c'est assavoir les Jennevois, les *Plesentins* et les Anglois, nous accuserent tellement devers le conseil du Roy à Sivile, car nous n'y peusmes riens recouvrer, en disant que nous estions robeurs et que nous avions afondré trois naves et prins et pillé ce qui dedans estoit. (GADIFER DE LA SALLE, *Canarien* C., c.1404-1406, 21)

PLAISIER, subst.
[GD : *plaisier1* ; *FEW IX, 2 : *placere*]
[exemple intéressant] : Toutes foiz je vouldroie bien par le plaisir Dieu que je eusse le grace que je le sceusse dire et ordonner en celle maniere que ceulx qui en auront besoing le sceussent a prendre et estancher pour eulx, car ce seroit a moy *plaiser* et a eulx prouffit. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 21)

PLANCHE, subst.
[T-L : *planche* ; GD : *planche* ; GDC : *planche* ; DECT : *planche* ; FEW VIII, 351,355a : *phalanx* ; TLF XIII, 489b : *planche*]
[nouveau syntagme B] *Planche levadisse* : Et au chief de cest talu est ung beau jardin en le quel a une belle fontayne et de cestuy jardin puet l'on entrer sur le chief de le ditte tour du molin a une *planche* levadisse. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 78)
REM. *Cf.* LEVADISSE. A. prov. *pont levaditz* (FEW).

PLANER, verbe
[T-L : *planer* ; GD : *planer1* ; DECT : *planer2* ; FEW IX, 12b : *planare* ; TLF XIII, 495a : *planer1*]
[exemple intéressant C.2] : Et aprés que les gens commencerent à montiplier sur terre, ilz firent mout de maulz et d'orriblez pechiez, de quoy Nostre Seigneur se courroussa et dist que il *planeroit* et destruyroit toute char dessus terre. (GADIFER DE LA SALLE, *Canarien* C., c.1404-1406, 87)

PLÉNIER, adj.
[T-L : *plenier* ; GD : *plenier* ; DECT : *plenier2* ; FEW IX, 60b,61a : *plenus* ; TLF XIII, 561a : *plénier*]
[exemples intéressants B.2] : Item auprés se trouve le sepulcre ou Jhesu Crist fut mis aprés qu'il fut oynt et la repouse trois jours et de la ressuscita glorieusemant, ou quel lieu ha *pleniere* endulgence et vray pardon a peyne et coupe. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 41) La pareillement n'y entrasmes nous point, pour ce que les Mores y ont faict une musquee, ne pareillement en la piscine ou estoyent guariz les malades, mais puis apres que les pelerins s'en furent retournez de Hierusalem, y allasmes, ainsi que diray cy apres, et en saluant seullement le lieu, gaigne l'on *planiere* remission. (*Pèler.* D., 1486, 343) le lieu est si tres devot qu'on ne le scauroit dire, ou pareillement a la creche, comme a la Nativité, y a *planiere* indulgence. (*Pèler.* D., 1486, 371) Puis montasmes par une montaigne bien penible, haulte, et dangereuse en beaucoup de lieux, en une chappelle entaillee en roc, en laquelle Dieu jeuna la saincte quarantaine, lieu tres devot et solitaire : et y a *planiere* indulgence. (*Pèler.* D., 1486, 376) Et la se fault deschausser comme dit est, pour ce que Moyse eut commandement de Dieu de ne s'en approucher chaussé, pour ce que c'est le lieu Sainct ou est la chappelle belle et devote, avec *planiere* remission de tous pechez. (*Pèler.* D., 1486, 410) en ce lieu comme dessus est dict y a *planiere* remission de paine et de coulpe. (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 143) La chappelle est belle et dévotte, et y a *plénière* indulgence, comme il nous fut dit. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 160)

PLEURER, verbe
[T-L : *plorer* ; GDC : *pleurer* ; DECT : *plorer* ; FEW IX, 76a : *plorare* ; TLF XIII, 566a : *pleurer*]
[nouveau syntagme] [À propos de Saint Pierre, réf. à Luc 22, 62] *Pleurer amèrement.* "Pleurer en éprouvant de l'amertume, de la rancoeur" : De la montasmes plus hault, et trouvasmes le long du dict chemin le lieu ou Sainct Pierre amerement *pleura* apres que en la maison de Cayphe il eut renié Dieu : et y guenne l'on sept ans et sept quarantaines de pardon. (*Pèler.* D., 1486, 348) Et de la, s'en alla *plourer* amerement au lieu ou j'ay dit ; (*Pèler.* D., 1486, 350) Item hors la maison environ III toises de la porte est le lieu ou sainct Pierre ouyt chanter le coq après la tierce negation, et de la il s'enfoyt bien III tretz d'arcz ou il fut III jours et la *pleura* amerement (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 142) Le lieu où saint Pierre *ploura* amèrement. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 79) et s'en alla d'illec *plourer* amèrement (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 127) Item, au monlt de Syon est la place ou saint Pierre *plora* moult amerement de la terne negacion qu'il avoit faicte de Nostre Seigneur Jhesu Crist, son seigneur et son maistre, apprès ce qu'il ot oy le coq chanter (*Voy. Jérus.*, c.1395, 24)

PLIER, verbe
[T-L : *ploiier* ; GDC : *pleiier* ; DECT : *ploiier* ; FEW IX, 65a : *plicare* ; TLF XIII, 578a : *plier* ; TLF XIII, 592b : *ployer*]
[exemple intéressant I.A.3] : Et je me voulsis asseoir sur ung banc qui estoit derriere nous, mais on me fist tantost *ployer* le jarret et seoir à terre tout bas, et tantost retournasmes à l'ostel. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 114)

PLOMB, subst. masc.
[T-L : *plon* ; GDC : *plomb* ; DECT : *plon* ; FEW IX, 95b,96a : *plumbum* ; TLF XIII, 583a : *plomb*]
[formes intéressantes] : Elle est pres autant large comme longue, partout couverte de *pelon*, a V clochiers rons et dessus aultres petiz clochiers rons a croys dessus et des pommes rondes (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 98) le clocher de l'eglise est ront comme ung de ceulx de sainct Marc, sans pinacle dessus, couvert de *pelon*. (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 103) Bethleem Ledit jour XXXe de juillet heure de vespres nous arrivasmes en Bethleem qui est povre cité et petite sur une montaigne en laquelle est une eglise de Nostre Dame assés bien appointee et est grande et spacieuse, maiz a esté plus grande, plus riche et plus belle VII foys et y a troys rengez de beaulx pilliers rons de marbe blanc et si a este autreffoys toute painte en musique comme sainct Marc de Venize et est couverte de *pelong*. (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 145)
[exemples intéressants B.5] *A plomb* : Item, depuis celui lieu où la mer laisse à batre au mur, en montant à main dextre jusques à la grant porte de la ville, estant sur ledit port en terre ferme, il y a ung fossé cuirié, droit à *plomb*, large environ de cinquante piez, plain d'eaue et ne samble guaires parfont,- Item, d'icelle porte, montant à main dextre encore plus amont, jusques à une tour cornière, où la mer du viel port vient batre, il y a brayes dessoubz les grans murs et deux paires de fossez, dont le premier vers la mer n'est gaires parfont, et n'y a point d'eaue. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 104) Et l'autre, joingnant les murs, est cuiriez à *plomb* comme le premier dessusdit. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 104)

PLOMBÉ, adj.
[FEW IX, 98b : *plumbum* ; TLF XIII, 585b : *plombé*]
[exemple intéressant II] Adj. : Et après qu'ilz orent de ceste matère parlé ensemble, ordonnèrent au chancellier nous faire expédier lettres *plombées* de par la Sg.ie adreschans au potestat de Trévise pour nous faire (rendre) touttes nos dictes baghes sans coustz et sans fraiz, et mesmes nous faire rembourser de tous nos despens que avions faiz à ceste cause : Et en cas de refus, fust pourveu à son estat de cappitaine d'un aultre et amené tout prisonnier audit Venise. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 194)
REM. *Cf.* LETTRE.

POÊLE3, subst. fém.
[T-L : *päele* ; GD : *paelle* ; GDC : *paele* ; FEW VIII, 1b,2a : *patella* ; TLF XIII, 631b : *poêle3*]
[formes intéressantes] : Là font ouvraige de cuivre, pots, *poalles*, chaudieres, et aultres ouvraiges, plus que en païs du monde et sont grans mineurs en terre. (LE BOUVIER, *Descript. pays* H., p.1451, 109) Ces gens ne vivent que de char de vaches, de beufz, et de poissons et n'y a nulles gens de mestier, et s'enveloppent de frize hommes et femmes, et n'ont plats, ne pots, ne *poailles*. (LE BOUVIER, *Descript. pays* H., p.1451, 123)

POÊLE2, subst. masc.
[FEW VIII, 201a : *pensilis* ; TLF XIII, 631a : *poêle2*]
[exemples intéressants A] : Et nous fûmes par les frères dudit mont Saint Bernard très bien receuz de boire et de mengier, mesme nous feirent mettre la table et faire bon feu en une belle et honneste chambre sans nous mettre ou *palle* de léans, jasoit que la coustume soit telle que aller oudit palle. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 16) Et nous fûmes par les frères dudit mont Saint Bernard très bien receuz de boire et de mengier, mesme nous feirent mettre la table et faire bon feu en une belle et honneste chambre sans nous mettre ou palle de léans, jasoit que la coustume soit telle que aller oudit *palle*. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 16)

POIL, subst.
[T-L : *poil* ; GDC : *peil* ; DECT : *poil* ; FEW VIII, 510b : *pilus* ; TLF XIII, 648b : *poil*]
[nouveau syntagme B] *Cuir à poils* : Les gens vont touz nuz, espicielment les hommes, excepté un cuir à tuot le *poel* que ilz ont noué sur l'espaule. (GADIFER DE LA SALLE, *Canarien* C., c.1404-1406, 137) Les menus gens sont tous arbalestriers, mal vestus et portent solles de bois, ou de cuir à tout le *poil* par povreté et sont gens joueurs de dez ou de quartes, et y a bons vins par tout, et grant foison vin de pommes. (LE BOUVIER, *Descript. pays* H., p.1451, 42)
REM. *Cf.* CUIR.

POINTER3, verbe
[T-L : *pointier1* ; GD : *pointier1* ; FEW IX, 578b : *puncta* ; TLF XIII, 673b-674a : *pointer2*]
[exemples intéressants A] : …ilz sont montés sur chevaulx maigres qui sont moult vistes, et ne menguent que ung peu de paille et de grain, pour ce que le païs est si chault, qu'i n'y croist point d'erbe et sont accroupis sur leurs selles et

chevauchent à cours estriers, et sont vestus longs, leurs robes toutes *pointées* de toille et de coton, et pour résister contre le trait, et leurs testes entortillées de toilles et à leur arçon ung tabour de cuivre, et une masse en leur main de quoy ilz frapent du manche sur le tabour, pour faire paour aulx chevaulx de leurs ennemis, et le gros bout de celle masse est d'acier, et le manche est de fort bois et en donnent tel cop, que s'ilz atteignent ung homme il le rompt tout, pour ce que ilz ne portent nulles armures de fer ne d'acier, pour la grant chaleur qu'il fait en leurs païs. (LE BOUVIER, *Descript. pays* H., p.1451, 77) Ce turc a tousjours, où que il soit, XX mille hommes pour le garde de sa personne, et en esté se tient aux champs, près de bonne ville, sur rivière, à tentes et pavillons, et menguent à terre tous assis, et quant ilz chevauchent ilz ont l'arc et les flèches de corne, ou de nerfs, et le tabour de cuivre ou de leton, la masse et l'espée, et robe rouge de toille et de coton, ou de soie toute *pointée* contre le traict et la toque de toille blanche sur la teste bien entortillée contre le traict et les coups d'espée, et leurs bottes jaunes, rouges ou blanches, et bons chevaulx bien courans. (LE BOUVIER, *Descript. pays* H., p.1451, 92)

REM. Pas d'ex. dans DMF.

POINTU, adj.
[T-L : *pointu* ; GDC : *pointu* ; FEW IX, 577b,578a : *puncta* ; TLF XIII, 679a : *pointu*]
[exemple intéressant B] *Diamant pointu* : Il y a aussi en ceste eglise les sepultures de saincte Helaine mere de Constantin et de Constantin qui sont elevées de environ VIII piedz de hault, chascune sur un reond pillier sur la fachon d'un diamant *pointu* de IIII quarrés. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 161)

POIRÉ, subst. masc.
[T-L : *poiré* ; GDC : *peré* ; FEW VIII, 576a : *pirum* ; TLF XIII, 681b : *poiré*]
[forme intéressante] : Puis y est le païs de Normandie, qui est bonne duché, puissant et riche et est très bon païs de blez et de bestial blanc et rouge et foison de belle forestz et petites rivières et grant foison de pommes et poires, dont l'on fait le citre et le *poiré*, dont le peuple boit pour ce qu'il n'y croist point de vin, combien qu'il en vient assez par mer, et par la rivière de Saine. (LE BOUVIER, *Descript. pays* H., p.1451, 48)

POISSON, subst. masc.
[T-L : *poisson* ; GDC : *peisson* ; DECT : *poisson* ; FEW VIII, 583b : *piscis* ; TLF XIII, 686b : *poisson1*]
[formes intéressantes] : Adonc les commissaires sarrazins nous conterent l'ung après l'autre, et nous firent tous entrer en ung hospital auquel fusmes logés et la nous apporterent les christiens que on dict de la saincture et les Sarrazins, tant hommes que fames, a menger de toulx fruictz et des *pouessons*, de la char boullie en potage, du lait au ris etc. (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 129) et est ardante et n'y a nul *poesson*, fer nage dessus, boys feurre, plumes entrent dedens, nul oysiau n'y nage et se il volle par dessus il chet mort pour la pueur. (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 148) C'EST L'INTRODUCTION QUE MONS. DE BETHENCOURT A BAILLÉ AUX CANARIENS CRESTIENS BAPTISEZ CHAP. XLVII PREMIEREMENT il est ung seul Dieu tout puissant qui, au commencement du monde, forma le ciel et la terre, les estoilles, la lune et le soleil, la mer, les *poessons*, les bestes, les oisiaulx, l'omme nommé Adam, et de l'une des costes forma la femme nommés Eve, la mere de tous vyvans. (BÉTHENCOURT, *Canarien* C., c.1490, 169)

POITRINE, subst.
[T-L : *poitrine* ; GD : *poitrine* ; GDC : *peitrine* ; DECT : *poitrine* ; FEW VIII, 110b : **pectorinus* ; TLF XIII, 690b : *poitrine*]
[formes intéressantes] : Item le principal et le plus riche de tout c'estoit le bonnet du duc, lequel estoit hault endroit la croys cristaline, entre les X couronnez, dessus les haultes pieces de *poeterine*, et est vermeil a quoquillon qui retourne devant. (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 100) Ilz ont robe de drap, ung hault collet derriere fendu sur les espaules et ront devant sur la *poeterine* bien closes (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 100) Item plus bas tout d'ung renc estoient X pieces comme de *poeterinez*, largez et massives, chargés et semés de pierrerie et deulx plus bas car ilz ne povent tout du long. (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 100) Et quant Mons. de Bethencourt vint bien pres de son frere, le dit Sr. de Bethencourt ouvrit à deulx maine sa *pourtrine* et dit à son frere :- Tieng, mon frere, frappe la (BÉTHENCOURT, *Canarien* C., c.1490, 359)

POIX, subst. fém.
[T-L : *poiz* ; GDC : *peiz* ; FEW VIII, 620a : *pix* ; TLF XIII, 696a : *poix*]
[exemples intéressants] [À propos d'une odeur nauséabonde] : Il y a bon marché de pain et de chair, mais les vins sont si fors et ardans et sentent la *poix* si fort qu'on n'en peut boire. (*Voy. Hierus.* S., 1480, 47) …et sont les plus maulvais vins qu'on puisse trouver et sentent si fort la *poix* qu'on n'en peult boyre. (*Voy. Hierus.* S., 1480, 56)

POMMIER, adj. et subst. masc.
[T-L : *pomier* ; GD : *pomier* ; GDC : *pomier* ; FEW IX, 154a : *pomum* ; TLF XIII, 749b : *pommier*]
[nouveau syntagme II] *Pommier de paradis* : Nota que en certains lieux de la autour sont plusieurs arbres de *pommiers* de paradis, et dient aulcuns que la sorte de ceulx est venue de paradis terrestre dont etc. (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 155) Puis entrâmes en une aultre jardin, ouquel croît le balsme qui est en manière de ung arbre portant petittes foelles où en a chinc qui s'entretiengnent, et a le bois hérable ou herelle de la grandeur d'un moyen *pommier* de paradis. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 173)
[nouveau syntagme II] *Pommier de grenade* : En la ville a plusieurs *pommiers* de grenade et tous les champs autour de la ville sont tous oliviers. (*Voy. Hierus.* S., 1480, 30)

PONANT, subst. masc.
[T-L (renvoi) : *ponant* ; GDC : *ponant* ; FEW IX, 163b : *ponere* ; TLF XIII, 755a : *ponant*]
[formes intéressantes] : Item, au dehors de la ville, vers *poient*, il y a ung petit chastel désemparé, au gect d'un canon de la ville. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 143) Item, dedens les murs de la ville, encores vers *poient* et west, il y a ung autre petit chastel de moult franche pierre tailliée, nommé le chastel David, assis ung peu hault, habité et gardé. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 143)
[exemples intéressants] *Mer de ponant* : Passay par Donfriez, bonne ville non fermée, assise sur la rivière du Quix, qui va chëoir en la mer de *Ponent*, à quatre milles près de là. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 168) Item, que de Carliel, vers la mer de *ponent* et de Hirlande jusques à Bervich, séant sur la mer d'orient et de Flandres, à soixante milles de l'un à l'autre, et est la largeur d'Angleterre à cest endroit. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 169)
[exemple intéressant] *Vent de ponant* : Et entre la mer et la ville a deux fontaynes d'eau doulce dont l'une est couverte de la mer quant il y faict fort temps du vent de *ponant*. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 10)

POOTÉ, adj.
[T-L : *pöoté* ; GD : *pooté* ; FEW, Ø]
[exemple déjà présent] *Roue pootee* : Et y a quatre grans et gros thoreaux qui aultre chose ne font fors que traire l'eaue hault d'icelle fonteine a roes *pootées*, et deux thoreaux a une roe. (*Voy. Jérus.*, c.1395, 57)

POPULATION, subst. fém.
[T-L (renvoi) : *populacïon* ; GDC : *population* ; FEW IX, 180a : *populus*[1] ; TLF XIII, 778b : *population*]
[forme intéressante] : Item de celluy Toro a l'ille de saint Pierre XX milles, le quelle est assés grande mes est sans nulle *poblacion*. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 75)

PORC-ÉPIC, subst. masc.
[GD : *porcespin* ; FEW IX, 191a : *porcus* ; TLF XIII, 783a : *porc-épic*]
[exemple intéressant] : …et y a plusieurs grans et merveilleux palais fondus, dont on voit encores les apparences, et la plus part d'icelle cité est en vignes, en jardins et en désert, et y a dedans les caves qui sont en ces lieux désers grant foison *pors-espis*, taissons, hairissons et regnars. (LE BOUVIER, *Descript. pays* H., p.1451, 84)

PORFEDO, subst. masc.
[GD : *porfedo* ; *FEW IX, 192a-b : *porphyrites*]
[exemple déjà présent] : …et davant le grant porte de ceste eglize a une plasse assés grande couverte de boys gentemant, et soustiennent le ditte couverture VIII piliers de marbre reons et bien haults et plain fais, et toute celle paroy davant celle entree et les coustés tant comme tient le ditte couverture, que est tout de belles tables de marbre joyntes couste et couste, mises au lonc le chief an amont, moult belles et playnes, et toute le place de bas est ouvree de belle viollete de pierre et de grandes pierres de *porfedo* et de marbre. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 69)
REM. Ex. également dans GD.

PORPHYRE, subst. masc.
[T-L : *porfire1* ; GDC : *porfire* ; FEW IX, 192a : *porphyrites* ; TLF XIII, 786a : *porphyre*]
[formes intéressantes] : Item y sont plussieurs autieulx bien paincts de tables et au cloistre sont plusieurs sepultures de segnieurs et bourgoiz, hault au long des parois en tombeaulx de marbre de *pourfil*, et pareillement es Cordeliers. (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 103) …en la place y a ung puys fermé a clef, auprès y a une grande pierre de *pourfil* et dessus y a ung grant leon de pierre et auprès de la devant l'hostel de la ville est la garde comme homme et la y a XV brigandines et 1'autre partie a la porte du costé de Turquie. (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 121) Item en icelle eglise est une sepulture toute d'une pierre laquelle est de *pourfil*, laquelle fust donnee au conte de Jaffe par le Souldang et cousta XV mille ducas a aporter de Hierusalem en Cypre. (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 154)

[exemples intéressants] : Item y sont plussieurs autieulx bien paincts de tables et au cloistre sont plusieurs sepultures de segnieurs et bourgoiz, hault au long des parois en tombeaulx de marbre de *pourfil*, et pareillement es Cordeliers. (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 103) …en la place y a ung puys fermé a clef, auprès y a une grande pierre de *pourfil* et dessus y a ung grant leon de pierre et auprès de la devant l'hostel de la ville est la garde comme homme et la y a XV brigandines et 1'autre partie a la porte du costé de Turquie. (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 121) Item en icelle eglise est une sepulture toute d'une pierre laquelle est de *pourfil*, laquelle fust donnee au conte de Jaffe par le Souldang et cousta XV mille ducas a aporter de Hierusalem en Cypre. (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 154)

PORTE1, subst.
[T-L : *porte1* ; GDC : *porte* ; FEW IX, 198b : *porta* ; TLF XIII, 795b : *porte1*/*porte2*]
[sens nouveau] "Cour de l'empereur des Turcs" : Et est à dire faire porte ainsi que nous disons en France quant le Roy vuelt tenir son estat royal et court ouverte, non obstant qu'il y a beaucop à dire en toutes choses, ainsi que je diray cy aprez, mais ainsi que nous disons la Court du Roy, ilz dient la *Porte* du Seigneur. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 188)
[nouveau syntagme] *Faire porte.* "Tenir sa cour" : Et quant ledit ambaxadeur fu entré, ilz le firent seoir auprès de la porte, là où il y avoit moult de gens qui attendoient ledit seigneur qui devoit saillir hors de sa chambre pour faire *porte* ainsi qu'il a accoustumé. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 188) Car touttefois que ambaxade luy vient, il fait *porte*, et c'est presque tous les jours. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 188) Et est à dire faire *porte* ainsi que nous disons en France quant le Roy vuelt tenir son estat royal et court ouverte, non obstant qu'il y a beaucop à dire en toutes choses, ainsi que je diray cy aprez, mais ainsi que nous disons la Court du Roy, ilz dient la Porte du Seigneur. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 188)

REM. À propos de l'emploi de *porte* dans l'ouvrage de Bertrandon de La Broquière, *cf.* : JACOBS, Nicholas, « The Ottoman *Porte* in Middle English », dans *Notes and Queries*, 24, 4 (juillet-août 1977), p. 306-307.

PORTELETTE, subst. fém.
[T-L : *portelete* ; GD : *portelete* ; FEW IX, 200b : *porta*]
[exemple déjà présent] : Et là au long de l'eaue, y a pluisieurs *portelette*, tant en maisons comme autrement, par où l'en charge et descharge la marchandise, et desquelles les aucunes se ferment de nuit, mais les autres non. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 131)

PORTRAIRE, verbe
[T-L : *portraire* ; GD : *portraire* ; DECT : *portraire* ; FEW XIII-2, 181a : *trahere* ; TLF XIII, 849a : *portraire*]
[exemples intéressants I.C] *Portraire de* : et les portes de celle sont de boys mes par dessus sont toutes couvertes de metal, le quel est tout ouvré et *pourtrait* de ymatges ystorié honnestemant ; (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 68) et au pié dudit chasteau devers l'une part a une grant praerie, a une forest, le quel est revironee de beau palenc et par dedens demeurent de serfs et de daynes, et par de dens le dit chastel a l'entree du tinel a ung beau porge en le quel sont figurees et *pourtreytes* de toutes manieres de bestes, masle et femelle de chacun ung pareill, en le quel chastel je tint feste de pasques ou le conte de Foix. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 79)

PORTRAITER, verbe
[T-L : *portraitier2* ; GD : *portraitier* ; FEW XIII-2, 142a : *tractare*]
[exemple intéressant III] "Représenté (par la peinture ?)" : Item, l'esglise de Saint-Sauveur, en laquelle advint ung beau miracle des Juifz qui trouvèrent en ung tablet l'ymaige de Nostre Seigneur *pourtraitté*, sy comme il morut en l'arbre de la croix, sy le frappèrent et tantost en issy le sang, et adonc, quant ilz veirent le miracle, ils se firent baptisier et se firent Christiens. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 96)

PORTURE, subst. fém.
[T-L : *portëure* ; GD : *porteure* ; FEW IX, 206b : *portare*]
[exemple intéressant II] : Si que m'en fit tourner vers Barcellone en Cataloigne et celluy jour je m'en revins aveques luy a le ville de Masieres ou il a V lieues et au chef de le ditte ville a ung tres beau chasteau et fort sur une rivere bien enmurré et de grosses tours machacollees tout autour et par dedens est tout depint merveilleusement de batailles et y troverés de toux les generacions crestiens et sarrazins ung pareill mascle et femele chacun sellon le *pourteure* de son païs. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 23)

REM. Réf. déjà dans DMF.

POSER, verbe
[T-L : *poser* ; GDC : *poser* ; FEW VIII, 61 : *pausare* ; TLF XIII, 854b : *poser*]
[exemple intéressant I.C] : Item a le mye nuyt lez freres meneurs que gardent le saint Sepulcre me vindrent querir et moy menerent ou grant lumiere par toute la cipté de Jherusalem en toux les sains lieux ou Nostre Seigneur Jhesu Crist avoit esté entre lez faulx Juifs, quant le menoient si cruelmant et puis me menerent hors le ditte cipté en la vaill de Josaphat ou est le saint Sepulcre ou le precieux corps de Nostre Dame fut mis et *pousé* après qu'elle fut trespassee, du quel sepulcre lez angels le prindrent et l'en pourterent au siel, et la passarent par unne fenestre haulte que est au cuer derriere le dit sepulcre, au quel sepulcre ha une grant eglize ou l'en dessent pour XLIX degrés de pierre et la clef de celle ditte eglize tiennent les sarrazins et fault payer argent ha eux qui entrer y veult (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 34)
[exemple intéressant I.B] : Et puis se alla *pouzer* hault au chasteau du mast et eumes par deux foix celle nuyt ceste tourmente et a chacune dez deux il vint et estoit qu'il sambloit ung torchon alumé que getoit grant resplendeur, le quel par se grace je vy a chacune foix qu'il vint bien cleremant et si firent pluseurs autres de le nef et lors dessa venue fut chascun recomfourtés et subitement toute celle fortune nous estrema et fist retorner le nuyt que estoit escure comme dit est si clere, que l'on povoit veoir bien long et la mer appaisimee, mes avions le vent contre nous que nous tourna en le ditte ille de Cecille a ung chief que l'on appelle Port de Pals ou prymes port et pousemes les ancres a grant payne pour le grant vent et marour qu'il faizoit. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 61)

POSTE1, subst. fém.
[T-L : *poste* ; GD : *poste4* ; GDC : *poste1* ; FEW IX, 161b,164a : *ponere* ; TLF XIII, 884b : *poste1*]
[exemple intéressant I.A] : Ilz avoient assis IIII gros courtaulx autour de la cité de Roddes dont y en avoyt ung qui tiroit des pierres, de X pans en rondeur et deux grosses bombardes assises expressement pour battre maisons et tuer gens a travers la ville, dont l'une estoit assise en droit de la *poste* d'Aulvairgne tirant a sainct Estiene, et l'autre au dessus de Lymonistres en tirant a Féraclon, lesquelles ont tant battu la cité tant de long et de travers que au port tellement qu'il n'est reste que peu de maisons entieres (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 161)

POUCIER1, subst.
[T-L : *poucier* ; GD : *poucier* ; FEW IX, 133a : *pollex* ; TLF XIII, 915b : *pouce* (*poucier*)]
[exemples intéressants B] : Je achetay aussy des *poulciers* pour tirer de l'arc. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 77) Et me fist acheter des aneaulx et des *poulciers* pour tirer. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 83)

POUSSER, verbe
[T-L : *pousser* ; GDC : *pousser* ; FEW IX, 552 : *pulsare* ; TLF XIII, 965b : *pousser*]
[autre cas] : Le dit seigneur la fit mener à Bethencourt et la il la mist en une prison tout amurée et le fesoit *pousser* de boire et menger. (BÉTHENCOURT, *Canarien* C., c.1490, 359)
REM. Dans *Livre nommé Le Canarien* A.C.P.P.T., c.1490, 275, transcrit: *pensser*.

PRESSE1, subst. fém.
[T-L : *presse* ; GDC : *presse1* ; DECT : *presse* ; TLF XIII, 1136a : *presse*]
[exemple intéressant E.3.a] *En grande presse.* "Serré, être les uns contre les autres" : Et y fûmes bien povrement couchiez et en grand *presse* (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 114)

PRESSER, verbe
[T-L : *presser* ; GDC : *presser* ; TLF XIII, 1139b : *presser*]
[exemple intéressant B.3.c] *Presser qqn de + inf.* : Et moy qui ne savoye riens de cecy, fus tout entredeux de m'en aler à Halep la milleure ville de Surye après Damas avec ces deux Turquemans lesquelz me *pressoient* fort de y aler et croy que ce n'estoit que pour me copper la gorge. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 72)

PRÊTRE, subst. masc.
[T-L : *prestre* ; GDC : *prestre* ; DECT : *prestre* ; FEW IX, 357b : *presbyter* ; TLF XIII, 1166a : *prêtre*]
[nouveau syntagme A] *Prestre écolastre.* "Clerc chargé de l'école d'une église cathédrale" : …messire Ghuy de Tourettes, *prestre* escolatre de Xainctes, chanoine de la sainte chappelle de Paris et prieur de s.t George de Saintonge en Ghienne (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 143)
[nouveau syntagme A] *Prestre Jehan.* "Souverain imaginaire chrétien dont royaume est situé au Paradis terrestre, d'abord en Orient, puis en Abyssinie" : Et pourroit on legierement avoir des nouvellez de *Prebstre* Johan et ce seroit la plus grant joie qui ly peust avenir. (GADIFER DE LA SALLE, *Canarien* C., c.1404-1406, 99) Et dedans l'esglise dudict Sainct Sepulcre a aussi bien d'autres manieres de Crestiens comme Abecins qui sont de la terre du *prestre* Jehan, Jaccobites, Hermenins et Crestiens de la saincture. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 12) Ce fleuve vient de Paradis terrestre, et passe par la terre *Prestre* Jean, et vient passer par Babiloine, et chiet en mer assés près

d'Alixendre. (*Voy. Jérus.*, c.1395, 64) La sixiesme maniere des Crestiens sont Basins, autrement ditz Indians, et sont d'Indie de la terre du *Prestre* Jehan, grant seigneur qui a ving deux royaulmes soubz luy, et a grant desir, ainsi qu'on dit, d'avoir la foy des latins. (*Pèler.* D., 1486, 364) En celle ville a moult de peuple, plus que en trois les plus grans citez de crestienté, et passe parmy le fleuve du Nil qui vient de paradis terrestre et apportent par celle rivière les espices et aultres marchandises du païs de *prestre* Jehan, et les marchans crestiens du païs d'occident les chargent en Alixandrie ou icelle rivière tumbe en mer, et y a trois journées de Alixandrie au Caire, et du Caire en Jhérusalem a dix journées, et du Caire à Saincte-Katherine a XIIII journées, et de Jherusalem à Saincte-Katherine XIIII de désers, mais pluseurs gens vont de Jherusalem à Saincte-Katherine qui ne vont point au Caire. (LE BOUVIER, *Descript. pays* H., p.1451, 74) Or advint que ledit ambassadeur du *prêtre* Jean, combien que le grand trucheman lui euist dit touttes ces sérémonies, se partit de son logis, fist apporter à hommes ung chariot fait de grandes (bendes) d'or, riche et pesant, ung arc et six flesches d'or. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 186) ...et s'appelle *Prestre* Jehan en ung de ces tiltres, patriarche de Nubye, qui marchist d'un des costés aux dezers d'Egipte et de l'autre costé à la riviere de Nylle, qui vient des marches de Prestre Jehan, et s'estant le royaume de Dougale jusquez la ou la riviere de Nylle se fourche en deulx parties, dont l'une fait le flun de l'Or qui vient vers nous, et l'autre s'en va en Egipte et entre en mer à Damyate. (BÉTHENCOURT, *Canarien* C., c.1490, 201)

REM. *Cf.* ÉCOLÂTRE. *Cf.* TERRE. *Cf.* CAIRE-JABINET, Marie-Paule, « La lettre du Prêtre Jean : de la création d'un faux à la genèse d'une utopie », *En quête d'utopies*, textes réunis par C. Thomasset et D. James-Raoul, Paris, PUPS, 2005, p. 111-133.

PRIMAT1, subst.
[T-L : *primat* ; GDC : *primat* ; FEW IX, 386b : *primus* ; TLF XIII, 1186b : *primat1*]
[exemple intéressant B] : Les archeveschiez est Aux, Bourdeaulx et Bourges, qui se dit *primat* d'Aquitaine. (LE BOUVIER, *Descript. pays* H., p.1451, 42)

PRIONT, adj.
[*FEW IX, 431b : *profundus*]
[exemple déjà présent] : Item partent de celles dittes illes je allay sy alavant que je fuy a le veue de l'ille de Sardeigne bien pres que cuydions lendemain y arriver et pour doubtance de le terre encontrer par cause de le nuyt que dessus nous venoit, lez marinyers nous firent prendre place en le mer, car la nuyt faizoit moult escure et ne feysoit point de lune, et quant le nef fu al large de le mer, le vent la pris et l'en pourta si *priont* que quant vint a lendemain, null de le nef n'eut puissance de veoir terre (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 72)

PRISÉE, subst. fém.
[T-L : *prisiee* ; GD : *prisee* ; GDC : *prisee* ; FEW IX, 372a : *pretium* ; TLF XIII, 1214a : *prisée*]
[sens nouveau] P. méton. "Prix, argent de l'évaluation" : Et furent iceulx chevaulx prisiez pour rendre la *prisie* sy iceulx chevaulx estoient mors à leur cause (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 38)

PROCÉDIR, verbe
[GD : *procedir* ; FEW IX, 409b : *procedere*]
[exemple intéressant] THÉOL. "Émaner" : No tant solemant vif l'on de pain mes de le parolle que *procedisse* de le bouche de Dieu. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 38)

REM. Pas d'ex. dans DMF.

PROCESSION, subst. fém.
[T-L : *processïon* ; GD : *procession* ; GDC : *procession* ; DECT : *processïon* ; FEW IX, 410b : *processio* ; TLF XIII, 1239b : *procession*]
[formes intéressantes] : A Venize le jour de Penthecouste le messes dictez par toutes les eglises sont tenus et subyes les IIII ordres mendians et aultres eglises de cure, de eulx comparer en *precession* a sainct Marc et aussi les quatre ou cinq charités. (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 105) après les seignieurs et bourgoys deux et deux par ordre en retournant a sainct Marc et dura bien la *precession* III heures voire IIII ou plus. (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 106)

REM. On trouve également à sept reprises dans le texte la forme *procession* et une fois la forme *processions*.

PROFÉRER, verbe
[T-L : *proferer* ; GDC : *proferer* ; FEW IX, 428b : *proferre* ; TLF XIII, 1264b : *proférer*]
[autre cas] : Il avoit le ceur si sarré qu'il ne povet parler ne leur povet dire adieu, ne il ne fut onquez à la puissance au dit seigneur qui sceut *preferer* de la bouche, de dire à nul quelconque, tant fut son parent ou amy, a Dieu. (BÉTHENCOURT, *Canarien* C., c.1490, 339)

REM. Lire *proférer*? Syntagme *proférer de la bouche*, déjà attesté en latin *ore proferre* . Lu également *preferer* dans *Livre nommé Le Canarien* A.C.P.P.T., c.1490, 265.

PROFIGURER, verbe
[*FEW III, 513b : *figura*]
[exemple déjà présent] : …lequel pain nous *profigure* que l'en doit faire le sacrement de la messe sans levain (BÉTHENCOURT, *Canarien* C., c.1490, 185)

PROFIT, subst. masc.
[T-L : *porfit2* ; GDC : *profit* ; FEW IX, 427a : *profectus* ; TLF XIII, 1273a : *profit*]
[exemple intéressant A] *Mettre à profit qqc.* : …et en puet on dorenavant prendre chascun an trante mile et mettre à *profit* la cher, le cuer et les gresses. (GADIFER DE LA SALLE, *Canarien* C., c.1404-1406, 135)

PROISME, adj. et subst. masc.
[T-L : *proisme* ; GD : *proisme* ; FEW IX, 489a : *proximus*]
[autre cas] : C'est a dire que amez ton *prosine* comme toy mesmez et qui fera le comandemant de Dieu sera sauvez et bien se doit aviser donques que l'en ne face mal expressemant a son voisin et aviser se ce sera bien (bien) fait ou mal. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 19)

REM. Lire *prosme*? L'éd. La Grange de 1858, propose de lire *prouchain*, p. 21.

PROMENER, verbe
[T-L : *pormener* ; GD : *pormener* ; GDC : *promener* ; FEW VI-2, 109b : *minare* ; TLF XIII, 1304a : *promener*]
[exemples intéressants] "Se promener" : Sur la plache d'icelle ville, comme l'on diroit sur le marchié, il y a édiffices où les sgrs et notables gens se vont *pourmener*, garnis de paintures de touttes coulleurs fort riches (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 27) Pendant ce temps que guères ne faisièmes, allâmes veoir la muraille de la seconde frummeté d'icelle ville, laquelle est sy puissante et sy large que deux hommes à cheval l'un de costé l'autre y *pourmenroyent* de front à leur plaisir, et sy seroient encoires couvers à deux costez. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 38)

PROSUMER, verbe
[*FEW IX, 320a : *praesumere* ; *FEW XII, 423a : *sumere*]
[exemple déjà présent] : Si que toux ceulx de le ditte nef estoyent grandement effrees et mot esbaiis et descomfourtés come ceulx que avoyent bien de quoy du grant accident et espaventable chose que ainssi soubdaynement estoit venue, la quelle nullz n'en savoit que povoit avoir esté, fors tant que dizoient ausquns qu'ils avoyent veu dessendre une chose noire chargee de feu et de flama, et dizoit l'en que c'estoit le fulgre, et lez autres *prousomoyent* que c'estoit le pechié enfernel que ainssi nous avoit mallement abatus (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 57)

PROVINCE, subst. fém.
[T-L : *province* ; GDC : *province* ; FEW IX, 485b : *provincia* ; TLF XIII, 1396b : *province*]
[formes intéressantes] : …et ala par tout les royaumes crestiens et des Sarazins qui sont de ceste bende, et les nomme tous, et devise les noms des *provinsses* et les armes des rois et des princes, qui seroit longue chose à descrire. (BÉTHENCOURT, *Canarien* C., c.1490, 197) Et se partit le frere d'eulx et s'en ala contre Orient par maintes contrées, jusquez à ung royaume qui s'appelle Dougala, qui est en la *provynce* de Nubie, habitée de crestiens (BÉTHENCOURT, *Canarien* C., c.1490, 201)

PRUNIER, subst. masc.
[T-L : *prunier* ; GDC : *prunier* ; FEW IX, 494a : *prunum* ; TLF XIII, 1415b : *prunier*]
[forme intéressante] : …aussy pluiseurs arbres y sont desja en fleurs comme *pronniers*, peschiers, cherisiers et aultres. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 27)

PSALMISTE, subst. masc.
[T-L : *saumiste* ; GDC : *psalmiste* ; FEW IX, 499b : *psalmista* ; TLF XIII, 1418b : *psalmiste*]
[exemple intéressant B] : …se tu est filz de Dieu, lesse te cheoir de bas car escript est en le *psalmiste* que Nostre Seigneur a ordenné aulx siens angels que toy gardent en toutes tes voyes car porteront en les meyns pour ce que par aventure ne te faisses null maul a tes piés. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 38)

PUIR, verbe
[T-L : *püir* ; GD : *puir* ; DECT : *püir* ; FEW IX, 623a : *putescere*]
[forme intéressante] : …ung petit tonneau à mettre de l'eaue doulce qu'on prent à Sainct Nycolas au partir, pour ce que c'est celle qui se garde le mieulx sans empuantir, et quant on prent terre souvent ès portz, on la doibt renouveller souvent ou elle *puroit*. (*Voy. Hierus.* S., 1480, 25)

PUISSAMMENT, adv.
[T-L : *poissant* (*poissantment*) ; GDC : *puissantment* ; FEW IX, 233b : *posse* ; TLF XIV, 27b : *puissamment*]
[exemple intéressant A] : Jaffe a esté moult belle cité, grande, forte *puissamment*, et la fist faire Jaffet, le IIIe filz de Noé. (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 128)

PUITS, subst.
[T-L : *puiz* ; GDC : *puiz* ; FEW IX, 626b : *puteus* ; TLF XIV, 31b : *puits*]
[nouveau syntagme A] *Puits sourdant.* "Puits dont l'eau découle" : Et est Jhérusalem bien édiffiée de belles maisons de belle blanche franche pierre tailliée, toutes à terrasse, mais moult y a peu d'eaue et à grant chierté, car peu souvent y pleut, mais y a puichs et sisternes assez pour avoir eaue par habondance s'il plouvoit largement, et la meilleur eaue qui y soit sy est d'un *puich* sourdant qui est en l'esglise du Saint-Sépulchre. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 142)
REM. Ex. cité dans FEW XII, 459b : *surgere*.

PUNAISE, subst. fém.
[T-L : *punaise* ; GDC : *punaise* ; FEW IX, 638a : **putinasius* ; TLF XIV, 44b : *punaise*]
[exemple intéressant A] : …aussi y avoit au dit monastere tant de poulz et *punaises* qu'ilz ne povoient durer, tous furent ou la pluspart d'eulx deliberez de s'en aller. (*Pèler.* D., 1486, 410)

PUNAISIE, subst. fém.
[T-L : *punaisie* ; GD : *punaisie* ; GDC : *punaisie* ; FEW IX, 637b : **putinasius* ; TLF XIV, 44b : *punais* (*punaisie*)]
[forme intéressante] : Le merquedi IXe d'aoust nous veismes a Jaffe et mis en une cave comme en l'aller mais fallust gesir dehors pour la *punese* que avoient faicte les Sarrazins en la cave pour ce qu'ilz sçavoient que nous y debvions dormir. (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 152)

PUNIR, verbe
[T-L : *punir* ; GDC : *punir* ; FEW IX, 600a : *punire* ; TLF XIV, 47a : *punir*]
[forme intéressante] : Nota que es prisons du palais de Venize sont detenus aulcuns juifz, lesquieulx sont accusés d'avoir occis ung jeune enfant en une isle de la segnieurie, aagé de VI ans ou plus, et fut le Vendredi Sainct derrain passé car ainsi ont acoustumé de faire, ou aultrement ilz seroient *punaiz* comme ung bougre etc. (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 108)

PURGER, verbe
[T-L : *purgier* ; GDC : *purgier* ; FEW IX, 611b,612a,613 : *purgare* ; TLF XIV, 60a : *purger*]
[exemple intéressant A.1] *Purger (qqn) de (une maladie)* : …et quand il fut converty à la foi, baptisé et *purgé* de sa lepre, il donna son palais pour faire ceste église, et sy donna Romme et toutte l'Italie à l'église, et en fit escripre lettres solemnelles et sellées, et puis estendit luy mesmes la dicte lettre de son ordonnance et testament sur le corps de Monsg.r S.t Pierre, le faisant et l'église aussy héritière à tousiours de Romme et de toutte l'Italie. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 66)

PUY, subst. masc.
[T-L : *pui* ; GD : *pui2* ; DECT : *pui* ; FEW IX, 111b : *podium* ; TLF XIV, 73b : *puy1*/*puy2*]
[exemples intéressants A] : Item de Roddes je me levay ung bon matin et m'en alay pour terre a une haulte montaigne qui est pres de le ditte cipté V milles que l'on appelle le *puy* de Philermo on jadis solloit estre le cipté de Roddes hediffiee et en ceu tamps se solloit apeller Colossensses ou saint Paul feysoie lez Epistoles (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 51) Item de Cabre a le ylle de Sapience V milles, une petite ylle deserte ou il ne abite riens fors que hermitens que demeurent pres de le mer au pié de le montaigne en une eglize que l'on appelle sainte Marie de Sapience, et une guayte que tiennent hault sur ung *puy* le quelle avize les nefs que viennent par mer et fet seignal a unne cipté que est davant la ditte ylle de Sapience a II milles que l'on appelle Modon en terre ferme en le principé de le Moureye. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 55)

PUYÉE, subst. fém.
[T-L : *puiee* ; GD : *puiee* ; FEW IX, 111a : *podium*]
[exemple intéressant] : …veysmes le pallais d'icelle ville qui est grand et fort beau, galleries tout à l'entour, et les *poyées* d'icelles galleries sont de pierres de telles coulleurs comme de jaspre, cassidonnes, albastres et aultres semblables pierres. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 30)

QUALITÉ, subst. fém.
[T-L : *calité* ; GDC : *qualité* ; FEW II-2, 1414b : *qualitas* ; TLF XIV, 100b : *qualité*]
[exemple intéressant] [À propos d'une maladie] : Il fut le septiesme mort de nostre gallée : et y en avoit environ une douzaine de mallades dont nous estions tous bien esbahis, parquoy chascun craignoit plus que se la malladie eust esté d'aultre *qualité*. (*Voy. Hierus.* S., 1480, 109)

QUATRIN, subst. masc.
[GD : *quatrin* ; FEW II-2, 1440a,1440b : *quattuor*]
[exemple intéressant] : En passant parmi la ville de Lignart qui est ville bourgastre et chastel, passâmes une grande rivière sur ung long pont de bois, et nous failly payer pour chascun homme et cheval deux *quattrains*, monnoie du pays (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 28)

QUÉRIR, verbe
[T-L : *querre* ; GD : *querre2* ; GDC : *querir* ; DECT : *querre* ; FEW II-2, 1408a : *quaerere* ; TLF XIV, 146b : *quérir*]
[nouveau syntagme I.A.2.a] *Quérir aumône* : Nota que chacun jour et nuyt on trouveroit a sainct Marc de deulx cens hommes, femmes que enfans *querans* l'ausmosne et par tout le pays qu'ilz s'en fuient a cause qu'ilz ne veullent regnoyer la foy, et est la plus grande pitié que j'aye veue au pays. (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 109) Le dimenche après disner passames par devant Lisaynne, ville fermée et chasteau, et ne approchasmes de la d'ung mil a cause que nous avions assés bon vent, et hors la ville, sur la mer, est ung couvent de freres de l'observance, lesquieulx vindrent *quérir* l'aumosne et est l'eglise faicte des biens des mariniers et pelerins, commenchee depuis cinq ans, fondee de Notre Dame et nommee Nostre Dame de Grace (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 114)

QUEUE1, subst.
[T-L : *cöe* ; GDC : *queue2* ; FEW II-1, 521b,525b,526b,527b,528,529a : *cauda* ; TLF XIV, 153b,158a : *queue1*/*queue2*]
[exemple intéressant] : Pour ce devons aler le droit chemin et estre en Nostre Seigneur et non pas fere comme pluseurs font en cest monde que leissent leurs propres seigneurs pour se mettre avec leur hennemix pour or ou par argent, comme pluseurs font que lessent Dieu pour le deable, que son parens de la turpe que change lez yeulx pour le *coue* (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 20)
[nouveau syntagme I.C] *Queue a queue* : Après ce faict retournerent chacun par ordre comme ilz estoient venus en tournant tout autour de la place qui est longue de deulx cens L pas, et incontinent partirent toux ceulx de l'eglise de sainct Marc en ordre comme les aultres *queue* a *queue*. (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 105)

QUEUX1, subst. masc.
[T-L : *queu* ; GD : *queu1* ; DECT : *queu2* ; FEW II-2, 1169b : *coquus* ; TLF XIV, 159a : *queux1*]
[forme intéressante] : Jhesus Maria Ch'est ly voiages que jou Coppart de Velaine fic au Saint Sepulcre en Jherusalem, l'an .M.iiijc et xxiij, en le compagnie de pluiseurz signeurs, chevaliers et gentieux hommes, ch'est assavoir monsigneur de Halluvin, et mesire Loys sen frere, messire Jehan de le Walle, Piere et Willamez ses .ij. freres, Lion de Haluin, Eustasse Crestelot qui estoit cambrelench, et le Prost sui estoit le *keut*, Jehan wan Hove, Gawain, Gilles et Fierin Tach, et frere Miquiel qui estoit jacopins. (VELAINES, *Pèler. tourn.* P., p.1432, 291)

RAAMIR, verbe
[T-L : *räamir* ; GD : *raamir* ; FEW X, 179a : *redimere*]
[exemple déjà présent] : Item ha II milles de Ramés a le senestre main a une cipté que l'on appelle Lidie et est dissipee et desfaite excepté le grant eglize que aussi bien est le majour partie rompue en lequelle monseigneur saint George fut marturizé et decollé pour lez hennemys de le foy davant le grant autel ou present ha ung aultre autel ou je fis dire messe de monseigneur saint George presens pluseurs sarrazins que n'avoyant guieres devocion, dont je avoye grant despit de leur contenance que faisoient au precieux corps de Nostre Seigneur qui nous ha toux fourmés et *resemus*, et les faulx chiens n'en tenoient compte, ains s'en moucoyent en ceste ditte eglize a grant pardonance, le quelle tiennent lez Grex, tant come se monte sez deux autels sus dis et le plus de l'autre partie les Mouros (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 34)

RACONSUIVRE, verbe
[T-L : *raconsivre* ; GD : *raconsuivre* ; FEW II-2, 1063b : *consequi*]
[forme intéressante] : Et luy reposé et rafreschy, remontâmes sur noz asnes environ une heure avant soleil esconsant, et tirâmes chemin en sablons et pierres blanches meslées parmi, entre grandes roches de pierres blanches, et jusques environ VIII heures du soir à la lune, pour *raconsuire* et rataindre le séjour fait pour cause de la malladie faicte dudit conte (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 155)

RADEUR, subst.
[T-L : *rador* ; GD : *rador* ; FEW X, 66b : *rapidus*]
[exemple intéressant A] : Le mardy, XVIII.e jour dudit mois d'avril, partismes du matin de ladicte ville de Monterotonde en la compaignie et conduicte dudit seigneur D'Obyt, et tirâmes au long du fleuve où en aucuns lieux trouvâmes rivières fort destroictes de *raddeur* que passâmes le mieux que peusmes (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 74)

RAFFERMER, verbe
[T-L : *rafermer* ; GD : *rafermer* ; *FEW III, 569b : *firmare* ; *FEW III, 576b : *firmus*]
[exemple intéressant A] Empl. pronom. [Au fig.] : Sy fut degradé et déposé de son estat pour aucunes deffautes qu'ilz luy imposoient, et fut mis en une forte tour où il fut grant temps plain d'impacience, mais depuis, ung peu après ce, se *rafferma* et luy fut rendue une petite commanderie, puis fut mis hors de prison, mais finablement il morut de doel et d'anoy. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 28)

RAFRAÎCHISSEMENT, subst. masc.
[T-L : *rafreschissement* ; GDC : *rafreschissement* ; FEW XV-2, 177b : *frisk* ; TLF XIV, 269a : *rafraîchissement*]
[exemple intéressant B] : Au partir de celle Fontainne du Soldan vait on deux bonnes journées et demye sans trouver yaue ne nul *raffreschissement* quelxconques soit, jusques ad ce que l'en vient à la fontaine de Bentegena, que aucuns appellent la fontaine de Moyses. (*Voy. et pard.* M., c.1419-1425, 91)
[nouveau syntagme] *Rafraîchissement de gens.* "Relève" : …et que le plus tost qu'il pouroit revendroit et amenroit aucuns *rafreschissemens* de gens et de vivres. (BÉTHENCOURT, *Canarien* C., c.1490, 39)

RAIDE, adj.
[T-L : *roit2* ; GD : *roit* ; GDC : *roide* ; DECT : *roit1* ; FEW X, 402a : *rigidus* ; TLF XIV, 276b : *raide*/*roide*]
[exemples intéressants I.B] : Je y eusse esté en dangier de noyer se n'eust esté mondit mamelu pour ce que je m'en alay boutter dedans le bort qui est *roide* et parfont pour abreuver mon cheval. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 81) Et quant eusmes longtemps monté, trouvasmes une fontaine belle et clere, venant d'un roc, et continuant nostre chemin tres souvent nous convint reposer pour la grant hauteur et longueur du chemin et la mauvaistié d'iceluy car sans comparaison est pire que l'autre montaigne, pour ce qu'il n'y a nulz degrez, droicte et *redde* a merveilles, et plus haulte deux foiz que celle ou Moyse receut la loy. (*Pèler.* D., 1486, 413) Et au plus près dudit Monte Flore y a plus grande et *roidde* montaigne que jusques à ce jour avoye jamais monté (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 53) Puis quand nous eusmes grandement monté, trouvâmes une fontaine à main gauche venant d'un rocq ou aucuns prinrent de l'eauwe, et continuâmes de monter tellement que souvent nous failloit reposer pour la grande haulteur et longheur du chemin et la mauvaiseté d'icellui, qui sans nulle comparison est pire que l'autre montaigne, par ce qu'il n'y a nulz degrez, droitte et *roidde* à merveilles, et plus haulte deux fois : au mains y a plus de chemin deux foys que en celle où Moyse rechut la loy. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 164)

RAME2, subst.
[T-L : *rame2* ; GDC : *rame2* ; FEW X, 247a : *remus*]
[formes intéressantes] : Le merquedy, XXIX.e jour dudit mois, nous partismes du matin de la ville de Venise, montâmes sur une barque à quattre *reymes* à intencion de nous tirer à Romme, et tout par eauwe arrivâmes au disner en la ville de Chiose, où dudit Venise jusques illec a XXV milles qui font VIII lieuwes et ung tiers. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 48) Le lundy, X.e jour d'avril, ladicte barke, à la forche de six *rismes* et aussy que avions le cours de l'eauwe pour nous trainer avant pour aller à Romme, où non obstant que d'icellui port jusques à Romme l'on ne compte que XXXV milles, il en y a par eauwe cent milles et plus (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 56) …et n'eust esté par le moyen de aultres barques qui estoyent à l'enthour qui tiroient icellui bateau nommé Bugentor à cordes par forche de *riesmes*, ilz n'y eussent peu retourner. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 79)

RAMEAU, subst. masc.
[T-L : *ramel* ; GDC : *ramel* ; FEW X, 40b,48b : *ramus* ; TLF XIV, 324b : *rameau*]
[forme intéressante] : Et me fist faire oudit désert ung très beau logis tous de vertes foeulles et *ramsseaux*, pour tenir mon estat emprès luy, et me mena à ses chasses pour prendre ours sauvaiges en vie, et me donna deux très frisques disners, l'un par espécial où il y avoit plus de soixante paires de metz, et me assist à sa table, et me envoyoit toujours vivres. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 53)

RANGÉE, subst. fém.
[GDC : *rengiee* ; FEW XVI, 243a : *hring*]
[exemples intéressants] : Et après Sainct Marc, les Cordeliers est la plus belle de toutes les aultres et y a les plus belles chaires faictes à troys *rengées* qu'on ne puisse pas trouver (*Voy. Hierus.* S., 1480, 16) Ce dict jour, environ vespres, nous entrasmes en Bethleem qui est une povre cité et petite sur une montaigne, en laquelle y a une eglise de Nostre Dame assez bien appoinctée et est grande et spacieuse et y a quatre *rengées* de beaulx pilliers de marbre blanc et la plupart dudict lieu est ruyneux et a esté l'eglise paincte en la façon de Sainct Marc de Venise, c'est assavoir de mosayque et est couverte de plomb. (*Voy. Hierus.* S., 1480, 81)

REM. Pas d'ex. dans DMF.

RAOUVRIR, verbe
[T-L : *räovrir* ; *FEW XXV, 4b : *aperire*]
[exemple déjà présent] : …et apprès ce qu'ilz furent passés ladite roche se *raouvry*, et en issit saint Jehan sain et saufz. (*Voy. Jérus.*, c.1395, 34)

RAS, adj. et subst. masc.
[T-L : *rés* ; GD : *ras2* ; DECT : *rés* ; FEW X, 99a,100a : *rasus* ; TLF XIV, 392a : *ras3*]
[nouveau syntagme] *Ras à ras.* "Très près, côte à côte" : Ilz s'entrenconterent en ung lieu que on appelle le Val de Bethencourt, et passerent *res* à res l'un de l'autre. (BÉTHENCOURT, *Canarien* C., c.1490, 359)

RATOURNER, verbe
[T-L : *ratorner* ; GD : *ratorner* ; DECT : *ratorner* ; FEW XIII-2, 72 : *tornare*]
[exemple intéressant II] : Et a la benoite Vierges Marie, sa precieuse mere plaine de toute misericorde et de humilité vueilliés auxi prier qu'elle soit ma advocade envers son precieux cher filz que par le merite de sa sainte passion me donne aler et venir sauvement et seurement, sain et haytiez *ratourner* entre vous mes bons amiz et freres et me donne fere les euvres que soient a honneur de mon corps et sauvacion de mon arme. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 11)

RAYÉ, adj. et subst. masc.
[GD : *roié2* ; FEW X, 392b : **rica* ; TLF XIV, 436a : *rayer* (*rayé*)]
[autre cas] : Et en cest endroict veismes plusieurs bestes qu'ilz disent estre montons sauvaiges, et ont le corps *saye* de mesmes ung dayn, et la coulleur plus blanche, et les cornes comme une chievre (*Pèler.* D., 1486, 400)

REM. *Saye* (*Pèler.* D., 1486, 400), lire *rayé*? C'est ce que suggère l'éd. qui se demande s'il ne s'agit pas d'une erreur du copiste.

REBAPTISER, verbe
[GDC : *rebaptiser* ; FEW I, 242a : *baptizare* ; TLF XIV, 471b : *rebaptiser*]
[exemple intéressant] : Autres grandes heresies ont, car quant ilz pevent tourner quelque crestien latin a leur foy ilz le *rebaptizent* et aussi font-ilz les jeunes enfans qu'ils pevent avoir sur les latins. (*Pèler.* D., 1486, 360)

REBEC, subst. masc.
[GDC : *rebec* ; FEW XIX, 143a : *rabab(a)* ; TLF XIV, 473a : *rebec*]
[exemple intéressant] : Trompettes sonnoient et clerons, tabourins, menestres, harpes, *rebes*, busines et de tous instrumens. (BÉTHENCOURT, *Canarien* C., c.1490, 303)

RECEVOIR, verbe
[T-L : *recevoir* ; GD : *reçoivre* ; GDC : *recevoir* ; DECT : *recevoir* ; FEW X, 145a : *recipere* ; TLF XIV, 493a : *recevoir*]
[autre cas] : Le Royaume de Cecille Item d'icelluy Espacaforno je m'en allay au chastel et ville de Modique, que est ha X milles, le quel est chief de conté et une tres forte place de chastel et grande *arechevoir* grans gens d'armes. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 62)

REM. Lire *a rechevoir*? L'éditeur précise : "This is a conjectural emendation of achevoir" (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 62).

RECHANGER, verbe
[T-L : *rechangier* ; GDC : *rechangier* ; FEW II-1, 120b,123b : *cambiare* ; TLF XIV, 496b : *rechanger*]
[exemple déjà présent A] : Mais quant nous fusmes hors d'icellui lieu environ .VJ. milles, le temps se *rechanga*, et cuidasmes retourner oudit port du Chastel Rouge qui est a cent milles de Rodes. (*Voy. Jérus.*, c.1395, 89)

RECHARGER, verbe
[T-L : *rechargier* ; GD : *rechargier* ; FEW II-1, 419a : *carricare* ; TLF XIV, 497b-498a : *recharger*]
[exemple intéressant A.1] : Aussy les pellerins en alloyent acheter au port aux Mores qui en avoyent aporté larguement à intencion de eulx *rechargier* de marchandises que les marchans venuz esdictes gallées et les galliotz y avoient amenées pour vendre. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 113)
REM. Pas d'ex. dans DMF.

RECHOIR, verbe
[T-L : *rechëoir* ; GD : *recheoir* ; DECT : *rechëoir* ; FEW II-1, 26a : *cadere*]
[nouveau syntagme A.2] *Au rechoir.* "Au moment de retomber, en retombant" : Est de molt merveilleus poissons qui se tient tout droit quant il oyt venir les navefz et les atandent tant qu'elles soyent pres d'eulx, et au *rechoir* en la mer font un grant cop, tant que on les oyt de bien loing (GADIFER DE LA SALLE, *Canarien* C., c.1404-1406, 125)

RECOIN, subst. masc.
[GDC : *recoin* ; FEW II-2, 1537 : *cuneus* ; TLF XIV, 515b : *recoin*]
[exemple intéressant B] : Puis par une autre voye secrete que encores les Mores ne scayvent le chemin, nous menerent les freres a une cave ou y a certains cavaulx et *recoings*, esquels furent mys et longuement gardez les corps des Innocents que Herodes fist tuer. (*Pèler.* D., 1486, 371)

RECOMPTER, verbe
[GDC : *recompter* ; FEW II-2, 993b : *computare* ; TLF XIV, 525a : *recompter*]
[exemple intéressant] : …et fusmes *recontez* et contrerollez par lesdictz commissaires en ladicte cave. (*Voy. Hierus.* S., 1480, 60)

RECONDUIRE, verbe
[GDC : *reconduire* ; FEW II-2, 1025a : *conducere* ; TLF XIV, 527a : *reconduire*]
[exemple intéressant] : Dieu le veulle conduire et *reconduyre*. (BÉTHENCOURT, *Canarien* C., c.1490, 293)

RECUEILLER, verbe
[T-L : *recoillier* ; GD : *recueillier* ; FEW II-2, 900b : *colligere*]
[forme intéressante] : …lendemain au diner a Covelenghe, *recuier* a Andrenaque, a le giste a Bonne (VELAINES, *Pèler. tourn.* P., p.1432, 308)
[exemple intéressant] : …lendemain au diner a Covelenghe, *recuier* a Andrenaque, a le giste a Bonne (VELAINES, *Pèler. tourn.* P., p.1432, 308)

RECUEUDRE, verbe
[GD : *recueudre* ; *FEW II-2, 900b : *colligere*]
[forme intéressante] : Mais tout ce *recuest* au prouffit de la Seigneurie, dont il leur vient ung merveilleux argent, car en tout le Levant, ne ailleurs, n'en croist dont il soit memoire. (*Pèler.* D., 1486, 426)
[exemple intéressant] : Mais tout ce *recuest* au prouffit de la Seigneurie, dont il leur vient ung merveilleux argent, car en tout le Levant, ne ailleurs, n'en croist dont il soit memoire. (*Pèler.* D., 1486, 426)
REM. Pas d'ex. dans DMF.

REDIMER, verbe
[T-L : *redimer* ; GD : *redimer* ; FEW X, 179b : *redimere* ; TLF XIV, 573b : *rédimer*]
[forme intéressante] : Dieu, le tout puissant, mon createur et mon souverein seigneur qui mon arme as formé a le toye semblance et m'as *redempt* de ton precieux sanc, lequel voulsist eschamper pour moy et pour toute humayne nature ouster de le mort et dampnacion perpetuelle, gustes et voys claremant le tres grande fourtune et orrible tourmente et coment je suy a grant perilh en ceste nef et a grant dangier de le mer moult endignee que me veult fere noier et perir liens, si que entre ma vie et ma mort n'a nulh moyen ne remede coment je puisse eschaper ne saillir hors, ce n'est pour ta misericorde que je atant et espoir avoir, en le quelle du tout ay ma parfette confiance et mon entier recours comme avoir doy. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 59)
REM. Ex. cité dans GD : *raembre*.

REFAIRE, verbe
[T-L : *refaire2* ; GDC : *refaire* ; DECT : *refaire* ; FEW III, 347b : *facere* ; TLF XIV, 599b : *refaire*]
[exemples intéressants C.2] [Pour des chevaux] : Nous y dynasmes, et demourames tout le jour pour *refaire* noz chevaulx qui fort estoyent traveilliez de la gellée. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 3) Le jeudi, XVI.e jour dudit février, nous partîmes du matin dudit lieu de Arceyes sur Aube, et d'un train tirâmes au disner à Troyes en Champaigne, et y

séjournâmes tout le jour pour *refaire* nos chevaulx qui, comme dit est, estoient fort traveilliez de la gellée. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 4)

RÉFECTOIRE, subst. masc.
[T-L : *refretoir* ; GD : *refeitoir* ; FEW X, 188 : *refectorius* ; TLF XIV, 601b : *réfectoire*]
[forme intéressante] : …et au caire de le claustre ou sont les deux griffons de le fonteyne est le porte du *reffreteur*, le quel est bell et gent, lonc et large assés, et au my lieu de celluy a ung pillier de marbre fait tout en reont et par le chief de haut saut l'eue et celle que tombe chiet asson pié et s'en vet par conduys dehors. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 69)

REFRAÎCHISSEMENT, subst. masc.
[GD : *refreschissement* ; FEW XV-2, 176a : *frisk*]
[exemples intéressants] : …car s'elles venissent, nous eussions d'elles aucun *refrechissement* de moult de choses de quoy nous avons grant souffrance. (GADIFER DE LA SALLE, *Canarien* C., c.1404-1406, 65) Si appointerent entre euls deux que Bettencourt s'en yroit en la nef, et quant il seroit par delà il la vendroit et nous trammetroit dedens Noel prochain venant M IIIIcc et deux aucun *refreschissement* de gens et de vivres, et qu'il feroit par dela tout le mieux qu'il porroit, feussent hommages ou autres chouses quelzconques au prouffit d'euls deux (GADIFER DE LA SALLE, *Canarien* C., c.1404-1406, 29)

REFUGE, subst. masc.
[T-L : *refuge* ; GDC : *refuge* ; FEW X, 197b : *refugium* ; TLF XIV, 628b : *refuge*]
[exemples intéressants A] *A refuge* : Il me conta toutes ces choses et pour ce que ledit Souldan n'osoit faire guerre audict Ramedang, il manda devers cestuy Karman que s'il ne le prenoit, qu'il feroit aller son frere contre luy pour luy faire guerre, lequel ledict Karman avoit chassé hors de son pays et s'estoit retraict par devers ledict Souldan à *refuge*. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 118) …et est une ville bien marchande et ont grant hantise avec les Turcs, lesquelz ont en ladite ville une telle franchise comme il me fu dist que se ung Crestien esclave se eschappoit desdis Turcs et s'en venist là à *refuge* et lesdis Turcs l'envoient requerir, il fauldroit que ilz leur rendissent. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 141)

REGAGNER, verbe
[T-L : *regäiner* ; GD : *regaaignier* ; GDC : *regaaignier* ; DECT : *regäaignier* ; FEW XVII, 466a : **waiðanjan* ; TLF XIV, 633b-634a : *regagner*]
[sens nouveau] [À propos d'un lieu] "Revenir, retrouver un lieu" : Après disner, au fort du chault, nous failly remonter sur noz asnes, et vinsmes *regaignier* le chemin que au matin avyons fait, et retournâmes couchier à une masure où il y a une court frummée de murs que l'on appelle le Chastel rouge, distance de la XL.ne de XV milles ou environ. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 140)

RÉGALISSE, subst. fém.
[GDC : *reglisse* ; FEW IV, 173b : *glycyrrhiza*]
[exemple intéressant] : Cest chasteau est en païs de montaignes et y croist le *regalice*. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 65)

REGISTRE, subst. masc.
[T-L : *registre* ; GD : *registre2* ; GDC : *registre* ; FEW X, 206b,207a : *regesta* ; TLF XIV, 661b : *registre*]
[exemple intéressant A.1] : …et iceluy chemin, lieux et passaiges avec la diversité des pays que il fault passer, mettre et rédiger briefvement par escript, non pas par maniere de cosmographie ou aultres descriptions artificielles, mais simplement et ainsi que les choses se sont offertes en mon entendement pendant ledict voyage par moy fait et accomply, en rédigeant au soir par escript ce que le jour avois veu digne de recit, en faisant loyal *registre* des choses dessusdictes, sans rien y adjouster ou obmettre de la verité, ainsi que par sens oculaire pouvons le congnoistre. (*Voy. Hierus.* S., 1480, 2)

RÉGLÉ, adj.
[T-L : *riuler* (*riulé*) ; GDC : *regler* ; FEW X, 219b,220b : *regula* ; TLF XIV, 670a : *régler* (*réglé*)]
[exemples intéressants B] : De là, à Concquessant, une abbaye de chanonnes *rieulez*. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 169)] …saulver contre les murailles de l'église du Saint Esprit qui est une église de religion, comme l'on diroit chanonnes *riglez*, laquelle est en une isle. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 41)

RÈGLE, subst. fém.
[T-L : *riule* ; GD : *rieule* ; GDC : *regle* ; FEW X, 220a : *regula* ; TLF XIV, 663a : *règle*]
[exemples intéressants B.1] : Et ainsy son croistre ne tient point de *rieule*, mais tousjours elle ne fault point de estre au plus hault en la fin d'aoust ou par tout le mois de septembre. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 124) Et en icelle haulteur que guaires plus ne croist ou amenrist, elle se tient bien deux mois, et puis ainsy comme elle est crëute sans *rieule*, en telle manière descroit elle sans rieule petit à petit et tans qu'elle revient au plus bas degré au jour dessusdit. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 125) Et en icelle haulteur que guaires plus ne croist ou amenrist, elle se tient bien deux mois, et puis ainsy comme elle est crëute sans rieule, en telle manière descroit elle sans *rieule* petit à petit et tans qu'elle revient au plus bas degré au jour dessusdit. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 125)

REHABITER, verbe
[GDC : *rehabiter* ; FEW IV, 369a : *habitare*]
[exemples intéressants] : Item, est à sçavoir que ceste ville d'Acre seroit bonne à *réhabiter*, mais il fauldroit temps et puissance. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 147) Item, esté la ville de Sur toute deshabitée depuis qu'elle fut ainsy abatue, jusques à l'an mille quatre cens et vingt et ung, que ung grant admiral nommé Elboé, bon Sarrasin, le commensça à faire *réhabiter*. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 151) Item, est sans comparoison le païs d'environ Sur plus bel, plus sain et y a de meillieures yaues que autour d'Acre, et seroit chose notable qu'elle fust repoeuplée et *réhabitée*, mais il y fauldroit puissance de gens et grant espace de temps. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 151)
REM. Pas d'ex. dans DMF.

REJETER, verbe
[T-L : *rejeter* ; GD : *regeter* ; GDC : *rejeter* ; DECT : *rejeter* ; FEW V, 19a : *jactare* ; TLF XIV, 701b : *rejeter*]
[exemple intéressant A.1] [À propos d'un vêtement] : Elle mist le pié en l'estrier, et tout ainsi que ung homme, elle monta à cheval et puis luy *rejecta* le manteau sur ses espaules et luy bailla ung de ces longz chapeaulx à poincte de Grece, sur lequel au long de ladicte poincte avoit trois plumes d'or qui luy seoient tresbien. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 156)

RELENT, adj. et subst. masc.
[T-L : *relent* ; GD : *relent* ; GDC : *relent* ; FEW V, 253b : *lentus* ; TLF XIV, 719a : *relent*]
[exemples intéressants I] : …mais la pluspart s'en retournerent pour ce que l'eglise et *relante* et moueste, et de ma part m'en faillut retourner, car la me print la fiebvre qui me dura toute nuyt avec une merveilleuse douleur de gorge, tellement que lendemain n'y peu retourner ouyr messe comme firent les autres ou apres qu'ilz l'eurent ouye, s'en retournerent tous devers le mont de Syon pour faire les voyages que le jour devant avions laissez ou la j'estoye des le soir devant. (*Pèler.* D., 1486, 350) Mais la plupart s'en retournèrent pour ce que l'église est moiste et *relente*, et y avoit dangier de maladie. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 127)
REM. Pas d'ex. dans DMF.

RELÈVEMENT, subst. masc.
[T-L : *relevement* ; GD : *relevement* ; FEW V, 272 : *levare* ; TLF XIV, 720a : *relèvement*]
[exemple intéressant B.2] : Et puis que ainsi est, que ceulx qui ont le gouvernement de saincte Eglise ou ne veulent ou ne povent ou n'y scevent mettre autre remede, ceulx qui povent commander et ont le povoir et la puissance quant au bras seculer, comme chacun scet que Dieu leur a donné et les a eslevez sur touz autrez, ore emploiant au mains une partie des biens, des honneurs, de la force et de la puissance qu'il leur a donné, en son service, à l'utilité et au *relevement* de saincte Eglise et au soustenement de la chose publique. (GADIFER DE LA SALLE, *Canarien* C., c.1404-1406, 115)

RELEVER, verbe
[T-L : *relever* ; GD : *relever* ; GDC : *relever* ; DECT : *relever* ; FEW V, 271b : *levare* ; TLF XIV, 721a : *relever*]
[sens nouveau II.A.3] [À propos de sang] "Recueillir, prélever" : …et ung aultre reliquiaire de saint Martin à la manière d'un pot de chucades ouquel l'on dist que après que saint Maurisse eubt la teste trenchié, il recueilly de son sang sur la terre, et mesmes d'un couteau qui nous fut monstré, il *relevoit* ledit sang et le mist oudit pot. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 12)

RELIQUE, subst. fém.
[T-L : *relique* ; GDC : *relique* ; DECT : *relique* ; FEW X, 233b : *reliquiae* ; TLF XIV, 732a : *relique*]
[forme intéressante] : …et le roy de France, qui par le tamps estoit, envoya prier au roy Guilhem de Cecille qu'il ly voulsisse envoyer le corps et qu'il luy trametoit une dez espines de Nostre Seigneur et ung chaperon de Nostre Dame, et le dit

roy Guillem resseu le present et ly envoya le corps de saint Loys excepté les ventrailles que demourerent par *reliquies* en le ditte tombe (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 68)

RELUMINER, verbe
[T-L : *reluminer* ; GD : *reluminer* ; FEW IV, 560a : *illuminare*]
[exemples intéressants I.A] RELIG. [Par réf. à Marc 8, 22-26] : Item, le lieu où Jhésucrist *relumina* l'aveugle qui cryoit : Filz de David, etc. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 82) et y *ralumina* Nostre Sire l'aveugle (VELAINES, *Pèler. tourn.* P., p.1432, 306)

REMAIN, subst. masc.
[T-L : *remain* ; GD : *remain* ; FEW X, 235a : *remanere*]
[nouveau syntagme B] *Tout le remain* : …et tout le *remain* de ce jour la dicte barque ne se bouga, et couchay dessus toutte la nuyt, où je eulz bien froit ; (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 56) Ce jour à l'après disner fusmes en l'église sainte Luce audit Venise, et là veismes le chief et les deux piez de sainte Lucie, et tout le *remain* estoit couvert d'un drap d'or (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 81)

REMANGER, verbe
[GDC : *remanger* ; FEW VI-1, 169b : *manducare* ; TLF XIV, 735b : *remanger*]
[exemple intéressant] : Et quant on veult *remengier*, on la met tout ainsy qu'on la lieve. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 71)

REMEMBREMENT, subst. masc.
[T-L : *remembrement* ; GD : *remembrement* ; FEW X, 238a : *rememorari*]
[exemple déjà présent] : Car ils alloyent si espessement que null *remembrament* en eux avoir ne pourient de riens que fere deussent per fere nulle deffensse. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 71)

REMONTER, verbe
[T-L : *remonter* ; GDC : *remonter* ; DECT : *remonter* ; FEW VI-3, 110a,113b,114a : **montare* ; TLF XIV, 760b : *remonter*]
[nouveau syntagme A.1] *Remonter en/sur mer, l'eau, un fleuve* : Item, de Ranghenyt, retournay à Keininczeberghe, puis *remontay* sur une mer de doulce eaue, nommée le Haf, et, vins, sur sledes tousjours, sur ledit Haf qui encores estoit moult engelé, jusques en la ville de Danzicque, en Prusse. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 44) Tost après *remontâmes* sur l'eauwe, et allâmes descendre à une aultre ville nommé Lintz, et là couchâmes la nuyt. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 203) Le samedy, X.e jour du dit mois de février, *remontasmes* du matin sur le Rin, et allâmes descendre devant la ville de Bonne où nous disnâmes, et puis remontâmes arrière et arrivâmes ce jour de grand heure après disner devant la ville et cité de Coullongne (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 203) Item, *remontames* en mer et repassames a Rodes, a Modom (VELAINES, *Pèler. tourn.* P., p.1432, 292)

REMOUVOIR, verbe
[T-L : *removoir* ; GD : *removoir* ; DECT : *removoir* ; FEW X, 245a : *removere*]
[sens nouveau B.1] "Tanguer" : Mais jasoit ce que beaucoup des pélerins fussent fort mallades en donnant à mengier aux poissons, ne scay se ce fut par avoir fait trop grant chière à Arragouse ou par ce que la mer devint rudde et fist fort *remouvoir* nostre gallée. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 94)

RÊNE, subst.
[T-L : *resne2* ; GDC : *rene* ; DECT : *resne2* ; FEW X, 332a : **retina* ; TLF XIV, 800a : *rêne*]
[sens nouveau] "Entraves (?)" : Et l'andemain que les pellerins sont aucun peu reposez, ilz les maynnent veoir la cité et les choses à nous merveilleuses, especialment la prison où madame sainte Katerine fust mise et là où elle devoit estre martiriée, quant les angelz, par le voulloir de Dieu, firent rompre et detrenchier les *renes* (*Voy. et pard.* M., c.1419-1425, 102)

RENIER, verbe
[T-L : *renoiier1* ; GD : *renoier* ; GDC : *renier* ; FEW X, 252a : **renegare* ; TLF XIV, 814b : *renier*]
[nouveau syntagme A.1] *Chrétien renié.* "Renégat" : …et estoit chief ung Grec et disoit on qu'il estoit chrestien *regnié*. (*Voy. Hierus.* S., 1480, 22) Et nous dit on que c'estoit un chrestien *regnié* qui sont pires que les aultres Sarrazins et persecutent plus les chrestiens. (*Voy. Hierus.* S., 1480, 64) Le dimenche VIe jour de moy, après midy, je veis arriver a Venize l'embassade du Turcq qui venoit demander le tribut et estoit chef ung grec lequel estoit christien *regnoyé* luy septieme fust logé en nostre hostelerie au bout de la place a l'homme sauvage. (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 109) Oultre plus, au temps que nous pelerins abordames au port de Jaffe pour aler en Hierusalem, il nous fust dict et affermé que le grant

Souldanc avoit mandé aux segnieurs de Roddes que s'ilz voulloient aide et secours pour resister contre le Turcq, iceluy Souldanc leur envoyroit XVI ou XX mille mamellus, c'est assavoir christien *regnies* ou des mores natureulx de son pays, ou des christiens de sa terre ou segnieurie, s'ilz ne se voulloient fyer en ses gens (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 162) Vray est que aulcuns infideles turcqs et faulx christiens *regnoies*, lesquieulx sont apelles par aultre nom Mammelus, et mesmes aucuns juifz residens et demourans en ladite cité de Roddes ont dit, certifié et cogneu avoir veue une estoille en signe a l'aer, fort clere et luisante, et ne sçavoient que penser se iceluy signe estoit signifiance pour eulx ou contre eulx, neantmoins ilz en estoient toulx esbahis et en avoient grant crainte. (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 162) Et est gouverné ce païs par crestiens *regnies* en josnesse, qui gouvernent la justice, et la guerre, et les plus gens de bien sont amiraulx, et lieutenens du païs, et gouverneurs. (LE BOUVIER, *Descript. pays* H., p.1451, 72) Et pour parler des Mamelus, ce sont crestiens *renyez*, et ont telle auctorité par toutte la terre Sarrasine qu'ils sont sgrs, et ont tout le gouvernement des places, de la pollice et justice ; (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 180) …et audit pallaiz ne logent nulz que ledit soldain, ses femmes et les mamallucs qui sont Chrestiens *renoiez* Tartres et esclaves : dont a très grant quantité, comme nous fust dit. (*Voy. et pard.* M., c.1419-1425, 100)

REM. *Cf.* CHRÉTIEN.

RENTRER, verbe
[T-L : *rentrer* ; GDC : *rentrer* ; DECT : *rentrer* ; FEW IV, 776a : *intrare* ; TLF XIV, 833a : *rentrer*]
[sens nouveau B] [À propos d'une ville] : Et pour ce qu'il est trespassé sans hoir, elles sont *rentrées* par son ordonnance à la table de la seignourie desdits Vénissiens, et, y sont ses armes encoires atachiés lez celles de Venise, qui est ung escu dont le dessus par le travers de la moictié de l'escu le champ est de gheulle et deux paires de couillons blans dedans, et l'autre partie de l'escu par le dessoubz le champ d'argent et y ayant deux couillons de gheulles (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 25)

RÉNUMÉRATION, subst. fém.
[*FEW X, 247a : *remunerare*]
[exemple intéressant] : …ne say bonnement à quoy ce servoit, aultrement qu'il me fut dit que en temps passé il avoit esté conducteur des gens de gherre de ceulx de Romme, et pour *rénumeracion* requist à ceulx de Romme ausquelz il avoit fait de grans services, que leur plaisir fust le ainsi faire mettre après sa mort pour mémoire : ce que lesditz de Romme ont fait, et entendis que ce n'est que une jument, non pas ung cheval. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 66)

RENVERSER, verbe
[T-L : *renverser* ; GDC : *renverser* ; FEW IV, 792a : *inversus*]
[exemple intéressant A] [À propos d'une voile] : En celle malle fortune perdy nostre nafve l'un de ses tymons dont elle estoit gouvernée en partie, et fut *renversée* nostre voille par plusieurs fois en la marine malgré tous les mariniers. (*Voy. Jérus.*, c.1395, 79)

REPAIRE, subst.
[T-L : *repaire* ; GD : *repaire* ; GDC : *repaire* ; DECT : *repaire* ; FEW X, 261b : *repatriare* ; TLF XIV, 844a : *repaire*]
[nouveau syntagme A] *Faire repaire* : …maiz la mercy Dieu, de meuldre de gens ilz en ont peu fait car en tout le temps qu'ilz ont este devant ledit Roddes et tenu siege ne sont mors audit Roddes que environ cent hommes de deffence dont il en y a XXV ou XXVI freres, et quant de femmes et enfans que gens de labeur faisans *repaire*, peu. (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 161)

REPAISIER, verbe
[T-L : *repaisier* ; GD : *repaisier* ; FEW VIII, 94a : *pax*]
[exemple intéressant I] : Et estoit aucuns des maronniers monté au chastel du maast et avoient dardes et barres de fer toutes prestes pour geter sur nous, et à mout grant poine fut *repaisée* ceste noise. (BÉTHENCOURT, *Canarien* C., c.1490, 45)

REPAÎTRE, verbe
[T-L : *repaistre* ; GDC : *repaistre* ; DECT : *repaistre* ; FEW VII, 697a : *pascere* ; TLF XIV, 844b : *repaître*]
[sens nouveau A] [Inf. subst.] "Lieu où l'on se repaît" : S'ensieuvent les gistes, *repaistres* et séjours que moy George Languerand ay fait en cuidant aller de prime fache à Romme, avec et en la compaignie de sire Nicolas de Saint Genois et Arnoul son frère et leur serviteur, et Jhéromme Dentiers, filz Jaques (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 1)

REPAVER, verbe
[GDC : *repaver* ; FEW VIII, 82b : *pavire* ; TLF XIV, 858b : *repaver*]
[exemple intéressant] : Près de là au boult d'unne ruelle à main senestre, est la maison de Hérodes qui est *repavée* de neuf (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 119)

REPLOYER, verbe
[T-L : *reploiier* ; GD : *reploiant1*/*reploiant2* ; GDC : *replier*/*reployer* ; FEW IX, 71b : *plicare* ; TLF XIV, 876a : *reployer*]
[sens nouveau] Empl. intrans. [À propos d'un chemin, d'une direction] "Infléchir une direction" : …puis *reployerent* et tindrent le chemin de Siville et arriverent au port de Calis, qui est assés pres du destroit de Maroc, et ilz sejournerent longuement (BÉTHENCOURT, *Canarien* C., c.1490, 23) Quant nous eusmes doublé le cap de Fine Terre, nous tenismez la costiere de Portugal jusques au cap de Saint Vincent, puis *repleasmes* et tenismes le chemin de Sivile et arrivasmez au port de Calix, qui est assez prés de l'entrée du destroit de Marroc. (GADIFER DE LA SALLE, *Canarien* C., c.1404-1406, 21)

REPORT, subst. masc.
[T-L (renvoi) : *report* ; GD : *report* ; FEW IX, 209a : *portare* ; TLF XIV, 880b : *report*]
[exemple intéressant B] : Item mes bons vray amix, comme vous savez le monde est aujourduy plein de tribulacions et aucune foix quant l'en pensse estre en paix et bonne tranquillité, aucuns debas et distensions sourdent par le païs tant par enviez, par malvaix *repors* que autrement en pluseurs diversses voyes et manieres voulentaires. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 12)
[exemple intéressant C] : Car tousjours m'avés mostré bon seignal de vraye amour et a present en mon abscence quant je n'i seray vous prie icelle bonne vraye amour, que me pourtés, vueilliez moustrer tellement que a mon retour je vous en aye a mercier et de vous tel *report* puisse oïr que par jamais je et mes successeurs vous en soyons tenus d'ayssi en avant. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 12)

REPOURVOIR, verbe
[GD : *repourvoir* ; FEW IX, 484b : *providere*]
[exemple intéressant A] : Et fumez *repourveu* d'yaue douce, de pain, de char et de vin. (VELAINES, *Pèler. tourn.* P., p.1432, 308)

REPRENDRE, verbe
[T-L : *reprendre2* ; GDC : *reprendre* ; DECT : *reprendre* ; FEW X, 272b : *reprehendere* ; TLF XIV, 892a : *reprendre*]
[nouveau syntagme] *Reprendre à + inf.* "Recommencer à" : …et quand on le torche, tantost *reprant* a suer : et par tous les lieux ou son digne lait chey et ou il fut espandu, la terre y est encore condée et blanche comme lait prins, et en prent on qui veult par devocion. (*Voy. Jérus.*, c.1395, 33)

RÉSERVE, subst. fém.
[T-L (renvoi) : *reserve* ; GDC : *reserve* ; FEW X, 295b : *reservare* ; TLF XIV, 939a-942a : *réserve*]
[nouveau syntagme B] *Reserve de qqc.* "Quantité mise de côté en vue d'un usage ultérieur" : Et la feismes noz provisions de chairs de beuf et de mouton, confictures et utensilles de cuysine, avec estramas de couton pour porter avec nous pour couscher par les desers, attandens de faire le surplus de noz provisions, comme de biscuyt et de poulailles, *reserve* de vin dont avions assez apporté, en actendant nostre trucheman qui estoit allé en gallee. (*Pèler.* D., 1486, 381)

RÉSISTIR, verbe
[GD : *resistir* ; FEW X, 300b : *resistere*]
[exemple intéressant] : Et beau sire Dieu regarde coment je suy desconceillé que ne say que fere et suy du tout pardu se tu ne moy aydes, se ne moy soustiens et ne moy deffens de ceste malle fortune que contre moy court et ne puis *resestir* sens ta bonne ayde. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 60)
REM. *Cf.* remarque du DMF.

RESPLENDANT, adj.
[GD : *resplendant* ; FEW X, 309b : *resplendere*]
[exemple intéressant] : Pour ce prenons le meilleur et soions umbles et courtois et ne fassions pas comme Lucifer qui estoit le plus *resplendens* angel de paradis et pour son grant ergull Jhesu Crist le fist descendre al abisme d'enfer ou il est le plus orrible deable qui soit et yci avons bon exemple que ne soions point ourgueleux ne fassions contre le mandemant Nostre Seigneur. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 20)

RETAILLER, verbe
[T-L : *retaillier* ; GD : *retaillier* ; FEW XIII-1, 46b : *taliare* ; TLF XIV, 1009 : *retailler*]
[exemples intéressants B] : Item, quant elle vient à seze picques de hault ou dit pillier, le poeuple du Kaire fait joie, et monte le Soudan sur une galée à ce ordonnée et va luy mesmes *retaillier* et ouvrir la bouche d'un grant fossé fait à la main, qui part de la rivière et passe parmy Babillonne. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 125) Item, est communement, chascun an, environ l'entrée juing quant elle vient à sèze picques, que le Soudan va ainsy *retailler* ledit fossé, et a une picque vingt et quatre pauch de long. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 126)

RÉVEILLER, verbe
[T-L : *resveillier* ; GD : *resveillier* ; GDC : *resveillier* ; DECT : *resveillier* ; FEW III, 336a : **exvigilare* ; TLF XIV, 1070b : *réveiller*]
[formes intéressantes] : Combien que sans penssemant estre je ne povoie quant il me souvenoit de ma tres chere et bone amye ma loyal compaignie que j'eyme tant, le quelle souvant par moy estoit desiree de veoir comme celluy que lonc tamps en avoye esté moult loingtain et le grant amour sertayne que je ly ay me faizoit souvante foix le journee d'elle avoir le souvenir, tant que par celluy panssemant m'estoyt avis propremant que la nuyt en moy dormant la veoye, dont estoye aillors en si grant plaisir que pas *revellé* estre ne vouldroie, tant avoye de joye et de solas. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 66) Mes si j'avoie esté bien a mon ayse au *reveller* que je fis, je me trouvoye en aussi grant desaise plein de douleurs, vuyt de liesse et garni de souspirs que plus je ne povoie, quant je veoie que tout cella que j'avoie veu estoit par le contraire. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 66)

REVERS, adj. et subst. masc.
[T-L : *revers* ; GD : *revers* ; GDC : *revers* ; FEW X, 356b,357a : *reversus* ; TLF XIV, 1089b : *revers*]
[exemple intéressant II.A.2] "Retourné, à l'envers" : Il avoit ung bonnet tout de drap d'or a ung quoquillon *revers* devant et ung beguin dessoubz. (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 100)

REVERSER2, verbe
[T-L : *reverser* ; GD : *reverser* ; FEW X, 355b : *reversare* ; TLF XIV, 1091a : *reverser2*]
[exemple intéressant B] : Et ont ung patriarche en la pluspart des lieux ou j'ay esté, *reversé* en Roddes et l'isle de Syon ou le Pape y commect aucun, et ailleurs est ung autre, commis de par le Turc ou le Souldan, selon le lieu ou ilz sont, lequel ilz nomment Prothopapa. (*Pèler.* D., 1486, 359)

REVÊTIR, verbe
[T-L : *revestir* ; GDC : *revestir* ; DECT : *revestir* ; FEW XIV, 354 : *vestire* ; TLF XIV, 1093b : *revêtir*]
[exemple intéressant A.1.b] Empl. pronom. [D'un prêtre] : Et me fist mondit seigneur capitaine de Rotredam, soubz moy deux cens combatans, où nous eusmes une aventure de la commune de la ville qui s'esmeut contre nous et se mirent en armes pour nous envahir, mais par la grâce de Dieu n'y eut nully tué, car laditte commune se retray chascun en son hostel par l'admonnestement d'un bon curé que se *revesty* des aournemens ecclesiasticques et apporta le Corpus Domini entre nous et laditte commune. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 163)

REVISITER, verbe
[T-L : *reviseter* ; GD : *reviseter* ; GDC : *revisiter* ; FEW XIV, 528a : *visitare*]
[sens nouveau] [À propos du vent] "Être à nouveau confronter à (?)" : …et qui ne veult là descendre, l'en tire par mer son droit chemin et passe l'en devant Baffe, puis entre l'en dedens le gouffre de Saptellye ou de Sapterye auquel gouffre souventesfoiz est on *revisité* de très grans vens el de très grans fortunes de mer. (*Voy. et pard.* M., c.1419-1425, 103)

RHÉTEUR, subst. masc.
[GDC : *rheteur* ; FEW X, 374b : *rhetor* ; TLF XIV, 1119b-1120a : *rhéteur*]
[exemple intéressant] : Item a vous freres religieux, *reteurs*, vicaires et toute autre maniere de pestres qui estes et demorés en ma terre, je vous prie umblement et de cuer que de bon voloir vous plaise dire chascun de vous deux foiz chascune sempmence le Confitemini domino quoniam bonus par tel que Nostre Seigneur Dieux Jhesu Crist me vueille garder et deffendre en mer et en terre de tout perilh et temptacion du maligne esperit. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 12)

RIDRE, subst. masc.
[GD : *ridre* ; FEW XVI, 706b : *rider*]
[forme intéressante] : Et a l'on au dit Coullongne XXXI *raders* wytspenninck pour ung florin de Rin d'or. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 205)
[nouveau syntagme] *Ridre wispenning* : Et a l'on au dit Coullongne XXXI *raders* wytspenninck pour ung florin de Rin d'or. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 205)

REM. *Cf.* WISPENNING.

RIME2, subst. fém.
[T-L : *rime1* ; GD : *rime* ; FEW XVI, 707a : *rieme*]
[nouveau syntagme] *À force de rimes* : …et à forche de *rymes* et d'autres petites barques qui avoient cordes, partirent dudit port à intencion de passer entre les deux chasteaulx et tirer en la haulte mer, comme chascun an est de coustume faire pour espouser la mer (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 79) Le mercredy, XVII.e jour du dit janvier, après avoir oy messe et desjuné, montâmes sur une barque et à forche de *rymes* nous tirâmes à Margaire et d'illec tout à piet, par faulte de chevaulx, allâmes à Mestre où noz chevaulx estoient ; (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 195) Le merquedy, VII.e jour du dit février, après que eusmes oyé la messe et desjuné au dit Mayence, nous et noz chevaulx montâmes sur ung ponton ou navire, et à forche de *rymes* et chevaulx qui tiroyent, aussy que allions aval l'eauwe, arrivâmes devant la ville de Rudessem qui est à ung sgr subgiect, où du dit Mayence l'on compte IIII lieuwes (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 202)
[nouveau syntagme] *Navier/naviguer à rimes* : Alasmes à ung villaige et isle nommé Roussaux moustier, et y sont les maisons toutes de cloies et est à un ducq qui a bien quinse cens barques, nommé Macaniénus, subgect au roy Magmir, lequel duc nous presta une chimbe pour aler au trau Saint-Patrice, sur quoy nous montasmes et naviasmes à *rimes* jusques à l'isle de Saint-Patrice. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 170)

RIMEUR2, subst. masc.
[T-L : *rimëor1* ; FEW XVI, 707a : *rieme*]
[exemple intéressant] : Et nous partimes pour aler a Candie, mais tous jourz nous estoit le vent sy contraires que nous n'y peusimes ariver, et nous faly venir a Modom Item, de Modom a Corfom, toux jourz le vent contraire, et le plus grant partie faloit rimer a force les *rimeurz*, et ne fesimez point de voie en viij. jourz c'on que s'il euist fait boin vent, on euist fait en ij. jourz. (VELAINES, *Pèler. tourn.* P., p.1432, 308)

RIRE1, verbe
[T-L : *rire* ; GDC : *rire1* ; DECT : *rire* ; FEW X, 395b : *ridere* ; TLF XIV, 1165b : *rire1*]
[nouveau syntagme B.1] *Se rire de qqn* : Nous entrasmes à Rame à soleil levant et nous fist on descendre hors la ville, et feusmes comptez et mis en une maison et hospital ou demourent aulcuns povres chrestiens soubz tribut une petite court, on chanta la messe devant les pellerins, et plusieurs Sarrazins estoient sur les maisons qui sont toutes plattes et voultées, qui nous regardoyent et se *rioyent* de nous. (*Voy. Hierus.* S., 1480, 63)
[nouveau syntagme] *Se prendre à rire* : …dix ou douze Turcs s'assamblerent autour de moy et se prindrent à *rire* quant ilz virent ma lettre et en furent aussy merveilliez que nous sommes de la leur. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 63)

RIVE, subst.
[T-L : *rive* ; GDC : *rive* ; DECT : *rive* ; FEW X, 410b : *ripa* ; TLF XIV, 1178a : *rive*]
[autre cas] : Et prumiers le chité de Jaffe qui est toute destruite, qui est assise sur le *rime* de le mer, et le lieu ou saint Pierre resuscita de mort a vie une famme qui sievoit lez apostres (VELAINES, *Pèler. tourn.* P., p.1432, 301)
REM. *Rime*, lire *rive*?

ROBEMENT, subst. masc.
[T-L (renvoi) : *robement* ; GD : *robement* ; FEW XVI, 678a : **raubôn*]
[exemple intéressant] : Et pour ce que aucuns murdres ou *robemens* se faisoyent aux pélerins audit bosquet, elle et sa chapelle se partirent, et vint en ung champ assez près dudit lieu de Lorrette et dudit bosquet, lequel champ appartenoit à deux frères. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 75)

ROBEUR1, subst. masc.
[T-L : *robëor* ; GD : *robeor* ; DECT : *robëor* ; FEW XVI, 678a : **raubôn*]
[exemples intéressants] Empl. adj. : Sachiés que ce voyage dont nous parlons n'est pas si seur come est le voyage de Saincte Katherine, car il y a a present par celledicte riviere du Nil tant d'Arrabois *robeurs* qu'a peine y peult nul passer qu'il ne soit desrobés. (*Voy. Jérus.*, c.1395, 74) Et advint que le temps pendent que nous estions alez par les desers ou saint voyage dessusdit, comme dit est dessus, il y ot unze barques, c'est assavoir vaisseaulx de Sarrazins, prins et desrobez par les mains d'iceulx Arrabois *robeurs*, et y ot plusieurs Sarrazins occis. (*Voy. Jérus.*, c.1395, 75)

ROCHETTE, subst. fém.
[T-L (renvoi) : *rochete* ; GD : *rochete* ; FEW X, 436b : **rocca*]
[exemple intéressant] : Item de Taulat au Port de Boutes X milles et davant celluy port est le ylle que s'apelle Palme de Sols a VIII milles, de le quelle ille j'ay parlé au comensemant plus a plain, et davant ceste ille a V milles en le mer ha une

montaigne que l'on appelle le Vaque et de soubz ycelle a une *rochete* souparee par soy que appellent le Vedell. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 74)

REM. Pas d'ex. dans DMF.

RÔDER, verbe
[GDC : *roder* ; FEW X, 497a : *rotare* ; TLF XIV, 1194a-b : *rôder*]
[exemple déjà présent] : Ainssi alla la nef *raddant* par le mer a le mercy du vant et de la tormante que dura du dit samedi a mye nuyt jusques le dimenche par tout le jour sans cesser le mal tamps, et le mardi venant arrivay en le ditte cipté de Saragoce a grant peyne. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 59)

ROISTE, adj.
[T-L : *roiste* ; GD : *roiste* ; FEW XVI, 684b-685a : **raustjan*]
[forme intéressante] : Et est ledit chastel moult grant, tout de bois et de terre, et est moult fort assis, de l'un des lez, sur une montaigne moult *reste*, chéant sur laditte rivière, mais à l'autre lez est situé en plaine terre. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 42)

ROMPEMENT, subst. masc.
[T-L : *rompement* ; GD : *rompement* ; GDC : *rompement* ; FEW X, 567b : *rumpere*]
[sens nouveau] Au fig. "Dispersion, dissolution" : Et lors je prins congié de l'infant de Castille, ou *rompement* de l'armée, lequel donna à mon compagnon et à moy à chascun ung cheval et une mule. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 14)

ROSAT, adj.
[T-L : *rosat* ; GDC : *rosat* ; FEW X, 481b : *rosa* ; TLF XIV, 1250b : *rosat*]
[nouveau syntagme] *Julep rosat* : Et lui coustera VII ducas de Venise VII ducas Item, fault pour personne XXV mesures de vin qu'ilz appellent rotz, qui cousteront V ducas de Venise V ducas Item, gellines en caiges, chair sallée, sucre en pain, sucre rosat, sucre candy, jullep de limons, jullep *rosat*, chandeilles de cire et aucunes aultres choses neccessaires pour raffreschir, et pour ce fault pour personne ducas V de Venise V ducas Item, pour le louaige des deux oyres à porter le vin et l'eaue, fault deux ducas de Venise II ducas Item, pour ung asne qui portera le vin de Jherusalem à Gazara, fault ung ducat et ung quart I ducat I quart Item, pour l'asne que on chevauchera de Jherusalem à Gazara, ung ducat I ducat Item, au trussemant qui guidera et parlera les langaiges en ytallien, fault pour chascune personne dix ducas (*Voy. et pard.* M., c.1419-1425, 85)

REM. *Cf.* JULEP.

ROSEAU, subst. masc.
[T-L : *rosel* ; GD : *rosel* ; GDC : *rosel* ; FEW XVI, 681b : *raus* ; TLF XIV, 1254b : *roseau*]
[nouveau syntagme] *Roseau marin* : Et dist on que, en ceste eglise, est une des robes de Nostre Seigneur et le fer de la lance et l'esponge dont il fu abreuvé et le *rosel* marin. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 154)

RÔTISSERIE, subst. fém.
[GDC : *rostisserie* ; FEW XVI, 684a : **raustjan* ; TLF XIV, 1269a : *rôtisserie*]
[autre cas] : Nota que a Venize ilz n'y a nulz patiches, *rotissies*, ne mareschaulx. (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 109)

REM. S'agit-il du bon lemme pour cette forme? *Cf.* PATICHE.

ROTTE, subst. fém.
[FEW, Ø]
[exemple intéressant] : Et lui coustera VII ducas de Venise VII ducas Item, fault pour personne XXV mesures de vin qu'ilz appellent *rotz*, qui cousteront V ducas de Venise V ducas Item, gellines en caiges, chair sallée, sucre en pain, sucre rosat, sucre candy, jullep de limons, jullep rosat, chandeilles de cire et aucunes aultres choses neccessaires pour raffreschir, et pour ce fault pour personne ducas V de Venise V ducas Item, pour le louaige des deux oyres à porter le vin et l'eaue, fault deux ducas de Venise II ducas Item, pour ung asne qui portera le vin de Jherusalem à Gazara, fault ung ducat et ung quart I ducat I quart Item, pour l'asne que on chevauchera de Jherusalem à Gazara, ung ducat I ducat Item, au trussemant qui guidera et parlera les langaiges en ytallien, fault pour chascune personne dix ducas (*Voy. et pard.* M., c.1419-1425, 85)

REM. Pas d'ex. dans DMF.

ROYAUME, subst. masc.
[T-L : *roiaume* ; GDC : *roialme* ; DECT : *roiaume* ; FEW X, 208b : *regimen* ; TLF XIV, 1329b : *royaume*]
[exemple intéressant B] *Royaume celeste* : Et pour ce que Nostre Seigneur Dieux l'a tiré a sa cort a la glorie du *royalme* celestial de paradis, il n'a peu acomplir sa volonté et desir a y aler ainsi que son entente estoit. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 10)

RUER, verbe
[T-L : *rüer* ; GD : *ruer* ; GDC : *ruer* ; DECT : *rüer* ; FEW X, 600b : **rutare* ; TLF XIV, 1347a : *ruer*]
[exemple intéressant B.1.a] *Ruer qqch. qq. part* : …aussy y a une croix de cuyvre que l'on dist que sainte Hélaynne avoit aultrefois *ruée* au goulfre de Satalie. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 106)

RUFFLE, subst. masc. et fém.
[T-L : *rofle* ; GD : *ruffle* ; FEW XVI, 740b : *rufel*]
[nouveau syntagme] *Ruffle de neige.* "Pelle à neige" : …et y demoramez pour les grandez neges juques au mardy, car il nous fally avoir .v. hommez qui nous guiderent et faissoient le quemin devant nous de *rufles* de le nege qu'il en y ostoient (VELAINES, *Pèler. tourn.* P., p.1432, 300)

RUISTE, adj.
[GD : *ruiste* ; DECT : *ruste* ; FEW X, 592a : *rusticus*]
[exemple intéressant] [À propos de la mer] : Et tout ce jour et la nuit il fit très grand vent comme il avoit fait lors que séjournâmes audit port de Candie, tellement que la mer estoit fort *ruyde* (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 102)

RUSQUILLEUX, adj.
[*FEW X, 436b : **rocca*]
[exemple déjà présent] : Item, il y a différence entre le païs d'Egipte et de Surie, car Egipte sy est plain païs et ouvert, et Surie sy est païs *rusquilleux* et plain de montaignes, et sont communement les Sarrasins de Surie, natifz du païs, meilleurs gens d'armes, plus vaillanz et plus habilles en fait de guerre et pour la deffense du païs que ne sont ceulz d'Égipte. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 121)

SABLONNEUX, adj.
[T-L : *sablonos* ; GDC : *sablonos* ; FEW XI, 13a : *sabulo* ; TLF XIV, 1380b : *sablonneux*]
[formes intéressantes] : Item, de la Court-le-roy, passay parmy pluisieurs villaiges, grand lacz et forests, puis vins à la souveraine ville de Létau, nommée le Wilne, en laquelle a ung chastel situé moult hault sur une *savelonneuse* montaigne, fermée de pierres et de terre, et le masonnaige de dedens est tout édifié de bois. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 39) Cedit païs est froit païs et païs *sabonneux* et grant et petites rivières. (LE BOUVIER, *Descript. pays* H., p.1451, 119)
[exemples intéressants] : Ce fleuve est large comme la riviere d'Oese, ou de Boutonne, eau trouble et peu courante, de mauvaise entree pour la bourbe qui y est, et au meillieu profonde assez, et *sablonneuse*, les rives toutes plaines de grans rochers et souches et autres arbres, et assez pres de la cheoit dedans la Mer Morte, laquelle bien a cler voyons, et est cele ou fondirent es abismes les cinq citez : c'est assavoir Sodome, Gomore. (*Pèler.* D., 1486, 375) Puis chevauchasmes encores bien huit mille ou environ, tousjours entre grandes montaignes de roc mais partout a la combe y a beau chemin et *sablonneux*. (*Pèler.* D., 1486, 407) Cedit païs est froit païs et païs *sabonneux* et grant et petites rivières. (LE BOUVIER, *Descript. pays* H., p.1451, 119)

SABLONNIÈRE, subst. fém.
[T-L : *sabloniere* ; GDC : *sabloniere* ; FEW XI, 13a : *sabulo* ; TLF XIV, 1380b : *sablon* (*sablonnière*)]
[exemple intéressant B] : Et quant on est en Allixandrie dix mille près, il fault par une très molle et penible *sablonniere* passer (*Voy. et pard.* M., c.1419-1425, 101)

SABORD, subst. masc.
[GDC : *sabord* ; FEW XXIII, 101a-b : o.i. ; TLF XIV, 1380b : *sabord*]
[exemple déjà présent] : Adonc les compagnons Bertin prindrent Yzabel la Quenare et par le *sabort* de la nef la geterent en la mer (BÉTHENCOURT, *Canarien* C., c.1490, 85)

SACHET, subst. masc.
[T-L : *sachet* ; GD : *sachet* ; GDC : *sachet* ; FEW XI, 22b : *saccus* ; TLF XIV, 1393a : *sachet*]
[forme intéressante] : Et par la royne de Cippres fut présenté et donné à nostre patron XV moutons, cent milons, trois *sacquies* de pain avec aucunes bottes de vin et chire. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 110)

SACRISTIE, subst.
[T-L (renvoi) : *sacrestie* ; GDC : *sacristie* ; FEW XI, 32b : *sacer* ; TLF XIV, 1404b : *sacristie*]
[exemple intéressant] : Et quant le roy, la royne ou aulcuns seigneurs ou ambaxadeurs estranges le veullent veoir, on traist de la *sagrestie* le chief à par soy et le sang à par soy (*Voy. et pard.* M., c.1419-1425, 105)
REM. Pas d'ex. dans DMF.

SAGE2, subst. fém.
[GD : *sage4* ; FEW XXIII, 223a : o.i.]
[exemples intéressants] : …et, l'an qui est passé, on dit qu'il trouva un balay qui poise cent et XVII *saix*, dont les VI saix font une once de cest païz. (JEAN DE SULTANIEH, *Mém. Tamerlan* M., 1403, 450) …et, l'an qui est passé, on dit qu'il trouva un balay qui poise cent et XVII saix, dont les VI *saix* font une once de cest païz. (JEAN DE SULTANIEH, *Mém. Tamerlan* M., 1403, 450)
REM. *Cf.* éd. Carmoly: « cent et XVII sages dont les VI saiges font une once de cest paiz. » (*Histoire de Temirbey*, éd. É. Carmoly, dans : *Revue orientale*, t. 1 (1841), p. 145-153, p. 193-201, p. 505-508.)

SALÉ1, adj.
[T-L : *saler* (*salé*) ; GDC : *saler* ; FEW XI, 79b : *sal* ; TLF XV, 3b : *salé*]
[formes intéressantes] : Et environ medi, arrivasmes pres d'une fontaine dont depuis Carsa ne avions trouvé, nommee El Marzabe, qui est eau *sallee*. (*Pèler.* D., 1486, 402) Et y a trois cités Poittiers, Maillezés et Luxon sur la rive des mers d'icellui païs où Loire tumbe en mer jusques à la Charente là où on fait moult de sel, qui enrichist moult fort le païs et est bon peuple et menguent pain *sallé* et sont vestuz de gros bureaux. (LE BOUVIER, *Descript. pays* H., p.1451, 41) Le vendredy, VI.e jour dudit mois d'octobre, IIII.e journée, incontinent que l'estoille Journade fut levée, afin de anticiper la foulle des camelz de ladite carvane, montâmes sur noz asnes et chargâmes noz camelz et feismes telle dilligence que environ IX heures du matin nous arrivâmes en ung plain de durs sables entre grans montaignes et vallées lez une fontaine *sallée* qui se nomme Elmarzabeth, où emprès il y a une aultre fontaine d'eauwe doulce blance comme lait où les camelz et asnes furent abuvrez et noz peaulx de chièvre raemplies, dont chascun pélerin avoit une. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 152)

SALENGUE, adj. et subst.
[T-L : *salengue* ; GD : *salengue* ; FEW XVII, 10b : **salha*]
[exemple intéressant I] : Et y a en ceste marche grand plenté d'oliviers dont l'on fait l'uile d'ollive, et sont vers en tout temps les feulles comme de saulch *sallenghes*, ung peu plus estroictes, plus blanches et plus espesses. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 27)
REM. Pas d'ex. dans DMF.

SALUT, subst. masc.
[T-L : *salu* ; GD : *salut* ; GDC : *salu* ; DECT : *salu* ; FEW XI, 126a : *salus* ; TLF XV, 26a : *salut*]
[nouveau syntagme A.3] *Bois du salut.* "Bois ayant servi à la fabrication de la Croix" : …et est le boys par dessus lequel la Royne de Sabba ne voulut passer quant elle vint en Hierusalem pour voir le temple, prophetisant que ce seroit le boys de *salut*. (*Pèler.* D., 1486, 343)

SANG, subst.
[T-L : *sanc* ; GD : *sanc* ; GDC : *sanc* ; DECT : *sanc* ; FEW XI, 170a : *sanguis* ; TLF XV, 36a : *sang*]
[nouveau syntagme A.1.c] *Sang naturel.* "Sang des règles" : Bectum est uns glu si fort et si tenant, que quant deulx piesses de fait en sont assemblées et jointes, on ne les peult par nul art desassembler, sinon par *sans* naturel de fleur de femme, et la treuve l'on flotant es grans lacs de Indie sur les aygues. (BÉTHENCOURT, *Canarien* C., c.1490, 173)

SAUCE1, subst. fém.
[T-L : *sausse* ; GD : *salse* ; GDC : *salse* ; DECT : *sausse* ; FEW XI, 108b : *salsus* ; TLF XV, 93b : *sauce*]
[autre cas] : Lequel duc, nommé Jambo, me donna largement poissons esturgeons et me présenta *sieuce* de bacho pour les cuire, et me fist bonne chière. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 61)
REM. *Cf.* BACHO. *Sieuce*, lire *fiente* ? D'après l'éd. variante ms. A : "fiente de wache".

SAUVAGEMENT, adv.
[T-L : *sauvage* (*sauvagement*) ; GDC : *salvagement* ; FEW XI, 618a : *silvaticus* ; TLF XV, 118b : *sauvagement*]
[exemple intéressant A] : …et se assient à la ronde et branlent leurs corps et la teste et chantent bien *sauvagement* en leur maniere de faire. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 96)

SAUVAGIN, adj.
[GD : *sauvagin* ; FEW XI, 619a : *silvaticus* ; TLF XV, 119b : *sauvagin*]
[exemple intéressant I] *Beste sauvagine* : Toutes foix y a moultz bestiaux sauvatges, come sont chevaux, asnez, motons, porcx, chevres, serfs et d'autres bestes *sauvaizines*. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 30)
REM. Réf. en remarque dans DMF.

SAUVAGINE1, subst. fém.
[T-L : *sauvagine* ; GD : *sauvagine* ; DECT : *sauvagine* ; FEW XI, 619a : *silvaticus* ; TLF XV, 119b : *sauvagin*/*sauvagine*]
[forme intéressante] : Item de sainte Marie de Carbonaire en Trapena ou royaume de Cessile CLXXX milles et trouve l'on une ille qui s'apelle Marempne ou il ne abite riens fors que *sauvoizines*. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 27)

SAUVEMENT2, adv.
[T-L : *sauf* (*sauvement*) ; GD : *salvement2* ; DECT : *sauvement* ; FEW XI, 134a : *salvus*]
[autre(s) cas] : Ainssi que le patren et lez autres que dedens la nef estoient voyant qu'ils estoient toux peris feirent veu et promission a Dieu et a la Vierge Marie que s'ilz povoient eschaper *assauvemant* qu'ilz metroient toute le merchandize de le nef a hediffier une eglize a prier Dieu a toux jours et quant celluy veu fut fet par miracle de Nostre Seigneur le tout puissant et de le benoyte Vierge Marie, encontenant celle roche se ala obrir et partir en deux pars par le quelle oberture le ditte nef passa, car desye estoient par donner dessus, seyne et sauva sans null mal avoir et ainssi eschaparent de selh perill. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 55) En cest propoux chascun de tout son cuer se comandoyt a luy bien souvant et a la benoyte Vierge Marie, sa chere mere pleyne de pitié, en lez faizant chascun pluseurs veux et promissions que leur pleust nous fere celle grace de nous sauver lez viez et nous donast venir a quelque bon port *assauvement*. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 58) En telle maniere souspirant me demouroie priant a Dieu qui toute grace donne que a moy voulzisse donner le vent que j'avoie necessaire pour mon retour, a celle fin que je puisse *assauvament* aller la ou le ditte tres chiere et bone amye demouroit et que ce fust briefment. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 66)
REM. Lire *a sauvament*, *a sauvemant* et *a sauvement*?

SAUVETÉ, subst. fém.
[T-L : *sauveté* ; GD : *salveté* ; DECT : *sauveté* ; FEW XI, 134a : *salvus* ; TLF XV, 122b : *sauveté*]
[exemples intéressants A.1] *Venir à sauveté qq. part.* : Adoncques se mist lui seul dedans le coquet, au gouvernement du dit Simanie et des compaignons dessus dis, et vindrent à *sauveté* la merci Dieu au chastel de Rubicom, Gadifer disant ainsi :- Il me poise moult de la grant mauvaistié et de la traison qui à esté faicte sur ces pouvres gens que nous avions asseurez (GADIFER DE LA SALLE, *Canarien* C., c.1404-1406, 51) Et lors vindrent deux gros vaisseaux de Anglés armez, pour nous prendre, quant, par la grâce de Dieu, le vent se retourna bon tout à souhait, par quoy nous eschapasmes d'eulz, vinsmes à *sauveté* au port de Harfleu. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 15)

SAUZ, subst.
[T-L : *sauz* ; GD : *saus* ; FEW XI, 100b : *salix*]
[nouveau syntagme] *Sauz salengue.* "Saule marceau" : Et y a en ceste marche grand plenté d'oliviers dont l'on fait l'uile d'ollive, et sont vers en tout temps les feulles comme de *saulch* sallenghes, ung peu plus estroictes, plus blanches et plus espesses. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 27)

SAVON, subst.
[T-L : *savon* ; GDC : *savon* ; FEW XVII, 4a : **saipôn-* ; TLF XV, 138b : *savon1*]
[exemple intéressant] *Savon blanc* : Et assés prez de là a ung aultre bathzar où on vend les cottons et du *savon* blanc qui est là une tresgrande marchandise. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 135)

SCIER, verbe
[T-L : *soiier* ; GDC : *seier* ; FEW XI, 366a : *secare* ; TLF XV, 186a : *scier1*]
[exemples intéressants] RELIG. [À propos de la mort d'Isaïe le prophète] : …le lieu aussi ou Ysaye le prophete, fut *syé* par moictié et ensevely (*Pèler.* D., 1486, 347) Item au font du val de Syloe, pres d'ung pont, y a ung arbre, la fust le prophete Ysaye *syé* de une sye de boys par le corps et la fust enterré. (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 140) et aussy là est la piscine Silloé où l'aveugle fut enluminé, là nous monstra le lieu où Ysaye le profete fut *soyé* et ensevely ; (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 125) Item, le lieu ou ly Juis *soiierent* Ysaye le profette (VELAINES, *Pèler. tourn.* P., p.1432, 304) Sur ce pillier firent *sier* les Juifz le corps de Ysaye le prophete en deux pieces, pour ce qu'il prophetizoit de l'Incarnacion de Nostre Seigneur Jhesu Crist. (*Voy. Jérus.*, c.1395, 20)
REM. *Cf.* le récit apocryphe: *L'Ascension d'Isaïe*.

SEC, adj. et subst.
[T-L : *sec* ; GD : *sec* ; GDC : *sec* ; DECT : *sec* ; FEW XI, 584 : *siccus* ; TLF XV, 217a : *sec*]
[nouveau syntagme I.A.1] *Pierre sèche.* "Employée sans mortier" : Item, au descendre dudit mont pour retourner à Sainte Katerine, l'en descend par ung aultre chemin où sont sept milles degrez tous de pierre *seche*. (*Voy. et pard.* M., c.1419-1425, 93)

SECRET, adj.
[T-L : *secré* ; GD : *secret* ; GDC : *secret2* ; DECT : *secré* ; FEW XI, 375b : *secretus* ; TLF XV, 238a : *secret1*/*secret2*]
[exemple intéressant I.A.1] *Chambre secrete* : Item saillant d'icelluy guolf de Lion il avint ung jour de dimenche a eure de midi le XIIII jour de may pluseurs dalfins vindrent pres de la nef et le patron d'icelle lez tira d'une lance a ung fer branqu liee a ung cordell et en ferut ung qui fut mis dens la nef et d'illeques fut departi a une dez deux nefs que alloient en nostre compaignie, et come nous ajustions pour en donner a l'autre, se leva ung vent fort que fist ferir nostre nef du chasteau d'avant a l'autre sur le chief derrier si grant cop qu'il enporta les chambres *secretes* en la mer et pluseurs autres tables de l'une nef et de l'autre et elles si entrelacees que l'on ne les povoit dessoupartir, et ce gastoient l'une l'autre en telle maniere que la mer entroit dedens. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 26)
[nouveau syntagme II.A] Au plur. *Secrètes parties* : Aultres y sont que leurs femmes, qui vont tous nudz, excepté que d'une courroye de palmes qu'ilz chaindent entour leurs hanches, et tant devant que derriere ont une piecette de peau de chievre au tout le poil qui queuvrent leurs *secretz* parties. (*Voy. et pard.* M., c.1419-1425, 89)

SEIGNEURIEUSEMENT, adv.
[GD : *seignorosement* ; FEW XI, 452a : *senior*]
[exemple intéressant] : …car Bresse, Véronne, et Vicence se font et augmentent fort, et *seignourieusement* sont gouvernées. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 30)

SEILLEAU, subst. masc.
[GD : *seillel* ; FEW XI, 666b : *situla*]
[autre cas] : Le jeudy ensuyvant, pour ce que les jours precedans, y avoit certains petiz Mores qui nous apportoient de l'eau, a demy medin le *seilleva*, qui vault bien dix deniers (*Pèler.* D., 1486, 394)
REM. Pas d'ex. dans DMF. Lire *seilleau*?

SEMAINE, subst. fém.
[T-L : *semaine* ; GD : *semaine* ; GDC : *semaine* ; DECT : *semaine* ; FEW XI, 482b : *septimana* ; TLF XV, 287a : *semaine*]
[formes intéressantes] : Item a vous freres religieux, reteurs, vicaires et toute autre maniere de pestres qui estes et demorés en ma terre, je vous prie umblement et de cuer que de bon voloir vous plaise dire chascun de vous deux foiz chascune *sempmence* le *Confitemini domino quoniam bonus* par tel que Nostre Seigneur Dieux Jhesu Crist me vueille garder et deffendre en mer et en terre de tout perilh et temptacion du maligne esperit. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 12) Item devers l'autre partie de le cipté entre le chasteau et la mer ha une eglize qui s'apelle saint Anthoni en le quelle ha pardon a peyne et coupe III jours de le *setmaine*, c'est assavoir le lundi, le mecredi et le venrredi (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 52)
REM. *Sempmence* (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 12), lu *sempmène* dans l'éd. La Grange (1858), p. 6.

SENS, subst.
[T-L : *sens* ; GDC : *sens* ; DECT : *sens* ; FEW XI, 463a : *sensus* ; FEW XVII, 70b : *sinno-* ; TLF XV, 319b : *sens1* ; TLF XV, 323b : *sens2*]
[nouveau syntagme I.A] *Sens oculaire.* "Sens de la vue, la vue" : et iceluy chemin, lieux et passaiges avec la diversité des pays que il fault passer, mettre et rédiger briefvement par escript, non pas par maniere de cosmographie ou aultres descriptions artificielles, mais simplement et ainsi que les choses se sont offertes en mon entendement pendant ledict voyage par moy fait et accomply, en rédigeant au soir par escript ce que le jour avois veu digne de recit, en faisant loyal registre des choses dessusdictes, sans rien y adjouster ou obmettre de la verité, ainsi que par *sens* oculaire pouvons le congnoistre. (*Voy. Hierus.* S., 1480, 2)

SÉPARATION, subst. fém.
[T-L : *separacïon* ; GDC : *separation* ; FEW XI, 475b : *separare* ; TLF XV, 349b : *séparation*]
[nouveau syntagme B.1] *Séparation de lit* : Disent que pour troys causes : c'est assavoir ladrerie, adultere et lignaige, se peult de rompre de mariage et faire *separacion* de lit et ailleurs se remarier. (*Pèler.* D., 1486, 360)

SÉPARER, verbe
[T-L : *separer* ; GDC : *separer* ; FEW XI, 474b,475a : *separare* ; TLF XV, 355b : *séparer*]
[formes intéressantes] : Et certainemant je ne doubte point que se nous voulons que n'y entrons bien, si nous gardons de mal fere, car sachiez que nulh n'y puet entrer s'il n'est *souparé* du mal purement et acompaignié du bien. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 18) Item de Taulat au Port de Boutes X milles et davant celluy port est le ylle que s'apelle Palme de Sols a VIII milles, de le quelle ille j'ay parlé au comensemant plus a plain, et davant ceste ille a V milles en le mer ha une montaigne que l'on appelle le Vaque et de soubz ycelle a une rochete *souparee* par soy que appellent le Vedell. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 74)

SERRER1, verbe
[T-L : *serrer* ; GD : *serrer* ; GDC : *serrer* ; DECT : *serrer* ; FEW XI, 505b : *serare* ; TLF XV, 402b : *serrer*]
[exemple intéressant D.1] *Avoir le coeur serré* : Il avoit le ceur si *sarré* qu'il ne povet parler ne leur povet dire adieu, ne il ne fut onquez à la puissance au dit seigneur qui sceut preferer de la bouche, de dire à nul quelconque, tant fut son parent ou amy, a Dieu. (BÉTHENCOURT, *Canarien* C., c.1490, 339)

SERVIR, verbe
[T-L : *servir* ; GD : *servant2* ; GDC : *servir* ; DECT : *servir* ; FEW XI, 536a : *servire* ; TLF XV, 416b : *servir*]
[nouveau syntagme III.B] *Se servir charnellement de qqn (une créature féminine).* "Avoir des relations sexuelles avec" : Et se ainsy est que ces ribaulx chiens Sarrazins qui gardent les bestes peuvent prendre une de ces femmes par quelque voy que ce soit, dient qu'ilz s'en *servent* pour lor charnellement, et puis le laissent aller ; (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 183) Mais quant ces ribaulx chiens Sarrasins qui gardent les bestes les peuent prendre aux fosses ou aux las, ainsy que est dit, et il a aucune femme, disent qu'ilz s'en *servent* pour lors charnellement et puis les laissent aller : et incontinent que elles sont laissées, sans nulle congnoissance d'amour quelxconcques, tant à courant que elles peuent, au fleuve s'en vont jeter. (*Voy. et pard.* M., c.1419-1425, 100)
REM. *Cf.* CHARNELLEMENT.

SEULEMENT, adv.
[T-L : *sol1* (*solement*) ; GDC : *seulement* ; DECT : *solement* ; FEW XII, 79a : *solus* ; TLF XV, 429b : *seulement*]
[autre cas] : Item de Solsone au Chastel de Cambrils III lieues, le quel chastel est tres fort et en tres grant avantatge de roche de toutes pars fors que d'une petite venue qu'il ha dessus *tantsolemant*. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 76)
REM. *Tantsolemant* (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 76), lire *tant solement*?

SEVELIR, verbe
[T-L : *sevelir* ; GD : *sevelir* ; FEW XI, 476b : *sepelire*]
[forme intéressante] : …mes puis lez mescreans la tuerent a une dague et fist *sepellir* illeques en ung bars de roche ou misrent son corps lequel ha esté amblé par lez Genevois de LX ans enssa. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 29)

SICLE, subst. masc.
[T-L : *sicle* ; GDC : *sicle* ; FEW XI, 591b : *siclus* ; TLF XV, 465a : *sicle*]
[exemples intéressants A] : Sa cotte d'acier dont il estoit armé, pesoit .Vm. *sicles*, qui vallent autent comme .Vm. onces. (*Voy. Jérus.*, c.1395, 5) Le fer de sa lence pesoit .VIc. *sicles* (*Voy. Jérus.*, c.1395, 5)

SIGNAL, subst. masc.
[T-L : *seignal* ; GD : *segnal* ; FEW XI, 599a : *signalis* ; TLF XV, 484b : *signal*]
[forme intéressante] : Ou ce jour, environ deux heures apres medy, trouvasmes une grant montjoye de pierres qui sert de *synal* et enseigne, et pour guyder ceulx qui vont par ce pays. (*Pèler.* D., 1486, 403)

SOLENNELLEMENT, adv.
[T-L : *solemnel* (*solemnelment*) ; GDC : *solennelment* ; FEW XII, 68b : *sollemnis* ; TLF XV, 620b : *solennellement*]
[autre cas] : …y est en une chapelle bien devote et riche et defice en unes roches moult estranges et sur une d'icelles roches au plus hault ha ung chasteau ou l'en ne puet monter que par ung chemin estroit par escalons faitz de la roche mesme a grant dangier le montee et de male venue et au pié de celluy est bastie le abbaye de Nostre Damme ou le ditte chapelle est, en le quelle fis chanter toux les moynez du monestir messe haulte de Nostre Dame *solempniaumat* aveques les orguines. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 25)

SOLITUDE, subst. fém.
[T-L : *solitude* ; GDC : *solitude* ; FEW XII, 61a : *solitudo* ; TLF XV, 633b : *solitude*]
[nouveau syntagme A] [Pléonasme] *Déserte solitude* : Item, quant on a passé oultre ledit Strang, on entre ou païs de Sammette, mais on treuve douse lieues de désertes *solitudes*, sans trouver quelque trace de humaine habitacion tousjours costoyant la mer à main senestre. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 28)
REM. *Cf.* DÉSERT2.

SOMPTUOSITÉ, subst. fém.
[GDC : *somptuosité* ; FEW XII, 513b : *sumptuositas* ; TLF XV, 667b : *somptuosité*]
[exemple intéressant] : En ladicte isle de Cypre estoit anciennement le temple de Venus renommé par tout le monde, tant pour la grande *somptuosité* de l'ediffice que pour les superstitions là observées. (*Voy. Hierus.* S., 1480, 56)

SONDER, verbe
[GDC : *sonder* ; FEW XVII, 270b : *sund* ; TLF XV, 676b : *sonder*]
[exemples intéressants] : Et a *sondé* et mesuré les pors et la costiere de la terre par tout là où navire puet approcher. (GADIFER DE LA SALLE, *Canarien* C., c.1404-1406, 131) Et y a ung homme de par la ville de Damiette ordonné, qui tousjours tente ou *sonde* le fons, pour sçavoir quant le canal de la bouche se remue, et est celui le pillot qui moustre aux nefz et aux fustes, qui veulent entrer dedens, le chemin et l'entrée (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 134)
[autre cas] : Et *assondé* et mesuré les pors et les costieres de la terre par tout ou navire peult approucher. (BÉTHENCOURT, *Canarien* C., c.1490, 245)
REM. *Assondé* : dans éd. *Livre nommé Le Canarien* A.C.P.P.T., c.1490, p. 205, lu *a ssondé*.

SORGE, adj.
[T-L : *sorge* ; FEW XII, 458b : *surgere*]
[sens nouveau] "Léger, habile, toujours en mouvement" : COMMENT LES DEULX ROYS SARAZINS DE L'ILLE D'ARBANYE PARLEMENTERENT POUR EULX RENDRE ET FAIRE CRESTIENS, CAR ILZ VOIENT QUE ILZ NE POVENT PLUS DURER CHAP. LXXIV EN AUCUN pou de temps apprés, ceulx, de l'ille d'Erbanne, non sachant le descort d'entre eulx, voiant la guerre que Mons. lui avoient faite, considerant qu'ilz ne la pouroient longuement maintenir à l'encontre d'ycellui Sr. et les crestiens et que les crestiens estoient armés et artillés, se qu'ilz n'estoient pas : car comme autres fois j'ay dit, ilz n'ont nulles armures ne si ne sont vestus que de piaulx de chievre et de cuirs et si ne se revengent que de pierres et de lansse de bois non ferrés qu'ilz faisoient biaucoup de mal, il sont *surgues* et alegres (BÉTHENCOURT, *Canarien* C., c.1490, 285)
REM. Ex. cité dans FEW XII, 458B-459A: "léger, habile, toujours en mouvement". Le DMF mentionne cet exemple avec le sens de "ardent".

SORT, subst.
[T-L : *sort2* ; GD : *sort2* ; GDC : *sort* ; FEW XII, 119b : *sors* ; TLF XV, 698a : *sort*]
[nouveau syntagme A.1.b] *Jeu de sort* : Item le lieu ou Jésus fust despoullie et ses vestemens divises et joues a jeu de *sort* : comme de des. (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 135)

SOUDE1, adj.
[T-L : *sode1* ; GD : *soude3* ; FEW XII, 337a : *subitus*]
[exemple déjà présent] : Si que se nul accident vous avenoit en aucune maniere ou aucune noveleté vous estoit fette maintenent quant je seray hors de païs longtain de ma terre que sans vous esmovoir chaudement ne aster vous vueillés premierement avoir bonne deliberacion et advis et vous governer bien saigemant par avant que nul *soubde* esmovemant soit par vous commis ne artempté mes par bon et amoderé conseil vous regissiez serlont Dieu, raison et bonne iustice, en maniere que par nulle guise decens puissés estre par houstinité, affin que nul mal ne vous en puisse advenir couvertement, ne l'en puisse dire que en vous ne soit tout bon gouvernmant. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 12)

SOUFFRIR, verbe
[T-L : *sofrir* ; GD : *soufrir* ; GDC : *soufrir* ; DECT : *sofrir* ; FEW XII, 399a : *sufferre* ; TLF XV, 738b : *souffrir*]
[autre cas] : …et diron comment que aprés la prise du roy de l'isle de Lancelot et que les vivrez que nous recouvrasmez en sa prise furent desprenduz, nous avons en moult *assoufrir*. (GADIFER DE LA SALLE, *Canarien* C., c.1404-1406, 117)
REM. *Assoufrir* (GADIFER DE LA SALLE, *Canarien* C., c.1404-1406, 117), lire *a souffrir*?

SOUGIRE, verbe
[T-L : *sogire* ; GD : *sougire* ; FEW XII, 333a : *subicere* ; FEW XII, 341a : *subjicere*]
[forme intéressante] : A Venize le jour de Penthecouste le messes dictez par toutes les eglises sont tenus et *subyes* les IIII ordres mendians et aultres eglises de cure, de eulx comparer en precession a sainct Marc et aussi les quatre ou cinq charités. (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 105)
[exemple intéressant] : A Venize le jour de Penthecouste le messes dictez par toutes les eglises sont tenus et *subyes* les IIII ordres mendians et aultres eglises de cure, de eulx comparer en precession a sainct Marc et aussi les quatre ou cinq charités. (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 105)
REM. S'agit-il du bon lemme?

SOUMETTRE1, verbe
[T-L : *sosmetre1* ; GD : *submettre* ; GDC : *sousmetre* ; FEW XII, 345b : *submittere* ; TLF XV, 759b : *soumettre*]
[exemple intéressant II.B] *Se soumettre sur* : Et pour ce que ces deux frères maintenoient que ladite chappelle où elle estoit en ce champ estoit en sa porcion, ilz prinrent question ensemble, de laquelle ilz se *submisrent* sur gens de bien qui lendemain matin en devoient dire (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 75)

SOUPE, subst.
[T-L : *sope* ; GDC : *soupe* ; FEW XVII, 284b : **suppa* ; TLF XV, 765b : *soupe*]
[exemple intéressant B] *Mouiller sa soupe en qqc.* : Ce dit Hanybal, qui y estoit :- J'ay l'intention de y moulller mes *souppes* et de y gagner bon butyn. (BÉTHENCOURT, *Canarien* C., c.1490, 311)

SOURCIL, subst. masc.
[T-L : *sorcil* ; GDC : *sourcil* ; DECT : *sorcil* ; FEW XII, 437b : *supercilium* ; TLF XV, 277a : *sourcil*]
[forme intéressante] : Et quant on dormoit de nuit oudit désert, on y trouvoit au matin sa barbe et ses *sourcieux* et paupières engelées de l'alaine de l'omme et plaines de glachons, sy que au resveillier à paine povoit on ouvrir ses yeulz. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 35)

SOURDRE, verbe
[T-L : *sordre* ; GD : *sourdre* ; DECT : *sordre* ; FEW XII, 458a : *surgere* ; TLF XV, 782a : *sourdre*]
[nouveau syntagme A] *Puits sourdant* : Et est Jhérusalem bien édiffiée de belles maisons de belle blanche franche pierre tailliée, toutes à terrasse, mais moult y a peu d'eaue et à grant chierté, car peu souvent y pleut, mais y a puichs et sisternes assez pour avoir eaue par habondance s'il plouvoit largement, et la meilleur eaue qui y soit sy est d'un puich *sourdant* qui est en l'esglise du Saint-Sépulchre. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 142)
REM. Ex. cité dans FEW XII, 459b: *surgere*.

SOURIS2, subst. fém.
[T-L : *soriz* ; GD : *souris* ; GDC : *souriz* ; FEW XII, 113a : *sorix* ; TLF XV, 787a : *souris2*]
[nouveau syntagme A] *Ouïr passer une souris.* "Discrètement, en silence" : Tout au long de ladicte court par deux bendes ainsy que est la garde du roy ou de quelque grand prince quand il passe par quelque lieu, sont les Mamelus tous de rencq qui le gardent en si grande sillence que on y orroit passer une *soris*. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 186)
REM. *Cf.* OUÏR.

STATUE, subst.
[T-L : *estatue* ; GD : *statue* ; GDC : *statue* ; FEW XII, 246b : *statua* ; TLF XV, 932a : *statue*]
[exemples intéressants II] *Statue de sel* : Item jouste le ditte cipté en le voye est le *estatue* de seel en la quelle le fame de Loth fut convertie VII ans VII carantenes de indulgence. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 47) Oultre ledict fleuve Jourdain, ou ne feusmes point et bien pres de la, est le desert ou Saincte Marie Egipciace fist sa penitence, et pres de la est la femme Loth en *statue* de sel (*Pèler.* D., 1486, 375)

STYLÉ, adj.
[T-L : *stiler* (*stilé*) ; GDC : *styler* ; FEW XII, 267a : *stilus* ; TLF XV, 995b : *styler* (*stylé*)]
[autre cas] : Ces gens sont bien *stillez* de la guerre plus que nulz aultres sarazins, pour ce illec continuelement tous les sarazins s'arment. (LE BOUVIER, *Descript. pays* H., p.1451, 77)
REM. *Cf.* DMF ATILLIER.

SUAIRE1, subst. masc.
[T-L : *süaire* ; GD : *suaire* ; GDC : *suaire* ; DECT : *süaire* ; FEW XII, 395b : *sudarium* ; TLF XV, 1000b : *suaire*]
[forme intéressante] : De Grizolles je tiray ver la cipté de Tolouze pour veir le saint *suzaire* de Jhesu Crist Nostre Seigneur IIII lieues. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 23)
[exemples intéressants A] *Saint suaire* : De Grizolles je tiray ver la cipté de Tolouze pour veir le saint *suzaire* de Jhesu Crist Nostre Seigneur IIII lieues. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 23) Et me donna au partir une croix d'or à ung gros perle, en laquelle, en cincq parties, il fist enchassier en chascun membre une des relicques qui s'enssieut : premier, de la robe Nostre Seigneur Irrisoria, d'un saint *suaire* Nostre Seigneur, de la chemise Nostre Dame, d'un oz de saint Estéene et de saint Théodore, escript sur chascun membre en grecq le nom de chascune relicque. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 65)

SUBSIDE, subst.
[T-L : *subside* ; GDC : *subside* ; FEW XII, 353b : *subsidium* ; TLF XV, 1020b : *subside*]
[forme intéressante] : Aussi ceulx que Mons. y mena dernierement, il sont bien ayses et ne voudroient pour rien estre autre part, car il ne paient nulles *sussites* ne autres choses et vivent en ung grant amour enssemble. (BÉTHENCOURT, *Canarien* C., c.1490, 351)

SUBTIL, adj.
[T-L : *sotil* ; GD : *soutil1* ; GDC : *soutil* ; DECT : *sotil* ; FEW XII, 366a : *subtilis* ; TLF XV, 1031a : *subtil*]
[sens nouveau C.1] "Intelligent, roué, fourbe" : Et sy sont larrons et *soubtilz*. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 116)

SUBTILITÉ, subst. fém.
[GDC : *subtilité* ; FEW XII, 367a : *subtilis* ; TLF XV, 1033a : *subtilité*]
[exemple intéressant B.2.c] *Subtilité de guerre* : Et toute celle saison demouray, avecq monseigneur de Santes, mon frère, en la compaignie de monseigneur de Helly et de monseigneur de Pertenay, mareschaulz, lesquelz gaignèrent, oudit pays de Guienne, de Poitou et de Limosin, pluisieurs villes et chasteaux, aucuns par siège, les autres d'assault et les autres par *subtillité* de guerre. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 18)

SUCCESSEUR, subst. masc.
[T-L : *successor* ; GDC : *successeur* ; FEW XII, 379b : *succedere* ; TLF XV, 1039b : *successeur*]
[exemple intéressant B] : Car tousjours m'avés mostré bon seignal de vraye amour et a present en mon abscence quant je n'i seray vous prie icelle bonne vraye amour, que me pourtés, vueilliez moustrer tellement que a mon retour je vous en aye a mercier et de vous tel report puisse oïr que par jamais je et mes *successeurs* vous en soyons tenus d'ayssi en avant. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 12)

SUCRE, subst.
[T-L : *çucre* ; GDC : *sucre* ; DECT : *çucre* ; FEW XIX, 161b : *sukkar* ; TLF XV, 1049a : *sucre1*]
[exemple intéressant A] *Sucre rosat* : Et lui coustera VII ducas de Venise VII ducas Item, fault pour personne XXV mesures de vin qu'ilz appellent rotz, qui cousteront V ducas de Venise V ducas Item, gellines en caiges, chair sallée, sucre en pain, *sucre* rosat, sucre candy, jullep de limons, jullep rosat, chandeilles de cire et aucunes aultres choses neccessaires pour raffreschir, et pour ce fault pour personne ducas V de Venise V ducas Item, pour le louaige des deux oyres à porter le vin et l'eaue, fault deux ducas de Venise II ducas Item, pour ung asne qui portera le vin de Jherusalem à Gazara, fault ung ducat et ung quart I ducat I quart Item, pour l'asne que on chevauchera de Jherusalem à Gazara, ung ducat I ducat Item, au trussemant qui guidera et parlera les langaiges en ytallien, fault pour chascune personne dix ducas (*Voy. et pard.* M., c.1419-1425, 85)
[nouveau syntagme A] *Sucre candi* : Et lui coustera VII ducas de Venise VII ducas Item, fault pour personne XXV mesures de vin qu'ilz appellent rotz, qui cousteront V ducas de Venise V ducas Item, gellines en caiges, chair sallée, sucre en pain, sucre rosat, *sucre* candy, jullep de limons, jullep rosat, chandeilles de cire et aucunes aultres choses neccessaires pour raffreschir, et pour ce fault pour personne ducas V de Venise V ducas Item, pour le louaige des deux oyres à porter le vin et l'eaue, fault deux ducas de Venise II ducas Item, pour ung asne qui portera le vin de Jherusalem à Gazara, fault ung ducat et ung quart I ducat I quart Item, pour l'asne que on chevauchera de Jherusalem à Gazara, ung ducat I ducat Item, au trussemant qui guidera et parlera les langaiges en ytallien, fault pour chascune personne dix ducas ; (*Voy. et pard.* M., c.1419-1425, 85)
[nouveau syntagme A] *Sucre en pain* : Et lui coustera VII ducas de Venise VII ducas Item, fault pour personne XXV mesures de vin qu'ilz appellent rotz, qui cousteront V ducas de Venise V ducas Item, gellines en caiges, chair sallée, *sucre* en pain, sucre rosat, sucre candy, jullep de limons, jullep rosat, chandeilles de cire et aucunes aultres choses neccessaires pour raffreschir, et pour ce fault pour personne ducas V de Venise V ducas Item, pour le louaige des deux oyres à porter le vin et l'eaue, fault deux ducas de Venise II ducas Item, pour ung asne qui portera le vin de Jherusalem à Gazara, fault ung ducat et

ung quart I ducat I quart Item, pour l'asne que on chevauchera de Jherusalem à Gazara, ung ducat I ducat Item, au trussemant qui guidera et parlera les langaiges en ytallien, fault pour chascune personne dix ducas ; (*Voy. et pard.* M., c.1419-1425, 85)

REM. *Cf.* ARVEILLER, Raymond, *Addenda au FEW XIX (Orientalia)*, édités par M. Pfister, Tübingen, Niemeyer, 1999, p. 134.

SUD, subst. masc.
[T-L : *su* ; GDC : *sud* ; FEW XVII, 268a : *suð* ; TLF XV, 1052b : *sud*]
[formes intéressantes] : Item, est la ville très longue de ost à west, et estroitte de *zuut* à noord. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 107) Item, est Jhérusalem longue de *zuut* à noord, et large de oost à west. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 142) Et est enclos, devers la bende de Sur de grosses pierres, et de l'autre costé, par devers Baruth, il s'afachonne et est fait et cloz de laditte ronde islette, et siet la bouche d'iceluy, ainsi comme on y arrive, parmy *zuut*. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 153)

SUISSE, subst. masc.
[FEW XVII, 61b : *Schweiz* ; TLF XV, 1072a : *Suisse*]
[sens nouveau] "Habitants de la Suisse" : …et s'estant jusques en Behaingne du costé du levant, et jusques en Autriche du costé de midy, et devers le coucher au païs de *Suisces*, que on dit les Biernois. (LE BOUVIER, *Descript. pays* H., p.1451, 62)

SUMMITE, subst. fém.
[*FEW XII, 429b : *summus*]
[exemple intéressant] : Et quant eusmes bien monté les troys pars, de la juc a la *sumite*, nos guydes faisoient feu de traict d'arc en traict d'arc ou plustost, pour faire peur et chasser les lyons et les leopars qui se trouvent es dictes montaignes (*Pèler.* D., 1486, 413)

SURDORER, verbe
[GDC : *surdorer* ; FEW XXV, 1029b : *aurum* ; TLF XV, 1144a : *sur-* (*surdorer*)]
[autre(s) cas] : En le quelle cipté ha une tres belle chapelle et grande dedens le palays que l'on appelle le chappelle de Santo Petro, le quelle l'enpereur Fedric fist fere au tamps qu'il vivoyt, et dit l'on que c'est une des belles qu'on aye veues ou monde et par dedens toute fette d'art de musique de menue pierre *soubredorees* de fin or et a trois voutes par dessus et deux renx de pilliers de marbre, entre les quels en ha deux que sont de jaspe, que est une pierre precieuze, et davant le cuer de le chapelle ha une grant pierre carree encloustree ou mur que est si clere que toute le chapelle en puet l'en veoir qui regarde liens et aussi clerement si puet l'en veoir come en ung myroer et nulle poynte de dague n'i puet pendre, car davant moy s'est assayé. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 64) …et tout autour de ceste claustre sont les piliers de deux en deux mot gentemant ouvrés, l'un pareill de marbre tout plain bien ouvré et entrelassé a chacun chief, et l'autre pareill tout ouvré de ouvre de musique de celle menue pierre sus ditte soubre *doree* et les chiefs soutilmant entrelassés en diversses manieres (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 69)

REM. *Soubredorees* (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 64), *soubre doree* (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 69) : lire *soubredoree*(*s*) ou *soubre doree*(*s*) ?

SURGAGNER, verbe
[GD : *surgagner* ; FEW XVII, 466b : **waiðanjan*]
[exemple déjà présent] : Et est ceste ysle de present au roy d'Aragon, qui l'a *surgaignée* par force. (LE BOUVIER, *Descript. pays* H., p.1451, 67)

SURGIR, verbe
[FEW XII, 431a : *surgere*]
[exemples intéressants] : Item, environ trois milles de parfont en la mer, oultre celle bouche, il y a, en esté, bon lieu et bon pellaige pour *sourgir* et arriver toutes grosses nefz, et en ce lieu là il y a quatre braches de parfon. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 134) Et a environ deux milles de tour, et siet l'entrée d'icelui ainsy comme on y arrive, parmy noord-ost, laquelle est large le trait d'un arcbalestre et parfont par dedens, pour y entrer naves de quatre à cincq cens bottes, et *sourgent* par dedens au plus près de la plus grant roche laquelle fait le port. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 144) - Item, naves plus grosses que de cincq cens bottes ne entrent point dedens, anchois *sourgent* droit devant laditte entrée, ouquel lieu il y a très bon fons pour tous gros navire, et y fait scëur par fortune de tous vens, pour les terres qui ainsy se boutent à l'avantaige, et les vens qui plus y nuysent sont noord et noord-west. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 144) Item, quant grosses naves, de quatre ou cincq ou six ou sept ou huit cens ou de milles bottes, viennent à Sur, elles *sourgent* toutes en la mer au dehors desdittes roches. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 148)

[exemple déjà présent] : …mais l'yver, quant les nefz n'osent demourer devant Damiette pour le fort temps, elles viennent à secours pour *sourgir* en ce lieu là. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 139)
[sens nouveau] "Faire voile, partir" : Et prestement que je y fus arrivez, y trouvay tous les autres seigneurs et gens de bien de la compaignie, aussy leur barque, lesquelz en estoient présentement *surgis* et tiré à ce port, pourtant que eulx estans sur la mer ilz avoyent le vent tout contraire. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 52) Mais ce jour après soupper, le patron de nostre barque nous vint dire qu'il voulloit *surgir* du port dudit Pezero et faire voille, et que allissions en la barque. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 77) Le jeudy, XXVII.e dudit mois d'avril, bien matin *surgâmes* hors dudit port de Ryme et chainglâmes au long de la mer pardevant la ville de Ravynes, et vinsmes prendre port à cause que le vent se leva si grand qu'il y faisoit très périlleux (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 77) Le vendredy, II.e jour de juing, partismes dudit Venise et allâmes soupper et couchier en la gallée pellerine de messire Pierre Landre qu'il faisoit gouverner soubz luy par messire Bernard Bousledon, laquelle gallée estoit ung peu oultre les deux chasteaux, laquelle se préparoit pour le lundy ou dimence *surgir* d'iceluy port et soy mettre au voyle comme l'on disoit. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 84) Le jeudy, VIII.e jour dudit mois de juing, l'amiral de la mer, de par les seigneurs de Venise, comme il est de coustume qu'il fache, nous vint à forche de barques *surgir* hors dudit port entre lesdits deux chasteaux lez Venise où avions séjourné comme dessus est escript certains jours à l'apétit du patron et pour son désordonné lucratif prouffit plus que bel ne nous estoit. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 85) Quoy qu'il en fut, *surgîmes* dudit port de Jarre, où avyons fait scalle environ douze heures, à midy. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 89) Le vendredy, XXIII.e jour dudit mois de juing, *surgîmes* hors dudit port de Courselles, feymes voille pour tirer à Sarragouse où l'on compte du dit Courselles LXX milles, et fault tirer entre roches et montaignes. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 92)
[autre(s) cas] : Et y a oudit port pluisieurs lieux sy plas que la terre y appert en aucuns lieux dehors, mais qui a bon pillot il y a deux lieux où il fait bon pour *sourdre* gros navires. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 104) Item, y a de Constantinoble à Galipoly, cent et cincquante milles, et y a devant ledit Gallipoly, lieu, mer et fons assez scëur et compétent à *sourdre* et mettre l'anchre pour grosses naves non obstant ce qu'il n'y aye pas droit port pour icelles. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 161)
[autre cas] : Le jeudy, XXVII.e dudit mois d'avril, bien matin *surgâmes* hors dudit port de Ryme et chainglâmes au long de la mer pardevant la ville de Ravynes, et vinsmes prendre port à cause que le vent se leva si grand qu'il y faisoit très périlleux (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 77)

REM. Pour le sens de "faire voile, sortir", *cf.* JAL1, 1409a. Pour *sourdre* (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 104 et 161), *cf.* FEW XII, 461A: *surgere* et note 20 (462B). *Cf.* également: FENNIS, Gal. III, 1695. Pour *surgâmes* (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 77), aurait-il fallu créer un nouveau lemme pour cette forme?

SURGISSOIR, subst. masc.
[*FEW XII, 459b : *surgere*]
[exemples déjà présents] : Item, à quatre milles de parfont en la mer, il y a bon *sourgissoir* pour grosses nefz et là a il à le fois fons de quatre à cinq braches de parfont, mais là est elle ou dangier de tous vens venans de la marine. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 140) Et en approuchant la terre à demye mille, est ledit port plat, et fault les galées demourer assez loings dudit *surgissoir* qui est moult grant, car on y peut entrer de tous lez. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 158)

REM. Ex. cité dans FEW XII, 461a: *surgere*.

SUSPECT, adj.
[T-L : *suspect* ; GD : *suspect* ; GDC : *suspect* ; FEW XII, 470b : *suspectus*[1] ; TLF XV, 1209a : *suspect*]
[exemple intéressant B] *Suspect de* : A l'entrée en ladicte ville de Bresse nous fut demandé se venions de nulles villes ou plaches *suspectes* de mortallité (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 26)

SYCOMORE, subst. masc.
[T-L : *sagremor* ; GD : *sagremor* ; GDC : *sycomore* ; FEW XII, 483a : *sycomorus* ; TLF XV, 1222b : *sycomore*]
[exemple intéressant] RELIG. : En l'eglise des Cordeliers sont les plus beaux cloistres et jardins du païs et en y a deux haulx comme l'eglise, èsquels y a divers arbres tant oliviers, orangiers, grenadiers, palmiers qui portent les dattes, *cicomores*, loriers et de toutes aultres manieres d'estranges arbres. (*Voy. Hierus.* S., 1480, 38)
[autre cas] : …on passe par le lieu ou estoit monté Zachée sur ung *cycomier* désirant voir passer Jesuschrist, lequel luy dict Zachee festinans descende. (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 147)

REM. *Cycomier* (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 147), s'agit-il d'un nouveau lemme? On retrouve la forme *sycomier* dans: *Encyclopédie méthodique, arts et métiers mécaniques*, Paris, Panckoucke, 1790, tome 7, p. 19. Pour le sycomore biblique, *cf.* CORNEILLE, Thomas, *Le dictionnaire des arts et des sciences*, Paris, Le Mercier, 1732, t. 2, p. 467.

SYLVESTRE, adj.
[T-L : *silvestre* ; GD : *silvestre2* ; GDC : *sylvestre* ; FEW XI, 621b : *silvestris* ; TLF XV, 1227a : *sylvestre*]
[sens nouveau] Empl. subst. "Bois, forêt" : Item, le désert où saint Jehan-Baptiste, encores enffant, fist ses pénitances, mengeans herbes et miel de *silvestre*. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 87)

SYRIEN, adj. et subst.
[GDC : *syrien* ; FEW XII, 501b : *Syria* ; TLF XV, 1274b : *syrien*]
[exemples intéressants] : C'est assavoir des Cordeliers, des Grecs, des Armeniens, Georgians, *Surians*, Basins autrement ditz Indians, Jacopites, Anastorians, et des Maronites, qui sont les neufs especes des Crestiens susditz. (*Pèler.* D., 1486, 358) Item, les Crestiens *Suriens*. (*Voy. et pard.* M., c.1419-1425, 83) …item, apriés *Surijens* (VELAINES, *Pèler. tourn.* P., p.1432, 309)

TABERNACLE, subst. masc.
[T-L : *tabernacle* ; GDC : *tabernacle* ; FEW XIII-1, 13a : *tabernaculum* ; TLF XV, 1286b : *tabernacle*]
[forme intéressante] : Et pour encoires parler de sa conduicte, est vray que ceulx dudit Lorrette commenchèrent à faire ouvrer de pierre à l'enthour, mais elle et son *tabernalle* par les angeles fut eslevée arrière d'icellui ouvrage, et semble que les angeles le soustiennent là endroit en l'air, et depuis n'ont ozé touchier à ladicte chappelle (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 75)

TABOLZAN, subst. masc.
[GD : *taboran* ; *FEW XIX, 173b : *tabl*]
[exemples intéressants] : Et portoit son espée chainte et un *tabolzan* à l'archon de sa selle, selon la guise du pays (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 114) Et puis, chascun porte ung *tabolzan* attachié à l'arçon de la selle, et s'ilz voient que ceulx qui les chacent soient en desroy, celluy ou ceulx qui les conduisent commencent à sonner trois coupz : chascun sonne le sien et à coup se rassamblent comme pourceaulx au cry l'un de l'autre. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 223)
[exemple déjà présent] : Apprez, je achetay ung *tabolzan* pour mettre à l'archon de ma selle ainsy que les gens de bien le portent, selon la coustume du pays. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 62)

TAILLER, verbe
[T-L : *taillier1* ; GD : *taillier4* ; GDC : *taillier* ; DECT : *taillier* ; FEW XIII-1, 39b : *taliare* ; TLF XV, 1320b : *tailler*]
[forme intéressante] : Item del Lac a Hortés II lieues ou il ha une puissante ville et riche et au chief d'icelle a ung tres beau chastel et fort qui ha ung beau fosse entour de pierre *tallee* a une grosse tour de dens le murralle tresque belle et forte (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 79)

TALUS, subst. masc.
[T-L : *talus* ; GD : *talun* ; GDC : *talu* ; FEW XIII-1, 69a : **talutum* ; TLF XV, 1335a : *talus*]
[exemples intéressants] : Ore vint que de cestuy talu ont le jardin est a ung autre *talu* par dessus fait pour ceste maniere que cestuy mes non pas si haut : et dessus a une murrete tout entour, et par dedens celle murrete est le murralle du chastel a quatre quayres bien haulte et toute machacollee alentour (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 78) Et la, par le costé des closures, descendismes par ung trou faict en maniere de *tallu* dessoubz et a l'endroict de la grant eglise ou anciennement soulloit estre la maison du bon Joachin et Saincte Anne, pere et mere de Nostre Dame, auquel lieu bas y a comme une chambre obscure et sans clarté, ou au bout d'icelle, et a ung coing veismes le lieu ou nasquit la glorieuse Vierge Marie ou la, y a planiere remission. (*Pèler.* D., 1486, 384) On n'entre point dedens, et sont tous de pierre de taille, (ayant) couverture à feste tout de mesme, et sont en manière de *tallus* commenchent dès le piet lequel a IIc LXXV pas de long, et est quarré par le dessoubz (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 177)

TAMARIS, subst. masc.
[T-L : *tamarie* ; GDC : *tamaris* ; FEW XIII-1, 71a : *tamarix* ; TLF XV, 1336a : *tamaris*]
[exemples intéressants] : Ceste nuit, environ dix heures, et la lune levée, dont le lendemain estoit jeudy, XII.e jour d'octobre et X.e journée du depuis le partement dudit Gazera, remontasmes sur noz asnes et cheminasmes le parfait de ceste nuyt et jusques qu'il estoit grand jour que nous trouvâmes en ung grand val entre roches et montaignes telles que devant, et où avoit *tamaris* et bois à foison pour faire nostre cuisine. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 155) Après nous retrouvez ensemble et avoir prins eauwe esdictes fontaines, remontâmes et tirâmes chemin le parfait du jour au long de la dicte mer rouge où il y a chemin de dur sablon plain de petittes pierres et assez expédient à chevaulchier, et vinsmes logier ung peu devant soleil couchant emmy les champs où il y avoit ung peu de *tamaris*. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 170) De

celle fontaine de Lesnya entre l'en en ung sablon dur, noir et couvert de petites pierrettes à feu, lequel sablon ainsy dur contient en tour sept journées sans trouver arbre ne herbe, que très peu en aucuns vallons, où sont aucuns petis arbres de *thamaris* et meschantes espines. (*Voy. et pard.* M., c.1419-1425, 90) Et là se treuve aucun peu d'erbe et aucun peu de *thamaris*. (*Voy. et pard.* M., c.1419-1425, 95)

TARDER, verbe
[T-L : *tarder* ; GDC : *tarder* ; DECT : *tarder* ; FEW XIII-1, 114b : *tardare* ; TLF XV, 1384b : *tarder*]
[exemple intéressant IV.A] "Tarder" : A quoy prestement me dist que je me *tarderoye* de deux bonnes journées pour aller audit Romme, et me conseilla venir couchier à ung logis ung peu oultre Ravynes et sur costière, sur le bort d'une petite rivière venant de Ravynes près de une abbeye de Sainte Marie de Porte, ce que je fis. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 51)

TARGER1, verbe
[T-L : *targier2* ; GD : *targier2* ; DECT : *targier2* ; FEW XIII-1, 117a : **tardicare*]
[exemple intéressant II] : …nostre Seigneur ayant sa requeste pour agréable, voyant tout le peuple, fit *targier* le soleil IIII heures sans soy mouvoir, et parquoi les dictes églises furent beneyes tout en ung jour selon le désir dudit saint Silvestre. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 60)

TARTARE, subst. masc.
[*FEW XIX, 186a : *Tatar* ; TLF XV, 1395b : *tartare*]
[autre cas] : Et me bailla ledit duc, au partir, telles lettres qu'il me failloit pour passer par son moyen parmy la Turquie, escriptes en *tartarie*, en russie et en latin. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 56)
REM. Lire *tartare* ou *tartarien*?

TARTARESQUE, adj.
[*FEW XIX, 186a : *Tatar*]
[exemples intéressants] : Et ceste interpretacion si est *Tartarisque* et de Perse. (JEAN DE SULTANIEH, *Mém. Tamerlan* M., 1403, 444) Leurs visaiges sont gros et *tartaresques* et vivent communement comme les autres et sont de la secte des Sarrazins. (JEAN DE SULTANIEH, *Mém. Tamerlan* M., 1403, 452) Et me furent donnez autres dons de ses chevalliers comme chappeaulz et mouffles fourrées de martres, et de cousteaux *tartarisques*, par espécial de Guedigol, capitaine de Pluy, en Lopodolye. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 58)

TARTRE3, adj. et subst. masc.
[*FEW XIX, 186a : *Tatar*]
[exemples intéressants II] : Et tout premierement, ainsi que j'ay veu et que j'ay dit cy devant, il est homme de grosse taille, courte personne et a ung pou le visage large sur la philosomie de *Tartre* et si a le nés grant assés et courbe et assés petis yeulx et est moult brun par le visaige et a grosse joes et la barbe ronde. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 181) Voiant cecy, l'empereur des *Tartres*, qui estoit ainsi assailli et destoblé par ce Temir Bey, il assambla tres grant force de gens pour aler contre son adversaire Temir Bey et luy envoya ambaxiateurs pour lui dire ou que il se appareillast de recevoir la bataille ou qu'il obeist audit empereur de Tartarie (JEAN DE SULTANIEH, *Mém. Tamerlan* M., 1403, 443) Item, demeurent en laditte ville de Trancquenne et au dehors eu pluisieurs villaiges, moult grant quantité de Tartres, qui là habitent par tribut, lesquelz sont drois Sarrazins, sans avoir riens de la loy de Jhésucrist, et ont ung langaige à part nommé le *Tartre*. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 41) Et est assavoir que en ceste ville de Gazara se fault moult garder des Mamallucz, qui sont Chrestiens renoyez *Tartres*, et aultres gens du soldain (*Voy. et pard.* M., c.1419-1425, 86)
[exemple intéressant I] : En sa lignée il est *Tartre* de la partie d'Orient, et leur nacion si est appellée Iocate, et, selon aucuns, des parties de par delà sont ou furent les troiz roys qui vindrent aourer Nostre Seigneur Jhesus Crist (JEAN DE SULTANIEH, *Mém. Tamerlan* M., 1403, 445)

TAUPE, subst. fém.
[T-L : *taupe* ; GDC : *taupe* ; FEW XIII-1, 61b : *talpa* ; TLF XV, 1412a : *taupe*]
[forme intéressante] : Pour ce devons aler le droit chemin et estre en Nostre Seigneur et non pas fere comme pluseurs font en cest monde que leissent leurs propres seigneurs pour se mettre avec leur hennemix pour or ou par argent, comme pluseurs font que lessent Dieu pour le deable, que son parens de la *turpe* que change lez yeulx pour le coue (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 20)

TAVELLE, subst. fém.
[T-L (renvoi) : *tavele* ; GD : *tavelle2* ; FEW XIII-1, 10a : *tabella*]
[exemple intéressant] "Nappe" : …et miren grandes et longes *taveles* (VELAINES, *Pèler. tourn.* P., p.1432, 303)
REM. *Cf.* DMF TOUAILLE, "nappe"?

TEILLE2, subst.
[T-L : *teille* ; GD : *telle1* ; *FEW XIII-1, 156b : *tegula*]
[exemples intéressants] : Adont celluy Grec nous aporta une *telle* de terre qui tenoit bien VIII los de vin et le mist au millieu de nous six et ala querir pour chascun ung grant pot de vin et le mist dedans ladite telle. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 80) Et nous baillerent une grande *telle* de lait quaillié qu'ilz appellent yogourt et environ une XIIe de pains platz et desliez plus que oublies et d'un pié de rondeur et le ploye on comme ung cornet de papier sur la fachon d'une oublye à pointe, pour mengier le lait. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 89)

TEINT, subst. masc.
[T-L : *teint* ; GD : *teint* ; GDC : *teint* ; DECT : *teint* ; FEW XIII-1, 339a : *tinctus* ; TLF XVI, 1a : *teint*]
[exemple intéressant B] : Et en icelle y a beaucop de belles femmes et fort gentes en leurs habillemens, et sont femmes de très beau *taint* (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 105)

TEINTURE, subst. fém.
[T-L : *teinture* ; GDC : *teinture* ; FEW XIII-1, 338b : *tinctura* ; TLF XVI, 3a : *teinture*]
[exemple intéressant B] : Item, ou piet de celle montaigne est le lieu où Jhésus garist le mesel à qui il dist : Volo mundare, et en laquelle Jhésucrist fist le miracle de la *tainture* des draps, dont aucuns appellent ce lieu Cana-Galilée, mais ce n'est mye vray. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 91)
[exemple intéressant C] : Aussi le mestre de la barge et les compagnons avoient grant desir de gaigner, pour remporter de besongnez de par dessa, pour y gaigner en Castille, car ilz povent emporter plusieurs manieres de marchandises, comme cuyr, gresses, oursolle, qui vault biaucoup d'argent, qui sert à *tainture*, dates, sanc dragon et plusieurs autres choses qui sont au pais (BÉTHENCOURT, *Canarien* C., c.1490, 135)

TEMPÊTE, subst.
[T-L : *tempeste* ; GDC : *tempeste* ; DECT : *tempeste* ; FEW XIII-1, 177a : **tempesta* ; TLF XVI, 35b : *tempête*]
[nouveau syntagme C.2] *Estre en tempeste de qqn.* "Subir la colère de qqn" : …et la feusmes en grand bruyt et *tempeste* des Mores : a aucuns des pelerins ostoient le vin et la chair, des austres se mocquoient, et cryoient si fort qu'on ne povoit dormir, ne reposer. (*Pèler.* D., 1486, 340)

TENTILLON, subst. masc.
[*FEW XIII-1, 198b,200a : *tendere*]
[forme intéressante] : …et luy copay le tieste sur le place Saint March a Venise, pour ce on dist qu'il avoit fait traïsson a le Signourie de Venisse, mais quant on l'amena sur le place, il avoit .j. *tenquillon* de bos en le bouce, loijet par deriere, afin qu'il ne peuist parler. (VELAINES, *Pèler. tourn.* P., p.1432, 300)
REM. Est-ce le bon lemme?

TÉRÉBINTHE, subst. masc.
[GDC : *terebinthe* ; FEW XIII-1, 236a : *terebinthus* ; TLF XVI, 98b : *térébinthe*]
[exemple intéressant] : En ce lieu, y a des vignes, des pins et des arbres nommez *therebintes* et autres estranges arbres. (*Voy. Hierus.* S., 1480, 34)

TERRE1, subst.
[T-L : *terre* ; GDC : *terre* ; DECT : *terre* ; FEW XIII-1, 244a : *terra* ; TLF XVI, 119b : *terre*]
[nouveau syntagme II.C] *Terre du prestre Jehan.* "Royaume d'un souverain imaginaire, le Prêtre Jehan, situé au Paradis terrestre, d'abord en Orient, puis en Abyssinie" : Et du cousté devers levant, qui est terre ferme peuplée de sarrazins, sciet le royaume de la Guinoye, qui s'estent jusques au flun de l'Or, lequel flun marche en la *terre* du preste Johan. (GADIFER DE LA SALLE, *Canarien* C., c.1404-1406, 137) Et dedans l'esglise dudict Sainct Sepulcre a aussi bien d'autres manieres de Crestiens comme Abecins qui sont de la *terre* du prestre Jehan, Jaccobites, Hermenins et Crestiens de la saincture. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 12) Ce fleuve vient de Paradis terrestre, et passe par la *terre* Prestre Jean, et vient passer par Babiloine, et chiet en mer assés près d'Alixendre. (*Voy. Jérus.*, c.1395, 64) La sixiesme maniere des Crestiens sont Basins, autrement ditz Indians, et sont d'Indie de la *terre* du Prestre Jehan, grant seigneur qui a ving deux royaulmes soubz luy, et a grant desir, ainsi qu'on dit, d'avoir la foy des latins. (*Pèler.* D., 1486, 364) Item, je sceuz par pluisieurs oppinions que la cause pourquoy elle croist ainsy par chascun an, sy est par les très grans pleuves qu'il fait, environ mars et apvril, cent journées au dessus du Kaire, en la *terre* du prestre Jehan, où elle passe. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 126) Puis y est joignant le royaulme de Jherusalem, la ville de Damas qui est moult riche, et viennent les marchandises en celle ville de la *terre* de prestre Jehan pour mener en Turquie, en Hongrie et en Pollaine et par toutes les haultes Alemaignes. (LE BOUVIER, *Descript. pays* H., p.1451, 75)

REM. *Cf.* CAIRE-JABINET, Marie-Paule, « La lettre du Prêtre Jean : de la création d'un faux à la genèse d'une utopie », *En quête d'utopies*, textes réunis par C. Thomasset et D. James-Raoul, Paris, PUPS, 2005, p. 111-133.

TERTRE, subst. masc.
[T-L : *tertre* ; GDC : *tertre* ; DECT : *tertre* ; FEW XIII-1, 242a : *terminus* ; TLF XVI, 144a : *tertre*]
[exemple intéressant] *Tertre de roche.* "Éminence rocheuse" : Ce fait allâmes voir la ville que est forte ville sur ung hault *tertre* de roches, mais par dedans il y fait ort et mal plaisant, car les rues y sont estroittes et y fait ort et puant. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 95)

TÊTE, subst.
[T-L : *teste* ; GD : *teste3* ; GDC : *teste* ; DECT : *teste* ; FEW XIII-1, 272a : *testa* ; TLF XVI, 151b : *tête*]
[forme intéressante] : …et dit l'on que nulle dez espines ne flourissent fors que celles qui ont touché au propre *test* de Jhesu Crist, et celle ditte espine ne se mostre que une foix l'annee au dit jour du saint venrredi et lors chascun le puet veoir. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 52)

TÊTU, adj.
[T-L : *testu* ; GDC : *testu* ; FEW XIII-1, 278a : *testa* ; TLF XVI, 169a : *têtu*]
[sens nouveau II] Subst. masc. "Tête" : Et devés savoir que c'est au pays d'Arabie ou il ha une generacion de gens qui s'apellent Alarebs qui ne portent vestu que lez chamizes longes jusques a terre et sur le *testu* ung chapeau lié a une toille (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 39)

THÉRIAQUE, subst. masc.
[GDC : *theriaque* ; DECT : *tirïaque* ; FEW XIII-1, 308a : *theriaca* ; TLF XVI, 197b : *thériaque*]
[exemple intéressant] : Item le cipté de Jerico ou se trouvent lez serpens de quoy est fait le *tiriaque* VII ans VII carantenes de indulgence. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 47)

TOIT, subst. masc.
[T-L : *toit* ; GDC : *teit* ; DECT : *toit* ; FEW XIII-1, 151 : *tectum* ; TLF XVI, 287b : *toit*]
[forme intéressante] : Et nous conduirent jusques dedans ou avant que arrivé trouvasmes de leurs maisons qui semblent petitz *taitz* a pourceaulx. (*Pèler.* D., 1486, 408)
[exemple intéressant B.2] : Et nous conduirent jusques dedans ou avant que arrivé trouvasmes de leurs maisons qui semblent petitz *taitz* a pourceaulx. (*Pèler.* D., 1486, 408)

TOQUE2, subst. fém.
[GDC : *toque* ; FEW XXI, 530b : o.i.]
[forme intéressante] : Item, sont le surplus des autres Sarrasins, natifz du païs, en espécial d'Egipte, meschans gens, vestus d'une chemise, sans chausses, sans brayes, une *torque* sur la teste. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 120)
[exemples intéressants] : Et leurs *tocques* estoient premierement ung chappeau agu en rond de laine velue cramoisy et leurs tocques non point grosses dessus comme les aultres Mores les portent, mais elles leur pendoient de deux costez des oreilles bien bas de la largeur de la toille. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 50) Et incontinent, ledit Jehan de Mine me mena en une place que on appelle Bathzar là où on vent robes, tocques et aultres besoignes et y achetay ce qui m'estoit necessaire touchant cela, c'est assavoir deux robes blanches longues jusques au pié et la *tocque* de toile acomplie, une courroye de toile et unes brayes de fustenne pour ployer ma robe dedans et ung petit tappis pour couchier sur, unes besaches pour mettre mes choses dedans, unes besaches pour pendre aux oreilles de mon cheval pour mengier son orge et sa paille. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 60) Et quant je fus venu à Hamant, je y trouvay ung marchant de Venise qui se nommoit Laurens Sanranze qui me fist bonne chiere et me logea en sa maison et me mena au bathzar pour acheter les choses que mondit mamelu m'avoit dit qu'il me failloit avoir comme les aultres, c'est assavoir le bonnet qu'on met soubz la *tocque* et aultres petites coiffes de soye à la maniere des Turquemans et des cuilliers de Turquye, ung fusil et des cousteaulx, ung pigne et l'estuy et une chose de cuir à boyre de l'eaue. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 77) Ce turc a tousjours, où que il soit, XX mille hommes pour le garde de sa personne, et en esté se tient aux champs, près de bonne ville, sur rivière, à tentes et pavillons, et menguent à terre tous assis, et quant ilz chevauchent ilz ont l'arc et les flèches de corne, ou de nerfs, et le tabour de cuivre ou de leton, la masse et l'espée, et robe rouge de toille et de coton, ou de soie toute pointée contre le traict et la *toque* de toille blanche sur la teste bien entortillée contre le traict et les coups d'espée, et leurs bottes jaunes, rouges ou blanches, et bons chevaulx bien courans. (LE BOUVIER, *Descript. pays* H., p.1451, 92) Les gens d'icelle région parlent tous grec et s'abillent comme les Sarazins de vesture et de chaussure et en armes, mais que en lieu de *toques* portent chapiaulx. (LE BOUVIER, *Descript. pays* H., p.1451, 94)

[autre cas] : …et si portent autres chappeaux rons fais en manière de *coqullez* de Turquie. (JEAN DE SULTANIEH, *Mém. Tamerlan* M., 1403, 452)

REM. *Coqullez* (JEAN DE SULTANIEH, *Mém. Tamerlan* M., 1403, 452), l'éd. mentionne une variante *toquez* dans le ms. franç. 5624. Peut-être aussi à rapprocher de DMF CUCULLE : "capuchon de moine, vêtement de moine à capuchon" ? *Torque* (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 120), l'éd. confirme la lecture de la forme et mentionne une variante *tourque* dans ms. A.

TORCHON, subst. masc.

[T-L : *torchon* ; GD : *torchon* ; GDC : *torchon* ; FEW XIII-2, 103a : *torques* ; TLF XVI, 339a : *torchon*]

[sens nouveau] "Torche" : Et puis se alla pouzer hault au chasteau du mast et eumes par deux foix celle nuyt ceste tourmente et a chacune dez deux il vint et estoit qu'il sambloit ung *torchon* alumé que getoit grant resplendeur, le quel par se grace je vy a chacune foix qu'il vint bien cleremant et si firent pluseurs autres de le nef et lors dessa venue fut chascun recomfourtés et subitement toute celle fortune nous estrema et fist retorner le nuyt que estoit escure comme dit est si clere, que l'on povoit veoir bien long et la mer appaisimee, mes avions le vent contre nous que nous tourna en le ditte ille de Cecille a ung chief que l'on appelle Port de Pals ou prymes port et pousemes les ancres a grant payne pour le grant vent et marour qu'il faizoit. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 61)

TORMENTINE1, subst. fém.

[GD : *tormentine1* ; FEW XIII-1, 236b : *terebinthus*]

[exemple intéressant] : Pareillement en ceste ville croissent les arbres dont vient la *tourmentine*. (*Pèler.* D., 1486, 426)

REM. Pas d'ex. dans DMF.

TOUAILLE, subst. fém.

[T-L : *töaille* ; GD : *toaille* ; DECT : *töaille* ; FEW XVII, 408b : **thwahlja* ; TLF XVI, 368b : *touaille*]

[nouveau syntagme B] *Touaille de tête* : …et singulièrement en chemises de soye brochiés d'or et *touailles* de testes garnies de pierres, et pareillement les sollers, robes de mesmes larges et légières en fachon de homme, et portent toutes brayes maridanes. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 184)

[autre cas] : Quand elles vont par la ville audit Kaire et ailleurs, tousjours sont à cheval ou sur asnes, jambe decha, jambe de là, et touttes couvertes d'une touaille blanche et le visage couvert d'une *toule* noire, tellement qu'elles voyent au travers et ne les peult on veoir, et sont en cest habit sy lourdes que jamais on ne les extimeroit belles : mais en leurs maisons se parent, et prendent autres habis de soye beaux et riches à merveilles selon la puissance et l'estat du mary (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 184)

REM. Faudrait-il plutôt rapprocher *toule* (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 184) du lemme TOILE?

TOURER, verbe

[GD : *tourer* ; FEW XIII-2, 436b : *turris*]

[exemple intéressant] : Ceste dite place est tresforte de tresbeaux fossés tous glacissez et à double muraille, tresbelle et bien *tourée* tout autour selon la terre. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 213)

TOURETTE, subst. fém.

[T-L : *torete* ; GD : *torete* ; FEW XIII-2, 436a : *turris*]

[exemples intéressants A] : Item, est Sayette ville fermée, très petite, assez bien édefiée de maisons basses, toutes de pierres grises, située bas sur ces deux pors, comme on peult vëoir par exemple, et n'y a que ung sengle mur bas en toute la fermeté, devers la mer, avecq aucunes meschans petites *tourettes*, excepté la tour cornière, vers Baruth dessusdit, qui est belle assez. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 153) …et y a manière de deux petittes *tourettes* par le dehors de ladite grande muraille où ledit puis est enclos, comme dit est (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 171) ...l'une d'icelles *tourettes* entre les quatre citernes, et l'autre assez près. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 171)

TOURNELETTE, subst. fém.

[T-L : *tornelete* ; GD : *tornelette* ; FEW XIII-2, 436a : *turris*]

[exemple déjà présent] : Lequel pillier est encore en icelle eglise en une petite *tournelette* ou il ne peut tenir que deux personnes a une fois, et est tout près du grant autel a destre main. (*Voy. Jérus.*, c.1395, 22)

TOURNOYER, verbe
[T-L : *tornoiier* ; GD : *tornoier* ; GDC : *tournoyer* ; DECT : *tornoiier* ; FEW XIII-2, 61a : *tornare* ; TLF XVI, 410a,410b : *tournoyer1*/*tournoyer2*]
[autre cas] : …et si cuydions bien estre allés nostre chemin et furent toux esmerveillés coment puyons estres si alongués de le terre que le jour davant avions veue et come nous cuydions ajouster de le ditte ille et tout jour nous en alloinyons, plus avant alames par retourner en le ditte ille que en *tournejant* sa et la par le mer null ne savoit en quel part estoie tant avions roddé et tournoié le mer. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 72)
REM. *Tournejant* (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 72), lire *tournoyant*?

TRAC2, subst. masc.
[GD : *trac* ; FEW XIII-2, 190a : *trak-*]
[exemples intéressants C] : …et d'un *trac* allasmes prendre nostre giste au Chastel en Cambrésis, où dudit Vallenchiennes jusques illec l'on compte VII lieuwes. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 2) …troisième journée, partismes dudit lieu environ une heure devant soleil levant, et d'un *trac* cheminâmes tout ce jour jusques environ six heures du soir, que vinsmes logier en une playnne entre grans montaignes de sablon. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 152)

TRADITION, subst. fém.
[T-L : *tradicïon* ; GD : *tradicion* ; GDC : *tradition* ; FEW XIII-2, 152a,152b : *traditio* ; TLF XVI, 443b : *tradition*]
[exemple intéressant II] "Action de livrer qqn, une communauté, abandon, trahison" : Après nous menèrent au lieu et champ nommé Acheldemach qui fut acheté des xxx deniers que Judas rendy et lesquelz il avoit eu de la *tradicion* de nostre Sgr. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 141)
REM. *Tradicion* (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 141), lire *trahison*?

TRAIN, subst. masc.
[T-L : *träin* ; GD : *train* ; GDC : *train* ; DECT : *träin* ; FEW XIII-2, 163b,164a : **traginare* ; TLF XVI, 457b : *train*]
[exemples intéressants C.3.a] *D'un train* : Le jeudi, XVI.e jour dudit février, nous partîmes du matin dudit lieu de Arceyes sur Aube, et d'un *train* tirâmes au disner à Troyes en Champaigne, et y séjournâmes tout le jour pour refaire nos chevaulx qui, comme dit est, estoient fort traveilliez de la gellée. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 4) Et au point du jour de ceste nuit qui fut le vendredy XXVII.e d'octobre et VIII.e journée de nostre retour depuis ladicte sainte Catherine, partismes dudit logis et tirâmes d'un *train* jusques deux heures devant soleil couchant et jusques à un cours d'eauwe venant de la rivière du Nil à deux milles près de la Matharie, ouquel lieu y a ung grand jardin nommé Burquet sur le chemin allant du Kayre à la Mecque, lequel est plain de palmiers et pluiseurs aultres arbres (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 172) Le vendredy, XVI.e jour du dit mois de février oudit an mil IIIIc IIIIxx et six, après avoir oy la messe et desjuné, montay à cheval avec et en la compaignie de mon oste de L'estoille, et d'un *train* tirâmes en la dicte ville de Mons oudit pays de Haynnau, en laquelle je entray ce jour environ quattre heures après midy. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 207)
REM. Pas d'ex. pour ce syntagme dans DMF.

TRANCHE, subst.
[T-L : *trenche* ; GD : *tranche* ; GDC : *tranche* ; FEW XIII-2, 279a : **trinicare* ; TLF XVI, 487b : *tranche1*]
[exemple intéressant C.1] : Maiz est vray et certain que les pommiers portent de bonnes pommes et tres excellentement belles et grosses et on ne sçaroit coupper lesdites pommes de coustel ne aultrement soit de long ou de travers que en la *trenche* de la pomme ne se appere, et sont les feuilles des pommiers longues de VI a VII pies et assés larges qu'il n'en fault que deulx a couvrir ung homme comme de une robe. (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 155)
REM. Pas d'ex. dans DMF.

TRANCHÉE, subst.
[T-L : *trenchiee* ; GD : *tranchiee* ; GDC : *tranchiee* ; DECT : *trenchiee* ; FEW XIII-2, 280a : **trinicare* ; TLF XVI, 489b : *tranchée*]
[nouveau syntagme] *Tranchée de roche* : …adroit de ceste ditte ville en une tres grande et haulte montaigne ha une grant ville avec deux chasteaux, le quelle se nomme Castrojohan, et a l'un chiest de le ditte ville est l'un dez chasteaux en tres grant avantatge assis, le quel est moult fort de toux costés sans nulle venue que par une eschine de montaigne devers le part de le ditte ville, sus le quelle venue ha bonne *tranchee* de roche et une grosse tour davant et celluy chastell appellent le Chasteau dez Lombars, au quel chastel le roy de Cecille tynt lonc tamps le siege et onques ne le peut avoir par force. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 63)

TRANSIS, subst. masc.
[*FEW XIII-2, 207a : *transire*]
[sens nouveau] "Personne morte de froid" : …et après que les neiges sont consumez par pluye ou challeur, on trouve les mors et les porte on en la logette que on appelle la chappelle des *transsis* du mont Senys (*Voy. Hierus.* S., 1480, 6)
[sens nouveau] [Dans le toponyme] *Chapelle des transis* : …et après que les neiges sont consumez par pluye ou challeur, on trouve les mors et les porte on en la logette que on appelle la chappelle des *transsis* du mont Senys (*Voy. Hierus.* S., 1480, 6)

TRARIL, subst.
[FEW, Ø]
[exemple déjà présent] : Item sur son corps y a ung grant os du *traril* de l'echine de saincte Marie Magdalene, demy pié de large en quarre. (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 105)

TRASTRE, subst. masc.
[T-L : *trastre* ; GD : *terrace3* ; FEW XIII-2, 217a : *transtrum*]
[exemple intéressant A] : En Candie ce font tous les coffres, bans, chaires, tables, *traistes* et aultre choses, bateaulx, navires tout de boys de Cypre qui se nomme en grec Yparis. (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 125)

TREF1, subst. masc.
[T-L : *tref1* ; GD : *tref* ; FEW XIII-2, 135a : *trabs*]
[sens nouveau A] "Bôme, vergue, espar horizontal" : …en ladite cité de Coursole fust enterré hors la ville en ung cimitiere ung matelot, lequel fust tué du *tref* de la boulingue etc. (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 114)

TREILLER1, verbe
[T-L : *treillier* ; GD : *treillier* ; FEW XIII-2, 266a : *trichila*]
[forme intéressante] : A main dextre de ladicte chappelle ainsy qu'on y entre, y a une fenestre *treslée* de gros bois où il y a partie de la coulompne à laquelle nostre Sgr fut lyé et batu en la maison de Pillate. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 131)
[exemples intéressants B] : A main dextre de ladicte chappelle ainsy qu'on y entre, y a une fenestre *treslée* de gros bois où il y a partie de la coulompne à laquelle nostre Sgr fut lyé et batu en la maison de Pillate. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 131) …fenestres en maniere d'aumaires, dont en l'une fut lonctampz gardee la Vraie Croix, et en l'autre feniestre est la coulombe a laquelle Jhesus fut batus et liiet tout nut, et sont *traillés* de fier (VELAINES, *Pèler. tourn.* P., p.1432, 302)

TREILLIS1, subst. masc.
[T-L : *treilliz* ; GDC : *tresliz* ; FEW XIII-2, 266b : *trichila* ; TLF XVI, 569b : *treillis1*]
[autre(s) cas] : …et a par devant icelle aulmaire ung *trelis* de fer pour garder ledit saint corps. (*Voy. Jérus.*, c.1395, 64) mais le Roy fist adont faire ung gros *trelis* de fer, a quoy l'en ne peult approcher ladicte croix si comme l'en faisoit devant ; (*Voy. Jérus.*, c.1395, 83) et si n'est ouvert icellui *trelis* s'il n'y a aucun de par le Roy. (*Voy. Jérus.*, c.1395, 83) …et est ledit pillier enclos en une grant frenestre, et par devant a ung *trelis* de fer, et y peult l'en toucher de la main parmi ledit trelis. (*Voy. Jérus.*, c.1395, 28)
REM. Ces exemples ont été placés sous *treille* dans *DMF2012*.

TRESLUIRE, verbe
[T-L : *tresluire* ; GD : *tresluisant* ; FEW V, 431a : *lucere*]
[exemple intéressant] : Il y avoit aussy chandeliers d'or sur lesquelz avec les chandelles y avoit picos d'or où l'on mist gros ballés, à l'un cincq et à l'autre quattre pour tant mieulx les veoir *treluyre*. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 44)

TRESMONTAINE, subst. fém.
[*FEW XIII-2, 211a : *transmontanus*]
[exemples intéressants A] : …l'une est par où nous venismes, l'autre s'en va par la *tremontaine* en tirant en la Perse et vers le pays d'icelluy seigneur qu'on appelle Surgadiroly, l'autre va contre le soleil levant. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 102) Item, de là me party et passay par ung tresbeau pays, et laissay le chemin de Nique qui est près de la mer Maiour devers le *tremontaine* et tiray costoiant le goulfe de Constantinoble et me logay en une ville où n'a nulles gens que Grecs laquelle a esté destruicte et n'est pas de grant valeur. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 139) Auprès d'icellui païs du costé de devers la *Tremontaine* est le païs de Rommaigne qui est au long de la mer sus le goulfe de Venise, et est biau païs, et plain et fertil de tous biens. (LE BOUVIER, *Descript. pays* H., p.1451, 83) Puis y est du costé devers la *Tremontaine*, le païs de la Marque, qui est très bon païs et sus le bort de la mer du goulfe de Venise, et est ce païs du païs du Pape et du royaulme des Romains et aussi est Pérouse. (LE BOUVIER, *Descript. pays* H., p.1451, 83) Du costé de devers le couchant est le royaulme de l'Estau que pluseurs gens appellent le païs de l'Inflent, qui joint au païs de Tartarie devers le

levant et devers le couchant au royaulme de Nortveghe, et devers le midy à Pruce, et est du costé de la *trémontaine* la mer occident. (LE BOUVIER, *Descript. pays* H., p.1451, 101)
[exemple intéressant] *Vent de tresmontaine* : Joignant de ce royaulme est Letau, et le royaulme de Norveghe, et cellui de Suegue, lequel s'estant en la mer occéanne bien avant, et à cel endroit de mer n'a plus ysles ne terre, car on dit que oultre ce païs vers le couchant au parfont de la mer est enfer, et en aucun endroit n'a point de jour, et en part le vent de galerne que les Estalliens appellent le vent de la *tresmontaine*, c'est le plus froit et le plus mauvais vent du monde et aussi vient-il du plus froit païs. (LE BOUVIER, *Descript. pays* H., p.1451, 102)

REM. *Vent de tresmontaine*: réf. en remarque dans DMF.

TREÜ, subst.
[T-L : *trëu* ; GD : *treu* ; DECT : *trëu* ; FEW XIII-2, 257b : *tributum*]
[formes intéressantes] : Et viennent une foiz l'an, en grant quarvanne et compaignie, au Sainct Sepulchre sans payer aucun *treut* au Souldan, ne aux Mores, mais entrent en la ville de Jherusalem et dedans le Sainct Sepulchre, la baniere desployee (*Pèler.* D., 1486, 363) Et disant que si les Mores sont payez une annee de quelque *trut* ou imposicion combien qu'elle ne leur soit pas deue, le tirent a consequance tellement que tousjours apres s'en font payer. (*Pèler.* D., 1486, 387) De peur d'avoir guerre, les Genevoys en rendent chacun an, *trut* au turc, qu'on dit monter a plus de XXV a XXX mille ducatz. (*Pèler.* D., 1486, 425) Et là ilz prendent les *trahus* des pellerins. (*Voy. et pard.* M., c.1419-1425, 98)

TREÜTAIRE, adj.
[*FEW XIII-2, 257b : *tributum*]
[exemple déjà présent] : …mais elle est *trehutaire* à l'Empereur de Constantinople (*Voy. et pard.* M., c.1419-1425, 78)

TRIBALLER, verbe
[FEW I, 220b : *ballare*]
[exemple déjà présent] : …le mer estoit si haulte que lez ondes entroient pour le plus hault de dens la nef et se *tribailloit* tant de l'un costé sur l'autre que n'estoit homme liens se puisse tenir de piés ne assigié, s'il n'estoit bien afferré aux bors de le ditte nef ou aillors par lez chambres en quelque autre chose bien lié, ne arque ni table ne riens que liens fusse ne povoit se tenir en son lieu, ains alloye per la nef a través de la gent tant se tourmentoyt la nef, et chescune foix nous penssions qu'elle versse par l'un bort ou pour l'autre. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 58)

TRINQUET1, subst.
[GDC : *trinquet* ; FEW, Ø ; TLF XVI, 628a : *trinquet1*]
[forme intéressante] : Le lundy, XII.e jour pour juing, encoires pour cause du vent nous séjournâmes audit port de Parence jusques environ soleil couchant que lors feymes voille, du grant de lait de thimont aussy de medansne et du *drincquet*, et chenglâmes pour tirer à Jarre. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 87)

REM. *Cf.* BOURET-BÉRENGER, Marie-Françoise, *La Méditerranée, lieu d'échanges de mots. L'exemple des mots de marine. XIIIe-XVIIe*, sous la direction de Monique Léonard, Thèse de l'Université du sud Toulon Var, 2011, p. 369.

TRIOMPHANT1, adj.
[GDC : *triomphant* ; FEW XIII-2, 310b : *triumphare* ; TLF XVI, 630a : *triomphant*]
[nouveau syntagme A] *Arc triomphant* : Aussi le demonstrent bien les edifices qui y sont tant encores ès grans palaiz, arcz *triumphans*, columpnes, pilliers de marbre, comme ès statues d'hommes et chevaux qui, selon qu'il me sambloit, est une merveilleuse chose à veoir et à penser comment elles avoient eté faictes ne dreciées et plusieurs aultres choses qui seroient trop longues à escripre (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 4)

TRIOMPHE1, subst.
[T-L : *trïonfe* ; GDC : *triomphe1* ; FEW XIII-2, 311a : *triumphus* ; TLF XVI, 630b : *triomphe1*]
[autre cas *Sic* dans l'éd.] : Après vespres, fut ramené aussi à grant *trimphe* comme il fut amené. (*Voy. Hierus.* S., 1480, 14)

TRONCHE, subst. fém.
[T-L : *tronche* ; GD : *tronche* ; FEW XIII-2, 340a : *truncus*1 ; TLF XVI, 666a : *tronche*]
[exemple intéressant A] : Oultre la branche qui porte les pommes quant vient le temps qu'elle veult issir de la *tronce* ou tige on la peult ouyr plaindre et crier comme ung enfant ou une fame estant en paine d'enfanter et aultres choses que on n'a espace descripre. (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 156)

TROUBLE2, adj.
[T-L : *torble1* ; GDC : *tourble1* ; DECT : *torble1* ; FEW XIII-2, 427a : **turbulus* ; TLF XVI, 689b : *trouble1*]
[exemple intéressant B.1] : …des deulx costés dudit ceur y a deulx petites chapelles fort *troublez* (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 98)

TROUSSE, subst. fém.
[T-L : *torse* ; GDC : *trousse* ; FEW XIII-2, 92b : *torquere* ; TLF XVI, 698b : *trousse*]
[exemple intéressant A.1] : Après avoir esté ce jour de lundy sur ledit fleuve et la nuyt ensuivant sur nostre germe, aussy le mardy et le merquedy ensuivant, VII.e et VIII.e dudit mois de novembre, arrivasmes à Damiette en Egipte le jeudy IX.e dudit mois bien matin à l'ostel du consul qui est Venisian : Là veismes grand forche d'arbres portans casse fistules, et d'autres qui portent une grande feulle longhe comme une aune et large comme un chou, et porte une manière de fruit qui vient par *trousses* long et tendre, tirant à forme de cucombre, réservé qu'il est une uny et la pel doulce (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 183)
[exemple intéressant A.3] [Dans une comparaison] : Et ainsy nous partismes ce jour à dix heures dessusdit, et allâmes ce jour logier et couchier à VIII ou X milles dudit Gazera, lez ung village, soubz aucuns arbres grans portans fighes par les grosses branches comme *trousses*, et non pas par les branchettes comme en nostre quartier tous fruis se portent. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 150)

TRUCTZ, subst.
[FEW, Ø]
[exemple intéressant] : Ce jour combien que nostre trucheman feust tenu de payer pour nous toutes choses, c'est a dire, *tructz*, devoirs et courtoisies, nous contraignit, au mains nous fist contraindre par ung qui faignoit estre le seigneur de la dicte ville, de payer pour le louage de la dicte mazure ou nous estions, chacun demy ducat, qui pour ung an ne valloit point deux medins. (*Pèler.* D., 1486, 393)
[exemple déjà présent] : …auquel voyaige faisant, nous devoit fournir ung chacun d'un bon asne pour chevaucher et ung chameau pour porter les bagaiges et vitailles, et nous devoit mener en personne et a seurecté en payant pour nous, et nous acquicter de tous *tructz*, devoirs et courtoysies quelz qu'ilz fussent, a quelque part que ce fust, jusques au dit lieu de la Matherie (*Pèler.* D., 1486, 380)

TUGURION, subst. masc.
[FEW XIII-2, 398a : *tugurium*]
[exemples intéressants] : Et oultre ce dit bourg, il y a de tous costez de la dicte terre ferme *tygurions* en grand nombre qui semblent logis de bien povres gens. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 98) et en iceulx *tigurions* et en aultres villages assez près y avoit, comme nous fut dit, mil sauldoyers à cheval, et desquelz chevaulx j'en veys aucuns bons. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 98) Esquelz *tigurions* il y a grand partie de gens Egipciens telz que ceulx que autresfois j'ay veu en nostre pays, et desquelz Egipciens en y a la pluspart maricheaulx, et euvrent d'icellui mestier eulx estans assiz à la terre et leurs soufflets sont de peaulx de chièvre. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 98)

TURQUESQUE, adj.
[*FEW XIX, 191b : *Türk*]
[sens nouveau] "Langue turque" : Il y eut un esclave du Turc, d'environ cinquante ans, qui estoit ung des serviteurs dudict filz du Turc et estoit homme d'auctorité et entendy que je ne parloie pas bien la langue *turquesque*. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 128)

TURQUOISE, subst. fém.
[T-L : *turcoise* ; GD : *turquoise* ; GDC : *turquoise* ; FEW XIX, 191a : *Türk* ; TLF XVI, 757a : *turquoise*]
[exemple intéressant I] : Les dictes pierreries se prannent en Inde, ainsi que nous ont dit ceulx qui ont esté en certaines montaignes, c'est assavoir les rubiz balleys, emerauldes et *tourquoyses*, en une contree dedans des rochers, et aucunes foiz soubz terre (*Pèler.* D., 1486, 421)

UNION, subst.
[T-L : *unïon* ; GDC : *union* ; FEW XIV, 45a : *unio* ; TLF XVI, 809a : *union1*]
[forme intéressante] : Le dit Sr. de Bethencourt envoia querir à Rubicon messire Jehan Le Verrier, prestre et chappellain du dit Sr. à qui il dit plusieurs choses de segret, et à ung nommé Jehan Le Courtois, auquel il bailla aucunes chargez qui povent toucher son honneur et proufit, et lui encharga qu'il print bien garde en toutes choses qu'ilz verroient qu'ilz syoit de faire, et qu'ilz fussent eulx deulx comme freres, en gardant tousjours paix et *eunyon* en la compagnie, et que le plus tost qu'il pouroit il feroit deligensse de retourner. (BÉTHENCOURT, *Canarien* C., c.1490, 41)

VAGUE3, subst. fém.
[T-L : *vague1* ; GDC : *vague1* ; FEW XVII, 418a : *vágr* ; TLF XVI, 881b : *vague3*]
[formes intéressantes] : …mais en retournant par les canaulx pour gaignier et fendre les waghes à cause que le vent estoit sy grand dont la mer estoit fort tourmentée, nous estans sur nostre dicte barquette les *waghes* de la mer nous venoyent couvrir d'eauwe, et souvent estoit nostre dicte barquette sy hault que l'on le véoit tout par bas, et puis en descendant l'eauwe entroit dedans (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 41) et avant l'entrer oudit logis nous fally sur ung boitkin traverser ung grand courant d'eauwe qui venoit de la plaine mer, où il faisoit très périlleux par les grans *waghes* qui à cause de la tempeste estoient sur la mer. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 49) Le lendemain vendredy, derrain jour de mars, ne peusmes partir dudit Fournaise qu'il ne fut bien IX ou X heures du matin, pour ce que toutte la nuit il fist grand tempeste de vent et de pluye jusques à nostre dit partement, et encoires pour passer le canal audit Fournaize qui est ung membre venant de la rivière du Poth et où il faisoit bien périlleux par les grans *waghes* qui estoyent venans de la mer qui y entroit pour cause de ladicte tempeste et que estions sy près de ladicte mer. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 50)

VALAQUE, adj. et subst. masc.
[FEW, Ø ; TLF XVI, 894b-895a : *valaque*]
[forme intéressante] : Et quant nous venismes à la court, nous trouvasmes le seigneur qui estoit assis en sa place et tenoit court et n'avoit nul en ladite galerie que luy et ceulx qui luy portoient sa viande et les bachas estoient dehors en piez, bien loing de luy et les autres gens aussi que j'ay dit qui y estoient la premiere fois, et estoient en moindre nombre, et se n'y avoit point de buffet, ne de menestrelz aussy, ne le seigneur de Bossene, ne les *Wallachz*, mais bien y estoit le frere du duc de Chifalonie nommé Magnoly lequel se tient tout coy avec ledit Turc comme son serviteur (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 195)

VAN, subst. masc.
[T-L : *van* ; GDC : *van* ; FEW XIV, 157a : *vannus* ; TLF XVI, 911b : *van1*]
[sens nouveau] "Appareil pour trier les pommes" : Premierement il y a VII portes au portail, VII percez en trous a bouttoir les poms comme ung *van* et la grant porte non (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 98)

VAS, subst. masc.
[T-L : *vas* ; GD : *vas* ; FEW XIV, 188b,189a : *vas*]
[exemple déjà présent] : Lesquelx chief et os ilz tiennent en ung petit *waz* ou sepulcre de pierre de marbre, qui est de deux piez et demy à trois piez de long, qu'ilz tiennent fermé à troiz serures, assiz sur ung mur et assez haultet auprès du grant autel, quant on entre à la main droitte. (*Voy. et pard.* M., c.1419-1425, 92)

VENDRE, verbe
[T-L : *vendre* ; GDC : *vendre* ; DECT : *vendre* ; FEW XIV, 231b : *vendere* ; TLF XVI, 977a : *vendre*]
[exemple intéressant A.1] *Vendre en gros* : La pluspart des manans dudit Jarre ont vins à *vendre* en gros ou à débit, et sont fort vins que l'on ne peult boyre sans beaucoup d'eauwe. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 88)
[nouveau syntagme A.1] *Vendre à débit.* "Vendre au détail" : La pluspart des manans dudit Jarre ont vins à *vendre* en gros ou à débit, et sont fort vins que l'on ne peult boyre sans beaucoup d'eauwe. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 88)

VENDREDI, subst. masc.
[T-L : *vendredi* ; GDC : *vendresdi* ; DECT : *vendredi* ; FEW XIV, 270a : *Venus* ; TLF XVI, 977b : *vendredi*]
[nouveau syntagme] *Bon/grand vendredi.* "Le vendredi saint" : …et nous affermerent les seigneurs Freres ainsi que ainsi florist elle chascun an au jour du Grant *Vendredi*. (*Voy. Jérus.*, c.1395, 94) et sachiés qu'elle florist chascun an, au jour du Grant *Vendredi*, a heure de midi, et ainsi la veismes nous toute florie le jour du Grant Vendredy, au retourner a Rodes. (*Voy. Jérus.*, c.1395, 9) et au dessoubz a une fosse où saint Jehan l'Evangéliste entra quand il eut dit messe, et là ne trouva on fors que pain de paradis, et de là vient le jour du bon *vendredy* l'uile du baptesme de quoy on use au pays et environ Romme. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 64)

VENTUEUX, adj.
[GD : *ventueux* ; FEW XIV, 254a : *ventosus*]
[exemple déjà présent] : Cy après sensuyt le commencement de la montaigne du mont Senys qui dure à monter une lieue et deux lieues de loing, qui souvent est enclose et couverte de moult grant habondance de neiges qui, par temps *ventueux*, cheent et descendent impétueusement sur les chemins, et tuent ceulx qui sont esditz chemins (*Voy. Hierus.* S., 1480, 5)

VERDEREL, subst. masc.
[GD : *verderel* ; *FEW XIV, 512b : *viridis*]
[exemple déjà présent] : Et avoit assez longue queue en la fachon de ces gros *verdereaulx*, et avoit les piedz comme les mains d'un petit enfant et la teste comme un grant lievre. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 22)

VERGE1, subst.
[T-L : *verge1* ; GD : *verge* ; GDC : *verge* ; DECT : *verge1* ; FEW XIV, 490a : *virga* ; TLF XVI, 1018a : *verge*]
[forme intéressante] : …et vont toux a pié fors que aucuns qui vont a chevau sobre meschantes bestes que le plus grant partie sont asnes et petitz soumiers, et eulx ne portent nulle armeure fors que une petite *berge* en le main a ung petit fer qui no vaut guieres tout, et si vont piés deschaux et sens esperons et en telle maniere se abillent quant eulx se vuellent bien arreer ne vont en guierre. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 39)

VERJUS, subst. masc.
[T-L : *verjus* ; GDC : *vertjus* ; DEAF, J 770 : *verjus* ; FEW V, 84b,85a : *jus*2 ; TLF XVI, 1035a : *verjus*]
[exemple intéressant B] : …et ne savoit riens de cecy mondit mamelu, qui, ce mesme jour, nous avoit fait acheter une oye et l'avoit fait boullir et en lieu de *verjus* pour la mengier, il acheta de verdes foeilles de poreaulx et mangiasmes tous ensamble, et nous dura jusques à trois jours. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 81)
REM. Pas d'ex. dans DMF pour ce sens en dehors du contexte métaphorique.

VETADE, adj.
[*FEW XIV, 570a : *vitta*]
[exemple déjà présent] : Item une piece de telle d'indie *vetade*. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 80)

VEUGLE1, subst.
[*FEW XXIV, 35b : *ab oculis*]
[exemples intéressants] : Item auprés est le fonteyne de Siloe ou Jhesu Crist envoya le *veugle* se laver et tantost recrouva le veue VII ans VII carantenes de indulgence. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 44) Item pres de Jerico est le lieu ou se seet le *veugle* jouste le *veugle* que Jhesu Crist enlumina VII ans VII carantenes de indulgence. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 46)

VIDER, verbe
[T-L : *vuidier* ; GD : *vuidier* ; DECT : *vuidier* ; FEW XIV, 590a : **vocitus* ; TLF XVI, 1118a : *vider*]
[exemple intéressant II.A.1.a] Inf. subst. *Au vider de.* : …aussy payâmes nous au *widier* dudit Verseilles pour le pont, pour chascun homme et cheval, I sixain. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 22)
[exemple intéressant II.A.1.a] *Vider sur.* "Faire une sortie sur" : Aucunne fois *wident* sur la terre au soleil et du long la rive menguent les fruys s'ilz en treuvent (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 183)

VIGNE, subst.
[T-L : *vigne2* ; GD : *vigne* ; GDC : *vigne* ; DECT : *vigne1* ; FEW XIV, 471b,474b : *vinea* ; TLF XVI, 1143a : *vigne1*]
[forme intéressante] : Ainsi nous entrasmes ou canal et aveons terre de montaignez de costé et d'aultre, a dextre l'isle de Courfoul, a senestre les mons que tiennent les Turcz, sinon une petite *vine* et chasteau nomme Boutintron (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 118)
[autre cas] : Et sont les terres bonnes pour labourer, pour blés, pour *ving* et pour toutes autres choses. (BÉTHENCOURT, *Canarien* C., c.1490, 233)
REM. *Vine*: faut-il comprendre "vigne" ou de "vin"?

VIN1, subst.
[T-L : *vin* ; GDC : *vin* ; DECT : *vin* ; FEW XIV, 478a : *vinum* ; TLF XVI, 1157a : *vin*]
[nouveau syntagme] *Vin de romenie.* "Vin des îles grecques" : Là vont les Jannevois et autres marchans quérir et chargier espices, fiques, *vin* de Rommenie, résins, draps d'or et de soie et pierrerie, bois à faire arcs et arbalestres qu'ils mainent par mer en Angleterre et en Flandres. (LE BOUVIER, *Descript. pays* H., p.1451, 93)
REM. *Cf.* ROMENIE.

VIOLÉ, adj.
[GD : *violé2* ; FEW XIV, 484a : *viola*]
[formes intéressantes] : …et au cuer de le ditte eglize a d'autres pierres belles et moult estranges et roluysans que l'on se puet de dens cleremant veoir, et les appellent porfedo et en y a de trois manieres de couleurs, l'une est vert, l'autre est blanc et l'autre de *violle* (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 67) …et de dens ceste eglize dehors le dit cuer a une petite chapelle ou il a X piliers reons de ceste ditte pierre porfedo toux de couleur *violle* assés lonx et du cuer en bas est le ditte eglize a deux rengues de piliers de marbre toux reons bien lonx et assés gros et sont faitz moult soutilmant et tout les coustés de haut. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 67) Le ditte sepulture est de une grande pierre toute entiere de celle ditte pierre que l'on appelle porfedo de couleur *violle*, et par dessus ceste tombe est le covercle tout d'une autre piesse de celle mesme pierre et couleur et sont si soutilmant joyntes que eschassemant l'on le puet conoistre. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 68)

VIOLETTE, subst.
[T-L : *vïolete1* ; GD : *violete1* ; GDC : *violette* ; DECT : *vïolete1* ; FEW XIV, 483b : *viola*]
[sens nouveau] *Violette de pierre.* "Pierre de couleur violette" : …et davant le grant porte de ceste eglize a une plasse assés grande couverte de boys gentemant, et soustiennent le ditte couverture VIII piliers de marbre reons et bien haults et plain fais, et toute celle paroy davant celle entree et les coustés tant comme tient le ditte couverture, que est tout de belles tables de marbre joyntes couste et couste, mises au lonc le chief an amont, moult belles et playnes, et toute le place de bas est ouvree de belle *viollete* de pierre et de grandes pierres de porfedo et de marbre. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 68)

VIZIR, subst. masc.
[FEW XIX, 198a : *vezir* ; TLF XVI, 1229b : *vizir*]
[exemples déjà présents] : Item, il a IIII hommes que l'en nomme bascha ou *visirs* bacha c'est à dire ainsi que capitaines ou conduiseurs et visirz, c'est à dire conseilliers, et ces quatre ont cest office et nul ne parle audit seigneur se ce n'est par le moyen de ceulx cy, qui ont le gouvernement de luy et de tout son hostel entierement. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 183) Item, il a IIII hommes que l'en nomme bascha ou visirs bacha c'est à dire ainsi que capitaines ou conduiseurs et *visirz*, c'est à dire conseilliers, et ces quatre ont cest office et nul ne parle audit seigneur se ce n'est par le moyen de ceulx cy, qui ont le gouvernement de luy et de tout son hostel entierement. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 183)

VOGUER, verbe
[T-L : *voguer* ; GD : *voguer* ; GDC : *voguer* ; FEW XVII, 606a : **wogon* ; TLF XVI, 1236b : *voguer*]
[exemples intéressants] *Voguer la mer.* "Naviguer" : …ainsi toute la journee *vaugames* la mer a petit vent, et vers le soir deulx ou troys heures devant soleil couché fusmes en mer et estoit le vent contraire tellement que nous convint gesir en mer devant une isle et chasteau en Turquie nommee Waronne (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 117) Toute la nuyt fast fort vent contraire terriblement et tellement que tout le vendredi *vaugames* la mer sans pouer aler avant sinon que nous entrasmes plus avant en grant mer parfonde d'une lieue ou plus tellement que nous veismes une ville en Poulle et long pays de la terre, et vers le soir retournasmes gesir environ la dont estions partis le matin (BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480, 117)

VOISIN, adj. et subst.
[T-L : *voisin* ; GDC : *vesin* ; DECT : *voisin* ; FEW XIV, 414b : *vicinus* ; TLF XVI, 1269a : *voisin*]
[autre cas] : Entre les quels est le guolf du Chasteau Raupa et le guolf de le Levetique *devezint* ces deux le ylle du Semy en lequel Jhesu Crist se demostra cruciffié a saint Estassi et de cest païs fut entiquemant seigneur le roy Menelaus, mary de le belle royne de Gresse qui avoit a nom Heleyne, le quelle par force s'en apourta Paris en Troye. (CAUMONT, *Voy.* N., p.1420, 30)

REM. Lire *de vezins*? *Vesin* pouvant être une forme du lemme VOISIN (cf. GDC : *vesin*). Lu *de vezint* dans l'éd. La Grange, p. 40. On pourrait ici proposer le sens de "qui est situé à proximité, qui est contigu" (*cf. voisin* DMF IA1).

VOÏVODE, subst.
[GDC : *vayvode* ; FEW XX, 52b : *vojevóda* ; TLF XVI, 1275a : *voïvode*]
[formes intéressantes] : Et de là m'en alay parmy Wallackie la petite, par grans désers, et trouvay le *wiwoude* Alexandrie, seigneur de laditte Wallackie et de Moldavie, à ung sien villaige, nommé Cozial, lequel me dist pour certain encores mieulz la vérité de la mort de l'empereur de Turquie et la grosse guerre qui estoit partout le païs, tant au costé devers Grèce comme oultre le bras Saint-George, devers la Turquie, et qu'il y avoit trois seigneurs qui chascun se vouloit faire empereur par force. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 58) Et perdis environ de cent à six vins ducas et autres bagues, mais enfin pourchassay tant envers ledit *wiwoude* Alexandrie, seigneur dudit Mancastre, que les larrons jusques à neuf furent prins et à moy livrez, la hart au col, en ma franchise de les faire morir (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450, 60)

VOLSER, verbe
[T-L : *vousé* ; GD : *volser* ; FEW XIV, 620a : *volvere*]
[exemples intéressants II] : Il y a beaucop d'églises dont la pluspart sont touttes rondes et *volsées* par dessus de pierres, tellement que ce semblent tours. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 27) Et fait à fait qu'ilz estoient escrips, l'on les faisoit mener et logier en croustes *volsées* par gens qu'ilz sembloit qu'ilz les menassent pour cruciffier. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 113) …et dessous le coer on dessent xij. degrés <et> troev'on une tres bielle capielle *vossee*, tres noblement pointe d'or, d'asur, de pierez (VELAINES, *Pèler. tourn.* P., p.1432, 305)

VOLTISER, verbe
[T-L : *voutisier* ; GD : *voltiser* ; FEW XIV, 626b : **volvitare*]
[exemple déjà présent] : …sy en alasmes au large de la marine, et *voltisasmes* par trois jours, et au quart nous alasmes a ung port en Turquie qui est appelez l'isle de la Courrans, et n'y habite nully. (*Voy. Jérus.*, c.1395, 89)

VOÛTE, subst. fém.
[GD : *volte2* ; FEW XIV, 620b : *volvere* ; TLF XVI, 1343b : *voûte*]
[exemples intéressants B] P. méton. "Cave voûtée, cave" : Et ont au Sainct Sepulchre leur chappelle tout au bout de l'eglise soubz la *voulte* derriere le Saint Sepulchre, et ainsi tiennent le lieu ou Notre Seigneur fut mys en unction et ensevely après sa mort. (*Pèler.* D., 1486, 364) Et en la quarte église fusmes en une *volte* qui est soubz le ceur de la dicte église, où l'on dist que Nostre Dame pareillement demoura avec nostre Sgr par l'espace de VII ans (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 179)

VULGAIRE1, adj. et subst.
[GDC : *vulgaire* ; FEW XIV, 642b : *vulgaris* ; TLF XVI, 1377b : *vulgaire*]
[exemples intéressants I.B] : Lequel leur demanda se je savois parler arabich, ne turc, ne hebrieu *vulgaire*, ne grec. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 59) Item quant ils consacrent « Corpus Domini » et le sang ou calice, ilz n'y mectent point d'eau, et chantent en leur langaige *vulgaire*, tellement que les femmes et villains l'entendent. (*Pèler.* D., 1486, 362) La quinte maniere des Crestiens sont les Suriens, car ilz sont de Surie autrement appelez Crestiens de la Saincture pour ce qu'ilz ont foy au moyen de la saincture Nostre Dame qui fut baillee a Sainct Thomas, et concordent en creance et cerimonies avec les Grecz, et en leur langaige *vulgaire* parlent morisque (*Pèler.* D., 1486, 364)

VULGAIRE2, adj.
[*FEW I, 607a : *bulgarus*]
[exemples déjà présents] : Et me conta toute la maniere de la besongne et comment Jehan Visconti avoit esté adverty de la venue dudit Turc et comment, autresfois, il avoit tractié avec les *Vulgaires* de luy faire obeissance de tous les pays de Vulgairie, jusques à la ville de Sophie, et de tuer tous les Turcz qui y estoient, laquelle chose ledit empereur ne voult entreprendre. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 197) Et au bout, vers le midi, estoit la maison dudit roy ainsi qu'il me fu monstré, car les murs y sont encoires, car il a esté tout rué jus et le grand chastel aussi et si a deux autres montaignes ung pou plus grant que celle là où estoit ledit chastel, en l'autre bout, ung pou plus bas que le midi, et est peuplé ung pou selon la montaigne qui estoit, par samblant, tresgrande chose : et est peuplée ceste dicte ville en grande partie de *Vulgaires* qui tiennent la loy greguesque. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 200)

VULPE, subst. masc. et fém.
[GD : *volpe* ; *FEW XIV, 645b : *vulpes*]
[exemple déjà présent] : Et dist en son langage que le *vulpe* a engigné la vulpe et que oncques mais n'avoit esté fol que à celle foiz (JEAN DE SULTANIEH, *Mém. Tamerlan* M., 1403, 458)

WAGUESBONNE, subst. fém.
[FEW, Ø m.néerl. *wagenborch*]
[exemple déjà présent] : Et de là, me mena veoir les *waguesbonnes* de mondit seigneur d'Austriche, lesquelles il avoit fait faire pour combatre les Behaignois : et n'en veys là nulles où y puet combatre plus de XX hommes : et me dist que mondit seigneur en auroit fait faire ung où il pourroit combatre IIIc hommes et n'y fauldroit que XVIII chevaulx pour la mener. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 244)

REM. *Cf.* LA BROQUÈRE, Bertrandon (de), *Le Voyage d'Orient, Espion en Turquie*, trad. H. Basso, introduction et notes de J. Paviot, Toulouse, Anacharsis éditions, 2010, p. 212.

WISPENNING, subst.
[GD : *wispenning* ; *FEW XVII, 600a : **wispenninc*]
[exemple intéressant] : En laquelle ville de Treth l'on prent les monnoies de mondit Sgr le duc de Bourgoigne, et y a l'on XXXIII *wytspenninck* pour un florin de Rin d'or. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 206)

[exemple intéressant] *Ridre wispenning* : Et a l'on au dit Coullongne XXXI raders *wytspenninck* pour ung florin de Rin d'or. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 205)

REM. *Cf.* RIDRE.

YAOURT, subst. masc.

[FEW XX, 37b : *jugurt* ; TLF XVI, 1404b : *yaourt*]

[exemple déjà présent] : Et nous baillerent une grande telle de lait quaillié qu'ilz appellent *yogourt* et environ une XIIe de pains platz et desliez plus que oublies et d'un pié de rondeur et le ploye on comme ung cornet de papier sur la fachon d'une oublye à pointe, pour mengier le lait. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 89)

2. Présentation des résultats

Cette section du lexique est composée de 1 076 articles. La grande majorité d'entre eux constitue une proposition d'ajout au *DMF2012*. Dans 151 articles, nous mentionnons toutefois des exemples de nos textes déjà présents dans le *DMF*, uniquement quand ceux-ci illustrent seuls, sans autres exemples extraits d'autres textes, un article. Nous avons pris le parti de les faire figurer dans notre travail afin de pouvoir mesurer précisément l'apport du corpus des récits de voyage au *DMF*.

Dans cette section figurent 1 046 apports différents, qui sont ainsi présentés dans nos articles :

- 536 exemples intéressants

- 213 nouveaux syntagmes (ou nouvelles locutions)

- 206 formes intéressantes

- 91 sens nouveaux

Rappelons que ce corpus avait déjà été exploité par des études sélectives, ce qui rend la somme de ces apports, 1 046 au total, concluante. Précisons également que nous proposons d'ajouter des exemples à 36 articles du *DMF* qui en étaient dénués. C'est le cas par exemple de TORMENTINE1, comme on peut le constater à partir de cette reproduction de l'article :

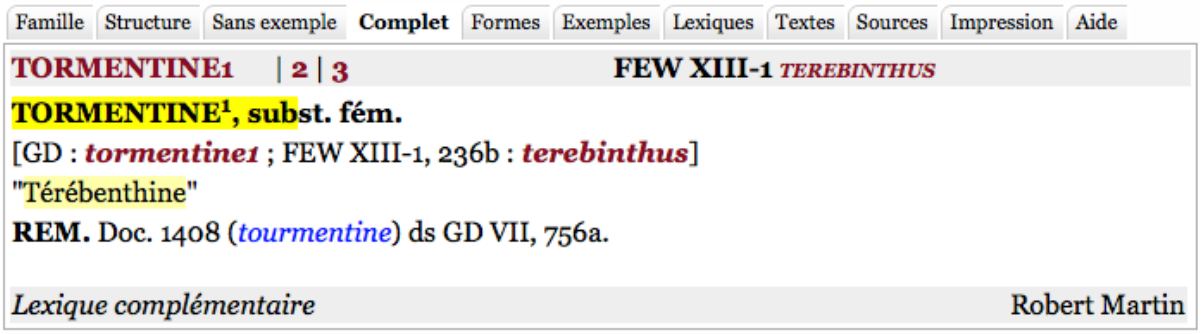
Famille | Structure | Sans exemple | **Complet** | Formes | Exemples | Lexiques | Textes | Sources | Impression | Aide

TORMENTINE1 | 2 | 3 **FEW XIII-1** ***TEREBINTHUS***

TORMENTINE[1], subst. fém.

[GD : ***tormentine1*** ; FEW XIII-1, 236b : ***terebinthus***]

"Térébenthine"

REM. Doc. 1408 (*tourmentine*) ds GD VII, 756a.

Lexique complémentaire Robert Martin

Nous proposons quant à nous d'ajouter l'exemple suivant :

Pareillement en ceste ville croissent les arbres dont vient la tourmentine[564].

Ce type d'enrichissement nous paraît être de première importance car un article de dictionnaire se doit, pour être complet, d'être illustré par un exemple.

3. Remarques sur le transfert des apports vers le *DMF*

Beaucoup des enrichissements que nous proposons mériteraient d'être repris, comme le montre le cas de ces 36 articles dénués d'exemples, dans le *DMF2012*. Ces derniers seront en effet complétés d'attestations extraites du corpus des récits de voyage. Nous ne prétendons toutefois pas que toutes nos propositions d'ajouts aux articles du *DMF* soient éminemment prioritaires. En effet, deux attestations peuvent parfois suffire à illustrer correctement un sens. L'article JEU du *DMF* est par exemple déjà très complet. La proposition d'ajout d'un nouvel exemple aux deux déjà présents dans l'article traitant la locution *jeu de sort*, ne ferait peut-être qu'alourdir un article déjà fort complet. Il fallait toutefois que nous fixions des règles d'enrichissement afin de pouvoir précisément mesurer les apports permis par la méthode systématique que nous avons utilisée.

Certains des enrichissements que nous proposons conduiront néanmoins à réorganiser ou à modifier les articles déjà existants du *DMF*. Ces transformations seront de plusieurs types. Il s'agira parfois simplement d'ajouter une section ou une sous-section à un article. Voici par exemple la reproduction de la structure de l'article REPAÎTRE du *DMF* :

Structure de l'article

Famille | **Structure** | Sans exemple | Complet | Formes | Exemples | Lexiques | Textes | Sources | Impression | Aide

REPAÎTRE **FEW VII** *PASCERE*

REPAISTRE, verbe

[TL, GDC : ***repaistre*** ; FEW VII, 697a : ***pascere*** ; TLF XIV, 844b : ***repaître***]

A. - Au propre

1. Empl. trans. "Nourrir, rassasier qqn / un animal"

2. Empl. intrans. ou pronom. "Se nourrir, se rassasier"

3. Part. passé en empl. adj. *Repu*. "Qui a assouvi sa faim jusqu'à satiété"

B. - P. anal. au fig. "Nourrir, satisfaire, combler"

Synthèse Robert Martin

[564] *Pèler*. D., 1486, 426.

Nous proposons simplement d'ajouter dans la section A, une quatrième sous-partie, qui serait consacrée à l'emploi de l'infinitif substantivé, pour laquelle nous proposons la définition de "lieu où l'on se repaît", et qui serait illustrée par un exemple extrait du récit de Georges Lengherand, que nous reproduisons ci-dessous :

> *S'ensieuvent les gistes, repaistres et séjours que moy George Languerand ay fait en cuidant aller de prime fache à Romme, avec et en la compaignie de sire Nicolas de Saint Genois et Arnoul son frère et leur serviteur, et Jhéromme Dentiers, filz Jaques*[565].

Parfois, c'est la réorganisation d'un article qui sera nécessaire pour intégrer notre apport. Ainsi, nous proposons d'ajouter à l'article ENTÊTER un nouvel exemple qui implique l'ajout d'un nouveau sens pour l'emploi transitif. Nous reproduisons l'article extrait de notre travail :

ENTÊTER, verbe
[T-L : *entester* ; GD : *entester* ; AND : *entester* ; DECT : *entester* ; FEW XIII-1, 280a : *testa* ; TLF VII, 1212b : *entêter1*]
[exemple intéressant I] Empl. trans. [D'un fruit] *Entêter qqn.* "Monter à la tête" : En ladicte montaigne, a de petis arbres qui portent un fruit plus gros que grosses cerises et de la fachon et goust de freses, excepté qu'il est ung pou aigret et est tresplaisant à mengier, mais qui en mengue beaucop, il *enteste* les gens comme qui seroit yvre et le treuve on en novembre et en decembre. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 138)

Or, le sens de "qui monte à la tête" est déjà attesté dans le *DMF*, mais uniquement pour le participe présent en emploi adjectif, comme on peut le voir sur cette reproduction de l'article :

Famille | Structure | Sans exemple | **Complet** | Formes | Exemples | Lexiques | Textes | Sources | Impression | Aide

ENTÊTER **FEW XIII-1** *TESTA*

ENTESTER, verbe
[TL, GD : ***entester*** ; FEW XIII-1, 280a : ***testa*** ; TLF VII, 1212b : ***entêter1***]

I. - Empl. trans.

- *Entester qqn de qqc.* "Mettre qqc. dans la tête de qqn" : ...Vous en voulés aler en estrange regné. Il vous semble que vous avés trop demouré. Je ne sai qui vous a de ce fait *entesté*, Mais faire vous convient a vostre voulenté, Ainsi qu'il m'est avis, et lessier tout mon gré. (*Brun de la Mont.* M., c.1350-1400, 103).
- *Entester qqc.* "Se mettre qqc. dans la tête" : ANATHOT. Ma mere m'a dit, quant aucun Me aura monstré, que je luy donne De mon desjeuner. LUDIN. Or t'ordonne Puis que l'as *entesté* ainsy. ANATHOT. J'ay d'aprendre assez grant soucy ; En quel lieu commenceron nous ? (*Myst. Incarn. Nat.* L., t.2, c.1454-1474, 149).

II. - Part. prés. en empl. adj. [D'un breuvage] "Qui monte à la tête" : ...et les faictes repaistre [les domestiques] d'une espece de viandes largement et seulement, et non pas de plusieurs delitables ou delicatives ; et leur ordonnez ung seul beuvrage nourrissant et non *entestant*, soit vin ou autre, et non de plusieurs (*Ménagier Paris* B.F., c.1392-1394, 44).

Lexique complémentaire Pierre Cromer

[565] LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487, 1.

Dès lors, ne serait-il pas possible tout en maintenant une distinction dans l'article, de rapprocher le sens du participe présent en emploi adjectif ("qui monte à la tête") du sens nouveau que nous proposons pour le verbe transitif ("monter à la tête") ?

Dans d'autres cas, l'ajout d'un exemple conduira à réviser une définition générale. C'est le cas par exemple du lemme JAVÈLE, dont nous reproduisons l'article du *DMF* :

Famille | Structure | Sans exemple | **Complet** | Formes | Exemples | Lexiques | Textes | Sources | Impression | Aide

JAVÈLE ***FEW IV** ***GABALUS***

JAVELE, subst. fém.

[*FEW IV, 12a : ***gabalus***]

"À Rome, arme de jet" : Quar come il eussent acoustumé a voyr playez fetez de seytez et de dars et mout a tart de lancez, quant il se combatoyet contre les Grisoys et contre les Illiriens qui estoyent leur communez bataillez, et il veissent lors les corps detalliéz de glevez espegneulz, (...) il comencieret a penssier contre quels *javelez* [trad. lat. *telum*] il avoyent ["savoyent" dans le ms.] a combatre [*javele* ou *javelet* ?] (BERS., XXXI.34, c.1354-1359, ms. Paris, B.N.F., nouv. acq. fr. 27401, f° 11d). Et les aultres Rommains assemblez troubloient les ennemys, gectans sur eulx dars, *gaveles*, lances et pierres ["dars, gaveles" trad. lat. *telum*]. (MAMEROT, *Romuleon*, 1466, II.40, f° 78d).

Synthèse Frédéric Duval

JAVÈLE est donc exclusivement, selon l'article du *DMF*, "une arme de jet" utilisée par les Romains. Or, le contexte d'emploi est différent dans le récit du pèlerin anonyme de 1480. Il exclut en effet toute référence à Rome puisque ce sont les armes des *sarrazins* qui sont décrites, comme on peut l'observer à partir de cet extrait du texte :

> *Et incontinent, tous les Sarrazins vindrent à cheval à tous leurs arcs et trousses et javelles, les ungs devant, les aultres derriere*[566].

Dans le nouvel article que nous proposons, nous indiquons ainsi une définition plus large excluant une utilisation réservée aux Romains. Ainsi la définition "arme de jet" pourrait devenir la définition générale de l'article du *DMF* qui serait donc illustrée par l'exemple du texte du pèlerin anonyme de 1480. Suivrait, sans introduire de subdivision dans l'article, une section « en partic. », indiquant le contexte spécifique de Rome et qui aurait pour exemple celui déjà présent dans le *DMF2012*.

[566] *Voy. Hierus.* S., 1480, 62.

Il arrive également, dans de rares cas, que certains exemples que nous proposons d'introduire dans des articles nous conduisent à suggérer la suppression d'un lemme du *DMF*. C'est le cas par exemple de POETERINE, dont nous reproduisons ci-dessous l'article :

Famille | Structure | Sans exemple | **Complet** | Formes | Exemples | Lexiques | Textes | Sources | Impression | Aide

POETERINE **FEW Ø**

POETERINE, (?)

[Ø]

"?" : Item le principal et le plus riche de tout c'estoit le bonnet du duc, lequel estoit hault endroit la croys cristaline, entre les X couronnez, dessus les haultes pieces de *poeterine*, et est vermeil a quoquillon qui retourne devant. (...) Item plus bas tout d'ung renc estoient X pieces comme de *poeterinez*, largez et massives, chargés et semés de pierrerie (BARBATRE, *Voy*. T.-C. P., 1480, 100).

Lexique complémentaire Robert Martin

La forme *poeterine* est attestée également dans cet extrait du même texte :

> *Ilz ont robe de drap, ung hault collet derriere fendu sur les espaules et ront devant sur la poeterine bien closes*[567].

Ce contexte permet plus clairement de rattacher cette forme au lemme POITRINE. Nous proposons donc d'ajouter cet exemple, ainsi que ceux se trouvant dans le *DMF2012* sous le lemme POITRINE. L'article POETERINE serait donc à supprimer.

Les récits de voyage étaient déjà bien représentés dans le *DMF*. Une recherche plein texte permet de le vérifier puisque l'on obtient en saisissant les titres des ouvrages dans *DMF2012* 1 471 réponses[568]. Nous avons également recensé 151 articles illustrés seulement par un exemple extrait des récits de voyage. Cela démontre bien que les récits de voyage avaient déjà fourni beaucoup de matière lexicographique au *DMF*. Néanmoins, notre travail propose tout de même 1 064 apports à des articles du *DMF* déjà existants et 138 nouveaux lemmes ont également été détectés dans ce corpus.

Parmi ces apports, il faut être particulièrement attentif à ceux qui proviennent du récit de Coppart de Velaines. Ce texte était en effet le seul à ne pas avoir été exploité par les

[567] BARBATRE, *Voy*. T.-C. P., 1480, 100.

[568] Ce chiffre ne tient compte que des résultats de recherche effectués à partir des titres des ouvrages tels qu'ils apparaissent dans la bibliographie du *DMF*. Il arrive toutefois que les récits de voyage soient cités par d'autres biais dans le *DMF*, à travers les travaux de Raymond Arveiller par exemple, ce qui n'est pas pris en compte dans notre calcul.

rédacteurs du *DMF*. Les résultats qu'il fournit peuvent donc nous aider à mesurer les apports de la méthode systématique.

Si nous laissons de côté la rubrique « autre cas », le récit de Coppart de Velaines enrichit spécifiquement 34 articles du *DMF*[569]. Ces articles sont les suivants :

ACLINER ; ADJOINDRE ; ARMOIRE ; ASSUFFIRE ; BERCEAU ; CAILLEL ; CARCE ; CAROLE ; CHAIR ; CHAR ; CHARNIER ; CHERCHE ; CHEVEU ; CIRCONCIRE ; CIRCONCIS ; COURTILLEUR ; CROSSIER ; CURIE1 ; DÉLIVRATION ; ESCLAN ; GAGNEUR ; LANGOUREUX ; LIESSE ; MAILLE2 ; MORTOILLE ; PECINE ; PEINER ; QUEUX1 ; RECUEILLER ; REPOURVOIR ; RIMEUR2 ; RUFFLE ; TAVELLE ; TENTILLON.

Par ailleurs, ce récit contient également 5 nouveaux lemmes qui pourront intégrer la prochaine version du *DMF*. Il s'agit de :

EVESCAL ; MIOCHE ; NOIRIR ; NUBIEN ; PAQUIR.

Si l'on établit notre calcul à partir de tous les mots présents dans les textes, on obtient un taux d'enrichissement[570] de $0,32\%$[571] pour le récit de Coppart de Velaines et un taux de $0,27\%$[572] pour les autres textes. Les apports extraits du texte de Coppart de Velaines sont donc plus importants, ce qui est logique puisque ce texte n'avait jamais été traité par les rédacteurs du *DMF*. L'écart avec le taux moyen des apports est toutefois faible. Cela peut s'expliquer de deux manières. Tout d'abord, le *DMF* est aujourd'hui très complet, les apports ne peuvent donc pas être quantitatifs. D'autre part, le récit de Coppart de Velaines est un récit de pèlerinage et comme de nombreux autres récits de pèlerinage avaient déjà été exploités, le lexique commun avait déjà été intégré, ce qui réduisait sa part de nouveauté.

[569] Ces articles ne sont donc illustrés que par un exemple extrait du récit de Coppart de Velaines.
[570] Ces pourcentages paraissent faibles car on les établit sur le nombre de mots total contenus dans les textes. Ce calcul est simplement une base de comparaison.
[571] Ce taux est calculé sur la base de 41 apports et d'un total de 12 633 mots dans le texte.
[572] Ce taux est calculé sur la base de 1 103 apports des autres textes (1 214 apports au total, auquel on enlève 70 « autres cas » et les 41 apports du texte de Coppart de Velaines) et d'un total de 394 390 (total des mots contenus dans les 13 autres textes).

CONCLUSION

La recherche que nous avons menée avait comme objectif de réfléchir à une nouvelle méthode d'enrichissement du *DMF*. Après la période de synthèse des articles achevée en 2012, l'ajout de nouveaux lexiques pouvait paraître peu pertinent pour poursuivre l'enrichissement du dictionnaire. Il fallait concevoir un nouveau type de travail lexicographique, dont le contenu puisse facilement être transféré. Cela supposait donc, en amont, de repérer tous les apports lexicaux d'un corpus. Pour mener à bien cette étape, nous avons utilisé « l'outil glossaire », lié au développement du lemmatiseur LGeRM, conçu par Gilles Souvay. Ce programme a en effet permis, moyennant un important travail de vérification et de correction, de générer un index lemmatisé global de toutes les œuvres de notre corpus. Il était ainsi possible de procéder à un traitement lexicographique systématique en confrontant les attestations de chaque lemme à leur article du *DMF2012*. Nous avons appliqué cette méthode à un corpus de récits de voyage dont la majorité des œuvres avait déjà fourni de nombreux exemples aux articles du *DMF*. En effet, nous nous sommes demandée si la méthode systématique permettait de détecter des éléments absents du *DMF* dans un corpus pourtant déjà étudié par ses rédacteurs. Afin d'introduire dans la recherche un élément de contraste qui permette d'évaluer l'écart entre les résultats obtenus à partir des œuvres déjà exploitées et une œuvre nouvelle, nous avons ajouté un récit plus récemment paru, celui de Coppart de Velaines[573]. Nous avons pu constater que cet écart existait – le récit de Coppart de Velaines apportant davantage de nouveautés que la majorité des autres œuvres – mais qu'il était minime, en raison de l'état d'avancement important du *DMF*. La part de vocabulaire nouveau dans ce texte ne pouvait dès lors pas être quantitativement importante d'autant plus que d'autres récits de pèlerinage faisaient déjà partie de la bibliographie du *DMF*.

Réunir un corpus de récits de voyage a nécessité, dans un premier temps de cette étude, un questionnement littéraire. Nous sommes partie du constat qu'il était difficile de circonscrire une catégorie « récit de voyage » au Moyen Âge. En nous interrogeant sur chacun des textes, nous avons essayé de rendre apparente la cohérence du corpus qui se compose d'œuvres qui, à première vue, peuvent sembler disparates. Par exemple, il n'était pas *a priori* évident de rassembler *Le Livre de la description des pays*[574] de Gilles Le Bouvier, appartenant à la littérature géographique, et *Le Canarien*[575], récit de conquête décliné en deux versions. Un examen attentif permet toutefois d'observer que ces œuvres manifestent, pour une part, à

[573] VELAINES, *Pèler. tourn.* P., p.1432.
[574] LE BOUVIER, *Descript. pays* H., p.1451.
[575] BÉTHENCOURT, *Canarien* C., c.1490 et GADIFER DE LA SALLE, *Canarien* C., c.1404-1406.

côté de leur projet littéraire propre, ce que Jean Richard a nommé « un souci du descriptif »[576]. On observe en effet que les auteurs se sont attachés à essayer de donner à voir un monde inconnu aux Occidentaux. Ce souci du descriptif pourrait, dans une certaine mesure, participer aussi d'une volonté didactique.

Si certaines œuvres paraissent éloignées de ce que l'on entend par récit de voyage, les quelques caractéristiques qu'elles partagent permettent néanmoins de les affilier à la littérature viatique. Le corpus est également constitué de sous-catégories plus homogènes. Ainsi les récits de pèlerinage ont quant à eux pu être abordés plus globalement. On a en effet constaté qu'ils présentaient « un groupe à part »[577], pour reprendre les mots de Paul Zumthor. Animés par la dévotion, les pèlerins retracent d'abord un « parcours rituel »[578]. Leur priorité n'est donc pas de mettre en avant leur expérience individuelle du Saint voyage. En outre, leur écriture est encore très influencée par celle des guides et il n'est pas rare de retrouver dans ces récits des listes de distances séparant des villes ou encore des listes d'indulgences. Un autre élément favorise la similitude de ces œuvres : les conditions de voyage qui étaient bien souvent identiques. En effet, la majorité des pèlerins embarquait à Venise et après la traversée de la Méditerranée, à leur débarquement à Jaffa, ils étaient encadrés par les Franciscains[579]. Ils effectuaient tous le même parcours avec des étapes similaires. Ils voyageaient dans la terre décrite par la Bible et n'avaient que rarement l'occasion de porter un regard sur la Palestine contemporaine et ses habitants[580]. Seuls les récits de rares excursions hors de ces parcours organisés sont l'occasion d'évocations exotiques ou sont propices au surgissement du merveilleux païen. Ces quelques passages ne participent toutefois pas tous à la singularisation des œuvres. En effet, une confrontation des textes permet de déceler le récit d'anecdotes identiques. Les pèlerins qui déjà reprennent des informations des guides recopient parfois d'autres récits ou des encyclopédies. À la fin du Moyen Âge, une tendance à l'individualisation est toutefois observable avec l'avènement de la figure d'un « pèlerin curieux »[581]. Ces voyageurs écrivent bien des récits de pèlerinage mais, tout en s'ancrant dans cette tradition scripturale, ils agrémentent leurs récits d'anecdotes plus personnelles. Ainsi, si aux XIVe et XVe siècles, une différence entre récit de voyage et récit de pèlerinage existe bien, elle commence, mais c'est encore ténu, peu à peu à s'estomper à l'approche de la

[576] RICHARD, Jean, *op. cit.*, p. 25.
[577] ZUMTHOR, Paul, *op. cit.*, p. 302.
[578] GOMEZ-GÉRAUD, Marie-Christine, « Récit de pèlerinage et modèle : le cas de Frère Pantaliao d'Aveyro », dans : *Littérales,* n° 7 (1990), p. 71.
[579] CHAREYRON, Nicole, *Les Pèlerins de Jérusalem au Moyen Âge*, *op. cit.*, p. 29-64.
[580] SURDEL, Alain-Julien, *op. cit.*, p. 332.
[581] TINGUELY, Frédéric, *op. cit.,* p. 65.

Renaissance[582]. À l'instar de ce qu'écrivait Michèle Guéret-Laferté à propos des œuvres qu'elle avait étudiées, nous pouvons affirmer que « notre corpus se présente un peu comme un laboratoire, nous permettant d'observer la constitution progressive du genre »[583].

Parmi les œuvres de notre corpus, un récit de voyage en Terre sainte se distingue, celui de Bertrandon de La Broquière. Son texte se caractérise par une « forte instabilité générique »[584], comme le remarque Christine Ferlampin-Acher. Ce récit d'envoyé en mission ducale se pare en effet d'aspects plus personnels et laisse émerger, lors de la relation de certains épisodes, un point de vue presque intime sur les Turcs. Bertrandon de La Broquière s'est en effet mêlé véritablement aux autochtones et a pu, pour un temps, en partager les us et coutumes. Il n'hésite d'ailleurs pas à comparer leurs mœurs aux mœurs occidentales, sans pour autant faire montre d'ethnocentrisme. Ce texte illustre bien le caractère polymorphe des récits de voyage souvent situés au croisement de plusieurs genres, comme le remarquait déjà Roland Le Huenen[585].

Lors de l'établissement du corpus, nous avons observé un autre phénomène : celui de la multiplication des œuvres écrites en français au détriment du latin[586]. Selon Jean Richard, les voyageurs – et même certains prêtres comme Pierre Barbatre – faisaient sans doute ce choix pour amplifier la diffusion de leurs textes[587]. Afin de circonscrire notre corpus, nous avons donc décidé de ne conserver que les récits écrits directement en français, à l'exclusion des traductions.

Pour sélectionner les œuvres, il a également fallu tenir compte de critères qu'imposait l'élaboration d'un travail lexicographique. Un deuxième temps de l'étude a donc été consacré à des questions philologiques et linguistiques. C'est ainsi que des récits comme ceux d'Eustache de la Fosse ou de Philippe de Voisins, même s'ils présentaient un intérêt lexicographique[588], n'ont pas intégré le corpus, car ils étaient conservés sur des manuscrits postérieurs au XVe siècle, qui ne garantissaient donc pas une préservation de l'état de la langue.

À l'issue de cette étape, un corpus de 14 œuvres a ainsi été rassemblé, composé de huit récits de pèlerinage à Jérusalem, de deux récits d'envoyés en missions ducales, d'un récit

---

[582] *Ibid*.
[583] GUÉRET-LAFERTÉ, Michèle, *op. cit*., p. 381.
[584] FERLAMPIN-ACHER, Christine, « Le Voyage d'Outremer de Bertrandon de la Broquière : récit de pèlerinage, rapport d'espionnage ou récit de voyage ? », *op. cit*., p. 11.
[585] LE HUENEN, Roland, « Qu'est-ce qu'un récit de voyage ? », *op. cit*, p. 15.
[586] ZUMTHOR, Paul, *op. cit*., p. 302.
[587] *Cf*. également RICHARD, Jean, *Les Récits de voyages et de pèlerinages*, *op. cit*., p. 44.
[588] Sur le traitement lexicographique du récit d'Eustache Delafosse, *cf*. MATSUMURA, Takeshi, « Sur le vocabulaire d'Eustache Delafosse (1548) », *op. cit*.

de conquête en deux versions, d'un traité de géographie et d'un récit de missionnaire en Orient. Il a ensuite fallu en assurer son traitement informatique.

Au terme de cette étude, nous pouvons constater que la méthode de recherche systématique que nous avons appliquée a été efficace puisqu'elle a permis de détecter 138 lemmes absents du *DMF*. Si nous mettons de côté ceux dont l'intégration au dictionnaire est discutable[589], ce sont 113 nouveaux articles que nous proposons d'ajouter à la prochaine version du dictionnaire. Précisons en outre que, parmi ces lemmes, 23 sont attestés dans au moins trois dictionnaires de référence[590]. C'est dire si leur absence du *DMF* pouvait paraître étonnante. Les articles de compléments sont également nombreux. Nous proposons ainsi d'ajouter 536 « exemples intéressants », 213 « nouveaux syntagmes », 206 « formes intéressantes », 91 « nouveaux sens ». Bien entendu tous ces apports ne sont pas à mettre sur le même plan. Quand, dans l'article du *DMF*, un sens est déjà illustré par un ou plusieurs exemples, proposer d'en ajouter un nouveau est un apport simplement complémentaire. En revanche, quand un sens apparaît mentionné dans le *DMF* sans être illustré par un exemple, l'apport que nous présentons est de première importance. En effet, même si ces articles comportent couramment en remarque générale des compléments bibliographiques ou des renvois à d'autres dictionnaires, le consultant est privé du contexte et parfois de la référence précise à l'ouvrage médiéval. Ces articles sont donc incomplets dans le *DMF*. Nous proposons d'en enrichir 36 par des exemples.

Si du point de vue des apports au dictionnaire, les résultats sont, comme nous venons de le voir, plutôt satisfaisants, force est de constater néanmoins que le travail préparatoire à la recherche, et notamment l'étape de la vérification de la lemmatisation, s'est révélé relativement long et fastideux. Il convient désormais d'en examiner les raisons.

LGeRM rassemble les formes pour lesquelles il a rencontré des difficultés d'analyse qui ont été regroupées par catégories : « mots non résolus », « analyses douteuses », « formes inconnues ambiguës ». Ce regroupement permet au chercheur d'optimiser son temps en

[589] *Cf.* p. 209-214. Nous les rappelons. Il s'agit de 10 xénismes, 8 lemmes dont l'appartenance à une famille étymologique demeure hypothétique, 3 lemmes créés à partir de formes problématiques qui ont des variantes dans d'autres manuscrits, 3 lemmes créés à partir de formes problématiques qui ont été transcrites différemment dans une autre édition, 1 lemme créé à partir d'une forme présentée par l'éditeur comme étant la juste leçon du manuscrit mais relevant, toujours selon l'éditeur, d'une erreur du copiste.

[590] Par dictionnaires de références, nous entendons ceux que cite systématiquement le *DMF*, à savoir : le *GD*, le *GDC*, le *T-L*, le *FEW*, le *DEAF* et le *TLF*.

analysant prioritairement tout ce qui nécessite des recherches spécifiques. L'étape de la levée des ambiguïtés est ensuite plus efficace car elle peut s'effectuer sans interruption. Il est toutefois absolument nécessaire, comme nous l'avons démontré, de contrôler l'ensemble des résultats de la lemmatisation car le lemmatiseur commet des erreurs y compris pour des formes qu'il ne considère pas comme ambiguës. À titre d'exemple, rappelons qu'il avait proposé un seul lemme de rattachement pour 31 nouveaux lemmes présentés dans notre étude. Sans une relecture exhaustive de la lemmatisation, nous n'aurions donc pas détecté ÉLAN, INFIRME ou encore VALLON, pour n'en citer que quelques uns. Cette vérification nécessite de la minutie. L'examen de la fusion des résultats des index lemmatisés doit également être très méticuleux. En effet, il implique l'harmonisation des choix effectués lors du contrôle de la lemmatisation de chacun des 14 textes du corpus. Ces deux étapes (la relecture de chaque index lemmatisé et le contrôle de leur fusion), très mécaniques, engendrent nécessairement, malgré une vigilance importante du chercheur, quelques négligences que seule une lecture linéaire du texte permet dans un second temps de déceler.

Pour limiter le temps passé à ce travail préparatoire à la recherche, nous avons pourtant choisi d'exclure les mots grammaticaux[591] ainsi que les verbes ÊTRE et AVOIR en raison de leur fréquence. Ce choix n'a toutefois pas toujours été facile à concrétiser car des formes sont parfois homophones. La forme *car* peut par exemple être rattachée au lemme CAR, conjonction ou au lemme CHAIR, comme nous avons pu le vérifier dans le texte de Coppart de Velaines[592]. Ces formes homophones ont donc nécessité de notre part une attention particulière.

« L'outil glossaire » est indispensable pour la mise en place d'une méthode de recherche systématique. Ce procédé est concluant puisqu'il produit des résultats. Toutefois, il implique, comme nous venons de le voir, un travail préparatoire imposant qui, même s'il peut être allégé par certains choix, comme l'exclusion des mots grammaticaux, n'en demeure pas moins relativement long et fastidieux. Il convient donc de l'appliquer à un corpus de taille raisonnable, c'est-à-dire composé au maximum de quatre à cinq œuvres d'une centaine de pages chacune. Il faudrait également en amont établir un « cahier des charges » explicitant les choix à faire en terme de levée d'ambiguïtés ou d'exclusion de lemmes, selon la nature des textes étudiés et les objectifs du projet de recherche.

[591] Les mots grammaticaux n'étaient pas traités de façon systématique jusqu'à la version du *DMF2012*, on peut toutefois consulter les avancées de ce travail dans les *Compléments au DMF2012*.
[592] *Cf.* pour un exemple de *car* (CHAIR) : VELAINES, *Pèler. tourn.* P., p.1432, 296.

Dès lors, il paraît légitime de se demander si les résultats produits dans cette étude justifient une telle préparation. Un élément doit, nous semble-t-il, absolument être pris en compte dans cette discussion : cette étape fournit des matériaux exploitables pour d'autres travaux que les nôtres. En effet, une fois la vérification de la lemmatisation terminée, 14 textes lemmatisés sont disponibles et pourront être accessibles sur le site du *DMF*, comme le sont d'autres éditions électroniques[593]. Ces textes intégrent désormais également *La Base Frantext intégral*[594]. L'index lemmatisé regroupant tous les textes du corpus accessibles depuis la fusion de projets sera également accessible, en témoigne *La Base des récits de voyage* présentée en annexe de notre travail[595].

La durée du travail préparatoire ne doit donc pas être mesurée à l'aune de notre seule étude. Il faut également considérer que cette étape fournit des matériaux exploitables pour d'autres projets. Nous avions quant à nous mené une recherche sur le regard que portaient les pèlerins à la fin du Moyen Âge sur les autochtones et qui était en partie adossée sur l'index lemmatisé général[596]. D'autres études lexicologiques ou lexicographiques pourront bien entendu être envisagées.

Afin de confirmer les résultats auxquels nous sommes parvenue, une autre recherche, qui étudierait des textes d'un domaine non encore intégré au *DMF*, pourrait être menée. Dans sa présentation du *DMF2012*, Robert Martin appelait de ses vœux que soient constitués des lexiques sur les domaines techniques[597]. Exploiter ces textes avec la méthode systématique permettrait probablement de relever les termes spécialisés mais également, sans doute, de détecter des occurrences de termes courants, mais non encore enregistrées dans le *DMF*. D'autres recherches pourront confirmer l'intérêt d'un tel traitement systématique du vocabulaire.

Il n'en reste pas moins que l'étape de préparation est, quelles que soient les œuvres étudiées, conséquente. Il faut donc que le corpus concerné puisse intéresser d'autres types de recherches. De ce point de vue, il nous semble justifié d'avoir consacré notre travail aux récits

---

[593] *Cf.* « Éditions électroniques », site du *DMF*, [En ligne], http://www.atilf.fr/dmf/.
[594] *Op. cit.* Avant notre travail seul le récit d'Ogier d'Anglure (*Voy. Jérus.*, c.1395) intégrait le corpus Frantext intégral. Tous les textes en font désormais partie à l'exception du récit de Coppart de Velaines (VELAINES, *Pèler. tourn.* P., p.1432), en cours d'intégration.
[595] L'index lemmatisé ainsi que les textes lemmatisés sont consultables dans la *Base des récits de voyage* : *Base des récits de voyage*, site du *DMF*, [En ligne] : http://www.atilf.fr/dmf/RecitsVoyage/.
[596] HERBERT, Capucine, « Le regard des pèlerins (XIVe-XVe siècles) sur les autochtones : étude de la subjectivité à partir d'un corpus lemmatisé », dans : *Aimer, haïr, menacer, flatter … en moyen français, analyses linguistiques et littéraires*, actes du colloque de l'AIEMF (Helsinki, 9-11 juin 2014), Honoré Champion, à paraître.
[597] MARTIN, Robert, « Présentation du *DMF2012* », *op. cit.*, p. 5-6.

de voyage médiévaux car la recherche qui les prend pour objet est dynamique, en témoignent les éditions récemment parues ainsi que les différentes études qui leur sont consacrées[598].

Nos recherches ont également modestement contribué à l'évolution et au perfectionnement des outils informatiques que nous avons utilisés[599]. Les corrections effectuées lors de la vérification de lemmatisation sont par exemple intégrées à la base de connaissances de LGeRM qui en tiendra compte par la suite pour produire ses analyses. « L'outil glossaire » a quant à lui connu trois nouveaux développements. Le premier, de moindre ampleur que les deux suivants, concerne un système de notes qui permet d'archiver des recherches ou de rendre apparentes, pour d'autres utilisateurs, des questions soulevées par une forme. Cet outil, très utile, mériterait d'ailleurs d'exister également dans la « fusion de projet » et d'être apparent dans *La Base des récits de voyage*[600]. Il pourrait ainsi permettre de justifier le placement d'une forme sous un lemme. Ces notes serviraient également à signaler les quelques erreurs de numérisation qui demeurent[601].

Afin de rassembler les index lemmatisés de toutes les œuvres du corpus, il a fallu concevoir une nouvelle base de données : « la fusion de projets ». C'est le second développement de « l'outil glossaire » qui a été réalisé dans le cadre de notre recherche. Il a fallu doter cette base d'outils adaptés à la gestion et à l'analyse de son contenu. Pour nous permettre de modifier le corpus au fur et à mesure de la recherche, la possibilité a par exemple été offerte d'ajouter ou de retirer un texte de la base. Il a également fallu maintenir des liens entre cette base et les index lemmatisés de chaque œuvre afin que chaque modification opérée sur les index lemmatisés se répercute dans la « fusion de projet ». Cette étape de fusion a été l'occasion pour nous d'harmoniser le choix des lemmes et de procéder à quelques corrections. Lors de la sélection de la nomenclature du travail lexicographique, il est très vite apparu que l'outil, moyennant quelques développements, pourrait nous faire gagner un temps précieux et nous éviter quelques manipulations périlleuses pour les fichiers. « L'outil glossaire » s'est alors transformé en assistant à la rédaction de lexique. Il s'agit là de son troisième développement. Cette fonctionnalité permet la sélection de la nomenclature en ligne ainsi que la rédaction des articles, à partir d'un formulaire type que nous avons imaginé. Une fois ce formulaire renseigné, l'article rédigé et structuré au format XML peut être téléchargé. Les outils informatiques ont donc, comme on peut le constater, évolué au fur et à mesure de notre

[598] Citons par exemple une étude parue en 2012 (CHAREYRON, Nicole, *Éthique et esthétique du récit de voyage à la fin du Moyen Âge*, *op. cit.*) et une thèse soutenue en 2013 (SVATEK, Jaroslav, *op. cit.*).
[599] Ces outils sont élaborés par Gilles Souvay.
[600] *Base des récits de voyage*, *op. cit.*
[601] Ces erreurs sont répertoriées dans des *errata*, *cf. Base des récits de voyage*, *op. cit.*

travail. Ils se sont progressivement adaptés aux besoins de la recherche, ce qui a bien évidemment nécessité des mises au point régulières avec Gilles Souvay, leur concepteur. Là encore, il convient de souligner que si les divers développements de ces outils ont été conçus dans le cadre de notre recherche, ceux-ci sont désormais disponibles pour d'autres travaux qui auraient pour ambition la conception d'un lexique adossé au *DMF*.

Afin de pouvoir transférer les résultats de notre étude, il fallait que la structure de nos articles soit globalement conforme à celle des articles du *DMF*. Les apports de notre travail devaient néanmoins être immédiatement apparents. Nous avons donc choisi de conserver uniquement certains éléments des articles du *DMF* que nous avons jugés essentiels : le lemme ainsi que les références aux dictionnaires. À cela, nous avons ajouté l'exemple extrait de notre corpus ainsi que le motif de son entrée dans le *DMF* (« nouveau sens », « forme intéressante », « exemple intéressant », « nouveau syntagme », « autre cas »). La présentation que nous avons adoptée met bien en avant les apports de notre travail mais nécessite une consultation simultanée du *DMF*. Ce point ne nous a toutefois pas paru gênant dans la mesure où ce dictionnaire est accessible librement en ligne.

Les différences qui existent entre notre travail lexicographique et le *DMF* ne sont majoritairement que ponctuelles. Il s'agit bien souvent de divergences dans l'interprétation d'une forme qui conduit à déplacer ou à supprimer des exemples. Nous les avons d'ailleurs communiquées au cours de notre étude à l'équipe du *DMF*.

La principale différence entre notre travail et le *DMF* réside dans la question des entrées des articles. En effet, pour des raisons liées à sa conception, le *DMF* distingue le lemme et l'entrée[602]. Nous avons quant à nous estimé que cette distinction n'était pas nécessaire. Si le *DMF* a choisi cette présentation, c'est parce qu'à un moment de son histoire, il a fallu fusionner plusieurs lexiques qui avaient traité le même vocable sous des entrées différentes. Le lemme permettait alors de rassembler les articles de ces différents lexiques. Il a néanmoins été choisi de maintenir une forme médiévale : c'est l'entrée (ou la vedette) qui figure toujours en dessous du lemme du *DMF*. Dans le cadre de notre travail, le choix du lemme comme entrée s'est en fait imposé, afin de pouvoir informatiquement rapatrier les données. Lorsqu'il nous a fallu proposer un nouveau lemme, nous avons essayé d'appliquer les règles de modernisation qui sont celles du *DMF* : moderniser quand le lemme existe encore en français moderne et maintenir une forme médiévale dans le cas contraire. Ce choix

[602] MARTIN, Robert, « Présentation du *DMF2012* », *op. cit.*, p. 13.

nous a en effet semblé le plus satisfaisant, même s'il provoque des disparités à l'intérieur d'une même famille étymologique[603].

Le statut de certains de nos articles et par extension celui de certains articles du *DMF* nous a également interrogée. Notre travail lexicographique terminé, nous nous sommes en effet demandée si tous les nouveaux lemmes que nous avions trouvés devaient intégrer le *DMF*. Nous nous sommes posée en particulier cette question pour les lemmes créés à partir d'une forme que nous ne sommes pas parvenue à rattacher à un étymon connu ou pour des lemmes créés à partir de formes qui connaissent des variantes selon les manuscrits ou qui ne sont pas transcrites de la même manière selon les éditions. Après consultation du *DMF*, il apparaît que certains articles sont en effet consacrés à des formes problématiques comme celles que nous venons de décrire[604]. Nous avons donc décidé de proposer d'intégrer tous nos articles de nouveaux lemmes sans distinction[605] au *DMF* dans le souci de fournir une piste d'analyse, même sous forme d'hypothèse, aux lecteurs des récits de voyage. Accorder le même statut à des articles de lemmes bien attestés et à des articles fondés sur des formes problématiques peut toutefois paraître gênant. Une solution intermédiaire pourrait être de répertorier ces derniers dans une base à part, hébergée sur le site du *DMF*. Le formulaire de recherche traditionnel du dictionnaire permettrait de les trouver mais renverrait le consultant à cette base spéciale. Celle-ci référencerait donc les articles uniquement fondés sur des formes problématiques trouvées dans les éditions, un peu comme le fait *La Base des mots fantômes*[606] avec « les pseudo-lexèmes disposant à tort d'un statut lexicographique, les sens fantômes ainsi que les lemmatisations erronées »[607]. Regrouper ces formes en les laissant à la consultation de la communauté scientifique permettrait peut-être de trouver des pistes d'analyse pour certaines d'entre elles. Il pourrait en être de même pour les articles dénués d'exemples. Avant d'examiner ce point, précisons que le *DMF* est un dictionnaire en construction qui rend accessible à la communauté scientifique ses étapes de développement. Il ne prétend pas être terminé et chaque nouvelle version est l'occasion de compléter les précédentes. On comprend donc tout à fait qu'ouvrir à la consultation des articles comportant seulement une définition, comme l'article SOL[608], permette de créer une pierre d'attente dans l'espoir qu'un jour ils puissent être complétés. Il est toutefois gênant que ces articles aient le même statut que des

[603] *Cf.* par exemple la famille de l'étymon *insula*. Le *DMF* répertorie en effet les lemmes ÎLE et ÎLETTE mais également les lemmes ISLAIE, ISLEL, ISLEMAN. Nous proposons quant à nous d'intégrer au *DMF* le lemme ISLET.
[604] DOCELLER est par exemple une entrée du *DMF* alors que l'article ne contient qu'un exemple pour lequel il est suggéré dans la remarque générale de lire *decollé* (DÉCOLLER).
[605] Cette distinction n'apparaît en effet pas dans les articles en eux-mêmes. Nous en avons toutefois tenu compte dans la présentation et l'analyse des résultats de notre recherche.
[606] *Cf. Base des Mots fantômes,* site de l'ATILF, *op. cit.*
[607] *Ibid.*
[608] Cet article se trouve dans les *Compléments au DMF2012*.

articles complets surtout quand aucune note ne renvoie à un complément bibliographique ou lexicographique. Le format électronique utilisé par le *DMF* permettrait justement de regrouper ces pré-articles, signalant ainsi clairement les manques et invitant éventuellement la communauté scientifique à les compléter.

À l'issue de notre travail, nous regrettons dans l'ensemble de n'avoir pu mener une réflexion plus approfondie sur la morphologie, le format d'un article lexicographique ne permettant pas toujours de rendre compte de l'ensemble des recherches effectuées. En outre, certaines formes auraient sans doute nécessité une étude particulière afin de justifier leur rattachement à un lemme. Un travail d'une plus large ampleur sur certaines familles étymologiques aurait par ailleurs sans doute était opportun. Mais les limites qu'imposait cette recherche ne l'ont malheureusement pas toujours permis. Les éléments que nous venons d'évoquer montrent qu'un travail lexicographique comme le nôtre est toujours perfectible. C'est là l'atout majeur du format électronique qui, détaché des contraintes matérielles et financières de l'édition papier, permet d'envisager des corrections ou des approfondissements ultérieurs. En ce sens notre travail s'inscrit, à l'image du *DMF*, dans le sillage d'une « lexicographie évolutive »[609]. Il ne s'agit bien entendu pas pour autant de tout mettre en ligne au prétexte que des corrections ultérieures pourront être apportées. Nous entendons seulement souligner que cette méthode de travail garantit la pérennité des résultats qu'elle produit puisque, même achevé, ce travail peut encore être actualisé en intégrant des découvertes récentes. Cela à condition bien entendu que la technique de conception informatique qui lui permet d'exister ne soit pas elle-même obsolète.

Le travail que nous avons mené à partir d'un corpus de récits de voyage a donc permis d'enrichir le *DMF* de nouveaux articles et de compléter certains déjà existants. Cette recherche a également été l'occasion de générer des textes lemmatisés et des bases de données qui ne demandent qu'à être exploitées pour de nouveaux projets de recherche. Nombreux sont par exemple les récits de voyage de notre corpus qui ne bénéficient pas d'une édition complète. Une édition électronique entièrement lemmatisée basée sur le travail que nous avons déjà effectué pourrait aisément s'envisager. Nous pourrions simplement proposer ponctuellement d'autres lectures, si l'occasion se présentait, ou mener un travail sur des variantes. Il serait également envisageable de rédiger un glossaire électronique, renvoyant au

[609] *Cf.* MARTIN, Robert, « Présentation du *DMF2012* », p. 3, site du *DMF*, [En ligne], http://www.atilf.fr/dmf/.

DMF et de permettre une consultation simultanée du manuscrit en ligne. D'autre part, certains manuscrits de ces œuvres n'ont jamais été édités. Nous pensons par exemple à la version messine du récit d'Ogier d'Anglure qui pourtant, selon les éditeurs François Bonnardot et Auguste Longnon, serait plus ancienne et plus fiable au niveau de la toponymie et de la chronologie de la narration[610] que la version parisienne qui bénéficie déjà de deux éditions. Les principales variantes ont certes déjà été relevées dans l'édition de François Bonnardot et d'Auguste Longnon mais dans le cadre d'une étude sur les régionalismes lorrains, l'édition de ce manuscrit pourrait tout à fait s'envisager.

[610] *Voy. Jérus.*, c.1395, p. XII-XIII.

BIBLIOGRAPHIE

I. Récits de voyage du Moyen Âge

A. Corpus d'étude : récits de voyage et de pèlerinage écrits en moyen français entre 1330 et 1500

Bertandon DE LA BROQUIÈRE
Le Voyage d'Outremer de Bertrandon de la Broquière, *premier écuyer tranchant et conseiller de Philippe le Bon, duc de Bourgogne*, éd. Ch. Schefer, Paris, E. Leroux, 1892. (LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457)

Coppart DE VELAINES
« Le manuscrit Coppart de Velaines (BNF, ms. nouv. acq. fr. 10058) », éd. J. Paviot, *Campin in contexte, peinture et société dans la vallée de l'Escaut à l'époque de Robert Campin 1375-1445*, actes du colloque international organisé par l'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis, l'Institut royal du Patrimoine artistique et l'Association des Guides de Tournai (Tournai 30 mars-1er avril 2006), sous la dir. de L. Nys et D. Vanwijnsberghe, Valenciennes-Bruxelles-Tournai, Presses universitaires de Valenciennes, 2007, p. 291-309. (VELAINES, *Pèler. tourn.* P., p.1432)

Gadifer DE LA SALLE
Le Canarien, crónicas francesas de la conquista de Canarias, publicadas a base de los manuscritos, éd. E. Serra Rafols et A. Cioranescu, La Laguna de Tenerife, Instituto de estudios canarios, coll. Fontes rerum canarianum, 1964, t. 3. (GADIFER DE LA SALLE, *Canarien* C., c.1404-1406)

Georges LENGHERAND
Voyage de Georges Lengherand, mayeur de Mons en Haynaut, à Venise, Rome, Jérusalem, mont Sinaï et Le Kayre, 1485-1486, éd. Godefroy Ménilglaise, Mons, Masquillier et Dequesne, coll. Société des Bibliophiles Belges, n°19, 1861. (LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487)

Ghillebert DE LANNOY
Voyages et ambassades de Messire Ghillebert de Lannoy 1399-1450, dans : *Œuvres de Ghillebert de Lannoy*, éd. Ch. Potvin, Louvain, imprimerie Lefever, 1878, t. 1, p. 9-178. (LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450)

Gilles LE BOUVIER
Le Livre de la description des pays de Gilles Le Bouvier, dit Berry, Premier Roi d'Armes de Charles VII, Roi de France, éd. E.-T. Hamy, Paris, E. Leroux, 1908. (LE BOUVIER, *Descript. pays* H., p.1451)

Jean DE BÉTHENCOURT
Le Canarien, crónicas francesas de la conquista de Canarias, publicadas a base de los manuscritos, éd. E. Serra Rafols et A. Cioranescu, La Laguna de Tenerife, Instituto de estudios canarios, coll. Fontes rerum canarianum, 1960, t. 2. (BÉTHENCOURT, *Canarien* C., c.1490)

Jean DE SULTANIEH
Mémoire sur Tamerlan et sa cour par un dominicain en 1403, éd. H. Moranvillé, dans : *Bibliothèque de l'École des Chartes*, Paris, Librairie d'Alphonse Picard et fils, 1894, t. 55, p. 433-464. (JEAN DE SULTANIEH, *Mém. Tamerlan* M., 1403)

Nompar DE CAUMONT
Le Voyatge d'Outremer en Jherusalem de Nompar, seigneur de Caumont, éd. Peter S. Noble, Oxford, B. Blackwell, coll. Medium aevum monographs new series, 7, 1975. (CAUMONT, *Voy*. c., p.1420)

Ogier D'ANGLURE
Le Saint voyage de Jherusalem du seigneur d'Anglure, éd. F. Bonnardot et A. Longnon, Paris, Firmin Didot, 1878. (*Voy. Jérus*., c.1395)

Pèlerin anonyme
Un Pèlerinage en Terre sainte et au Sinaï au XVe siècle, éd. H. Moranvillé, dans : *Bibliothèque de l'École des Chartes*, v. 66, Paris, Alphonse Picard et fils, 1905, p. 76-106. (*Voy. et pard*. M., c.1419-1425)

Pèlerin anonyme de 1480
Le Voyage de la saincte cyté de Hierusalem, faict l'an 1480, éd. Ch. Schefer et H. Cordier, dans : *Recueil des voyages pour servir à l'histoire de la géographie*, Paris, Ernest Leroux, 1882, t. II, p. 59-153. (*Voy. Hierus*. S., 1480)

Pèlerin anonyme de 1486
Les Pèlerins occidentaux en Terre sainte : une pratique de la dévotion moderne à la fin du Moyen-Âge? Relation inédite d'un pèlerinage effectué en 1486, éd. B. Dansette, dans : *Archivum Franciscanum historicum*, Rome, Collegio S. Bonaventura, 1979, t. 72, p. 331-426. (*Pèler*. D., 1486)

Pierre BARBATRE
BARBATRE, Pierre, *Le Voyage à Jérusalem en 1480*, éd. P. Tucoo-Chala et N. Pinzuti, dans : *Annuaire-bulletin de la Société de l'Histoire de France*, années 1972-1973, Paris, C. Klincksieck, 1974, p. 90-168. (BARBATRE, *Voy*. T.-C. P., 1480)

B. Adaptations des œuvres du corpus en français moderne

HUART (Baron de), « Relation d'un voyage de Metz à Jérusalem entrepris en 1395 par quatre chevaliers messins, adaptation partielle par le baron d'Huart », dans : *L'Austrasie, Revue du Nord de la France*, v. 3 (1838), p. 149-168 et p. 221-236.

Jean DE SOLTANIEH, *La Vie et la cour de Tamerlan, récit de son ambassadeur auprès de Charles VI en 1403*, trad. J.-F. Kosta-Théfaine, Paris, Éditions Cartouche, 2012.

Journal de Voyage à Jérusalem et en Égypte (1395-1396), dans : *Vers Jérusalem, itinéraires croisés au XIVe siècle Nicolas de Martoni et Ogier d'Anglure*, introduction, trad. et notes de N. Chareyron, préface de J. Meyers, Paris, Les Belles Lettres, 2008, p. 203-320.

LA BROQUÈRE, Bertrandon (de), *Le Voyage d'Orient, Espion en Turquie*, trad. H. Basso, introduction et notes de J. Paviot, Toulouse, Anacharsis éditions, 2010.

Le Canarien, ou la conquête des îles Canaries par Jean de Béthencourt, trad. B. Malfante, Rouen, L'Écho des vagues, 2009.

Récit anonyme d'un voyage à Jérusalem et au mont Sinaï, dans : *Croisades et pèlerinages*, trad. B. Dansette, Paris, Robert Laffont, 1997, p. 1173-1225.

Voyage d'outre-mer à Jérusalem, dans : *Croisades et pèlerinages*, trad. B. Dansette, Paris, Robert Laffont, 1997, p. 1062-1123.

C. Autres éditions des œuvres du corpus consultées

ANGLURE, Ogier (de), *Le Saint voyage de Jérusalem par le baron d'Anglure,* éd. Abbé Domenech, Pouget Coulon, Paris, coll. Bibliothèque Catholique des Voyages et Romans, 1858.

BÉTHENCOURT, Jean (de) / LA SALLE, Gadifer (de), *Le livre nommé « Le Canarien » textes français de la conquête des Canaries au XVe siècle*, éd. E Aznar, D. Corbella, B. Pico, M. Privat, A. Tejera, Paris, CNRS éditions, coll. Sources d'histoire médiévale, 38, 2008. (*Livre nommé Le Canarien* A.C.P.P.T., c.1490)

BÉTHENCOURT, Jean (de), *Le Canarien, livre de la conquête et conversion des Canaries (1402-1422)*, éd. G. Gravier, Rouen, Ch. Métérie, 1874.

CAUMONT, Nompar (de), *Voyage d'Outre-Mer en Jérusalem par le seigneur de Caumont*, éd. marquis de La Grange, Paris, chez Auguste Aubry, 1858.

Guillebert de Lannoy et ses voyages en 1413, 1414 et 1421, éd. Joachim Lelewel, Bruxelles, A. Vandale éditeur, Poznan, 1844.

Histoire de Temirbey, éd. É. Carmoly, dans : *Revue orientale*, t. 1 (1841), p. 145-153, p. 193-201, p. 505-508.

La Conquête et les conquérants des Îles Canaries, éd. P. Margry, Paris, Ernest Leroux, 1896.

LANNOY, Gilbert, *A Survey of Egypt and Syria, undertaken in the year 1422*, éd. J. Webb, dans : *Archaeologia Britannica*, t. 21 (janvier 1827), p. 281-444.

Voyages et ambassades de Messire Guillebert de Lannoy, chevalier de la Toison d'or, seigneur de Santes, Willerval, tronchiennes, Beaumont et Wahégnies 1399-1450, éd. M. C.-P. Serrure, Mons, E. Hoyois, coll. Société des bibliophiles de Mons, 1840.

D. Autres récits de voyage médiévaux hors corpus

BREYDENBACH, Bernhard (de), *Les Sainctes pérégrinations de Jhérusalem*, tirées du latin par frère Nicole Le Huen, Lyon, Michelet Topie de Pymont et Jacques Heremberck, 1488.

CURCHARMOYS, Jehan (de), *Le Sainct voyage de Hierusalem ou petit traité du voyage de Hierusalem, de Rome et de Saint Nicolas de Bar en pouille*, reproduit par le procédé Pilinski d'après l'éd. de Lyon pour la Société de l'Orient latin, Genève, J. G. Fick, 1889.

DE VOISINS, Philippe, *Voyage à Jérusalem de Philippe de Voisins*, éd. P. Tamisey de Larroque, Paris / Auch, Honoré Champion / Cocharaux Frères, 1883.

La Version liégeoise du « livre » de Mandeville, éd. M. Tyssens et R. Raelet, Bruxelles, Académie Royale des Anciens Auteurs Belges, coll. Les Anciens auteurs belges, 2011.

Le Livre de l'Etat du grand Khan, éd. E. Jacquet, dans : *Nouveau Journal asiatique ou recueil de mémoires, d'extraits et de notices, relatifs à l'histoire, à la philosophie, aux langues et à la littérature des peuples orientaux*, Paris, publié par la Société Asiatique, 1830, tome VI.

MANDEVILLE, Jean (de), *Le Livre des Merveilles du Monde*, éd. C. Deluz, Paris, CNRS éditions, 2001.

PILOTI, Emmanuel, *Traité d'Emmanuel Piloti sur le passage en Terre Sainte (1420),* éd. P.-H. Dopp, Paris, Béatrice-Nauwelaerts, 1958.

REGNAUT, Antoine, *Discours du voyage d'outre mer au Sainct Sepulcre de Jerusalem*, Lyon,

G. Rouille, 1573.
[Récit de voyage du XVIe siècle.]

Voyage d'Eustache Delafosse sur la côte de Guinée, au Portugal et en Espagne (1479-1481), éd. et trad. D. Escudier, avant propos Th. Monod, Éditions Chandeigne, 1992.

II. Bibliographie critique

A. Voyages et récits au Moyen Âge

1. Voyager au Moyen Âge

CHAREYRON, Nicole, *Globe-trotters au Moyen-Âge*, Paris, Imago, 2004.
[L'auteur consacre notamment des chapitres complets aux auteurs suivants : Ghillebert de Lannoy, Bertrandon de La Broquière, Gilles Le Bouvier.]

CHAREYRON, Nicole, *Les Pèlerins de Jérusalem au Moyen Âge : l'aventure du Saint voyage d'après Journaux et Mémoires*, Paris, Imago, 2000.

CHÉLINI, Jean / BRANTHOMME, Henry, *Les Chemins de Dieu. Histoire des pèlerinages chrétiens des origines à nos jours*, Paris, Hachette, 1982.

CROUZET-PAVAN, Élisabeth, *Venise, une invention de la ville : XIIIe-XVe siècle*, Seyssel, Champ Vallon, coll. Époques, 1997.

DANSETTE, Béatrice, « Les Pèlerinages occidentaux en Terre Sainte : une pratique de la Dévotion moderne à la fin du Moyen Âge ? », dans : *Archivum Franciscanum Historicum*, Rome, Collegio S. Bonaventura, 1979, t. 72, p. 106-122.

GRABOÏS, Aryeh, *Le Pèlerin occidental en Terre-Sainte au Moyen-Âge*, De Boeck Université, Paris / Bruxelles, 1998.

MAHFOUZ, Labib, *Pèlerins et voyageurs au mont Sinaï*, Le Caire, IFAO, 1961.

POUGET-TOLU, Anne, *Navires et navigation aux XIVe et XVe siècles*, Paris, L'Harmattan, 2002.

RICHARD, Jean, *Les Récits de voyages et de pèlerinages*, Turnhout-Belgium, Brepols, 1996.

VERDON, Jean, *Voyager au Moyen Âge*, Paris, Perrin, 1998.

ZINK, Michel, « Pourquoi raconter son voyage ? Débuts et prologues d'une chronique de la Croisade et de deux itinéraires de Terre sainte », dans : *Voyage, quête, pèlerinage dans la littérature et la civilisation médiévales*, *Senefiance*, 2 (1976), p. 237-254.

ZUMTHOR, Paul, *La Mesure du monde. Représentation de l'Espace au Moyen Âge*, Paris, Les Édition du Seuil, 1993.

2. Le récit de voyage

BAZIN-TACCHELLA, Sylvie / HERBERT, Capucine, « Le Nil dans les récits de voyage de la fin du Moyen Âge, entre réalité et légende », dans : *The Nile in Medieval Thought*, éd. P. Blazek, Ch. Burnett, A. Scafi, Londres, The Warburg Institute, à paraître.

BAZIN-TACCHELLA, Sylvie, « Merveilles aquatiques dans les récits de voyage de l'époque médiévale », dans : *Dans l'eau, sous l'eau. Le Monde aquatique au Moyen Âge*, dir. D. James-Raoul et C. Thomasset, Presses Universitaires de Paris-Sorbonne, 2002, p. 79-120.

BREFELD, Josephine, *A guidebook for the Jerusalem Pilgrimage in the Late Middle Ages. A case for Computer-aided Textual Criticism*, Hilversum, Verloren, 1994.

CHAREYRON, Nicole, *Éthique et esthétique du récit de voyage à la fin du Moyen Âge*, éd. J. Meyers et M. Tarayre avec la collaboration de L. Dulac et P.-A. Sigal, Paris, Honoré Champion, 2013.

DUVAL, Frédéric, *La traduction du* « Romuleon » *par Sébastien Mamerot : étude sur la diffusion de l'histoire romaine en langue vernaculaire à la fin du Moyen Âge*, Genève, Droz, 2000.

FERLAMPIN-ACHER, Christine, « Le Voyage d'Outremer de Bertrandon de la Broquière : récit de pèlerinage, rapport d'espionnage ou récit de voyage ? », dans : *Itinéraires littéraires du voyage*, dir. F. Moureau avec la collaboration de M.-C. Gomez-Géraud et Ph. Antoine, *Travaux de Littérature*, t. 26 (2013), p. 11-22.

GERMAIN-DE FRANCESCHI, Anne-Sophie, *D'Encre et de poussière. L'Écriture du pèlerinage à l'épreuve de l'intimité du manuscrit*, Paris, Honoré Champion, 2009.

GERMAIN-DE FRANCESCHI, Anne-Sophie, « Les pèlerins, metteurs en scène de la parole biblique », dans : *Écrire des récits de voyage, (XV-XVIIIe siècle) : esquisse d'une poétique en gestation*, actes de colloque (Toronto 4-6 mai 2006), dir. M.-C. Pioffet avec la collaboration d'A. Motsch, Québec, Presses de l'Université Laval, 2008, p. 43-51.

GOMEZ-GÉRAUD, Marie-Christine, *Le Crépuscule du Grand Voyage. Les Récits de pèlerins à Jérusalem (1458-1612)*, Paris, Honoré Champion, 1999.

GOMEZ-GÉRAUD, Marie-Christine, « Récit de pèlerinage et modèle : le cas de Frère Pantaliao d'Aveyro », dans : *Littérales,* n° 7 (1990), p. 71-72.

GUÉRET-LAFERTÉ, Michèle, *Sur les routes de l'Empire Mongol. Ordre et rhétorique des relations de voyage aux XIIIe et XIVe siècles*, Paris, Honoré Champion, 1994.

HARTOG, François, *Le Miroir d'Hérodote. Essai sur la représentation de l'autre*, Paris Gallimard, 1980.

HERBERT, Capucine, « Le regard des pèlerins (XIVe-XVe siècles) sur les autochtones : étude de la subjectivité à partir d'un corpus lemmatisé », dans : *Aimer, haïr, menacer, flatter … en moyen français, analyses linguistiques et littéraires*, actes du colloque de l'AIEMF (Helsinki, 9-11 juin 2014), Honoré Champion, à paraître.

HERBERT, Capucine, « La parole de l'Autre dans les récits de voyage du XIVe et du XVe siècle », dans : *Actes du XXVIIe Congrès international de linguistique et de philologie romanes* (Nancy, 15-20 juillet 2013), éd. Isabel De Riquer, Dominique Billy, Giovanni Palumbo, à paraître.

LE HUENEN, Roland, « Le récit de voyage : l'entrée en littérature », *Études littéraires,* vol. 20, n° 1 (1987), p. 45, [En ligne] : http://id.erudit.org/iderudit/500787ar.

LE HUENEN, Roland, « Qu'est-ce qu'un récit de voyage ? », dans : *Littérales*, n° 7 (1990), p. 11-25.

NOBLE, Peter S., « L'identité de l'auteur du *Voyaige d'outremer en Jherusalem* », dans : *Romania*, t. 90 (1969), p. 390-395.

PINZUTTI, Noël / TUCOO-CHALA, Pierre, « Sur un récit inédit de voyage aux Lieux Saints sous Louis XI », dans : *Comptes-rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 117e année, n°1 (1973), p. 188-204.

QUARRÉ-REYBOURBON, Louis, *La vie, les voyages et aventures de Gilbert de Lannoy, chevalier lillois au XVe siècle*, Lille, L. Quarré libraire-éditeur, 1890.

SVATEK, Jaroslav, *Discours et récit de noble voyageur à la fin du Moyen Âge (Ogier d'Anglure, Nompar de Caumont, Guillebert de Lannoy, Bertrandon de la Broquière)*, sous la dir. de B. Schnerb et M. Nejedly, thèse de doctorat de l'Université Charles de Gaulle Lille 3 et de l'Université Charles de Prague, 2012.

SURDEL, Alain-Julien, « Oultremer, la Terre sainte et l'Orient vus par les pèlerins du XVe siècle », dans : *Senefiance*, n°11 (1982), p. 325-339.

TINGUELY, Frédéric, « Janus en Terre Sainte : la figure du pèlerin curieux à la Renaissance », dans : *Homo viator, Revue des Sciences humaines*, 245 (janvier-mars 1997), p. 51-65.

WOLFZETTEL, Friedrich, *Le discours du voyageur. Pour une histoire littéraire du récit de voyage en France, du Moyen Âge au XVIIIe siècle*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. Perspectives littéraires, 1996.

3. Recherches littéraires ponctuelles

CAIRE-JABINET, Marie-Paule, « La lettre du Prêtre Jean : de la création d'un faux à la genèse d'une utopie », *En quête d'utopies*, textes réunis par C. Thomasset et D. James-Raoul, Paris, PUPS, 2005, p. 111-133.

L'Image du monde de Maître Gossouin, éd. O. H. Prior, Lausanne et Paris, Librairie Payot & Cie, 1913.

MATTHIEU-CASTELLANI, Gisèle, *La Notion de genre à la Renaissance*, Genève, Slatkine, 1984.

PASTOUREAU, Michel, *Bestiaires du Moyen Âge*, Paris, Les Édition du Seuil, 2011.

POSSAMAÏ, Marylène, « Monstres marins : mythologies et allégories », dans : *Mondes marins au Moyen Âge*, Aix-en-Provence, Publications du C.U.E.R.M.A., *Senefiance,* n° 52 (2006), p. 389-404.

REQUEMORA-GROS, Sylvie, « Poisson-femme », dans : *Bestiaires fantastique des voyageurs*, sous la dir. de D. Lanni, Paris, Arthaud, Flammarion, 2014, p. 334-335.

SAINT JÉRÔME, *Lettres*, Paris, Les Belles Lettres, 1949-1963.

B. Recherches lexicographiques, lexicologiques, linguistiques et philologiques

1. Sur le *DMF* et la lemmatisation

BAZIN-TACCHELLA, Sylvie / SOUVAY, Gilles, « De la gestion de la variation en moyen français à son élargissement aux états anciens du français : les développements du lemmatiseur LGeRM », dans : *Les Etats anciens de la langue à l'heure du numérique*, colloque ANR Crealscience, éd. J. Ducos, à paraître.

BAZIN-TACCHELLA, Sylvie / SOUVAY, Gilles, « Lemmatisation et construction automatique de ressources lexicographiques : les développements du lemmatiseur LGeRM », *L'édition de textes : entre exigences philologiques et soucis linguistiques*, éd. J. Glikman et T. Verjans, Paris, Garnier, à paraître.

BAZIN-TACCHELLA, Sylvie, « Le “ Réceptaire attribué à Jean Pitart” (XIVe siècle) : projet d’une édition et d’un glossaire électronique », dans : *Sciences et langue au Moyen Âge*, éd. J. Ducos, Paris, PUPS, 2012, p. 269-286.

BAZIN-TACCHELLA, Sylvie / SOUVAY, Gilles, « Construction assistée de glossaires avec les outils du DMF », dans : *Actes du XXVIe Congrès international de linguistique et de philologie romanes* (València, septembre 2010), éd. E. Casanova Herrero et C. Calvo Rigual, València, W. de Gruyter, 2013, VIII, p. 4682-4691.

BAZIN-TACCHELLA, Sylvie / SOUVAY, Gilles, « Le *Dictionnaire du Moyen Français*: la version *DMF2010* », dans : *Actes du XXVIe Congrès international de linguistique et de philologie romanes* (València, septembre 2010), éd. E. Casanova Herrero et C. Calvo Rigual, València, W. de Gruyter, 2013, VIII, 2013, p. 4452-4462.

MARTIN, Robert, « Vers un *DMF2015* », site du *DMF*, [En ligne] : http://www.atilf.fr/dmf/.

MARTIN, Robert, « Bref retour historique sur le *Dictionnaire du Moyen Français* (*DMF*) », dans : *Romania*, t. 133 (2015), p. 219-227.

MARTIN, Robert, « Présentation du *DMF2012* », site du *DMF*, [En ligne] : http://www.atilf.fr/dmf/.

MARTIN, Robert, « La Lexicologie du moyen français : bilan et perspectives », dans : *Comptes-rendus des séances de l’Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 147e année, n°2, (2003), p. 723-741.

MARTIN, Robert, « Le Dictionnaire du moyen français (*DMF*) », dans : *Comptes-rendus des séances de l’Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 142e année, n°4 (1998), p. 961-982.

SCHNEIDER, Stefan, « Compte-rendu sur le *DMF2012* », dans : *Zeitschrift für romanische Philologie,* n°129 (2013), p. 1232-1237.

SOUVAY, Gilles / PIERREL, Jean-Marie, « LGeRM : Lemmatisation des mots en moyen français », dans : *Traitement Automatique des Langues*, v. 50, n°2 (2009), p. 149-172.

2. Travaux réalisés dans le cadre du *DMF*

SPATZ-GERNER, Hiltrud, *Vocabulaire commun et vocabulaire technique dans la littérature didactique du moyen français (1330-1500), contribution lexicologique en vue du Dictionnaire du Moyen Français*, sous la dir. de Robert Martin, thèse de doctorat de l’Université Paris IV, 1998.

STUMPF, Béatrice, *Lexicographie et lexicologie historique du français*, sous la dir. de J.-P. Chauveau, thèse de doctorat de l'Université Nancy 2, 2009, t. 2.

STUMPF, Béatrice, *Le lexique des pèlerinage de Guillaume de Digulleville*, site du *DMF*, [En ligne] : http://www.atilf.fr/dmf/.

3. Sur les xénismes, les emprunts et les processus de nomination dans les récits de voyage

ARVEILLER, Raymond, *Addenda au FEW XIX (Orientalia)*, éd. M. Pfister, Tübingen, Niemeyer, 1999.

BUCHI, Éva, *Bolchevik, mazout, toundra et les autres – Dictionnaire des emprunts au russe dans les langues romanes*, Paris, CNRS Éditions, 2010.

COOPER, Brian, « Dérivés russes de l'arabe *Djoubbah* », *Revue des études slaves*, t. 73, fascicule 1 (2001), p. 97-98.

DEROY, Louis, *L'emprunt linguistique*, Paris, Les Belles Lettres, 1956.

DUBOIS, Jean (dir.), *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse, 2002 (1994).
[Consulté en particulier pour les articles *emprunt* et *xénisme*.]

GUÉRIN, Olivia, « Les processus de nomination des référents non répertoriés dans les récits de voyage : Faits de langue ou de discours ? », dans : *L'Information grammaticale*, n°92 (janvier 2002), p. 8-12.

GUÉRIN, Olivia, « Espèce de premier ministre, sorte de clarinette et autres drôles de toques. Ou quand les voyageurs y perdent leur latin », dans : *Carnets de bord*, n°6 (2003), p. 46-55.

MATSUMURA, Takeshi, « Sur le vocabulaire d'Eustache Delafosse (1548) », dans : *Travaux de linguistique et de philologie*, XXXI (1994), p. 123-129.

MOVASSAGHI-GERNER, Anne-Marie, *Les Xénismes dans les récits de voyageurs français en Perse au XIXe siècle*, sous la dir. D. Bouverot, thèse de doctorat de l'Université Nancy 2, 1993.

4. Lexicographie et édition

Base textuelle Frantext, site de l'ATILF, [En ligne] : http://www.frantext.fr.

BURIDANT, Claude, « Proposition de protocole pour la confection de lexiques d'œuvres du français pré-classique », dans : *Le Français préclassique*, n°6 (1999), p. 114-133.

MÖHREN, Frankwalt, « Édition et lexicographie », dans : *Alte und neue Philologie*, éd. M.-D. Glessgen et F. Lesbanft, Tubingen, De Gruyter, 1997, p. 153-166.

MÖHREN, Frankwalt, « *Le Dictionnaire Étymologique de l'Ancien Français* (*DEAF*) », dans : *Comptes-rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 150e année, n°4 (2006), p. 2117-2129.

KUNSTMANN, Pierre, « L'électronique à l'aide de l'éditeur : miracle ou mirage ? Bilan de quatorze années de travaux au LFA », *Perspectives médiévales*, 34 (2012), [en ligne] : http://peme.revues.org/2245.

ROQUES, Gilles, « La Critique des éditions de textes », dans : *Alte und neue Philologie*, éd. M.-D. Glessgen et F. Lesbanft, Tubingen, De Gruyter, 1997, p. 145-151.

Site de la TEI, [En ligne] : http://www.tei-c.org/Guidelines/P5/.
[Les normes de la TEI P5 y sont exposées.]

5. Recherches linguistiques ponctuelles

ANGLADE, Joseph, *Grammaire de l'ancien provençal ou ancienne langue d'oc : phonétique et morphologie*, Paris, Klincksieck, 1921.

Base des Mots fantômes, site de l'ATILF [En ligne] : http://www.atilf.fr/MotsFantomes, ATILF/Nancy Université.

BLUCHE, François, *Dictionnaire du Grand Siècle*, Paris, Fayard, 1990.

FOUCHÉ, Pierre, *Le Verbe français*, Paris, Klincksieck, 1967.

GOSSEN, Charles-Théodore, *Grammaire de l'ancien picard*, Paris, Klincksieck, 1970.

GUILLET DE SAINT-GEORGE, Georges, *L'Homme d'épée ou le dictionnaire du gentilhomme, 3e partie contenant l'art de la navigation*, Paris, Chez Gervais Clouzier, 1681.

« Les missions », *site de l'Académie Française*, [En ligne] : http://www.academie-francaise.fr.

LESPY, Jean-Désiré / RAYMOND, Paul, *Dictionnaire béarnais ancien et moderne*, Montpellier, Imprimerie centrale du midi, 1887.

RONJAT, Jules, *Grammaire historique des parlers provençaux modernes*, Montpellier, Société des Langues Romanes, 1930-1937.

SMITH, John-Charles, « Middle French : When ? What ? Why ? », dans : *Langages Sciences*,

n°24 (2002), p. 423-445.

TOTT (Baron de), *Mémoires sur les Turcs et les Tartares*, Amsterdam, (s.n.), 1785.

III. Outils pour la recherche

A. Dictionnaires

AND
ROTHWELL, William (dir.), *Anglo-Norman Dictionary*, Londres, The Modern Humanities Research Association, 1977–, [En ligne] : http://www.anglo-norman.net.

DEAF
BALDINGER, Kurt *et al.*, *Dictionnaire Étymologique de l'Ancien Français*, Québec/Tübingen/Paris, Presses de l'Université Laval/Niemeyer/Klincksieck, 1974-.

Site du DEAF, [En ligne] : http://www.deaf-page.de.

DÉCT
KUNSTMANN, Pierre (dir.), *Dictionnaire Électronique de Chrétien de Troyes,* LFA, Université d'Ottawa, ATILF/CNRS & Université de Lorraine, 2007-2014, [En ligne] : http://www.atilf.fr/dect.

DMF1
MARTIN, Robert (dir.), *Dictionnaire du Moyen Français (DMF1)*, Nancy, ATILF/CNRS & Nancy-Université, 2003-2006, [En ligne] : http://www.atilf.fr/dmf.

DMF2
MARTIN, Robert (dir.), *Dictionnaire du Moyen Français (DMF2)*, Nancy, ATILF/CNRS & Nancy-Université, 2007, [En ligne] : http://www.atilf.fr/dmf.

DMF2009
MARTIN, Robert / BAZIN-TACCHELLA, Sylvie (dir.), *Dictionnaire du Moyen Français (DMF2009)*, Nancy, ATILF/CNRS & Nancy-Université, 2009, [En ligne] : http://www.atilf.fr/dmf.

DMF2010
MARTIN, Robert / BAZIN-TACCHELLA, Sylvie (dir.), *Dictionnaire du Moyen Français (DMF2010)*, Nancy, ATILF/CNRS & Nancy-Université, 2010, [En ligne] : http://www.atilf.fr/dmf.

DMF2012

MARTIN, Robert / BAZIN-TACCHELLA, Sylvie (dir.), *Dictionnaire du Moyen Français (DMF2012)*, Nancy, ATILF/CNRS & Université de Lorraine, 2012, [En ligne] : http://www.atilf.fr/dmf.

GD

GODEFROY, Frédéric, *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IXe au XVe siècle*, 8 volumes, Paris, Vieweg, 1881-1895.

GDC

GODEFROY, Frédéric, *Complément au Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IXe au XVe siècle*, 3 volumes, Paris, Bouillon, 1895-1902.

FEW

WARTBURG, Walther (von), *Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine darstellung des galloromanischen sprachschatzes*, 25 volumes, Bonn/Heidelberg/Leipzig-Berlin/Bâle, Klopp/Winter/Teubner/Zbinden, 1922-2002.

Site du FEW, [En ligne], http://www.atilf.fr/few.

TL

TOBLER, Adolf / LOMMATZSCH, Erhard, *Altfranzösisches Wörterbuch, Adolf Toblers nachgelassene Materialien, bearbeitet und mit Unterstützung der preussischen Akademie der Wissenschaften herausgegeben von Erhard Lommatzsch ; weitergeführt von Hans Helmut Christmann*, 11 volumes, Berlin/Wiesbaden/Stuttgart, Weidmann/Steiner, 1925-1995.

TLF

IMBS, Paul / QUEMADA, Bernard (dir.), *Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du XIXe et du XXe siècle (1789–1960)*, 16 volumes, Paris, Éditions du CNRS/Gallimard, 1971-1994, [En ligne] : http://atilf.atilf.fr/tlf.htm.

B. Autres outils lexicographiques et lexicologiques consultés

FENNIS, Jan, *Trésor du langage des galères*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 1995.

GAY, Victor, *Glossaire archéologique du Moyen-Âge et de la Renaissance*, Nendeln, Liechtenstein, Kraus Reprint LTD, 1967.

JAL, Augustin, *Glossaire nautique d'Augustin Jal*, Paris, Firmin Didot, 1848.

JAL, Augustin, *Nouveau Glossaire nautique d'Augustin Jal*, Paris, CNRS éditions, 1970-2011.

LÉVY, Émil, *Provenzalisches Supplement-Wörterbuch. Berichtigungen und Ergänzungen zu*

Raynouards Lexique roman, Leipzig, Reisland, 1910.

ROLLAND, Eugène, *Faune populaire de la France*, Paris, éditions G.-P. Maisonneuve et Larose, 1967.

ROLLAND, Eugène, *Flore populaire ou histoire naturelle des plantes dans leurs rapports avec la linguistique et le folklore*, Paris, éditions G.-P. Maisonneuve et Larose, 1967.

C. Références bibliographiques citées uniquement dans les articles du lexique

Annales des voyages, de la géographie et de l'histoire, ou collection des Voyages Nouveaux les plus estimés, traduits de toutes les langues européennes, publiées par M. Malte-Brun, Paris, chez F. Buisso, Libraire-Editeur, 1814, t. 23.

Aperçu sur les monnaies russes et étrangères qui ont eu cours en Russie, par le baron de S. de Chaudoir, Saint-Pétersbourg-Paris, F. Bellizard et co., 1836.

BOURET-BÉRENGER, Marie-Françoise, *La Méditerranée, lieu d'échanges de mots. L'exemple des mots de marine, XIIIe-XVIIe*, sous la direction de Monique Léonard, Thèse de l'Université du sud Toulon Var, 2011.

CANTU, Cesare, *Storia degli Italiani*, Torino, L'Unione Tipografico, 1858, t. 2.

CARATINI, Roger, *Dictionnaire des nationalités et des minorités en URSS*, Paris, Larousse, 1990.

CHEVALIER, Ulysse, *Répertoire des sources historiques du Moyen-Âge, topo-bibliographie*, New-York, Kraus reprint corporation, 1959, vol. II

CORNEILLE, Thomas, *Le dictionnaire des arts et des sciences*, Paris, Le Mercier, 1732, t. 2, p. 467.

DE FOURNIVAL, Richard, *Le Bestiaire d'Amour suivi de la Réponse de la Dame*, éd. C. Hippeau, Genève, Slatkine Reprints, 1978.

Dictionnaire de l'Armée de Terre ou recherches historiques sur les arts et les usages militaires des anciens et des modernes par le général Bardin, Paris, Perrotin Libraire-Éditeur, (s.d), t. 4.

Dictionnaire universel français et latin vulgairement nommé dictionnaire de Trévoux, Paris, La compagnie des libraires associés, 1771.

DUCOS, Joëlle, *La Météorologie en français au Moyen Âge (XIIIe-XIVe siècles)*, Paris, Honoré Champion, 1998.

Encyclopédie méthodique, arts et métiers mécaniques, Paris, Panckoucke, 1790, tome 7.

FLETCHER, Gilles, *La Russie au XVIe siècle*, avec une introduction par Ch. du Bouzet, Leipzig-Paris, Librairie A. Franck, 1864.

FOLTZ, Robert, *De l'Antiquité au monde médiéval*, Paris, Presses Universitaires de France, 1972.

FOUCHÉ, Pierre, *Le Verbe français étude morphologique*, Paris, Klincksieck, 1967.

GOETZ, Leopold Karl, *Deutsch-russische Handelsgeschichte des Mittelalters*, Lübeck, Druck der Lübecker Verlagsanstalt Otto Waelde, 1922.

Grant herbier : *Memorie della Regia Accad. di Sc., Lett. ed Arti in Modena,* Modena, Societa tipografica, 1886, serie II, vol. 4

JACOBS, Nicholas, « The Ottoman *Porte* in Middle English », dans *Notes and Queries*, 24, 4 (juillet-août 1977), p. 306-307.

Journal of the Society of Arts, Londres, Royal Society for the Encouragement of Arts, Manufactures and Commerce, 1879, vol. 27.

LITTRÉ, Émile, *Le Dictionnaire de la langue française,* Paris, Hachette, 1873-1877.

MALKIEL, Yakov, "En torno a la etimología y evolución de cansar, canso, cansa(n)cio", *Nueva Revista de Filología Hispánica*, 9, n°3 (1955), p. 225-276.

MIÉLOT, JEAN, *L'Advis directif pour faire le passage d'oultremer*, publié par L. de Mas-Latrie et Ch. Schefer, Paris, Imprimerie nationale, 1906, p. 365-517. (MIÉLOT, *Advis directif* M.-L. S., 1455, 404.)

NICAISE, Édouard, *Chirurgie de maître Henri de Mondeville*, Paris, Félix Alcan éditeur, 1893.

PARIS, Paulin, « Anglure (Ogier d') », *Nouvelle Biographie générale*, Firmin Didot, Paris, 1859, t. 2, col. 661.

STRUBEL, Armand, « Bêtes rouges et bêtes noires : à propos d'une classification cynégétique », dans : *Par les mots et par les textes, mélanges de langue, de littérature et de sciences médiévales offerts à Claude Thomasset*, sous la direction de D. James-Raoul et O. Soutet, Paris, PUPS, 2005, p. 717-728.

"Töredék Bertrandon de la Broquière, Vieux-Château uranak", *Monumenta Hungrariae Historica*, Magyar Történelmi Emlékek, Pest, p. 301-323.

Wallonia, Archives wallones d'autrefois, de naguère et d'aujourd'hui, dirigé par O. Colson, Liège, Imprimerie H. Vaillant-Carmanne, XVII, 1909.

WEBB-BARKER, Philip / BERTHELOT, Sabin, *Histoire naturelle des Îles Canaries*, Paris, Béthune, 1840-1842.

WEHR, Hans, *A Dictionary of modern written arabic*, éd. J. Milton Cowan, Beirut, Librairie du Liban, reprinted 1974.

D. Outils de recherches bibliographiques sur les voyageurs et pèlerins du Moyen Âge

BRUN, Laurent, *Arlima*, [En ligne] : http://www.arlima.net/no/4778.

Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France, [En ligne] : http://ccfr.bnf.fr.

Dictionnaire des Lettres françaises : Le Moyen Âge, ouvrage préparé par R. Bossuat, L. Pichard et G. Raynaud de Lage, éd. G. Hasenohr et M. Zink, Paris, Fayard, La Pochothèque, 1992.

PARAVICINI, Werner (dir.), *Europäische Reiseberichte des späten Mittelalters, Teil 3: Niederländische Reiseberichte*, éd. D. Kraack et J. Hirschbiegel, Frankfurt am Main, New York, P. Lang, 2000, t. 14.

PARAVICINI, Werner (dir.), *Europäische Reiseberichte des späten Mittelalters*, *Teil 2 : Franzosishe Reiseberichte*, éd. J. Wettlaufer et J. Paviot, Frankfurt am Main, New York, P. Lang, 1999, t. 12.

PARAVICINI, Werner (dir.), *Europäische Reiseberichte des späten Mittelalters*, *Teil 1 : Deutsche Reiseberichte*, éd. C. Halm, Frankfurt am Main, New York, P. Lang, 1994, t. 5.

PARAVICINI, Werner / WETTLAUFER, Joerg, *Digitized travel accounts of late medieval and early modern Europe*, [En ligne] : http://www.digiberichte.de.

VIELLIARD, Françoise / MONFRIN, Jacques, *Manuel bibliographique de la littérature française du Moyen Âge de Robert Bossuat. Troisième supplément (1960-1980)*, Paris, Centre national de la recherche scientifique, 1986-1991.

ANNEXES

ANNEXE 1

PRÉSENTATION DES RÉCITS DE VOYAGE DU CORPUS

Le travail présenté ici synthétise beaucoup d'informations déjà contenues dans les éditions des textes ou dans les bases suivantes :

BRUN, Laurent, *Arlima*, [En ligne] : http://www.arlima.net.

WETTLAUFER, Joerg / PARAVICINI, Werner, *Digitized travel accounts of late medieval and early modern Europe*, [En ligne] : http://www.digiberichte.de.

Nous les avons rassemblées et en avons également ajouté afin de pouvoir proposer une fiche contenant les mêmes renseignements pour chaque texte.

Voyageurs/pèlerins	Dates des voyages
Ogier d'Anglure	1395-1396
Jean de Sultanieh	1395-1402 environ
Jean de Béthencourt et Gadifer de La Salle	1402-1404
Gilles Le Bouvier	Entre 1402 et 1451
Nompar de Caumont	1418-1420
Pèlerin anonyme	Entre 1419 et 1425
Ghillebert de Lannoy	Entre 1399-1450
Coppart de Velaines	1423-1424 et 1431-1432
Bertrandon de La Broquière	1432-1433
Pierre Barbatre	1480
Pèlerin anonyme (de Paris) de 1480	1480
Georges Lengherand	1486
Pèlerin anonyme (de Rennes) de 1486	1486

Ogier d'Anglure (1360- après 1412)

Édition numérisée :

Le Saint voyage de Jherusalem du seigneur d'Anglure, éd. F. Bonnardot et A. Longnon, Paris, Firmin Didot, 1878.
[Édition établie à partir du ms. fr. 15 217. Variantes et corrections signalées par les éditeurs à partir du ms. 217 de la bibliothèque d'Épinal. Édition numérisée : http://gallica.bnf.fr/.]

Autres éditions consultées :

ANGLURE, Ogier (de), *Le Saint voyage de Jérusalem par le baron d'Anglure,* éd. Abbé Domenech, Pouget Coulon, Paris, coll. Bibliothèque Catholique des Voyages et Romans, 1858.
[Édition établie à partir du ms. fr. 15 217. Édition numérisée : http://books.google.fr.]

Manuscrits :

A. Manuscrit parisien :

Cote : ms. fr. 15 217 (microfilm 5390)
Lieu : Bibliothèque Nationale de France, Paris
Titre : *Le Sainct Voyage de Jherusalem et le chemy pour aller a saincte Katherine du Mont Synay et ainsi a Saint Anthoine et saint Pol es lointains desert… par Monseigneur d'Anglure en l'an 1395*
Date : XVe s.
Folios : f°27r°-67r°
Coloration linguistique : présence de traits régionaux champenois
Manuscrit numérisé : http://gallica.bnf.fr/
[Ce manuscrit est une copie de l'original qui a déjà été modifié.]

B. Manuscrit messin

Cote : ms. 217
Lieu : bibliothèque municipale, Épinal
Titre : *Miscellanea XVe siècle contenant Le Sainct Voyage*
Folios : f°104-148
Coloration linguistique : présence nette de traits régionaux messins
Manuscrit numérisé : http://www.bmi-epinalgolbey.fr
[Version dialectale du récit de pèlerinage d'Ogier d'Anglure. Certaines informations concernant le voyageur principal sont toutefois modifiées. Ce manuscrit semble à F. Bonnardot et A. Longnon antérieur au manuscrit parisien.]

Adaptation en français moderne consultée :

Ogier D'ANGLURE, *Journal de Voyage à Jérusalem et en Égypte (1395-1396),* dans : *Vers Jérusalem, itinéraires croisés au XIVe siècle Nicolas de Martoni et Ogier d'Anglure*, introduction, trad. et notes de N. Chareyron, préface de J. Meyers, Paris, Les Belles Lettres, 2008, p. 203-320.

Le voyageur :

Né vers 1360, Ogier VIII d'Anglure est le descendant d'une noble famille champenoise, qui s'était illustrée durant les Croisades. En 1383, après le décès de son père, Ogier VIII devint seigneur d'Anglure. Sa mère se remaria avec Simon de Sarrebruck qui participa au Saint voyage au côté de son beau fils mais il mourut sur le chemin du retour, à Nicosie.

La relation du pèlerinage :

La relation, qui se présente comme un journal de bord précisément daté et renseigné, est écrite à la première personne du pluriel. L'auteur, probablement le secrétaire ou le chapelain d'Ogier d'Anglure, l'aurait écrite au retour en Champagne comme l'attestent quelques légères traces de régionalismes champenois[611]. Il décrit volontiers les lieux visités et relate toutes les péripéties rencontrées durant le voyage : la blessure de Pierre de Nortquelmes ou encore la mort de Simon de Sarrebruck, le beau-père d'Ogier d'Anglure.

Le voyage : du 15 juillet 1395 au 22 juin 1396

Compagnons de voyage :

- Simon de Sarrebruck, beau-père d'Ogier, mort à Nicosie le 18 janvier 1396.
- Pierre de Nortquelmes, un chevalier artésien
- L'auteur de la relation, probablement un des serviteurs du château.

Itinéraire[612] :

16-29 juillet :	Anglure - Asti
29-31 juillet :	Asti - Pavie et séjour de deux jours
9 août :	arrivée à Venise
13 août :	excursion à Padoue pour assister à un duel entre Messire Boucicaut et Galéas de Mantoue.

[611] Concernant les régionalismes champenois, consulter : BONNARDOT, François / LONGNON, Auguste, « Préface », *op. cit*, p. XXIII.
[612] Itinéraire davantage détaillé dans : Ogier D'ANGLURE, *Journal de Voyage à Jérusalem et en Égypte (1395-1396), op. cit*, p. 219-223.

29 août :	Venise, embarquement
30 août :	départ de Venise
30 août - 6 septembre :	Venise-Corfou
6-20 septembre :	Corfou-Rhodes et séjour
20-26 septembre :	Rhodes-Beyrouth, visite et séjour de 2 jours
26-30 septembre :	Beyrouth-Jaffa
1er-4 octobre :	Jaffa et excursion à Ramlah
4 octobre :	Jaffa-Jérusalem
Du 5 au 13 octobre :	Jérusalem, visite des lieux Saints et excursions à Bethléem et vers la Béthanie et le Jourdain
13 octobre :	départ de Jérusalem pour Gaza
16-23 octobre :	Gaza
24 octobre- 6 novembre :	Gaza - Sainte-Catherine
7-10 novembre :	visite et description des lieux saints à Sainte Catherine et au Mont Sinaï
10-22 novembre :	départ pour Le Caire
22-24 novembre :	Le Caire
24 novembre :	les greniers de Pharaon (Les pyramides)
26 novembre -7 décembre :	excursion à Saint-Antoine et à Saint-Paul. Retour au Caire, dont une partie du voyage sur le Nil. Incident avec des pirates le 6 décembre, Pierre de Nébrelines est blessé.
8-13 décembre :	Le Caire- Alexandrie, sur le Nil
13-21 décembre :	séjour à Alexandrie
21 décembre :	embarquement pour voyage de retour à Alexandrie
21-25 décembre :	tempête
26 décembre :	Chypre et séjour
18 janvier :	décès de Simon de Sarrebruck à Nicosie
23 janvier -23 février:	Chypre-Rhodes
23 février-9 avril :	Rhodes
9 avril-29 mai :	Rhodes-Venise
23-29 mai :	Venise
29 mai-22 juin :	retour en passant notamment par Milan, Lausanne, Dijon et Troyes
22 juin :	retour à Anglure

Répertoires bibliographiques :

BRUN, Laurent, *Arlima*, [En ligne] : http://www.arlima.net/no/4778 (page consultée le 27 avril 2015).

PARAVICINI, Werner (dir.), *Europäische Reiseberichte des späten Mittelalters, Teil 2 : Franzosishe Reiseberichte*, éd. J. Wettlaufer et J. Paviot, Frankfurt am Main, New York, P. Lang, 1999, t. 12., p. 60-64.

PARAVICINI, Werner / WETTLAUFER, Joerg, *Digitized travel accounts of late medieval and early modern Europe*, [En ligne] : http://www.digiberichte.de (page consultée le 27 avril 2015).

Carte[613] :

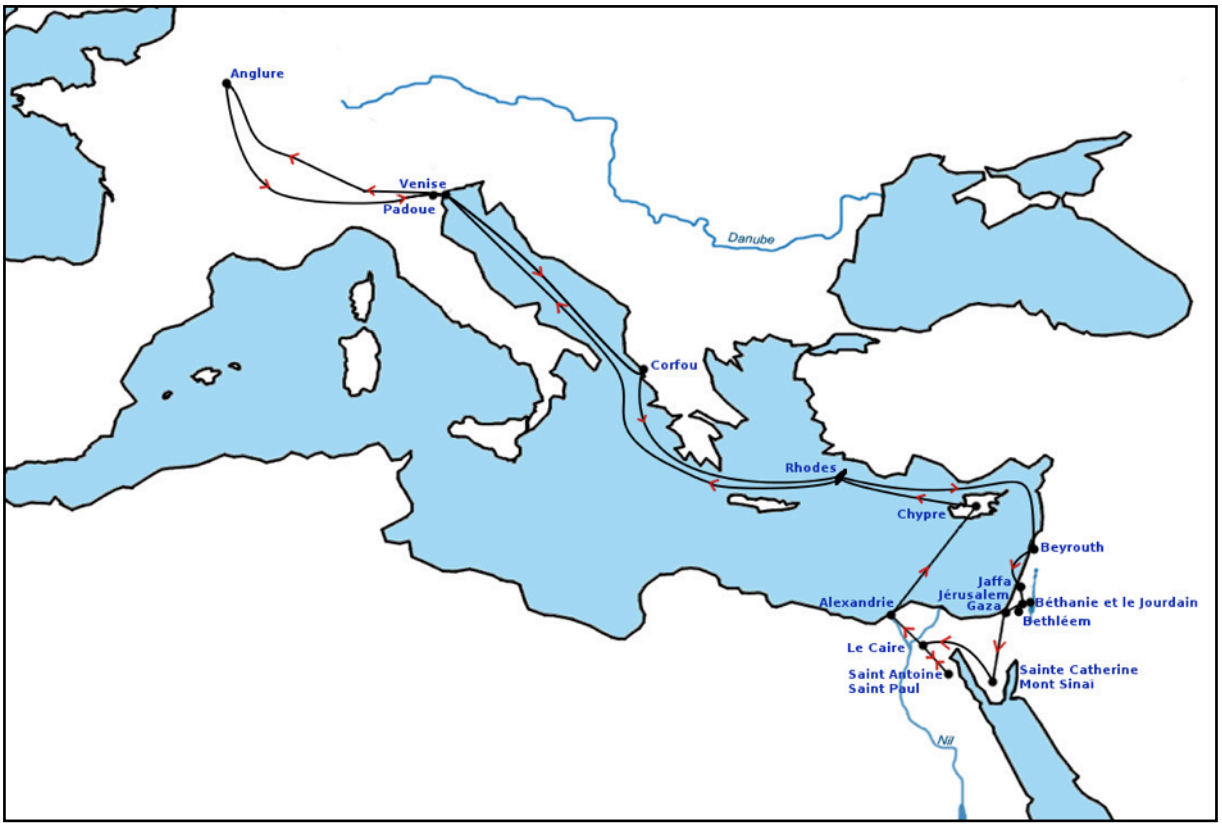

[613] Il existe une carte de cet itinéraire dans : Ogier D'ANGLURE, *Journal de Voyage à Jérusalem et en Égypte (1395-1396)*, *op. cit*, p. 204-205.

Jean IV archevêque de Sultanieh (avant 1395- 1412 environ)

Édition numérisée :

Mémoire sur Tamerlan et sa cour par un dominicain en 1403, éd. H. Moranvillé, dans : *Bibliothèque de l'École des Chartes*, Paris, Librairie d'Alphonse Picard et fils, 1894, t. 55, p. 433-464.
[Édition qui s'appuie très probablement sur le manuscrit 12201. Henri Moranvillé mentionne néanmoins les variantes qu'il recense dans le ms. 5624. Édition numérisée : http://www.persee.fr.]

Autre édition consultée :

Histoire de Temirbey, éd. É. Carmoly, dans : *Revue orientale*, t. 1 (1841), p. 145-153, p. 193-201, p. 505-508.
[Eliakim Carmoly s'est appuyé sur le ms. fr. 12201 pour réaliser son édition car il précise bien que le texte qu'il transcrit figure dans le même manuscrit que la *Fleur des estoires de la terre d'Orient* de Hayton. Édition numérisée : http://books.google.fr.]

Manuscrits :

A. Manuscrit ms. fr 5624

Cote : ms. fr. 5624 (anc. 10212.3)
Lieu : Bibliothèque Nationale de France, Paris
Date : XVe s.
Folios : f°. 63v^{o}-72v^{o} (72 feuillets)
Manuscrit numérisé : http://gallica.bnf.fr/

B. Manuscrit ms. fr. 12201

Cote : ms. fr. 12201 (anc. Suppl. fr. 632,10), f° 84 r°-97v^{o}, XVe s.
Lieu : Bibliothèque Nationale de France, Paris
Date : XVe s.
Folios : f° 84r^{o}-97v^{o} (97 feuillets)
Informations sur le manuscrit : contient :
- Hayton, *Fleur des estoires de la terre d'Orient* (f°1-65v^{o})
- *Provinciale Romanae Ecclesiae* (f°67-82v^{o})

Manuscrit numérisé : http://gallica.bnf.fr/

Adaptation en français moderne :

Jean DE SOLTANIEH, *La Vie et la cour de Tamerlan, récit de son ambassadeur auprès de Charles VI en 1403*, trad. J.-F. Kosta-Théfaine, Paris, Éditions Cartouche, 2012.

Le voyageur :

Jean IV archevêque de Sultanieh fut envoyé en ambassade par Tamerlan en Europe en 1402. Henri Moranvillé remarque que sa mission avait probablement un double objectif : tenir informé Tamerlan de ce qui se passait à la cour de France et également conclure des accords commerciaux entre l'Orient et l'Occident. Il fut également chargé de transmettre au roi Charles VI une lettre écrite par Tamerlan. Suite à son ambassade, le Pape Jean XXII le nomma administrateur de l'archevêché de Cambaluc.

Récit de voyage :

Durant son séjour à la cour du roi Charles VI, Jean de Sultanieh raconta ce qu'il savait de la personne de Tamerlan et de la vie à sa cour. Il composa même un court récit directement en français, probablement pour faciliter sa diffusion. Outre des informations précieuses sur la vie à la cour de Tamerlan, ce livre entend également renseigner ceux qui voudraient organiser un échange commercial avec lui. Ce livre est donc essentiellement centré sur la personne de ce souverain, la vie à sa cour ainsi que sur les ressources que peut offrir le royaume de Tamerlan pour le commerce.

Jean de Béthencourt (1362-1425) et Gadifer de La Salle (1355-1422)

Introduction :

On conserve aujourd'hui deux manuscrits du *Canarien* : la copie B et la copie G. Chacune de ces copies met en avant les actions de l'un ou l'autre des conquérants : la copie B est un plaidoyer en faveur de Jean de Béthencourt et la copie G en faveur de Gadifer de La Salle. Il est dès lors possible d'imaginer qu'elles seraient deux versions distinctes du même original qui aurait été rédigé par des clercs, Pierre Boutier et Jean Le Verrier. Les copies que l'on conserve sont d'une longueur distincte car la copie G raconte les événements jusqu'en 1404 et la copie B poursuit le récit jusqu'en 1406.

Édition numérisée :

Le Canarien, crónicas francesas de la conquista de Canarias, publicadas a base de los manuscritos, éd. E. Serra Rafols et A. Cioranescu, La Laguna de Tenerife, Instituto de estudios canarios, coll. Fontes rerum canarianum, VIII, IX, XI, 1959, 1960, 1964, 3 tomes.
[T. 2 : copie B de Jean de Béthencourt, p. 11-363 (pages impaires), traduction en espagnol (pages paires). T. 3 : copie G de Gadifer de La Salle, p. 15-141 (pages impaires) traduction en espagnol (pages paires).]

Autres éditions consultées :

BÉTHENCOURT, Jean (de), *Le Canarien, livre de la conquête et conversion des Canaries (1402-1422)*, éd. G. Gravier, Rouen, Ch. Métérie, 1874.
[La transcription du texte effectuée à partir du manuscrit B est précédée d'une longue introduction de 85 pages qui fait le point notamment sur la connaissance des Canaries, sur sa conquête et sur l'histoire des Béthencourt. Édition numérisée : http://gallica.bnf.fr/.]

La Conquête et les conquérants des Îles Canaries, éd. P. Margry, Paris, Ernest Leroux, 1896.
[Première édition du manuscrit G, après sa découverte.]

BÉTHENCOURT, Jean (de) / LA SALLE, Gadifer (de), *Le livre nommé « Le Canarien » textes français de la conquête des Canaries au XVe siècle*, éd. E. Aznar, D. Corbella, B. Pico, M. Privat, A. Tejera, Paris, CNRS éditions, coll. Sources d'histoire médiévale, 38, 2008.
[Édition présentant les deux textes en regard. Version de Gadifer de La Salle : pages paires. Version de Jean de Béthencourt : pages impaires.]

Manuscrits :

A. Manuscrit B de J. de Béthencourt (ou codex Mont-Ruffet):

Cote : CGM : 1399 (autre cote : ms. mm 129)
Lieu : bibliothèque municipale de Rouen
Date : 1490 environ
Copiste : probablement Jean V de Béthencourt, neveu du conquérant
Informations sur le manuscrit : contient également des renseignements sur la famille Béthencourt (généalogie et biographie).

B. Manuscrit G de Gadifer de La Salle :

Cote : ms. 2709, collection Egerton
Lieu : British Library, Londres
Date : rédigé en 1419 probablement par Gadifer de La Salle lui-même pour le duc de Bourgogne Jean sans peur, remis au nouveau duc de Bourgogne, Philippe le bon.
Description du manuscrit : très abimé au début et à la fin (1-1v° et 36v°), incomplet : un feuillet au moins a été supprimé entre les pages numérotées plus tard 32v°-33.

Adaptation en français moderne consultée :

Le Canarien, ou la conquête des îles Canaries par Jean de Béthencourt, trad. B. Malfante, Rouen, L'Écho des vagues, 2009.
[Version de Jean de Béthencourt uniquement.]

Les voyageurs :

Jean IV de Béthencourt :

Jean de Béthencourt était un seigneur normand originaire de Grainville-la-Teinturière. Issu d'une famille d'une grande renommée, il obtint en 1390 une aide financière du duc d'Orléans pour participer à une expédition en Barbarie, à laquelle prit part très probablement Gadifer de La Salle. Pour organiser son expédition aux Canaries, il vendit et hypothéqua beaucoup de ses biens et emprunta de l'argent à son cousin Robert de Braquemont, amiral du roi de Castille. Sa situation familiale favorisa un rapprochement stratégique entre la France et l'Espagne pour la conquête des Canaries. Ses motivations pour l'expédition étaient diverses : il voulait conquérir, évangéliser et peupler les Canaries et notamment l'île de Grande-Canarie, réputée pour sa richesse. Il assura également à la Normandie le monopole du commerce de l'orseille. Au retour de son expédition en 1406, il confia le gouvernement de l'île à un parent, Maciot de Béthencourt. Il essaya à plusieurs reprises d'organiser de nouvelles expéditions sans y parvenir. À cause de l'occupation anglaise de la Normandie, il ne put quitter sa terre natale pour retourner aux Canaries. Les îles furent finalement cédées à l'Espagne par Maciot de Béthencourt.

Gadifer de La Salle :

Originaire du Poitou, de la région de Thouars, Gadifer de La Salle était écuyer du duc Jean Ier de Berry, seigneur de Ligron et gouverneur de Bigorre. Il était issu d'une famille de petite noblesse. Il s'illustra notamment durant des combats à l'occasion de la guerre de Cent ans et en particulier durant le siège de Luzignan. Il devint alors le chambellan du duc de Berry. En 1390, il reçut de l'aide du duc d'Orléans pour participer probablement à une expédition en Barbarie. En 1402, il partit avec Jean de Béthencourt pour conquérir les Canaries. Mais le roi de Castille, Henri III confia à Béthencourt la direction de l'île. Gadifer essaya de plaider sa cause auprès du roi de Castille mais ce fut sans succès. Il rentra donc en France en 1404.

Récit de voyage :

Le Canarien relate une tentative de conquête de l'archipel des Canaries. L'enjeu de ce récit de voyage est bien pour Pierre Boutier et Jean Le Verrier de raconter la conquête et

l'établissement des Français dans les Canaries. Le texte se rapproche ainsi du genre de la chronique.

Les voyages :

Deux expéditions furent organisées. La première partit de La Rochelle le 1er mai 1402 et prit fin en 1404 avec la dispute des deux capitaines et le retour en France définitif de Gadifer de La Salle.

La seconde fut organisée par Jean de Béthencourt en 1405. Elle était destinée à emmener des hommes aux Canaries et à soumettre l'île de Grande Canarie. Ce fut sans succès et Jean de Béthencourt rentra en France en 1406.

Carte[614] :

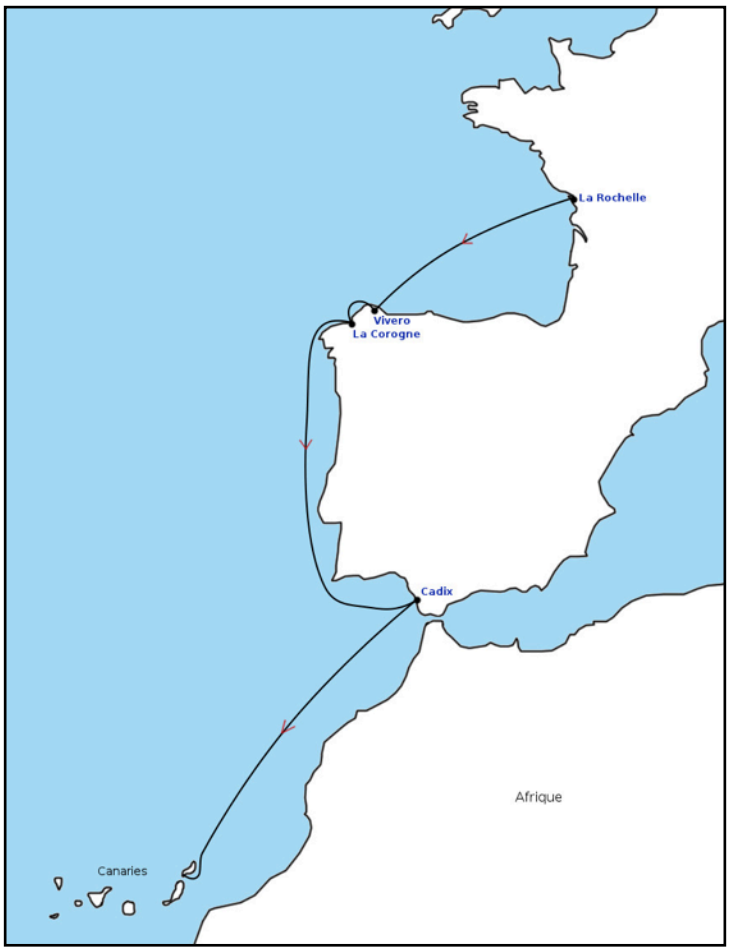

[614] Il existe une carte de cet itinéraire, dont nous nous sommes inspirée pour élaborer la nôtre, dans : BÉTHENCOURT, Jean (de) / LA SALLE, Gadifer (de), *Le livre nommé « Le Canarien » textes français de la conquête des Canaries au XVe siècle, op. cit.*, p. 289.

Gilles Le Bouvier (vers 1386- vers 1455)

Édition numérisée :

Le Livre de la description des pays de Gilles Le Bouvier, dit Berry, Premier Roi d'Armes de Charles VII, Roi de France, éd. E.-T. Hamy, Paris, E. Leroux, 1908.
[Édition numérisée : http://gallica.bnf.fr.]

Manuscrit :

Cote : 5873
Lieu : Bibliothèque Nationale de France, Paris
Date : XVe s.
Informations sur le manuscrit : - 58 feuillets
- titre ajouté au XVIe s.
Manuscrit numérisé : http://gallica.bnf.fr

Le voyageur :

Gilles Le Bouvier était originaire du Berry. Il commença à voyager en 1402 et s'établit à Paris. Il fut alors sous la tutelle de son suzerain Jean, duc de Berry. Quand son protecteur mourut en 1416, il fut attaché au dauphin Jean, duc de Touraine. Il fut nommé héraut et roi d'armes de Berry. Ses fonctions le conduisirent à faire de nombreux déplacements dans et hors frontières. Il fut par exemple envoyé en mission en Lorraine en 1439 ou à Rome en 1448. Il dut ainsi récolter de l'argent ou effectuer des ambassades. En 1451, il assista à la campagne du recouvrement de Guyenne et Charles VII le nomma Roi d'Armes des Français. C'est probablement après cette date qu'il achèva l'écriture de *La Description des pays*.

La relation de voyage :

Le Livre de la description des pays ne se présente pas comme la relation de l'itinéraire d'un voyageur, mais plutôt comme une compilation de connaissances et d'informations récoltées au cours de voyages. Cette volonté de dresser un état des connaissances encyclopédiques sur les régions parcourues contraint Gilles Le Bouvier à mettre de côté ses souvenirs personnels.

Répertoire bibliographique :

BRUN, Laurent, *Arlima*, [En ligne] : http://www.arlima.net/no/4794 (page consultée le 27 avril 2015).

Nompar de Caumont : (environ 1393 – 1426/8)

Édition numérisée :

Le Voyatge d'Outremer en Jherusalem de Nompar, seigneur de Caumont, éd. Peter S. Noble, Oxford, B. Blackwell, coll. Medium aevum monographs new series, 7, 1975.
[Ne contient pas le *Voiatge a St Jacques en Compostelle et a Nostre Dame de Finibus Terre*.]

Autre édition consultée :

CAUMONT, Nompar (de), *Voyage d'Outre-Mer en Jérusalem par le seigneur de Caumont*, éd. marquis de La Grange, Paris, chez Auguste Aubry, 1858.
[Contient le *Voiatge a St Jacques en Compostelle et a Nostre Dame de Finibus Terre*. Édition numérisée : http://gallica.bnf.fr/.]

Manuscrit :

Cote : Egerton, 890
Lieu : British Library, Londres
Date : 2e quart du XVe s.
Informations sur le manuscrit, il contient :
- Le *Voyatge d'Oultremer en Jhérusalem*
- Le *Voiatge à St Jacques en Compostelle et à Notre Dame de Finibus terre*
- Les *Dits et enseignemens* : en vers traité d'éducation.

Copiste : Jehan Ferriol
Coloration linguistique : présence de traits régionaux du sud ouest et d'anglo-normand
Autres informations sur le manuscrit : http://www.bl.uk/

Adaptation en français moderne consultée :

Voyage d'outre-mer à Jérusalem, dans : *Croisades et pèlerinages*, trad. B. Dansette, Paris, Robert Laffont, 1997, p. 1062-1123.

Le voyageur :

Ce pèlerin était originaire de Caumont en Guyenne. En 1417, il partit pour Saint Jacques de Compostelle. Il existe une relation de ce voyage mais elle est essentiellement composée de l'itinéraire sous forme de notes et du récit de la légende du pendu dépendu. En 1418, il se rendit à Jérusalem pour honorer un vœu de son père. Plusieurs passages de son récit de pèlerinage à Jérusalem révèlent qu'il était très pieux.

Dans son article publié dans la revue *Romania* en 1969, Peter. S. Noble démontre que Nompar de Caumont n'est pas décédé en 1446 comme le supposait le Marquis de la Grange mais plutôt en 1426 ou en 1428[615].

[615] NOBLE, Peter S., « L'identité de l'auteur du *Voyaige d'outremer en Jherusalem* », *Romania*, 90, 1969, p. 390-395.

La relation du pèlerinage :

Nompar de Caumont se présente comme étant l'auteur. Le récit est sous forme d'un journal de bord : l'auteur mentionne très précisément tous les lieux traversés ou visités, les distances qui les séparent ainsi que les dates. Nompar de Caumont raconte les grandes étapes de son parcours et s'attarde sur certaines d'entre elles : les avaries en mer notamment, son voyage de retour ayant été périlleux. Il s'attache également à raconter quelques détails qui ont éveillé sa curiosité comme la fabrication du sucre, lors de son attente à Palerme. Comme la grande majorité des pèlerins de cette époque, Nompar de Caumont souhaitait embarquer à Venise pour se rendre en Terre sainte mais le comte de Foix, qu'il rencontre à Saint-Martin, l'en dissuade à cause de la situation politique et le convainc finalement de préférer le port de Barcelone. Durant son voyage, il s'arrête notamment à Majorque et Rhodes. Il débarque enfin à Jaffa pour se rendre à Jérusalem. Lors de sa visite du Saint Sépulcre, il est adoubé par un chevalier qu'il avait rencontré à Rhodes. Il visite ensuite les lieux saints qu'il décrit brièvement. Il précise qu'en souvenir de son voyage, il a créé un ordre de chevalerie. Pour son retour, il embarque à Jaffa et s'arrête deux mois à Rhodes. Il repart pour la Sicile mais son bateau subit plusieurs avaries successives avant d'y parvenir. Forcé d'y passer l'hiver à cause de la météo, l'auteur relate son désespoir : les siens lui manquent, sa femme en particulier. Informé qu'un bateau catalan est en partance à Palerme, il rejoint la ville et s'embarque pour une difficile traversée. Il atteint finalement Barcelone et décide de s'y reposer quelques jours avant d'entamer son retour par la terre.

Le pèlerinage à Jérusalem : 27 février 1418-14 avril 1420

Durée : un an, un mois et 15 jours

Itinéraire :

	de Caumont à Agen
1er mars 1418 :	départ d'Agen pour Toulouse
	Saint Martin : Rencontre avec le comte de Foix qui le convainc d'embarquer à Barcelone et non à Venise
Du 21 mars au 4 mai 1419:	Barcelone
	arrêt à Majorque puis traversée du golf grec et arrivée à Candie
1er juin 1418 :	Rhodes
28 juin :	Jaffa
7 juillet :	Jérusalem
8 juillet :	ordonné chevalier
17 juillet :	départ de Jérusalem, entreprend le retour à partir de Jaffa départ pour Chypre
	débarquement à Famagouse et route vers Nicosie
	arrêt de deux mois à Rhodes
20 septembre :	embarquement à Rhodes pour la Sicile
7 octobre et 14 octobre :	deux avaries successives déroutent l'équipage
17 octobre :	arrivée à Syracuse pour réparation du navire
13 novembre :	arrivée en Sicile et obligation d'y passer l'hiver
De 2 décembre au 10 février :	résidence dans un château à Lazenello, dans les terres de la Sicile

15 février :	départ de Palerme pour Barcelone mais heurte un autre bateau. retour à Palerme
19 février :	départ de Palerme après une navigation encore difficile, arrivée à Cagliari, traversée du golf de Lyon à proximité des Baléares
13 mars :	Barcelone
24 mars :	départ de Barcelone
14 avril 1420 :	Caumont

Répertoires bibliographiques:

BRUN, Laurent, *Arlima*, [En ligne] : http://www.arlima.net/no/1748 (page consultée le 27 avril 2015).

PARAVICINI, Werner (dir.), *Europäische Reiseberichte des späten Mittelalters*, *Teil 2 : Franzosishe Reiseberichte*, éd. J. Wettlaufer et J. Paviot, Frankfurt am Main, New York, P. Lang, 1999, t. 12, p. 68-70.

PARAVICINI, Werner / WETTLAUFER, Joerg, *Digitized travel accounts of late medieval and early modern Europe*, [En ligne] : http://www.digiberichte.de (page consultée le 27 avril 2015).

Carte :

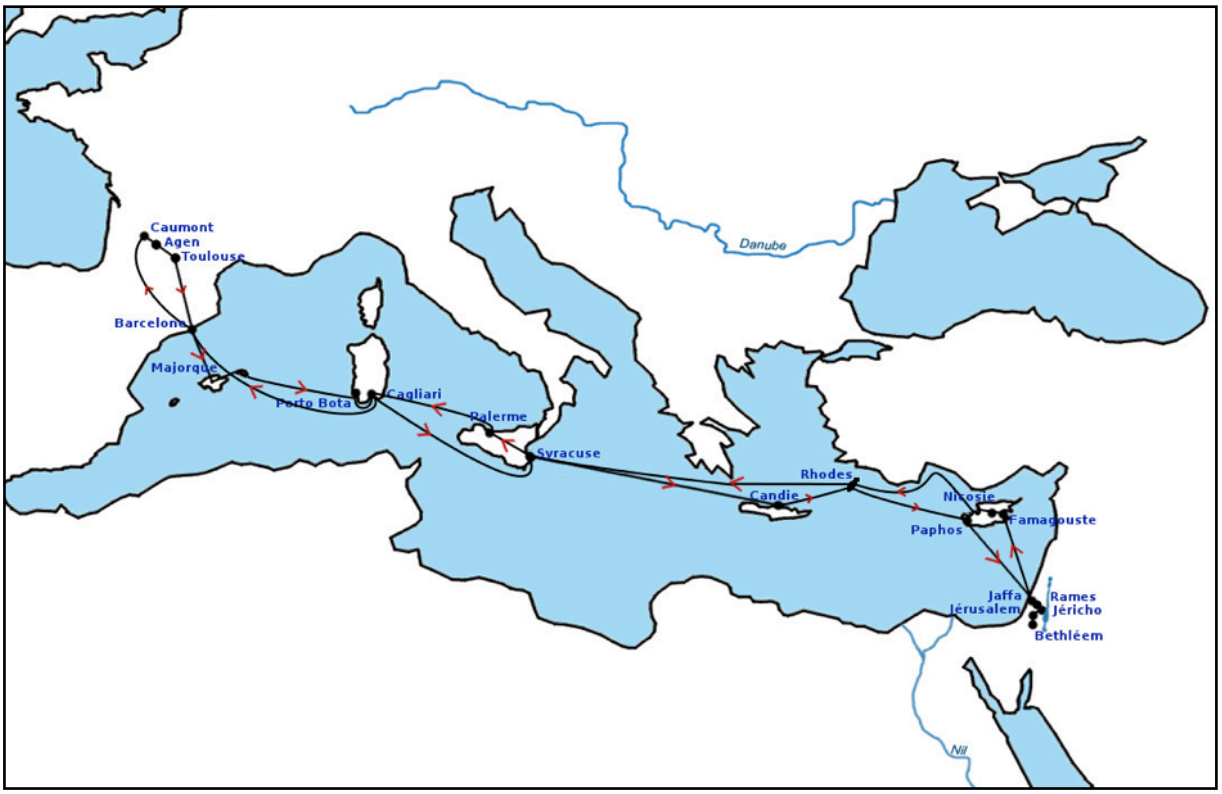

Pèlerin anonyme (s.d)

Édition numérisée :

Un Pèlerinage en Terre sainte et au Sinaï au XVe siècle, éd. H. Moranvillé, dans : *Bibliothèque de l'École des Chartes*, v. 66, Paris, Alphonse Picard et fils, 1905, p. 76-106.

Manuscrit :

Cote : CGM : 518
Lieu : bibliothèque municipale, Lille
Date : XVe s.
Provenance : abbaye Notre-Dame de Loos, Loos-lez-Lille
Informations sur le manuscrit en ligne : http://ccfr.bnf.fr

Le voyageur :

On ne sait presque rien à propos de ce voyageur. À partir de quelques éléments du texte, Henri Moranvillé suppose qu'il était français mais ignore en revanche s'il était ou non homme d'église. Il ne s'agirait toutefois pas de Claude Mirebel, comme on avait pu le croire auparavant, mais peut-être de Monbert d'Albin[616].

La relation du voyage :

Ce récit est très proche d'un guide de pèlerinage. L'auteur mentionne en effet souvent sous forme de listes les villes traversées et les distances qui les séparent. Il énumère également les denrées nécessaires au pèlerinage et leurs prix. D'autres itinéraires sont également évoqués par l'auteur alors qu'il ne les a pas lui-même empruntés. Il relate par exemple les démarches à effectuer si l'on souhaite rentrer directement après le pèlerinage de Jérusalem alors que lui-même a préféré poursuivre son voyage en se rendant au Mont-Sinaï et à Sainte-Catherine. Le texte adopte parfois une tournure plus personnelle. Son auteur déplore par exemple l'accueil réservé aux pèlerins en Terre sainte. Le merveilleux se mêle également au récit, notamment lorsque l'auteur rapporte une description qu'on lui aurait faite de créatures vivant dans le Nil, paragraphe que l'on retrouvera presque inchangé dans la relation de Georges Lengherand.

Le voyage : entre 1419 et 1425

Répertoires bibliographiques :

PARAVICINI, Werner (dir.), *Europäische Reiseberichte des späten Mittelalters*, *Teil 2 : Franzosishe Reiseberichte*, éd. J. Wettlaufer et J. Paviot, Frankfurt am Main, New York, P. Lang, 1999, t. 12, p. 71-73.

[616] MAHFOUZ, Labib, *Pèlerins et voyageurs au mont Sinaï*, Le Caire, IFAO, 1961, p. 48.

PARAVICINI, Werner / WETTLAUFER, Joerg, *Digitized travel accounts of late medieval and early modern Europe*, [En ligne] : http://www.digiberichte.de (page consultée le 27 avril 2015).

Carte :

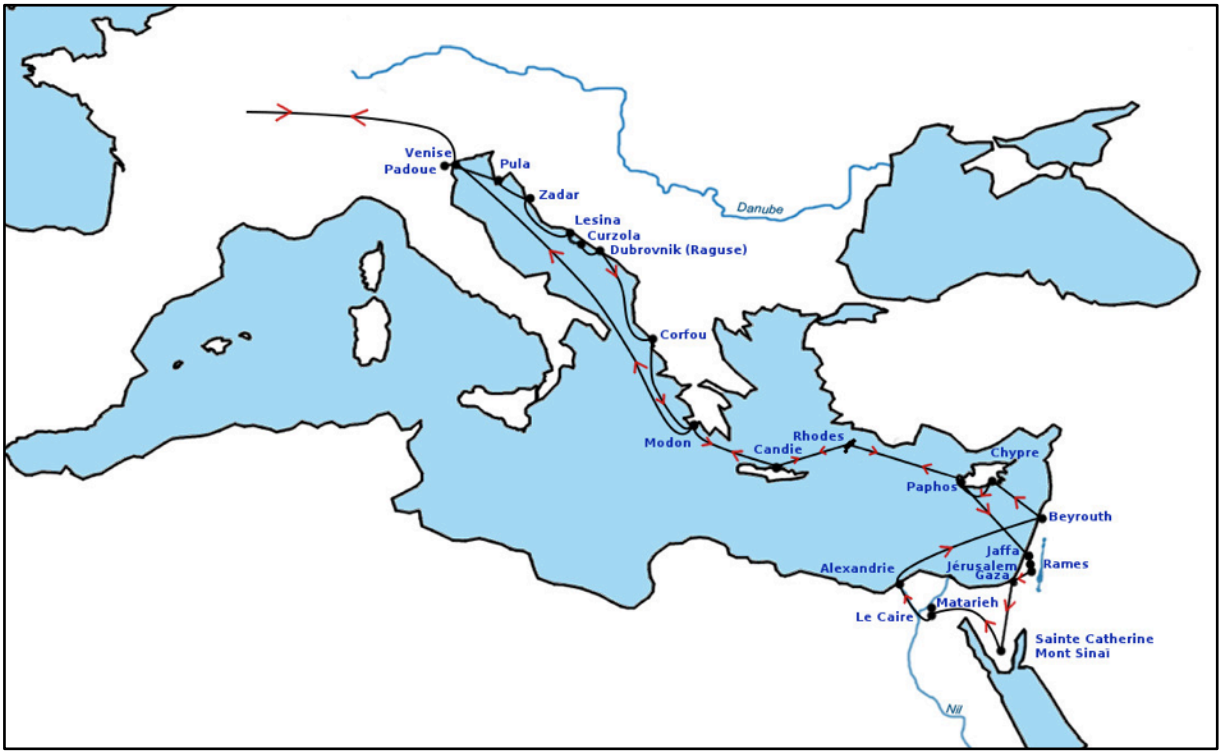

Ghillebert de Lannoy (1386- 1462)

Édition numérisée :

Voyages et ambassades de Messire Ghillebert de Lannoy 1399-1450, dans : *Œuvres de Ghillebert de Lannoy*, éd. Ch. Potvin, Louvain, imprimerie Lefever, 1878, t. 1, p. 9-178.
[Édition établie à partir du ms. 21521-31 de la bibliothèque royale de Bruxelles. Celui de la bibliothèque d'Oxford a servi de contraste. Édition numérisée : http://gallica.bnf.fr/.]

Autres éditions consultées :

A Survey of Egypt and Syria, undertaken in the year 1422, éd. J. Webb, dans : *Archaeologia Britannica*, t. 21 (janvier 1827), p. 281-444.
[Publication partielle établie d'après le manuscrit de la bibliothèque Bodléienne d'Oxford. Édition numérisée : http://books.google.fr.]

Voyages et ambassades de Messire Guillebert de Lannoy, chevalier de la Toison d'or, seigneur de Santes, Willerval, tronchiennes, Beaumont et Wahégnies 1399-1450, éd. M. C.-P. Serrure, Mons, E. Hoyois, coll. Société des bibliophiles de Mons, 1840.
[Édition complète qui s'appuie sur le ms. conservé à la bibliothèque de Bruxelles. Elle contient un glossaire, quelques éclaircissements sur la toponymie ainsi qu'une carte. Édition numérisée : http://books.google.fr.]

Guillebert de Lannoy et ses voyages en 1413, 1414 et 1421, éd. Joachim Lelewel, Bruxelles, A. Vandale éditeur, Poznan, 1844.
[Édition établie d'après le ms. de Bruxelles. J. Lelewel reprend en fait sans la modifier la transcription de C.-P. Serrure et ajoute une traduction polonaise. Édition numérisée : http://belgica.kbr.be.]

Manuscrits :

A. Les rapports

Lieu : Bibliothèque Bodléienne d'Oxford
Titre : *Ch'est le rapport que fait messire Guillebert de Lannoy*
Date : XVe s. (entre 1422 et 1449)
Origine : probablement le nord de la France, sans doute la Picardie
Coloration linguistique : présence de traits régionaux picards
Information sur le manuscrit : http://www.bl.uk/
[Ce manuscrit contient uniquement le rapport d'ambassade.]

B. Voyages et ambassades

1. **Cote** : n° 21521-31
   Lieu : Bibliothèque royale de Bruxelles
   Titre : *Voyages de Guillebert de Lannoy en terre sainte*
   Date : XVe s.
   Folios : f° 59r^{o}-122v^{o}

2. Un autre manuscrit, dont l'écriture daterait du XVIe siècle semblait en possession du comte de Lannoy quand Charles Potvin a réalisé son édition.
   [Ce manuscrit a servi de contraste à l'éditeur. Il contient l'introduction du chapelain.]

Le voyageur :

Ghillebert de Lannoy est né en 1386 dans une famille noble et influente originaire du nord de la France. Il poursuivit d'abord une carrière militaire, en se plaçant sous les ordres de Jean de Warchin, de 1403 à 1408, qu'il accompagna en pèlerinage. Il entra ensuite au service du duc de Bourgogne et fut nommé échanson de Jean sans Peur. Il participa à diverses missions politiques et diplomatiques pour les ducs de Bourgogne. Il fut notamment chargé de rapporter des informations pour l'organisation d'une nouvelle croisade. Il fut nommé gouverneur du château de l'Ecluse en 1415 à la suite de son voyage en Prusse.

La relation des voyages :

L'œuvre de Ghillebert de Lannoy peut être qualifiée de composite. L'auteur a tout d'abord rédigé les « Rapports » sur la Syrie et sur l'Égypte, précédé d'un relevé des différents lieux de pèlerinage en Terre sainte, qu'il a remis aux cours de France et d'Angleterre en 1423. C'est seulement après son retour du Jubilé de Rome en 1450, qu'il a complété le récit de ses voyages par la partie intitulé « Voyages et ambassades ». L'œuvre n'a toutefois pas été rassemblée du vivant de l'auteur, son chapelain s'en étant probablement chargé. Ghillebert de Lannoy ayant voyagé pour des raisons essentiellement diplomatiques et politiques, c'est bien évidemment cette préoccupation qui transparait dans ses écrits et surtout dans les rapports d'ambassade qui avaient été rédigés à la demande du duc de Bourgogne et du roi d'Angleterre afin de préparer une nouvelle croisade. À ces fins, l'auteur a le souci du détail et étudie avec précision la géographie et la disposition des villes de manière à ce que, si une expédition militaire devait avoir lieu, on puisse s'appuyer sur ses rapports pour l'organiser. L'autre partie de l'œuvre, « Voyages et ambassades », rassemble des notes personnelles et composent davantage un journal de voyage. Les diverses pérégrinations de l'auteur y sont inégalement développées.

Les voyages[617] :

Les dates mentionnées ont parfois été corrigées par l'éditeur, Charles Potvin, ce sont celles que nous avons conservées.

1er voyage : 1399, après la Toussaint
- Contexte : intègre l'armée du comte de Walleran de Saint-Pol
- Pays parcouru : Angleterre - île de Wight

2e voyage : 1401, après la Toussaint
- Contexte : écuyer dans armée menée par le Comte de La Marche
- Pays parcouru : Angleterre
- Remarque : au retour leur bateau échoue au large de Saint-Malo

3e voyage : avril 1403-1404
- Contexte : pèlerinage à Jérusalem en compagnie du Sénéchal de Haynault

[617] Pour les dates des voyages, nous avons consulté le récit de G. de Lannoy ainsi que l'édition du texte. Voir : POTVIN, Charles, « introduction », dans : *Oeuvres de Ghillebert de Lannoy*, *op. cit.*, p. XI-XXXIII.

- Itinéraire : embarquement à Gênes, visite des lieux saints, au retour accostage en Provence
- Remarque : demeurent deux ans en Terre sainte

4e voyage : 1403
- Contexte : accompagne le Sénéchal de Haynault à Valence pour un tournoi.
- Pays parcouru : Espagne

5e voyage : 1407-1408
- Contexte : accompagne le sénechal de Haynault pour composer une armée et aider l'Espagne à combattre à Grenade.
- Pays parcourus : Espagne, Portugal

6e voyage : avril 1410- février 1411
- Contexte : intègre une seconde armée espagnole
- Pays parcouru : Espagne
- Remarque : après avoir embarqué à l'Escluse, presque toute la flotte périt en mer au large de l'Angleterre. Rescapé, Ghillebert de Lannoy parvient à gagner Harfleur et à rejoindre Paris. Il s'y procure des chevaux et se rend jusqu'à Séville.

7e voyage : 1413-1414
- Contexte : veut rejoindre une armée prussienne
- Pays parcourus : *cf.* carte.

8e voyage : 1414
- Contexte : souhaite accomplir le pèlerinage du trou de Saint Patrice.
- Pays parcouru : Angleterre
- Remarque : il est constitué prisonnier.

9e voyage : 1419
- Contexte : ambassade auprès du roi d'Angleterre avec l'évêque d'Arras
- Pays parcouru : Angleterre

10e voyage : 4 mai 1421-1423
- Contexte : pèlerinage à Jérusalem à la demande du roi d'Angleterre, du roi de France et du duc Philippe de Bourgogne, principal instigateur.
- Compagnons de voyage : le Gallois Dubois, Colart le bastard de Marquette, le bastard de Lannoy, Jehan de la Roe, Aggregy de Hem, le roi d'armes d'Arthois et Copin de Poucque.
- Pays parcourus : *cf.* carte.
- Remarque : ses compagnons se rendent en Prusse par la mer et lui par voie de terre

11e voyage : 1423
- Contexte : remise du rapport de ses voyages.
- Pays parcouru : Angleterre

12e voyage : 1427
- Contexte : campagne de Hollande. Bataille de Brouwershaven.

- Pays parcouru : Hollande

13e voyage : 2 janvier 1428
- Contexte : ambassade en Hongrie et en Autriche
- Pays parcourus : *cf*. carte

13e voyage : 4 mars 1430
- Contexte : ambassade au roi d'Écosse et pèlerinage au Trou Saint Patrice
- Pays parcourus : *cf*. carte

14e voyage : 1433
- Contexte : ambassade au concile de Bâle
- Pays parcouru : Suisse

15e voyage : 1436
- Contexte : pèlerinage à Saint Jacques de Compostelle
- Pays parcouru : Espagne

16e voyage : 1442
- Contexte : ambassade auprès de l'empereur à Francfort
- Pays parcouru : Allemagne

17e voyage : 30 août 1446
- Contexte : pèlerinage à Jérusalem et ambassade au roi d'Aragon
- Pays parcourus : *cf*. carte

18e voyage : 1450
- Contexte : Jubilé
- Pays parcouru : Italie

Répertoires bibliographiques :

BRUN, Laurent, *Arlima*, [En ligne] : http://www.arlima.net/no/1244 (page consultée le 27 avril 2015).

PARAVICINI, Werner (dir.), *Europäische Reiseberichte des späten Mittelalters, Teil 3: Niederländische Reiseberichte*, éd. D. Kraack et J. Hirschbiegel, Frankfurt am Main, New York, P. Lang, 2000, t. 14, p. 38-60.

PARAVICINI, Werner / WETTLAUFER, Joerg, *Digitized travel accounts of late medieval and early modern Europe*, [En ligne] : http://www.digiberichte.de (page consultée le 27 avril 2015).

Carte[618] :

Légende :

- Voyage en Prusse (1413-1414)
- Pèlerinage à Jérusalem (1421-1423)
- Ambassade en Hongrie et en Autriche (1428)
- Ambassade au roi d'Ecosse et pèlerinage au Trou Saint Patrice (1430)
- Pèlerinage à Jérusalem et ambassade au roi d'Aragon (1446)

---

[618] Il existe d'autres cartes des voyages de G. de Lannoy :
- QUARRÉ-REYBOURBON, Louis, *La vie, les voyages et aventures de Gilbert de Lannoy, chevalier lillois au XVe siècle*, Lille, L. Quarré libraire-éditeur, 1890, p. 27.
- HOUZEAU, Jean-Charles, « Carte », dans : *Voyages et ambassades de Messire Ghillebert de Lannoy 1399-1450*, *op. cit.*, p. 185-186.
- CHAREYRON, Nicole, *Globe-trotters au Moyen-Âge*, *op. cit.*, p. 52.

Coppart de Velaines (entre 1360 et 1375 – 1436 environ)

Édition numérisée :

« Le manuscrit Coppart de Velaines (BNF, ms. nouv. acq. fr. 10058) », éd. J. Paviot, *Campin in contexte, peinture et société dans la vallée de l'Escaut à l'époque de Robert Campin 1375-1445*, actes du colloque international organisé par l'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis, l'Institut royal du Patrimoine artistique et l'Association des Guides de Tournai (Tournai 30 mars-1er avril 2006), sous la dir. de L. Nys et D. Vanwijnsberghe, Valenciennes-Bruxelles-Tournai, Presses universitaires de Valenciennes, 2007, p. 291-309.

Manuscrit :

Cote : ms. nouv. acq. fr. 10058
Lieu : Bibliothèque Nationale de France, Paris
Date : XVe
Folios : - premier pèlerinage fol. 17ro-26vo
- second pèlerinage : 27ro-39vo
Coloration linguistique : présence de traits régionaux picards
Informations sur le manuscrit : http://ccfr.bnf.fr

Le Voyageur :

Coppart de Velaines est membre d'une famille bien intégrée dans l'aristocratie de Tournai, ville dont il est originaire et qui fut le point de départ de ses deux voyages. Ce pèlerin a en effet la particularité d'avoir accompli deux fois le trajet pour se rendre en Terre sainte bien qu'il n'ait pu y accéder qu'en 1432. C'est à la suite d'événements politiques qu'il entreprit son premier pèlerinage. Jacques Paviot suggère qu'il n'est dès lors pas impossible d'imaginer que ce premier voyage fut aussi accompli pour que Coppart de Velaines s'éloigne quelques mois de sa ville d'origine. Il ne put toutefois à cette occasion accéder à la Terre sainte et renouvela le voyage en 1432.

La relation des deux pèlerinages :

La relation du second voyage est plus détaillée que la première, sans doute car les souvenirs de l'auteur étaient plus vifs, compte-tenu de la proximité entre la date du retour et la date d'écriture. Cela tient évidemment également au fait que l'auteur n'a pas pu accéder à la Terre sainte lors de son premier voyage. Les deux récits comportent chacun précisément le nom des principales étapes du voyage. L'écriture d'une manière générale est assez impersonnelle. L'auteur n'hésite pas à s'inspirer des guides en copiant des listes de dévotions et d'absolutions ou encore en dressant une liste fort détaillée des églises de Rome ou de Venise. Il ajoute quelques notes plus personnelles.

Les voyages :

Premier pèlerinage (inaccompli) 1423-1424 :

Lors de ce voyage, Coppart de Velaines ne put atteindre la Terre sainte. La galée pèlerine sur laquelle il avait embarqué resta à l'ancre neuf jours aux abords de Jaffa sans jamais obtenir d'autorisation de débarquer du sultan Barsabay. L'attitude du sultan trouve sans doute son explication, selon Jacques Paviot, dans des attaques perpétrées par des corsaires aragonais l'année précédente. Coppart de Velaines raconte donc seulement son chemin aller de Tournai à Venise puis son trajet en mer jusque Jaffa. Il relate également le retour lors duquel il précise que sept passagers trouvèrent la mort. Il détaille en revanche le pèlerinage qu'il effectua à Rome ainsi que la bénédiction que lui et ses compagnons de route reçurent du pape.

Carte du premier pèlerinage (inaccompli) 1423-1424 :

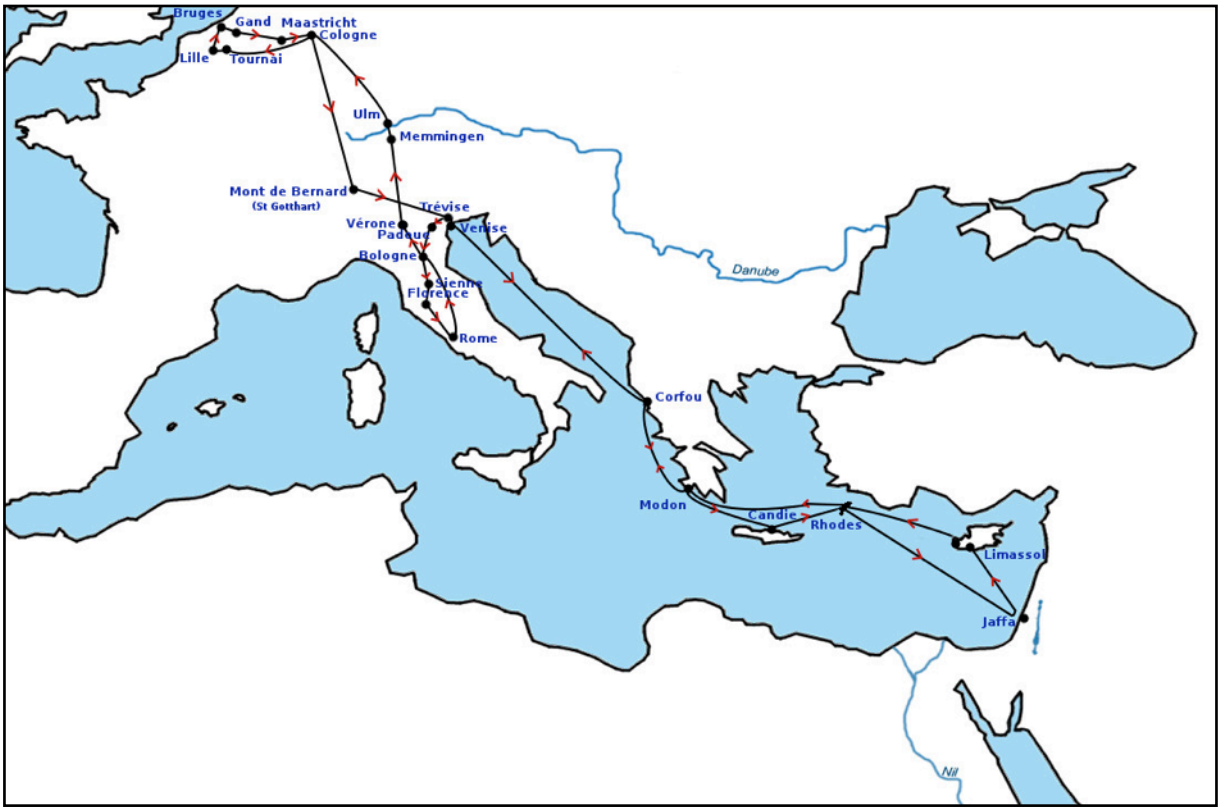

Second pèlerinage 1431-1432 :

C'est lors de ce voyage que Coppart de Velaines accomplit véritablement son pèlerinage. Il raconte et détaille son trajet de Tournai à Venise et jusqu'en Terre sainte. Il est intéressant de noter qu'il embarqua à Venise très probablement à bord de la même galée que Bertrandon de La Broquière.

Carte du second pèlerinage 1431-1432 :

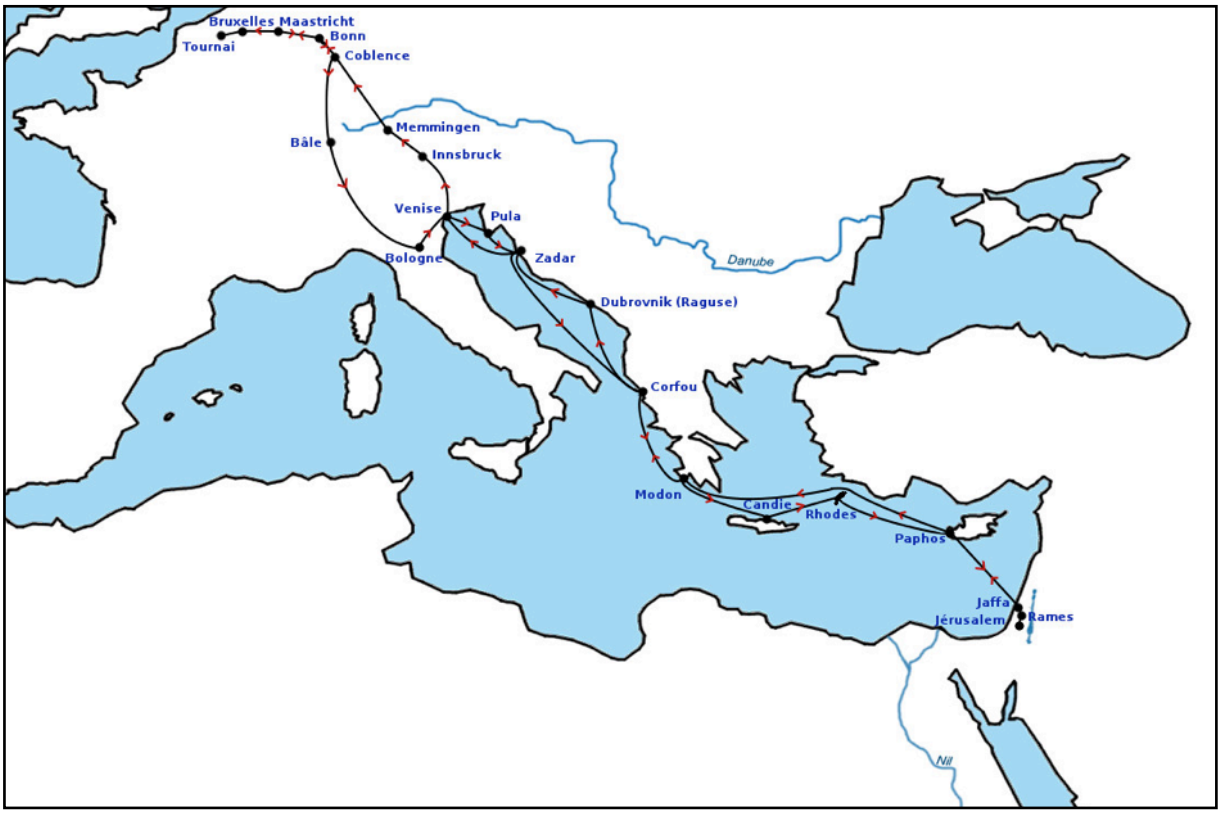

Répertoires bibliographiques:

BRUN, Laurent, *Arlima*, [En ligne] : http://www.arlima.net/no/5576 (page consultée le 27 avril 2015).

PARAVICINI, Werner (dir.), *Europäische Reiseberichte des späten Mittelalters*, *Teil 2 : Franzosishe Reiseberichte*, éd. J. Wettlaufer et J. Paviot, Frankfurt am Main, New York, P. Lang, 1999, t. 12., p. 74-77.

PARAVICINI, Werner / WETTLAUFER, Joerg, *Digitized travel accounts of late medieval and early modern Europe*, [En ligne] : http://www.digiberichte.de (page consultée le 27 avril 2015).

Bertrandon de La Broquière (…/1459)

Édition numérisée :

Le Voyage d'Outremer de Bertrandon de la Broquière, *premier écuyer tranchant et conseiller de Philippe le Bon, duc de Bourgogne*, éd. Ch. Schefer, Paris, E. Leroux, 1892.
[Charles Scheffer ne précise pas sur quel manuscrit en particulier il s'est appuyé pour établir son édition. Nous avons répertorié ceux qu'il mentionnait dans son édition. Édition numérisée : http://gallica.bnf.fr/.]

Manuscrits :

A. ms. fr. 9087

Cote : ms. fr. 9087
Lieu : manuscrit de la Bibliothèque Nationale, Paris
Date : XVe s.
Folios : f° 153r^{o}-252v^{o} (252 feuillets)
Manuscrit numérisé : http://gallica.bnf.fr/

B. ms. fr. 5639

Cote : ms. fr. 5639
Lieu : manuscrit de la Bibliothèque Nationale, Paris
Date : XVe s.
Folios : f° 1r^{o}-76r^{o} (87 feuillets)
Manuscrit numérisé (microfilm) : http://gallica.bnf.fr/

C. ms. fr. 5593

Cote : ms. fr. 5593
Lieu : Bibliothèque Nationale de France, Paris
Date : XVe s.
Folios : f° 154r^{o}-254r^{o} (268 feuillets)
Manuscrit numérisé (microfilm) : http://gallica.bnf.fr/

D. ms. 4798

Cote : ms. 4798
Lieu : Bibliothèque de l'Arsenal, Paris
Date : XVe s.
Folios : f° 153- 258

Adaptation en français moderne consultée :

LA BROQUÈRE, Bertrandon (de), *Le Voyage d'Orient, Espion en Turquie*, trad. H. Basso, introduction et notes de J. Paviot, Toulouse, Anacharsis éditions, 2010.

Le voyageur :

Bertrandon de La Broquière est originaire de Haute-Garonne. Il entama une carrière militaire et devint en 1421 l'écuyer tranchant du duc Philippe le Bon, avant d'être promu en 1426 premier écuyer tranchant. Il conserva d'ailleurs ce titre jusqu'à sa mort en 1459. En 1423, il fut envoyé en mission diplomatique auprès du comte de Foix et du roi de Navarre. Pour le récompenser, le duc lui fit don de Vieux-Château, en Bourgogne. Il accomplit une première mission secrète pour le duc à Bruxelles, en 1431. En 1432, une seconde mission secrète lui fut accordée : se rendre en Terre sainte et recueillir des informations pour aider à l'organisation d'une nouvelle croisade. À son retour, en 1435, il accomplit les préparatifs et assista à la signature du traité de paix entre le roi de France et le duc de Bourgogne. Il mourut en 1459.

La relation du voyage :

En 1432, dix ans après Ghillebert de Lannoy, Bertrandon de La Broquière fut envoyé en Orient par Philippe le Bon. Officiellement, il partait en pèlerinage, mais, officieusement, il était chargé de collecter toutes les informations utiles à une nouvelle croisade. Il revint en 1433 et, à cette date, *Le Voyage d'Outremer* existait déjà sous forme de notes. Ces notes furent ensuite revues partiellement entre 1454 et 1459. C'est Jean Miélot, d'origine picarde, et copiste sous les ordres du duc de Bourgogne qui fut en charge de mettre par écrit le récit. Le texte se présente sous forme d'un journal de bord dans lequel l'auteur consigne tout son voyage. Sa mission était en effet de rapporter un maximum d'informations détaillées sur les Turcs. Pourtant ce texte ne se présente pas exclusivement comme un rapport d'espionnage, l'auteur s'attachant également à rapporter des observations personnelles. Comme il a vécu avec les Turcs et qu'il s'est mêlé à la population, il peut en décrire les mœurs.

Le Voyage : février 1432 – été 1433

L'itinéraire de Bertrandon de La Broquière présente une singularité par rapport à celui des autres voyageurs en Terre sainte étudiés dans le corpus : il ne reprend pas le bateau mais préfère la voie terrestre pour mener à bien sa mission d'information. Il a probablement embarqué à Venise à bord du même navire que Coppart de Velaines.

Répertoires bibliographiques :

BRUN, Laurent, *Arlima*, [En ligne] : http://www.arlima.net/no/231 (page consultée le 27 avril 2015).

PARAVICINI, Werner (dir.), *Europäische Reiseberichte des späten Mittelalters*, *Teil 2 : Franzosishe Reiseberichte*, éd. J. Wettlaufer et J. Paviot, Frankfurt am Main, New York, P. Lang, 1999, t. 12, p. 80-88.

PARAVICINI, Werner / WETTLAUFER, Joerg, *Digitized travel accounts of late medieval and early modern Europe*, [En ligne] : http://www.digiberichte.de (page consultée le 27 avril 2015).

Carte[619] :

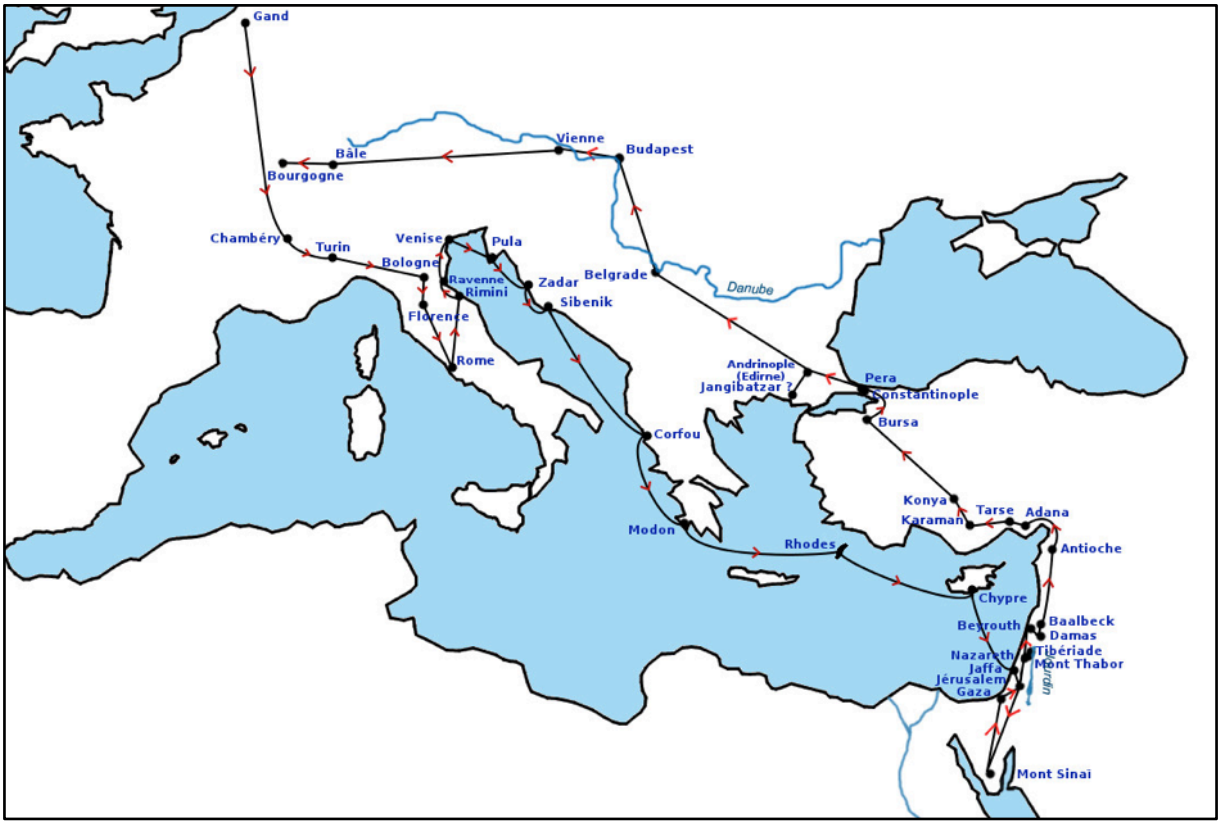

[619] Il existe deux autres cartes du voyage de Bertrandon de La Broquière :
- CHAREYRON, Nicole, *Globe trotters au Moyen-Âge*, *op. cit.*, p. 110.
- *Le Voyage d'Orient, Espion en Turquie*, *op. cit.*, p. 33.

Le pèlerinage de 1480

De 1463 à 1479, la guerre menée par Venise contre les Turcs rendit particulièrement dangereux le pèlerinage en Terre sainte. La situation se compliqua encore en 1480, lorsque les Turcs assiégèrent Rhodes. C'est dans ce périlleux contexte politique que la Contarina d'Agostino Contarini quitta le port de Venise. C'est d'ailleurs le seul navire autorisé à effectuer la traversée en direction de la Terre sainte alors qu'ils étaient traditionnellement deux. Quatre vingt dix pèlerins embarquèrent sur le bateau. Mais, à Corfou, informée du danger, une vingtaine d'entre eux décida de rebrousser chemin. À la fin du pèlerinage, seulement soixante membres de l'équipage revinrent à Venise. Malgré ces éléments, il existe quatre relations du pèlerinage effectué en 1480 : celle du dominicain Félix Faber Schmidt (dit Fabri), celle de Sancto Brascha, celle d'un pèlerin anonyme sans doute originaire de Paris et celle de Pierre Barbatre. La découverte du manuscrit de ce dernier pèlerin en 1972 a constitué un événement majeur puisque les trois autres textes ne sont conservés que sous forme d'imprimés.

Pierre Barbatre (1425 ? - ?)

Édition numérisée :

BARBATRE, Pierre, *Le Voyage à Jérusalem en 1480*, éd. P. Tucoo-Chala et N. Pinzuti, dans : *Annuaire-bulletin de la Société de l'Histoire de France*, années 1972-1973, Paris, C. Klincksieck, 1974, p. 90-168.

Manuscrit :

Lieu : Musée des lettres et manuscrits, Paris
Date : XVe ou début du XVIe s.
Copiste : inconnu mais sans doute d'origine normande
Coloration linguistique : présence de traits régionaux anglo-normands
[Le journal de Pierre Barbatre aurait été remis à un copiste normand par une tierce personne, l'auteur n'étant semble-t-il pas retourné à son point de départ.]

Le voyageur :

Pierre Barbatre était un prêtre âgé d'environ 55 ans lorsqu'il entreprit son pèlerinage. Sans doute était-il originaire de Vernon dans l'Eure, point de départ de son voyage.

La relation du voyage :

Le voyageur, Pierre Barbatre, se présente comme l'auteur de la relation. Celle-ci est écrite sous la forme d'un journal de bord précisément daté et renseigné. Le trajet de retour est néanmoins incomplet puisque la relation s'arrête le 23 octobre alors que les pèlerins sont encore à Venise.

Le voyage : 4 avril au 23 octobre 1480

Compagnon de voyage : Jacques du Moutier, prieur de la Madeleine-Sur-Seine

Répertoires bibliographiques :

PARAVICINI, Werner (dir.), *Europäische Reiseberichte des späten Mittelalters*, *Teil 2 : Franzosishe Reiseberichte*, éd. J. Wettlaufer et J. Paviot, Frankfurt am Main, New York, P. Lang, 1999, t. 12, p. 106-107.

PARAVICINI, Werner / WETTLAUFER, Joerg, *Digitized travel accounts of late medieval and early modern Europe*, [En ligne] : http://www.digiberichte.de (page consultée le 27 avril 2015).

Pèlerin anonyme de 1480 (de Paris)

Édition numérisée :

Le Voyage de la saincte cyté de Hierusalem, faict l'an 1480, éd. Charles Schefer et Henri Cordier, dans : *Recueil des voyages pour servir à l'histoire de la géographie*, Paris, Ernest Leroux, 1882, t. II, p. 59-153.
[Charles Schefer s'est appuyé sur une édition du XVIe siècle, sans préciser laquelle. Édition numérisée : http://gallica.bnf.fr/.]

Relation de voyage :

En préambule, le pèlerin anonyme explique qu'il écrit son récit pour inciter de futurs pèlerins à prendre la route. Il leur fournit ainsi des détails pratiques et les familiarise avec les lieux traversés. C'est probablement avec le souci d'attester la vérité qu'il précise prendre la plume tous les soirs afin de compléter son récit qui se présente ainsi comme un journal de bord. La relation du pèlerin anonyme commence véritablement à son arrivée à Venise, qu'il décrit amplement. Il embarque à bord du bateau d'Agostino Contarini. La présence des Turcs oblige les pèlerins à se détourner de l'itinéraire classique. À côté de l'île de Scarpento, ils laissent le chemin direct pour Jérusalem et gagne la pleine mer pour éviter Rhodes. Arrivé en Terre sainte, le pèlerin anonyme insiste sur les conditions difficiles de l'arrivée : les pèlerins sont contrôlés plusieurs fois et sont contraints de rester deux jours dans une étable sale. Ils sont ensuite escortés par des musulmans jusqu'à Jérusalem et ils visitent les lieux saints. Le 3 août, ils souhaitent se rendre dans la région du Jourdain mais une vive altercation les oppose au capitaine du navire qui refuse de payer des gardes pour les accompagner alors que la région est devenue dangereuse. Les pèlerins décident de s'y rendre malgré tout avec une escorte minimale. Le mercredi 9 août, ils sont de retour à Jaffa pour embarquer vers Venise. Le récit s'arrête brutalement aux environs de Rhodes et le retour jusqu'à Venise est passé sous silence. Les seules informations que le pèlerin apporte sont les dates d'arrivée à Venise et à Rome, à savoir respectivement le 21 octobre et le 7 novembre. Par la suite, il ne fait que lister les villes qu'il traverse jusqu'à son retour à Paris.

Le voyageur :

Selon Charles Schefer, ce pèlerin serait probablement originaire de Paris. Il s'agirait sans doute d'un clerc car il connaît très bien le latin. Anne Pouget Tolu doute toutefois que l'auteur soit originaire de Paris[620].

Le voyage : du 7 juin au 21 octobre 1480

Itinéraire[621] **:**

		départ de Paris (pèlerin anonyme de 1480)
Jusqu'au 5 juin	:	séjour à Venise
4 avril- 3 mai	:	Vernon – Venise (Pierre Barbatre)
4 mai – 5 juin	:	séjour à Venise, installation à l'auberge de « L'Homme Sauvage »
6–7 juin	:	départ de Venise à bord de la Contarina (Pierre Barbatre et le pèlerin anonyme)
8-9 juin	:	Parenzo
10-13 juin	:	Parenzo - Zara (Jarre)
13-14 juin	:	séjour - Zara (Jarre)
14-19 juin	:	Zara (Jarre) – Curzola - Raguse
20-21 juin	:	séjour à Raguse
21-23 juin	:	Raguse - Valona (tempête)
24 juin	:	Valona - Corfou
25- 30 juin	:	séjour à Corfou et débats entre les pèlerins et les autorités vénitiennes sur les dangers de poursuivre le voyage
1er - 3 juillet	:	Corfou - Modon
4-5 juillet	:	séjour à Modon
6-9 juillet	:	Modon - Candie
10-12 juillet	:	Escale à Candie
13-16 juillet	:	Candie - Limassol
17-18 juillet	:	Escale à Limassol
19-20 juillet	:	Limassol-Jaffa
21-23 juillet	:	mouillage dans la rade de Jaffa en attendant l'autorisation de débarquer
24-25 juillet	:	débarquement à Jaffa
25 au 27 juillet	:	Jaffa-Ramlah
28 juillet	:	arrivée à Jérusalem
29 juillet-6août :	:	visite des Lieux Saints et excursions à Bethléem, au Jourdain, à la mer Morte
7 août	:	Jérusalem - Ramlah
8 août	:	Ramlah
9 août	:	Ramlah - Jaffa
10-12 août	:	Jaffa
13-20 août	:	Jaffa - Chypre et excursion à Nicosie (plusieurs décès à bord de la Contarina)

[620] POUGET-TOLU, Anne, *Navires et navigation aux XIVe et XVe siècles*, Paris, L'Harmattan, 2002, p. 174-175.
[621] Pour l'itinéraire détaillé de Pierre Barbatre, consulter : BARBATRE, Pierre, *Le Voyage à Jérusalem en 1480*, édition critique d'un manuscrit inédit par Pierre Tucoo-Chala et Noël Pinzuti, dans : *Annuaire-bulletin de la Société de l'Histoire de France*, années 1972-1973, Paris, C. Klincksieck, 1974, p. 169-170.

24-30 août	:	Chypre - Baffo
1er-2 septembre	:	escale forcée à Baffo
3-11 septembre	:	Baffo-Rhodes
12-13 septembre	:	escale à Rhodes
14-20 septembre	:	Rhodes - Candie
21-27 septembre	:	escale à Candie.
28 septembre-2 octobre	:	Candie - Modon.
3-4 octobre	:	escale à Modon
5-7 octobre	:	Modon - Corfou
8-10 octobre	:	Corfou - Raguse (tempête)
11-13 octobre	:	Raguse - Zara
14 octobre	:	escale à Zara
15-16 octobre	:	Zara - Parence
17-23 octobre	:	Parence – Chioggia (Pierre Barbatre)
23 octobre	:	départ de Chioggia sur un autre navire à destination d'Ancône
Vendredi 21 octobre	:	Venise (pèlerin anonyme de 1480)
Dimanche 23 octobre :	:	départ vers Rome
Mardi 7 novembre :	:	arrivée à Rome
Mardi 13 novembre[622] :	:	départ de Rome et retour vers Paris

Répertoires bibliographiques :

PARAVICINI, Werner (dir.), *Europäische Reiseberichte des späten Mittelalters*, *Teil 2 : Franzosishe Reiseberichte*, éd. J. Wettlaufer et J. Paviot, Frankfurt am Main, New York, P. Lang, 1999, t. 12, p. 102-105.

PARAVICINI, Werner / WETTLAUFER, Joerg, *Digitized travel accounts of late medieval and early modern Europe*, [En ligne] : http://www.digiberichte.de (page consultée le 27 avril 2015).

[622] Le 7 et le 13 novembre sont signalés comme étant des mardi, ce qui est impossible. Cette discordance entre les jours et les dates est souvent observée dans le texte du pèlerin anonyme. Le texte de P. Barbatre a permis de rétablir quelques dates.

Carte[623] :

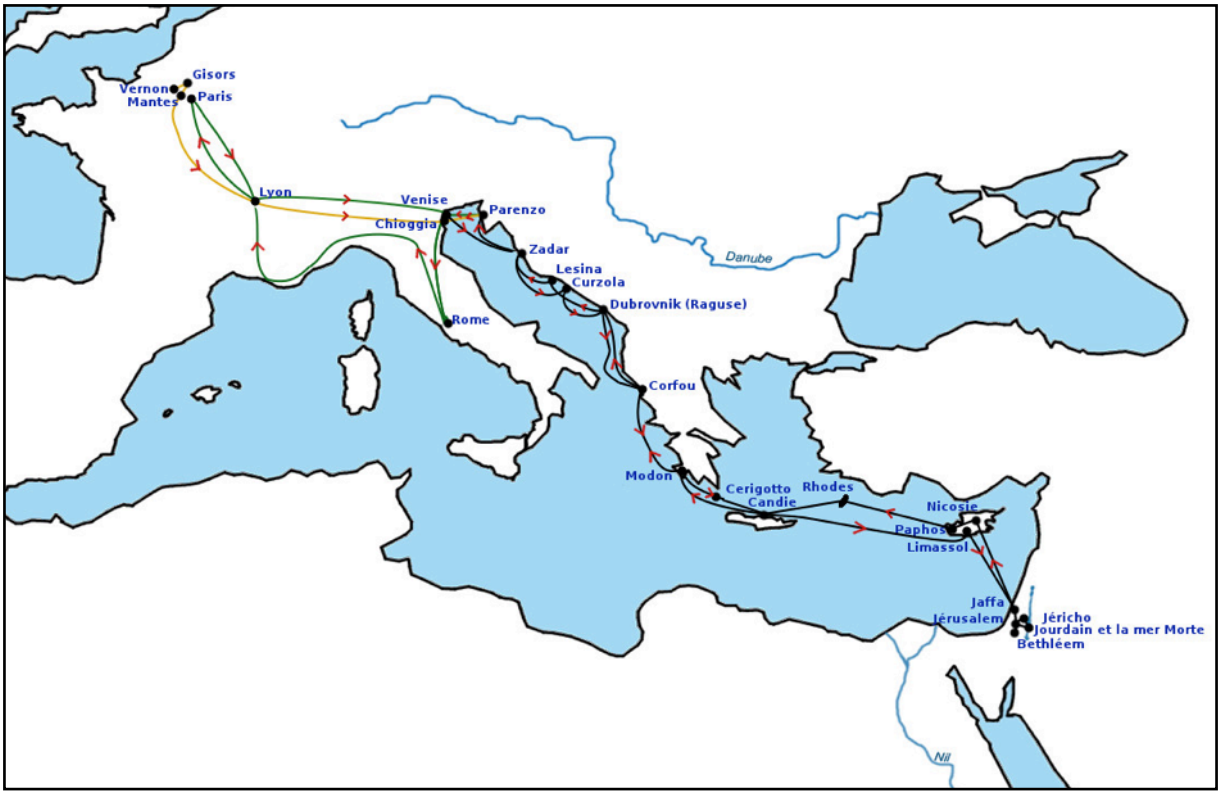

Légende :

- Itinéraire du pèlerin anonyme
- Itinéraire de Pierre Barbatre
- Itinéraire commun aux deux voyageurs

[623] Pour trouver des cartes exclusivement consacrer au voyage de Pierre Barbatre, consulter : PINZUTTI, Noël / TUCOO-CHALA, Pierre, « Sur un récit inédit de voyage aux Lieux Saints sous Louis XI », *Comptes-rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 117e année, n°1, 1973, p. 192 et p. 198.

Pèlerinage de 1486 : Georges Lengherand et l'Anonyme de 1486

Georges Lengherand et le pèlerin anonyme de 1486 ont tous deux participé au pèlerinage de 1486 mais n'ont toutefois pas navigué à bord du même navire : l'un était à bord de la Contarina d'Agostino Contarini et l'autre à bord de la galée de Piero Lando. Deux autres écrivains ont laissé un récit de ce pèlerinage, il s'agit de Girolamo Castiglione et de Konrad Grunemberg. Cependant seuls Georges Lengherand et le pèlerin anonyme de 1486 ont poursuivi le voyage jusqu'au mont Sinaï.

Georges Lengherand (...- 1500)

Édition numérisée :

Voyage de Georges Lengherand, mayeur de Mons en Haynaut, à Venise, Rome, Jérusalem, mont Sinaï et Le Kayre, 1485-1486, éd. G. Ménilglaise, Mons, Masquillier et Dequesne, coll. Société des Bibliophiles Belges, n°19, 1861.
[L'éditeur présente une transcription du manuscrit de Lille, jugeant que dans celui de Valenciennes, le copiste a pris de trop grandes libertés avec le texte. Il l'a en effet modifié et abrégé. Il lui a toutefois servi de manuscrit de contraste. Édition numérisée : http://gallica.bnf.fr/.]

Manuscrits :

A. Manuscrit de Lille

Cote : CGM : 520 (autre cote : ms. 145)
Lieu : bibliothèque de Lille, médiathèque municipale Jean Lévy
Date : fin XVe s.
Description du manuscrit : 199 feuillets
Informations sur le manuscrit : http://ccfr.bnf.fr

B. Manuscrit de Valenciennes

Cote : CGM : 493 (autre cote : ms. 453)
Lieu : bibliothèque de Valenciennes
Date : XVIe s. (copie datée du 27 août 1548)
Folios : f°317-445 (466 feuillets)
Informations sur le manuscrit : il contient également les relations de Jean de Tournai et d'Eustache Delafosse

Le voyageur :

Georges Lengherand fut bailli d'Havré, receveur-général de Hainault, conseiller ordinaire de Philippe le Beau et mayeur de Mons-en-Hainaut. Il quitta Mons le 9 février 1485 avec ses compagnons de voyage. À son retour, il eut la charge de plusieurs missions diplomatiques en Allemagne mais aussi en Bourgogne et en France. Il mourut le 21 mai 1500.

La relation du pèlerinage :

Georges Lengherand se présente comme l'auteur du récit de voyage. Sa relation ressemble à un journal de bord, probablement écrit au fil du voyage : chaque paragraphe s'ouvre par la mention d'une date. Si une journée n'est pas détaillée, l'auteur explique le jour suivant la raison de cette ellipse. Le pèlerin raconte son voyage aller et retour pour se rendre en Terre sainte. Il donne ses impressions personnelles sur les différentes villes traversées et décrit volontiers les monuments visités. Quand une ville lui plaît plus particulièrement, la description peut s'étendre sur plusieurs pages, comme lorsqu'il visite Venise. Il relate toutes les difficultés rencontrées, qui sont de plusieurs ordres :
- physiques, il raconte sa pénible ascension du mont Flore.
- météorologiques, notamment lorsqu'il a essuyé les tempêtes durant son voyage en bateau de Venise à Rhodes.
- liées à l'insécurité, suite aux dangers annoncés par d'autres pèlerins, il part seul à Rome.
- administratives, il se fait, par exemple, saisir ses bagages au retour.

Quelques détails insolites sont également mentionnés. Il relate par exemple la présence dans le Nil d'une créature aquatique merveilleuse, s'inspirant très probablement de la description qu'en faisait avant lui le Pèlerin anonyme (1419-1425).

Le Voyage : du 9 février 1485 au 16 février 1486

Compagnons de voyage: Nicolas et Arnoul de Saint Genois et Jérôme Dentiers

Répertoires bibliographiques :

PARAVICINI, Werner (dir.), *Europäische Reiseberichte des späten Mittelalters, Teil 3: Niederländische Reiseberichte*, éd. D. Kraack et J. Hirschbiegel, Frankfurt am Main, New York, P. Lang, 2000, t. 14, p. 143-148.

PARAVICINI, Werner / WETTLAUFER, Joerg, *Digitized travel accounts of late medieval and early modern Europe*, [En ligne] : http://www.digiberichte.de (page consultée le 27 avril 2015).

Anonyme de 1486 (de Rennes) (s.d.)

Édition numérisée :

Les Pèlerins occidentaux en Terre sainte : une pratique de la dévotion moderne à la fin du Moyen-Âge? Relation inédite d'un pèlerinage effectué en 1486, éd. B. Dansette, dans : *Archivum Franciscanum historicum*, Rome, Collegio S. Bonaventura, 1979, t. 72, p. 331-426.

Manuscrit :

Cote : CGM : 261 (autre cote : 157)
Lieu : bibliothèque municipale de Rennes
Date : copie de la fin du XVe s. ou du début du XVIe s.
Informations sur le manuscrit : - 65 feuillets

- incomplet au début et à la fin

Autres informations sur le manuscrit : http://ccfr.bnf.fr/portailccfr/

Adaptation en français moderne consultée :

Récit anonyme d'un voyage à Jérusalem et au mont Sinaï, dans : *Croisades et pèlerinages*, trad. B. Dansette, Paris, Robert Laffont, 1997, p. 1173-1225.

Le voyageur :

Béatrice Dansette propose de voir en ce pèlerin anonyme Guy de Tourestres, Chanoine de la Sainte Chapelle de Paris, prêtre et écolâtre de Saintes, Prieur de Saint Georges de Saintonge.

La relation du pèlerinage :

Le début et la fin de la relation manquent. Il est néanmoins possible de rétablir les dates de départ et de retour en consultant la relation de Georges Lengherand. Ainsi, ce pèlerin anonyme aurait probablement quitté Venise le 8 juin et l'aurait regagnée le 4 janvier. Le récit débute alors que les pèlerins ont débarqué à Jaffa et attendent dans les grottes. Ce pèlerin ne manque d'ailleurs pas de se plaindre des conditions de détention. Le manuscrit s'achève à l'arrivée des pèlerins au Caire. Dans l'ensemble, la relation se présente comme un journal de bord précisément daté et renseigné.

Le voyage :

Compagnon de voyage : Georges Lengherand

Itinéraire[624]:

9-19 février 1485 :	Mons – Dijon (Georges Lengherand)
20-24 février :	Dijon - Lausanne
25-28 février :	Lausanne - Mont Saint Bernard
28-3 mars :	Mont Saint Bernard - Verceil
4-5 mars :	Verceil - Milan
6-11 mars :	Milan - Venise
12-28 mars 1486 :	premier séjour à Venise
29-11 avril :	Venise - Rome
11-16 avril :	Séjour à Rome
17-28 avril :	Rome - Venise
28 avril-7 juin :	second séjour à Venise
8 juin-15 juillet :	Venise - Rhodes et séjour à Rhodes (Georges Lengherand et le pèlerin anonyme de 1486)
15 juillet- 9 août :	Rhodes - Chypre et Jaffa

[624] Pour l'itinéraire de Georges Lengherand, voir également l'itinéraire établi par Godefroy Méniglaise que nous avons repris en le confrontant aux informations contenues dans le récit du pèlerin de 1486 et l'itinéraire établi par Béatrice Dansette. Voir : MÉNILGLAISE, Godefroy, « introduction », dans : *Voyage de Georges Lengherand, op. cit.*, p. XVI. Voir également : Dansette, Béatrice, « itinéraire du pèlerinage de l'Anonyme de Rennes », dans : *Les Pèlerins occidentaux en Terre sainte*, *op. cit.*, p. 427.

8 août -10 août :	débarquement à Jaffa et séjour dans les grottes
10-13 août :	Jaffa - Jérusalem
13-17 août :	premier séjour à Jérusalem
17-22 août :	excursion à Bethléem et au Jourdain
23 août au 13 septembre :	second séjour à Jérusalem
13 au 15 septembre :	Jérusalem - Gaza
15 septembre au 3 octobre :	Séjour à Gaza
3 au 16 octobre :	Gaza - Couvent Sainte Catherine
16-19 octobre :	séjour au Sinaï
20 octobre au 6 novembre :	Sinaï – Le Caire et séjour au Caire
6-26 novembre :	Le Caire - Damiette et séjour à Damiette
26 novembre-4 janvier :	Damiette - Venise
10–20 janvier :	Venise - Trente
21 à 30 janvier :	Trente - Ulm
Du 31 janvier – 11 février :	Ulm - Cologne
12–16 février :	Cologne - Mons

Répertoires bibliographiques :

PARAVICINI, Werner (dir.), *Europäische Reiseberichte des späten Mittelalters*, *Teil 2 : Franzosishe Reiseberichte*, éd. J. Wettlaufer et J. Paviot, Frankfurt am Main, New York, P. Lang, 1999, t. 12, p. 108-110.

PARAVICINI, Werner / WETTLAUFER, Joerg, *Digitized travel accounts of late medieval and early modern Europe*, [En ligne] : http://www.digiberichte.de (page consultée le 27 avril 2015).

Carte :

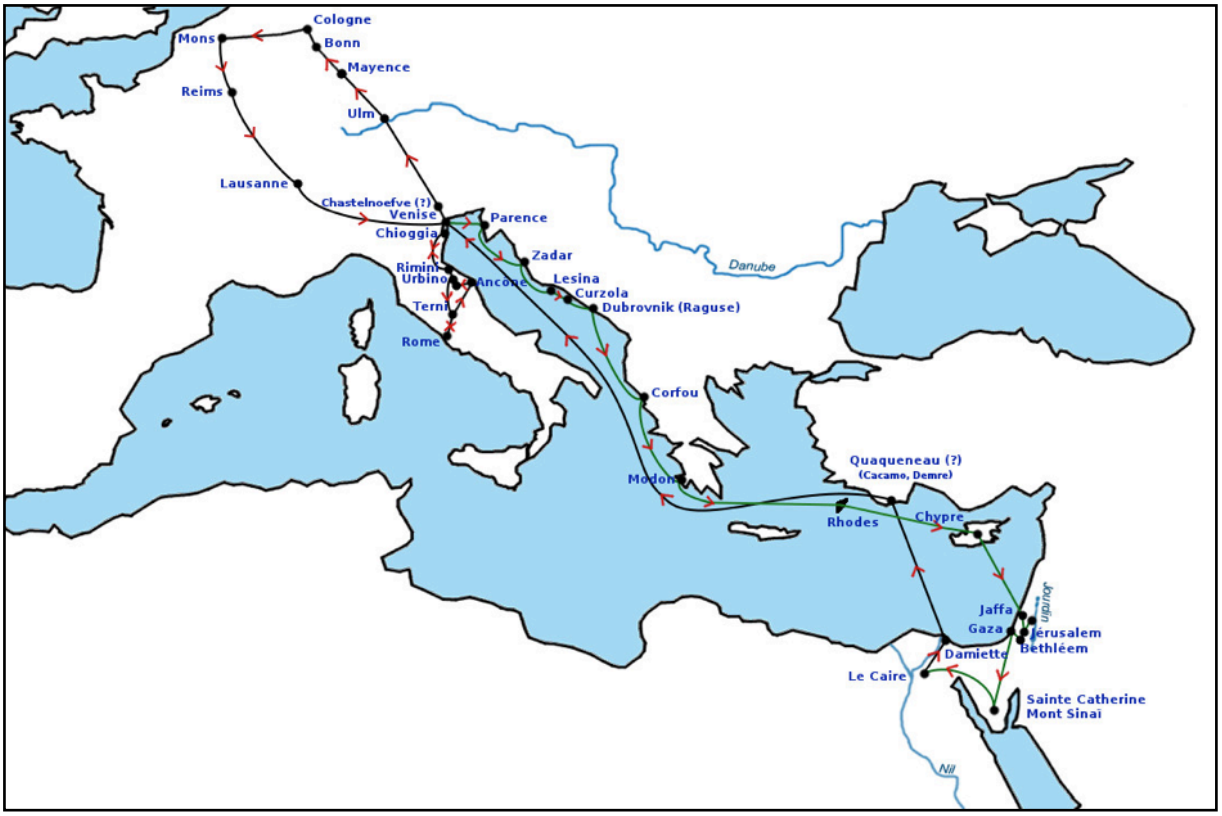

Légende :

- Itinéraire commun aux deux voyageurs
- Itinéraire de Georges Lengherand

ANNEXE 2

LA BASE DES RÉCITS DE VOYAGE

Pour accéder à l'index lemmatisé dynamique ainsi qu'aux textes lemmatisés, se connecter à la *Base des récits de voyage* : http://www.atilf.fr/dmf/RecitsVoyage/.

Page « Récits de voyage »

• Saisir le mot de passe et cliquer sur *accès réservé*.

Page « Accueil »

• Sélectionner parmi les onglets le mode de consultation choisi : *lemmes* (1) *ou textes en continu* (2).

1. Lemmes

1.1. Page « Nomenclature des lemmes »

Cette page permet d'accéder à l'index lemmatisé dynamique.

• Cliquer sur le lemme pour accéder à la page « Édition du lemme ».
• Les lemmes colorés comme ABAISSER, ABANDONNEMENT ou ABASIN sont des entrées de notre travail lexicographique. Les autres lemmes comme ABBÉ n'en font donc pas partie.

1.2. Page « Édition du lemme »

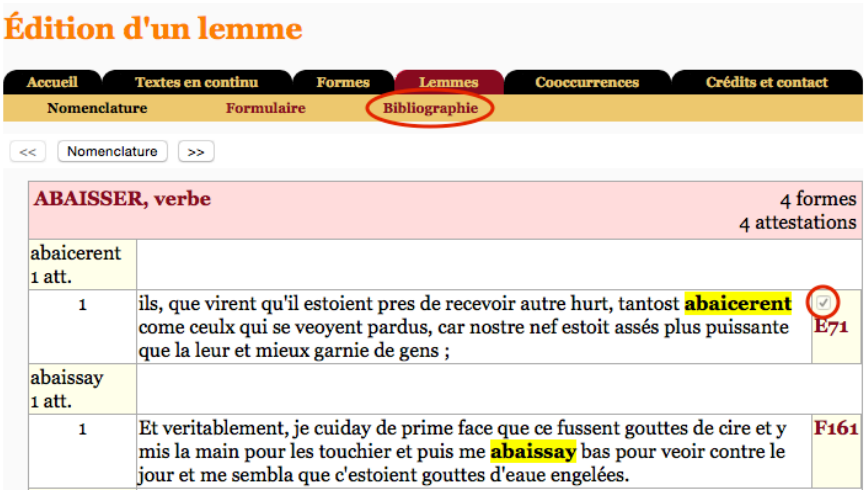

• Toutes les attestations du lemme figurent en contexte.
• La référence au texte est indiquée dans la colonne de droite. *F161* correspond ainsi à LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457, 161. On peut cliquer sur le sous-onglet *bibliographie* pour accéder à un récapitulatif des références textes du corpus[625].
• Les exemples figurant dans le travail lexicographique sont cochés dans la colonne de droite.

[625] On peut consulter le tableau récapitulatif des références aux textes à la fin de ce travail.

2. Textes en continu

2.1. Page « Textes en continu »

Cette page permet d'accéder aux textes numérisés et lemmatisés du corpus.

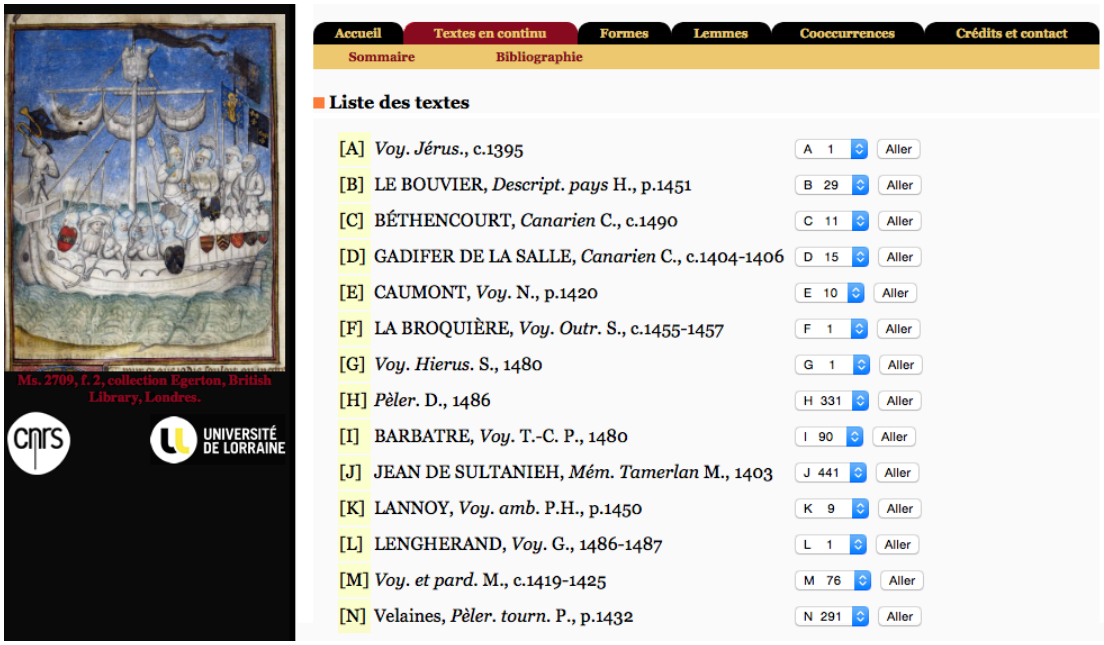

• Cliquer sur *aller* en face de la référence du texte que l'on souhaite consulter.

2.2. Page « Lecture du texte en continu »

• Cliquer sur une forme pour voir apparaître le lemme du *DMF* auquel elle est rattachée.
• Possibilité d'accéder aux autres formes du lemme dans le corpus des récits de voyage en cliquant sur *voir dans le glossaire.*
• Possibilité d'accéder à l'article du *DMF2012* consacré au lemme en sélectionnant *voir dans le DMF*.

Tableau récapitulatif des références aux textes du corpus[626]

Lettres	Abréviations *DMF*	Références bibliographiques complètes
A	*Voy. Jérus.*, c.1395	*Le Saint voyage de Jherusalem du seigneur d'Anglure*, éd. F. Bonnardot et A. Longnon, Paris, Firmin Didot, 1878.
B	LE BOUVIER, *Descript. pays* H., p.1451	*Le Livre de la description des pays de Gilles Le Bouvier, dit Berry, Premier Roi d'Armes de Charles VII, Roi de France*, éd. E.-T. Hamy, Paris, E. Leroux, 1908.
C	BÉTHENCOURT, *Canarien* C., c.1490	*Le Canarien, crónicas francesas de la conquista de Canarias, publicadas a base de los manuscritos*, éd. E. Serra Rafols et A. Cioranescu, La Laguna de Tenerife, Instituto de estudios canarios, coll. Fontes rerum canarianum, 1960, t. 2.
D	GADIFER DE LA SALLE, *Canarien* C., c.1404-1406	*Le Canarien, crónicas francesas de la conquista de Canarias, publicadas a base de los manuscritos*, éd. E. Serra Rafols et A. Cioranescu, La Laguna de Tenerife, Instituto de estudios canarios, coll. Fontes rerum canarianum, 1964, t. 3.
E	CAUMONT, *Voy.* N., p.1420	*Le Voyatge d'Outremer en Jherusalem de Nompar, seigneur de Caumont*, éd. Peter S. Noble, Oxford, B. Blackwell, coll. Medium aevum monographs new series, 7, 1975.
F	LA BROQUIÈRE, *Voy. Outr.* S., c.1455-1457	*Le Voyage d'Outremer de Bertrandon de la Broquière, premier écuyer tranchant et conseiller de Philippe le Bon, duc de Bourgogne*, éd. Ch. Schefer, Paris, E. Leroux, 1892.
G	*Voy. Hierus.* S., 1480	*Le Voyage de la saincte cyté de Hierusalem, faict l'an 1480*, éd. Ch. Schefer et H. Cordier, dans : *Recueil des voyages pour servir à l'histoire de la géographie*, Paris, Ernest Leroux, 1882, t. II, p. 59-153.
H	*Pèler.* D., 1486	*Les Pèlerins occidentaux en Terre sainte : une pratique de la dévotion moderne à la fin du Moyen-Âge? Relation inédite d'un pèlerinage effectué en 1486*, éd. B. Dansette, dans : *Archivum Franciscanum historicum*, Rome, Collegio S. Bonaventura, 1979, t. 72, p. 331-426.
I	BARBATRE, *Voy.* T.-C. P., 1480	BARBATRE, Pierre, *Le Voyage à Jérusalem en 1480*, éd. P. Tucoo-Chala et N. Pinzuti, dans : *Annuaire-bulletin de la Société de l'Histoire de France*, années 1972-1973, Paris, C. Klincksieck, 1974, p. 90-168.
J	JEAN DE SULTANIEH, *Mém. Tamerlan* M., 1403	*Mémoire sur Tamerlan et sa cour par un dominicain en 1403*, éd. H. Moranvillé, dans : *Bibliothèque de l'École des Chartes*, Paris, Librairie d'Alphonse Picard et fils, 1894, t. 55, p. 433-464.
K	LANNOY, *Voy. amb.* P.H., p.1450	*Voyages et ambassades de Messire Ghillebert de Lannoy 1399-1450*, dans : *Œuvres de Ghillebert de Lannoy*, éd. Ch. Potvin, Louvain, imprimerie Lefever, 1878, t. 1, p. 9-178.
L	LENGHERAND, *Voy.* G., 1486-1487	*Voyage de Georges Lengherand, mayeur de Mons en Haynaut, à Venise, Rome, Jérusalem, mont Sinaï et Le Kayre, 1485-1486*, éd. Godefroy Ménilglaise, Mons, Masquillier et Dequesne, coll. Société des Bibliophiles Belges, n°19, 1861.
M	*Voy. et pard.* M., c.1419-1425	*Un Pèlerinage en Terre sainte et au Sinaï au XVe siècle*, éd. H. Moranvillé, dans : *Bibliothèque de l'École des Chartes*, v. 66, Paris, Alphonse Picard et fils, 1905, p. 76-106.
N	VELAINES, *Pèler. tourn.* P., p.1432	« Le manuscrit Coppart de Velaines (BNF, ms. nouv. acq. fr. 10058) », éd. J. Paviot, *Campin in contexte, peinture et société dans la vallée de l'Escaut à l'époque de Robert Campin 1375-1445*, actes du colloque international organisé par l'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis, l'Institut royal du Patrimoine artistique et l'Association des Guides de Tournai (Tournai 30 mars-1er avril 2006), sous la dir. de L. Nys et D. Vanwijnsberghe, Valenciennes-Bruxelles-Tournai, Presses universitaires de Valenciennes, 2007, p. 291-309.

[626] Ce tableau est également consultable dans la *Base des récits de voyage*, *op. cit.* Pour cela, il faut cliquer sur l'onglet « lemme » puis sur le sous-onglet « bibliographie ».

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION **9**

1. Le *DMF* : évolution du projet et perspectives d'enrichissements 11
2. Un corpus de récits de voyage 15
3. Un protocole de recherche en six étapes 19

PREMIÈRE PARTIE : DE LA SÉLECTION DU CORPUS AU TRAVAIL LEXICOGRAPHIQUE **23**

Chapitre premier : la constitution du corpus **25**

1. Les récits de voyage au Moyen Âge 25
2. Critères de sélection linguistiques et philologiques 34
3. Les récits de voyage du corpus 54
   3.1. Présentation des œuvres du corpus 54
      3.1.1. Huit récits de pèlerinage 54
      3.1.2. Deux récits d'envoyés en missions ducales 61
      3.1.3. Un récit de conquête en deux versions : *Le Canarien* 67
      3.1.4. Un traité de géographie : *Le Livre de la description des pays* de Gilles Le Bouvier 68
      3.1.5. Un récit de missionnaire : *Mémoire sur Tamerlan et sa cour* de Jean de Sultanieh 70
   3.2. La mise à l'écrit des voyages et la transmission des œuvres 73
4. Les questions linguistiques spécifiques soulevées par le corpus 76

Chapitre deux : traitement du corpus grâce à « l'outil glossaire » **85**

1. La numérisation des textes 88
2. La lemmatisation des textes et l'utilisation de « l'outil glossaire » 91
   2.1. Bilan des « mots non résolus », des « analyses douteuses » et des « formes inconnues ambiguës » 94
   2.2. Première étape de la vérification de la lemmatisation : les « mots non résolus », les « analyses douteuses » et les « formes inconnues ambiguës » 98
      2.2.1. Les « mots non résolus » 98
         2.2.1.1. Formes rattachées à un lemme du *DMF* 100
         2.2.1.2. Formes nécessitant la création d'un nouveau lemme 102
      2.2.2. Les « analyses douteuses » 103
         2.2.2.1. Formes rattachées à un lemme du *DMF* 105
            2.2.2.1.1. Propositions justes de LGeRM 105
            2.2.2.1.2. Correction par rapport aux propositions de LGeRM 106
         2.2.2.2. Formes nécessitant la création d'un nouveau lemme 107
      2.2.3. Les « formes inconnues ambigües » 107

2.2.3.1. Formes rattachées à un lemme du *DMF* 109
2.2.3.2. Formes nécessitant la création d'un nouveau lemme 109
2.2.4. Bilan à l'issue de la première étape de vérification de la lemmatisation 109
3. Seconde phase de la vérification de la lemmatisation : les « formes inconnues », la levée des ambiguïtés et la relecture globale 111
3.1. Toutes les formes inconnues 111
3.1.1. Bilan sur les formes inconnues de LGeRM dans le corpus 111
3.1.2. Bilan sur les nouveaux lemmes détectés 114
3.2. Levée d'ambiguïté et relecture de la lemmatisation 115
3.2.1. Bilan de la levée des ambiguïtés et de la relecture de la lemmatisation 115
3.2.2. Bilan sur les nouveaux lemmes détectés 122
3.3. Finalisation 126
Chapitre trois du corpus lemmatisé au *DMF* 135
1. La « fusion de projets » 136
2. Établissement de la nomenclature 144
2.1. Méthode de sélection 145
2.2. Critères de sélection 151
2.2.1. Nouveau lemme 152
2.2.2. Forme intéressante 152
2.2.3. Nouveau sens 153
2.2.4. Nouveau syntagme 154
2.2.5. Exemple intéressant 154
2.2.6. Exemple déjà dans le *DMF* 155
2.2.7. Autre cas 156
DEUXIÈME PARTIE : LE TRAVAIL LEXICOGRAPHIQUE 159
Chapitre premier : méthode de constitution du travail lexicographique 161
1. Outils de travail 161
1.1. Les dictionnaires 161
1.1.1. Le dictionnaire de Tobler-Lommatzsch (*T-L*) 162
1.1.2. Le dictionnaire de Godefroy (*GD*) et son complément (*GDC*) 162
1.1.3. Le *DEAF* 163
1.1.4. Le *FEW* 163
1.1.5. Le *TLF* 164
1.2. Les autres ouvrages consultés 164
1.3. Les glossaires des éditions 166
2. Présentation des articles 168
2.1. Harmonisation avec le *DMF* 168
2.2. Règles de présentation 170
Chapitre deux : les nouveaux lemmes 177

1. Les articles 177
2. Présentation des résultats 198
3. Analyse des résultats et réflexion sur l'intégration des nouveaux lemmes dans le *DMF* 204
3.1. Analyse des résultats 204
3.2. Intégration dans le *DMF* 208
3.2.1. Les xénismes 209
3.2.2. Les lemmes problématiques 213
Chapitre trois : articles de compléments au *DMF2012* 215
1. Les articles 215
2. Présentation des résultats 378
3. Remarques sur le transfert des apports vers le *DMF* 379
CONCLUSION 385
BIBLIOGRAPHIE 399
ANNEXES 417
Annexe 1 : présentation des récits de voyage du corpus 419
Annexe 2 : *La Base des récits de voyage* 457

À partir d'un corpus lemmatisé de récits de voyage des XIVe et XVe siècles directement écrits en français, nous proposons de réfléchir dans ce travail à une nouvelle méthode d'apports lexicographiques au *DMF2012 (Dictionnaire du Moyen Français 2012)*. Dès ses débuts, le *DMF* a été conçu en mettant en œuvre une « lexicographie évolutive » (Robert Martin) : il s'est constitué par étapes de travail successives, chacune d'elles donnant lieu à une nouvelle version du dictionnaire, consultable en ligne. Jusqu'à la version de 2009, le *DMF* était composé essentiellement de lexiques que l'on pouvait consulter groupés ou séparément. Une période de synthèse de ces différents lexiques s'est engagée dans le cadre de la version du *DMF2010*, ouvrant la voie à une réflexion sur une nouvelle méthode de travail. Était-il encore possible de proposer beaucoup de nouvelles entrées à un dictionnaire en comptant déjà 62 371 ? Comment compléter le plus efficacement possible les articles déjà existants ? Cette thèse expose une méthode d'enrichissement du dictionnaire, de la constitution du corpus à la conception d'un travail lexicographique au format inédit, adapté au *DMF2012*. Une réflexion est également menée sur l'apport singulier des récits de voyage à la connaissance de la langue de la fin du Moyen Âge. Pour mener à bien cette étude, nous avons utilisé le lemmatiseur LGeRM (Lemmes Graphies et Règles Morphologiques) et son développement, « l'outil glossaire », tous deux conçus par Gilles Souvay, ingénieur-informaticien à l'ATILF (Analyse et Traitement Informatique de la Langue Française). Nous nous sommes interrogée sur leur usage afin d'adopter une démarche de recherche méthodique et efficace.

Based on a lemmatised corpus of travel stories from the 14th and 15th centuries and written in French, this study intends to look at new methods of lexicographic contributions to the *DMF2012* (*Dictionnaire du moyen français 2012*). When it was created, the *DMF* was conceived with an "evolving lexicography" (Robert Martin) : it was constituted step by step, each one leading to a new version of the dictionary, available on line. Until the 2009 version, the *DMF* was mostly made of lexicons that could be looked up in groups or separately. A compilation of different lexicons started in the new version of the *DMF2010*, leading to a reflection on a new method to enrich the dictionary. Was it possible to propose many new terms to a dictionary that already had 62 371 entries ? How could the existing articles be efficiently completed ? This thesis aims at exploring a method to enrich the dictionary, from the compilation of a corpus to the creation of a lexicographic work with a new structure, adapted to the *DMF2012*. After that work, it is possible to determine the particular contribution of travel stories to the knowledge of the language used at the end of the Middle Ages. To carry out this study, we have used the LGeRM lemmatiser (Lemmes Graphies et Règles Morphologiques) and its expension "outil glossaire", both developed by Gilles Souvay, a computer engineer at the ATILF (Analyse et Traitement Informatique de la Langue Française). We also had to think about a way to use these tools, leading to a methodical and efficient approach.